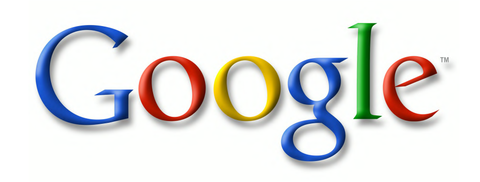



SE TAIRE
FAIRE

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME DIX-NEUVIEME.

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE, ET LES ANTIQUITÉS.

DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, *de l'Académie Étrusque de Cortone; Professeur au College de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de cette derniere Ville.*

TOME DIX-NEUVIEME.



A PARIS,

Chez DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui se trouvent chez le même Libraire.

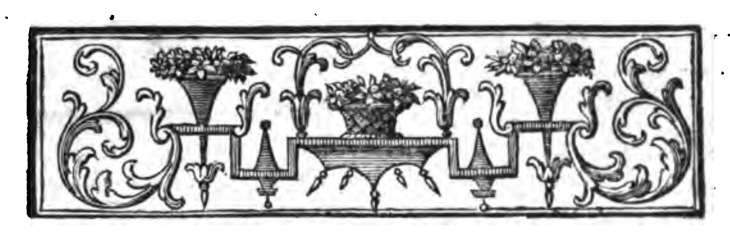
1.° Essai Historique-Critique sur l'Origine de la Puissance temporelle des Papes; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Prusse. Nouvelle édition.

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illustres de Plutarque. 1. *Vol. in-12.*

3.° Recueil de Dissertations sur divers sujets de l'Histoire de France. 1. *Vol. in-12.*

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Usages des anciens Peuples. 3. *Vol. in-12.* & 1. *Vol. in-4.°*

5.° Les Exercices du Corps chez les Anciens. 2. *Vol. in-12.* & 2. *Vol. in-8.°*



DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE DES AUTEURS CLASSIQUES, GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.



GERMANIE, (a) *Germania*, Γερμανία, nom qui a été commun à la Germanie proprement dite, & à une partie de la Gaule Belgique. Pour ne point faire de confusion, nous les traiterons séparément, en commençant par la Germanie propre, ultérieure, ou Transrhenane, nommée aussi la grande Germanie; & nous parlerons ensuite de la Germanie citérieure, Cisrhe-

(a) Strab. pag. 289. *& seq.* Pomp. Mel. p. 171. *& seq.* Plin. T. I. p. 221. *& seq.* Tacit. Annal. L. I. c. 24, 46, 55. *& seq.* L. II. c. 5. *& seq.* L. III. c. 44. *& seq.* L. IV. c. 44, 72, *& seq.* L. VI. c. 30. L. XI. c. 16. *& seq.* L. XII. c. 27. L. XIII. c. 53. *& seq.* L. XV. c. 58. Hist. L. I. c. 8. *& seq.* L. IV. c. 12. *& seq.* de Morib. Germ. c. 1. *& seq.* Ptolem. L. II. c. 9, 11. Cæs. des Bell. Gall. L. I. p. 3. *& seq.* L. IV. p. 120, 121. *& seq.* L. V. p. 159. *& seq.* L. VI. p. 213. *& seq.* L. VII. p. 335. *& seq.* Dio. Cass. pag. 81, 90. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 93, 94, 114. *& suiv.* T. II. p. 48. *& suiv.* T. III. p. 14, 105, 251. *& suiv.* T. IV. p. 27. *& suiv.* T. V. p. 164. *& suiv.* T. VI. p. 24. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 567. *& suiv.* T. V. p. 330. *& suiv.* T. VII. pag. 41. *& suiv.* T. VIII. p. 403. *& suiv.* T. XII. pag. 27. T. XIV. p. 155. *& suiv.*

nahe ou Belgique. Ces deux articles seront suivis d'un troisième, qui comprendra les mœurs & usages de la nation Germaine.

I.

De la Germanie proprement dite.

La Germanie proprement dite, étoit un païs d'Europe, vers le centre de cette partie du monde habitée par divers peuples, auxquels le nom de Germains étoit commun. Comme ce païs n'a pas toujours eu les mêmes bornes, nous examinerons ce que les anciens Géographes nous en apprennent en divers tems. Nous serons obligés d'avoir recours aux Grecs & aux Romains, parce que les Germains ayant long-tems mené une vie féroce & guerrière, ont négligé eux-mêmes le soin de leur histoire, & en confioient les principaux évènémens à une tradition qui ne subsistoit qu'à la faveur de leurs chansons.

Le païs des Germains n'étoit guère connu des Romains, même du tems de Néron. On peut juger de leur ignorance à cet égard, par le faux portrait qu'en fait Sénèque. Les Germains ont, dit-il, un hiver perpétuel, un ciel triste, une terre stérile, nulle habitation, point d'autre demeure que celle que la lassitude leur permet de se faire le soir jusqu'au lendemain, une mauvaise nourriture qu'ils n'acquierent qu'avec peine, des corps presque nus, &c.

1.°

La Germanie, selon Strabon.

Après la conquête de la Gaule par Jules César, les Romains se contenterent d'une lisière de la Germanie, seulement par rapport à la Gaule, & autant que le voisinage les engageoit nécessairement à ces guerres. Une ou deux victoires acquéroient le surnom de Germanicus au Général qui les avoit remportées; les Ubiens étoient plutôt alliés que sujets du peuple Romain; & Varus, qui voulut s'avancer jusques dans le païs que nous appellons aujourd'hui la Westphalie, y perdit la vie & son armée. On ne doit donc pas s'étonner de ce que Strabon dit: » Alexandre nous » a ouvert une grande partie » de l'Asie, & les parties sep» tentrionales de l'Europe jus» qu'au Danube; mais, les » Romains nous ont ouvert tou» te la partie occidentale de » l'Europe jusqu'à l'Elbe, qui » coupe la Germanie par le » milieu. « Ce passage fait voir que, du tems de ce Géographe, qui a vécu sous Auguste & sous Tibere, les Romains ne connoissoient de la Germanie, même imparfaitement, que ce qui est en-deçà de l'Elbe. » Ce qui » est au-delà de l'Elbe, le long » de la mer, poursuit-il, nous » est entièrement inconnu, & » nous ne sçavons pas que quel» que personne ait navigé le » long des parties orientales » jusqu'à la mer Caspienne;

» mais, ni les Romains n'ont » jamais été au-delà de l'Elbe, » ni personne n'a jamais fait ce » chemin à pied. « Pour bien entendre ce passage de Strabon, il faut sçavoir que quelques Anciens ont cru que la mer Caspienne communiquoit au nord à l'Océan Scythique par un bras de mer assez long. Peut-être avoit-on pris l'embouchure du Volga pour une communication de cette mer à une autre. Ainsi, Strabon croyoit qu'on pouvoit passer de la mer que nous appellons aujourd'hui mer d'Allemagne, continuée par la mer Baltique, dans la mer de Scythie; & de-là dans la mer Caspienne, par cette communication que l'on sçait à présent être chimérique.

Strabon ne connoissoit de la Germanie, que ce que les guerres d'Auguste, de Drusus, de Germanicus & de Tibere en avoient découvert. Il la borne au couchant par le Rhin, depuis sa source jusqu'à son embouchure, & dit que quelques-uns de ceux qui habitoient le long de ce fleuve, avoient déjà été transportés dans la Gaule par les Romains; [il entend les Ubiens & une partie des Sicambres] que quelques-uns s'étoient retirés plus avant dans le païs, comme les Marses, & qu'il n'étoit demeuré que peu de Sicambres près du Rhin. Entre le Rhin & l'Elbe, qui ont un cours égal vers l'Océan, il place l'Ems, sur lequel Drusus donna un combat naval aux Bructeres. Il dit que du côté du midi, la Germanie touche aux Alpes, & qu'il y a des montagnes de même nom, qui s'étendent vers l'Orient, quoique moindres que celles d'Italie. Il met dans la Germanie la forêt d'Hercynie, & les peuples Sueves dont quelques-uns habitent dans la forêt, & les autres dehors.

Il place ensuite les Coldules, entre lesquels étoit Boviasmum, résidence du roi Maroboduus; & les Marcomans, qui y avoient été tranférés par ce Roi. Il y ajoûte les nations que ce Prince avoit vaincues; sçavoir, les *Luii*, les *Zumi*, les *Butones*, les *Mugilones*, les *Sibini* & les *Semnones*, peuple d'entre les Sueves. Car, selon lui, la nation des Sueves étoit très-grande, & s'étendoit depuis le Rhin jusqu'au-delà de l'Elbe, & confinoit avec les Getes.

Il y avoit au-delà de l'Elbe, les *Hermundures* & les *Lancosargi*. Ce dernier nom est corrompu, c'est *Langobardi*. Strabon dit qu'ils vivoient à la façon des Nomades. Il fait aussi mention de quelques moindres peuples de la Germanie; sçavoir, les Chérusques, les Chattes, les Gamabriviens, les Chattuariens.

Il range le long de l'Océan les Sugambres, les Chaubes, les Bructeres, les Cimbres, les Cauques, les Caulques & les *Campsiani*.

Il donne un même cours à l'Ems, au Wéser & à la Lippe;

mais il se trompe ; les deux premières se perdent dans l'Océan, & la troisième dans le Rhin. Il nomme aussi la rivière de Sala, & dit que Drusus mourut entre la Sala & le Rhin. Entre les isles qui bordent la Germanie, il dit que Burchanis fut prise par Drusus.

Dans la description du triomphe de Drusus, lorsqu'il fait le dénombrement des peuples vaincus, il change quelques noms. Il appelle *Catheülci* ceux qu'il avoit auparavant nommés *Caulci* ; il y nomme *Ampsani* ceux qu'il appelle ailleurs *Campsiani* ; & aux Bructeres, Cherusques, &c. il ajoûte des nations dont il n'avoit rien dit ; sçavoir, *Nusipi*, *Landi* & *Subattii*.

Il compte entre l'Elbe & le Rhin une distance de trois mille stades en droite ligne. Il dit, » Qu'au milieu de la forêt » d'Hercynie, est une contrée » très-habitable, auprès de laquelle sont les sources du » Danube & du Rhin, qui ont » entre elles des marais, où » les eaux du Rhin se répandent ; que le lac a plus de » trois cens stades de circuit, » & près de deux cens de trajet ; que dans ce lac il y a » une isle dont Tibere se fit un » lieu de retraite au combat » naval qu'il donna contre les » Vindéliciens ; car, comme » ce lac & la forêt d'Hercynie » sont plus avancés au midi » que les sources du Danube, » il faut nécessairement que » quand de la Gaule on veut » aller à cette forêt, on passe » ce lac, ensuite le Danube, » & que l'on traverse des païs » plus commodes pour les voyageurs, & des plaines entrecoupées de montagnes, pour » arriver à la forêt. Tibere » étant parti du lac, après une » marche d'un jour, arriva à la » source du Danube. Les Rhéthiens confinent un peu au » lac ; les Helvétiens & les » Vindéliciens y confinent davantage. Après cela, est le » désert des Boïens jusqu'à la » Pannonie. Tous, principalement les Helvétiens & les » Vindéliciens, habitent des » plaines accompagnées de » montagnes. Les habitans de » la Rhétie & du Norique s'étendent jusqu'au sommet des » Alpes, vers l'Italie, & confinent les uns avec les Insubriens, les autres avec les » Carniens, & aux lieux voisins d'Aquilée.

» Il y a aussi, poursuit ce » Géographe, une autre grande forêt nommée Gabreta, » après laquelle on trouve les » Sueves, puis la forêt d'Hercynie que les Sueves occupent aussi. «

On voit par tous ces détails, avec quelle confusion la Germanie étoit connue sous Tibere. Voyons le tableau qu'en fait Pomponius Méla.

2.°

La Germanie selon Pomponius Méla.

Après avoir décrit le cours

du Rhin, depuis sa source jusqu'à l'embouchure nommée *Flevus*, il poursuit ainsi : » La » Germanie est formée par la » rive de ce fleuve, depuis là » jusqu'aux Alpes; au midi par » les Alpes, à l'orient par les » nations Sarmates, & au septentrion par l'Océan. Les » Habitans sont grands, féroces & courageux; ils entretiennent leur courage par » des guerres continuelles, & » accoûtument leurs corps à la » fatigue. Dans le plus grand » froid, ils sont tous nus, avant » qu'ils aient atteint l'âge de » puberté, & chez eux on y » parvient assez tard. Les hommes sont vêtus d'un feutre » grossier, ou d'écorces d'arbres, au fort de l'hiver; ils » aiment avec passion à se baigner. Ils font la guerre contre leurs voisins, & en font » naître les prétextes, selon » leur caprice. Leur droit consiste dans la force ; ils n'ont » point de honte de voler, & » se contentent d'être bons envers leurs hôtes, & doux à » l'égard de ceux qui les supplient. Ils mangent de la » chair crue, se contentent de » la presser dans son cuir, avec » les mains & les pieds.

» Le païs est entrecoupé de » rivieres, hérissé de montagnes, & impraticable en beaucoup de lieux, à cause des » bois & des marais. Les plus » grands marais sont Suéfia, » Estia & Melsiagum; les forêts » les plus considérables sont » l'Hercynie & quelques autres » qui ont des noms particuliers ; » celle-là occupe un terrein » de deux mois de chemin; & » comme elle est la plus grande, elle est la plus connue. » Les plus hautes montagnes » sont *Taunus* & *Rhetico*; les autres ont des noms qu'un Romain ne sçauroit prononcer.

» Les rivieres qui coulent » de-là en d'autres païs, sont » le Danube & le Rhône; celles qui tombent dans le Rhin, » sont le Mein & la Lippe ; » celles qui se rendent dans » l'Océan, sont l'Ems, le Wéser & l'Elbe qui sont très-célébres. Au-dessus de l'Elbe » est le golfe Codanus, rempli » d'isles, tant grandes que petites..... C'est dans ce golfe » que sont les Cimbres & les » Teutons; & au-delà d'eux, » les Hermons, les derniers » de tous les Germains. « Voilà à quoi se réduit ce que l'on sçavoit de la Germanie sous Claude.

3.°

La Germanie selon Pline.

Pline, qui vivoit sous Vespasien, eut occasion d'en apprendre davantage ; car, selon une des lettres de Pline le jeune, il servit en Germanie, & écrivit en vingt livres les guerres des Romains contre les Germains. Cet ouvrage, qui est perdu, lui servit, sans doute, beaucoup pour la Géographie insérée dans son histoire naturelle. Il n'en parle cependant

qu'avec une réserve fort louable. Après avoir dit qu'il n'étoit pas aisé de connoître la vraie étendue de la Germanie, à cause de la différence des sentimens de ceux qui en ont parlé, il ajoûte qu'Agrippa, en y joignant la Rhétie & le Norique, lui donnoit DCLXXXVI. M. P. de longueur, & CCLXVIII. M. P. de largeur. Il observe ensuite que ce Prince s'étoit trompé, en donnant à ces trois païs ensemble moins de largeur que n'en avoit la Rhétie seule, qui avoit été subjuguée vers le tems de sa mort; au lieu, poursuit-il, que la Germanie n'a été connue que quelques années après, encore ne l'est-elle pas entièrement; mais, s'il est permis de conjecturer, il ne s'en faut pas beaucoup que la côte de Germanie n'ait l'étendue que lui donne l'opinion des Grecs, c'est-à-dire, vingt-cinq fois cent mille pas, & que la longueur marquée par Agrippa, ne soit vraie.

Les Germains sont distribués en cinq grandes nations, 1.° Les Vindiles, qui comprennent les Burgundions, les Varins, les Carins, les Guttons.

2.° Les Ingævons, qui renferment les Cimbres, les Teutons & les *Cauchi*.

3.° Les Istævons près du Rhin; les Cimbres *Méditerranées* en faisoient partie.

4.° Les Hermions, entre lesquels étoient les Sueves, les Hermondures, les Chattes, les Chérusques.

5.° Les Peucins, avec les Bastarnes, contigus aux Daces.

Les rivières célebres qui se perdent dans l'Océan, sont, selon cet Auteur, l'Oder, *Guttalus*, la Vistule, l'Elbe, le Wéser, l'Ems, le Rhin & la Meuse.

Nous rendons *Guttalus* par l'Oder, pour nous conformer au sentiment de plusieurs grands hommes. Il ne paroît cependant pas vraisemblable que Pline qui, dans cette énumération, suit l'ordre naturel de ces fleuves, ait nommé l'Oder avant la Vistule.

Pline poursuit: » Dans l'intérieur du païs, il y a la forêt Hercynie, l'une des plus fameuses de l'univers. «

4.°

La Germanie selon Tacite.

Corneille Tacite, contemporain de Pline, mais plus jeune, fut procurateur de la Belgique sous Vespasien; il est vrai qu'il ne mit pas le pied dans la Germanie Transrhénane, c'est-à-dire, dans la Germanie au-delà du Rhin. Il étoit à portée de s'informer de mille choses dont il a fait un livre particulier, intitulé *des mœurs des Germains*. Nous en donnerons un extrait ci-après. Nous nous bornerons ici à ce qu'il y a de géographique. Le voici en substance.

Dans la Gaule étoient les habitans de Treves & les Nerviens

venus des Germains au-delà du Rhin.

Le long du Rhin étoient les Vangions, les *Tribocci*, les Németes, les Ubiens & les Bataves. Il auroit pu y ajoûter les Sicambres qu'il dit ailleurs avoir passé dans les Gaules. Voilà pour les Germains établis en de-çà du Rhin & dans la Gaule. Voici pour ceux qui étoient dant la véritable Germanie au-delà de ce fleuve.

Outre ceux qui cultivoient les champs Décumates au-delà du Rhin & du Danube, étoient au couchant, les Helvétiens, entre la forêt Hercynie, le Rhin & le Mein, ils étoient Gaulois d'origine; les Cattes, dont la demeure commençoit à la forêt Hercynie, & à qui se joignoient les *Matiaci* qui étoient à la droite du Rhin, amis des Romains, égaux aux Bataves. A l'endroit où le Rhin coule sans détour, on trouvoit les Usipiens & les Tencteres; auprès de ceux-là, les Bructeres à la place desquels Tacite dit que les Chamaves & les Angrivariens vinrent s'établir.

Derrière ceux-ci étoient les Dulgibins & les Chasuariens. Devant eux étoient les grands & les petits Frisons, qui s'étendoient, dit-il, le long du Rhin jusqu'à l'Océan, autour de certains grands lacs, où les Romains entroient avec leurs flottes.

Au Nord, dans la Germanie, sont les Chauques, les Chérusques & les Cimbres, voisins de l'Océan. Il met ensuite les Sueves qui occupoient alors la plus grande partie de la Germanie. L'intérieur du païs étoit aux peuples suivans; les Semnons qui avoient cent cantons, les Lombards, les *Reudigni*, peut-être *Thuringi*, les Avions, les Anglois, les Varins, les Eudoses, les Suardons, les Nuithons, peut-être les Tuitons ou Teutons.

Les Sueves, qui étoient le long du Danube, comprenoient les Hermundures, les Boïens originaires de la Gaule, les Narisces, les Marcomans, les Quades.

Derrière ceux-ci étoient les *Marsigni*, les Gothins, les Oses, les Buriens.

Ces Sueves étoient entre les montagnes, au-delà desquelles étoient les Sueves nommés Lygiens, entre lesquels il y avoit les Arii, les Helvécones, les Manimes, les Elysiens & les Naharvales. Au-delà des Lygiens, Tacite met les Gothons, les Rugiens, & les Lemoviens; ensuite les Suïons qui étoient dans l'Océan, & au-delà desquels est la mer qu'il nomme *Paresseuse*, sur le rivage de laquelle, à la droite, sont les Estyens, chez qui croît l'Ambre. Après les Suïons sont les Sitons qui sont aussi de la Suévie. Il ne sçait s'il doit donner à la Germanie ou à la Sarmatie, les Peucins, ou Bastarnes, les Vénedes, & les Fennes. Il ne nomme point de villes dans tout ce grand païs, parce qu'en

effet il n'y en avoit aucune de son tems. Il le dit expressément dans un passage que nous rapporterons ci-apres.

Les Romains possédoient si peu de chose dans la Germanie, que dans la division qu'ils firent faire de l'empire, la Germanie n'est pas même nommée. Appien Alexandrin, qui vivoit alors, & qui, dans sa préface, donne un état de l'empire Romain, dit : » En quelques en-» droits au-delà du Rhin & du » Danube, les Romains com-» mandent à quelques-uns des » peuples de la Germanie » Transrhénane, & aux Getes » qui sont au-delà du Danube, » & qu'ils apppellent Daces ; « c'est-à-dire, que les Romains avoient quelques lisières.

Les Romains, n'ayant pu subjuguer la véritable Germanie, s'en firent une nouvelle en-deçà du Rhin, aux dépens de la Belgique. Nous en parlerons dans la suite ; mais, ne perdons point de vue celle dont il est ici question, c'est-à-dire, la grande Germanie qui n'avoit rien de commun avec la Gaule, que le Rhin qui les séparoit l'une de l'autre ; de-là vient que Ptolémée, contemporain des Antonins, ne fait point d'article particulier pour la Germanie supérieure ou la Germanie inférieure, qu'il traite sous le titre de la Belgique à laquelle elles appartenoient ; mais, il en fait un pour la grande Germanie, & traite ce païs séparément.

5.°

La Germanie selon Ptolémée.

Cet Auteur est le premier qui ait donné une description détaillée de la Germanie, & sa description a été suivie par presque tous les Géographes qui sont venus après lui. S'il se trompe quelquefois, il rencontre juste en bien des choses. Il n'avoit point vu les lieux dont il parle ; mais, il a travaillé sur d'assez bons mémoires. Il y a bien de l'apparence qu'il a pu consulter les cartes qu'on avoit du tems d'Auguste, & les tables qui étoient exposées dans les portiques de Rome ; car, c'étoit un usage chez les Romains d'exposer aux yeux du public des représentations des païs vaincus. Eumene le Rhéteur l'atteste. La preuve que Ptolémée y a pris ce qu'il dit de la Germanie, est qu'il l'a décrite, non telle qu'elle étoit de son tems, mais telle qu'elle avoit été autrefois. Il place les Lombards sur la rive gauche de l'Elbe ; & l'on sçait d'ailleurs que dès le tems de Tibere, ils avoient été reculés au-delà de ce fleuve. Il met les Sicambres dans la Germanie propre, & Tacite dit formellement qu'ils avoient déjà été transportés dans la Gaule ; Ils y étoient encore aux environs du *Vahal*, du tems de Sidonius Apollinaire.

Tacite ne les nomme pas même dans la Germanie. Ptolémée les met cependant dans la Germanie de l'autre côté du Rhin ;

ce qui fait voir qu'il a pris cette situation dans des mémoires antérieurs à leur passage du Rhin, qui arriva sous Auguste. En outre, Ptolémée place un assez bon nombre de villes dans sa grande Germanie, où, de son tems, il n'y en avoit pas une, non plus que du tems de Tacite. Ce dernier dit bien expressément, que les peuples de Germanie n'avoient aucune ville; qu'ils ne souffroient pas même que les maisons fussent jointes l'une à l'autre. » Ils habitent, dit-il, » séparément, selon qu'ils trouvent une fontaine, une campagne, un bois, qui leur plaisent. Ils disposent les rues autrement que nous; les édifices ne se tiennent point, soit qu'ils aient peur du feu, soit qu'ils ne sçachent pas mieux bâtir. Ils n'ont aucun usage de la maçonnerie ni des tuiles. Ils emploient les matériaux informes, sans choix ni beauté; ils se creusent des cavernes souterreines, & les couvrent encore de fumier par-dessus, pour s'y mettre à couvert durant l'hiver, & garantir les grains de la gelée, &c.

Julius Capitolinus, dans la vie de Maximin, dit qu'étant entré dans la Germanie Transrhénane, il y brûla beaucoup de villages. Le Latin porte: *Ingressus igitur Germaniam Transrhenanam, per CCC vel CCCC millia, Barbarici soli vicos incendit*, &c. Saumaise a trouvé cet espace de trois à quatre cens mille pas, exorbitant, & le réduit à trente ou quarante mille.

Selon Ptolémée, la Germanie est terminée au couchant par le Rhin, & au nord par l'Océan, qui en prend le nom de Germanique.

Après les embouchures du Rhin, est le port de Manarman; suit l'embouchure du Vecht, celle de l'Ems, celle du Wéser, & celle de l'Elbe; après quoi est la presqu'isle Cimbrique, l'embouchure du Chalusus, [la Trave] du Suévus, [la Sprée] du Viade, [l'Oder] & celle de la Vistule.

La borne méridionale de la Germanie est une partie du Danube, dont notre Auteur décrit le cours; il termine la Germanie par une ligne tirée depuis le Danube jusqu'aux montagnes de la Sarmatie, c'est-à-dire, au mont Krapac, & de-là jusqu'à la Vistule, qui depuis sa source jusqu'à la mer, acheve de limiter la Germanie.

Les montagnes de la Germanie les plus connues, sont celles que l'on appelle Sarmatiques, & qui ont le même nom que les Alpes, & au pied desquelles est la source du Danube; il y a outre cela les monts Abnobes, [le Stetgerwald], Méliboque, [Hartswald] & au-dessous de ces montagnes la forêt Semana, [que l'on croit être le Bacenis de César] & Asciburgium; puis les monts Sudites, sous lesquels est la forêt de Gabrita; la forêt d'Hercynie est entre celle-ci & les monts Sarmatiques.

Les peuples qui, selon Ptolémée, occupent la Germanie, à commencer au nord le long du Rhin, sont les petits Busactères ou Bructères, les Sicambres, au-dessous desquels étoient les Lombards; ensuite, entre le Rhin & les monts Abnobes, les *Tingri*, ou Tenctères & les Ingrions; puis les *Intuergi*, les Vargions & les Caritnes; au-dessous d'eux les *Vispi*, & le désert des Helvétiens, jusqu'aux Alpes dont on a parlé.

Dans la partie qui est le long de l'Océan, au-dessus des Busactères, sont les Frisons jusqu'à l'Ems; après eux les petits *Gauchi*, jusqu'au Véser, & de-là les grands *Gauchi*, jusqu'à l'Elbe; puis à l'entrée de la Chersonnèse Cimbrique, les Saxons. Il nomme ensuite les peuples qui habitoient cette presqu'isle; sçavoir, les Singulones, au couchant au-dessus des Saxons; les Sabalingiens & les Cobandes, au-delà desquels étoient les *Chali*, & plus au couchant les *Phundusi*; les Charudes étoient plus à l'Orient, & les Cimbres les plus Septentrionaux de tous.

Après les Saxons, depuis le fleuve Chalusus, jusqu'au Suévus, les *Pharodeni*, ensuite les *Sideni*, [jusqu'à l'Oder], & les Ruticliens jusqu'à la Wistule.

De toutes les nations qui sont dans les terres & dans le cœur du païs, les plus grandes sont les *Suevi-Angili*; ils sont plus orientaux que les Lombards, & s'étendent vers le Septentrion; jusqu'au milieu de l'Elbe. Les *Suevi-Semnones*, commencent ensuite, & s'étendent depuis l'Elbe jusqu'à la Sprée; après eux sont les Buguntes, qui occupent l'espace qui suit jusqu'à la Wistule.

Entre les petits *Gauchi* & les Sueves, les petits Busactères, au-dessous desquels sont les *Chæmæ*, se trouvent de petits peuples; entre les grands *Gauchi* & les Sueves, les Angrivariens, puis les Laccobardes, au-dessous desquels sont les Dulgumniens; entre les Saxons & les Sueves, sont les *Teutonoari* & les *Viruni*; entre les Pharodenes & les Sueves, sont les Teutons & les Avarpes; entre les *Ruticlei* & les Buguntes, les Ælvéons. Au-dessous des Semnons, habitent les *Lingæ*; sous les Buguntes, les Lougoioiomanes; depuis ceux-ci jusqu'au mont Asciburgius, les Longididunes; au-dessous des *Lingæ*, sont des deux côtés de l'Elbe les Calucones, & depuis eux jusqu'au mont Mélibocus, les Chérusques & les Chamaves; à l'orient de ces derniers jusqu'à l'Elbe, sont les *Bonochemæ*, au-dessus desquels sont les *Batini*; & encore au-dessus de ceux-ci, au pied du mont Asciburgius, & de-là jusqu'à la Wistule, les Corcontes & les Lutiœbures; sous ceux-là on trouve premièrement les Sidones, puis les *Cogni* & les *Visburgii*, au-dessus de la forêt d'Hercynie.

A l'endroit où commencent les

monts Abnobes, au-dessus des Sueves, habitent les Casuares, puis les Nétéréans, ensuite les *Danduti*, au-dessous desquels sont les *Turoni* & les *Marovingi*.

Sous les Chamaves sont les Chattes & les Tubantes, au-dessus des monts Sudetes, les *Theuriochemæ;* au pied de ces montagnes les *Varisti*, après quoi est la forêt de Gabréta.

Sous les Marovinges sont les Curions, puis les Chætuores, jusqu'au Danube, les champs appellés *Parmæ campi*.

Au-dessous de la forêt de Gabréta, sont les Marcomans, au-dessous desquels sont les Sudines, & jusqu'au Danube, les champs nommés *Adrebæ campi*.

Au-dessous de la forêt d'Hercynie, sont les Quades, sous lesquels sont des mines de fer; & la forêt de Luna, au-dessous de laquelle est un grand peuple nommé *Baëmi*, jusqu'au Danube. Près de ce fleuve, cette nation est limitrophe de celle des *Teracatriæ;* puis enfin les *Racatæ* voisins des plaines. Ptolémée donne ensuite une liste de ce qu'il appelle des villes, & qui, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, n'en étoient pas.

Dans le climat Septentrional, étoient Plevum, Siatutanda, Tecelia, Phabiranum, Treva, Lephana, Lirimiris, Marionis, Marionis altera, Cœnænum, Astuia, Alisus, Laciburbium, Bunitium, Virunium, Rugium, Scurgum, Ascaucalis.

Dans le climat au-dessous de celui-là se trouvoient Asciburgium, Navalia, Médiolanium, Teudérium, Bogadium, Stéréontium, Munitium, Tuliphurdum, Ascalingium, Tulisurgium, Pheugarum, Canduum, Trophæa Drusi, Luppia, Messvium, Argélia, Calégia, Lupfurdum, Susudata, Calancorum, Lugidunum, Stragona, Limiosaléum, Budorigum, Leucaristus, Arsonium, Calisia, Sétidava.

Dans le climat au-dessous du précédent on rencontroit Aliso, Budoris, Mattiacum, Artaunum, Nuæsium, Bergium, Ménosgada, Bicurgium, Marobudum, Redintuinum, Nomisterium, Casurgis, Mélocabus, Graviónarium, Locoritum, Ségodunum, Dévona, Strévinta, Hégetmatia, Budorgis, Eburum, Arsicua, Parienna, Sétuia, Carrodunum & Asanca.

Dans la partie qui reste le long du Danube, on trouvoit Tarodunum, Aræ Flaviæ, Rinsiavæ, Alcimœnis, Cantiœbis, Bibacum, Brodentia, Séguacatum, Usbium, Abiluum, Phurgisatis, Coridorgis, Médostanium, Philécia, Rhobodunum, Anduætium, Célémantia, Singone & Anabum.

Ptolémée parle ensuite des isles de la mer de Germanie; il en compte trois à l'embouchure de l'Elbe, & les nomme les isles des Saxons; trois au nord de la presqu'isle Cimbrique, qu'il nomme *Alociæ*; quatre à l'orient de la presqu'isle, qu'il appelle *Scandiæ*, sçavoir trois petites, [ce sont aujourd'hui

les trois isles du Danemarck]; & selon lui, la quatrième, qui est la plus orientale, & très-grande, & s'étend jusques vis-à-vis l'embouchure de l'Elbe. Il entend la Scandinavie, que les Anciens prenoient pour une isle; ainsi, Ptolémée compte le Danemarck, & au moins les provinces méridionales de la Suede, pour des annexes de la grande Germanie. Comme il borne ce vaste païs au midi par le Danube, il s'ensuit que la Rhétie, le Norique, & les Pannonies, qui étoient au midi de ce fleuve, n'étoient pas de la Germanie; aussi les traite-t-il dans des chapitres particuliers.

Nous avons dit que Ptolémée s'étoit servi de mémoires anciens, & dressés long-tems avant lui. Il est hors de doute que les trophées de Drusus, dont il parle, ne subsistoient plus; car, il n'est pas probable que des nations, si jalouses de leur gloire & de leur liberté, eussent laissé subsister des monumens qui éternisoient leurs défaites; il a trouvé cela dans des mémoires composés sous Auguste; mais, il n'y a pas trouvé les deux Germanies qu'il place en-deçà du Rhin. Nous parlerons plus bas de ces deux Germanies.

RÉFLEXIONS

Sur le nom de Germanie, & les Peuples qui ont habité ce païs.

La Germanie n'a pas toujours eu le même nom ni les mêmes peuples. Strabon, trouvant beaucoup de conformité entre les Gaulois & les Germains, croit que le nom de *Germains* a été pris pour signifier qu'ils étoient freres des Gaulois, parce que le mot Latin *Germanus* signifie *frere*. Quelques Modernes l'ont dérivé de *Gar*, ou de *Ger* qui signifie *fort*, *entier*, *ferme*, & de *mann*, homme, comme nous dirions un homme fort, un homme entier, ou un homme ferme; c'est le sentiment d'Althamar & de Willichius.

Philippe Melanchton, dans son traité des noms des païs & des peuples, prétend que celui d'*Hermann*, signifie un guerrier, & croit que c'est dans ce sens qu'il a été donné à ces peuples; mais, il n'ose décider si ce sont ces peuples qui l'ont pris, ou si les Romains, voyant que ce mot signifioit un homme de guerre, le leur ont donné. Ce qui favorise mon opinion, c'est que dans le moyen-âge, on a dit *Herimanni*, & *Arimanni*, pour signifier des soldats, & qu'encore aujourd'hui Géruimadur, ou German signifie un homme de guerre dans la Gothie Suédoise. Une ancienne tradition, conservée dans les chansons des Germains, & rapportée par Tacite, suppose que Tuisston, dieu né de la terre, eut pour fils Mann ou Maunus, & & que l'un & l'autre furent l'origine & la tige de toute la nation. Elle donne à Mann trois fils, dont les Ingévons, les Herminons, & les Istævons portoient les noms.

Le docte Rudbeck dérive le nom de *Germani*, de Mann. Leibnitz ne s'en écarte pas beaucoup; mais, il prend l'origine de ce nom dans celui d'Herminon, fils de Mann. » Je crois, » dit-il, que les Herminons, » partie des peuples Teutoni- » ques, ont donné le nom à » toute la nation, comme au- » jourd'hui vous appellez les » Teutons Allemands, quoique » cela n'appartienne propre- » ment qu'aux Sueves & aux » Helvétiens. Il est assez ordi- » naire que l'aspiration s'affoi- » blit ou se fortifie; car, lorsqu'elle est renforcée, l'*h* » passe en *g*; & le contraire ar- » rive, quand le *g* se change en » *h*; ainsi de Wiséraha, les Ro- » mains ont fait Visurgis; & » d'Illéraha, ils ont fait Ilargus. » Au lieu de Gammarus, nous » disons Hummer, une écrevisse » de mer; & les Espagnols » changent *Germanos* en *Herma-* » *nos*. Au reste, Tacite dit ex- » pressément, que le nom d'un » peuple a été donné à toute la » nation. «

Leibnitz croyoit que les Herminons, les Hermundures & les Germains étoient des noms synonymes & équivalens. Il jugeoit qu'une partie des Herminons, ou Germains, avoit conquis une partie de la Gaule, & avoit rendu leur nom si célebre, que les autres peuples leurs alliés se firent honneur de le prendre. Selon lui, Tacite s'est trompé en ce qu'il suppose que ce sont les Gaulois qui ont donné ce nom aux Germains. On a tâché de trouver une origine plus spécieuse. On a prétendu que les *Tungri* avoient été appellés auparavant Germains. Tacite le dit : » Le nom de » Germanie est nouveau, & » donné à ces peuples depuis » peu, parce que les premiers » qui, ayant passé le Rhin, » chasserent les Gaulois, s'ap- » pelloient alors Germains; on » les nomme présentement Ton- » grois. Ainsi, le nom d'une » nation particulière a pris » insensiblement le dessus. « L'ancien nom des Tongrois étoit donc les Germains, selon Tacite.

Quelle que soit l'origine de ces noms *Germains* & *Germanie*, ils ne furent guère plus en usage après la chûte de l'empire Romain. Les nations septentrionales, avançant vers le midi, produisirent de grands changemens dans ce vaste païs. Les Lombards resserrés d'abord aux environs de l'Elbe, s'avancerent jusques dans l'Italie, où avec le tems ils se formerent un royaume. Les Sueves se jetterent sur les Gaules, & de-là dans l'Espagne, où ils érigerent une domination rivale de celle des Goths. Ces derniers, après avoir traversé la Germanie, occuperent une partie de la Gaule. Les Burgundions y fonderent le royaume de Bourgogne; les Francs y avoient déjà le leur. Les Saxons s'avancerent jusques dans la Westphalie. Les Vandales, après s'être étendus

dans ce qu'on appelle aujourd'hui la haute & la basse-Saxe, avancerent vers le midi, insulterent l'Italie, firent des conquêtes en Espagne, & passerent en Afrique. Leur païs, entre l'Elbe & la Wistule, fut la proie des Vénedes ou Vénetes qui s'en emparerent, & se firent appeller Slaves, &c.

Tous ces peuples n'abandonnerent pas entièrement leur païs. Il y en restoit quelques-uns; mais, leur petit nombre ne les mettoit pas en état de résister à ceux qui se présentoient pour le conquérir. Ainsi, nous voyons les vastes païs que les Sueves avoient occupés, passer ensuite en d'autres mains; & le nom de *Suévie* conservé à peine à un petit canton qui est aujourd'hui la Suabe, entièrement obscurci par celui d'Allemagne, qui n'étoit d'abord que celui d'une contrée beaucoup plus petite.

Les Saxons entre l'Elbe & le Wéser, où ils étoient encore au commencement du règne de Charlemagne, y avoient pris la place des Francs. Ceux-ci s'étant avancés vers le midi, & s'étant de-là répandus dans la Gaule, où ils jetterent les fondemens du royaume de France, il en resta une partie au-delà du Rhin, & de-là vint la division de France occidentale, qui est la véritable France, & de la France orientale, dont la Franconie à tiré son nom.

Alors, ils ne fut presque plus question des noms de *Germains* & de *Germanie*, que dans les ouvrages de quelques Auteurs qui les employoient en Latin. Encore voit-on que les auteurs Latins de ce tems-là préféroient souvent les noms de *Theodisci*, *Teutisci*, & *Teutones*, à celui de Germanie. Le nom de Germains paroissoit entièrement aboli, dès le tems de Procope. Le Rhin, dit-il, se jette dans l'océan; il y a là beaucoup de marais, où anciennement habitoient les Germains, nation barbare, qui étoit d'abord peu considérable, & que l'on appelle à présent les Francs. St. Jérôme dit: » Entre les Saxons & les Allemands, il y a un peuple peu étendu, mais très puissant. Les Historiens les appellent les Germains; on les nomme maintenant les Francs. « A la fin l'usage a voulu que la plûpart de ces noms Saxons, Suabes, Francs, Vandales, &c. fussent particuliers à certains cantons; à l'égard du nom général, les habitans ont préféré celui de Teutsch pour signifier un homme de leur païs, & celui de Teuschland pour désigner leur patrie. Nous préférons celui d'Allemans & d'Allemagne, & les Italiens disent comme *Alemagna*, & *Alemanni*; ils disent aussi *Tedeschi* & *Germania*. Lorsque l'on parle Latin, l'usage est de dire *Germani* & *Germania*.

II.

De la Germanie Citérieure.

On sçait que la Belgique étoit

comptée pour la troisième partie des Gaules du tems de César. Le second livre de ses Commentaires sur la guerre des Gaules nous apprend que la plûpart des Belges étoient issus des Germains; qu'anciennement ils avoient été amenés en-deçà Rhin ; que charmés de la fertilité du terroir, ils s'y étoient établis & en avoient chassé les Gaulois. Il dit aussi que les Condruses, les Eburons, les *Cæresi* & les *Pæmani* étoient appellés Germains, & que ce nom leur étoit commun. Il dit enfin que les *Segni* & les Condruses, qui sont de la race des Germains, sont entre les Eburons & les Trevires, c'est-à-dire, entre les païs de Liege & de Treves. Et plus nettement encore, il nomme au sixième livre les Germains d'en-deçà le Rhin. Ce conquérant, ayant résolu de ruiner absolument les Eburons, & ceux qui les avoient assistés, les *Segni*, & les Condruses le prierent de ne les pas traiter comme ennemis, & de ne pas confondre dans une seule proscription tous les Germains qui étoient en-deçà du Rhin; que pour eux, ils n'avoient point songé à lui faire la guerre, ni envoyé aucun secours à Ambiorix.

Pline, décrivant la mer qui baigne la Germanie, & y comprenant la mer Baltique & la mer d'Allemagne, ajoûte que tout le long de cette mer jusqu'à la rivière de l'Escaut, le païs est habité par des nations Germaniques. Dans un chapitre où il traite de la Gaule en général, il dit : » Ceux qui habitent le long du Rhin, sont » des nations de la Germanie » dans cette même province, » [la Belgique], sçavoir, les » Németes, les *Tribochi*, les » Vangions, ensuite les Ubiens, » Cologne, les Gubernes, les » Bataves, & ceux que j'ai dit » qui demeurent dans les isles » du Rhin. « Il veut dire les Caninefates, les Frisons, &c.

Tacite dit que les Trevires & les Nerviens affectoient avec passion de vanter leur origine Germanique, comme si par-là ils se fussent distingués de la nonchalance des Gaulois. Il ajoûte que les bords du Rhin sont indubitablement habités par des peuples Germains, les Vangions, les *Tribocci*, & les Németes. Les Romains transporterent quelques peuples de la Germanie. Suétone dit qu'Auguste fit passer les Sueves & les Sicambres, qui s'étoient soumis, dans la Gaule, & les établit proche le Rhin. Strabon assure qu'Agrippa amena en-deçà de ce fleuve les Ubiens, qui y consentirent. Tacite raconte à peu près la même chose. Il dit que les Bataves qui habitoient au nord du Rhin, étoient originairement un peuple d'entre les Cattes, & que, chassés de chez eux par une guerre civile, ils s'étoient réfugiés dans une contrée où ils étoient devenus partie de l'empire Romain; que pour cette raison,

on les avoit maintenus sur l'ancien pied d'alliés ; qu'on ne les rabaissoit point par des tributs, & qu'ils n'étoient point tyrannisés par les exacteurs des deniers publics ; qu'ils étoient exempts de toutes charges & contributions ; qu'on les réservoit seulement pour s'en servir dans les batailles. Suétone, dans la vie de Tibere, dit que ce Prince, n'étant encore que gendre d'Auguste, pendant la guerre contre les Germains, en transporta dans la Gaule quarante mille de ceux qui se rendirent à lui, & leur assigna des demeures le long du Rhin. Eutrope écrit qu'il y avoit quarante mille prisonniers. En Voilà assez pour donner lieu aux Romains de nommer Germanie un canton de la Gaule. C'étoit la seule qu'ils eussent véritablement conquise ; car, Varus, qui, comme on l'a déjà dit, s'avança un peu trop dans le païs que nous appellons aujourd'hui la Westphalie, y périt avec son armée. Les Ubiens qui étoient d'abord au-delà du Rhin, furent si odieux aux autres peuples de la Germanie, pour avoir reçu le joug des Romains, qu'ils passerent de l'autre côté du fleuve. Les armées Romaines subjuguerent néanmoins quelques peuples, dont le païs étoit en partie au-delà du Rhin, comme les Németes qui étoient aux environs de Spire, les Vangions aux environs de Worms, les *Tribocci* aux environs de Mayence. Comme ces peuples étoient principalement, & par rapport à leurs capitales, dans la Gaule & au couchant du Rhin, on les rangea sous le gouvernement de la Gaule, & on les joignit à la Belgique.

Il y eut donc une partie de la Belgique, qui, jointe à une lisière de la grande Germanie, porta le nom de Germanie ; & cette partie fut divisée en Germanie supérieure & inférieure. Cette division a été aussi employée par Dion Cassius pour la grande Germanie. Il appelle supérieure la partie voisine des sources du Rhin, & inférieure celle qui la suit jusqu'à l'embouchure de ce fleuve. Mais, on ne voit pas dans les Anciens que cette division ait été fort imitée.

Celle qui regarde la Germanie Belgique est plus connue ; beaucoup d'Auteurs en ont parlé, & Ptolémée entre autres. Ce Géographe sépare les deux Germanies de la Belgique par la rivière d'Obringa. Voici comment il les distribue.

1.°

De la Germanie inférieure.

La partie du païs, [de la Belgique], qui est près du Rhin, depuis la mer jusqu'à la rivière d'Obringa, s'appelle la Germanie inférieure, dans laquelle sont les villes situées au couchant du Rhin, sçavoir, Batavodurum, Vetera, Legio XXX, Ulpia, Agrippinensis, Bonna, Legio I, Trajana, Mocontiacum.

2.°

2.°

De la Germanie supérieure.

Ce qui est au midi de la rivière d'Obringa, poursuit Ptolémée, est appellé la Germanie supérieure. En commençant à cette rivière, on y trouve les villes suivantes; sçavoir, chez les Németes, Néomagus & Rufiniana; chez les Vangions, Borbétomagus, Argentoratum, & Legio VIII Augusta; chez les *Tribocci*, Breucomagus & Elcébus; chez les Rauriques, Augusta Rauricorum & Argentuaria; chez les Longons, Andomatunum.

Au-dessus du mont Jura, les Helvétiens auprès du Rhin ont Gannodurum & Forum Tiberii.

Les Romains gouvernerent long-tems cette Germanie ultérieure par deux présidens. On trouve dans Tacite, Julius, établi par Vitellius, & dans Suétone, Lucius Antonius, président de la Germanie supérieure.

Après le règne de Trajan, la Germanie fut gouvernée par des hommes consulaires; on les appelloit alors *Duces*, & ils avoient pour les aider des officiers nommés *Comites*. Mais, Constantin changea cette disposition. Il fit gouverner l'occident par deux Préfets du prétoire, & mit à Treves le Préfet du pretoire des Gaules; & ce Magistrat avoit sous lui celui qui commandoit à Mayence, avec le titre de *Dux*; il avoit en outre sous ses ordres onze Lieutenans militaires, qui sont spécifiés dans la Notice de l'Empire.

Il faut ajoûter que les Germains de la Belgique n'étoient pas tous d'une même condition; car, quelques-uns, comme les Bataves, étoient traités en alliés; les autres étoient incorporés à l'Empire, & jouissoient du droit municipal.

Outre la division dont nous venons de parler, les Notices en fournissent une autre, qui revient à la même chose; sçavoir, en première & en seconde Germanie; elle est postérieure, & on ne sçauroit dire au juste si la même rivière d'Obringa ou Abrica, qui, au rapport de Ptolémée & de Marcien d'Hécatée, séparoit la Germanie supérieure de l'inférieure, étoit aussi la borne entre la première Germanie & la seconde. Comme ces Notices, dont nous parlons, n'ont été faites que par rapport au gouvernement ecclésiastique, elles ne font mention que des villes épiscopales.

1.°

De la première Germanie.

Elle avoit quatre villes, dont la métropole étoit Mayence, les trois autres, Strasbourg, Spire, & Worms.

2.°

De la seconde Germanie.

Elle n'avoit que deux villes, dont la métropole étoit Cologne; l'autre ville étoit Tongres.

III.

Des mœurs & usages des Germains.

Après avoir essayé de donner une idée du païs qu'occuperent anciennement les Germains, il est juste de faire connoître les mœurs & usages de cette nation. Nous ne ferons guère qu'extraire dans cet article le livre de Tacite que nous avons déjà cité. Commençons par tracer le portrait des Germains.

1.°

Portrait des Germains.

Les Germains avoient les yeux bleux & le regard terrible, les cheveux longs & d'un blond ardent, de grands corps, pleins de vigueur pour les actions de peu de durée, mais incapables de soutenir la fatigue; endurcis contre le froid par la rigueur de leur climat, accoûtumés à souffrir la faim par la stérilité de leur terroir, plutôt néanmoins inculte qu'ingrat; aisés à abattre par la soif & les chaleurs. Cette ressemblance se conservoit en tous, parce que leur sang étoit pur & sans mêlange. Redoutables dans la guerre, habitant une terre pauvre & triste, ils n'avoient rien qui invitât les étrangers à venir commercer avec eux, & encore moins à vouloir prendre au milieu d'eux des établissemens; & eux-mêmes peu curieux de s'enrichir ou de s'étendre, ils demeuroient communément renfermés dans l'enceinte de leur patrie.

2.°

Passion des Germains pour la guerre.

Ils aimoient tous la guerre, & ils l'aimoient pour elle-même. Ils n'y cherchoient ni les richesses qu'ils ne connoissoient point, ni l'étendue d'une ample domination, puisqu'ils mettoient leur gloire à voir autour d'eux de vastes solitudes; témoignage, selon leur façon de penser, de leur supériorité sur les peuples qu'ils en avoient chassés, & précaution utile pour se mettre à couvert des incursions subites des nations ennemies. Le mouvement & l'action, l'attrait de la gloire, c'étoit par ces endroits que la guerre leur plaisoit.

Il y avoit entre les Gaulois & les Germains, une émulation sur cet article aussi ancienne que les deux nations, & César observe que dans les tems les plus reculés, les Gaulois avoient eu l'avantage, puisque leurs colonies s'enfoncerent dans la Germanie, & s'y emparerent à main armée de plusieurs contrées, dont elles retinrent la possession. Dans la suite, les Gaulois, amollis par le commerce avec les Romains, par les richesses & les délices, devinrent inférieurs aux Germains, en qui une vie dure, pauvre & laborieuse, entretenoit la force des corps & la fierté des courages. De-là, les conquêtes des

Germains sur la rive gauche du Rhin ; mais, ils ne pénétrerent pas dans le cœur de la Gaule, arrêtés & repoussés par les armes Romaines. Ils se maintinrent seulement sur la lisière, qu'ils remplirent tellement, que ce païs, ainsi qu'on l'a déjà vu ci-dessus, en fut appellé Germanie, & divisé en deux provinces de ce nom.

Leur passion étoit si vive pour la guerre, que s'il arrivoit qu'un peuple demeurât trop long-tems en paix, la jeunesse de ce canton, pleine d'impatience, incapable de soutenir le repos, & avide de se signaler dans les hazards, alloit chercher la guerre chez l'étranger, ou se tenoit en haleine par des courses sur les voisins. Car, les brigandages, exercés hors des confins du propre territoire, n'avoient chez eux rien de honteux, & passoient au contraire pour un moyen utile & honorable d'occuper la jeunesse & de bannir l'indolence & l'inaction.

3.°

Goût des Germains pour l'oisiveté, dès qu'ils ne faisoient point la guerre.

Cette fière nation ne connoissoit point d'autre emploi que la guerre & les armes. La chasse même ne la touchoit que médiocrement. Pour ce qui est de l'agriculture, c'étoit à leur jugement une profession ignoble, & dont la nécessité seule faisoit tout le prix. Ils regardoient comme une honte d'acheter par leurs sueurs ce qu'ils pouvoient acquérir par leur sang. Ainsi, lorsqu'ils n'avoient point de guerre, ils tomboient dans une oisiveté totale. Boire, manger, dormir, faisoit toute leur occupation. Les soins nécessaires du ménage étoient abandonnés aux femmes, aux vieillards, & à tout ce qu'il y avoit de plus foible dans la maison. Les plus vaillans hommes & les plus robustes ne trouvoient digne d'eux que de n'avoir rien à faire. Bizarrerie singulière, dit Tacite, dans le caractère de ces peuples ennemis du repos, & amateurs de la fainéantise.

4.°

Cérémonie d'armer chaque jeune homme pour la première fois chez les Germains.

Dans la paix la plus profonde, ils ne quittoient point les armes. Affaires publiques, affaires particulières, ils les traitoient toujours armés. La première fois que l'on armoit un jeune homme, c'étoit en cérémonie & par les suffrages de tout le canton. Dans une assemblée générale, quelqu'un des chefs, ou le pere, ou un proche parent le présentoit, & du consentement des assistans, ils lui donnoient le bouclier & la lance. Cette cérémonie répondoit chez eux à ce que pratiquoient les Romains pour la robe virile; elle étoit le premier degré par lequel un jeune homme entroit dans la carrière de l'honneur.

Jusques-là, il appartenoit à sa famille; alors, il devenoit membre de l'État.

5.°

Cortege nombreux de jeunesse autour de chacun des Grands.

Ceux qu'une ancienne noblesse, ou les grands services de leurs peres, rendoient plus recommandables, tenoient tout d'un coup dès leurs premières années le rang de chefs & de Princes, dans le canton où ils étoient nés. Les autres jeunes gens s'attachoient à quelque brave & illustre guerrier, & lui formoient un cortege. Il n'y avoit nul déshonneur à se mettre ainsi à la suite d'un Grand, & à faire en quelque façon partie de sa maison. Ce cortege étoit une troupe militaire, où l'on distinguoit les grades, qui étoient assignés par le chef, selon l'estime qu'il faisoit de chacun; puissant motif d'émulation pour cette jeunesse, tandis que les différens chefs de bandes se disputoient entr'eux à qui auroient le cortege le plus leste & le plus nombreux. C'étoit-là leur gloire, c'étoit-là leur force. Rien de plus ambitionné parmi eux, que de se voir environnés d'une jeunesse brillante, qui leur servoit d'illustration dans la paix & d'appui dans la guerre. L'éclat qui leur en revenoit, se répandoit jusques chez les nations voisines, de la part desquelles il leur attiroit des ambassades, des présens, & suffisoit quelquefois, par la seule terreur dont il frappoit tous les environs, pour terminer des guerres à leur avantage.

Cette brave jeunesse avoit en effet de quoi faire redouter celui qui la commandoit; car, dans les combats, s'il étoit honteux au chef de se laisser vaincre en valeur par ses ennemis, il étoit pareillement honteux à ceux qui composoient son cortege de ne pas égaler sa valeur; sur-tout, se retirer vivant d'une action où le chef eût laissé la vie, c'étoit un opprobre éternel pour ceux qui s'étoient attachés à lui. Le premier & le principal article de leur engagement les obligeoit à le défendre, à le sauver des dangers, à lui faire honneur de leurs belles actions. Les chefs combattoient pour la victoire, la jeunesse combattoit pour son chef.

Tout ce cortege vivoit aux dépens de celui qu'il servoit, & trouvoit chez lui une table sans délicatesse, mais couverte abondamment. C'étoit déjà des frais considérables; mais, il falloit de plus, qu'il récompensât la bravoure des siens, & qu'il signalât sa magnificence par des dons extraordinaires. Pour cela, la guerre étoit sa principale ressource; il avoit besoin de trouver dans les expéditions continuelles, dans les courses, dans les pillages, de quoi suffire à une si grande dépense. Il y étoit encore aidé par les contributions volontaires des peuples de son canton,

qui lui faisoient des présens de bestiaux & de grains; hommage aussi utile qu'honorable pour celui qui le recevoit. Mais, les dons les plus glorieux & les plus honorables, étoient ceux qui venoient quelquefois de la part des nations voisines, aux chefs d'un mérite distingué, & d'un nom répandu au loin dans la contrée. Ces dons, que leur procuroient l'estime & l'admiration de leur valeur, consistoient en chevaux de bataille, en grandes & belles armures, harnois, hausse-cols. Nous leur avons appris dans ces derniers tems, dit Tacite, à recevoir de l'argent.

6.°

Nulle discipline dans les armées des Germains.

Tout le mérite guerrier des Germains consistoit dans leur bravoure. Il ne falloit chercher parmi eux, ni discipline, ni science militaire, ni armure bien entendue. Quelle pouvoit être la discipline d'une armée, dont les généraux n'avoient le pouvoir d'infliger aucun châtiment? Leur exemple plutôt que l'autorité du commandement les faisoit suivre de leurs soldats. S'ils signaloient leur valeur, s'ils se montroient à la tête des rangs dans le plus fort de la mêlée, l'admiration attiroit l'obéissance. Mais, il ne leur étoit permis ni de punir de mort, ni de mettre dans les chaînes, ou de faire frapper de coups aucun soldat. Les seuls Prêtres avoient ce droit. Encore, ne falloit-il pas qu'ils présentassent les rigueurs dont ils usoient, sous l'idée de supplices, ni qu'ils parussent agir par l'ordre du Général. Cette nation, infiniment jalouse de sa liberté, ne vouloit obéir qu'à ses dieux. Les Prêtres, pour punir un coupable, s'autorisoient d'une prétendue inspiration divine, & prétextoient les ordres du dieu qui préside à la guerre & aux combats.

La méthode, suivant laquelle ils formoient les différens corps, dont étoient composées leurs armées, fournissoit à leur valeur naturelle de puissans encouragemens; mais, nous doutons qu'elle fût favorable à leur discipline. Ils n'étoient point commandés par des officiers généraux, qui distribuassent les soldats selon les besoins du service. Tous ceux d'une même famille, d'une même parenté, s'assembloient en compagnies, en escadrons, en bataillons; leurs femmes & leurs enfans les accompagnoient à la guerre. Les cris des unes, les pleurs des autres, entendus des combattans, les soutenoient dans les périls. C'étoient-là pour eux les témoins les plus respectables, les panégyristes les plus flatteurs. Ils alloient présenter à leurs épouses, à leurs meres, les blessures qu'ils avoient reçues; & celles-ci ne craignoient point de compter ces blessures, de les sucer. Elles leur portoient des rafraîchissemens au

combat. Elles les animoient par leurs exhortations. Souvent on les a vues relever le courage des troupes déjà consternées, & les faire retourner à l'ennemi par des prieres tendres & pressantes, par leur fermeté à se présenter devant les fuyards pour les arrêter, ou par les reproches qu'elles leur faisoient sur la captivité à laquelle elles alloient être exposées, & dont elles leur mettoient l'image sous les yeux.

Tout cela étoit propre à faire de généreux combattans, mais non des soldats biens disciplinés. Ces associations peuvent être regardées comme autant de corps à part, qui partageoient l'intérêt, qui mettoient obstacle au concert. Chaque chef de bande avoit une autorité inhérente à sa personne, & qui ne tiroit point sa source de celle du commandant général. Assemblage fortuit, dont les pièces composoient chacune un tout.

7.°

Nulle science militaire chez les Germains.

Nous avons dit que les Germains n'avoient nulle science militaire. Cette science dépend de réflexions si profondes, & dû concours d'un si grand nombre d'arts, que les barbares n'en furent jamais capables.

8.°

Armure simple & légere des Germains.

Pour ce qui est de leur armure, elle étoit très-simple. Peu d'entr'eux avoient des épées, ou de longues piques. Ils ne se servoient communément que de javelines, dont le nom Germanique *framea* a passé dans la langue Latine. Le fer en étoit court & étroit; & elles avoient deux usages; ils les lançoient au loin, & ils les employoient aussi à combattre de près. La cavalerie n'avoit point d'autre arme offensive. Les fantassins y joignoient des traits, qu'ils poussoient avec roideur à une distance prodigieuse. En fait d'armes défensives, ils connoissoient presque uniquement le bouclier. L'usage du casque & de la cuirasse étoit très-rare parmi eux. Ils combattoient la plûpart à demi-nus, ou couverts seulement d'une légere casaque. Leurs enseignes étoient des images de bêtes, consacrées dans leurs bois, d'où ils les tiroient pour aller au combat.

9.°

Chevaux & cavalerie des Germains.

Leurs chevaux n'avoient rien de remarquable ni pour la beauté ni pour la vîtesse; mais, ils supportoient parfaitement la fatigue, à laquelle on les accoûtumoit par un continuel exercice. On ne les dressoit point au manege. Les Germains ne sçavoient que les pousser en avant, ou leur faire prendre un tour à droite, de façon que se suivant tous les uns les autres, ils se rangeoient en cer-

cle. Ils les montoient à cru, & jugeoient l'usage des selles si mou, si lâche, si honteux, qu'ils méprisoient souverainement les cavaliers qui s'en servoient, & ne craignoient point de les attaquer, quelque supérieurs en nombre qu'ils les trouvassent. Dans les combats, ils mettoient souvent pied à terre, s'éloignant de leurs chevaux, qu'ils avoient habitués à demeurer en place, & venant les rejoindre lorsque le besoin le demandoit. Cette manière de se battre n'étoit pas sçavante. En général l'infanterie faisoit la principale force de leurs armées. C'est pourquoi, ils mêloient des gens de pied parmi leur cavalerie; pratique mentionnée & louée par César.

10.°

Du chant des Germains en allant au combat.

En allant au combat, les Germains échauffoient leur courage par des chansons, qui contenoient les éloges de leurs anciens héros, & des exhortations à les imiter. Ce chant étoit en même tems pour eux un présage du succès de la bataille. Car, selon la grandeur & la nature du son qui résultoit du mêlange de leurs voix, ils concevoient des craintes, ou d'heureuses espérances. On croira aisément qu'ils n'y mettoient pas beaucoup d'harmonie. Un son rude, un murmure rauque, grossi encore & enflé par la répercussion de leurs boucliers, qu'ils plaçoient à ce dessein devant leurs bouches, voilà ce qui charmoit leurs oreilles, & leur annonçoit la victoire.

11.°

Façon de se battre des Germains.

Quelque braves que fussent les Germains, ils ne se piquoient point de garder leurs rangs, ni de se tenir fermes dans leurs postes. Reculer, pourvu qu'ils revinssent à la charge, ce n'étoit pas chez eux une honte, mais un acte d'intelligence & d'habileté. Il ne falloit pourtant pas laisser son bouclier au pouvoir de l'ennemi; c'étoit pour eux, aussi bien que parmi toutes les nations anciennes, la plus grande des infamies. Ceux, à qui il étoit arrivé un pareil déshonneur, ne pouvoient plus être admis, ni aux cérémonies de religion, ni à aucune assemblée, & plusieurs en ce cas ont mis fin à leur ignominie par une mort volontaire.

Tels étoient les Germains en tout ce qui regardoit la guerre, & c'est par cet endroit que nous avons commencé leur tableau, parce que la guerre étoit leur passion, leur état, & le trait le plus marqué de leur caractère.

12.°

Dieux des Germains. Ils ne bâtissoient point de temples.

La religion des Germains étoit bien grossière & bien in-

forme. Ils n'en avoient même presque aucune, selon César, & ils ne connoissoient d'autres dieux que ceux qu'ils voyoient, le Soleil, le feu, la Lune, sans leur offrir des sacrifices, sans prêtres qui leur fussent consacrés. Il paroît que César n'étoit pas exactement informé sur ce point; & ce qui l'a peut-être induit en erreur, c'est que réellement les Germains n'avoient point de temples. Persuadés, comme les Perses, que c'est avilir la majesté divine que de la renfermer dans l'enceinte d'un édifice & sous un toit, ou de lui donner une figure humaine, ils exerçoient leurs cérémonies de religion dans le plus épais de leurs forêts. Le silence & l'ombre des bois leur formoient des sanctuaires, qui les pénétroient d'une religieuse frayeur, & où leur respect étoit d'autant plus grand, que leurs yeux n'étoient frappés d'aucun objet visible.

Mais, outre les divinités nommées par César, & qui sont des êtres subsistans dans la nature, les Germains, au rapport de Tacite, adoroient encore de prétendus Dieux qu'ils ne voyoient pas, tels que Mercure & Mars, & des héros divinisés, comme Hercule. Isis même, déesse Egyptienne, étoit honorée par les Sueves, sans qu'on puisse assigner comment ce culte étranger s'étoit étendu si loin de son païs natal. Seulement il paroissoit qu'il leur étoit venu de dehors, par la forme de vaisseau qu'ils donnoient à la représentation de cette divinité.

Mercure étoit le plus grand de leurs dieux, & ils lui immoloient en certains jours des victimes humaines. Ils n'offroient à Mars & à Hercule que le sang des animaux. Ce dernier étoit chez eux ainsi que chez les Grecs & les Romains, le dieu de la bravoure; & lorsqu'ils alloient au combat, ils chantoient ses louanges, comme du plus vaillant de tous les héros.

13.°

Différens genres de divination chez les Germains.

Leurs Auspices.

Il n'y avoit point de nation plus prévenue en faveur du sort & des augures, que les Germains. Leur manière de consulter le sort étoit très-simple. On coupoit en plusieurs morceaux une baguette d'arbre fruitier; après les avoir distingués par certaines marques, on les jettoit pêle-mêle sur une étoffe blanche. Alors, le Prêtre de la cité, s'il s'agissoit d'affaires publiques, le pere de famille, s'il étoit question d'intérêts particuliers, ayant fait une priere aux dieux, & regardant le ciel, levoit trois fois chaque morceau l'un après l'autre; & suivant l'ordre où s'étoient présentées les différentes marques, il en donnoit explication. Quand elle n'étoit

pas favorable, de tout le jour on n'interrogeoit plus le sort touchant la même affaire. Si la réponse étoit conforme à leurs désirs, pour plus grande sûreté, ils vouloient qu'elle fût confirmée par les auspices. Ils étoient, comme les anciens Romains, dans l'usage de consulter le chant, le cri, le vol des oiseaux.

Mais, ils avoient une espèce de divination qui leur étoit propre, & qu'ils tiroient de leurs chevaux. On faisoit paître dans les bois sacrés, & on nourrissoit aux dépens du public, des chevaux blancs, que l'on n'assujettissoit à aucun travail qui eût pour objet le service des hommes. Lorsqu'il s'agissoit de consulter par eux les ordres de la divinité, on les atteloit à un char sacré; &, dans leur marche, le Prêtre avec le Roi, ou chef du canton, les accompagnoit & observoit les frémissemens & les hennissemens de ces animaux, comme autant de signes des volontés du ciel. C'étoit-là de tous les auspices le plus respecté, le plus autorisé par la crédulité du peuple & des grands. Les Prêtres ne se donnoient que pour les ministres des dieux; au lieu que les chevaux passoient pour en être les confidens & admis à leurs secrets. On seroit étonné d'une superstition aussi absurde & aussi honteuse pour l'humanité, si les nations les plus policées ne fournissoient un grand nombre de pareils exemples.

Les Germains pratiquoient une autre manière de deviner l'évènement des guerres importantes. Ils tâchoient de faire quelque prisonnier sur l'ennemi, & ils l'obligeoient ensuite de combattre contre quelqu'un des leurs, armés l'un & l'autre à la mode du païs de chacun. Le succès du combat singulier étoit regardé comme un présage du sort général de la guerre. C'est vraisemblablement à cette idée, pareillement accréditée chez les Gaulois, que l'on doit attribuer les combats dans lesquels T. Manlius & M. Valérius se signalerent, & acquirent l'un le surnom de Torquatus, l'autre celui de Corvus.

14.°

Prétendues prophétesses des Germains.

Le dernier trait que fournit Tacite de la superstition des Germains, c'est l'opinion où ils étoient, que les femmes avoient quelque chose de sacré, de divin, de propre à les rendre les interprêtes des dieux. Toujours quelque prétendue prophétesse avoit leur confiance, & si par un heureux hazard l'évènement se trouvoit conforme à ses réponses, ils passoient jusqu'à l'honorer comme déesse; & cela, par persuasion, & non à la façon des Romains, qui rendoient les honneurs divins à leurs Empereurs, pendant qu'ils les sçavoient très bien de purs hommes, & souvent les plus méchans des hommes.

Tacite nous en fait connoître une particulièrement, qui avoit fait ce manege de son tems même, & dans les guerres de Civilis contre les Romains. Elle se nommoit Véléda, & étoit vierge, & souveraine d'un grand païs parmi les Bructères. Elle jouoit habilement son personnage, habitant une haute tour, & ne se laissant pas facilement aborder, afin de se rendre plus respectable. Les consultans ne lui présentoient pas eux-mêmes leurs requêtes. C'étoit un de ses parens, qui servoit d'entremetteur, recevant les demandes de ceux qui étoient curieux d'apprendre l'avenir, & leur rendant la réponse de la Prophétesse.

15.°

Tradition de l'immortalité de l'ame chez les Germains.

Nous ne devons pas omettre que la tradition de l'immortalité de l'ame s'étoit conservée parmi cette nation alors si barbare; & qu'ils croyoient passer en mourant, de cette vie à une autre meilleure.

16.°

Gouvernement des Germains.

Leurs Rois, leurs Généraux.

Nous passons à l'article du gouvernement, qui se ressentoit beaucoup du goût dominant qu'avoit la nation pour la liberté & l'indépendance. Tout étoit électif. Ils se choisissent des Rois, dit Tacite, entre les plus nobles, & des Généraux entre les plus vaillans; ce que nous pouvons ainsi expliquer & suppléer par César. Un peuple composé de plusieurs cantons, n'avoit point de chef commun en tems de paix. Les cantons différens étoient régis par leurs Magistrats, qui sont probablement ceux que Tacite appelle Rois. En guerre, ils se concertoient & se donnoient un Général pour commander toutes leurs forces réunies.

Nous avons vu que l'autorité de ces Généraux étoit bien restreinte dans les armées. Celle des Rois ou premiers Magistrats ne l'étoit pas moins dans l'ordre civil. Tout cédoit à la pluralité des suffrages. Un conseil, composé des principaux citoyens, régloit les affaires de moindre conséquence; celles qui passoient pour graves, étoient portées à l'assemblée de tout le peuple.

17.°

Assemblées des Germains, où se décidoient les grandes affaires.

Les assemblées générales étoient fixées, & à moins qu'il ne survînt quelque besoin subit & imprévu, elles se tenoient aux nouvelles & pleines Lunes, que la superstition faisoit regarder comme les tems les plus heureux. C'étoit peut-être par une suite de cette vénération pour la Lune, que les Germains, aussi-bien que les Gaulois, comptoient par nuits & non par jours, comme si la nuit eût

été la principale partie de la révolution des vingt-quatre heures. Peut-être aussi cet usage, pratiqué encore par d'autres nations, & spécialement par les Hébreux, avoit-il une source plus respectable, & procédoit-il originairement de l'ordre même de la création, suivant lequel, ainsi que nous l'apprenons de l'Écriture Sainte, la nuit à précédé le jour ?

L'assemblée étoit long-tems à se former. Ennemis de toute contrainte, & peut-être lents par caractère, les Germains ne sçavoient ce que c'étoit que de se trouver exactement au rendez-vous. Il se passoit des deux & trois jours à attendre les traîneurs. Lorsque la multitude se jugeoit elle-même assez nombreuse, tous prenoient place, armés selon leur coûtume; & les Prêtres, qui jouissoient encore ici de la puissance coactive, faisoient faire silence. Alors, le Roi ou chef du canton, ou bien quelqu'un de ceux que signaloient sa naissance, son âge, sa bravoure, son éloquencé, prenoit la parole, non pour donner la loi, mais pour inspirer le conseil qu'il jugeoit le meilleur. Si son avis ne plaisoit pas, l'assemblée le réjettoit par un murmure d'improbation. S'il étoit goûté, tous agitoient & remuoient leurs javelines. Applaudir avec les armes, c'étoit chez cette nation guerrière la façon la plus flatteuse de témoigner la satisfaction qu'elle avoit de l'orateur.

Il appartenoit à ces mêmes assemblées générales de nommer les chefs destinés à rendre la justice dans chaque canton & dans les villages qui en dépendoient. Chacun de ces chefs avoit cent assesseurs, choisis parmi le peuple. Ils formoient le conseil & jugeoient conjointement avec le chef.

18.°

Jugemens & peines des crimes.

A ce tribunal suprême se jugeoient aussi les affaires criminelles. Selon la nature des crimes, les peines étoient différentes. Ils pendoient à des arbres les traîtres à la patrie & les déserteurs. Les lâches, & ceux qui avoient fui dans les combats; ceux qui s'étoient déshonorés par l'impudicité, étoient noyés sous la claie dans des mares bourbeuses. Les Germains vouloient faire éclater la vengeance des forfaits; les actions honteuses leur paroissoient dignes d'être ensevelies sous les eaux.

Les crimes, qui n'attaquoient que les particuliers, n'étoient pas traités à beaucoup près avec tant de rigueur. Le coupable, même dans le cas de meurtre, en étoit quitte pour un certain nombre de chevaux ou de bestiaux, qui varioit selon la grandeur de l'offense, & qui se partageoit entre le Roi & la cité d'une part, & de l'autre, l'offensé, ou ceux qui poursuivoient la vengeance de sa mort. Cette excessive indulgen-

ce se retrouve encore dans les loix des Francs, des Bourguignons, & autres peuples Germaniques, qui se sont établis dans les Gaules; avec cette différence, que l'argent étant alors devenu plus commun chez ces nations, les amendes pour cause de mutilation, ou même d'homicide, sont taxées à une certaine quantité de pièces de monnoies.

Il nous reste à parler de ce qui regarde le genre de vie des Germains dans le particulier, leurs possessions, leurs usages domestiques, leurs amusemens & leurs spectacles. Nous trouverons sur tous ces points, leurs mœurs bien barbares, & telles que la nature simple & brute peut les établir parmi des hommes, gouvernés par les impressions des sens, & renfermés dans le cercle étroit des objets qui les environnent.

19.°

Négligence des Germains à cultiver la terre. Nul champ possédé en propriété parmi eux. Leur culture annuelle.

Les Germains habitoient un païs assez fertile, si ce n'est pour les productions qui demandent de la chaleur; & néanmoins toute la Germanie, aujourd'hui si peuplée, étoit alors couverte de bois & de grands lacs. La forêt Hercynie, tant célébrée chez les Anciens, avoit en largeur, selon César, neuf journées de chemin; car, les Germains ne sçavoient pas compter autrement les distances, & ils ignoroient les mesures itinéraires. Sa longueur étoit immense; elle s'étendoit au travers de la Germanie, depuis le Rhin jusqu'à la Vistule, & cela en faisant divers contours; en sorte qu'après soixante jours de marche on n'avoit pas pu en trouver l'extrêmité.

Les habitans laissoient ainsi en friche une terre qui ne demandoit qu'à les enrichir. Seulement, la nécessité les contraignoit d'en cultiver quelque portion, pour avoir du bled. C'étoit-là l'unique tribut qu'ils exigeassent de la terre; point de jardins, point de fruits, aucun soin des prairies. Ils ignoroient jusqu'au nom de l'automne, bien loin d'en connoître les dons. L'hiver, le printems & l'été faisoient le partage de leur année. Ils ne s'attachoient pas même assez à la portion de terre qu'ils cultivoient, pour être curieux d'en avoir la propriété. Un champ, labouré par eux une année, étoit ensuite abondonné au premier occupant, sauf à en aller labourer un autre, lorsque la diminution de leurs provisions les avertiroit du besoin.

Cette pratique n'étoit pas une simple coûtume introduite par les mœurs. C'étoit une loi, à l'observation de laquelle les magistrats tenoient la main. Ils la fondoient sur différentes raisons, qui partoient toutes de

l'amour de la guerre, & de la vue des avantages que procuroit une vie simple & pauvre. Ils disoient que s'ils permettoient à leurs citoyens de posséder des héritages, ils craignoient que le goût de l'agriculture n'émoussât celui des armes; que l'on ne souhaitât d'étendre ses possessions, ce qui ouvriroit la porte aux injustices des puissans contre les foibles; que l'on ne s'accoûtumât à bâtir avec plus de soin, & plus d'attention aux commodités; que l'amour de l'argent, source de factions & de querelles, ne trouvât entrée dans les cœurs. Enfin, ils alléguoient l'avantage de contenir plus aisément le commun du peuple, qui ne pouvoit manquer d'être content de son sort, en le voyant égal à celui des plus puissans. Cette façon de penser, quoique condamnée par l'exemple de toutes les nations policées, n'est peut-être pas digne du mépris que nous en faisons. Au moins ne peut-on pas disconvenir qu'elle ne soit très-propre à contenir la fierté des courages, la haine de la tyrannie, & le zele de la liberté.

20.°

Nulle estime de l'or ni de l'argent chez les Germains. Ambre.

Leurs bestiaux, petits, maigres, sans beauté, mais en grand nombre, faisoient toute leur richesse; ou ils n'avoient point d'or ni d'argent; ou ils n'en faisoient aucun cas. Tacite assure que si l'on voyoit chez eux quelque pièce d'argenterie, qui leur eût été donnée en présent dans une ambassade, ou envoyée par quelque Prince étranger, ils n'en tenoient pas plus de compte que de la vaisselle de terre dont ils usoient communément. Néanmoins, ceux qui habitoient dans le voisinage des Romains, estimoient l'or & l'argent pour la facilité du commerce. C'étoit si bien cet objet seul qui donnoit dans leur esprit du prix à ces métaux, qu'ils préféroient la monnoie d'argent, parce qu'elle étoit d'un usage plus commode, pour des peuples qui n'avoient à vendre & à acheter, que des choses de peu de conséquence. Dans l'intérieur de la Germanie, le commerce se faisoit selon toute la simplicité des anciens tems, par l'échange des marchandises.

Ceux qui habitoient les côtes de la mer Baltique, vers le Vistule, [Tacite les nomme Estyens] recevoient de la mer un don précieux, qui, en d'autres mains, auroit pu devenir une source de richesses. Nous parlons de l'ambre, que les Romains estimoient beaucoup. La mer en jette des molécules sur les côtes, & les Estyens n'avoient que la peine de le ramasser. Ils l'appelloient à cause de sa transparence, *glessum*, qui en leur langue signifioit verre. Ils l'avoient négligé long-tems comme un excrément de la mer. Le luxe des Romains leur apprit à en faire cas. Le voyant

recherché, les barbares le recueillirent avec plus de soin, mais ils l'apportoient tout brut & sans aucune préparation; & ils étoient étonnés du prix qu'on leur en donnoit.

Du tems de Tacite, on ne connoissoit point la nature de l'ambre. Il a cru que c'étoit une espèce de gomme ou de résine, qui couloit des arbres dans la mer, & qui s'y condensoit. Nos naturalistes modernes ont reconnu que c'est une substance bitumineuse, qui se forme dans les veines de la terre, d'où elle passe dans la mer, & s'y durcit. On en trouve de fossile, non seulement en Prusse, mais en Provence, en Italie & en Sicile.

21.°

Nourriture simple des Germains. Leur foible pour le vin.

Le bled, comme nous l'avons dit, fournissoit aux Germains une partie de leur nourriture; du reste, ils vivoient de lait, de fromage, de la chair de leurs bestiaux, & de celle du gibier qu'ils tuoient. Sans aprêts, sans délicatesse, sans connoissance des assaisonnemens ni des ragoûts, ils ne mangeoient que pour chasser la faim. La biere étoit leur boisson ordinaire; & Tacite n'attribue l'usage du vin, qu'à ceux qui, voisins du Rhin, étoient à portée d'en acheter commodément; mais, il observe en même tems le foible prodigieux de la nation pour cette liqueur. Si on flatte ce penchant, dit-il, si on leur fournit autant de vin qu'ils en souhaitent, ces peuples si difficiles à vaincre par les armes, ne tiendront pas contre les vices, & seront facilement subjugués. Les Sueves, qui occupoient une grande partie de la Germamie, avoient connu ce danger; & pour le prévenir, pour ne point être amollis par une boisson enchanteresse, ils fermoient du tems de César, l'entrée de leur païs au vin, & ne souffroient point que l'on y en apportât.

22.°

Partage de la journée chez les Germains. Leurs festins, où ils traitoient les affaires les plus sérieuses.

Dans la façon dont les Germains passoient leur journée, il ne faut chercher aucune des occupations que nous voyons usitées parmi nous. On ne connoissoit chez eux ni sçavans, ni artisans, ni gens de robe, de finance ou de pratique. Ils dormoient volontiers jusqu'au jour. Après le sommeil, ils prennoient le bain, le plus souvent d'eau chaude, au tems de Tacite; mollesse, qui leur avoit été sans doute amenée par le commerce avec les Romains, & qui dégénéroit de l'ancienne dureté Germanique. Car, comme le témoigne César, leur coûtume, dans les tems reculés, étoit de se baigner dans les rivières. Personne n'ignore l'usage qu'ils pratiquoient de plonger dans le

Rhin, leurs enfans nouvellement nés.

Au sortir du bain, ils prenoient une nourriture simple & grossière, telle que nous l'avons décrite. Ensuite, ils sortoient, soit pour affaire, soit plus communément pour se rendre à quelque repas. Là, on buvoit avec excès. Personne ne se faisoit une honte de boire le jour & la nuit. L'intempérance produisoit souvent des querelles, qui n'aboutissoient pas à de simples paroles. Violens & toujours armés, ils en venoient aisément aux mains. Les blessures, les meurtres, terminoient fréquemment les festins, qui avoient commencé par le divertissement & par la joie.

Ils traitoient dans ces repas les affaires les plus sérieuses ; réconciliation entre ennemis, mariages, élections de leurs Princes, ce qui regardoit la paix & la guerre. Nul lieu ne leur paroissoit mieux convenir que la table, soit pour faire ouvrir les cœurs avec franchise, soit pour échauffer les esprits, & les élever à de grandes & nobles idées. Simples & ingénus par caractère, ignorant la duplicité & la feinte, ils étoient encore excités par la gaieté & par la chaleur du repas, à montrer tout ce qu'ils avoient dans l'ame. On se rassembloit le lendemain, & sûrs de sçavoir ce que chacun pensoit, ils remanioient de sang froid tout ce qui avoit été dit la veille. Par-là ils comptoient faire chaque chose en son tems, délibérant lorsqu'ils étoient incapables de feindre, & se décidant, lorsqu'ils n'étoient plus en danger de se tromper.

23.°

Exercice de l'hospitalité chez les Germains.

Nul peuple n'a jamais porté plus loin les droits & l'exercice de l'hospitalité. Refuser sa maison & sa table à qui que ce fût d'entre les mortels, c'étoit parmi les Germains un crime & une espèce d'impiété. Tout homme étoit bien venu chez eux, & traité le mieux qu'il fût possible, selon la faculté de chacun. Lorsqu'elles se trouvoient épuisées, le maître du logis menoit son hôte à la maison la plus voisine ; & tous deux, sans aucune invitation préalable, ils étoient reçus avec une franchise pareille. Connu ou inconnu, ces peuples n'y mettoient, quant aux devoirs de l'hospitalité, aucune différence.

Lorsque l'étranger s'en alloit, s'il demandoit quelque chose qui lui eût plu, c'étoit l'usage de l'en gratifier ; eux-mêmes réciproquement, ils lui demandoient avec la même simplicité ce qui pouvoit leur convenir dans son équipage. Ce commerce réciproque de présens leur étoit agréable, sans que les sentimens du cœur y entrassent pour rien. Ils n'exigeoient point de reconnoissance pour ce qu'ils avoient donné, & ne se tenoient

point obligés pour ce qu'ils avoient reçu.

24.°

Habitations des Germains.

La Germanie, aujourd'hui remplie d'un si grand nombre de belles villes, n'en avoit aucune dans les tems dont nous parlons. Ce n'est pas que les Germains imitassent absolument le Scythe vagabond, dont la demeure ambulante ne consistoit que dans le chariot, sur lequel il transportoit sa famille d'un lieu à un autre. Ils avoient des maisons, dont l'assemblage formoit des bourgades. Mais, il ne faut pas concevoir ces bourgades comme composées d'édifices contigus. Chaque maison étoit isolée, & faisoit un tout. Un particulier l'établissoit dans l'endroit qui lui avoit plu, selon que l'attiroit le voisinage d'un bois, d'une fontaine, d'un champ labourable. Là il se construisoit un logement, sans y faire entrer ni pierres, ni tuiles; il n'y employoit que des pièces de bois coupées grossièrement, sans aucune attention à l'agrément ni à la commodité. Seulement quelques endroits étoient enduits d'une terre, dit Tacite, si propre & si brillante, qu'elle imitoit les couleurs de la peinture. Seroit-ce une terre cuite, qui eût ressemblé à notre fayance? Les Germains avoient aussi coûtume de creuser des antres souterreins, qu'ils recouvroient d'une grande quantité de fumier. C'étoit pour eux des asyles contre la rigueur du froid, & en même tems des magasins où ils mettoient leurs grains en sûreté, en cas d'incursion des ennemis.

On voit par-là que les Germains n'avoient aucun lien qui les attachât fortement à un séjour certain & déterminé. Nul champ en propriété, des maisons informes, & qui méritoient mieux le nom de cabanes, aucune autre possession que leurs bestiaux, tout cela les mettoit dans le cas de ne tenir proprement à rien. Aussi, non seulement les particuliers & les familles, mais les peuples entiers se transplantoient avec autant de facilité, qu'un bourgeois de Paris déménage d'une rue à l'autre. C'est ce qui fait qu'il n'est pas aisé d'assigner les limites des différens peuples Germaniques. Elles varioient continuellement.

25.°

Habits des Germains

Dans leurs habillemens, les Germains étoient aussi simples que dans tout le reste. Presque à demi-nus, ils se couvroient uniquement d'une espèce de casaque, qu'ils attachoient pardevant avec une agraffe, ou quelquefois même avec une épine; & en cet équipage, ils passoient les jours entiers auprès du feu. Les plus riches y apportoient un peu plus de façon. Ils avoient des habits tels à peu près que sont encore aujourd'hui les nôtres, c'est-à-dire, appliqués sur le corps, &

& en exprimant toute la forme. Ils se servoient aussi de pellisses & de fourrures précieuses, sur tout ceux qui habitoient le cœur du païs & les contrées septentrionales; & ils y ajoûtoient des ornemens, empruntés des gros poissons que leur fournissoient les mers Germanique & Baltique.

L'habit des femmes n'étoit point différent de celui des hommes, si ce n'est qu'elles y employoient plus communément le lin, décoré & relevé par des bandes de pourpre. Elles ne connoissoient point l'usage des manches. Elles portoient les bras nus, & la gorge découverte. Pratique peu conforme à la modestie & à la vertu, dont elles faisoient d'ailleurs profession.

26.°

Mariages des Germains. Chasteté de leurs femmes.

Les mariages étoient chastes parmi les Germains; & c'est en ce qui concerne cette matière, que leurs mœurs ont paru à Tacite plus dignes de louange. La polygamie étoit inconnue chez eux, si ce n'est par rapport à quèlques Princes, dont l'alliance étoit recherchée avec empressement & par honneur. Le mari dotoit sa femme; mais, les présens qu'il lui faisoit, ne tendoient ni aux délices, ni à la parure, ni au luxe. C'étoient un attelage de bœufs, un cheval avec sa bride & son mords, un bouclier, une lance & une épée. Réciproquement elle apportoit à son mari quelque pièce d'armure. Voilà ce qui formoit entre les époux le lien le plus étroit & le plus sacré. Ni les auspices, ni le dieu de l'Hymen, ni les cérémonies des sacrifices, n'étoient en plus grande vénération chez les Romains.

La nature des présens qu'offroit le mari, contenoit une importante leçon pour la femme. Ils lui annonçoient qu'elle ne devoit point se croire dispensée par son sexe, ni de s'élever à des sentimens de courage, ni de s'exposer au hazard; qu'en paix, en guerre, elle auroit le même sort que son époux, & devoit montrer la même audace; qu'il s'agissoit pour elle de partager avec lui les fatigues & les dangers, & de s'attacher à lui à la vie & à la mort. Aussi ces précieux symboles étoient-ils conservés religieusement par la femme, afin qu'un jour ses belles-filles les reçussent des fils qu'elle pourroit élever, & les transmissent ensuite sous les mêmes conditions à ses descendans.

27.°

Punition de l'adultère chez les Germains.

La conduite des femmes Germaines dans le mariage, répondoit à des engagemens si sévères & si généreux. Comme elles étoient éloignées de toute occasion de se corrompre, & qu'elles ne connoissoient ni les amorces des spectacles, ni la dissolution des

festins de plaisirs, leur chasteté étoit impénétrable. Les hommes & les femmes ignoroient également l'art de se communiquer leurs sentimens par des lettres furtives, sources de tant de séductions. Si pourtant quelqu'une se déshonoroit par un adultère, la peine suivoit de près le crime, & le mari en étoit lui-même le juge & le vengeur. En présence des deux familles, il coupoit les cheveux de sa femme criminelle; il la dépouilloit, & après l'avoir chassée de sa maison, il la menoit dant toute l'étendue de la bourgade. Nulle rémission, nulle indulgence sur cet article. Ni la beauté, ni la fleur de l'âge, ni les richesses ne pouvoient soustraire à l'ignominie du supplice, celle qui avoit manqué à son honneur, ni lui faire trouver un mari. Car, ajoûte Tacite, avec une gravité bien digne de remarque : *Personne dans ce païs ne traite le vice comme matière à plaisanterie, & un commerce de corruption réciproque n'y passe point pour manières du monde & sçavoir vivre.*

28.°

Unité de Mariage chez les Germains.

La loi de la fidélité conjugale étoit poussée parmi certains peuples de la Germanie, jusqu'à exiger l'unité de mariage. Les filles y prenoient une seule fois pour toujours le titre d'épouses. Elles recevoient un seul mari, comme un seul corps & une seule vie. On prétendoit par-là interdire l'entrée aux désirs téméraires, aux espérances portées au-delà du terme des jours du mari, qui fixoit pour jamais les vœux & l'état de sa femme.

La pratique volontaire de cette coûtume est très-louable. Mais, il peut paroître dur & injuste d'en faire une nécessité, d'autant plus qu'elle n'étoit point égale pour les deux sexes. Les Hérules, au rapport de Procope, en outroient encore la rigueur par une cruauté intolérable. Il falloit que la femme s'étranglât elle-même sur le tombeau de son mari, sous peine de vivre déshonorée & infâme. C'est ainsi que les hommes, & sur-tout les Barbares, ne sçavent ce que c'est que de garder, même dans ce qui est bon, un juste milieu.

29.°

De l'estime & de la considération que les Germains avoient pour les femmes de leur nation.

Il y a eu de tout tems, & il y a encore des peuples qui ne regardent les femmes que comme des esclaves, capables quelquefois de régler l'intérieur d'une maison, & jamais dignes d'entrer dans la discussion des affaires publiques, occupées de bagatelles, ou tout au plus des soins d'un ménage. Elles ne doivent, selon eux, se mêler en aucune manière, ni du gouvernement ni de la politique; & toute leur science se réduit à sçavoir filer & obéir à leurs

époux. Beaucoup de Philosophes ne leur ont pas été plus favorables que ces nations jalouses, qui les tiennent dans une continuelle servitude. Thucydide, Historien aussi austère dans ses mœurs que dans sa manière d'écrire, disoient que les femmes étoient nées pour le repos & la retraite ; que toute leur vertu consistoit à être inconnues, sans s'attirer, ni blâmes, ni louanges, & que la plus vertueuse étoit celle dont on parloit le moins, soit en bien soit en mal ; comme si le mérite & la vertu n'étoient pas communs à tous les états, & comme si la mollesse ou l'indolence, où vivent la plûpart des femmes, n'étoient pas le fruit d'une mauvaise éducation, plutôt qu'un triste privilege de leur sexe. Cependant, à le bien prendre, les égards que les hommes doivent avoir pour les femmes, doivent être par-tout les mêmes. Elles font la plus belle moitié du genre humain, & c'est d'elles principalement que dépend sa durée. Sur ce principe les anciens Germains avoient une considération infinie pour leurs femmes, & ne faisoient acune difficulté de leur confier en beaucoup d'occasions le soin des affaires publiques, les plus importantes ou les plus délicates. M. de Chambort, qui a recueilli dans deux dissertations ce que l'antiquité nous a laissé de plus singulier sur ce sujet, entre dans un grand détail sur l'estime & la considération des Germains pour leurs femmes, & l'établit également sur la valeur & la probité de ces peuples, sur la beauté & les talens des dames Germaines.

Aristote, expliquant les qualités qu'on peut louer dans les femmes, commence par celles du corps, qui sont la beauté & la taille. La beauté consiste dans la juste proportion des parties du corps, & dans cette grace qu'on peut mieux imaginer que définir. Cicéron, qui fournit cette image de la beauté, en distingue de deux sortes, une beauté d'agrément qui convient particulièrement aux femmes ; une beauté de bonne mine & de dignité commune aux deux sexes, & qui dans les personnes du premier rang se nomme majesté. Dans les femmes, on a toujours estimé la beauté, un attribut si nécessaire, qu'on a regardé comme disgraciées, celles qui en étoient entièrement dépourvues ; & la première, souvent l'unique question qu'on a faite à leur sujet, c'est de demander si elles sont belles. Les Anciens n'ont pas oublié cet article, lorsqu'ils ont eu occasion de parler des femmes Germaines. Diodore de Sicile, parlant des peuples qui habitoient au-delà & en-deçà du Rhin, dit qu'ils avoient des femmes d'une grande beauté ; & Athénée nous apprend qu'entre tous les Barbares, les Celtes, c'est ainsi qu'il nomme les Germains, avoient les plus belles femmes. Comme les anciens

Germains, ſuivant Tacite; étoient originaires & toujours reſtés maîtres de leur païs, ſans aucun mélange de nations étrangères, ils s'étoient alliés entre eux, & ſe trouvoient par-là preſque tous ſemblables pour la figure extérieure; & quelque différence que la nature ait miſe entre chaque perſonne, les femmes Germaines avoient généralement une ſorte de beauté qui les faiſoit aiſément reconnoître.

Voici le portrait qu'en fait M. de Chambort, ſur l'autorité des Anciens. Les Germaines avoient communément les cheveux blonds, longs, épais, & en grande quantité, les yeux bleus, de grands traits, ſouvents réguliers, un beau teint, la peau fort blanche, une fraîcheur & un embonpoint, qui ſont la marque d'une bonne nourriture & d'une parfaite ſanté, la taille grande, aiſée & bien proportionnée, un port, une contenance nobles; un grand air, quelque choſe même de fier, de vigoureux & de mâle; le tout accompagné d'une modeſtie & d'une pudeur capables de relever les moindres attraits.

L'Auteur ne prétend pas adjuger aux blondes tout le prix de la beauté; mais, il rapporte en faveur des Germaines, que les anciens Poëtes peignant leurs déeſſes & leurs héroïnes, s'accordent preſque tous à les faire blondes, blanches & de belle taille; le blanc & le blond s'uniſſent tendrement, & forment, ſelon lui, le mélange de couleurs que Cicéron dit être eſſentiel à la beauté. A l'autorité des Poëtes, il joint celle des Romans, qui n'en n'eſt pas fort éloignée. Il fait voir que depuis Héliodore juſqu'à M. de Segrais, leurs principales Héroïnes, Chariclée même quoiqu'Éthiopienne, ſont toujours blondes.

La beauté eſt ſouvent une ſource de guerres & de querelles; & ſi les dames Germaines n'en avoient point cauſé, on douteroit peut-être qu'elles fuſſent auſſi belles que l'Auteur les repréſente, mais cet avantage ne leur a pas manqué. Souvent leur mariage étoit le fruit d'une bataille gagnée; & dans la foule d'exemples qu'il en donne, il ſuffit d'indiquer celui de la fille de Ségeſte, prince des Cattes, enlevée par Arminius, Prince des Chéruſques, dont les ſuites ſont rapportées dans Tacite.

Cauſer de la ſurpriſe, inſpirer en même tems du reſpect & de l'amour, eſt encore un appanage de la véritable beauté. Or, ſoit que les Germaines deviſſent captives dans les guerres, où elles accompagnoient preſque toujours leurs maris, ſoit qu'on les reçût en ôtages pour les traités de paix; elles jettoient d'abord ceux qui les voyoient, dans une admiration qui étoit ſouvent fatale. Jamais, il ne parut dans Rome de beauté plus parfaite, que Biſſula, jeune Germaine, dont Auſone a chanté les graces. Mais, ſi

l'effet le plus vif de la beauté eſt de cauſer une extrême jalouſie, les Germaines pouvoient ſe glorifier d'en avoir donné aux Romaines, qui, ſuivant Ovide, Properce & Martial, épuiſoient tous les artifices de leurs toilettes, pour paroître auſſi belles que les captives de cette nation.

A beaucoup d'agrémens, les Germaines joignoient beaucoup de modeſtie. Leurs ajuſtemens étoient très-ſimples ; leurs cheveux quelquefois retrouſſés & noués au-deſſus de la tête, en retomboient ſur leurs épaules; d'autres fois, ils flottoient négligemment épars. Une chemiſe de lin ſans manche, & qui deſcendoit juſqu'au gras des jambes, une robe faite de peaux de divers animaux en forme de ſaye, c'étoit-là toute leur parure.

L'application des femmes Germaines aux devoirs domeſtiques, étoit un autre motif de l'eſtime & de la conſidération, que leurs maris avoient pour elles. Ces devoirs conſiſtoient dans la fidélité qu'elles gardoient à leurs époux, dans le ſoin qu'elles prenoient de leurs enfans, & dans l'attention qu'elles donnoient à l'intérieur de leur maiſon. Dès l'âge le plus tendre, elles avoient commencé chez leurs parens, l'apprentiſſage de cette modeſtie & de cet amour pour le travail, qu'elles portoient en ſuite dans la maiſon de leurs époux. Élevées par des meres ſages & prudentes, fortifiées par de bons exemples, ne voyant que des perſonnes vertueuſes ; la chaſteté étoit pour elles une vertu ſi précieuſe, qu'il n'y avoit, ni pardon, ni mari à eſpérer pour celles qui y avoient donné quelqu'atteinte, quelque belles, quelque riches qu'elles puſſent être d'ailleurs, comme nous l'avons dit ci-deſſus. Une femme, qui auroit été convaincue d'adultère, choſe monſtrueuſe & preſque inconnue à la nation, en étoit en quelque ſorte plus ſévérement punie par le caractère de honte qui y étoit attaché, que par celui du ſupplice ; mais, comment ſoupçonner ſeulement de perfidie, des femmes, qui avoient tant d'attachement pour leurs maris, que leur intérêt les brouilloit ſouvent avec leurs propres parens ; des femmes, qui dans de certains cantons, ſe faiſoient une loi inviolable, après la mort de leurs époux, de ne jamais ſe remarier, & qui dans d'autres, ne vouloient pas leur ſurvivre.

30.°

Obligation des Germains d'élever tous leurs enfans. Autres loix de ces mêmes peuples.

Se reſtraindre à un certain nombre d'enfans, ou tuer quelqu'un de ceux qui leur étoient nés, c'eſt ce que les Germains, fideles à la loi de la nature, regardoient comme un crime horrible; en ſorte que, dit Tacite, les mœurs ont plus de pouvoir parmi eux, que n'en ont ailleurs les plus ſages loix.

Ajoûtons que les loix mêmes, chez les Grecs & les Romains, étoient vicieuses en un point si important, puisqu'elles permettoient aux peres d'exposer & de tuer leurs enfans sur ce faux principe, que celui qui a donné la vie, est en droit de l'ôter; mais, Dieu seul donne la vie, & seul il peut en priver sans autre raison que sa volonté.

Les soins de l'éducation n'ont guère été connus que parmi les nations policées. Chez les Germains, on voyoit dans toutes les maisons les enfans courir nus, sales & malpropres, comme font les enfans de nos plus pauvres paysans. Le corps profitoit en eux de la négligence avec laquelle on traitoit leur ame & leur esprit, & selon la remarque de César, comme on ne les gênoit en rien, qu'on ne les obligeoit de rien apprendre, & qu'on leur laissoit pleine liberté de suivre le penchant qu'inspire la nature à cet âge, pour jouer & prendre de l'exercice, c'étoit-là une des principales causes d'où leur venoit cette hauteur de taille, cette vigueur robuste, qui faisoient l'admiration des peuples du midi.

Chaque enfant étoit allaité par sa mere, & non pas livré à des femmes esclaves, ni à des nourrices mercénaires. Les fils du pere de famille étoient élevés avec les enfans de ses esclaves sans nulle distinction. Ils alloient ensemble faire paître les troupeaux; on les trouvoit couchés pêle-mêle à plate terre. Tout étoit commun, jusqu'à ce que la vertu se développant avec l'âge, manifestât la différence de l'origine.

On ne se hâtoit point de les marier, & c'est ce qui rendoit leurs mariages plus féconds, & les enfans qui en naissoient, plus vigoureux.

Les neveux, par les sœurs, étoient considérés & chéris de l'oncle comme ses enfans. Il leur donnoit même, par une bizarrerie singulière, une sorte de préférence. Cependant, chacun avoit pour héritier ses propres enfans, & à leur défaut les parens les plus proches, freres, oncles paternels & maternels. L'usage des testamens étoit ignoré parmi eux. Plus un homme avoit de parens & d'alliés, plus sa richesse étoit respectée, & ce n'étoit point parmis les Germains, comme chez les Romains & les Grecs, un titre pour avoir au tour de soi une cour nombreuse, que d'être riche & sans enfans.

Les inimitiés, ainsi que les amitiés, étoient héréditaires, mais non implacables. Nous avons déjà observé que la réparation même de l'homicide ne coûtoit souvent qu'un certain nombre de bestiaux & de chevaux. Cette politique partoit d'un principe sensé. Parmi des peuples libres, où les inimitiés sont plus dangereuses & plus sujettes à se porter aux excès, il est du bien public

qu'elles soient aisées à terminer.

31.°

Spectacles chez les Germains.

Il n'est aucune nation qui n'ait eu ses spectacles, pour amuser en certains tems la multitude. Ceux des Germains se réduisoient à une seule espèce, qui convenoit bien à leur goût pour les armes. De jeunes gens nus sautoient à travers des amas de lances & d'épées qui présentoient leurs pointes, & ils faisoient ainsi preuve de leur agilité & de leur adresse, y joignant même la bonne grace, que l'exercice leur avoit fait acquérir, le tout sans intérêt. L'unique salaire d'un badinage si hazardeux, étoit le plaisir des spectateurs.

32.°

Passion des Germains pour le jeu de dez.

Le jeu des dez étoit chez les Germains une fureur. Ils le traitent, dit Tacite avec étonnement, comme une affaire sérieuse, de sens froid, & sans que l'ivresse puisse excuser la foible témérité, à laquelle ils se laissent emporter. Car, lorsqu'ils ont tout perdu, souvent en un dernier coup de dez ils jouent leur liberté & leur personne. Si le sort a été malheureux, le perdant se soumet volontairement à la servitude. Quoique plus jeune, quoique plus fort, il souffre sans résistance qu'on l'emmene, qu'on le garrotte, qu'on le vende. Tel est dans un objet vicieux & condamnable, leur prodigieux acharnement. Ils l'honorent du nom de fidélité. Des esclaves de cette espèce faisoient honte à leurs maîtres, qui, rougissant d'une telle victoire, se hâtoient de se débarrasser de celui, dont la présence leur étoit un reproche continuel, & le vendoient à quelque étranger pour être emmené en païs lointain.

33.°

Esclaves chez les Germains. Affranchis.

Du reste, la servitude étoit bien plus douce chez eux que chez les peuples policés. Ils ne se faisoient point servir par leurs esclaves dans leurs maisons. Leur vie simple pouvoit se contenter du ministère de leurs femmes & de leurs enfans. Chaque esclave avoit son petit établissement, & le maître en exigeoit, comme d'un fermier, une certaine redevance, ou en bled, ou en bestiaux, ou en étoffes propres à l'habiller. Les châtimens étoient rares, parce que les occasions de tomber en faute l'étoient aussi pour des esclaves, qui n'étoient point tenus en famille, ni assujettis à un grand nombre de devoirs. Si le maître en tuoit quelqu'un, c'étoit par emportement & par colere, comme il auroit tué un ennemi, avec la seule différence de l'impunité. La condition des affranchis s'élevoit peu audessus de celle des esclaves,

si ce n'est chez les peuples gouvernés par des Rois. En tout païs l'inégalité constante & marquée des gens de bas lieu est la preuve & l'effet de la liberté de la nation.

34.°

Point d'usure chez les Germains.

On conçoit aisément que des peuples, pour qui l'or & l'argent étoient si peu d'usage, ne devoient pas connoître l'usure. Les défenses, ailleurs si sévères & si peu respectées, étoient inutiles aux Germains. L'ignorance opposoit à l'injustice une plus forte barrière que toutes les loix.

35.°

Funérailles des Germains.

Le dernier acte de la vie humaine se passoit avec la même simplicité que tout le reste. Nulle magnificence pour les funérailles. L'usage de brûler les corps étoit pratiqué parmi les Germains, & la seule distinction qu'ils accordassent aux illustres personnages, c'étoit d'employer certains bois choisis pour former leur bûcher. On brûloit avec le mort ses armes, & quelquefois son cheval de guerre. Les monumens n'étoient que de petits tertres couverts de gazons. Les tombeaux superbes & élevés à grands frais leur sembloient écraser ceux qui étoient ensevelis dessous. Les larmes & les cris plaintifs finissoient promptement, la douleur étoit durable. Pleurer leurs morts étoit, selon eux, le partage des femmes; & celui des hommes, d'en conserver long-tems le souvenir.

GERMANIENS, *Germanii*, Γερμάνιοι, (a) peuple d'Asie dans la Perse, selon Hérodote. Ce peuple étoit compris dans la classe de ceux qui s'occupoient à labourer

GERMANIQUE, *Germanicus*. Le dictionnaire de Trévoux ne veut pas que l'on confonde Germanicus & Germanique. « Germanicus, dit l'Auteur de » ce dictionnaire, est un nom » propre, & Germanique est » un adjectif & un titre d'hon» neur. Jamais on ne dit Ger» manique quand c'est un nom » propre; & il est mieux de » dire Germanique, & non pas » Germanicus, quand c'est un » titre d'honneur. Cependant, » les Antiquaires le disent quel» quefois. Par exemple, *je suis » étonné de ce que voyant si sou» vent sur les médailles de Valé» rien des marques des victoires » qu'il a remportées sur les Alle» mans*, VICTORIA GER» MANICA. VICTORIA GER. » VICTORIA G. M. [*Car pres» que tous les revers qui sont à » ce sujet dans Gallien, se trou» vent également dans Valérien.*] » *Je suis, dis-je, étonné de ce » que Valérien n'est pas appellé » Germanicus; ou Germanicus*

(a) Herod, L. I, c. 125.

» *Maximus, aussi bien que Gallien.* P. Camill. *Pourquoi Valérien n'est-il donc pas Germanicus Maximus aussi-bien que Gallien?* idem. Mais, dans » ces exemples, c'est l'inscription Latine qui est citée; ce » n'est pas le terme François » dont on se sert. Car, comme le même Auteur dit au » même endroit, Claude le » Gothique, selon l'usage, il » eût dit aussi Gallien le Germanique, Claude le Germanique, s'il n'eût point rapporté les inscriptions mêmes » des médailles. »

GERMANUM, *Germanum*, Γερμανὸν. *Voyez* Cermanum.

GERMINIUS, *Germinius*, (*a*) terme qui se lit dans la traduction Latine de la vie de C. Marius par Plutarque. Mais, le texte Grec porte Géminius.

GÉRONDIF, *Gerundivus*, *Gerundium*, terme de Grammaire Latine.

L'essence du verbe consiste à exprimer l'existence d'une modification dans un sujet. Quand les besoins de l'énonciation exigent que l'on sépare du verbe la considération du sujet, l'existence de la modification s'exprime alors d'une manière abstraite & tout à fait indépendante du sujet, qui est pourtant toujours supposé par la nature même de la chose, parce qu'une modification ne peut exister que dans un sujet. Cette manière d'énoncer l'existence de la modification, est ce que l'on appelle dans le verbe *mode infinitif.*

Dans cette état, le verbe est une sorte de nom, puisqu'il présente à l'esprit l'idée d'une modification existante, comme étant ou pouvant être le sujet d'autres modifications; & il figure en effet dans le discours comme les noms; de-là ces façons de parler, *dormir est un tems perdu; dulce & decorum est pro patria mori. Dormir*, dans la première phrase, & *mori*, dans la seconde, sont des sujets dont on énonce quelque chose.

Dans les langues qui n'ont point de cas, cette espèce de nom paroît sous la même forme dans toutes les occurrences. La langue Grecque elle même, qui admet les cas dans les autres noms, n'y a point assujetti ses infinitifs; elle exprime les rapports à l'ordre de l'énonciation, ou par l'article qui se met avant l'infinitif au cas exigé par la syntaxe Grecque, ou par des prépositions conjointement avec le même article. Nous disons en François avec un nom, *le tems de dîner*, pour *le dîner*, &c. & avec un adverbe, *le tems d'aller*, pour *aller*, &c.; de même les Grecs disent avec le nom, ὥρα τοῦ ἀρίστου, πρὸς τὸ ἄριστον, & avec le verbe, ὥρα τοῦ πορεύεσθαι πρὸς τὸ πορεύεσθαι.

Les Latins ont pris une rou-

(*a*) Plut. T. I. p. 426, 427.

te différente ; ils ont donné à leurs infinitifs des inflexions analogues aux cas des noms ; & comme ils disent avec les noms, *tempus prandii*, *ad prandium*, ils disent avec les verbes *tempus eundi*, *ad eundum*.

Ce sont ces inflexions de l'infinitif que l'on appelle Gérondifs, en Latin *Gerundia*, peut-être parce qu'ils tiennent lieu de l'infinitif même, *vicem gerunt*. Ainsi, il paroît que la véritable notion des gérondifs exige qu'on les regarde comme différens cas de l'infinitif même, comme des inflexions particulières que l'usage de la langue Latine a données à l'infinitif, pour exprimer certains points de vue relatifs à l'ordre de l'énonciation ; ce qui produit en même tems de la variété dans le discours, parce qu'on n'est pas forcé de montrer à tout moment la terminaison propre de l'infinitif.

On distingue ordinairement trois Gérondifs ; le premier a la même inflexion que le génitif des noms de la seconde déclinaison, *scribendi* ; le second est terminé comme le datif ou l'ablatif, *scribendo* ; & le troisième a la même terminaison que le nominatif ou l'accusatif des noms neutres de cette déclinaison, *scribendum*. Cette analogie des terminaisons des Gérondifs avec les cas des noms, est un premier préjugé en faveur de l'opinion que nous embrassons ici ; elle va acquérir un nouveau degré de vraisemblance, par l'examen de l'usage qu'on en fait dans la langue Latine.

I. Le premier Gérondif, celui qui a la terminaison du génitif, fait dans le discours la même fonction, la fonction de déterminer la signification vague d'un nom appellatif, en exprimant le terme d'un rapport dont le nom appellatif énonce l'antécédent. *Tempus scribendi*, rapport du tems à l'évènement ; *facilitas scribendi*, rapport de la puissance à l'acte ; *causa scribendi*, rapport de la cause à l'effet. Dans ces trois phrases, *scribendi* détermine la signification des noms *tempus*, *facilitas*, *causa*, comme elle seroit déterminée par le génitif *scriptionis*, si l'on disoit, *tempus scriptionis*, *facilitas scriptionis*, *causa scriptionis*.

II. Le second Gérondif, dont la terminaison est la même que celle du datif ou de l'ablatif, fait les fonctions tantôt de l'un & tantôt de l'autre de ces cas.

En premier lieu, ce Gérondif fait dans le discours les fonctions du datif. Ainsi, Pline, en parlant des différentes espèces de papiers, dit [*emporetica inutilis scribendo*, ce qui est la même chose que *inutilis scriptioni*, au moins quant à la construction ; de même comme on dit, *alicui rei operam dare*, Plaute dit [Epidic. act. IV.] *Epidicum quærendo operam dabo*.

En second lieu, ce même Gérondif est fréquemment em-

ployé comme ablatif dans les meilleurs Auteurs.

1.° On le trouve souvent joint à une préposition dont il est le complément. *In quo isti nos juré consulti impediunt, à discendoque deterrent.* [Cicer. *de Orat. l. II.*] *Tu quid cogites de transeundo in Epirum scire sanè velim*, [*id. ad Attic. lib. IV.*] *Sed ratio rectè scribendi juncta cum loquendo est*, [Quintil. *lib. I.*] *Heu senex, pro vapulando, hercle ego abs te mercedem petam !* [Plaut. *Aulul. act. III.*] On voit dans tous ces exemples le Gérondif servir de complément aux prépositions *à*, *de*, *cum*, & *pro* ; *à discendo*, comme *à studio* ; *de transeundo*, comme *de transitu* ; *cum loquendo*, de même que *cum locutione* ; *pro vapulando*, de même que *pro verberibus*.

2.° On trouve ce Gérondif employé comme ablatif, à cause d'une préposition sous-entendue dont il est le complément. On lit dans Quintilien [*lib. XI*], *memoria excolendo augetur* ; c'est la même chose que s'il avoit dit, *memoria culturâ augetur*. Or, il est évident que la construction pleine exige que l'on supplée la préposition *à* ; *memoria augetur à cultura* ; on doit donc dire aussi, *augetur ab excolendo*.

3.° Enfin, ce Gérondif est employé aussi comme ablatif absolu. Ainsi, lorsque Virgile a dit : *Quis, talia fando, temperet à lacrymis* ; c'est comme s'il avoit dit : *Quis, se aut alio quovis talia fante, temperet à lacrymis ?* Ou en employant la conjonction périodique : *Quis, dum ipse aut alius quivis talia fatur, temperet à lacrymis ?* Pareillement, lorsque Cicéron a dit : *Nobis vigilantibus, erimus profectò liberi*, il auroit pu dire par le Gérondif, *vigilando*, ou par la conjonction, *dum vigilabimus*.

Le choix raisonné entre ces expressions qui paroissent équivalentes, porte vraisemblablement sur des distinctions très-délicates ; voici là-dessus quelques conjectures. Virgile a dit, *quis talia fando*, par un tour qui n'assigne aucun sujet déterminé au verbe *fari*, parce qu'il est indifférent par qui se fasse le récit ; celui qui le fait & ceux qui l'écoutent, doivent également en être touchés jusqu'aux larmes. Une traduction fidele doit conserver ce sens vague. *Qui pourroit au récit de tels malheurs*, &c. Cicéron au contraire a dit *nobis vigilantibus*, en assignant le sujet, parce que ce sont ceux mêmes qui veulent être libres, qui doivent être vigilans ; & l'orateur a voulu le faire sentir.

III. Le troisième Gérondif, qui est terminé en *dum*, est quelquefois au nominatif, & quelquefois à l'accusatif.

1.° Il est employé au nominatif dans ce vers de Lucrece : [lib. I.]

Æternas quoniam pœnas in morte timendum.

Dans ce passage de Cicéron : [*de Senect.*] *tanquam aliquam*

viam longam confeceris, quam nobis quoque ingrediendum sit. Dans cet autre du même Auteur : [lib. VII. *epist.* 7.] *Discessi ab eo bello, in quo aut in aliquas insidias incidendum, aut deveniendum in victoris manus, aut ad jubam confugiendum.* Enfin, dans ce texte de Tite-Live: [lib. XXXV.] *Boii nocte saltum, quà transeundum erat Romanis, insederunt*; & dans celui-ci de Plaute : [*Epidic.*] *Aliqua consilia reperiendum est.*

2.° Il est employé à l'accusatif dans mille occasions. *Conclamatum prope ab universo Senatu est, perdomandum feroces animos esse.* [Tit. Liv. lib. XXXVII.]

Legati responsa ferunt, alia arma Latinis
Quærenda, aut pacem trojano ab rege petendum.

[Virg. Æneid. lib. XI.]

Cùm oculis ad cernendum non egeremus. [Cicer. *de Natura deorum.*]

Nous croyons donc avoir suffisamment démontré que les Gérondifs sont des cas de la seconde déclinaison. Nous avons ajoûté que ce sont des cas de l'infinitif, & ce second point n'est pas plus douteux que le premier.

Nous avons remarqué dès le commencement, que les points de vue énoncés en Latin par les Gérondifs, le sont en Grec & en François par l'infinitif même, sans changement à la terminaison; c'est même le procédé commun de presque toutes les langues. Cette première observation suffiroit peut-être pour établir notre doctrine sur la nature des Gérondifs ; mais, l'usage même de la langue Latine en fournit des preuves sans nombre dans mille exemples, où l'infinitif est employé pour les mêmes fins & dans les mêmes circonstances que les Gérondifs. On lit dans Plaute : [Menech.], *Dum datur mihi occasio tempusque abire*, pour *abeundi*. Dans Cicéron: *Tempus est nobis de illa vita agere*, pour *agendi*. Dans César : *Consilium cepit omnem à se equitatum dimittere*, pour *dimittendi*. Et chez tous les meilleurs Écrivains, on trouve fréquemment l'infinitif pour le premier Gérondif.

Il n'est pas moins usité pour le troisième; c'est ainsi que Virgile a écrit : [Æn. L. I.]

Non nos aut ferro Libycos populare penates
Venimus, aut raptas ad littora vertere prædas.

Où l'on voit *populare* & *vertere*, pour *ad populandum* & *ad vertendum*. De même Horace dit : [Od. 1, 3.] *Audax omnia perpeti*, pour *ad perpetiendum ;* & [*Epist.* 1, 20.] *Irasci celerem*, pour *ad irascendum.*

Il est plus rare de trouver l'infinitif pour le second Gérondif ; mais, on le trouve cependant, & le voici dans un vers de Virgile [*Ecl. VII.*], où deux infinitifs différens sont mis pour deux Gérondifs :

Et cantare pares, & respondere parati.

Ce qui, de l'aveu de tous les Commentateurs, signifie, *& in cantando pares, & ad respondendum parati.*

On peut donc conclure que les Gérondifs ne sont effectivement que les cas de l'infinitif; & qu'ils ont, comme l'infinitif, la nature du verbe & celle du nom. Ils ont la nature du verbe, puisque l'infinitif leur est synonyme, & que comme tout verbe, ils expriment l'existence d'une modification dans un sujet; & c'est par conséquent avec raison que, dans le besoin, ils prennent le même régime que le verbe d'où ils dérivent. Ils ont aussi la nature du nom, & c'est pour cela que les Latins leur ont donné les terminaisons affectées aux noms, parce qu'ils se construisent dans le discours comme les noms, & qu'ils y font les mêmes fonctions. C'est pour cela aussi que le régime du premier Gérontif est souvent le génitif, comme dans ces phrases: *Aliquod fuit principium generandi animalium.* [Varr. Lib. II. de R. R. 1.] *Fuit exemplorum legendi potestas.* [Cicer.] *Vestri adhortandi causâ.* [Tit. Liv. *Lib.* XXI.] *Generandi animalium*, comme *generationis animalium; exemplorum legendi*, comme *lectionis exemplorum; vestri adhortandi*, comme *adhortationis.*

Les Grammairiens trouvent de grandes difficultés sur la nature & l'emploi des Gérodifs. La plûpart prétendent qu'ils ne sont que le futur du participe passif en corrélation avec un mot supprimé par ellipse. Cette ellipse, on la supplée comme on peut; mais, c'est toujours par un mot qu'on n'a jamais vu exprimé en pareilles circonstances, & qu'on ne peut introduire dans le discours, sans y introduire en même tems l'obscurité & l'absurdité. Les uns sous-entendent l'infinitif actif du même verbe, pour être comme le sujet du Gérondif. Sanctius, Scioppius & Vossius sont de cet avis; & selon eux, c'est cet infinitif sous-entendu qui régit l'accusatif, quand on le trouve avec le Gérondif. Ainsi, *petendum est pacem à rege*, signifie dans leur systême, *petere pacem à rege est petendum; petere pacem à rege*, c'est le sujet de la proposition, *petendum* en est l'attribut. *Tempus petendi pacem*, c'est *tempus petere pacem petendi; petere pacem* est comme un nom unique au génitif, lequel détermine *tempus; petendi* est un adjectif en corcondance avec ce génitif.

Les autres sous-entendent le nom *negotium*, & voici comme ils commentent les mêmes expressions. *Petendum est pacem à rege*, c'est-à-dire, *negotium petendum à rege est circa pacem. Tempus petendi pacem*, c'est-à-dire, *tempus negotii petendi circa pacem.*

Nous l'avons déjà dit, on n'a point d'exemples dans les Auteurs Latins, qui autorisent la

prétendue ellipse que l'on trouve ici; & c'est cependant la loi que l'on doit suivre en pareil cas, de ne jamais supposer de mot sous-entendu dans des phrases où ces mots n'ont jamais été exprimés. Cette loi est bien plus pressante encore, si on ne peut y déroger sans donner à la construction pleine un tour obscur & forcé.

C'est sans doute la forme matérielle des Gérondifs qui aura occasionné l'erreur & les embarras dont il est ici question; ils paroissent tenir de près à la forme du futur du participe passif, & d'ailleurs on se sert des uns & des autres dans les mêmes occurrences, à quelque changement près dans la Syntaxe. On dit également: *Tempus est scribendi epistolam*, & *scribendæ epistolæ;* on dit de même, *scribendo epistolam*, ou *in scribenda epistola;* & enfin, *ad scribendum epistolam*, ou *ad scribendam epistolam; scribendum est epistolam*, ou *scribenda est epistola*. Ce sont probablement ces expressions qui auront fait croire que les Gérondifs ne sont que ce participe employé selon les règles d'une syntaxe particulière.

Mais, en premier lieu, on doit voir que la même syntaxe n'est pas observée dans ces deux manières d'exprimer la même phrase; ce qui doit faire au moins soupçonner que les deux mots verbaux n'y sont pas exactement de même nature, & n'expriment pas précisément les mêmes points de vue. En second lieu, ce n'est jamais par le matériel des mots qu'il faut juger du sens que l'usage y a attaché, c'est par l'emploi qu'en ont fait les meilleurs Auteurs. Or, dans tous les passages que nous avons cités, dans le cours de cet article, nous avons vu que les Gérondifs tiennent très-souvent lieu de l'infinitif actif. En conséquence, nous concluons qu'ils ont le sens actif, & qu'ils doivent y être ramenés dans les phrases où l'on s'est imaginé voir le sens passif. Cette interprétation est toujours possible, parce que les verbes au Gérondif n'étant determinés en eux-mêmes par aucun sujet, on peut autant les déterminer par le sujet qui produit l'action, que par celui qui en reçoit l'effet. De plus cette interprétation est indispensable pour suivre les erremens indiqués par l'usage; on trouve les Gérondifs remplacés par l'infinitif actif; on les trouve avec le régime de l'actif, & nulle part on ne les a vus avec le régime du passif; cela paroît décider leur véritable état. D'ailleurs, les verbes absolus, qu'on nomme communément *verbes neutres*, ne peuvent jamais avoir le sens passif, & cependant ils ont des Gérondifs; *dormiendi*, *dormiendo*, *dormiendum*. Les Gérondifs ne sont pas donc des participes passifs, & n'en sont point formés; comme eux, ils viennent immédiatement de l'infinitif actif, ou pour mieux dire, ils ne sont

que cet infinitif même sous différentes terminaisons relatives à l'ordre de l'énonciation.

Ceux, qui suppléent le nom général *negotium*, en regardant le Gérondif comme adjectif ou comme participe, tombent donc dans une erreur avérée; & ceux qui suppléent l'infinitif même, ajoûtent à cette erreur un véritable pléonasme; ni les uns ni les autres n'expliquent d'une manière satisfaisante ce qui concerne les Gérondifs. Le Grammairien philosophe doit constater la nature des mots, par l'analyse raisonnée de leurs usages.

GÉRONIUM, *Geronium*, ville appellée aussi Gérunium. *Voyez* Gérunium.

GÉRONTÉE, *Geronteum*, Γερόντειον, (*a*) montagne d'Arcadie, selon Pausanias. Cette montagne étoit une borne commune entre les Phénéates & les habitans de Stymphale.

GÉRONTHRÉES, *Geronthrea*, (*b*) fêtes qui se célébroient tous les ans dans une des isles Sporades en l'honneur de Mars, par les Géronthréens, chez lesquels ce Dieu, par extraordinaire, avoit un temple célebre, où il n'étoit permis à aucune femme d'entrer pendant la solemnité.

GÉRONTHRES, *Geronthræ*, Γερόνθραι, (*c*) ville du Péloponnèse dans la Laconie, à six vingts stades de la mer, audessus d'Acries; c'étoit une ville fort peuplée avant l'arrivée des Héraclides dans le Péloponnèse; elle fut détruite par les Doriens qui s'étoient rendus maîtres de Lacédémone; ces peuples chasserent de Géronthres les anciens habitans, & y envoyerent une colonie pour la repeupler; du tems de Pausanias, elle obéissoit aux Eleuthérolacons. Sur le chemin qui menoit d'Acries à Géronthres, on trouvoit un lieu, nommé le vieux village. Quant à Géronthres, on y voyoit un temple de Mars, accompagné d'un bois sacré; tous les ans on y sacrifioit au dieu, mais il n'étoit pas permis aux femmes d'assister à ces sacrifices. La grande place étoit environnée de fontaines d'eau douce; dans la citadelle il y avoit un temple d'Apollon; ce dieu y avoit sa statue; mais, du tems de Pausanias, il n'en restoit plus que la tête qui étoit d'ivoire, les autres parties ayant été brûlées avec l'ancien temple.

GERRA, *Gerra*, Γέῤῥα, (*d*) ville de l'Arabie heureuse, qui donnoit son nom au golfe appellé *Gerraïcus sinus*. Elle étoit pourtant à deux cens stades de la mer, selon Strabon. Pline dit qu'elle avoit cinq milles de circuit, & des tours bâties de masses de sel quarrées. Strabon lui donne des maisons de sel. Il ajoûte que ses habitans s'étoient

(*a*) Pauf. p. 481, 487.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 217.
(*c*) Pauf. p. 205, 206.
(*d*) Plin. T. I. p. 337. Strab. p. 766.

enrichis par le commerce.

Il ne faut pas confondre ces Gerréens avec les Gerréens ou Gerréniens dont il est parlé dans les Maccabées, s'il est vrai, comme le croit D. Calmet, que ce soient les habitans de Gerare. Pour revenir à ceux dont il est question dans cet article, Diodore de Sicile dit qu'eux & les Minéens portoient de l'encens & autres parfums de la haute Arabie.

GERRAICUS SINUS. *Voyez* Gerra.

GERRE, *Gerrum*, Γέῤῥον, (*a*) étoit une espèce de bouclier dont se servoient les Perses orientaux; il étoit composé d'osier, & couvert de peaux de bœuf. Xénophon en parle plusieurs fois, & Lucien en fait mention aussi.

GÉRRÉNIENS, *Gerreni*, (*b*) Γεῤῥηνοὶ, peuple dont il est parlé au second livre des Maccabées. *Voyez* Gérare.

GERRHA, *Gerrha*, la même que Gerra. *Voyez* Gerra.

GERRHÉENS, *Gerrhæi*, (*c*) Γεῤῥαῖοι, peuple Arabe, selon Diodore de Sicile & Strabon. *Voyez* Gerrha.

GERRHUS, *Gerrhus*, (*d*) Γέῤῥος, fleuve d'Europe dans la Sarmatie, selon Ptolémée. Ce Géographe en met l'embouchure dans les Palus-Méotides, entre les villes d'Acra & de Cremni ou Cneme. Hérodote dit qu'il prend son nom d'un lieu appellé aussi Gerrhus; qu'il sépare les Scythes Nomades ou Vagabonds d'avec les Scythes royaux, & qu'il tombe dans l'Hypacaris.

GERRHUS, *Gerrhus*, (*e*) Γέῤῥος, nom d'un lieu, selon Hérodote. Il en est parlé dans l'article précédent.

GERRUNIUM, *Gerrunium*, (*f*) château, ou place forte de Grece dans la Macédoine, à l'extrêmité, du côté d'Antipatrie, selon Tite-Live. Cette place fut emportée d'assaut par L. Apustius l'an de Rome 552.

GERSAM, *Gersam*, Γηρσάμ, (*g*) le premier des fils que Moïse eut de Séphora.

GERSON, *Gerson*, Γερσὼν; (*h*) fils de Levi. De Gerson étoient sorties deux familles, celle des enfans de Lebni, & celle des enfans de Séméï. Ce sont-là les familles des Gersonites.

On en fit le dénombrement au tems de la sortie d'Égypte, comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois & au-dessus, & on en trouva sept mille cinq cens. Ces familles des Gersonites devoient camper derrière le tabernacle à l'occident; & le chef de

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 30, 49, 53, 159.
(*b*) Maccab. L. II. c. 13. v. 24.
(*c*) Diod. Sicul. p. 123. Strab. p. 766.
(*d*) Ptolem. L. III. c. 5. Herod. L. IV. c. 19, 20, 47, 53, 56.
(*e*) Herod. L. IV. c. 53, 56.
(*f*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 27.
(*g*) Exod. c. 2. v. 22.
(*h*) Numer. c. 3. v. 17. & *seq.* c. 4. v. 22. & *seq.*

de la branche des Gersonites étoit Éliasaph, fils de Laël.

Voici ce qui devoit être en la charge des enfans de Gerson dans le tabernacle du témoignage, la tente, c'est-à-dire, les rideaux du tabernacle, les peaux qui le couvroient, & le voile qui étoit à l'entrée du tabernacle du témoignage; de plus, les rideaux du parvis, le voile qui étoit tendu à l'entrée du parvis, lequel étoit proche du tabernacle, & environnoit l'autel tout autour; & tous les cordages qui servoient à son usage.

GERSONITES, *Gersonitæ*, (a) nom que l'Écriture donne aux descendans de Gerson. *Voyez* Gerson.

GERTUNS, ville de Grece dans la Darétide, contrée de Macédoine, selon Polybe.

GÉRUNIUM, *Gerunium*, (b) ville d'Italie dans l'Apulie. Selon Polybe, elle étoit à dix stades de l'Aufide, c'est-à-dire, de l'Offante, & à deux cens de Lucérie. Celsus Ciltadinus écrivoit autrefois à Ortélius qu'il y avoit faute dans Polybe, & qu'il falloit lire *Fiternum*, au lieu d'*Aufidum*, parce que cette ville étoit à plusieurs lieues de l'Offante, près de Larina & de Civitate. Il auroit pu prouver son sentiment par l'autorité de Tite-Live, qui paroît mettre Gérunium *in agro Larinati*. On ne lit pas seulement Gérunium dans cet historien Latin, on y lit aussi Géronium; & il qualifie dans un endroit cette ville *Castellum Apuliæ inops*, ce qui montre que ce n'étoit pas une forte place.

C'est aujourd'hui, selon la plus commune opinion, Dragonara ou Tragonera, village dans la Capitanate.

GÉRUSIE, *Gerusia*, c'est-à-dire, assemblée, conseil de vieillards. C'est le nom que l'on donnoit au Sénat de Lacédémome. *Voyez* Géronte.

GÉRYON, *Geryon*, Γηρυὼν, Γηρυόνης, Γηρυονεὺς, (c) car les Poëtes lui donnent indifféremment ces trois noms.

Ce Géryon, si fameux dans la fable, avoit trois têtes, comme dit Hésiode, & trois corps, comme l'assure Virgile. On ne convient pas trop du lieu où il faisoit sa demeure; selon quelques-uns, c'étoit en Espagne; selon d'autres, c'étoit dans les isles de Majorque, de Minorque & d'Ivice; mais, selon Hésiode le plus ancien des Écrivains qui aient parlé de lui, c'étoit dans l'isle d'Érythie, qu'on appelloit aussi l'isle de Gades, & qui aujourd'hui est l'isle de Cadix. Quoi qu'il en soit, il avoit de nombreux troupeaux, gardés par le chien Or-

(a) Numer. c. 4. v. 24, 41.
(b) Tit. Liv. L. XXII. c. 18, 24, 39.
(c) Hesiod. Deor. Generat. v. 287, 288, 309. Diod. Sicul. pag. 156, 161. Just. L. XLIV. c. 4. Strab. p. 22, 184, 150, 245. Virg. Æneid. L. VI. v. 289. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 196. T. VII. pag. 25. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 340. *& suiv.* T. XVIII. p. 10.

thus, & par un pâtre appellé Eurytion. Hercule, pour obéïr aux ordres d'Eurythée, passa dans cette isle, tua le chien, le pâtre, & le maître, & emmena les troupeaux à Tirynthe.

Il y a des Auteurs qui prétendent que ce qui a donné lieu aux Poëtes d'attribuer trois têtes & trois corps à Géryon, c'est que ses États étoient composés de trois provinces & de trois isles; d'autres disent que c'est qu'il étoit l'aîné de trois freres si unis entre eux, qu'on pouvoit dire qu'ils ne faisoient qu'un, mais qui, malgré leur union, furent tous trois détruits par Hercule.

Si l'on souhaite en sçavoir davantage sur Géryon, il faut consulter Hésiode, & l'on apprendra que ce Roi monstrueux eut pour pere Chrysaor, & pour ayeule la tête de Méduse. Voici comment ce Poëte conte la chose. Après que Persée eut coupé la tête de la Gorgone, il fut tout surpris d'en voir éclorre un géant armé d'une épée, qu'on appella pour cette raison *Chrysaor*, & un cheval aîlé, qui fut Pégase. Or, dans la suite, Chrysaor devint sensible aux charmes de Callirhoë, fille de l'Océan; & de-là naquit Géryon.

Il résulte de-là, que Géryon étoit petit-fils de la tête de Méduse, fils de Chrysaor & neveu de Pégase. Cette généalogie ouvre un beau champ aux conjectures de ceux qui sont persuadés que les anciens Poëtes ont entendu finesse à tout, & que sous leurs fictions les plus absurdes, ils ont caché d'importantes vérités.

Si nous en croyons le sçavant Bochart, Géryon n'a pas règné en Espagne, mais en Épire, & c'est-là qu'Hercule le défit, & lui emmena ses bœufs; car, outre, dit cet Auteur, que ce fameux Grec n'a jamais été en Espagne, on ne la connoissoit pas même de son tems. Ce fut Coléus de Samos, qui vivoit près de 600 ans après, qui y voyagea le premier, ou plutôt qui y fut jetté par la tempête, & même les pâturages d'Erythie n'étoient pas propres à nourrir des bœufs. En effet, Strabon parlant de cette isle, n'en fait aucune mention; ainsi, tout ce que les Grecs disent des voyages de leur Hercule en Espagne & à Cadix, est fabuleux.

Le sentiment de Bochart n'est pas fondé, comme la plûpart de ses autres opinions, sur de simples conjectures, ou sur des analogies tirées des langues orientales; il est soûtenu du témoignage des Anciens. Hécatée, cité par Arrien, dit que Géryon étoit roi d'Épire; que ce païs avoit d'excellens pâturages, & nourrissoit beaucoup de bœufs, & que c'est de-là qu'Hercule enleva ceux de Géryon. Eustathe, sur Denys le Périégete, dit la même chose, & Pindare parle aussi des pâturages & des chevaux de l'Épire.

GÉRYONES JUPITER, *Geryones Jupiter*, titre d'un ou-

vrage du Poëte Stésichore. (a) Cet ouvrage est cité par Pausanias.

GERZI, *Gerzi*, (b) nom de lieu. Il est dit au premier livre des Rois que David, pendant son séjour à Siceleg, faisoit des courses sur le païs de Gessuri, de Gerzi & d'Amalec. On ne trouve rien dans les Géographes sur les Gerziens. Les Septante ne lisent pas ce nom dans leur texte ; ils lisent simplement *Gesiri*, au lieu de *Gessuri*, & dans quelques exemplaires, *Geseri* & *Gesræum*. Le Syrïaque & l'Arabe lisent *Gessua* & *Gedola*.

GÉSAN, *Gesan*, (c) fut le troisième des enfans de Jahaddaï.

GÉSATES, *Gæsati*, Γαισάται. (d) Quelques-uns ont cru que ce nom désignoit un peuple particulier d'entre les Gaulois ; mais, Polybe nous apprend que l'on appelloit ainsi entre les Gaulois, ceux qui ne faisoient la guerre que pour de l'argent. *Gæsati è re dicti quòd æra bellando merere soliti, id enim vox illa propriè significat.* Ces Gésates habitoient entre le Rhône & les Alpes. Plutarque dit : » Les » Insubriens, nation Celtique, » qui habitent en-deçà des Al- » pes, & qui sont très-puissans » par eux-mêmes, appellent en- » core à leur secours les forces » de leurs voisins, & sur-tout » celles des Gaulois qui ven- » dent leurs services à ceux » qui veulent les acheter, & » sont appellés Gésates. « C'est ainsi qu'on lit dans les traductions de Plutarque, tant Latines que Françoises ; mais, le texte original porte Gérates.

Ce nom venoit de *Gæsum*, qui veut dire un trait à la manière des Gaulois & des peuples qui habitoient les Alpes. Virgile dit :

Duo quisque Alpina coruscant
Gæsa manu, scutis protecti corpora longis.

GESE, *Gæsum*, (e) espèce de javelot léger à l'usage des Gaulois. Il falloit en effet que ces javelots fussent bien légers, puisque, selon Virgile, on en portoit deux d'une main.

Outre l'épée large & longue, dont l'usage est resté aux Suisses, les armes des Allobroges étoient les Geses & les Materes. *Gisa* & *Gisela*, chez les Chaldéens, sont des dards. Les Geses, selon Chorier, n'avoient qu'une coudée de longueur ; ils étoient à moitié quarrés, de telle sorte néanmoins qu'ils finissoient par une pointe fort aigue & fort ronde. Virgile appelle *Alpini* ce genre de traits, pour montrer qu'ils étoient propres aux nations voisines des Alpes, plutôt que par aucune

(a) Pauſ. p. 458.
(b) Reg. L. I. c. 27. v. 8.
(c) Paral. L. I. c. 2. v. 47.
(d) Plut. T. I. p. 299. *& seq.* Virg. Æneid. L. VIII. v. 661, 662.
(e) Virg. Æneid. L. VIII. v. 661, 662. Antiq. expl. *par* D. Bern. de Montf. T. IV. p. 65.

autre raison. Quelque chose que se soit imaginé là-dessus le docte Adrien Turnebe, sa pensée a peu de rapport avec des Geses gravés dans l'airain du bouclier d'Énée, où ce Poëte feint que Vulcain avoit représenté les Gaulois qui assiégeoient le Capitole.

Les Romains & les Grecs reçurent d'abord l'usage des Geses dans leurs armées. Les Geses conserverent leur nom entier parmi les premiers, mais il fut corrompu en celui d'*Ysses* parmi les Grecs. Les soldats, qui accompagnoient au supplice ceux qui étoient condamnés à la mort, ne s'armoient d'autre chose; & c'est au bout d'un *ysse*, pour parler comme les Grecs, que fut présentée au Sauveur du monde, attaché à la croix, l'éponge trempée dans du vinaigre & du fiel. Comment auroit-on attaché une éponge à l'hyssope? Cette remarque semble contraire à ce que Chorier a dit d'abord, que le Gese n'avoit qu'une coudée de longueur. Il est encore contredit par Servius, sur l'endroit de Virgile cité ci-dessus, où il dit que le Gese est une pique d'homme, *hasta virilis;* car les Gaulois, ajoûte-t-il, appellent les hommes forts Geses. Barthius interprête le *virilis* de Servius par *robusta*; & Pollux dit qu'il étoit tout de fer, ὁλοσίδηρον.

Les Gessates Gaulois, dont parle Polybe, qui habitoient près des Alpes & du Rhône, étoient ainsi nommés, selon quelques-uns, parce qu'ils etoient armés de Geses. Ce nom étoit encore en usage en Provence environ l'an 1300; car, dans l'inventaire des meubles qui appartenoient aux templiers, entre les armes & les instrumens de fer, il est fait mention d'un *Gessus*, ou *Gesus*, dans le procès verbal de la capture de ces templiers, aux archives du Roi de la ville d'Aix.

GÉSON, *Gæson*, Γαῖσον. *Voyez* Gesum.

GÉSORETES, *Gesoretæ*, (*a*) nom de certains vaisseaux. On croit que ce pouvoient être des vaisseaux de charge ou des vaisseaux marchands, que Plaute appelle Géraries, *à Gerendis Mercibus*.

GESSEN, *Gessen*, (*b*) contrée d'Égypte, que Joseph fit donner à son pere & à ses freres, lorsqu'ils vinrent demeurer en Égypte. C'étoit l'endroit le plus fertile du païs; & il semble que ce nom vienne de l'Hébreu *Gessen*, qui signifie la pluye, parce que ce canton étant fort près de la Méditerranée, étoit exposé à la pluye, qui est fort rare dans les autres cantons, & sur-tout dans la haute Égypte. Nous ne doutons pas que Gosen, que Josué attribue à la tribu de Juda, ne soit la même chose que la terre de Gessen, que Pharaon

(*a*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 989.

(*b*) Genes. c. 46. v. 28. c. 47. v. 1. *& seq.* Josu. c. 10. v. 41. c. 11. v. 16. c. 13. v. 3. c. 15. v. 51. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 24, 25, 31.

roi d'Égypte donna à Jacob & à ses fils. Il est certain que ce païs devoit être entre la Palestine & la ville de Tanis, & que le partage des Hébreux s'étendoit du côté du midi, jusqu'au Nil. D'autres tirent le nom de Gessen de celui de Geth.

GESSONS, *Gessonæ*, (a) peuple Indien, qui fut vaincu par Alexandre le Grand, selon Orose & Justin, cités par Ortélius. Bongars lit *Hiacensanos*, sur l'autorité de quelques manuscrits. Ortélius doute s'il ne faut pas lire Acésine. Mais, l'édition des Juntes qui a suivi les manuscrits, porte ainsi les noms des peuples vaincus par Alexandre, & nommés par Justin à l'endroit cité : *Andrasteas*, *Assacenos*, *Prasios*, *Gandarias*. En ce cas, au lieu de *Gessons*, peuple inconnu, on aura les *Assaceni*, qui habitoient entre le fleuve Cophe & l'Indus, selon Strabon & Arrien, & dont la capitale étoit *Massaga*. Cependant, on a abandonné cette leçon, & les éditions de Grævius, de le Fevre, de Thysius, &c. portent *Adreastas* ou *Adrestas*, *Gesteanos*, *Præsidas*, *Gandaridas*, &c. Et la traduction Françoise de M. l'abbé A.... de Port Royal y est conforme.

GESSORIACUM, *Gessoriacum*, ville de la Gaule Belgique, qui fut ensuite appellée Bononie. *Voyez* Bononie.

GESSUR, *Gessur*. (b) Il y a eu, selon D. Calmet, un Gessur, voisin des Philistins & des Amalécites, dont il est parlé dans le premier livre des Rois. Sa demeure étoit entre le païs des Philistins & l'Égypte. Mais, comme ce païs, qui anciennement étoit habité, fut dans la suite réduit en solitude, ainsi que l'Écriture le marque, on ne peut marquer qu'au hazard la situation de ces Gessuriens.

GESSUR, *Gessur*, (c) au-delà du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé. Ces Gessuriens sont joints avec ceux de Machati, & il est dit qu'ils demeurerent dans leur païs, & n'en furent pas chassés par les Israëlites. Isboseth, fils de Saül, fut reconnu Roi par ces Gessuriens, & par les Israëlites de Galaad.

GESSUR, *Gessur*, (d) avoit son propre Roi indépendant, dont David avoit épousé la fille, de laquelle il eut Absalom. Absalom, après le meurtre d'Amnon son frere, se retira chez le roi de Gessur, son ayeul maternel. Il y a cependant lieu de douter que ce Roi & ce païs de Gessur soient différens de Gessur de de-là le Jourdain, puisque, dans les Paralipomenes, il est dit que Jaïr prit Gessur & Aram, [ou Gessur de Syrie], & les Avoth, ou les bourgades de Jaïr.

GESSURI, *Gessuri*; c'est la

(a) Just. L. XII. c. 8.
(b) Reg. L. I. c. 27. v. 8.
(c) Deuter. c. 3. v. 14. Josu. c. 12. v. 5. c. 13. v. 13. Reg. L. II. c. 2. v. 9.
(d) Reg. L. II. c. 14. v. 23. c. 15. v. 8. Paral. L. I. c. 2. v. 23.

même chose que Geffur. *Voyez* Geffur.

GESTATION, *Gestatio*, (*a*) sorte d'exercice, qui étoit en usage chez les Romains pour le rétablissement de la santé; il consistoit à se faire porter en litière, en chaise, ou à se faire traîner rapidement, soit dans un charriot, soit dans un bateau sur l'eau, afin de donner au corps du mouvement & de la secousse. Celse vante beaucoup les avantages de cet exercice pour la guérison des maladies chroniques. *Longis*, dit-il, *& jam inclinatis morbis aptissima est gestatio.* C'est Asclépiade qui mit le premier en pratique les frictions & la gestation; Ætius l'appelle αιώρα, & en a fait un petit traité dans son *Tetrab.* 1. Serm. 3. cap. VI.

Nos médecins modernes recommandent aussi la Gestation dans des voitures un peu rudes, & non pas dans celles qui, mollement suspendues, indiquent des Sybarites dans une nation guerrière. Toute Gestation, où l'on se sent à peine mouvoir, ne peut produire aucun effet. La promenade à pied, qu'il ne faut pas confondre avec la Gestation, s'appelloit à Rome *Ambulatio*; & la plûpart des grands la préféroient à la Gestation sur la fin de la République. *Constituimus inter nos*, dit Cicéron, *ut ambulationem pomeridianam conficeremus in Academia.* « Nous » convînmes de faire notre pro» menade d'après-dîner, dans » les allées solitaires de l'Aca» démie. «

GESTE, *Gestus*, mouvement extérieur du corps & du visage, une des premières expressions du sentiment, données à l'homme par la nature. L'homme a senti dès qu'il a respiré; & les sons de la voix, les mouvemens divers du visage & du corps, ont été les expressions de ce qu'il a senti; ils furent la langue primitive de l'univers au berceau; ils le sont encore de tous les hommes dans leur enfance; le Geste est & sera toujours le langage de toutes les nations. On l'entend dans tous les climats; la nature, à quelques modifications près, fut & sera toujours la même.

Les sons ont fait naître le chant, & sont par conséquent la cause première de toutes les espèces de musique possibles. Les Gestes ont été de la même manière la source primitive de ce que les Anciens & nous après eux avons appellé danse.

GESTE [l'Art du], (*b*) étoit appellé ὄρχησις, par les Grecs, & *Saltatio* par les Romains. Platon dit que cet art consiste dans l'imitation de tous les Gestes & de tous les mouvemens que les hommes peuvent faire. Ainsi, il ne faut pas restraindre le sens de *saltation* à celui que nous donnons dans no-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 321.

(*b*) Quintil. L. I. c. 11. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 697, 698.

tre langue au mot *danse*. Cet art, comme le remarque Platon, avoit beaucoup plus d'étendue. Il étoit destiné, non seulement à former les attitudes & les mouvemens qui servent, ou pour la bonne grace, ou pour certaines danses artificielles accompagnées de sauts; mais encore à règler le Geste, tant des acteurs de théâtre, que des orateurs, & même à enseigner certaine manière de gesticuler, qui se faisoit entendre sans le secours de la parole.

Quintilien conseille d'envoyer les enfans, pour quelque tems seulement, dans les écoles où l'on enseignoit l'art de la saltation, mais simplement pour y prendre la grace & l'air aisé dans l'action, & non pour se former sur le Geste du maître de danse, dont celui de l'orateur doit être très-différent. Il marque que cet usage étoit fort ancien, & qu'il s'étoit maintenu jusqu'à son tems sans être blâmé.

Cependant, Macrobe nous a conservé le fragment d'une harangue du second Scipion l'Africain, dans laquelle le destructeur de Carthage parle avec chaleur contre cet usage. » Nos jeunes gens, dit-il, » vont dans l'école des comé» diens apprendre à chanter, » exercices que nos ancêtres » regardoient comme désho» norant pour des personnes » bien nées. Ils y vont sans rou» gir, & l'on voit de jeunes » garçons & de jeunes filles » parmi une troupe de gens ab» solument décriés pour leurs » mœurs déréglées. « Le témoignage d'un homme aussi sage, qu'étoit Scipion, est d'un grand poids dans la matière dont il s'agit, & donne lieu à bien des réflexions.

Quoi qu'il en soit, nous voyons que les Anciens prenoient un soin extraordinaire de se perfectionner dans le Geste; & ce soin étoit commun aux comédiens & aux orateurs. On sçait combien Démosthène y donna d'application. Roscius disputoit quelquefois avec Cicéron à qui exprimeroit mieux la même pensée en plusieurs manières différentes, chacun selon son art, Roscius par le Geste, Cicéron par la voix. Il paroît que Roscius rendoit par le Geste seul le sens de la phrase que Cicéron venoit de composer & de réciter. On jugeoit ensuite lequel des deux avoit le mieux réussi dans sa tâche. Cicéron changeoit ensuite les mots ou le tour de la phrase, sans que le sens du discours en fût énervé; & il falloit que Roscius, à son tour, rendît le sens par d'autres Gestes, sans que ce changement affoiblît l'expression de son jeu muet.

GESTÉANS, *Gesteani*, peuple Indien. *Voyez* Gessons

GESTICULATIO, (*a*) nom que les Anciens, selon plu-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXI, pag. 194, 221, 223.

sieurs, donnoient à une sorte de danse, qui consistoit en gestes. C'est en ce sens que l'on entend ce passage de Valere Maxime, *Gesticulationem tacitus peregit.* Cet Auteur parle en cet endroit d'Andronicus, qui, s'étant enroué avec le secours d'un chanteur & d'un joueur de flûte, dansa sans chanter.

GÉSUM, *Gæsum*, (*a*) fleuve de l'Asie mineure, auprès de Priene, où il se jette dans un étang, selon Ephorus. Hérodote parle d'un lieu nommé Géson qui ne devoit pas être fort loin de Milet.

GÉSYLE, *Gæsylus*, Γαίσυλος, (*b*) capitaine Spartiate. Héraclide, étant en guerre avec Dion, rencontra un jour Gésyle, qui lui dit qu'il étoit envoyé de Lacédémone pour commander en chef les Siciliens dans cette guerre, comme avoit fait autrefois Gylippe. Héraclide le reçut avec beaucoup de joie, & se l'attachant, pour ainsi dire, comme un préservatif contre Dion, il le montra en pompe aux alliés, & envoya un héraut à Syracuse porter l'ordre de recevoir ce Spartiate pour capitaine général des citoyens. Dion répondit que Syracuse avoit assez de généraux, & que si les affaires en demandoient nécessairement un de Sparte, ce seroit lui-même que cela regarderoit, les Spartiates l'ayant honoré du droit de bourgeoisie.

Sur cette réponse, Gésyle renonça à la charge de Général, & ayant fait voile vers Syracuse, il alla trouver Dion, & ménagea le raccommodement d'Héraclide avec lui, sous les sermens les plus forts & les assurances les plus grandes qu'Héraclide donna de sa soumission & de son obéissance; sermens auxquels Gésyle intervint, & qu'il scella en jurant lui-même qu'il vengeroit Dion, & qu'il puniroit Héraclide, si jamais il lui arrivoit d'attenter contre Dion, & de violer la foi jurée.

GÉTA [C.], *C. Geta*, (*c*) fut chassé du Sénat par les Censeurs L. Métellus & Cn. Domitius. Il ne laissa pas de devenir ensuite lui-même Censeur.

GÉTA, *Geta*, (*d*) valet de Sostrata, l'un des personnages de la comédie de Térence, intitulée *les Adelphes*. Il est encore valet de Démiphon dans le Phormion du même Térence.

GÉTA [M. SEPTIMIUS], *M. Septimius Geta*, (*e*) pere de l'Empereur Sévère, étoit d'une famille de chevaliers Romains.

GÉTA [SEPTIMIUS], (*f*) *Septimius Geta*, fils du précédent, conçut de grandes idées, lorsqu'il vit son frere élevé à la puissance suprême. Il alla le joindre aussi-tôt que Rome l'eut

(*a*) Herod. L. IX. c. 96.
(*b*) Plut. T. I. p. 980.
(*c*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 94.
(*d*) Terent. Tom. II. p. 247. T. III. pag. 3.
(*e*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 40.
(*f*) Dio. Cass. pag. 860. Crév. Hist. des Emp. T. V. pag. 92, 108.

reconnu. Il se flattoit, ou d'être associé à l'empire, ou du moins d'y acquérir un droit par le titre de César. Sévère le renvoya à son poste, qui ne nous est point autrement expliqué; & ce fut en partie pour le guérir de ses projets chimériques, & pour lui ôter toute espérance, qu'il communiqua prématurément le nom de César à Caracalla. Il fallut que son frere se contentât d'un Consulat ordinaire, qu'il lui fit même attendre quelques années.

Lorsque personne n'avoit la hardiesse d'ouvrir la bouche contre Plautien, Préfet du prétoire, qui abusoit étrangement du crédit dont il jouissoit auprès de Sévère, les approches de la mort en donnerent la liberté à Septimius Géta; & dans ses derniers momens, comme il ne craignoit plus le Préfet du prétoire, & le haïssoit beaucoup, il le démasqua pleinement dans un entretien qu'il eut avec Sévère. Dion Cassius ne nous détaille point ce que dit Septimius Géta; mais, il assure que Sévère en fut frappé, & que de ce moment il n'eut plus la même considération pour Plautien, & diminua beaucoup sa puissance.

GÉTA [Septimius], (a) *Septimius Geta*, neveu de celui qui précede, étoit fils de l'Empereur Sévère, & frere puîné de Caracalla.

Il n'étoit guère âgé que de huit ans, lorsqu'il fit une bonne leçon à son pere, au sujet d'un carnage horrible qu'il projettoit. Cet enfant, entendant Sévère s'expliquer du dessein où il étoit de mettre à mort les principaux partisans de ceux qui lui avoient disputé l'Empire par les armes, parut ému. Sévère, pour le remettre, lui ayant dit: *Ce sont des ennemis, dont je vous délivre*, Septimius Géta demanda quel en seroit le nombre. Lorsqu'on l'en eut instruit, il insista, & fit une nouvelle question. *Ces infortunés*, dit-il, *ont-ils des parens & des proches?* Comme on fut obligé de lui répondre qu'ils en avoient plusieurs: *Hélas!* répliqua-t-il, *il y aura donc plus de citoyens qui s'affligeront de notre victoire, que nous n'en verrons prendre part à notre joie.* On prétend que Sévère fut ébranlé par cette réflexion, aussi judicieuse que pleine de douceur. Mais, les deux Préfets du prétoire, Plautien & Juvénal, l'enhardirent à passer outre, parce qu'ils souhaitoient de s'enrichir de la confiscation des proscrits. Caracalla étoit présent à la conversation dont nous venons de rendre compte, & loin d'être de l'avis de Septimius Géta, il vouloit que l'on fît périr les enfans avec leurs peres. Septimius Géta fut indigné, & lui dit: *Vous qui n'épargnez le sang de personne*,

(a) Herodian. pag. 148. *& seq.* Dio. Cass. pag. 860. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 90. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 241, 246, 247. T. II. p. 441, 442. T. IX. p. 122.

vous êtes capable de tuer un jour votre frere, & c'est ce qui arriva réellement.

Ce fut l'an de Jesus-Christ 197, que Sévère commença à produire son fils Septimius Géta, sans que nous puissions dire précisément en quoi consistoit les prérogatives dont il le décora. Spartien dit que Sévère donna la robe virile à Septimius Géta; ce qui n'étoit pas possible alors, puisque l'enfant n'avoit encore que huit ans & quelques mois. Selon Hérodien, les fils de Sévère furent associés par leur pere à l'empire dans le tems dont nous parlons; ce qui n'est vrai tout au plus que de Caracalla, à qui le titre de César fut confirmé par le Sénat. Les expressions peu exactes de ces Écrivains cachent sans doute quelque prérogative d'honneur accordée à Septimius Géta, qu'ils n'auront pas bien rendue. Quoi qu'il en soit, Septimius Géta reçut le titre de César, avec le nom d'Antonin, l'an de J. C. 198, & la robe virile cinq ans après.

Ce jeune Prince ne s'accordoit pas, il s'en falloit bien, avec son frere Caracalla. Ils se portoient mutuellement une haine violente. Ils n'étoient pas d'âge fort différent, l'aîné n'ayant qu'une année & quelques mois sur son frere. Ils avoient même goût, ou plutôt même fureur pour le plaisir; & quoique leur pere eût eu attention à leur donner une bonne éducation, dès que l'âge des passions fut venu, la vivacité du sentiment, entretenue par les délices de Rome, par la séduction de la fortune & par les conseils intéressés des flatteurs, étouffa en eux tous les principes de sagesse, que l'on avoit tâché de leur inspirer. Les spectacles, les courses des chariots, les danses, avoient pour eux un attrait, auquel ils se livroient sans nul égard aux bienséances de leur rang. Cependant, Plautien, tant qu'il vécut, les contint un peu par l'autorité qu'il s'étoit arrogée sur eux. Délivrés de contrainte par sa mort, il n'est point de débordement dans lesquels les deux jeunes Princes ne se jettassent tête baissée. Ils ne respectoient, dans leurs débauches ni l'honneur des femmes, ni la loi de la nature. Leurs sociétés ordinaires étoient des hommes sans mœurs, des gladiateurs, des conducteurs de chariots dans le cirque. Pour suffire à leurs folles dépenses, ils employoient les extorsions & les rapines; & les foibles efforts que tenta Sévère pour mettre ordre à une telle corruption, n'eurent aucun succès.

Dans les torts communs à ces deux jeunes Princes, on observoit néanmoins une différence à l'avantage de Septimius Géta. Il étoit plus doux, plus traitable. Au contraire, Caracalla, d'un naturel fier & même farouche, faisoit craindre de plus grands excès. On a prétendu que dans leur premiere enfance

Ils avoient montré de tout autres inclinations; que la douceur étoit le partage de l'aîné, & que le second s'annonçoit comme plus rude, & moins sensible. C'est ce qu'on a peine à croire sur l'autorité seule de Spartien. Le goût des contrastes & de l'extraordinaire peut avoir aisément fait illusion aux Auteurs de la remarque.

Sévère sentit les dangers de la division entre ses enfans. Mais, pere aussi mou, qu'il étoit Prince terrible, il se contenta de leur faire de simples remontrances. Il leur citoit les exemples que l'Histoire & même la Fable fournissent des suites affreuses qu'entraînent les discordes fraternelles. Il leur disoit : » Vous voyez mes trésors remplis; ainsi, vous aurez de quoi » vous attacher les soldats par » des largesses. J'ai augmenté » au quadruple les forces des » gardes Prétoriennes, & vous » avez aux portes de la ville » une armée qui établit votre » sûreté. Rien n'est à craindre » pour vous au dehors; mais, » si la guerre est au-dedans, » toutes mes précautions sont » inutiles, & vous vous attirerez une perte certaine. « Tous ces discours ne faisoient nulle impression sur des cœurs ulcérés. Sévère alla même jusqu'à punir les flatteurs qui pervertissoient les esprits des jeunes Princes par leurs mauvais conseils. Mais, le remede venoit trop tard. Il eût fallu que, par une conduite ferme, l'Empereur eût de longuemain entretenu dans ses enfans le respect pour l'autorité paternelle; & les honneurs précoces par lesquels il les avoit égalés à son rang, leur inspiroient une audace, qu'il n'étoit plus en son pouvoir de contenir.

Septimius Géta fut déclaré Auguste comme son frere l'avoit été, & revêtu de la puissance Tribunicienne, l'an de Jesus-Christ 208. Il accompagna ensuite dans la grande-Bretagne, son pere qui y mourut l'an de Jesus-Christ 211. Après la mort de ce Prince, Caracalla n'ayant pu réussir à se faire déclarer seul Empereur, feignit d'abord de se réconcilier avec Septimius Géta, & ils règnerent quelque tems ensemble. Mais, leur haine mutuelle ne tarda pas à éclater de nouveau. Comme ils cherchoient à se détruire l'un l'autre, Septimius Géta succomba; il fut tué par son frere entre les bras de leur mere, qui demeura toute couverte du sang de son fils. Elle compta pour peu de chose, dans un si horrible évènement, d'avoir été elle même blessée à la main. Mais, le comble de la douleur pour elle, c'est qu'il ne lui fut point permis de pleurer une mort si funeste dans toutes ses circonstances. Menacée elle-même de la mort par un fils barbare, il lui fallut cacher ses larmes, & montrer de la joie dans l'excès de l'amertume.

Septimius Géta avoit vingt-deux ans & neuf mois, lorsqu'il

fut tué; il étoit né le 27 Mai de l'an de Jesus-Christ 189. Ainsi, sa mort tombe aux environs du 27 février 212.

Ceux qui seroient curieux de lire dans un plus grand détail l'histoire de Septimius Géta, depuis son avènement à l'Empire jusqu'à sa mort, peuvent consulter le commencement de l'article da Caracalla. Ils y trouveront cette partie traitée avec toute l'étendue qu'ils peuvent souhaiter.

Il nous reste quelques médailles de Septimius Géta. On en distingue sur-tout deux qui sont rapportées par Mezzabarbe. Cet Antiquaire n'explique pas la figure, qui est au revers, parce qu'elle est sans la légende ordinaire. Dans la première médaille Septimius Géta n'est que César, dans l'autre il est Auguste, Consul pour la deuxième fois & dans la seconde année de sa puissance Tribunicienne. Elles furent frappées dans le tems que Sévère étoit en Angleterre dans les années 962 & 963 de la fondation de Rome, qui répondent au second consulat de Septimius Géta; lorsqu'après avoir soumis les Calédoniens, il partagea la gloire de cette conquête avec ce jeune Prince, en joignant au titre d'Auguste les surnoms de *Pius* & de *Britannicus*.

GÉTA. *Voyez* Geada.

GETÉ, *Gete*, païs de Tartarie dans la grande Bucharie, sur la riviere d'Amu. Tamerlan le ravagea plusieurs fois. Le traducteur François de l'histoire de ce conquérant, dit: « Geté, royaume qui a pour » limites orientales le Turquestan, pour méridionales » le fleuve de Sihon, pour occidentales le Capchac, pour » septentrionales une autre partie du Turquestan. Il étoit, » poursuit-il, le partage de » Zagataï-Kan, fils de Genghiz-Kan. » Cet Auteur dit aussi le païs des Getes, en parlant du même païs. On sçait d'ailleurs, que la grande Bucharie & la Chorasmie étoient des États de Zagataï, & que les païs de sa domination quitterent leurs anciens noms, pour prendre celui de leur Prince; de sorte que l'on a dit depuis le païs de Zagataï, pour signifier la Transoxane.

M. de l'Isle, dans la carte qu'il a dressée de l'Asie pour le moyen âge, met le païs des Getes, ou le Geté plus au nord, entre le Capchac au couchant, la Valaquie au nord, le mont Imaüs, ou Gebel-Caf à l'orient, & le Turquestan au midi; car, selon quelques-uns, il y avoit une Bulgarie, une Hongrie & une Valaquie en Asie au-delà du Wolga; & comme les Huns & Bulgares, aussi bien que les Valaques, sont originairement des Scythes qui sont venus s'établir aux environs du Danube, & que les Getes, nommés dans les Anciens, demeuroient dans le voisinage de ce fleuve, on n'a point de peine à croire que le Geté

Asiatique est l'ancienne patrie des Getes dont les Romains ont parlé. *Voyez* l'article suivant.

GETES, *Getæ*, Γέται, (*a*) peuples de la Scythie ou de la Tartarie, qui tiroient leur origine des Yeuchi & des Kaotch, peuples Tartares. Ils habiterent long-tems à l'occident de l'Yrtich & des monts Altai, passerent ensuite dans la grande Bucharie, s'établirent au midi du fleuve Amu, étendirent leur domination dans le Maouarennehar, & fonderent un empire, sous le nom de *royaume de Him*.

Les Huns les attaquerent & les battirent, l'an 162 avant Jesus-Christ. Après cette défaite, les Getes se diviserent en deux bandes. Une partie se retira dans les montagnes qui sont au nord du Tibet, où elle s'établit & se fortifia au point qu'elle rentra par la suite dans la grande Bucharie, & y fit des conquêtes, & y devint si puissante, que Tamerlan eut beaucoup de peine à la soumettre. L'autre bande remonta vers le nord-ouest, sur les bords de la riviere d'Yli, passa dans le Charisme, attaqua souvent les Parthes, & pénétra dans le Chorassan. Elle remonta ensuite les bords occidentaux de la mer Caspienne, s'approcha du Pont-Euxin, passa les Palus-Méotide, traversa la petite Tartarie, & s'établit sur le Danube.

Les Getes adoroient *Fo* ou *Boudha*, que plusieurs Écrivains croient être le même que *Wodan*; il paroît même que ce furent eux qui établirent dans le Nord le culte de cette divinité.

Les Getes étoient déjà établis sur le Danube, dans le païs que nous appellons la Walachie, lorsqu'Auguste exila Ovide à Tomes, sur le Pont-Euxin. Ce Poëte commence ainsi sa première Élégie *de Ponto* :

Naso Tomitanæ jam non novus incola terræ,
Hoc tibi de Getico littore mittit opus.

Il fait d'étranges descriptions du naturel de ces peuples; & si nous l'en croyons il n'y avoit ni arbres ni feuillages pour se mettre à couvert.

Adde loci faciem nec fronde nec arbore tecti,
Et quod iners hiemi continuatur hiems.

Un hiver étoit à peine passé qu'un autre recommençoit; quoique le lieu, où il étoit re-

(*a*) Ovid. de Pont. Eleg. 1. v. 1, 2. Eleg. 2. v. 25, 26. Trist. L. II. Eleg. 1. v. 191. *& seq.* L. III. Eleg. 10. v. 5. *& seq.* L. IV. Eleg. 1. v. 69. *& seq.* Strab. p. 294. *& seq.* Pomp. Mel. pag. 100. Plin. T. I. pag. 203, 216. Herod. L. IV. c. 93. *& seq.* Just. L. XXV. c. 2, L. XXXII. c. 3. Horat. L. IV. Ode 14. v. 22. Appian. p. 758. Thucyd. p. 165. Lucian. T. II. p. 287. Hist. Génér. des Huns par M. de Guignes. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 29. Tom. V. 167. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 282. T. XIX. p. 584, 585.

légué, soit à peu près sous le parallele de Bordeaux, il le dépeint comme s'il étoit dans le climat de la Norwege ou de la Laponie.

Nix jacet; & jactam nec sol pluviæve resolvunt;
Indurat Boreas perpetuamque facit.
Ergo ubi diliceuit nondum prior, altera venit;
Et solet in multis bima manere locis.
Tantaque commoti vis est Aquilonis, ut altas
Æquet humo turres, tectaque rapta ferat.
Pellibus & sutis arcent mala frigora braccis,
Oraque de toto corpore sola patent.
Sæpe sonant moti glacie pendente capilli,
Et nitet inducto candida barba gelu.
Nudaque consistunt formam servantia testæ
Vina; nec hausta meri, sed data frusta bibunt.

Ces glaces perpétuelles ne conviennent guère au climat. Ces vents qui renversent les toits; la nécessité de s'habiller chaudement durant l'hiver pour se garantir du froid, sont des choses communes à plusieurs climats; ces vins gélés qui ne se buvoient que par morceaux, & qui conservoient la forme du vase où ils avoient été, ne sont pas des choses impossibles dans un rude hiver; mais, Ovide s'ennuyoit dans ce païs-là, & chargeoit ses descriptions, de tout ce qu'il jugeoit le plus capable d'exciter la pitié.

Quoiqu'Auguste fût maître des places de ce païs, ces Getes, les *Bessi* leurs voisins, & les autres Scythes, n'étoient pas soumis aux Romains; & ils leur donnoient souvent des allarmes. C'étoit même une des grandes peines d'Ovide, qui avoit toujours évité de se trouver dans les armées, & n'avoit manié des armes, que pour badiner; il étoit obligé de s'armer pour repousser ces barbares qui enlevoient jusqu'aux portes de la ville ceux qu'ils pouvoient faire prisonniers.

Vivere quàm miserum est inter Bessosque Getasque
Illum qui populi semper in ore fuit!
Quàm miserum portâ vitam muroque tueri,
Vixque sui tutum viribus esse loci!
Aspera militiæ juvenis certamina fugi,
Nec nisi lusura movimus arma manu.
Nunc senior gladioque latus scutoque sinistram,
Canitiem galeæ subjicioque meam.
Nam dedit è specula custos ubi signa tumultûs,

Induimus trepida protinus arma manu, &c.

Durant l'été, ces Getes & les autres Scythes étoient toujours au-delà du Danube.

Jazyges & Colchi, Metereaque turba, Getæque

Danubii mediis vix prohibentur aquis.

Ils ne laissoient pas de le passer quelquefois; mais, l'hiver ils le traversoient à la faveur des glaces.

Sauromatæ cingunt fera gens, Bessique, Getæque,

Quàm non ingenio nomina digna meo!

Dum tamen aura tepet, medio defendimur Istro;

Ille suis liquidus bella repellit aquis.

At cùm tristis hiems squallentia protulit ora,

Terraque marmoreo candida facta gelu,

Dum patet & Boreas & nix injecta sub Arcto,

Tum liquet has gentes axe tremente premi.

On voit par ces passages, que les Getes n'étoient pas encore alors établis en-deçà du Danube, & qu'ils n'arrivoient dans la basse Moesie, que par des courses qu'ils faisoient sur les terres des Romains; car, l'empire Romain ne faisoit en ce tems-là que d'arriver jusqu'au Danube. Ovide dit positivement qu'il étoit à l'extrêmité de l'empire; qu'au-delà il n'y avoit que des glaces & des ennemis.

Hactenus Euxini pars est Romana sinistri;

Proxima Basternæ Sauromatæque tenent.

Hæc est Ausonio sub jure novissima, vixque

Hæret in imperii margine terra tui.

Il paroît que les Getes passerent le Danube sous l'empire de Claude. Pomponius Méla, contemporain de ce Prince, après avoir parlé du mont Hæmus & des Thraces, dit qu'ils étoient différens de noms & de moeurs; que quelques-uns étoient sauvages, & comptoient leur vie pour rien, particulièrement les Getes. Pline, parlant aussi du mont Hæmus, poursuit de la sorte : « A l'autre côté de cette montagne, & en descendant vers le Danube, demeurent les Mœsiens, les Getes, les Aorses, &c. » Il dit ailleurs que les Getes étoient nommés Daces par les Romains. Voilà donc bien nettement les Daces & les Getes déclarés un même peuple. Spartien, dans la vie de Caracalla, rapporte un bon mot d'Helvius Pertinax, à l'égard de ce Prince, meurtrier de Géta. Cet empereur avoit pris des surnoms formés des peuples qu'il prétendoit avoir vaincus. Il se faisoit nommer *Ger-*

manicus, *Parthicus*, *Arabicus*, *Alemannicus*. Helvius Pertinax, en lui reprochant son fratricide, vouloit qu'on ajoûtât à ses titres, celui de *Geticus*. Sur quoi Spartien observe, que les Goths étoient appellés Getes; *quòd Gothi Getæ dicerentur*. Il y a lieu de croire que cet Historien se trompe, & que les Goths étoient des peuples de la Germanie septentrionale; au lieu que les Getes étoient venus de la Scythie Asiatique. La ressemblance de quelques lettres en ces deux noms, a été un prétexte de la faute qu'on a faite en les confondant.

Ptolémée n'est pas tombé dans la même erreur. Il ne place point les Getes dans la basse Mysie ou Mœsie, aussi n'y étoient-ils plus. Ils étoient remontés plus loin de l'embouchure du Danube. Il est vrai que le nom de *Getes* ne se trouve point dans son livre; mais, il décrit exactement la Dacie; & comme nous avons vu dans Pline que les Getes étoient nommés Daces par les Romains, Ptolémée nous a laissé les détails du païs que ce peuple occupoit de son tems.

Il paroît, selon Hérodote, qu'ils avoient autrefois passé le Danube. « Les Getes, dit-il, » les plus braves & les plus » justes d'entre les Thraces. » Du tems de Seuthès, roi de Thrace, ils pénétrerent jusques dans la Grece, & mirent plusieurs villes à contribution, selon Thucydide. Mais, ce n'étoient vraisemblablement que des incursions qui n'avoient pas été suivies d'un établissement fixe. Strabon, qui a vécu partie sous Auguste, & partie sous Tibere, range les Getes, comme faisant partie des Thraces; aussi s'étoient-ils fixés en-deçà du Danube, dans le tems qui s'écoula entre celui d'Ovide, & celui de ce Géographe qui écrivoit vers l'an 18 de Tibere.

Il est certain que Strabon est le seul des Anciens, qui ait bien marqué les divisions des Getes, & qui nous apprenne les détails de cette nation. Voici en substance ce qu'il en dit: « Alexandre le Grand fit une » campagne contre les Thraces » d'au-delà du mont Hæmus, » & se jetta sur les Triballiens, » dont il sçavoit que le païs » s'étendoit jusqu'au Danube » & jusqu'à l'isle Peucé, qui » est dans ce fleuve. Il sçavoit » de plus, que l'autre bord » du fleuve étoit occupé par » les Getes. Il ne laissa pas, » dit-on, de s'avancer jusques-» là. Il ne put passer dans l'isle, » faute de vaisseaux..... Car » Syrmus, roi des Triballiens, » s'y étoit réfugié, & rendit » inutiles les efforts qu'il fai-» soit pour y aborder; mais, » Alexandre passa au païs des » Getes, avec moins de diffi-» culté, prit leur ville, & s'en » retourna au plutôt, ayant re-» çu des présens de Syrmus & » de ces peuples. Dromichæ-» tes, roi des Getes, & con-» temporain

» temporain des rois succes-
» seurs d'Alexandre, ayant fait
» Lysimachus prisonnier, se
» contenta de lui faire remar-
» marquer la pauvreté de sa
» nation, l'exhorta à se con-
» tenter de sa fortune, l'aver-
» tit de ne se point attirer de
» tels ennemis sur les bras,
» mais de rechercher plutôt
» leur amitié ; & après l'avoir
» bien traité, il le renvoya. »
Sont-ce-là des barbares, tels qu'Ovide les dépeint ?

Strabon, après une digression sur les Scythes, revient ainsi aux Getes : « De notre tems,
» dit-il, Ælius Catus fit passer
» dans la Thrace cinq mille
» hommes d'entre les Getes,
» qui demeuroient dans le païs
» de de-là le Danube ; c'est,
» poursuit-il, un peuple qui a
» le même langage que les Thra-
» ces. Ils y demeurent encore
» à présent, & sont appellés
» *Mysiens*.... Bœrébiste, Gete de
» nation, ayant accepté le com-
» mandement sur tout ce peu-
» ple, répara les grandes per-
» tes qu'il avoit faites, l'ac-
» coûtuma si bien au travail,
» à la sobriété & à la dili-
» gence, qu'en peu de tems il
» se forma un grand royaume,
» soumit une partie des nations
» voisines, inspira la terreur
» aux Romains, passa hardi-
» ment le Danube, ravagea la
» Thrace jusqu'à la Macédoi-
» ne & à l'Illyrie, & détruisit
» les Boyens que commandoit
» Critasire, & les Taurisques...
» Ce Bœrébiste fut tué dans une
» sédition, avant que les Ro-
» mains envoyassent des trou-
» pes contre lui. Ses succes-
» seurs partagerent le royau-
» me en plusieurs parties ; &
» lorsque César Auguste fit
» marcher des troupes contre
» eux, ils étoient divisés par
» quarante ou cinquante mille.
» Les uns sont appellés Daces,
» & les autres Getes. Les Ge-
» tes sont vers le Pont-Euxin
» à l'orient. Les Daces, au
» contraire, sont plus du côté
» de la Germanie & des sour-
» ces du Danube. »

Strabon dit ensuite, qu'il croit que les Daces ont été enciennement les Daves ; & il se fonde sur ce que le nom de *Dave* & de *Géta* étoient communément des noms d'esclaves chez les Athéniens qui donnoient aux leurs le nom de leur païs. « Au reste, poursuit Stra-
» bon, cette nation, portée par
» Bœrébiste à un si haut degré
» de puissance, est extrême-
» ment déchue, tant par leurs
» divisions que par les armes
» des Romains. Elle peut néan-
» moins mettre encore quaran-
» te mille hommes sur pied. »

Horace fait des Scythes en général, & des Getes nommément un éloge qui leur fait beaucoup d'honneur.

GETH, *Geth*, Γὲθ, (*a*) ville de

(*a*) Numer. c. 33. v. 28. Reg. L. I. c. 6. v. 17. c. 7. v. 14. c. 17. v. 4, 23, 52. L. II. c. 8. v. 1. c. 15. v. 18, 19. c. 18. v. 2. c. 21. v. 20, 22. Paral. L. I. c. 7.

la Palestine, située sur une montagne, près de la mer de Syrie, à quatre lieues de Joppé, du côté du midi, selon quelques Géographes modernes.

Cette ville, qui est devenue célebre, étoit une des cinq Satrapies des Philistins. Elle avoit donné la naissance à Goliath. David en fit la conquête au commencement de son règne sur tout Israël; & cette ville demeura soumise aux Rois ses successeurs, jusqu'à la décadence ou affoiblissement du royaume de Juda. Roboam la rebâtit, ou la fortifia. Le roi Ozias la reconquit; & Ezéchias la réduisit encore une fois sous le joug.

Josephe l'attribue à la tribu de Dan; mais, Josué ne la marque pas dans la distribution des villes qu'il donna aux tribus d'Israël. Nous croyons que Methca, marquée dans Moïse, est la même que Méteg, marquée au second livre des Rois, & qu'il faut traduire : David prit *Méteg & sa mere*, au lieu de : *Il prit le frein du tribut*; ce qui est expliqué dans les Paralipomenes par : *Il prit Geth & ses filles*. Geth étoit la mere, Méteg la fille. Selon cette hypothese, la ville de Geth des Philistins, mere des Géans, devoit être assez avancée dans l'Arabie Pétrée, & vers l'Égypte; ce qui est aussi confirmé par ce qui est dit dans les Paralipomenes, que les fils d'Ephraïm, étant encore en Égypte, attaquerent la ville de Geth, & y furent taillés en pièces.

Saint Jérôme dit qu'il y avoit un gros bourg nommé Geth, sur le chemin d'Éleuthéropolis à Gaza; & Eusebe parle d'un autre lieu de même nom, à cinq milles d'Éleuthéropolis, sur le chemin de Lidda, & par conséquent différent de celui dont parle Saint Jérôme. Le même Eusebe met encore un lieu nommé Geth, ou Gettha, entre Jamnia & Antipatris. Aussi Saint Jérôme, en parlant de Geth-Opher, patrie du prophete Jonas, dit qu'on la nomme Geth-Opher, ou Geth du canton d'Opher, pour la distinguer des autres Geth, que l'on montroit de son tems aux environs d'Éleuthéropolis & de Diospolis.

Geth étoit la plus méridionale des villes des Philistins, comme Accaron étoit la plus septentrionale; en sorte qu'Accaron & Geth sont mises comme les deux termes de la terre des Philistins. Geth étoit voisine de Marésa; ce qui revient assez à Saint Jérôme, qui met Geth sur le chemin d'Eleuthéropolis à Gaza. Eleuthéropolis est au voisinage de Maréſa ou Morasthi; & avant Eusebe & Saint Jérôme, Eleuthéropolis n'est guère connue dans la Géographie. Geth étoit puissan-

v. 21. c. 18. v. 1. L. II. c. 26. v. 6. Amos. c. 6. v. 2. Michæ. c. 1. v. 10, 14. Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 142, 319, 324, 325. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 24, 31.

te sous les prophetes Amos & Michée, & indépendante des rois de Juda. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, elle fut prise par Ozias roi de Juda, sous le prophete Amos; & ensuite par Ezéchias, sous le prophete Michée.

Gethaïm marquée 2 Reg. IV 3. & 2. Esdr. XI 33, est sans doute la même que Geth.

David avoit une compagnie de gardes Géthéennes, dont Ethaï étoit le capitaine.

Geth ou Gath signifie *un pressoir*. Ainsi il n'est pas étonnant que l'on trouve dans la Palestine plus d'un lieu du nom de Geth.

GÉTHÉE, *Getheus*, Γηθεὺς, (*a*) nom d'un chien de chasse, selon Xénophon. Ce mot signifie le joyeux.

GÉTHÉENS, *Gethæi*, Γεθαῖοι, c'étoient les habitans de Geth. *Voyez* Geth.

GÉTHER, *Gether*, Γατὲρ, (*b*) étoit le troisième fils d'Aram fils de Sem.

GETH-HÉPHER, *Geth-Hepher*, (*c*) ville de Galilée, étoit la patrie du prophete Jonas. Elle est appellée au quatrième livre des Rois, Geth qui est dans Opher, *Geth quæ est in Opher*. Josué attribue cette ville à la tribu de Zabulon, & Saint Jérôme dans sa préface sur Jonas, dit qu'elle étoit à deux milles de Séphoris autrement Diocésarée.

GETHREMMON, *Gethremmon*, Γεθρεμμὼν. (*d*) ville de Palestine dans la tribu de Dan. Saint Jérôme la met à dix milles de Diospolis, sur le chemin d'Eleuthéropolis. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath.

GETHREMMON, *Gethremmon*, Γεβαθα (*e*) autre ville de Palestine dans la demi tribu de Manassé, en-deçà du Jourdain, fut donnée pour demeure aux Lévites de la famille de Caath.

GETHREMMON, *Gethremmon*, Γεθρέμμων, (*f*) autre ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm, fut aussi donnée aux Caathites.

GETHSEMANI, *Gethsemani*, Γεθσημανῆ (*g*) village de Palestine dans la montagne des Oliviers. Ce nom signifie *le pressoir de l'huile*; ce qui marque que l'on y faisoit de l'huile avec les olives que la montagne fournissoit. C'étoit le lieu où Jesus-Christ prioit quelquefois pendant la nuit; c'est dans un jardin de ce village qu'il fit sa priere, qu'il sua sang & eau, & qu'il fut arrêté.

Le P. Michel Nau, qui a examiné les saints lieux, avec une extrême attention, parle ainsi de ce païs: « Le jardin

(*a*) Xenoph. p. 987.
(*b*) Genes. c. 10. v. 23.
(*c*) Josu. c. 19. v. 13. Reg. L. IV. c. 14 v. 25.

(*d*) Josu. c. 19. v. 45.
(*e*) Josu. c. 21. v. 25.
(*f*) Paral. L. I. c. 6. v. 69.
(*g*) Matth. c. 26. v. 36. & seq.

» des Oliviers étoit vraisem-
» blablement un grand verger
» plein d'oliviers, sous lesquels
» on alloit librement se pro-
» mener & se reposer; il reste
» huit arbres du nombre, à ce
» qu'on dit, de ceux qui étoient
» là du tems du Sauveur. Leur
» antiquité les rend exempts
» du tribut que l'on prend de-
» puis plusieurs siècles en ce
» païs sur chaque pied d'ar-
» bre. Les Peres de la Terre
» Sainte ont acheté le champ
» où ils sont, & ils les gardent
» comme un grand trésor. Ils
» ne perdent rien des olives
» qu'ils en recueillent; ils en
» tirent une huile de bénédic-
» tion, qu'ils distribuent aux
» personnes de qualité, qui
» contribuent par leurs aumô-
» nes à la conservation des saints
» lieux. Les noyaux, qui en
» restent, servent à faire des
» chapelets qui sont extrême-
» ment recherchés des Catho-
» liques. Il est défendu, sous
» peine d'excommunication,
» de couper des branches de
» ces oliviers, & d'en rien
» prendre. On accorda à M.
» le Marquis de Nointel, am-
» bassadeur de France, par une
» faveur très-particulière, la
» permission d'en faire couper
» une branche. Pour retenir
» les Chrétiens des nations sé-
» parées de la communion de
» Rome, qui n'appréhendent
» pas ces censures, les peres
» y entretiennent un Mahomé-
» tant pour fermier, qui sçait
» faire payer si cher ce qu'on
» en dérobe, que personne
» n'ose s'y risquer.

» Les Evangélistes racontent
» que lorsque le fils de Dieu
» étoit à Jérusalem, il passoit
» la plus grande partie du jour
» dans le temple, s'employant
» à l'instruction des Juifs, &
» que la nuit il l'alloit passer
» en prieres à la montagne des
» Oliviers; c'étoit dans le jar-
» din dont on vient de parler.
» Saint Jean dit bien expres-
» sément, que Judas y amena
» les soldats, parce qu'il sça-
» voit le lieu, Jesus s'y étant
» souvent rendu avec ses disci-
» ples; il leur répétoit, sans
» doute, les leçons qu'il avoit
» faites le jour dans la ville.
» Le jour qu'il fut arrêté, il
» laissa une partie de ses Apô-
» tres dans le village de Geth-
» sémani, qui [selon notre Au-
» teur,] étoit à deux ou trois
» cens pas de-là vers le midi,
» & dans un endroit plus bas.

» Il y a dans la partie la plus
» haute de ce jardin une roche
» un peu élevée, & d'une
» largeur considérable. Elle est
» proche d'un grand chemin
» par où l'on monte aux sé-
» pulcres des Prophetes. Ce
» fut-là que notre Seigneur
» donna ordre aux trois Apô-
» tres de veiller. On y voit
» encore une figure grossière
» de trois corps couchés. »
L'Auteur laisse indécis, si c'est
un jeu de la nature & du ha-
zard, ou si la Providence a vou-
lu l'y imprimer comme un mo-
nument de la paresse humaine.

« Il y avoit assez près de-là » un chemin souterrein qui » conduisoit dans une grotte » profonde, éloignée du lieu » des Apôtres, d'un bon jet de » pierre. Cette grotte, qui a » maintenant son entrée près » du sépulcre de la Sainte Vier- » ge, est longue de trente- » huit palmes, & large de » vingt-huit; sa figure est irré- » gulière & approchante de la » ronde. La voûte est comme » celle des carrières, de la pier- » re même, & il y a trois gros » piliers de même matière, qui » la soutiennent. Cette voûte » est ouverte par un trou sem- » blable à celui des cîternes, » par où la grotte reçoit un » peu de jour, aussi-bien que » de la porte qui en est pro- » che. Il y a deux autels pra- » tiqués dans la roche même; » l'un est tourné à l'orient, & » l'autre au septentrion. C'est » dans l'espace qui est entre » deux, que la tradition porte » que le Sauveur fit sa priere, » & sua du sang. Quelques » mots Latins qui sont sur la » paroi, semblent l'attester. » Voici ce qu'on en peut lire:

» *Hic Rex Christus sudavit sanguinem.*

» *Sæpe morabatur dû C.*

» *Mi Pater, si vis, transfer calicem hunc à me.* »

Le P. Nau observe que l'écriture est effacée, & qu'il n'y a que *dû* avec un titre & un grand C; ce qui apparemment veut dire *dum clamaret*.

GÉTIE, *Getia*, nom qu'Étienne de Byzance donne au païs des Getes.

GÉTINS, *Getini*. Arrien appelle ainsi les Getes.

GÉTIQUE, *Geticus*, (*a*) surnom donné à Caracalla. Ce surnom paroît d'abord se rapporter à quelque avantage remporté sur les Getes, auxquels réellement Caracalla avoit eu affaire; mais, dans le fond, il faisoit une allusion maligne au meurtre de Géta.

GETTA, *Getta*, (*b*) ville de la Palestine, selon Pline. C'est peut-être la même que Gitta de Polybe. le P. Hardouin dit que ce ne peut-être la Gith ou Geth d'Eusebe & de Saint Jérôme.

GÉTULES, *Gætuli*, (*c*) Γαιτοῦλοι, peuple d'Afrique, qui habitoit la contrée de Gétulie. Cette contrée étoit au midi de la Mauritanie; & c'est-là en effet que Ptolémée place les Gétules. Mais, dans la suite, ils s'avancerent dans la Mauritanie & la Numidie, de sorte que leurs limites ne sont pas faciles à marquer. Pour les faire connoître ces limites, & donner en même tems une idée

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 149.

(*b*) Plin. Tom. I. p. 263.

(*c*) Ptolem. L. IV. c. 6. Plin. Tom. I. p. 241. & *seq.* T. II. p. 246. Strab. p. 131, 829, 835. Sallust. in Jugurth. c. 14, 15. Hirt. Pans. de Bell. Afric. p. 770. & *seq.* Tit. Liv. L. XXIII. c. 18. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXIII. p. 18.

de la nation Gétulienne, nous allons rapprocher quelques passages des Anciens.

Pline parlant de la Gétulie, la borne au midi par le Niger; qui, dit-il, sépare l'Afrique de l'Éthiopie. Selon Agathémer, la Gétulie est au-dessous des Mauritanies. Les Géographes disent au-dessous, pour dire au midi, parce qu'ils commencent par le nord. Pline dit de la Gétulie annexée à l'ancienne & plus étendue: « Entre » les peuples de la Tingitanie, » le plus important étoit celui » des Maures, d'où elle a pris » son nom de Mauritanie, & » plusieurs les appelloient *Maurusii*. Ils avoient pour voisins » les Massæsyles, nation qui a » aussi été détruite. Ce sont » maintenant les peuples Gétules; sçavoir, les Banjurès & » les Autololes qui sont les plus » puissans de tous. » Ainsi, selon cet Auteur, les Autololes s'avancerent dans la Mauritanie Tingitane, & le long des côtes de l'Océan. Le même Pline dit au sujet de la navigation de Polybe: « Il nous a » appris que le port de Rutubis est à CCXIII mille pas » de Lixus; de-là on arrive au » promontoire du Soleil, & puis » au port de Ri-sadir, & qu'ensuite on trouve les Gétules » Autololes. » Il dit ailleurs: « On ne connoît pas mieux les » isles de Mauritanie; on sçait » seulement qu'il y en a quelques-unes vis-à-vis des Autololes; que Juba les a trouvées, & qu'il y avoit établi » la teinture que l'on appelle » pourpre de Gétulie. » Selon le même Auteur, le luxe engageoit des hommes à parcourir les écueils de Gétulie, pour y chercher les poissons, dont on tiroit la pourpre & l'écarlate. Dans un autre endroit, il donne le nom de Gétulien au rivage de l'Océan. On ne peut douter que l'ancienne Gétulie, ou la Gétulie méridionale, ne s'étendît jusqu'à l'Océan Atlantique.

Les Gétules ne se contenterent pas d'envahir la Mauritanie Tingitane; ils occuperent aussi la Césarienſe, où étoient les Massæsyles. Pline le dit formellement, lorsqu'en parlant des rayons de miel venimeux, il ajoûte qu'il s'en formoit dans la Perside & dans la Gétulie de la Mauritanie Césarienſe voisine des Massæsyles. Il faut dire la même chose de la Numidie. On le prouve par le surnom de *Semi-Gætulus*, ou Demi-Gétule, qui fut donné à Apulée qui étoit de Madaure. En prolongeant la Numidie, du côté du midi, au-delà des Syrtes, quoiqu'à une juste distance, on y trouve des Gétules. Strabon range ainsi les peuples voisins de la Syrte & de la Cyrénaïque, mais plus dans les terres: « Premièrement, dit-il, sont les Nasamons, ensuite les Psylles & une » partie des Gétules, puis les » Garamantes. » Voilà une vaste étendue depuis l'Océan jus-

ques-là, en tirant vers l'orient. Ce furent apparemment des Gétules de ces contrées que Marius gratifia, soit en leur donnant des terres meilleures que celles qu'ils avoient auparavant, soit en leur accordant de nouveaux privileges.

Strabon parle des lieux montagneux de la Gétulie, qui avoient été joints à l'Afrique proconsulaire, & l'étoient encore lorsqu'il écrivoit; or, l'Afrique proconsulaire étoit alors fort avancée au midi.

La partie méridionale de la Gétulie proprement dite, qui tiroit vers le Niger, étoit occupée par les Mélano-Gétules, c'est-à-dire, par les Gétules noirs. Ptolémée les place entre les monts Sagapola & Usargala, de sorte qu'ils avoient le Niger au midi. Cellarius croit qu'auprès d'eux, mais au-delà du Niger, étoient les Gétules, surnommés *Daræ*, que Pline met avec les Ethiopiens occidentaux. Voici ses paroles prises dans Polybe: « Ensuite est » le fleuve Salsum au-delà duquel sont les Ethiopiens *Perorsi*, & derrière eux les Pharusii; à ces peuples se joignent les Gétules *Daræ*, qui » habitent l'intérieur du païs. » On peut conclure de-là que ce peuple *Daræ* étoit fort éloigné de l'Océan, & que les derniers Gétules méridionaux faisoient partie des *Melano - Getuli*, ou Gétules noirs. Mais, les Banjures Gétules, comme Pline les appelle, & les Autololes, habitoient le rivage de la Mauritanie. La Gétulie renfermoit, sans doute, de grands peuples comme les Vésunes ou Nésusenes, de qui le même Auteur dit qu'après avoir fait partie des Gétules, ils devinrent une nation indépendante, & qu'ils s'étoient rangés du côté des Ethiopiens.

Ortélius croit que les Gétules n'occupoient pas tout le païs qu'on vient de dire; mais que c'étoit une nation errante, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre; ce qui est conforme à ce que dit Silius Italicus. Ce dernier ajoûte qu'ils ne se servoient point de brides, & que leurs chevaux étoient conduits à la baguette.

Hinc mille alipedes turmæ, velocior Euris,

Et doctus virgæ sonipes in castra ruebat.

Claudien dit par la même raison:

Sonipes ignarus habenæ;

Virga regit.

Silius Italicus parle ensuite des Psylles, des Banjures & des Autololes, qui, comme on a vu, étoient des peuples d'entre les Gétules. Il nomme les premiers Marmarides; mais, il les caractérise assez par leur familiarité avec les serpens.

Les Gétules firent anciennement partie du royaume de Masinissa & de celui de ses successeurs. Auguste joignit leur païs à ceux qu'il donna à Juba en échan-

ge de la Numidie. Lorsque César passa en Afrique, ces peuples, naturellement inquiets & féroces, prirent les armes contre Juba le pere. Une révolte si peu attendue déconcerta les projets qu'il avoit formés. Peut-être que son fils ne se souvint que trop d'une perfidie qui avoit beaucoup contribué aux disgraces de sa maison. Il est toujours dangereux de vouloir écouter son ressentiment. Les Gétules, que leur nouveau maître apparemment n'avoit point assez ménagés, entrerent dans les provinces de son obéissance. En vain, Juba fit marcher des troupes pour s'opposer à leurs progrès, ses Généraux furent défaits, & les Romains perdirent beaucoup de monde dans cette action. De si malheureux commencemens pouvoient avoir des suites fâcheuses; Auguste, pour les prévenir, envoya une armée contre les rébelles. Cornélius Cossus, qui la commandoit, eut le bonheur de les battre, & sa victoire lui mérita le surnom de Gétulicus. Dion Cassius place cet évènement sous l'an de Jesus-Christ 6.

Les Gétules & les Libyens furent, selon Salluste, les premiers habitans de l'Afrique; peuples sauvages & barbares, se nourrissant de chair crue, & de l'herbe de la terre comme les bêtes. Ils ne connoissoient ni loix, ni discipline, ni maître. Ils alloient errans, vagabonds, sans autre asyle que celui où la nuit les surprenoit. Tel est le portrait que trace Salluste des Gétules & des Libyens.

Le païs qu'occupoient les Gétules, fait aujourd'hui partie de la Barbarie, & est présentement représenté par le royaume de Maroc.

GÉTULICUS, *Getulicus*, (*a*) surnom d'un Lentulus, qui fut Consul du tems de Tibere. Il devoit donner sa fille au fils de Séjan, & fut le seul des amis de ce malheureux, qui se soutint après sa mort, l'an de Jesus-Christ 31.

Le surnom de Gétulicus lui venoit apparemment de quelques victoires que lui ou ses ancêtres avoient remportées sur les Gétules, peuples d'Afrique.

GÉTULIE, *Gætulia*, Γαιτουλία, contrée d'Afrique, dont les habitans sont connus sous le nom de Gétules. *Voyez* Gétules.

GÉTULLIUS, *Gætullius*, (*b*) Poëte Grec, qui a été inconnu à Vossius.

GÉZEM, *Gezem*, (*c*) dont les enfans revinrent de Babylone à Jérusalem.

GÉZER, *Gezer*, Γαζυρὰ, (*d*) ville des Philistins, que l'on croit être la même que Gazer, Gazara, Gadara. *Voyez* Gadara.

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 42, 46. L. VI. c. 30.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 265.
(*c*) Esdr. L. II c. 7. v. 51.
(*d*) Reg. L. III. c. 5. v. 25.

GÉZÉRON, *Gezeron*, (*a*) Γαζηρῶν, la même que la précédente.

GÉZEZ, *Gezez*, Γεζουὲ, (*b*) fut le troisième fils que Caleb eut d'Epha sa troisième femme.

GÉZEZ, *Gezez*, (*c*) neveu du précédent, étoit fils de Haran.

GÉZONITES, *Gezonites*, (*d*) nom que l'Écriture donne à ceux de la race de Gézez.

G I

GIBLIENS, *Giblii*, ceux de Giblos. *Voyez* Giblos.

GIBLOS, *Giblos*, (*e*) qu'on croit être la même que Biblos, ville sur la côte de Phénicie. Ceux de Giblos étoient très-célebres par leur habileté à tailler la pierre & le bois, & par leur adresse à construire des vaisseaux. Il y en a qui croyent que ceux qui sont nommés *Giblii* dans l'Écriture, étoient habitans de Gabala dans la Phénicie, entre Tortose & Laodicée.

GIDÉROTH, *Gideroth*, Γεδδὼρ. *Voyez* Gédéra.

GIÉZI, *Giezi*, Γιεζὶ, (*f*) serviteur d'Elisée; il accompagna presque toujours ce Prophete, & eut beaucoup de part à ce qui lui arriva. Un jour, une femme Sunamite, qui avoit obtenu du ciel un fils, par les prieres d'Elisée, vint lui dire que ce fils étoit mort. Alors, Elisée dit à Giézi : Ceignez vos » reins; prenez mon bâton à » votre main & allez vous-en. » Si vous rencontrez quelqu'un, » ne le saluez point; & si quelqu'un vous salue ne lui ré» pondez point, & mettez mon » bâton sur le visage de l'en» fant. » Mais, la mere de l'enfant dit à Elisée : « Je vous » jure par le Seigneur & par » votre vie, que je ne vous » quitterai point. » Il partit donc & la suivit. Cependant, Giézi étoit allé devant eux, & il avoit mis le bâton d'Elisée sur le visage de l'enfant. Mais, ni la parole ni le sentiment ne lui étoient point revenus. Il retourna au-devant de son maître, & lui vint dire que l'enfant n'étoit point ressuscité. Elisée entra ensuite dans la maison, & il trouva l'enfant mort, couché sur son lit. Il fit sa priere au Seigneur, & l'enfant recouvra la vie.

Depuis, comme Naaman s'en retournoit après avoir été guéri de sa lepre, Giézi dit en lui-même : « Mon maître a épar» gné ce Naaman de Syrie, & » n'a voulu rien prendre. Vi» ve le Seigneur, je courrai » après lui, & j'en recevrai » quelque chose. » Giézi s'en alla donc après Naaman, & Naaman le voyant courir après lui, descendit promptement de

(*a*) Maccab. L. I. c. 4. v. 15.
(*b*) Paral. L. I. c. 2. v. 46.
(*c*) Paral. L. I. c. 2. v. 46.
(*d*) Paral. L. I. c. 11. v. 33.
(*e*) Reg. L. III. c. 5. v. 18. Ezech. c. 27. v. 9.
(*f*) Reg. L. IV. c. 4. v. 12. *& seq.* c. 5. v. 20. *& seq.*

son chariot, vint au-devant de lui, & lui dit : « Tout va-t-il » bien ? Fort bien, répondit » Giézi. Mon maître m'a en- » voyé vous dire que deux » jeunes hommes des enfans » des Prophetes lui sont ar- » rivés tout à l'heure de la » montagne d'Ephraïm ; il vous » prie de me donner pour eux » un talent d'argent & deux » habits. Naaman lui dit : il vaut » mieux que je vous donne » deux talens. » Il le contraignit de les recevoir, mit les deux talens d'argent dans deux sacs qu'il lia, y joignit deux habits, & en chargea deux de ses serviteurs qui porterent le tout devant Giézi. Le soir étant venu, il prit ces présens de leurs mains, les serra dans sa maison, & renvoya ces gens qui s'en retournerent. Giézi entra ensuite & vint se présenter devant son maître. Elisée lui dit : « d'où venez-vous, » Giézi ? Giézi lui répondit : » Votre serviteur n'a été nulle » part. Mais, Elisée lui répliqua : Mon esprit ne vous » étoit-il pas présent, lorsque » cet homme est descendu de » son chariot pour aller au- » devant de vous ? Vous avez » donc reçu maintenant de l'ar- » gent & des habits pour ache- » ter des plans d'oliviers, des » vignes, des bœufs, des bre- » bis, des serviteurs & des ser- » vantes. Mais aussi la lepre de » Naaman s'attachera à vous & » & à toute votre race pour » jamais. » Et Giézi se retira de devant son maître tout couvert d'une lepre blanche comme la neige.

GIGAMES, *Gigamæ*, Γιγάμαι, (*a*) peuple d'Afrique. Il confinoit avec les Adyrmachides, & habitoit vers l'Océan, où il avoit pour voisins les Asbystes jusqu'à l'isle d'Aphrodisiade, selon Hérodote.

GIGANTOMACHIE, *Gigantomachia*, Γιγαντομαχία, (*b*) nom d'un lieu à Athènes. Ce lieu étoit ainsi appellé, parce qu'on y avoit peint le combat des Dieux contre les Géans. Il y avoit-là une statue de Bacchus, qui fut un jour enlevée par un tourbillon de vent, & portée dans le théâtre.

GIGANTOMACHIE, *Gigantomachia*, description du combat des Géans contre les Dieux fabuleux de l'Antiquité. Plusieurs Poëtes ont fait des Gigantomachies. La Gigantomachie de Scarron est un de ses plus beaux ouvrages.

Ce mot est Grec, il vient de γιγαντομαχία, formé de γίγας, γίγαντος, Géant, & de μάχη, combat, ou μάχομαι, je combats.

GIGANTOPHONTIS, (*c*) *Gigantophontis*, surnom de Minerve. Ce surnom lui avoit été donné à cause du secours qu'elle avoit porté à Jupiter contre les Géans.

(*a*) Herod. L. IV. c. 169, 170.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 934.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 24.

GIGIS, *Gigis*, Γίγις, (*a*) femme de chambre de Paryſatis mere d'Artaxerxe Mnémon. Ce Prince avoit épouſé Statira, que ſa mere fit empoiſonner. Après la mort de ſa femme, Artaxerxe fit une exacte recherche du crime. Tous les domeſtiques & les officiers de ſa mere furent arrêtés & appliqués à la queſtion. Paryſatis retint dans ſon appartement ſa femme de chambre ; & le Roi eut beau la demander, elle la refuſa. Mais, quelque tems après, Gigis ayant prié ſa maîtreſſe de la laiſſer aller dans ſa maiſon la nuit, le Roi qui en fut averti, plaça ſur ſon chemin des gardes qui l'enleverent, & il la condamna à mort. Voici le ſupplice auquel la loi des Perſes condamnoit les empoiſonneurs. Il y avoit une grande pierre fort large ſur laquelle on leur faiſoit mettre la tête, & avec une autre pierre on frappoit deſſus juſqu'à ce que la tête fût toute écraſée, & qu'il n'en reſtât pas la moindre figure. Gigis fut exécutée de cette façon; ce qui ſuppoſe qu'elle avoit eu part à l'empoiſonnement de Statira.

GIGONUS, *Gigonus*, (*b*) Γίγονος, ville de Thrace dans le voiſinage de Pallene, ſelon Étienne de Byzance. Le promontoire, qui étoit entre la Macédoine & la Thrace, auprès de Pallene, étoit appellé Gigonide ; & Artémidore y met une ville du même nom. Étienne de Byzance dit qu'elle tenoit ce nom de Gigon, roi d'Éthiopie, vaincu par Bacchus. Le Scholiaſte de Thucydide fait connoître que c'étoit plutôt un château qu'une ville.

Hérodote décrivant la route que fit la flotte de Xerxès, dit : « Après avoir paſſé la côte de » Pallene, elle arriva au lieu » marqué, & prit des ſoldats » des villes voiſines de Pallene & du golfe Thermaïque, » dont voici les noms : Lipaxus, Combréa, Liſes, Gigonus, Campſa, Smila, & » Ænéa, dont le païs s'appelle auſſi Croſſéa. »

GIHON, *Gihon*, (*c*) fontaine ſituée à l'occident de Jéruſalem. Ce fut à la fontaine de Gihon que Salomon fut ſacré Roi par le grand-Prêtre Sadoc, & par le prophete Nathan. Ezéchias fit conduire le canal ſupérieur de Gihon dans Jéruſalem, afin que les ennemis venant aſſiéger la ville, ne profitaſſent pas des eaux de cette fontaine.

GILIGAMBA, *Giligamba*, peuple de Libye, ſelon Étienne de Byzance, qui cite le quatrième livre d'Hérodote, où ce nom ne ſe trouve point, mais celui de *Gigamæ*. *Voyez* Gigames.

GILLON, *Gillo*, (*d*) certain perſonnage, dont Juvénal

(*a*) Plut. Tom. I. p. 1020. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 598.
(*b*) Herod. L. VII. c. 123.
(*c*) Reg. L. III. c. 2. v. 33. & *ſeq.*
(*d*) Juven. Satyr. 1. v. 40.

fait mention dans une de ses Satyres.

GILO, *Gilo*, (*a*) la même que Gelmon, ou Gélon. *Voyez* Gelmon.

GIMON, *Gimon*, Γιμῶν, (*b*) nom que Josephe donne au Prophete que l'Écriture nomme Jéhu. *Voyez* Jéhu.

GINDANES, *Gindanes*, (*c*) Γινδάνες, peuple de Libye. Ils étoient voisins des Lotophages; & leurs femmes se faisoient une gloire d'avoir quantité d'amans, à chacun desquels elles demandoient une sorte de frange qu'elles mettoient à leur robe, pour faire connoître le nombre de leurs conquêtes; car, plus elles en avoient fait, plus elles étoient illustres.

GINDE, *Gindes*, (*d*) fleuve d'Asie, qui, selon Tacite, séparoit les Dahes des Ariens. *Voyez* Gynde.

GINÉA, *Ginæa*, Γιναία, (*e*) village situé dans le grand champ, & qui sert de limites entre la Samarie & la Galilée. C'est apparemment le même que Jennim, ou Ginnim, dont parlent les nouveaux Voyageurs, & qu'ils placent sur le chemin de Ptolémaïde à Samarie.

GINETH, *Gineth*, Γωνὰθ, (*f*) étoit pere de Thebni, qu'une partie du peuple d'Israël voulut établir Roi.

GINGRAS, *ou* GINGRIS, *Gingras*, *Gingris*, nom que les Phéniciens donnoient dans leur langue à Adonis.

Bochart croit que ce mot vient du Phénicien *Girgara*, qui signifioit la même chose qu'Adonis, c'est-à-dire, Seigneur. Les Arabes disent encore *Gargara* dans le même sens.

De ce nom d'Adonis on avoit fait celui de Gingre, ou Gingrine, qui étoit une espèce de flûte, qui avoit un son fort lugubre, & sur laquelle on jouoit les gémissemens sur la mort d'Adonis aux cérémonies qu'on faisoit à son honneur, & dont nous avons parlé au mot Adonies. *Voyez* l'article suivant.

GINGRINES, *Gingrinæ*, (*g*) nom de certaines flûtes qui accompagnoient les pleurs & les gémissemens, que l'on entendoit de tous côtés parmi les cérémonies de la fête d'Adonis. La Gingrine étoit, au rapport de Xénophon, une espèce de flûte dont se servoient les Phéniciens, longue d'une palme, & qui rendoit un son fort lugubre. Festus a cru qu'elle avoit pris ce nom, parce qu'elle imitoit le son des canards, *à gingriendo*; & si cela étoit, l'accompagnement auroit été fort bizarre; mais, Athénée & Pollux se sont plus approchés de la vérité, en disant que ce nom étoit Phénicien, & que c'étoit un de ceux

(*a*) Josu. c. 15. v. 51. Reg. L. II. c. 15. v. 12.
(*b*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 283.
(*c*) Herod. L. IV. c. 176, 177.
(*d*) Tacit. Annal. L. XI. c. 10.
(*e*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 833.
(*f*) Reg. L. III. c. 16. v. 21, 22.
(*g*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 111, 112.

que ce peuple avoit donnés à Adonis. Ces Auteurs en sont demeurés là; mais Bochart en a développé l'étymologie, qui a rapport à celui d'Adonis ou de Seigneur donné à cette fausse divinité par tous les peuples qui l'ont connue. Les Phéniciens le nommoient *Adonaï*, les Grecs Κύρις ou Κύριος, &c.

GINNES, (*a*) sorte de Génies que reconnoissoient les Anciens, au rapport de quelques Auteurs.

GIORAS, *Gioras*, (*b*) fils de Simon; ce fut lui, qui, après la bataille de Gabaon contre Cestius, qui commandoit les troupes Romaines donna sur leur arrière-garde; en tua plusieurs, & prit grand nombre de chariots chargés de bagage, qu'il mena dans Jérusalem.

GIORAS, *Gioras*, (*c*) différent du précédent, fut pere de Simon, l'un des factieux d'entre les Juifs.

GIR, *Gir*. (*d*) Ptolémée, qui nomme ainsi un fleuve de la Libye intérieure, dit qu'il s'étend depuis la vallée des Garamantes jusqu'au mont Usurgala, & qu'après cela il s'abîme dans la terre, & produit un autre fleuve; il semble que ce nouveau fleuve soit le Niger dont il parle ensuite. Le Gir de cet Auteur est le Niger d'aujourd'hui; & le Niger dont il parle, est le même fleuve dans sa partie occidentale, qui porte le nom de Sénégal.

A comparer les cartes dressées sur Ptolémée, & le cours du fleuve Ghir dans quelques cartes modernes, on seroit tenté de croire que c'est le même fleuve; mais, la latitude qu'il donne au Niger, sçavoir, 16, 17, ou 18 degrés tout au plus, ne peut convenir au Ghir, qui vient tomber dans un lac situé au Nord du 26.e degré. D'ailleurs, le Niger est connu par les ouvrages des autres Géographes anciens.

GIRGIRIS, *Girgiris*, (*e*) montagnes de la Libye intérieure, selon Ptolémee. C'est la même que le mont de Gyr, de Pline. Il dit qu'au tableau porté dans le triomphe de Cornélius Balbus, on voit marqué que cette montagne produisoit des pierres précieuses.

GISCHALA, *Gischala*, (*f*) Γίσχαλα, ville de Palestine dans la Galalilée. Elle fut la dernière de cette province qui tint contre les Romains. Elle n'étoit originairement qu'une bourgade. Dans les commencemens, Jean fils de Lévi, connu aussi sous le nom de Jean de Gischala, voyant que quelques-uns de ses concitoyens étoient résolus de secouer le joug des Romains, employa toute son adresse pour les

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 208.
(*b*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 819.
(*c*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 829.
(*d*) Ptolem. L. IV. c. 6.
(*e*) Ptolem. L. IV. c. 6. Plin. T. I. p. 250.
(*f*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 828, 868. *& seq.* de Vit. Sua. p. 1001. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 394, 409. *& suiv.*

retenir dans l'obéissance. Mais, il y travailla inutilement; & les Gadaréniens, les Gabaréniens & les Tyriens, qui étoient près de Gischala, s'étant joints ensemble, attaquerent la place, la prirent de force, & la ruinerent entièrement. Jean, irrité de cette action, rassembla tout ce qu'il put de troupes, marcha contre eux, les défit, rebâtit la ville, & la fit environner de murailles. Mais, il changea bien de dispositions depuis à l'égard des Romains. Cependant, une partie de ceux qui étoient dans la ville désiroient la paix, parce que la plûpart étoient laboureurs, & que tout leur bien consistoit en ce qu'ils pouvoient tirer de leur travail. Il y en avoit d'autres en assez grand nombre, & même de naturels habitans, qui s'étoient corrompus par leur commerce avec ceux qui ne vivoient que de brigandages, & Jean les poussoit à la révolte, en quoi il ne réussit que trop bien.

C'étoit une grande témérité, car leurs forces ne répondoient nullement à leur audace; & Tite que Vespasien fit marcher contre cette place avec mille chevaux, pouvoit aisément l'emporter d'emblée. Mais, plaignant le sort des innocens qui se trouveroient enveloppés avec les coupables, ce généreux vainqueur s'approcha des murs, & voulut tâcher de guérir par ses représentations salutaires un aveugle entêtement. » Surquoi vous fondez-» vous, disoit-il, à ceux qui » bordoient les murailles, pour » attendre seuls l'effort des ar-» mes Romaines, après la prise » de toutes les autres villes de » la Galilée ? N'avez-vous pas » d'assez fortes leçons dans les » exemples contraires de vos » compatriotes, dont les uns se » sont attiré les plus affreux » désastres par une résistance » opiniâtre, les autres, qui se » sont fiés à notre clémence, » jouissent de leurs biens & de » leur fortune sous notre pro-» tection? Je vous fais les mê-» mes offres, sans vouloir tirer » vengeance de votre fierté, » jusqu'ici intraitable. L'espé-» rance de conserver sa liberté » mérite grace, mais non l'obs-» tination à tenter l'impossi-» ble. «

Ces discours ne furent entendus que par des cœurs endurcis; car, Jean avoit pris soin d'écarter des murailles & des portes tous les habitans, & ses satellites seuls occupoient les remparts. Il sentoit néanmoins combien le parti de la résistance étoit insensé & impratiquable, & il entreprit de tromper Tite par une supercherie. Il répondit qu'il acceptoit ses offres avec reconnoissance, & qu'il ameneroit à la soumission les plus mutins par persuasion ou par contrainte. Mais, il demanda un jour de délai, parce que le sabbat, qu'ils célébroient actuellement, ne permettoit pas plus aux Juifs de conclure un traité, que de manier les armes.

Le dessein de Jean étoit de profiter de cet intervalle pour s'enfuir. Mais, ce qui le fit réussir, dit Josephe, c'est que Dieu vouloit sauver Jean pour la punition & pour le malheur de Jérusalem. Telle est, ajoûte cet Historien, la véritable cause de la facilité avec laquelle Tite, non seulement donna créance aux discours de ce fourbe, mais s'éloigna à quelque distance de Gischala, pour s'approcher de Cydœssa, bourgade de la dépendance des Tyriens, dont les habitans étoient de perpétuels ennemis de la Galilée. Jean eut donc toute liberté de s'enfuir pendant la nuit. Il emmena avec lui non seulement des hommes armés, mais des familles entières, des femmes, des enfans. Une telle compagnie ne pouvoit pas faire grande diligence. Aussi après quelques stades, Jean prit les devans, malgré les cris & les pleurs des foibles, qu'il abandonnoit.

Le jour venu, Tite se présenta devant les murs pour l'exécution du traité. Le peuple lui ouvrit les portes avec mille acclamations de joie, & en lui rendant graces de l'avoir délivré de son tyran, dont on lui apprit la fuite. Tite fut piqué de s'être laissé surprendre, & il envoya à la poursuite des fuyards, une partie de la cavalerie qui l'accompagnoit. Jean avoit trop d'avance, pour pouvoir être atteint, & il arriva à Jérusalem. La troupe impuissante, qui n'avoit pu le suivre, devint la proie des Romains. Ils en tuerent six mille, & ramenerent plus de trois mille femmes & enfans.

Tite ordonna à ses soldats de faire une breche à la muraille, voulant entrer comme dans une ville prise. Du reste, il montra une clémence parfaite, & quoiqu'il fût resté dans la ville un assez grand nombre de partisans de la rébellion, il aima mieux pardonner à tous les habitans indistinctement, que de présenter matière à des délations, où la haine & la prévention pourroient avoir souvent plus de part que la raison & la justice. Mais, il eut soin de laisser dans Gischala une garnison, qui pût tenir en respect ceux qui seroient tentés de remuer.

M. Reland dit que c'est la même dont il est parlé dans les livres des Juifs sous le nom de Gusch-Chaleb, & qui est placée entre Morom & Capharanan.

Saint Jérôme assure qu'il a appris par une tradition fabuleuse, que Saint Paul étoit originaire de la ville de Gischala; que ses parens avoient leur demeure dans cette ville; mais, que durant les troubles de la province, lorsque les Romains y faisoient la guerre, ils avoient été obligés de se retirer à Tarse en Cilicie. Il dit dans un autre endroit, que Saint Paul etoit de la tribu de Benjamin, & de la ville de Gischala; mais qu'après la prise de cette ville par les Romains, il avoit été obli-

gé de se retirer avec ses parens à Tarse en Cilicie. Rien n'est plus mal assorti que cette fable, puisque la guerre des Romains contre les Juifs, n'a commencé qu'après la mort de Saint Paul. Cet Apôtre mourut l'an de Jesus-Christ 66, & la guerre contre les Juifs ne commença que l'an 67 ou 68.

GISCON, *Gisco*, Γέσκων. (a) général Carthaginois, étoit fils d'Amilcar, qui fut tué en Sicile par les ennemis, quelques quatre-vingts ans avant J. C. Selon la coûtume injuste que les Carthaginois avoient d'imputer aux Généraux les mauvais succès de la guerre, & de leur en faire porter la peine, Giscon fut puni du malheur de son pere, & envoyé en exil. Il passa le reste de sa vie à Sélinonte, ville de Sicile.

GISCON, *Gisco*, Γέσκων, (b) autre général Carthaginois, fils d'Imilcon, ou, selon d'autres, d'Hannon. Ce Général, après avoir fait la guerre en Afrique avec beaucoup de bonheur, fut banni par ses concitoyens, qui étant jaloux de sa gloire, l'accuserent d'avoir injustement fait mourir son frere, sous prétexte d'avoir aspiré à la tyrannie. Il fut ensuite rappellé dans sa patrie; & ses ennemis ayant été livrés à sa discrétion par ordre du Sénat de Carthage, il se contenta de les faire prosterner par terre, & de leur presser le cou sous l'un de ses pieds, voulant marquer par cette action, que la plus belle vengeance est d'abattre ses ennemis & de leur pardonner.

Peu de tems après, il fut nommé général d'une armée destinée pour la Sicile, & fit envoyer dans cette isle des embassadeurs qui conclurent la paix avec Timoléon, général des Corinthiens, à condition que toutes les villes fondées par des colonies Grecques seroient entièrement libres. Ce fut, selon Diodore de Sicile, la quatrième année de la 117.[e] Olympiade, & l'an 309 avant Jesus-Christ.

GISCON, *Gisco*, Γέσκων, (c) autre général Carthaginois, vivoit durant la première guerre punique. Aussitôt après que cette guerre eut été finie vers l'an 241 avant Jesus-Christ, Amilcar surnommé Barca ayant conduit dans Lilybée les troupes qui étoient à Eryx, déposa le commandement, & laissa à Giscon, gouverneur de la place, le soin de faire passer les troupes en Afrique. Celui-ci, comme s'il eût prévu ce qui devoit arriver, ne les fit pas partir toutes ensemble, mais les envoya par petits corps & par bandes, afin que les premiers venus étant payés de ce qui leur étoit dû pour leur solde, on pût les renvoyer chez eux avant l'arrivée des autres. Cette conduite marquoit beaucoup de

(a) Just. L. XIX. c. 2. Roll. Hist Anc. T. I. p. 139, 140.

(b) Diod. Sicul. p. 552. Plut. T. I. p. 251. *Just.* L. XXII. c. 7, 8.

(c) Roll. Hist. Anc. Tom. I. p. 186. *& suiv.*

sagesse;

sagesse; mais, à Carthage on n'en fit pas tant paroître. Comme l'État étoit épuisé par les dépenses d'une longue guerre, & par la somme de près de trois millions qu'il avoit fallu payer comptant aux Romains en signant le traité de paix fait avec eux, on ne se pressa pas de payer les troupes à mesure qu'elles arrivoient; mais, on crut devoir attendre les autres, dans l'espérance d'obtenir d'elles, lorsqu'elles seroient toutes ensembles, une remise d'une partie de la paie qui leur étoit due; & ce fut-là l'origine d'une guerre que les Carthaginois eurent à soutenir contre les soldats mercénaires qu'ils avoient employés en Sicile.

Ces troupes, transportées de colère du refus qu'on leur avoit fait, marcherent vers Carthage au nombre de plus de vingt mille. Les Carthaginois reconnurent alors, mais trop tard, la faute qu'ils avoient faite. Il n'y eut point de bassesse où ils ne descendissent pour tâcher d'adoucir ces furieux, & point de perfidie que ceux-ci n'employassent pour tirer d'eux de l'argent. Quand on leur avoit accordé un point, ils faisoient une nouvelle chicane & une nouvelle demande. Comme rien ne finissoit, les Carthaginois les engagerent avec assez de peine à s'en rapporter à l'avis de quelqu'un des Généraux qui avoient commandé en Sicile. Ils choisirent Gisçon, qui leur étoit fort agréable, & dont ils avoient toujours été contens. Il leur parla d'une manière douce & insinuante, les fit souvenir du long-tems qu'ils avoient servi sous les Carthaginois, des sommes considérables qu'ils en avoient reçues, & leur accorda presque toutes leurs demandes.

On étoit près de conclure le traité, lorsque deux séditieux remplirent de tumulte tout le camp; l'un étoit Spendius de Capoue, & l'autre Mathos. Sous la conduite de ces deux séditieux, les soldats mercénaires courent à la tente de Gisçon, pillent l'argent destiné pour le paiement des troupes, l'entraînent lui-même en prison avec tous ceux de sa suite, après les avoir traités avec la dernière indignité. Quelque tems après, Spendius, craignant que les Carthaginois ne lui débauchassent beaucoup de ses gens, crut devoir, par quelque coup éclatant, leur ôter toute pensée & toute espérance de rentrer en grace avec l'ennemi. Dans cette vue, après leur avoir lu des lettres supposées, où on lui donnoit avis d'une trahison secrete concertée entre quelques-uns de leurs camarades & Gisçon, pour le sauver de la prison où il étoit retenu depuis assez de tems, il leur fit prendre la barbare résolution de le massacrer lui & tous les autres prisonniers; & quiconque ôsoit proposer seulement un parti plus doux, étoit sur le champ immolé à leur fureur. On tire donc de la prison ce chef infortuné avec

ſept cens priſonniers qui y étoient enfermés avec lui, & on les fait venir à la tête du camp. Giſcon eſt exécuté le premier, & tous les autres de ſuite. On leur coupe les mains, on leur briſe les cuiſſes, on les enfouit tous vivans dans une foſſe. Les Carthaginois envoyerent demander leurs corps pour leur rendre les derniers devoirs; mais, on les leur refuſa.

GISCON, *Giſco*, Γέσκων, (*a*) autre Général Carthaginois. Celui-ci s'étant trouvé au Sénat, lorſqu'on y expoſa les conditions de paix dictées par les Romains, ſur la fin de la ſeconde guerre Punique, & les jugeant inſupportables, ſe leva & fit un diſcours pour détourner ſes citoyens d'une paix ſi honteuſe. Annibal, indigné qu'on écoutât tranquillement un tel harangueur, prit Giſcon par le bras, & le jetta en bas de ſon ſiège. Une démarche ſi violente, & bien éloignée du goût d'une ville libre comme étoit Carthage, excita un murmure univerſel. Annibal en fut troublé, & ſur le champ s'excuſa.

GISCON, *Giſco*, Γέσκων, (*b*) l'un des trois députés qui furent envoyés par Annibal vers Philippe de Macédoine, pour confirmer un traité de paix fait entre ce Prince & les Carthaginois, l'an 215 avant J. C. Ces députés s'embarquerent ſur un vaiſſeau des Macédoniens. Ils étoient déjà en pleine mer, lorſqu'ils furent apperçus par les vaiſſeaux Romains qui gardoient les côtes de la Calabre. P. Valérius détacha quelques vaiſſeaux légers, avec ordre de pourſuivre celui des Macédoniens & de le ramener. Les députés firent d'abord tous leurs efforts pour échapper. Mais, voyant qu'on étoit près de les atteindre, ils ſe rendirent d'eux mêmes aux Romains.

GISGON, *Giſgo*, *autrement* GISCON. *Voyez* Giſcon.

GISON, *Giſon*, Γεῖσον, (*c*) nom que Joſephe donne à un petit mur à hauteur d'appui, que l'on fit faire au tour du temple proprement dit, & de l'autel des holocauſtes, afin que le peuple n'en approchât pas. Dans les livres des Antiquités, il lui donne trois coudées de haut; & dans la guerre des Juifs, il ne lui donne qu'une coudée.

GITANES, *Gitanæ*, (*d*) ville de Grece dans l'Épire, étoit ſituée à dix milles de la mer, ſelon Tite-Live.

GITH, *Gith*, (*e*) Μελάνθιον, ſorte de grain que les Grecs appellent Mélanthion, & les Latins Nigella, parce qu'il eſt noir; & les François Nielle, ou poivrette, parce qu'il reſſemble à un grain de poivre en groſſeur & en couleur. Iſaïe dit que le Gith ne ſe foule point avec les inſtrumens ordinaires

(*a*) Tit. Liv. L. XXX. c. 37. Roll. Hiſt. Anc. T. I. p. 254, 255.
(*b*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 34.
(*c*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 262. de Bell. Judaïc. p. 918.
(*d*) Tit. Liv. L. XLII. c. 38.
(*e*) Iſaï. c. 28. v. 25, 27.

de la trituration, avec la roue du chariot & les pointes de fer; mais qu'on le bat avec une simple verge.

GITTA, *Gitta*, Γίττα. *Voyez* Getta.

GITTHITH, terme qui se trouve souvent à la tête des Pseaumes, & pour l'ordinaire on le traduit par *les pressoirs*. Les Interpretes débitent diverses conjectures sur ce terme *Gitthith*. Les uns croient qu'il signifie une sorte d'instrument de musique; d'autres, que l'on chantoit les Pseaumes où ce titre se trouve, après les vendanges; d'autres enfin, que ces sortes de cantiques avoient été inventés dans la ville de Geth. Dom Calmet croit plutôt qu'il fut donné à chanter à la bande des filles ou des musiciennes de Geth; & il ajoûte que Gitthith ne signifie pas les pressoirs, mais une Géthéenne. Pour dire *les pressoirs*, il faudroit lire *Gittheth*, selon le même Dom Calmet.

G L

GLABER [CLODIUS], (*a*) *Clodius Glaber*, envoyé de Rome contre les Gladiateurs à la tête de trois mille hommes, les assiégea dans leur fort; c'étoit une montagne d'où on ne pouvoit se sauver que par un sentier fort étroit & fort difficile, que Clodius Glaber gardoit avec sa troupe. Tout le reste n'étoit que rochers escarpés & inaccessibles, d'où sortoient quantité de ceps de vigne sauvage qui les couronnoit. Ces Gladiateurs couperent les sarmens de cette vigne, les plus forts & les plus propres à leur dessein, en firent des échelles tres-solides & si longues, que de la cime de ces rochers elles touchoient au bas dans la plaine, & par ce moyen ils descendirent tous fort sûrement. Il n'y en eut qu'un qui demeura le dernier pour leur jetter leurs armes, & quand il les eut jettées, il se sauva comme les autres. Ils firent toute cette manœuvre sans être apperçus des Romains. C'est pourquoi, les ayant enveloppés sans peine, ils tomberent tout d'un coup sur eux, & les effrayerent tellement par cette attaque soudaine & peu attendue, qu'ils les mirent d'abord en fuite & se rendirent maîtres de leur camp.

GLABRIO [P.], *P. Glabrio*, (*b*) pontife Romain, au rapport de Cicéron.

GLABRIO [P.], *P. Glabrio*, (*c*) étoit Préteur, dans le tems que Verrès fut accusé.

GLABRIO [M.], *M. Glabrio*, (*d*) fut Édile Curule avec M. Fulvius. Ce fut sous leur Édilité que l'Andrienne de Térence fut représentée pendant la fête de Cybele.

GLADIATEUR, *Gladiator*, (*e*) celui qui pour le plaisir du peuple combattoit en public sur l'arène, de gré ou de force,

(*a*) Plut. T. I. pag. 547, 548.
(*b*) Cicer. Orat. de Arusp. Respons. c. 10.
(*c*) Cicer. in Verr. L. II. c. 3, 18.
(*d*) Terent. T. I. p. 3.
(*e*) Coût. des Rom. par M. Nieup.

contre un autre homme ou contre une bête sauvage, avec une arme meurtrière, *cum gladio;* & c'est de-là qu'est venu le mot de Gladiateur.

Ce spectacle ne s'introduisit point à Rome à la faveur de la grossièreté des cinq premiers siècles, qui s'écoulerent immédiatement après sa fondation. Quand les deux Brutus donnerent aux Romains le premier combat des Gladiateurs qu'ils eussent vu dans leur ville, les Romains étoient déjà civilisés; mais, loin que la politesse & la mollesse des siècles suivans aient dégoûté ce peuple des spectacles barbares de l'amphithéâtre, au contraire elles les en rendirent encore plus épris.

Nous tâcherons de découvrir les raisons de ce genre de plaisir, après avoir rassemblé sous un point de vue l'Histoire des Gladiateurs, trop hérissée d'érudition, trop diffuse, & trop peu liée dans la plûpart des ouvrages sur cette matière.

Les premiers combats de Gladiateurs, qu'on s'avisa de donner en l'honneur des morts pour appaiser leurs manes, succéderent à l'horrible coûtume d'immoler les captifs sur le tombeau de ceux qui avoient été tués pendant la guerre; ainsi, dans Homère, Achille immole douze jeunes Troyens aux manes de Patrocle; ainsi, dans Virgile, le pieux Énée envoie des prisonniers à Évandre pour les immoler sur le bûcher de son fils Pallas. Les Troyens croyoient que le sang devoit couler sur les tombeaux des morts pour les appaiser; & cette superstition étoit si grande chez ce peuple, que les femmes se faisoient elles-mêmes des incisions pour en tirer du sang, dont elles arrosoient le sépulcre des personnes qui leurs étoient cheres. Au défaut de prisonniers, on sacrifioit quelquefois des esclaves.

Les peuples, en se polissant, ayant reconnu l'horreur de cette action, établirent pour sauver la cruauté de ces massacres, que les esclaves & les prisonniers de guerre dévoués à la mort suivant la loi, se battroient les uns contre les autres, & feroient de leur mieux pour sauver leur vie & l'ôter à leurs adversaires. Cet établissement leur parut moins barbare, parce que ceux qu'il regardoit pouvoient, en se battant avec adresse, éviter la mort, & ne devoient à quelques égards s'en prendre qu'à eux s'ils ne l'évitoient pas. Voilà l'origine de l'art des Gladiateurs.

Le premier spectacle de ces malheureux, qui parut à Rome, fut l'an de sa fondation 490, sous le Consulat d'Appius Claudius & de M. Fulvius. D'abord, on observa de ne l'accorder qu'aux pompes funebres des Consuls & des premiers Ma-

p. 247. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 263. *& suiv.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 110. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 227. *& suiv.*

gistrats de la République ; insensiblement, cet usage s'étendit à des personnes moins qualifiées ; enfin, plusieurs simples particuliers le stipulerent dans leur testament ; & pour tout dire, il y eut même des combats de Gladiateurs aux funérailles des femmes.

Dès qu'on apperçut par l'affluence du peuple, le plaisir qu'il prenoit à ces sortes de spectacles, on apprit aux Gladiateurs à se battre ; on les forma, on les exerça ; & la profession de les instruire devint un art étonnant, dont il n'y avoit jamais eu d'exemple.

On imagina de diversifier, & les armes, & les différens genres de combats auxquels les Gladiateurs étoient destinés. On en fit combattre sur des chariots, d'autres à cheval, d'autres les yeux bandés ; il y en avoit sans armes offensives ; il y en avoit qui étoient armés de pied en cap, & d'autres n'avoient qu'un bouclier pour les couvrir. Les uns portoient pour armes une épée, un poignards, un coutelas ; d'autres espadonnoient avec deux épées, deux poignards, deux coutelas ; les uns n'étoient que pour le matin, d'autres pour l'après-midi ; enfin, on distingua chaque couple de combattans par des noms, dont il importe de donner la liste.

1.° Les Gladiateurs que nous appellons Sécuteurs, *Secutores*, avoient pour armes une épée & une espèce de massue à bout plombé.

2.° Les Thraces, *Thraces*, avoient une espèce de coutelas ou cimeterre, comme ceux de Thrace, d'où venoit leur nom.

3.° Les Myrmillons, *Myrmillones*, étoient armés d'un bouclier & d'une faulx, & portoient un poisson sur le haut de leur casque. Les Romains leur avoient donné le sobriquet de *Gaulois*.

4.° Les Rétiaires, *Retiarii*, portoient un trident d'une main & un filet de l'autre ; ils combattoient en tunique & poursuivoient le Myrmillon en lui criant : » Ce n'est pas à toi, » Gaulois, que j'en veux, » c'est à ton poisson. « *Non te peto, Galle, sed piscem peto.*

5.° Les Hoplomaques, *Hoplomachi*, étoient armés de toutes pièces, comme l'indique leur nom Grec.

6.° Les provoqueurs, *Provocatores*, adversaires des Hoplomaques, étoient armés comme eux de toutes pièces.

7.° Les Dimacheres, *Dimachæri*, se battoient avec un poignard de chaque main.

8.° Les Essédaires, *Essedarii*, combattoient toujours sur des chariots.

9.° Les Andabates, *Andabatæ*, combattoient à cheval & les yeux bandés, soit avec un bandeau, soit avec une armure de tête, qui se rabattoit sur leur visage.

10.° Les Méridiens, *Meridiani*, étoient ainsi nommés parce qu'ils entroient dans l'arène

vers le midi ; ils se battoient avec une espèce de glaive contre ceux de leur même classe.

11.° Les Bestiaires, *Bestiarii*, étoient des Gladiateurs par état, ou des braves qui combattoient contre les bêtes féroces, pour montrer leur courage & leur adresse, comme les Toreros ou Toréadors Espagnols de nos jours.

12.° Les Fiscaux, les Césariens, ou les Postulés, *Fiscales*, *Cæsariani*, *Postulatitii*, étoient ceux qu'on entretenoit aux dépens du fisc ; ils prirent leurs noms de Césariens, parce qu'ils étoient destinés pour les jeux où les Empereurs assistoient ; & comme ils étoient les plus braves & les plus adroits de tous les Gladiateurs, on les appella *postulés*, parce que le peuple les demandoit très-souvent.

On nommoit *Catervarii*, les Gladiateurs qu'on tiroit des diverses classes, & qui se battoient en troupes, plusieurs contre plusieurs.

Nous ne parlerons point de ceux qu'on envoyoit quelquefois chercher dans des festins de réjouissance, parce qu'ils ne se servoient point d'armes meurtrières ; ils ne venoient que divertir les convives par l'adresse & l'agilité qu'ils faisoient paroître dans des combats simulés ; nous dirons seulement qu'on les nommoit Samnites, *Samnites*, à cause qu'ils s'habilloient à la manière de cette nation.

La même industrie, qui forma les diverses classes de Gladiateurs, en rendit l'institution lucrative pour ceux qui les imaginerent ; on les appelloit Lanistes, *Lanistæ*. On remettoit entre leurs mains les prisonniers, les criminels, & les esclaves coupables. Ils y joignoient d'autres esclaves adroits, forts & robustes, qu'ils achetoient pour les jeux, & qu'ils encourageoient à se battre, par l'espoir de la liberté ; ils les dressoient, leur apprenoient à se bien servir de leurs armes, & les exerçoient sans cesse à leurs combats respectifs, afin de les rendre intéressans pour les spectateurs ; en quoi ils ne réussirent que trop.

Outre les Gladiateurs de ce genre, il y avoit quelquefois des gens libres qui se louoient pour cette escrime, soit par la dépravation des tems, soit par l'extrême indigence, qui les portoit à faire ce métier pour de l'argent ; tels étoient souvent des esclaves, auparavant Gladiateurs, & qui avoient déjà obtenu l'exemption & la liberté. Les maîtres d'escrime, en louant tous ces Gladiateurs volontaires, les faisoient jurer qu'ils combattroient jusqu'à la mort.

C'étoit à ces maîtres qu'on s'adressoit lorsqu'on vouloit donner les jeux de Gladiateurs ; & ils fournissoient pour un prix convenu, la quantité de paires qu'on désiroit, & de différentes classes. Il arriva dans la suite des tems, que des premiers de la République eurent à eux des

Gladiateurs en propre pour ce genre de ſpectacle, ou pour d'autres motifs ; Jules-Céſar étoit de ce nombre.

Les Édiles eurent d'abord l'intendance de ces jeux cruels; enſuite, les Préteurs y préſiderent; enfin, Commode attribua cette inſpection aux Queſteurs.

Les Empereurs, par goût, ou pour gagner l'amitié du peuple, faiſoient repréſenter ces jeux le jour de leur naiſſance, dans les dédicaces des édifices publics, dans les triomphes, avant qu'on partît pour la guerre, après quelque victoire, & dans dans d'autres occaſions ſolemnelles, ou qu'ils jugeoient à propos de rendre telles. Suétone rapporte que Tibere donna deux combats de Gladiateurs ; l'un en l'honneur de ſon pere, & l'autre en l'honneur de ſon ayeul Druſus. Le premier combat ſe donna dans la place publique, & le ſecond dans l'amphithéâtre, où cet Empereur fit paroître des Gladiateurs qui avoient eu leur congé, & auxquels il promit cent mille ſeſterces de récompenſe, c'eſt-à-dire, environ vingt-quatre mille de nos livres, l'argent à cinquante franc le marc. L'Empereur Claude limita d'abord ces ſpectacles à certains termes fixes ; mais, peu après, il annulla lui-même ſon ordonnance.

Quelque tems avant le jour arrêté du combat, celui qui préſidoit aux jeux, en avertiſſoit le peuple par des affiches, où l'on indiquoit les eſpèces de Gladiateurs qui devoient combattre, leurs noms, & les marques qui les devoient diſtinguer; car, ils prenoient chacun quelque marque particulière, comme des plumes de pan ou d'autres oiſeaux.

On ſpécifioit auſſi le tems que dureroit le ſpectacle, & combien il y auroit de paires différentes de Gladiateurs, parce qu'ils étoient toujours par couples. On repréſentoit quelquefois tout cela par un tableau expoſé dans la place publique.

Le jour du ſpectacle on apportoit ſur l'arène, de deux ſortes d'armes ; les premières étoient des bâtons noueux, ou fleurets de bois nommés *rudes* ; & les ſecondes étoient de véritables poignards, glaives, épées, coutelas, &c. Les premières armes s'appelloient *arma luſoria*, armes courtoiſes ; les ſecondes, *arma decretoria*, armes décernées, parce qu'elles ſe donnoient par décret du Préteur, ou de celui qui faiſoit la dépenſe du ſpectacle. Les Gladiateurs commençoient par s'eſcrimer des premières armes, & c'étoit-là le prélude ; enſuite, ils prenoient les ſecondes, avec leſquelles ils ſe battoient nus ou en tunique. La première ſorte de combat s'appelloit *præludere*, jouer, & la ſeconde, *dimicare ad certum*, ſe battre à fer émoulu.

Au premier ſang du Gladiateur qui couloit, on crioit, *il eſt bleſſé* ; & ſi dans le moment le bleſſé mettoit bas les armes, c'étoit un aveu qu'il fai-

soit lui-même de sa défaite. Mais, sa vie dépendoit des spectateurs ou du président des jeux ; néanmoins, si l'Empereur survenoit dans cet instant, il lui donnoit sa grace, soit simplement, soit quelquefois avec la condition que s'il réchappoit de sa blessure, cette grace ne l'exempteroit pas de combattre encore une autre fois.

Dans le cours ordinaire des choses, c'étoit le peuple qui décidoit de la vie & de la mort du Gladiateur blessé ; s'il s'étoit conduit avec adresse & avec courage, sa grace lui étoit presque toujours accordée ; mais, s'il s'étoit comporté lâchement dans le combat, son arrêt de mort étoit rarement douteux. Le peuple ne faisoit que montrer sa main avec le pouce plié sous les doigts, pour indiquer qu'il sauvoit la vie du Gladiateur ; & pour porter son arrêt de mort, il lui suffisoit de montrer sa main avec le pouce levé & dirigé contre le malheureux. Le Gladiateur blessé connoissoit si bien que ce dernier signal étoit celui de sa perte, qu'il avoit coûtume, sitôt qu'il l'appercevoit, de présenter la gorge pour recevoir le coup mortel. Après qu'il étoit expiré, on retiroit son corps de dessus l'arène, afin de cacher cet objet défiguré à la vue des spectateurs.

Tout Gladiateur, qui avoit servi trois ans dans l'arène, avoit son congé de droit ; & même sans attendre ces trois ans, lorsqu'il donnoit en quelque occasion des marques extraordinaires de son adresse & de son courage. Le peuple lui faisoit donner ce congé sur le champ. En attendant, la récompense qu'on accordoit aux Gladiateurs victorieux, étoit une palme, une somme d'argent, un prix, quelquefois considérable, & l'Empereur Antonin confirma tous ces usages. Mais, comme il arrivoit aux maîtres d'escrime qui trafiquoient de Gladiateurs, pour augmenter leur gain, de faire encore combattre dans d'autres spectacles ceux qui avoient déjà triomphé, à moins que le peuple ne leur eût accordé l'exemption qu'on appelloit en Latin *missio*, Auguste ordonna pour réprimer cet abus des Lanistes, qu'on ne feroit plus combattre les Gladiateurs, sans accorder à ceux qui seroient victorieux un congé absolu, pour ne plus combattre, s'ils ne le vouloient pas. Cependant, pour obtenir l'affranchissement il falloit au commencement qu'ils eussent été plusieurs fois vainqueurs ; dans la suite, il devint ordinaire, en leur accordant l'exemption, de leur donner aussi l'affranchissement.

Cet affranchissement qui tiroit les Gladiateurs de l'état de servitude, qui de plus leur permettoit de tester, mais qui ne leur procuroit pas la qualité de citoyen ; cet affranchissement, dis-je, se faisoit par le Préteur, en leur mettant à la main un bâton noueux comme un bâton

d'épine, le même qui servoit d'arme courtoise, & qu'on nommoit *rudis*. Ceux, qui avoient obtenu ce bâton, étoient appellés rudiaires, *rudiarii*. On joignoit encore quelquefois à l'affranchissement une récompense purement honoraire pour témoignage de la bravoure du Gladiateur; c'étoit une guirlande ou espèce de couronne de fleurs, entortillée de rubans de laine qu'on nommoit *lemnisci*, qu'il mettoit sur la tête, & dont les bouts de ruban pendoient sur les épaules; de-là vient qu'on appelloit *lemniscati* ceux qui portoient cette marque de distinction.

Quoique ces gens-là fussent libres, qu'on ne pût plus les obliger à combattre, & qu'ils fussent distingués de leurs camarades par le bâton & le bonnet couronné, néanmoins on en voyoit tous les jours qui, pour de l'argent retournoient dans l'arène, & s'exposoient aux mêmes dangers dont ils étoient sortis vaiqueurs; leur fureur pour les combats de l'arène égaloit la passion que le peuple y portoit.

Quand on recevoit des Gladiateurs dans la troupe, la cérémonie s'en faisoit dans le temple d'Hercule; & quand après avoir obtenu l'exemption, la liberté & le bâton, ils quittoient pour toujours la profession de Gladiateur, ils alloient offrir leurs armes au fils de Jupiter & d'Alcmene, comme à leur Dieu tutélaire, & les attachoient à la porte de son temple. C'est pour cela qu'encore aujourd'hui on met pour enseigne aux salles d'armes, un bras armé d'un fleuret.

On employa souvent des Gladiateurs dans les troupes; on le pratiqua dans les guerres civiles de la République & du triumvirat, & l'on continua cette pratique sous le règne des Empereurs. Othon, allant combattre contre Vitellius, enrôla deux mille Gladiateurs dans son armée. On en entretenoit toujours à ce dessein un grand nombre aux dépens du fisc. Sous Gordien III, on en comptoit jusqu'à mille paires. Marc-Aurele les emmena tous dans la guerre contre les Marcomans; & le peuple Romain les vit partir avec douleur, craignant que l'Empereur ne lui donnât plus des jeux qui lui étoient si chers.

Il y avoit déjà si long-tems qu'on voyoit ce peuple en faire ses délices, qu'il fut défendu sous la République, par la loi Tullienne, à tout citoyen qui briguoit les Magistratures, de de donner aucun spectacle de Gladiateurs au peuple, de peur que ceux qui employeroient ce moyen, ne gagnassent sa bienveillance & ses suffrages, au préjudice des autres postulans.

Mais, l'inclination de plusieurs Empereurs pour ces jeux sanguinaires, perdit l'état en en multipliant l'usage. Néron, au rapport de Suétone, fit paroître dans ces tragiques scènes des Chevaliers & des Sénateurs

Romains en grand nombre, qu'il obligea de se battre les uns contre les autres, ou contre des bêtes sauvages. Dion Cassius assure qu'il se trouva même des gens assez infames dans ces deux ordres, pour s'offrir à combattre sur l'arène comme les Gladiateurs, par une honteuse complaisance pour le Prince. L'empereur Commode fit plus, il exerça lui-même la Gladiature contre des bêtes féroces.

C'est dans ce tems-là que cette fureur devint tellement à la mode, qu'on vit aussi les dames Romaines exercer volontairement cet indigne métier, & combattre dans l'amphithéatre les unes contre les autres, se glorifiant d'y faire paroître leur adresse & leur intrépidité. *Nec virorum modò pugnas, sed & feminarum.* . . .

Enfin, après l'établissement de la religion Chrétienne & le transport de l'Empire à Byzance, de nouveaux changemens dans les usages commencerent à renaître; des mœurs plus douces semblerent vouloir succéder. Nous serions charmés d'ajoûter, avec la foule des Ecrivains, que Constantin abolit les combats de Gladiateurs en Orient; mais, nous trouvons seulement qu'il défendit d'y employer ceux qui étoient condamnés pour leurs forfaits, ordonnant au Préfet du prétoire de les envoyer plutôt travailler aux mines; son ordonnance est datée du premier Octobre 325, à Béryte en Phénicie. Les empereurs Honorius & Arcadius tenterent de faire perdre l'usage ces jeux en Occident; mais, ces affreux divertissemens ne finirent réellement qu'avec l'empire Romain, lorsqu'il s'affaissa tout à coup par l'invasion de Théodoric roi des Goths, vers l'an de J. C. 500.

Ce n'est pas toutefois la durée de ces jeux qui doit surprendre davantage, ce sont les recherches fines & barbares auxquelles on les porta pendant tant de siècles, qui semblent incroyables. Non seulement on rafina sur l'art d'instruire les Gladiateurs, de les former, d'animer leur courage, de les faire expirer, pour ainsi dire, de bonne grace; on rafina même sur les instrumens meurtriers, que ces malheureux devoient mettre en œuvre pour s'entre-tuer. Ce n'étoit point au hazard qu'on faisoit battre le Gladiateur Thrace contre le Sécuteur, ou qu'on armoit le Rétiaire d'une façon, & le myrmillon d'une autre; on cherchoit entre les armes offensives & défensives de ces quadrilles, une combinaison qui rendit leurs combats plus tardifs & plus affreux. En diversifiant leurs armes, on se proposoit de diversifier le genre de leur mort; on les nourrissoit même avec des pâtes d'orge & des alimens propres à les entretenir dans l'embonpoint, afin que le sang s'écoulât plus lentement par les blessures qu'ils rece-

voient, & que les ſpectateurs puſſent jouir auſſi plus long-tems de leur agonie.

Qu'on ne penſe point que ces ſpectateurs fuſſent la lie du peuple; tous les ordres les plus diſtingués de l'Empire aſſiſtoient à ces cruels amuſemens; les Veſtales elles-mêmes ne manquoient pas de s'y trouver; elles y étoient placées avec éclat au premier degré de l'amphithéatre. Il eſt bon de lire le tableau poëtique que Prudence fait de cette pudeur, qui, colorant leur front, ſe plaiſoit dans le mouvement de l'arene; de ces regards ſacrés avides de bleſſures; de ces ornemens ſi reſpectables dont on ſe revêtoit pour jouir de la cruelle adreſſe des hommes; de ces ames tendres qui s'évanouiſſoient aux coups les plus ſanglans, & ſe réveilloient toutes les fois que le coûteau ſe plongeoit dans la gorge d'un malheureux; enfin de la compaſſion de ces vierges timides, qui, par un ſigne fatal, décidoient des reſtes de la vie d'un Gladiateur :

. . . . *Pectuſque jacentis*
Virgo modeſta jubet converſo pollice rumpi,
Ne lateat pars ulla animæ vitalibus imis
Altiùs impreſſo dum palpitat enſe ſecutor.

Il ne faut pas cependant que ce tableau pittoreſque, joint aux autres détails hiſtoriques qu'on a expoſés juſqu'ici, nous inſpire trop d'horreur pour les Romains & pour les Veſtales; il y avoit long-tems que les Romains blâmoient leur goût pour les ſpectacles de l'arene, il y avoit long-tems qu'ils connoiſſoient les affreux abus qui s'y étoient gliſſés; l'humanité n'étoit point bannie de leur cœur à d'autres égards. Dans le tems même dont nous parlons, un homme paſſoit chez eux pour barbare, s'il faiſoit marquer d'un fer chaud ſon eſclave qui avoit volé le linge de table; action pour laquelle les loix de pluſieurs païs Chrétiens condamnent à mort nos domeſtiques, qui ſont des hommes d'une condition libre. D'où vient donc, dira-t-on, ce contraſte bizarre dans leurs mœurs? D'où vient ce plaiſir extrême qu'ils trouvoient aux ſpectacles de l'amphithéatre? Il venoit principalement, ce plaiſir, d'une eſpèce de mouvement machinal que la raiſon réprime mal, & qui fait par tout courir les hommes après les objets les plus propres à déchirer le cœur. Le peuple dans tous les païs va voir un ſpectacle des plus affreux, je veux dire, le ſupplice d'un autre homme, ſur-tout ſi cet homme doit ſubir la rigueur des loix ſur un échafaud par d'horribles tourmens; l'émotion qu'on éprouve à un tel ſpectacle, devient une eſpèce de paſſion, dont les mouvemens remuent l'ame avec violence; & l'on s'y laiſſe entraîner, malgré les idées triſtes-

& importunes qui accompagnent & qui suivent ces mouvemens. Que l'on repasse, si l'on veut, avec M. l'abbé du Bos, qui a si bien prouvé cette vérité, l'histoire de toutes les nations les plus policées, on les verra toutes se livrer à l'attrait des spectacles barbares, dans le tems que la nature témoigne par un frémissement intérieur, qu'elle se souleve contre son propre plaisir.

Les Grecs, que sans doute personne ne taxera de penchant à la cruauté, s'accoûtumerent eux-mêmes au spectacle des Gladiateurs, quoiqu'ils n'eussent point été familiarisés à ces horreurs dès l'enfance. Sous le règne d'Antiochus-Epiphane, roi de Syrie, les arts & les sciences faites pour corriger la férocité de l'homme, florissoient depuis long-tems dans tous les païs habités par les Grecs; quelques usages pratiqués autrefois dans les jeux funebres, & qui pouvoient ressembler aux combats des Gladiateurs, y étoient abolis depuis plusieurs siècles. Antiochus, qui vouloit, par sa magnificence, se concilier la bienveillance des nations, fit venir de Rome à grands frais des Gladiateurs, pour donner aux Grecs, amoureux de toutes les fêtes, ce spectacle nouveau. D'abord, dit Tite-Live, l'arene ne leur parut qu'un objet d'horreur. Antiochus ne se rebuta point, il fit combattre les champions seulement jusqu'au sang. On regarda ces combats mitigés avec plaisir; bientôt, on ne détourna plus les yeux des combats à toute outrance; ensuite, on s'y accoûtuma insensiblement aux dépens de l'humanité. Il se forma enfin des Gladiateurs dans le païs, & ces spectacles devinrent encore des écoles pour les artistes. Ce fut là où Ctésilaus étudia son Gladiateur mourant, dans lequel on pouvoit voir ce qui lui restoit encore de vie.

Nous avons pour voisin, ajoûte avec raison M. l'abbé du Bos, un peuple tellement avare des souffrances des hommes; qu'il respecte encore l'humanité dans les plus grands scélérats; tous les supplices dont il permet l'usage, sont de ceux qui terminent les jours des plus grands criminels, sans leur faire souffrir d'autre peine que la mort. Néanmoins, ce peuple si respectueux envers l'humanité, se plaît à voir les bêtes s'entre-déchirer; il a même rendu capables de se tuer, ceux des animaux à qui la nature a voulu refuser des armes qui pussent faire des blessures mortelles à leurs semblables; il leur fournit avec industrie des armes artificielles qui blessent facilement à mort.

Le peuple dont on parle, regarde toujours avec tant de plaisir des hommes payés pour se battre jusqu'à se faire des blessures dont le sang coule, qu'on peut croire qu'il auroit de véritables Gladiateurs à la

Romaine, si la religion Chrétienne qu'il professe, ne défendoit absolument de verser le sang des hommes, hors le cas d'une absolue nécessité.

On peut assurer la même chose d'autres peuples polis, éclairés, & qui font profession de la même religion ennemie du sang humain. Nous avons dans nos annales une preuve bien forte, pour montrer qu'il est dans les spectacles cruels une espèce d'attrait. Les combats en champ-clos, entre deux ou plusieurs champions, ont été long-tems en usage parmi nous, & les personnes les plus considérables de la nation y tiroient l'épée, par un motif plus sérieux que de divertir l'assemblée; c'étoit pour s'entre-tuer; on accouroit cependant à ces combats comme à des fêtes.

Après tout, nous ne dissimulerons point que les Romains n'aient été le peuple du monde qui a fait des jeux barbares son plus cher divertissement, & tout ce que nous avons dit là-dessus ne le démontre que trop. Cicéron a eu tort, ce semble, de ne condamner que les abus qui s'y étoient glissés, & d'approuver le spectacle de l'arene, lorsque les seuls criminels y combattoient en présence du peuple. Pour nous, nous craignons fort que ces jeux meurtriers n'aient entretenu les Romains dans une certaine humeur sanguinaire, que Rome dévoila dès son origine, & dont elle se fit une habitude par les guerres continuelles qu'elle soutint pendant plus de cinq cens ans.

Concluons qu'il faut proscrire non seulement par religion, mais par amour de l'humanité, tout jeu, tout spectacle qui pourroient insensiblement familiariser les hommes avec des principes opposés à la compassion.

Ceux de la morale des Athéniens ne leur permirent point d'avoir d'autres sentimens que des sentimens d'aversion pour le jeu des Gladiateurs; jamais ils ne voulurent les admettre dans leur ville, malgré l'exemple des autres peuples de la Grece; & quelqu'un s'étant un jour avisé de proposer publiquement ces jeux, afin, dit-il, qu'Athènes ne le cede pas à Corinthe: *Renversez donc auparavant*, s'écria un Athénien avec vivacité, *renversez l'autel que nos peres, il y a plus de mille ans, ont érigé à la Miséricorde.*

GLAIVE, *Gladius*, (*a*) terme qui reçoit différentes acceptions dans l'Écriture.

Le Glaive se met souvent pour la guerre. Le Seigneur *appelle le Glaive sur la terre*, c'est-à-dire, qu'il y fait venir la guerre. *La bouche du Glaive*

(*b*) Genes. c. 27. v. 40. Exod. c. 20. v. 25. Job. c. 5. v. 15. Psalm. 7. v. 13. Psalm. 56. v. 5. Psalm. 149. v. 6. Isaï. c. 2. v. 4. ad Ephes. c. 6. v. 17. ad Hebr. c. 4. v. 12.

est le trenchant de l'épée. *Un homme qui tire l'épée* est un soldat de profession. *Le Glaive de la bouche*, ce sont les mauvais discours, les accusations, les médisances, les calomnies. *Manus Gladii*, la main du soldat armé.

Leur langue est un Glaive tranchant, pour dire que la langue des méchans est plus dangereuse que l'épée. *Si vous ne vous convertissez, le Seigneur lancera son Glaive contre vous;* autrement, il vous enverra la guerre, ou vous frappera de ses plaies. *Gladius anceps*, une épée à deux tranchans. *Lever l'épée sur des pierres*, c'est les tailler avec un ciseau, ou avec un autre instrument. *Vivre de son épée*, c'est vivre de guerre & de rapine.

Lever l'épée sur quelqu'un, est le frapper, le blesser, le tuer, lui faire la guerre. *Celui qui prendra le Glaive, périra par le Glaive;* c'est-à-dire, que ceux qui prennent l'épée de leur propre autorité, & qui se font justice à eux-mêmes, méritent d'être punis de mort par l'autorité de la justice; ou bien c'est une espèce de proverbe: Ceux qui prennent le Glaive, & qui frappent les autres, font ordinairement une fin funeste.

La parole de Dieu est plus perçante qu'un Glaive à deux tranchans; pour dire qu'elle pénetre jusqu'au fond de l'ame, qu'elle s'insinue dans le cœur & dans l'esprit, &c. S. Paul exhorte les Ephésiens à s'armer de la parole de Dieu, comme d'*un Glaive spirituel*, pour les défendre contre les ennemis de leurs ames.

GLAND, *Glans*, (*a*) fruit du chêne. On remarque que dans les premiers tems, lorsque les étrangers, Égyptiens ou Phéniciens, gens polis & sçavans pour ces tems-là, arrivoient dans la Grece, ils tâchoient d'adoucir l'humeur féroce des habitans, soit pour découvrir par ce moyen les richesses de leur païs, soit pour les obliger à souffrir qu'ils y laissassent quelques colonies pour entretenir le commerce. Ensuite, ils leur firent part de leurs coûtumes, de leur manière de s'habiller & de se nourrir; ils leur apprirent à manger des châtaignes sauvages & d'autres fruits, au lieu de l'herbe dont ils se nourrissoient, souvent avec beaucoup de danger pour leur vie; voilà l'origine de la fable, qui portoit qu'on leur avoit appris à manger du Gland; ce qui est faux; le Gland n'étant en aucune manière propre à nourrir l'homme; cependant, cette fiction se trouve dans toutes les anciennes traditions.

GLANDS DE PLOMB. *Voyez* Balles de plomb.

GLAPHYRA, *Glaphyra*, Γλαφύρα, (*b*) femme d'Arché-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. p. 83.

(*b*) Dio. Cass. pag. 411.

laüs, grand-prêtre de Bellone à Comane en Cappadoce, se rendit célebre par sa beauté & par ses amours avec M. Antoine. Ce Romain, en considération de Glaphyra, couronna ses deux fils, Sisinna & Archélaüs, qui règnerent tous deux en Cappadoce.

GLAPHYRA, *Glaphyra*, Γλαφύρα, (a) fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce, & petite fille de la précédente, fut mariée en premières noces au prince Alexandre, fils d'Hérode & de Mariamne. Cette Princesse naturellement hautaine, en usoit fièrement avec les femmes & la sœur d'Hérode, & contribua beaucoup par ses discours vains & méprisans, à la disgrace du Prince son époux. Lorsqu'il eut été accusé d'avoir conspiré contre Hérode, elle fut interrogée avec lui comme complice de son crime, qui ne consistoit pourtant que dans le dessein qu'ils avoient eu de se sauver en Cappadoce. Après la mort d'Alexandre, qu'Hérode sacrifia à ses supçons, elle fut renvoyée à son pere Archélaüs, & laissa auprès d'Hérode ses deux fils, qui furent depuis élevés à la cour de leur ayeul Archélaüs.

Cette Princesse, selon Josephe, épousa en secondes noces Juba roi de Mauritanie, qui mourut peu de tems après; & étant veuve, elle retourna en Cappadoce auprès de son pere. Alors, Archélaüs l'Ethnarque conçut une si violente passion pour elle, qu'il répudia Mariamne sa femme, & l'épousa. Comme elle étoit donc avec lui elle eut un songe. Il lui sembla qu'elle voyoit Alexandre son premier mari, & qu'étant toute transportée de joie elle voulut l'aller embrasser; mais qu'il lui avoit dit avec reproches : « Vous avez bien fait » voir que l'on a raison de » croire qu'il ne faut point se » fier aux femmes, puisque » m'ayant été donnée vierge » & ayant eu de moi des en» fans, le désir de passer à de » secondes noces vous a fait » oublier l'amour que vous de» viez me conserver inviola» ble; & que ne vous conten» tant pas de m'avoir fait un » tel outrage, vous n'avez » point eu honte de prendre un » troisième mari & de rentrer » impudemment dans ma fa» mille en épousant Archélaüs » mon frere. Mais, mon af» fection sera plus constante » que la vôtre; je ne vous » oublierai pas comme vous » m'avez oublié, & en vous » retirant à moi comme une » chose qui m'appartient, je » vous délivrerai de l'infamie » dans laquelle vous vivez. » Cette Princesse raconta ce songe à quelques-unes de ses amies, & mourut cinq jours après.

(a) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 583, 613, 614, 628. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 461.

M. l'abbé Sévin, dans un mémoire sur la vie de Juba, roi de Mauritanie, assure que les Historiens ne disent rien du mariage de ce Prince avec Glaphyra. « Josephe, ajoûte-t-il, » le seul qui parle de ce mariage, a prétendu sans fondement que cette Princesse après la mort de son mari avoit épousé en troisième noces Archélaüs, roi de Judée; je dis sans fondement, parce que Glaphyra, de l'aveu même de Josephe, cessa de vivre l'an 7 de J. C., & il y a des preuves incontestables que Juba a règné long-tems depuis. »

GLAPHYRES, *Glaphyræ*, Γλαφυραί, (a) ville de Grece, dans la Thessalie. Les habitans de cette ville sont mis, dans Homère, au nombre de ceux qui allerent au siege de Troye. Eustathe dit qu'il y a en Cilicie un village du même nom.

GLAPHYRUS, *Glaphyrus*, (b) certain joueur d'instrument, selon Juvénal.

GLAPHYRUS, *Glaphyrus*, nom d'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

GLAUCÉ, *Glauce*, (c) Γλαυκή, lieu maritime, avec un havre, dans l'Ionie, au territoire de Mycale, selon Thucydide. C'est peut-être la Glaucia d'Étienne de Byzance.

GLAUCÉ, *Glauces*, (d) Γλαύκης, nom d'une fontaine de Corinthe. On dit qu'elle fut ainsi appellée, parce que Glaucé se jetta dedans, espérant que l'eau de cette fontaine pourroit lui servir de préservatif contre les enchantemens de Médée.

GLAUCÉ, *Glauce*, Γλαύκη, (e) étoit une des Néréïdes; il en est fait mention dans Homère.

GLAUCÉ, *Glauce*, Γλαύκη, (f) fille de Créon, roi de Corinthe, épousa Jason. Mais, comme ce Prince pour contracter ce mariage, avoit répudié Médée, celle-ci envoya à Glaucé des présens empoisonnés. Glaucé, croyant que l'eau d'une fontaine de Corinthe pourroit la préserver des enchantemens de son ennemie, se jetta dans cette fontaine, qui en prit le nom de Glaucé. Il a été parlé de cette infortunée Princesse sous le nom de Créuse. *Voyez* Créuse.

GLAUCÉ, *Glauce*, Γλαύκη, (g) étoit mere de la troisième Diane, selon Cicéron. Elle avoit épousé Upis, & ce fut de leur mariage que naquit cette Diane.

GLAUCÉ, *Glauce*, (h)

(a) Homer. Iliad. L. II. v. 219.
(b) Juven. Satyr. 6. v. 77.
(c) Thucyd. p. 607.
(d) Pauf. p. 90.
(e) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 39.
(f) Pauf. p. 90. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. 462.
(g) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 147.
(h) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 527.

Γλαύκη, fameuse joueuse de luth. Elle étoit native de l'isle de Chio, & vivoit du tems de Ptolémée Philadelphe. Plutarque dit au sujet des railleries que l'on faisoit sur ce que les vers de la Pythie étoient la plûpart assez mal tournés, qu'il ne seroit pas raisonnable que les chants de cette Prêtresse fussent aussi harmonieux & aussi brillans que l'étoient ceux de Glaucé la joueuse de luth. C'est dans le traité où il examine pourquoi la Pythie ne rend plus ses oracles en vers.

GLAUCETE, *Glaucetes*, (a) Γλαυκέτης, dont il est parlé dans une harangue de Démosthène.

GLAUCI INSULA, Γλαύκου νῆσος, (b) c'est-à-dire, isle de Glaucus. Pline la nomme Glauconésus, isle de la mer Egée. Pausanias dit que Glaucus Athlete célebre y étoit enterré. Pline en parle comme d'une isle qui avoit quelque réputation.

GLAUCI SALTUS, (c) Γλαύκου πήδημα, c'est-à-dire, le Saut de Glaucus. C'est ainsi qu'on appelloit un lieu de Grece dans la Béotie, près de la mer, dans le voisinage d'Anthédon, selon Pausanias.

GLAUCI TRIBUS, c'est-à-dire, la tribu de Glaucus, peuple d'Asie, dans la Lycie, selon Étienne de Byzance. Il prenoit peut-être ce nom du fleuve Glaucus.

GLAUCIA, *Glaucia*, petite ville ou bourg de l'Ionie, selon Etienne de Byzance. C'est peut-être la Glaucé que Thucydide met auprès de Mycale.

GLAUCIA, *Glaucia*, riviere de Grece, dans la Béotie, au voisinage du fleuve Inachus. Sa source est nommée Ἀκιδοῦσα, selon Plutarque.

GLAUCIAS, *Glaucias*, (d) Γλαυκίας, roi des Illyriens surnommés Taulantiens, se ligua avec Clitus contre les Macédoniens. Pendant qu'Alexandre le Grand faisoit le siege de Pélium, Glaucias étant arrivé avec de grandes troupes de Taulantiens, lui fit perdre l'espérance de prendre cette ville, & l'obligea de songer lui-même aux moyens de se retirer sûrement. Cependant, Philotas ayant été envoyé au fourrage avec les bêtes du camp, & avec une escorte de cavalerie, le Roi apprit que ces gens étoient en péril, parce que Glaucias s'étoit emparé de quelques collines environnées d'une campagne, & qu'il prenoit garde de tous côtés si l'occasion se présenteroit d'exécuter quelque chose. Ainsi, ayant laissé dans le camp une partie de l'armée contre les sorties des assiégés, il en partit promptement avec le reste de ses troupes; & après avoir épouvanté les Illyriens, il tira les siens de danger. Quelque tems après, ayant rangé

(a) Demosth. Orat. in Timocr. p. 792.
(b) Plin. l. 1. p. 211. Paus. p. 362.
(c) Pauf. p. 575.

(d) Freinf. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 12.

sa phalange en forme de coin, il la fit monter contre les ennemis. Ceux-ci furent si épouvantés de la promptitude & de l'adresse des Macédoniens, qu'ils abandonnerent les montagnes dont ils s'étoient emparés, & prirent la fuite.

GLAUCIAS, *Glaucias*, (*a*) Γλαυκίας, roi d'Illyrie, avoit épousé Béroé de la race des Eacides. Les Epirotes s'étant soulevés contre Eacide leur roi, & l'ayant chassé, Pyrrhus son fils, encore à la mammelle, courut grand risque d'être égorgé. Sauvé des mains de ceux qui le cherchoient, il fut porté furtivement à la cour d'Illyrie. Glaucias attendri, ou par la fortune, ou par les caresses de ce petit Prince, le protégea long-tems contre Cassandre, roi de Macédoine, qui le menaçoit de lui déclarer la guerre, s'il ne le lui livroit entre les mains. Il fit plus; il l'adopta, pour avoir un nouveau droit de lui prêter une protection encore plus forte. Les Epirotes, touchés de cette tendresse d'un Roi étranger envers le leur, firent succéder la compassion à la haine, & le rappellerent dans son royaume, dont ils donnerent la conduite à des tuteurs qu'ils lui nommerent, jusqu'à ce que son âge lui permît de le gouverner lui-même.

GLAUCIAS, *Glaucias*, (*b*) Γλαυκίας, étoit un des hommes les plus insolens & les plus séditieux qu'il y eût à Rome du tems de C. Marius, & avoit à sa disposition toute la multitude des nécessiteux & des mutins. Avec de telles qualités, il n'est pas étonnant qu'il se fût laissé engager dans l'amitié de C. Marius, & que celui-ci se servît de lui pour appuyer les loix qu'il vouloit faire passer. Il y a apparence que ce Glaucias est le même qui suit.

GLAUCIAS [C.], *C. Glaucias*, Γ. Γλαυκίας, (*c*) ami de Saturnin & digne de l'être. Comme celui-ci étoit d'une insolence extrême, il n'épargna pas même son ami C. Glaucias dans une circonstance. C. Glaucias étoit Préteur; & comme il rendoit la justice dans la place en même tems que Saturnin haranguoit le peuple, celui-ci prétendit que c'étoit un manque de respect pour sa qualité de Tribun, & il lui mit en pièces sa chaise curule.

Quelque tems après, Saturnin voulant avoir un Consul dévoué à ses volontés, jetta les yeux sur C. Glaucias, qui étoit réellement l'homme qui lui convenoit le mieux, par une bassesse d'ame qui répondoit à celle de sa naissance. C. Glaucias n'étoit point éligible, parce qu'il étoit actuellement Préteur, & que les loix exigeoient un intervalle entre la Préture & le Consulat. Mais, les loix

(*a*) Plut. T. I. p. 384. Just. L. XVII. c. 3. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 158.

(*b*) Plut. T. I. p. 422.

(*c*) Crév. Hist. Rom. T. V. p. 448. & *suiv.*

n'arrêtoient pas Saturnin. Le jour de l'élection des Consuls étant arrivé, l'orateur Marc-Antoine fut élu d'abord sans difficulté. La seconde place étoit disputée entre Memmius & C. Glaucias; & Memmius alloit être préféré. Saturnin détache sur lui quelques-uns des assassins qu'il avoit à ses gages, & le fait assommer sur la place en présence de tout le peuple. Mais, un tel attentat perdit & Saturnin & C. Glaucias; la multitude irritée tomba sur eux & les massacra.

GLAUCIAS, *Glaucias*, (a) Γλαυκίας, célebre statuaire, natif d'Egine, avoit fait le char & la statue de Gélon, que l'on voyoit dans l'Altis. Pausanias parle de quelques autres ouvrages de la façon du même statuaire.

GLAUCIAS, *Glaucias*, (b) Γλαυκίας, athlete de la ville de Crotone, fut proclamé vainqueur à Olympie en la 48.e olympiade.

GLAUCIAS, *Glaucias*, (c) Γλαυκίας, de la ville de Rhéginum, selon Pausanias, avoit consacré dans le bois d'Olympie, un Mercure tenant un caducée. C'étoit Callon, Éléen, qui avoit fait cet ouvrage.

GLAUCIAS, *Glaucias*, (d) Γλαυκίας, fils d'Alexiclès, jeune homme, qui, après la mort de son pere, devint extrêmement amoureux de Chrysis, fille de Déménétus; & comme il étoit disciple du philosophe Cléodeme, il lui découvrit sa passion. Cléodeme en fut fort fâché, car il étudioit fort bien; & à l'âge de dix-huit ans il sçavoit une partie de la philosophie d'Aristote. Mais, voyant qu'il ne pouvoit le détourner de cet amour, il lui amena un magicien, à qui il donna cent francs pour faire quelques sacrifices, & lui en promit quatre fois autant, si Glaucias pouvoit jouir de sa maîtresse. Au croissant de la lune, qui est le tems le plus propre pour cela, dit Lucien, le magicien fit une fosse sur le minuit dans le logis de Glaucias, où après avoir prononcé quelques paroles, le pere apparut premièrement, qui étoit mort il y avoit sept mois, & qui se mit fort en colère contre son fils; mais, à la fin, il se rendit à sa passion; ensuite, vint Proserpine qui menoit Cerbère en lesse; puis, la Lune, qui est un monstre à plusieurs formes, & qui n'est jamais en même état. Après cela, le magicien fit un petit Cupidon de terre, & lui commanda d'amener Chrysis. Ce Cupidon s'envola aussi-tôt, & au bout de quelque tems, on entendit Chrysis frapper à la porte, vaincue par la violence de son amour; en entrant, elle vint sauter au cou de Glaucias, & demeura avec lui jusqu'au soir.

(a) Pauf. p. 360, 361.
(b) Pauf. p. 622.
(c) Pauf. p. 342.
(d) Lucian. T. II. p. 475, 476.

Alors, tous les fantômes disparurent, & elle se retira.

Voilà un de ces contes que Lucien fait pour se moquer des apparitions des esprits; car, il n'y avoit aucune foi, & il n'avoit pas tort.

GLAUCIPPE, *Glaucippe*, nom que l'on attribue à une des filles de Danaüs.

GLAUCIPPUS, *Glaucippus*, (*a*) le premier & le plus considérable citoyen de Milet. Cette ville étant assiégée par Alexandre le Grand, Glaucippus fut envoyé vers ce Prince, pour lui demander qu'il voulût permettre que la ville & le port de Milet fussent communs aux Macédoniens & aux Perses. Mais, il n'en rapporta que cette triste réponse, qu'il n'étoit pas venu en Asie pour prendre ce qu'on voudroit lui donner, mais afin que l'on possédât ce qu'il donneroit lui-même; qu'ils se résolussent donc, ou de lui abandonner au plutôt la disposition de leur fortune, ou de combattre le lendemain, & de la disputer avec les armes.

GLAUCIPPUS, *Glaucippus*, (*b*) fut excepté d'une loi qui bannissoit de Rome tous les étrangers.

GLAUCON, *Glaucon*, (*c*) Γλαύκων, Athénien, fut Auteur de neuf dialogues; sçavoir, Phidylus, Euripide, Amyntichus, Euthias, Lysithide, Aristophane, Céphalus, Anaxiphémus & Ménexémus. On attribue au même Glaucon trente-deux autres dialogues; mais, ce sont, selon Diogene Laërce, des ouvrages supposés.

GLAUCON, *Glaucon*, (*d*) Γλαύκων, athlete Athénien, fils d'Etéoclès, fut vainqueur à la course du char avec des chevaux faits. On voyoit à Olympie un monument de sa victoire.

GLAUCON, *Glauco*, Γλαύκων. Socrate, au cinquième livre de la République de Platon, dit que les hommes & les femmes étant toujours ensemble, & en public, & en particulier, seront portés par une nécessité naturelle à s'aimer. *Cela ne vous paroît-il pas une suite nécessaire*, ajoûte-t-il, en s'adressant à Glaucon? *Si nécessaire*, répond Glaucon, en raillant sur ces mots de *nécessité* & de *nécessaire*, *que ce qu'on appelle nécessité géométrique, n'en approche pas; car, c'est une nécessité d'amour qui est mille fois plus forte, & qui attire & persuade bien plus sérieusement & plus efficacement le peuple, que les plus nécessaires démonstrations.*

Ce Glaucon est apparemment le même qui suit.

GLAUCON, *Glauco*, (*e*) Γλαύκων, fils d'Ariston Athénien, s'étoit mis si fortement en tête d'entrer dans le manie-

(*a*) Freinf. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 7.

(*b*) Cicer. Orat. in Rull. c. 7.

(*c*) Diog. Laërt. p. 171.

(*d*) Pauf. p. 374.

(*e*) Diog. Laërt. p. 107, 188. Xenoph. p. 772. & *seq.* Roll. Hist. Anc. T. II. p. 674. & *suiv.*

nent des affaires publiques, quoiqu'il n'eût pas encore vingt ans, que personne dans sa famille, ni parmi ses amis, n'avoit eu le pouvoir de le détourner d'un dessein si peu convenable à son âge & à sa capacité. Socrate, qui l'affectionnoit à cause de Platon son frere, fut le seul qui réussit à lui faire changer de résolution.

Un jour, l'ayant rencontré, il l'aborda avec un discours si adroit, qu'il l'engagea à l'écouter; c'étoit déjà avoir beaucoup gagné sur lui. » Vous » avez donc envie de gouver- » ner la République, lui dit- » il. Il est vrai, répondit Glau- » con. Vous ne sçauriez avoir » un plus beau dessein, repar- » tit Socrate; car, si vous y » réussissez, vous vous mettrez » en état de servir utilement » vos amis, d'agrandir votre » maison, & d'étendre les bor- » nes de votre patrie. Vous » vous ferez connoître, non » seulement dans Athènes, mais » par toute la Grece; & peut- » être que votre renommée » volera jusques chez les na- » tions barbares, comme celle » de Thémistocle. Enfin, quel- » que part que vous soyez, » vous attirerez sur vous le » respect & l'admiration de » tout le monde. «

Un début si insinuant & si flatteur plut extrêmement au jeune homme, qui se trouvoit pris par son foible; il resta volontiers, sans qu'il fût besoin de l'en presser, & la conversation continua. » Puisque vous » désirez de vous faire estimer & » honorer, il est clair que » vous songez à vous rendre » utile au public. Assurément. » Dites-moi donc, je vous prie » au nom des Dieux, quel est » le premier service que vous » prétendez rendre à l'État? « Comme Glaucon paroissoit embarrassé, & rêvoit à ce qu'il » devoit répondre : » Appa- » remment, dit Socrate, ce se- » ra de l'enrichir, c'est-à-di- » re, d'augmenter ses revenus. » C'est cela même. Et sans » doute, vous sçavez en quoi » consistent les revenus de l'É- » tat, & à combien ils peu- » vent monter. Vous n'aurez » pas manqué d'en faire une » étude particulière, afin que » si un fonds vient à manquer » tout à coup, vous puissiez » aussitôt le remplacer par un » autre. Je vous jure, répondit » Glaucon, que c'est à quoi je » n'ai jamais songé. Marquez- » moi au moins les dépenses » que fait la République; car, » vous sçavez de quelle im- » portance il est de retrancher » celles qui sont superflues. Je » vous avoue que je ne suis » pas plus instruit sur cet ar- » ticle que sur l'autre. Il faut » donc remettre à un autre » tems le dessein que vous » avez d'enrichir la Républi- » que; car, il vous est im- » possible de le faire, si vous » en ignorez les revenus & les » dépenses.

» Mais, dit Glaucon, il y

» a encore un autre moyen que » vous passez sous silence ; on » peut enrichir un État par la » ruine de ses ennemis. Vous » avez raison, répondit Socra- » te. Mais, pour cela, il faut » être le plus fort; autrement » on court risque soi-même » de perdre ce que l'on a. » Ainsi, celui qui parle d'en- » treprendre la guerre, doit » connoître les forces des uns » & des autres, afin que s'il » trouve son parti le plus fort, » il conseille hardiment la » guerre; & s'il le trouve le » plus foible, il dissuade le » peuple de s'y engager. Or, » sçavez-vous quelles sont les » forces de notre République, » tant par mer que par terre, » & quelles sont celles de nos » ennemis ? En avez-vous un » état par écrit ? Vous me fe- » rez plaisir de me le commu- » niquer. Je n'en ai point en- » core, répondit Glaucon. Je » vois bien, dit Socrate, que » nous ne ferons pas sitôt la » guerre, si l'on vous charge » du gouvernement ; car il » vous reste bien des choses à » sçavoir, & bien des soins à » prendre. «

Il parcourut ensuite plusieurs autres articles non moins importans, sur lesquels il le trouva également neuf; & il lui fit toucher au doigt le ridicule de ceux qui ont la témérité de s'ingérer dans le gouvernement, sans y apporter d'autre préparation qu'une grande estime d'eux-mêmes, & une ambition démesurée de s'élever aux premières places. « Craignez, » mon cher Glaucon, lui dit » Socrate, craignez qu'un dé- » sir trop vif des honneurs ne » vous aveugle, & ne vous » fasse prendre un parti qui » vous couvriroit de honte, en » mettant au grand jour votre » incapacité & votre peu de » talent. »

Glaucon profita des sages avis de Socrate, & prit du tems pour s'instruire en particulier, avant que de se produire en public. Cette leçon est pour tous les siècles, & elle peut convenir à beaucoup de personnes de tout état & de toute condition.

GLAUCON, *Glauco*, Γλαύκων, est compté au nombre des premiers Interprêtes d'Homere. On avoit les ouvrages de cet Interprête dès le tems de Platon ; ce qui feroit conjecturer que ce Glaucon pourroit bien être le même que le précédent.

GLAUCONOMÉ, *Glauconome*, (*a*) étoit une des nymphes Néréïdes.

GLAUCOPIS, *Glaucopis*, Γλαυκῶπις, (*b*) dont parle Lucien dans un de ses dialogues.

GLAUCOTHÉE, *Glaucothea*, Γλαυκοθέα, (*c*) femme

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I, p. 71.

(*b*) Lucian. T. II, p. 996.

(*c*) Æsch. Vit. Init.

d'Arromete, fut mere d'Eschine. *Voyez* Eschine.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*a*) Γλαῦκος, fleuve du Péloponnèse au voisinage de la ville de Patras, selon Pausanias.

On croit que ce fleuve s'appelle aujourd'hui Leucos.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*b*) Γλαῦκος, riviere de l'Asie Mineure dans la Carie, selon Pline, qui dit qu'elle reçoit le Telmesse, & porte ses eaux à la mer. Quintus Calaber met le Telmesse aux confins de la Carie & de la Lycie; ainsi c'est la même riviere que l'on peut attribuer également à ces deux provinces.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*c*) Γλαῦκος, étoit, selon Strabon, un port de mer dans une petite baie à l'embouchure du Glaucus, dans le territoire des Rhodiens en terre ferme. Le Glaucus, dont il s'agit ici, est celui de l'article précédent.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*d*) Γλαῦκος, fleuve d'Asie dans la Colchide, où il se jette dans le Phase, selon Pline & Strabon. C'est le Cyanéus de Ptolémée.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*e*) Γλαῦκος, étoit, si nous en croyons Servius, un célebre pêcheur de la ville d'Anthédon dans la Béotie, lequel ayant mis sur l'herbe les poissons qu'il avoit pris, s'apperçut qu'ils se donnoient de grands mouvemens, & se jettoient dans la mer. Il ne douta pas que cette herbe n'eût une vertu particulière; il en goûta, & fut changé en dieu Marin. Ovide & Ausone racontent ainsi cette fiction; mais, l'Histoire fait voir qu'elle n'étoit fondée que sur l'habileté de ce célebre pêcheur, ainsi que nous l'apprenons de Strabon.

Philostrate, dans un de ses tableaux, n'ayant égard qu'aux fictions des Poëtes, peint ainsi Glaucus. » Sa barbe, dit-il, est » humide & blanche, & ses » cheveux flottent sur ses épau- » les. Il a les sourcils si épais » & si proche l'un de l'autre, » qu'ils semblent ne faire qu'un. » Ses bras sont faits d'une ma- » nière propre à nager, & sa » poitrine est couverte d'her- » be marine. Le reste de son » corps se termine en poisson, » dont la queue se recourbe » jusqu'aux reins. «

L'Antiquité reconnoissant plusieurs Glaucus, cette pluralité de noms a causé beaucoup de confusion dans la généalogie du Glaucus dont il s'agit ici. Quelques Auteurs lui donnent pour pere Polybe; d'autres le font fils de Phorbas; d'autres enfin

(*a*) Pausf. p. 431.
(*b*) Plin. T. I. p. 274.
(*c*) Strab. p. 651.
(*d*) Plin. Tom. I. pag. 305. Strab. p. 498, 500.
(*e*) Athen. p. 679. Pausf. p. 361, 362, 575. Virg. Georg. L. I. v. 437. Æneid. L. V. v. 823. Strab. p. 405. Diod. Sicul. p. 175. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 357. & *suiv.* Tom. VI. p. 388. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 86, 87.

de Neptune. Ce que nous pouvons conclure de plus certain, c'est qu'il étoit un habile pêcheur, qui sçavoit très-bien nager. Comme il demeuroit long-tems plongé dans l'eau, pour s'attirer de la considération, il publioit qu'il avoit dans ce tems-là des entretiens avec les Dieux de la mer. Cependant, malgré son habileté, il se noya, ainsi que nous l'apprenons de Palephate; & pour honorer sa mémoire, on dit qu'il avoit été changé en dieu marin. La ville d'Anthédon lui rendit un culte religieux, lui éleva un temple, & lui offrit des sacrifices.

La manière dont Ovide raconte cette fable, est très-singulière selon M. l'abbé Banier, qui dit n'avoir jamais rien lu de semblable dans les Anciens. Les autres Poëtes ont aussi débité un grand nombre de fictions à son occasion; les uns disent que ce fut lui qui enleva Ariadne dans l'isle de Naxe, où Thésée l'avoit abandonnée, & que Bacchus, pour le punir, l'attacha à un cep de vigne, ainsi qu'on peut le voir dans Athénée. Selon Diodore de Sicile, ce fut lui qui apparut aux Argonautes sous la figure d'un dieu marin, lorsqu'Orphée, à l'occasion d'une tempête, fit un vœu solemnel aux dieux de Samothrace. Il leur prédit même, au rapport d'Apollonius de Rhodes, qu'Hercule & les deux Tyndarides, Castor & Pollux, seroient un jour mis au nombre des dieux. On ajoûte encore que dans le combat qui fut donné entre Jason & les Tyrrhéniens, il se mêla avec les Argonautes, & fut le seul qui ne fut point blessé. Euripide, & après lui Pausanias, rapporte qu'il étoit l'interprête de Nérée, & qu'il prédisoit l'avenir. Si nous en croyons Nicandre, c'étoit de lui qu'Apollon lui-même avoit appris l'art de lire dans l'avenir. Enfin, Strabon, suivi en cela par Philostrate dans son tableau de Glaucus, prétend qu'il fut métamorphosé en Triton, & le portrait qu'en fait le dernier de ces deux Auteurs, ressemble parfaitement à ce qu'on raconte de cette espèce de mônstre.

De toutes ces fictions on peut conclure que Glaucus s'étant noyé, on l'honora comme un dieu de la mer. L'endroit où il périt étoit devenu célebre, & Pausanias parlant de la ville d'Anthédon dans la Béotie, remarque qu'on y voyoit *le Sault de Glaucus*; c'est-à-dire, le lieu d'où il s'étoit jetté dans la mer.

GLAUCUS, *Glaucus*, Γλαῦκος, fils d'Hippolyte, duquel sont descendus les rois Ioniens, dont plusieurs ont pris ce nom, & entr'autres le fils de Minos, fut étouffé dans une tonne de miel, & ressuscité par Esculape. Palephate dit que la fable porte que ce fut par le moyen d'un dragon qu'il fut rappellé à la vie; mais que la vérité est que Glaucus étant

tombé en pâmoison, pour avoir trop mangé de miel, entre plusieurs Médecins, il n'y en eut qu'un, nommé Dracon, qui eût un spécifique qui pût le faire revenir.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*a*) Γλαῦκος, fils de Sisyphe & de Mérope fille d'Atlas, fut pere de Bellérophon & de Chrysaor. La fable dit que Glaucus ayant voulu empêcher que ses cavales ne fussent couvertes, afin qu'elles fussent plus légeres à la course, Vénus leur inspira une telle fureur, qu'elles le déchirerent ; ce que Virgile exprime d'une manière noble dans ces vers :

Scilicet ante omnes furor est insignis equarum,
Et mentem Venus ipsa dedit, quo tempore Glauci
Potniades malis membra absumpsere quadrigæ.

Palephate rapporte l'explication de cette fable, en disant que Glaucus, ayant fait trop de dépense pour nourrir quantité de cavales, fut réduit à mourir de faim. Il a donné occasion à ce proverbe, *Glaucus alter*, contre ceux qui se ruinent pour entretenir des chevaux.

Selon d'autres, Glaucus alla combattre aux jeux funebres de Pélias, & ce fut au retour de ces jeux qu'il périt à la fleur de son âge, ayant été mis en pièces par ses cavales auprès de Potnies, ville de Béotie, où l'on montroit son tombeau.

Le poëte Eumélus rapportoit dans son histoire de Corinthe les aventures de Glaucus pere de Bellérophon, & contoit que dans un voyage qu'il fit à Lacédémone, il eut une intrigue avec Pantidya, fiancée à Thestius roi d'Étolie, & que cette Princesse étoit enceinte de Léda, lorsqu'elle fut conduite à son époux ; sur ce pied-là, Glaucus seroit le véritable pere de Léda & l'ayeul d'Hélene. On croit qu'il fut aussi un des Argonautes.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*b*) Γλαῦκος, fils d'Hippolochus, & petit-fils de Bellérophon, commandoit les Lyciens au siege de Troye. Homère raconte au sixième livre de l'Iliade, que Glaucus s'étant présenté pour combattre contre Diomede petit-fils d'Adraste, ces deux héros, avant que d'en venir aux mains, s'engagerent dans une longue conversation, dans laquelle ils reconnurent que leurs

(*a*) Homer. Iliad. L. VI. v. 154, 155. Pauf. p. 92, 384. Virg. Georg. L. III. v. 266. *& seq.* Strab. p. 409. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 94, 388, 439. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 84. *& suiv.* T. IX. p. 119.

(*b*) Homer. Iliad. L. VI. v. 119. *& seq.* L. XII. v. 309. *& seq.* L. XVI. v. 492. *& seq.* L. XVII. v. 140. *& seq.* Plut. Tom. I. pag. 958. Herod. L. I. c. 147. Virg. Æneid. L. VI. v. 483. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 232, 448. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 83. *& suiv.*

familles étoient unies entr'elles par les liens de l'hospitalité, en sorte que se faisant un scrupule de violer les droits de cette alliance, ils se séparerent après l'avoir renouvellée par un échange mutuel de leurs armes. Glaucus donna à Diomede des armes d'or pour des armes d'airain, des armes qui valoient cent bœufs, dit le Poëte, pour des armes qui n'en valoient que neuf. C'est de-là qu'est venu le proverbe de *Glauci & Diomedis permutatio*. C'est le troc de Glaucus & de Diomede.

Un jour, Glaucus, entendant la voix de Sarpédon, qui l'appelloit à son secours, sentit une vive douleur de n'être pas en état de le défendre. Teucer, pour l'éloigner, lui avoit percé le bras d'un coup de fleche de dessus la muraille, & à peine son autre main pouvoit-elle suffire à soutenir ce bras blessé, où il sentoit des douleurs très-cuisantes. Dans ce désespoir, il eut recours à Apollon. Ce Dieu entendit sa priere, & dans le moment il appaisa ses douleurs, arrêta son sang, & le remplit d'une nouvelle force. Glaucus s'apperçut d'abord de ce prompt secours, & fut ravi de voir que ce Dieu l'avoit si promptement exaucé. Il va d'abord dans tous les rangs des Lyciens, & exhorte leurs officiers à combattre pour le corps de Sarpédon; il passe ensuite dans les bataillons des Troyens, & leur fait les mêmes exhortations. Lui-même est un des premiers à marcher à l'ennemi, & se défait de Bathyclès, comme il étoit sur le point de tomber entre ses mains.

GLAUCUS, *Glaucus*, (a) Γλαῦκος, l'un des Argonautes & le seul qui ne fut point blessé dans un combat qui se donna contre les Tyrrhéniens. On assure qu'il disparut en cette occasion, & fut mis au nombre des Dieux de la mer, sur le témoignage de Jason, qui dit l'avoir vu au fond des eaux avec les autres divinités maritimes. Aucun des anciens Auteurs des Argonautes n'a parlé de cet évènement; le seul Athénée en fait mention sur l'autorité de Posis, & cite le troisième livre de l'Amazonide de cet ancien Auteur.

Il n'y a pas d'apparence, selon M. l'abbé Banier, que Posis ait voulu parler de Glaucus de la ville d'Anthédon, ce célebre pêcheur dont Ovide dit qu'il fut changé en Dieu marin, & qui, suivant Apollonius, sortit du fond des eaux pour annoncer aux Argonautes que le destin s'opposoit au voyage d'Hercule dans la Colchide, & qu'on avoit bien fait de l'abandonner. Ainsi, M. l'abbé Banier croit qu'on a voulu

(a) Athen. pag. 296, 297. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. pag. 388, 401. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 105. & suiv.

nommer Glaucus fils de Sisyphe, petit-fils d'Eolus, & parent de Jason. Mais, comme les hommes sont sujets à contradiction, M. l'abbé Banier assure ailleurs que Glaucus l'Argonaute n'est point différent de celui qui étoit d'Anthédon.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*a*) Γλαῦκος, fils d'Anténor, étoit représenté dans le temple de Delphes, sur une cuirasse faite à l'antique.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*b*) Γλαῦκος, fils d'Imbrasus, & frere de Ladès. Leur pere qui étoit de Lycie, les avoit instruits lui-même dans l'art de la guerre; il leur avoit donné des armes pareilles, & leur avoit appris, soit à combattre de près, soit à faire voler un cheval dans la plaine. Mais, ils n'en tomberent pas moins sous les coups de Turnus.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*c*) Γλαῦκος, fut pere de Déïphobe, prêtresse d'Apollon & de Diane.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*d*) Γλαῦκος, fils d'Épytus, succéda à son pere au royaume de Messénie, vers l'an 1000 avant Jesus-Christ, pendant qu'Echestrate & Euryphon régnoient en Macédoine. Imitateur des vertus de son pere envers le public & les particuliers, Glaucus le surpassa de beaucoup en piété. Il établit le culte de Jupiter Ithomate parmi les Doriens, après avoir fait bâtir un temple à ce Dieu sur le mont Ithome. Il donna aussi le premier l'exemple de sacrifier à Machaon, fils d'Esculape, dans Gérénie, & fit rendre à Messene, fille de Triopas, des honneurs tels qu'on en rendoit aux héros après leur mort, par des offrandes faites sur leurs tombeaux. Son fils Isthmius marcha sur les traces de son pere, & bâtit à Pheres un temple en l'honneur de Gorgasus & de Nicomaque.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*e*) Γλαῦκος, fils de Minos II & de Pasiphaé. Un des miracles que les Mythologues ont attribué au devin Polyïde, c'est la résurrection de ce Glaucus. *Voyez* Glaucus fils d'Hippolyte.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*f*) Γλαῦκος, natif de l'isle de Chio, est celui qui trouva le moyen de souder le fer, comme Eusebe le marque deux fois dans sa chronique. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu. C'est de ce Glaucus qu'est venu le mot *Glauci ars*.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*g*) Γλαῦκος, athlete de la ville de Caryste. On dit qu'il étoit originairement de la ville d'An-

(*a*) Pauſ. p. 662.
(*b*) Virg. Æneid. L. XII. v. 342. & *seq.*
(*c*) Virg. Æneid. L. VI. v. 36.
(*d*) Pauſ. p. 221.
(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 296. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 161.
(*f*) Pauſ. p. 637.
(*g*) Pauſ. p. 361, 362.

thédon, & qu'il descendoit de Glaucus dieu marin. Son pere, qui étoit aussi de Caryste, se nommoit Démylus. Glaucus dans sa jeunesse laboura la terre.

Un jour, le coutre de sa charrue s'étant disloqué, il le raccommoda en frappant dessus avec sa main, comme il auroit fait avec un marteau. Son pere, ayant remarqué la force extraordinaire du jeune homme, l'amena à Olympie, pour l'éprouver par le combat du ceste. Glaucus, tout neuf dans ce métier, étoit fort mal mené par ses antagonistes; & combattant contre un athlete que le sort avoit réservé pour le dernier, il alloit succomber, lorsque son pere lui cria : *Mon fils, frappe comme sur ta charrue.* Alors, Glaucus frappa un si bon coup, qu'il abattit son adversaire & fut proclamé vainqueur. On dit qu'ensuite, il fut couronné deux fois à Delphes, & huit fois tant à Némée qu'à Corinthe.

Son fils lui fit ériger une statue, & l'ouvrier qu'il employa fut Glaucias de l'isle d'Egine. Il étoit représenté sous la forme d'un maître d'escrime ou d'exercice, parce que c'étoit l'homme de son tems qui avoit la main la plus adroite & la plus propre à toute sorte de mouvemens. Après sa mort, les Carystiens l'inhumerent dans une isle qui s'appella depuis l'isle Glaucus.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*a*) Γλαῦκος, fameux statuaire d'Argos. On ne sçait point de quelle école il étoit sorti; mais, on voyoit dans le bois sacré d'Olympie, plusieurs ouvrages de sa façon. Il vivoit près de sept cens ans avant Jesus-Christ.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*b*) Γλαῦκος, de Corcyre, fut pere de l'athlete Philon.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*c*) Γλαῦκος; Lacédémonien, fils d'Épicyde, vivoit trois générations avant Leutychide, roi de Lacédémone. Ce Prince, dans Hérodote, raconte que Glaucus avoit la réputation d'être l'homme de son tems le plus attaché aux principes de la probité & de la justice; que la Renommée ayant publié ses vertus jusque dans l'Asie mineure, un riche Milésien réduisit la moitié de son bien en argent; qu'il apporta cet argent à Lacédémone, & qu'il le mit en dépôt chez Glaucus, ne croyant pas que sa fortune fût en sûreté à Milet à cause des troubles qui agitoient l'Ionie; que Glaucus donna une marque au Milésien, à la représentation de laquelle il pourroit reconnoître la personne à qui il faudroit restituer le dépôt; que les enfans du Milésien vinrent long-tems après à

(*a*) Pausf. p. 339, 340.
(*b*) Pausf. p. 361.
(*c*) Herod. L. VI, c. 86. Pausf. p. 116, 466. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 198, 199. T. XXI. p. 136. & suiv.

Lacédémone, avec la marque dont on étoit convenu, pour redemander le bien de leur pere; que Glaucus ne fit pas semblant de sçavoir de quoi ils vouloient lui parler; qu'ensuite il alla à Delphes pour demander à l'Oracle si, étant cité en justice, il devoit jurer qu'il n'avoit pas reçu ce dépôt; que la Pythie lui répondit en ces termes; » Glaucus, fils d'Épicyde, il t'est plus avantageux » pour le présent de jurer & » de t'approprier cet argent. » Jure, puisque l'homme juste » n'est pas moins sujet à la » mort que l'injuste; mais, sçache que le parjure a un fils » qui n'a point de nom, & qui » sans avoir des pieds & des » mains, court avec une vîtesse incroyable, & qu'en » peu de tems il renverse la » maison & fait périr la postérité de celui qui s'est ren» du coupable d'un faux ser» ment; qu'au contraire, la » maison du juste & sa postérité seront comblées de biens. » Leutychide ajoûte que Glaucus, effrayé par la réponse de l'oracle, rendit l'argent; mais que la Pythie lui dit qu'il n'étoit pas moins criminel pour avoir tenté le Dieu, que s'il avoit retenu le dépôt. Il dit encore que de son tems la famille de Glaucus étoit entièrement éteinte, & qu'il ne restoit à Sparte aucun vestige de sa postérité.

On demande quel étoit le dessein d'Hérodote en faisant raconter à Leutychide l'histoire de Glaucus? On ne voit pas qu'il pût avoir d'autre dessein que celui d'apprendre en général à son lecteur, que la volonté seule de manquer aux devoirs de la justice & de la probité, étoit punie sévèrement par les Dieux, & de rapporter le fameux oracle de Delphes au sujet du parjure. C'est ainsi qu'Hérodote a coûtume d'insérer de tems en tems dans sa narration, des faits singuliers, qui, en piquant la curiosité du lecteur, l'instruisent des plus importantes vérités de la morale. Les occasions, qu'il saisit pour raconter ces sortes d'évènemens, ne sont pas toujours naturelles & également heureuses; mais, cet Auteur aime mieux faire une espèce de violence à son texte, & sortir en quelque manière des bornes d'une exacte vraisemblance, que de ne pas rapporter des évènemens qu'il croit propres à l'instruction de ses lecteurs. Il est bon même d'observer ici que plus la manière, dont ces récits sont amenés paroît forcée, mieux elle prouve le dessein attribué à Hérodote d'avoir voulu établir en écrivant l'Histoire, un systême de Philosophie morale, qui lui étoit particulier.

GLAUCUS, *Glaucus*, (a) Γλαῦκος, capitaine Athénien,

(a) Plut. Tom. I. p. 747.

fils de Polymede, combattant auprès de Phocion, son général, dans une action qui se donna dans l'isle d'Eubée contre les Macédoniens, se distingua par-dessus tous les autres.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*a*) Γλαῦκος, médecin d'Ephestion, le favori d'Alexandre. Un jour qu'il étoit allé au théâtre, Ephestion, attaqué d'une grosse fievre, se mit à manger extraordinairement; & cette intempérance lui causa la mort qui arriva peu de tems après. Alexandre fut si touché de la perte de son favori, que dans l'excès de sa douleur, il ordonna entr'autres choses, que l'on mît en croix le médecin Glaucus, comme si Ephestion ne fût mort que par sa faute.

GLAUCUS, *Glaucus*, Γλαῦκος, roi d'Illyrie, appellé aussi Glaucias. *Voyez* Glaucias.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*b*) Γλαῦκος, médecin de la reine Cléopâtre, selon Plutarque.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*c*) Γλαῦκος. Auteur d'un traité des Poëtes & des Musiciens de l'antiquité, cité par Plutarque. Ce Glaucus étoit de Rhege, aujourd'hui Rheggio, dans la grande Grece, ou le royaume de Naples. Il étoit contemporain de Démocrite le philosophe, comme le témoigne Diogene Laërce, en assurant d'après Glaucus, que ce Philosophe avoit eu pour maître un Pythagoricien. On faisoit Glaucus auteur d'un écrit historique sur les Poëtes & les Musiciens de l'antiquité; écrit que d'autres aimoient mieux attribuer à l'orateur Antiphon. G. J. Vossius ne doute pas que ce ne soit ce même Glaucus, qu'allegue encore Diogene Laërce à l'occasion d'Empédocle, philosophe & poëte tout ensemble. Il est persuadé de plus, que le Glaucus que cite Harpocration, comme ayant fort parlé du poëte Musée, n'est autre que celui dont il est ici question, & c'est aussi le sentiment de Maussac.

Jonsius, dans sa bibliotheque des Historiens philosophiques, observe que le scholiaste anonyme d'Eschyle cite un Glaucus qui a écrit sur les tragédies de ce Poëte, & qui n'est vraisemblablement que le nôtre. Il remarque aussi qu'il n'est pas surprenant que ce même Glaucus, dans son histoire des Poëtes & des Musiciens, ait compris Démocrite, puisque ce Philosophe étoit grand musicien, & avoit composé plusieurs livres concernant la musique, selon Diogene Laërce.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*d*) Γλαῦκος, poëte Grec, dont on n'a des pièces que dans l'Anthologie manuscrite de la bibliotheque du Roi. Vossius n'a

(*a*) Plut. T. I. p. 704.
(*b*) Plut. T. I. p. 943.
(*c*) Diog. Laërt. p. 600, 653. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. X. p. 238, 239.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 265.

fait aucune mention de ce Poëte dans son livre des poëtes Grecs.

GLAUCUS, *Glaucus*, (*a*) Γλαῦκος, fut professeur d'éloquence à Autun, au rapport du rhéteur Euménus, qui étoit son contemporain, mais moins âgé que lui. Glaucus, selon le même Rhéteur, pouvoit être regardé comme Athénien, sinon par la naissance, du moins par la beauté de son talent.

GLECON, *Glecon*, Γλήχων, (*b*) lieu de Grece, dans la Phocide, selon Hésiode, qui lui donne le surnom d'ἐρυμνή, *Turrigera*, qui porte des tours, ou bien fortifiée. Cela se trouve dans deux vers que Strabon rapporte.

GLERENUM, *Glerenum*, petite ville d'Italie dans l'Apulie, selon Plutarque; mais, Ortélius observe que c'est une faute, & qu'il faut lire Gerunium.

GLÈS, *Glesum*, (*c*) nom que les Estyens donnoient à l'ambre. En Allemand *Gless*, & *Glass* en Anglois, signifie le *verre*. La transparence, qui est commune à l'ambre & au verre, peut bien avoir déterminé les Germains à désigner l'ouvrage de l'art par le même nom qu'ils donnoient à l'ouvrage de la nature. Notre mot François *glace* [de miroir] qu'on feroit mieux d'écrire *glasse*, semble venir du mot *glas*, à moins qu'on ne le dérive du Latin *glacies*. Mais, le mot *glacies* ne viendroit-il pas lui-même de *glas*? Il y a dans le Latin beaucoup de termes qui ne dérivent point du Grec, & qui tirent apparemment leur origine des langues Celtique & Germanique, répandues dans l'Europe avant que la langue Latine se formât.

GLEUCIN, *Glucinum*, (*d*) sorte de parfum. Les Anciens avoient entre les parfums liquides le Gleucin, que quelques-uns ont cru avoir été fait de moût, à cause de l'étymologie du mot Grec Γλεῦκος, mais que Columelle dit être composé de simples odoriférentes.

GLICIA [La Loi], *Lex Glicia*, (*e*) avoit été portée au sujet des testamens; mais, on n'a rien de certain sur cette Loi.

GLICIUS GALLUS, *Glicius Gallus*, (*f*) fut dénoncé par Quintianus son plus intime ami, comme complice de la conjuration formée contre Néron, l'an de Jesus-Christ 65. On l'envoya en exil; mais, il eut dans sa disgrace, la consolation de voir sa femme Egnatia Maximilla l'accompagner en exil; & tant qu'on la laissa

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 172.
(*b*) Strab. p. 424.
(*c*) Tacit. de Germ. Morib. c. 45.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 207.
(*e*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 852.
(*f*) Tacit. Annal. L. XV. c. 56, 71. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 435.

jouir des biens qu'elle possédoit en propre, elle les partagea avec lui. Ils lui furent ôtés dans la suite, & elle partagea la misere de son époux.

GLISAS, *Glisas*, Γλίσας, (*a*) ville de Grece dans la Béotie, située sur le fleuve du Thermodon, selon Hérodote. Cette ville étoit fort ancienne, puisque ses habitans sont comptés par Homère au nombre de ceux qui allerent au siege de Troye. Mais, du tems de Pausanias, il n'en restoit plus que des ruines, que l'on trouvoit à sept stades de Teumesse. Au-dessus de Glisas s'élevoit une montagne nommée le haut lieu, parce que Jupiter le très-haut y avoit un temple & une statue. C'est de-là que tomboit le Thermodon.

Pausanias, Strabon, Hérodote, lisent Glisas; mais, on trouve dans Homère Glissas avec deux *ss*. Cette dernière leçon a été suivie par Pline.

M. l'abbé Gédoyn, dans sa traduction Françoise de Pausanias, parle en plusieurs endroits d'un fleuve du nom de Glisas. C'est à l'occasion des guerres des Argiens avec les Thébains; il répete plusieurs fois que les deux armées en vinrent aux mains sur le bord de Glisas. Mais, l'expression πρὸς Γλισᾶντι peut aussi bien signifier que ce fut auprès de Glisas, c'est-à-dire, de la ville de ce nom, que l'on en vint aux mains. On ne peut guère l'entendre autrement, puisqu'on ne connoît point d'ailleurs de fleuve qui ait été appellé Glisas.

GLISSAS, *Glissas*, Γλίσσας. *Voyez* Glisas.

GLOBULUS [P.], *P. Globulus*, (*b*) dont Cicéron fait mention dans son oraison pour L. Flaccus.

GLOIRE, *Gloria*, (*c*) terme qui se prend en différens sens dans l'Écriture.

Dans les livres de Moïse, *la Gloire du Seigneur* marque ordinairement sa présence; lorsqu'il parut, par exemple, sur le mont Sinaï, ou que la nuée lumineuse qui marquoit sa présence, descendoit sur la tente des assemblées.

Moïse, Aaron, Nadab, Abiu, & les soixante-dix Anciens d'Israël, monterent sur le mont Sinaï, & virent *la Gloire du Seigneur*. Or, la Gloire du Seigneur étoit comme un feu ardent sur la montagne; sous ses pieds étoit un ouvrage aussi éclatant que le saphir, & que le ciel lorsqu'il est dans sa plus grande clarté.

La Gloire du Seigneur apparut aussi aux Israëlites dans la

(*a*) Herod. L. IX. c. 42. Homer. Iliad. L. II. v. 11. Strab. p. 412. Pauf. p. 83, 551, 555, 556, 569, 570. Plin. Tom. I. p. 198.

(*b*) Cicer. Orat. pro L. Flacc. c. 59.

(*c*) Exod. c. 16. v. 7, 10. c. 24 v. 9. & *seq*. c. 28. v. 2, 40. c. 33. v. 18, 22. c. 34. v. 29. Numer. c. 27. v. 18. & *seq*. Josu. c. 7. v. 19. Reg. L. I. c. 4. v. 21, 22. Psalm. 25. v. 8. Psalm. 29. v. 13. Psalm. 56. v. 9. Psalm. 105. v. 20. ad Rom. Epist. c. 5. v. 2. c. 7. v. 21. ad Corinth. Epist. 1. c. 11. v. 7. Epist. 2. c. 4. v. 4.

nuée

nuée après leur murmure ; & lorsqu'il leur donna la manne & les cailles.

Moïse ayant demandé instamment à Dieu qu'il lui plût de lui découvrir *sa Gloire*, Dieu lui dit : « Vous ne pourrez » voir ma face, car nul hom» me n'est capable d'en sup» porter l'éclat sans mourir ; » mais, je vous placerai à l'en» trée d'un rocher, & lorsque » *ma Gloire* passera par-devant » ce rocher, je vous couvri» rai de ma main, afin que » vous ne soyez pas accablé » par le poids de *ma Gloire ;* » mais, quand je serai passé, » j'ôterai ma main, & vous » me verrez par le dos, mais » vous ne verrez point ma » face. »

L'arche de Dieu est nommée *la Gloire* d'Israël, & *la Gloire* de Dieu. Lorsque l'arche fut prise par les Philistins, on dit : *Translata est Gloria Israël ;* & le Psalmiste dit qu'il a tendrement aimé la maison de Dieu, & le lieu de la demeure de *sa Gloire*.

Le Psalmiste appelle ses instrumens de musique, *sa Gloire ; ut cantet tibi Gloria mea.* Et ailleurs : *Exurge Gloria mea, exurge psalterium & cithara.*

Les ornemens des Prêtres du Seigneur sont appellés des habits *de Gloire*; & les vases sacrés du temple, des vases *de Gloire*.

Salomon, dans toute sa Gloire, c'est-à-dire, dans son éclat & ses plus riches ornemens, n'étoit pas plus beau qu'un lys.

Les Israëlites, en abandonnant le Seigneur en le désert, changerent *leur Gloire* en une figure de veau qui broute l'herbe.

Lorsque les Prophetes veulent marquer la conversion des Gentils, ils disent que *la Gloire du Seigneur* remplira toute la terre ; ou que toute la terre verra *la Gloire du Seigneur*. Et Saint Paul appelle en plus d'un endroit le bonheur des Fideles qui ont embrassé la foi de Jesus-Christ, *la Gloire des enfans de Dieu*.

Lorsque les Hébreux exigeoient le serment d'un homme, ils lui disoient : *Rendez Gloire à Dieu ;* c'est-à-dire, reconnoissez la vérité, rendez-lui Gloire ; reconnoissez que Dieu connoît le plus secret de vos sentimens & le plus profond de votre cœur.

La Gloire des enfans sont leurs peres, la Gloire des peres sont les enfans ; la femme est la Gloire de l'homme ; nous sommes votre Gloire, & vous êtes la nôtre. Tout le monde sent l'emphase & la force de ces expressions.

Lorsque Dieu jugea à propos de retirer à lui son serviteur Moïse, il lui dit de monter sur la montagne d'Abarim, & d'y rendre l'esprit. Moïse répondit : *Que le Seigneur marque un homme pour être à la tête de cette multitude*. Dieu lui dit : *Prenez Aaron, fils de Nun, cet homme qui est rempli de l'esprit ; imposez-lui les mains, vous lui donnerez vos ordres en présence de la mul-*

titude, & vous lui communiquerez une partie de votre Gloire.

On demande quelle est cette Gloire que Moïse communiqua à Josué? Onkelos & quelques Rabbins croient que Moïse lui donna une partie de cet éclat qui paroissoit sur son visage, depuis l'entretien qu'il avoit eu avec Dieu. Il ne lui donna pas toute sa Gloire, mais seulement une partie. Moïse étoit, disent-ils, brillant comme le soleil, & Josué comme la lune; c'est-à-dire, que ce dernier n'avoit qu'une lueur foible & empruntée. Mais, il vaut mieux l'entendre de l'autorité & de l'empire, dont il eut besoin pour le gouvernement du peuple. Moïse lui imposa les mains, & par cette cérémonie le désigna pour son successeur dans la conduite des Israëlites; il lui donna ses ordres & ses instructions, pour s'acquitter dignement de cet emploi.

GLOSE, *Glossa*, interprétation, ou traduction qu'on fait mot-à-mot d'un Auteur dans une autre langue.

Il se dit aussi d'un commentaire qu'on fait pour expliquer plus au long, & plus intelligiblement le texte d'un Auteur, soit en la langue même de cet Auteur, ou en une autre langue.

Le mot *Glose*, vient, selon quelques-uns du mot Grec γλῶττα, *ou* γλῶσσα, langue, parce que la Glose sert à expliquer un texte comme la langue à faire reconnoître les sentimens de l'ame par le moyen de la parole. On peut aussi, dit Macri, dériver ce mot du Latin *Glos*, qui signifie la sœur du mari, & qui se prend dans le droit pour sœur, parce que la Glose est comme la sœur du texte.

Glose, se dit aussi de certaines critiques, ou additions qu'on fait sur les évènemens & les historiens du monde.

Glose, est aussi une espèce de poësie faite à l'imitation des Espagnols, comme une espèce de commentaire, ou de Parodie de la pièce d'un autre Auteur, dont on répete un vers à la fin de chaque quatrain, ou strophe qu'on fait contre lui; ou simplement une sentence, une pensée mise en vers, [on l'appelle *texte*] sur laquelle on fait une pièce de vers en différentes stances, à la fin de chacune desquelles on répete un vers de la sentence, lequel entre dans le sens de la stance dont il fait partie. Il y en a des exemples dans les poësies de Sarrasin; en paraphrasant le sonnet de Job, fait par Benserade, il finit par cette strophe, dont le dernier vers est du sonnet de Job.

J'aime les vers des Uranins,
Dit-il, mais je me donne aux diables,
Si pour les vers des Jobelins,
J'en connois de plus méprisables.

GLOSSAIRE, *Glossarium*, (*a*) Recueil alphabétique en for-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. pag. 184.

me de Dictionnaire, des termes difficiles, barbares, hors d'usage, d'une langue morte ou corrompue, avec l'explication de ces termes, laquelle en conséquence est appellée Glose.

Les Anglois encouragent noblement ce genre d'étude sec & rebutant, depuis qu'ils ont éprouvé combien les antiquités Saxonnes ont été débrouillées par le Glossaire du chevalier Henri Spelman; il l'intitula *Glossarium Archæologicum*, & le publia à Londres en 1626, *in-folio*.

L'Europe entière connoît l'utilité des Glossaires de M. du Cange pour l'intelligence des usages du bas-Empire & des siècles suivans. Le Glossaire Grec de ce laborieux érudit, mort en 1688, forme, comme on sçait, deux volumes, & le Glossaire Latin six volumes *in-folio*, de l'édition de 1733 jusqu'à 1736. Cette édition a été donnée & augmentée par les religieux Bénédictins de la congrégation de Saint Maur.

Selon M. de la Monnoie, le mot *Glossaire* vient de *Glossa*, qui en Grec signifie originairement langue, mais qui depuis a signifié non seulement toute locution obscure, étrangère, inusitée, mais ce qui est assez singulier, l'interprétation même de ces sortes de locutions. D'où il résulte que par Glossaire, on doit, comme on vient de lire au commencement de cet article, entendre un recueil de termes difficiles, barbares, hors d'usage, accompagnés de l'explication dont ils ont besoin, laquelle de-là est appellée Glose.

Il est surprenant que les anciens Grammairiens Grecs, qui étoient si passionnés pour la gloire de leurs Écrivains, si amoureux de leur langue, si indifférens pour toutes les autres, ne nous aient pas laissé quelque Grammaire & quelque Vocabulaire qui facilitassent l'intelligence de leurs écrits, & conservassent leur langue à la postérité. Il est vrai que bien avant Suidas, Hésychius, Pollux, Harpocration, & quelques autres dont il est parlé dans Photius, avoient composé des espèces de Glossaires & de Lexiques; mais, ces ouvrages embrassoient seulement une partie de la langue Grecque, & non toute la langue. Ainsi, ils ne seroient nullement comparables aux Dictionnaires de nos Estiennes, ni à celui de l'Académie Françoise, ni à tant d'autres, sans compter qu'ils n'ont pas été faits dans le bon tems de la Grece.

GLOTE, *Glota*, (*a*) rivière de la grande Bretagne, selon Tacite. C'est aujourd'hui la Cluide, ou la Cluyd, qui se décharge à l'ouest dans le golfe de Dunbritton.

Ptolémée l'appelle Clote. Quelques historiens Anglois

(*a*) Tacit. in Juli. Agric. c. 23. Ptolem. L. II. c. 3.

l'ont appellée Cluda & Clid. Son embouchure est nommée en Latin *Glotæ Æstuarium*, en Anglois *The firth of Clid.* Elle donne à la vallée qu'elle arrose le nom de *Glotiana* en Latin, & de *Cluydesdale* en Anglois.

GLUS, *Glus*, (*a*) Γλοῦς, fils de Tamus, étoit un capitaine dont il est fait mention dans Xénophon.

GLYCÉES, *Glyceæ*, (*b*) Γλυκεῖαι, village de Grece, selon Suidas, voisin de la ville de Pellene. Pausanias dit qu'il y avoit peu de fontaines d'eau douce. Ce mot vient de γλυκὺς, *dulcis*, *suavis*, doux, agréable.

GLYCERA, *Glycera*, (*c*) Γλυκέρα, courtisanne, qu'Harpalus fit venir d'Athènes à Babylone, où Alexandre l'avoit laissé pour garder ses trésors & ses revenus. Il fit avec elle des dépenses exorbitantes.

GLYCÉRA, *Glycera*, (*d*) Γλυκέρα, autre courtisanne, qui dans un Dialogue de Lucien, s'entretient avec Thaïs, qui étoit aussi une courtisanne.

GLYCERE, *Glycera*, (*e*) femme, qui, selon Horace, invitoit Vénus par l'encens qu'elle lui offroit, à venir dans une belle demeure qu'elle avoit.

GLYCERE, *Glycera*, (*f*) courtisanne de Sicyone, excelloit dans l'art de faire des couronnes, & elle en étoit regardée comme l'inventrice. Pausias, pour lui plaire & pour l'imiter, s'appliqua aussi à peindre des fleurs. On vit alors un beau combat entre l'art & la nature, chacun de son côté faisant des efforts extraordinaires pour l'emporter sur son émule, sans qu'il fût presque possible d'adjuger la victoire à l'un ou à l'autre.

GLYCÉRION, *Glycerium*, (*g*) fille de Chremès, est un des principaux personnages de l'andrienne de Térence.

GLYCÉRION, *Glycerium*, Γλυκέριον, (*h*) courtisanne, dont il est parlé dans un dialogue de Lucien.

GLYCINAS, *Glycinas*, (*i*) nom que les Anciens donnoient à un de leurs gâteaux.

GLYCON, *Glycon*, (*k*) Γλύκων, médecin de Hirtius Pansa, que Brutus, dans une de ses lettres, recommande fortement à Cicéron, parce qu'il étoit retenu prisonnier & accusé de parricide, comme ayant fait couler du poison dans les plaies de Hirtius Pansa.

GLYCON, *Glycon*, (*l*) Γλύκων, fameux lutteur, dont il est fait mention dans Horace. On prétend que c'est le même

(*a*) Xenoph. p. 272.
(*b*) Pauf. p. 453.
(*c*) Diod. Sicul. p. 620.
(*d*) Lucian. T. II. p. 701, 702.
(*e*) Horat. L. I. Ode 25. v. 1. *& seq.*
(*f*) Plin. T. I. 233, 703. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 658, 659.
(*g*) Terent. T. I. p. 11.
(*h*) Lucian. T. I. p. 437.
(*i*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 119.
(*k*) Brut. ad Cicer. Epist. 5.
(*l*) Horat. L. I. Epist. 1. v. 30.

que Lycon, qui fut à la fois grand Philosophe & grand Rhéteur.

GLYCON, *Glycon*, (*a*) Γλύκων, mauvais Comédien, que Perse tourne en ridicule dans sa cinquième satyre.

GLYCON, *Glycon*, (*b*) Γλύκων, fameux statuaire d'Athènes, qui a immortalisé son nom, en le mettant au bas de cette admirable statue qu'on appelle Hercule Farneze.

GLYCON, *Glycon*, (*c*) Γλύκων, nom qui se lit sur un Abraxas. C'est peut-être le nom de l'ouvrier qui a fait cet Abraxas.

GLYCON, *Glycon*, (*d*) Γλύκων, dont il nous reste un monument, qui est son tombeau. L'inscription porte : *Aux dieux de l'enfer, Glycon & Hemera.* Au-dessous de l'inscription est une grande porte ; Mercure qui est dedans ouvre un des battans, pour faire entrer en enfer l'ame qu'il conduit. Trois piques, placées à chaque côté de la porte, avec des branches de laurier, marquent peut-être que Glycon étoit homme de guerre, & qu'il avoit cueilli des lauriers dans le champ de Mars. Ce tombeau de Glycon a été fait par un vœu, comme porte l'inscription, *ex voto.*

GLYCON, *Glycon*, (*e*) Γλύκων, nom, qui, selon Lucien, fut donné au Dieu imaginé par Alexandre l'imposteur. On appelloit ce Dieu, le troisième sang de Jupiter, qui apportoit la lumière aux hommes.

Lucien, dont le principal but dans ses dialogues est de se mocquer des dieux du paganisme, en rapporte un de Glycon avec un prêtre. » *Demande.* Dis- » moi, Glycon, qui est-tu ? » *Réponse.* Je suis le nouvel Es- » culape. *D.* Es-tu Esculape » lui-même, ou quelque autre » qui lui ressemble ? *R.* Il n'est » pas permis de révéler ces » mystères. *D.* Combien seras- » tu d'années à rendre des ora- » cles ? *R.* Plus de mille ans. » *D.* Où iras-tu ensuite ? » *R.* Dans la Bactriane & les » païs voisins, pour honorer » aussi les barbares de ma pré- » sence. *D.* Les Oracles de » Claros, de Delphes & de » Didyme, sont-ils de vrais » Oracles ? *R.* Ne désire point » de sçavoir les choses défen- » dues. *D.* Que serai-je après » cette vie. *R.* Chameau, puis » cheval, & enfin Philosophe, » & Prophete aussi grand qu'A- » lexandre. « Voilà ce que contenoit ce beau dialogue.

GLYCONIEN, *ou* GLYCONIQUE, terme de poëfie Grecque & Latine. Un vers Glyconien, selon quelques-uns, est

(*a*) Persi. Satyr. 5. v. 9.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 200.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 361.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 145.

(*e*) Lucian. Tom. I. pag. 873. & *seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 461.

composé de deux pieds & d'une syllabe ; c'est le sentiment de Scaliger, qui dit que le vers Glyconien a été appellé Euripidien.

D'autres disent que le vers Glyconien est composé de trois pieds, qui sont un spondée & deux dactyles, ou bien un spondée, un choriambe & un pyrrhique ; ce sentiment est le plus suivi. Ce vers, *Sic te diva potens Cypri*, est un vers Glyconien.

GLYMPÉSUS, *Glympesus*, Γλυμπέσος, lieu de Grece au Péloponnèse, selon Polybe. Ortélius dit que c'est la même chose que Glyppia, que Pausanias dit avoir été un village de la Laconie.

GLYPPIA, *Glyppia*, (*a*) Γλυππία, village du Péloponnèse dans la Laconie. Il étoit au-dessus de Marios, au milieu des terres.

G N

GNACION, *Gnacion*, (*b*) Κνακίων, fleuve du Péloponnèse dans la Laconie. *Voyez* Babyce.

GNATHÉNIE, *Gnathænia*, Γναθαινία, (*c*) couturière d'Argos, passoit pour être la véritable mere de Persée, roi de Macédoine ; car, comme elle venoit, dit-on, d'accoucher, la femme de Philippe prit cet enfant, & le supposa à son mari comme un fruit de leur mariage.

GNATHON, *Gnatho*, (*d*) parasite, l'un des personnages de l'Eunuque de Térence. Il faudroit être bien frivole, dit Cicéron, pour vouloir avoir des Gnathons pour ses amis. Cependant, ajoûte Cicéron, parmi les gens même d'une naissance, d'un rang, & d'une considération bien au-dessus de celle de Gnathon, combien en voit-on qui lui ressemblent ?

GNATHONICIENS, *Gnathonici*, (*e*) nom donné aux Parasites, à cause de Gnathon.

GNATHONIDES, *Gnathonides*, Γναθωνίδης, (*f*) l'un des personnages que Lucien introduit dans son Timon, ou le Misanthrope.

GNATIE, *Gnatia*. *Voyez* Egnatie.

GNEPHACHTHE, *Gnephachthus*, Γνεφάχθος, (*g*) roi d'Égypte, & pere de Bocchoris, étant entré avec son armée dans l'Arabie, où les vivres lui manquerent en traversant les déserts, fut contraint de manger ce qu'il rencontra chez les pauvres habitans de ce païs. Il prit des viandes grossières avec tant de plaisir, qu'il résolut de se contenter à l'avenir d'une semblable nourriture, & fit mille imprécations contre Menès, le premier roi d'Égypte qui avoit introduit parmi les Égyptiens le luxe & la bonne chere. Afin de rendre sa mé-

(*a*) Pauf. p. 206.
(*b*) Plut. T. I. p. 43.
(*c*) Plut. T. I. p. 259.
(*d*) Cicer. de Amicit. c. 25.
(*e*) Terent. T. I. p. 306.
(*f*) Lucian. T. I. p. 87. & seq.
(*g*) Diod. Sicul. p. 29.

moire odieuse, il fit graver ces malédictions sur une colomne, qu'il plaça à Thebes dans le temple de Jupiter Ammon, donnant en même tems un illustre exemple de frugalité aux Princes ses successeurs, l'an du monde 3264, & 771 avant Jesus-Christ.

GNÉSIPPE, *Gnesippus*, (a) Γνήσιππος, Athénien, qui disoit que c'étoit une ancienne & très-belle coûtume, que ceux qui avoient de grandes richesses, en donnassent une partie au Roi, comme pour lui rendre honneur, & qu'au contraire les pauvres fussent récompensés par le Roi.

GNIDE, *Gnidus*, Κνίδος, (b) ville de l'Asie mineure dans la Doride, qui étoit un canton de la Carie. Elle étoit située sur le bord de la mer, au fond d'une presqu'isle, vis-à-vis l'isle de Cos. Scylax l'appelle une ville Grecque. Ptolémée donne le nom de Gnide & à la ville & au promontoire sur lequel on l'avoit bâtie. On lit dans Pline : » Sur le promontoire est » Cnide, ville libre, nommée » Triopia, ensuite Pégusa & » Stadia; c'est là que commence » la Doride. « A l'égard de l'ancien nom Triopia, Diodore de Sicile le fait venir du roi Triopas ; de-là vient que l'on trouve *Apollo Tropius*, *Templum Triopium*, & *mare Triopium*, pour l'Apollon de Gnide, le temple de Gnide, & la mer qui baigne le territoire de Gnide.

Scylax de Caryande met dans la Carie un promontoire, qu'il nomme Ἀκρωτήριον ἱερὸν Τριόπιον, & ajoûte Gnide, ville Grecque. Le Scholiaste de Théocrite appelle ce même promontoire Triopon, & dit que les Doriens célebrent à frais communs, sur le promontoire Triopon, des jeux en l'honneur des Nymphes, d'Apollon, de Neptune; & ces jeux sont nommés jeux Doriens, comme le dit Aristide. Triopon est le promontoire de Gnide, ainsi nommé à cause de Triopas, fils d'Abas. Hérodote fait mention de ces jeux, & des combats en l'honneur d'Apollon. Tous les Doriens n'étoient pas admis à ces jeux, mais seulement la Pentapole Dorique, ou les cinq villes, dont quatre étoient dans les isles de Rhodes & de Cos. La cinquième étoit Gnide, la seule qui fût en terre ferme, après qu'on eût retranché Halicarnasse, qui jouissoit auparavant de ce droit; & son exclusion fut cause, qu'au lieu d'Exapole, ou de six villes, ce fut la Pentapole, ou les cinq

(a) Xenoph. p. 405.

(b) Ptolem. L. V. c. 2. Plin. T. I. p. 274, 675, 688. Strab. pag. 119, 275, 637, 653, 656, 807. Pomp. Mel. p. 76. Herod. L. I. c. 144, 174. L. II. c. 178. L. III, c. 138. Diod. Sicul. p. 203, 327. Pauf. pag. 2, 86, 335, 504, 628, 629, 657. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 16. Horat. L. I. Ode 25. v. 1. L. III. Ode 22. v. 13. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX p. 143.

villes, qui fut admise à ces jeux sacrés.

Selon le même Hérodote, les Gnidiens étoient une colonie des Lacédémoniens. Pausanias nomme Triopas le fondateur de Gnide. Les Auteurs ne conviennent pas sur l'origine de cet homme, comme l'avoue Diodore de Sicile, qui dit que Triopas vint dans le canton de Gnide, où il bâtit la ville de Triopium à laquelle il donna son nom. On n'est pas sûr si Triopium & Gnide étoient précisément deux noms de la même ville, comme Pline semble l'assurer, ou si ce sont deux villes qui ont existé successivement, & dont l'une s'est formée des débris de l'autre.

Cette ville avoit deux portes, & étoit jointe par un pont à une isle voisine, de manière que Gnide, selon Strabon, étoit une double ville. Pausanias dit que la partie la plus considérable de la ville étoit en terre ferme, & que l'autre étoit dans l'isle.

Outre les fêtes d'Apollon & de Neptune, dont nous avons parlé, il y avoit à Gnide un culte particulier de Vénus. Les Gnidiens, dit Pausanias, honoroient particulièrement cette déesse, & lui ont dédié plusieurs temples; un qui est le plus ancien de tous, sous le nom de Vénus Doritide, un autre sous le nom de Vénus Acréene, & un troisième appellé communément le temple de Vénus Gnidienne, quoique les Gnidiens eux-mêmes disent Euplæene. La statue de cette déesse, ouvrage de Praxitele, étoit un chef d'œuvre si admirable, que Pline dit qu'on alloit exprès à Gnide pour la voir, & que Praxitele avoit ennobli Gnide par ce bel ouvrage. Horace fait mention du culte de Vénus à Gnide.

Le païs des Gnidiens, qui, selon Hérodote, se terminoit à la mer Triopienne, commençoit à la presqu'isle de Byblésie; & il s'en falloit peu qu'il ne fût de toutes parts environné de la mer; car, du côté que ce païs regardoit le septentrion, il étoit fermé par le golfe Céraunien, & du côté du midi par la mer de Symée & de Rhodes. Pour le reste, qui étoit de fort petite étendue, n'étant que de six cens pas, tandis qu'Harpagus étoit occupé à la conquête de l'Ionie, ils s'efforcerent de le creuser pour faire une isle de leur païs. Car, la Gnidie ne regardoit & ne touchoit la terre ferme que par cet isthme, qu'ils s'étoient proposé de couper. Mais, comme ils travailloient en grand nombre à cet ouvrage, il leur sembla que les éclats de pierres qu'ils coupoient, réjaillissoient contre eux, & les blessoient au corps, & principalement aux yeux; de sorte que cela leur paroissant extraordinaire, & comme un effet d'une punition divine, ils envoyerent à Delphes pour sçavoir de l'oracle quelle puissance cachée s'opposoit à leurs

efforts; & la Pythie, s'il faut les en croire eux-mêmes, leur répondit en cette manière :

Ne faites point un effort inutile,
Ne coupez point cet isthme redouté,
Le puissant Jupiter en eût bien fait une isle,
S'il en eût eu la volonté.

Après cette réponse, les Gnidiens ne travaillerent pas davantage ; & lorsqu'ils sçurent qu'Harpagus venoit contre eux, avec une armée, ils se rendirent à lui volontairement & sans combattre.

La ville de Gnide a été la patrie de plusieurs grands hommes. On met de ce nombre Eudoxe le mathématicien, un des sectateurs de Platon; Agatharchide le péripatéticien, un de ceux qui eurent le plus de crédit auprès de César, & Artémidore son fils. Ctésias, fameux médecin, & auteur de plusieurs ouvrages, étoit aussi de Cnide.

Cette ville n'est aujourd'hui qu'un misérable bourg sur la mer Égée, entre les isles de Rhodes, de Stampalia, de Lango, &c. Et cette péninsule forme un grand promontoire nommé Cap Chio, ou Crio, dans la carte de Sophien, & le cap de la Croix dans les cartes des François.

(a) Strab. p. 656.

GNIDE, *Gnidus*, Κνίδος. (a) Le sçavant Meursius a placé mal-à-propos une ville de Gnide dans l'isle de Cypre; il a expliqué trop littéralement un vers de Tzetzès, Poëte Grec du bas-Empire. Ce dernier, parlant du Ctésias l'historien, dit :

Ο δὲ Κτησίας ἰατρὸς, υἱὸς τοῦ Κτησιόχου,
Ἐξωρμημένος πόλεως ἐκ Κνίδου τῆς Κυπρίας.

C'est-à-dire, » or Ctésias, le » médecin, fils de Ctésiochus, » originaire de la ville de Gnide » de la Cyprienne. « Cette épithete est relative à Vénus que les Poëtes ont appellée Cypris, & non pas à l'isle de Cypre. Aucun ancien Historien ou Géographe n'a fait mention d'une autre Gnide que de celle de Carie. Strabon, parlant de Gnide en Carie, dit bien nettement : » C'est de-là » qu'étoit originaire Ctésias, » médecin d'Artaxerxe, auteur » d'une histoire d'Assyrie & de » Perse. «

GNIDIENS, *Gnidii*, Κνίδιοι, étoient les habitans de Gnide. *Voyez* Gnide.

GNIPHON, *Gniphon*, (b) Γνίφων, dont parle Lucien dans son Timon ou le Misanthrope. C'est apparemment le même que celui qu'il dit ailleurs être un fameux usurier.

GNIPHON [MARC-AN-

(b) Lucian. Tom. I. p. 96, 443. T. II. pag. 267.

TOINE], (*a*) *Marcus Antonius Gniphon*, célebre Grammairien, étoit Gaulois de nation. Il étoit également versé dans les lettres Grecques & Latines, d'un esprit vif, & d'une mémoire prodigieuse. Il donna ses premières leçons à Rome dans le palais de Jules-César, qui étoit encore très-jeune dans ce tems-là. Depuis, il enseigna la rhétorique dans sa maison, où les plus grands personnages, soit pour l'esprit, soit pour la qualité, se faisoient honneur de venir l'entendre. Cicéron lui-même, déjà grand orateur, quoique préteur & chargé d'affaires, ne laissoit pas de lui rendre ses assiduités. Il se trouvoit tant de monde à ses déclamations, qu'il étoit obligé de les faire dans quelque place publique, n'y ayant point de salle capable de contenir tant d'auditeurs. Suétone, qui lui donne place parmi ses illustres Grammairiens, remarque que son désintéressement étoit si grand, qu'il ne prenoit aucune rétribution de ses écoliers; mais, il ajoûte que les écoliers aussi généreux que le maître, reconnoissoient ordinairement par des présens considérables, mais volontaires, les leçons d'éloquence qu'il leur avoit données.

GNOMÉ, *Gnome*, Γνώμη, (*b*) nom d'un chien de chasse, au rapport de Xénophon. Ce mot veut dire la sentence.

GNOMIQUE, terme de poësie. On appelle poësie Gnomique, celle qui s'applique à prononcer des maximes ou sentences. Telle étoit celle de Guy du Faur, sieur de Pibrac. Il s'appliqua à la poësie Gnomique ou sententieuse, & fit ces quatrains, qui ne sont peut-être méprisés que des gens qui n'ont jamais pris la peine de les lire. Ce mot vient du Grec, γνωμὴ, sentence.

GNOMONIQUE, *Gnomonica*; (*c*) c'est l'art de tracer des cadrans au soleil, à la lune, & aux étoiles, mais principalement des cadrans solaires, sur un plan donné ou sur la surface d'un corps donné quelconque.

Les Grecs & les Latins donnoient à cet art les noms de *Gnomonica* & *Sciateria*, dont le premier vient de Γνώμων, Gnomon, & le second, de σκία, ombre, à cause qu'ils distinguoient les heures par l'ombre d'un Gnomon. Quelques-uns l'appellent *Photosciaterica*, de φῶς, lumière, & σκία, ombre, parce que c'est quelquefois la lumière même du soleil qui marque les heures; comme quand le cadran, au lieu d'un style, porte une plaque percée d'un trou. Il est appellé par d'autres *horographia*, parce que c'est proprement l'art d'écrire sur un plan donné, l'heure qu'il est.

(*a*) Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 19.
(*b*) Xenoph. p. 987.
(*c*) Diog. Laërt. p. 88, 89. Plin. T. I. p. 110, 111. Isaï. c. 38. v. 8. Herod. L. II. c. 109. Antiq. expliq. par D. Bern. de Monf. Tom. III. pag. 133, 134. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. p. 150.

D'autres enfin le momment *horologio-graphia*, parce que les cadrans s'appelloient autrefois *horologium*, nom que nous avons depuis transporté aux pendules d'horlogerie.

On ne sçauroit douter de l'antiquité des cadrans; quelques-uns en attribuent l'invention à Anaximene de Milet, ou à Anaximandre son maître, & d'autres à Thalès. Vitruve fait mention d'un cadran que l'ancien historien Bérose de Chaldée construisit sur un plan réclinant, presque parallele à l'équinoxial ou équateur. Le disque d'Aristarque étoit un cadran horizontal avec son limbe relevé tout au tour, afin d'empêcher les ombres de s'étendre trop loin.

Les cadrans ne furent connus des Romains que fort tard; le premier cadran solaire qui parut à Rome, fut, suivant Pline, construit par Papirius Cursor, vers l'an 400 de la fondation de cette ville. Pline dit qu'avant cette époque, il n'est fait mention d'autre calcul de tems, que de celui qui se tiroit du lever & du coucher du soleil. Ce cadran, selon quelques-uns, fut placé au temple de Quirinus, ou près de ce temple, selon d'autres, dans le Capitole; selon d'autres enfin, près du temple de Diane sur le mont Aventin; mais, il alloit mal. Trente ans après, Valérius Messala étant consul apporta de Sicile un autre cadran, qu'il éleva sur un pilier proche les *rostra*, ou tribune aux harangues; mais, comme il n'étoit pas fait pour la latitude de ce lieu, il n'étoit pas possible qu'il marquât l'heure véritable. On s'en servit pendant 99 ans, jusqu'à ce que le censeur L. Philippus en fit construire un autre plus exact.

Il paroît qu'il y a eu des cadrans chez les Juifs beaucoup plutôt que chez les nations dont nous venons de parler; témoin le cadran d'Achaz, qui commença à règner 400 ans avant Alexandre, & douze ans après la fondation de Rome. Peut-être, au reste, ce cadran n'étoit-il qu'un simple Méridien. Quoi qu'il en soit, la rétrogradation de l'ombre du soleil sur ce cadran d'Achaz, est un miracle bien surprenant, qu'il faut croire sans l'expliquer.

On a trouvé dans les ruines d'Herculanum un cadran solaire portatif. Ce cadran est rond & garni d'un manche, au bout duquel est un anneau qui servoit sans doute à suspendre le cadran par-tout où l'on vouloit. Tout l'instrument est de métal & un peu convexe par ses deux surfaces; il y a d'un côté un stylet un peu long & dentelé, qui fait environ la quatrième partie du diametre de cet instrument. L'une des deux superficies, qu'on peut regarder comme la surface supérieure, est toute couverte d'argent, & divisée par douze lignes paralleles qui forment autant de petits quarrés un peu creux; les six der-

niers quarrés, qui sont terminés par la partie inférieure de la circonférence du cercle, sont disposés comme on va voir, & contiennent les caractères suivans, qui sont les lettres initiales du nom de chaque mois.

J U.	M A.	A V.	M A.	F E.	J A.
J U.	A V.	S E.	O C.	N O.	D E.

La façon dont sont disposés ces mois, est remarquable en ce qu'elle est en boustrophédon. On pourroit croire que cette disposition des mois sur ce cadran vient de ce que dans les mois qui sont l'un au-dessus de l'autre, par exemple, en Avril & Septembre, le soleil se trouve à peu près à la même hauteur dans certains jours correspondans; mais, en ce cas, le cadran ne seroit pas fort exact à cet égard; car, cette correspondance n'a guère lieu que dans les deux premières moitiés de chacun de ces mois; dans les quinze derniers jours d'Avril, le soleil est beaucoup plus haut que dans les quinze derniers de Septembre; il en est ainsi des autres mois.

M. Rivard & M. Deparcieux nous ont donné chacun presque dans le même tems, en 1741, un traité de la Gnomonique; ces deux ouvrages peuvent être fort utiles à ceux qui voudront apprendre facilement les principes de cette science. On peut aussi consulter Bion, dans ses usages des instrumens de mathématique.

GNOSIMAQUES, *Gnosimachi*, hérétiques, qui se déclarerent ennemis de toutes les connoissances recherchées de la religion. Ce mot est Grec γνωσιμάχος, c'est-à-dire, ennemi de la sagesse, des connoissances.

Saint Jean Damascene dit que les Gnosimaques étoient des gens opposés à toute la *gnose* du christianisme, qui disoient que c'étoit un travail inutile de chercher des *gnoses* dans les Saintes Écritures; que Dieu ne demandoit autre chose du Chrétien que de bonnes œuvres, qu'il étoit donc beaucoup mieux de marcher avec beaucoup plus de simplicité, & ne point chercher avec tant de soin tous les dogmes concernant la vie gnostique.

Quelques Auteurs prétendent que ce mot a un sens plus particulier, & qu'il signifioit dans les premiers siècles de l'Église à peu près ce que nous appellons *spiritualité*; & la vie gnostique, ce que nous appellons *la vie spirituelle*. Ainsi, les Gnosimaques étoient des ennemis des spiritualités, de la vie spi-

situelle, qui vouloient qu'on se contentât de faire de bonnes œuvres tout simplement, & qui blâmoient les exercices de la vie spirituelle, & ceux qui cherchoient à se perfectionner par des méditations, des connoissances plus profondes de la doctrine & des mystères de la religion, & des exercices plus sublimes & plus recherchés.

GNOSIS, *Gnosis*, surnom donné à Ariadne. Ce surnom fut pris de la ville de Gnossus.

GNOSSIENS, *Gnossii*, (a) Κνωσσίοι, nom des habitans de Gnossus, ville de Crete. *Voyez* Gnossus.

GNOSSUS, *Grossus*, (b) Κνωσσὸς, l'une des trois principales villes de l'isle de Crete, selon Strabon. Homère l'a célébrée avec magnificence, l'appellant grande, & la résidence du roi Minos. Ceux qui sont venus après ce Poëte, en ont fait le même éloge. Cette ville a tenu en effet long-tems le premier rang. Elle fut ensuite opprimée & dépouillée de plusieurs privileges; sa dignité ayant été transférée à Gortyne & à Lyctus. Elle recouvra cependant dans la suite son ancienne prérogative de métropole. Elle étoit située dans une pleine, à vingt-cinq stades de la mer du Septentrion, sur le bord de laquelle elle avoit un port nommé Héracléum. Gnossus s'appelloit anciennement Cératus, du nom du fleuve qui l'arrosoit. Voilà ce que l'on lit dans Strabon.

Lactance rapporte une tradition, suivant laquelle Jupiter avoit été enterré dans l'isle de Crete, & son tombeau étoit dans la ville de Gnossus. Pausanias dit qu'il y avoit à Gnossus un labyrinthe. Polybe parle des ravages que cette ville souffrit pendant la guerre qu'il décrit. Diodore de Sicile rapporte la fondation de Gnossus à Minos.

La table de Peutinger met Gnosos à XXIII. M. P. de Gortyne vers l'Orient. Lucain dit:

Creta vetus populis, Cnosasque agitare pharetras

Docta.

L'on trouve aussi des médailles qui font mention des Gnossiens, ΚΝΩΣΙΕΩΝ, par une seule S.

Quelques-uns croient que cette ville étoit au même lieu que Ginosa, petit village de l'isle de Candie; d'autres la cherchent à Castel Pediana.

GNOSUS, *Gnosus*, autrement Gnossus. *Voyez* Gnossus.

GNYRE, *Gnyrus*, Γνύρος, (c) roi de Scythie, fut fils de Lycus, auquel il succéda au royaume des Scythes. Il eut trois fils, Saulie, Caduida, que quelques Auteurs confondent avec

(a) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 60. Strab. p. 477.

(b) Strab. pag. 476, 477. Ptolem. L. III. c. 17. Pomp. Mel. pag. 148. Plin. Tom. I. pag. 209. Pauf. p. 161. Diod. Sicul. pag. 237. Homer. Iliad. L. II. v. 153. Plut. T. I. p. 8.

(c) Suid. T. I. p. 257, 618.

son aîné, & Anacharsis, ce sage philosophe, qui alla en Grece du tems de Solon & de Crésus, vers la 58.e Olympiade, 548 avant J. C.

G O

GOATHA, *ou* GOLGOTHA, *Goatha*, *Golgotha*, (*a*) terme qui signifie un crâne. On donna ce nom à une montagne voisine de Jérusalem, au couchant & au nord de cette ville, ou à cause de sa forme, qui approchoit de celle du crâne humain, ou parce qu'on y exécutoit les criminels, ou parce qu'on croyoit que la tête du premier homme y avoit été enterrée.

C'est cette montagne que nous appellons communément *Calvaire*, d'un nom dérivé du Latin *Calvaria*, qui signifie le crâne, comme *Golgotha* en Hébreu, ou en Syriaque. Jesus-Christ y fut crucifié & enterré dans le Jardin de Joseph d'Arimathie, dans un tombeau creusé dans le roc. L'Empereur Adrien, en rétablissant Jérusalem, sous le nom d'Ælia, profana le tombeau du Sauveur, en le faisant combler, & mettant par-dessus des figures d'idoles les plus infâmes. Mais, Dieu ayant inspiré à l'impératrice Hélène, mere de Constantin, la dévotion de rendre à ces Saints lieux l'honneur qui leur est dû, elle fit nettoyer le tombeau du Sauveur, & fit bâtir dessus une église magnifique, qui subsiste encore aujourd'hui.

GOB, *Gob*, (*b*) nom d'une plaine dans laquelle se donnerent deux combats entre les Hébreux & les Philistins. Dans le premier, Sobocaï tua Saph, de la race des géans; dans le second, Elchanan tua le frere de Goliath.

Au lieu de Gob dans les Paralipomenes, on lit Gazer. Les Septante, dans quelques exemplaires, portent Nob, au lieu de Gob; & dans d'autres, Geth.

GOBANITION, *Gobanitio*, (*c*) l'un des principaux du païs des Arvernes, s'opposa aux entreprises séditieuses de son neveu Vercingétorix, & le fit chasser de Gergovie.

GOBARE, *Gobares*, Γοϐαρης, (*d*) gouverneur de Persagades, livra cete place à Alexandre le Grand.

GOBARE, *Gobares*, Γοϐάρης, (*e*) fils d'Oxyarte, au rapport de Lucien.

GOBELET, *Calix*, (*f*) sorte de vaisseau à boire. Les Anciens en avoient de différentes formes, de ronds & hauts, d'autres bas & plats. On trouve souvent des Gobelets sur les monumens. Sur la table Isiaque, derrière Isis, est un homme qui tient d'une main un gobelet.

(*a*) Jerem. c. 31. v. 39. Matth. c. 27. v. 33.
(*b*) Reg. L. II. c. 21. v. 18, 19. Paral. L. I. c. 20. v. 4.
(*c*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. p. 269.
(*d*) Q. Curt. L. V. c. 6.
(*e*) Lucian. T. I. p. 432.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. pag. 333, 338. Tom. III. p. 85, 121, 147.

Isis elle-même en présente un à Osiris. On y voit encore, 1.° Un singe qui tient un Gobelet, 2.° Un Prêtre, un genou en terre, qui tient aussi un Gobelet de la main droite, & éleve la gauche devant un autel chargé de deux Gobelets.

GOBRYAS, *Gobryas*, (a) Γωβρύας, l'un des plus puissans Seigneurs du royaume d'Assyrie, voulut se mettre lui & sa famille sous la protection de Cyrus le grand. Ce Seigneur étoit un vieillard respectable par son âge & par sa vertu. Le Roi, mort depuis peu, qui en connoissoit tout le mérite, & le considéroit extrêmement, avoit résolu de donner sa fille en mariage à son fils, & dans cette vue l'avoit fait venir à la cour. Ce jeune Seigneur, dans une partie de chasse où il avoit été invité, ayant percé de son dard une bête sauvage que le fils du Roi avoit manquée, celui-ci, qui étoit emporté & violent jusqu'à la férocité, de dépit le perça lui-même sur le champ d'un coup de lance, & le coucha mort par terre. Gobryas pria Cyrus de venger un pere infortuné, & de prendre sa famille sous sa protection, d'autant plus qu'il ne lui restoit qu'une fille unique, destinée depuis long-tems à épouser le jeune Roi, mais qui ne pouvoit soutenir cette pensée, qu'elle deviendroit l'épouse du meurtrier de de son frere.

Cyrus, qui se proposoit de s'emparer de Babylone, capitale de l'empire des Assyriens, crut que Gobryas lui seroit d'un grand secours. Il se mit donc en chemin avec ses troupes pour aller d'abord dans les terres de ce Seigneur. La forteresse où il logeoit lui parut une place imprenable, tant elle étoit & avantageusement située, & bien fortifiée de tous côtés. Ce Seigneur vint au-devant de lui, faisant porter des rafraîchissemens pour toute l'armée. Cyrus entra dans le château. Alors, Gobryas fit mettre à ses pieds des coupes & des vases d'or & d'argent sans nombre, avec une multitude de bourses remplies de monnoies d'or du païs; & ayant fait venir sa fille, qui étoit d'une taille majestueuse, & d'une beauté extraordinaire, que l'habit de deuil dont elle étoit revêtue depuis la mort de son frere, sembloit encore relever davantage, il la lui présenta, le priant de la prendre sous sa protection, & de vouloir bien accepter les marques de reconnoissance qu'il prenoit la liberté de lui offrir. » J'accepte de bon cœur votre or » & votre argent, dit Cyrus, » & j'en fais présent à votre » fille, pour augmenter sa dot. » Ne doutez point que vous ne » trouviez parmi les Seigneurs » de ma cour un époux digne

(a) Xenoph. pag. 111. & *seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 410. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VII. p. 428. & *suiv.*

» d'elle. Ce ne seront ni ses » richesses, ni les vôtres qu'ils » estimeront. Je puis vous assu» rer qu'il en est parmi eux » plusieurs qui ne feroient au» cun cas de tous les trésors » de Babylone, s'ils étoient sé» parés du mérite & de la ver» tu. Ils ne se piquent, à mon » exemple, j'ose le dire, que » de se montrer fideles à leurs » amis, redoutables à leurs en» nemis, & pleins de respect » pour les Dieux. « On le pressa de prendre un repas dans la maison, mais il le refusa constamment, & retourna dans le camp avec Gobryas, qu'il fit manger avec lui & avec ses officiers. La terre revêtue de gazon leur servoit de lits; on s'imagine aisément que le reste à proportion étoit dans le même goût. Gobryas, qui avoit un bon esprit, sentit combien cette noble simplicité étoit supérieure à sa vaine magnificence ; & il sçut bien dire que les Assyriens réussissoient à se distinguer par le faste, & les Perses par le mérite. Il admira sur-tout la plaisanterie ingénieuse & la gaieté innocente qui règnerent pendant tout le repas. Il accompagna ensuite Cyrus dans son expédition, & fut mis par ce Prince à la tête d'un corps au siege de Babylone, où il entra même des premiers.

GOBRYAS, *Gobryas*, (a) Γωβρύας, l'un des sept Seigneurs Persans qui s'unirent, l'an 521 avant Jesus-Christ, pour chasser les Mages qui avoient usurpé l'autorité souveraine, après la mort de Cambyse. Son amour pour la patrie fut si violent, que dans le tems qu'on poursuivoit les Mages, en ayant saisi un entre ses bras, dans un lieu obscur, & voyant que ses compagnons différoient de l'immoler, de peur que le coup, porté au hazard dans l'obscurité du lieu où ils étoient, ne manquât le Mage, & ne le perçât lui-même : « Frappez, leur cria-t-il, » qu'importe que vos épées » me passent au travers du » corps, pourvu qu'elles arri» vent jusqu'à lui ? » Mais, la fortune conduisit si heureusement le coup, qu'il ne trouva que celui qu'il alloit chercher.

Dans la suite, Gobryas accompagna Darius dans son expédition contre les Scythes, & interprêta les présens que ces peuples lui firent ; c'étoient un oiseau, un rat, une grenouille, & cinq fleches. Gobryas conjectura que cela signifioit : » O » Persans, si vous ne vous en» volez comme les oiseaux, » ou si vous ne vous jettez dans » les marais comme les gre» nouilles, ou si vous ne vous » cachez sous la terre comme » les rats, vous serez percés » de ces fleches. « Gobryas étoit beau-pere de Darius, & c'est de sa fille que ce Prince,

(a) Just. L. I. c. 9. Herod. L. II. c. 70. *& seq.* L. IV. c. 132, 134. L. VII. c. 25, 82. Roll. Hist. Anc. T. I. p. 591. T. II. p. 139.

avant

avant que d'être élu Roi, eut Artabazane, ou, selon d'autres, Artemene, qui disputa vainement la couronne à Xerxès son cadet, mais né après le couronnement de son pere. Mardonius, gendre de Darius, & l'un de ses généraux, étoit fils de Gobryas.

GOBRYAS, *Gobryas*, (*a*) Γωϐρύας, fils de Darius & d'Artystone, commandoit les Maryandenes, les Ligyens & les Syriens, selon Herodote.

GOBRYAS, *Gobryas*, (*b*) Γωβρύας, fils d'Ariomandes, commandant de la flotte des Perses, fut défait par Cimon à l'embouchure de l'Eurymédon, vers l'an 470 avant J. C.

GOBRYAS, *Gobryas*, (*c*) Γωϐρύας, l'un des quatre généraux, qui commandoient les troupes d'Artaxerxe à la bataille de Cunaxa.

GODOLIAS, *Godolias*, (*d*) Γοδολιας, fils d'Ahicam, fut laissé dans la Palestine par Nabuchodonosor après la ruine de Jérusalem & du temple, afin qu'il gouvernât le reste du peuple qui y étoit demeuré, & qu'il rassemblât ceux qui avoient pris la fuite. Jérémie se retira auprès de lui à Maspha, où il avoit établi sa demeure; & plusieurs Juifs qui s'étoient enfuis dans les terres de Moab & d'Ammon, y vinrent aussi. Godolias leur jura à eux & à leurs gens, & leur dit: » Ne » craignez point de servir les » Chaldéens; demeurez dans » le païs, & servez le roi de » Babylone, & vous y vivrez » heureusement. Pour moi je » demeure à Maspha, pour » pouvoir répondre aux ordres » qu'apportent les Chaldéens » qui sont envoyés vers nous; » & pour vous, recueillez le » vin, les bleds & l'huile; serrez-les dans vos vaisseaux & » dans vos greniers; & demeurez dans les villes que » vous aurez prises pour votre » demeure. «

Cependant, Johanan, fils de Carée, & tous les principaux de l'armée qui étoient dispersés dans les campagnes, vinrent trouver Godolias à Maspha, & lui dirent: » N'êtes-vous » pas bien informé que Baalis, » roi des enfans d'Ammon, a » envoyé Ismaël, fils de Nathanias, pour vous tuer.« Mais, Godolias ne les crut point. Alors Johanan dit en secret à Godolias: » J'ai résolu d'aller » présentement tuer Ismaël, fils » de Nathanias, sans que personne le sçache, de peur qu'il » ne vous tue, & qu'ainsi tous » les Juifs qui se sont rassemblés auprès de vous, ne » soient dispersés, & que ce » qui reste de Juda ne périsse » entièrement. « Godolias répondit à Johanan: » Gardez-vous bien de faire cela; car, » ce que vous dites d'Ismaël est » faux. « Cependant, Ismaël

(*a*) Herod. L. VII. c. 72.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 486.
(*c*) Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 562.
(*d*) Reg. L. IV. c. 25. v. 22. *& seq.* Jerem. c. 40. v. 5. *& seq.* c. 41. v. 1.

arriva, & Godolias le reçut à sa table. Mais, à la fin du repas, Ismaël & ceux qui étoient avec lui, se jetterent sur Godolias, & le massacrerent, aussi-bien que tous ceux qui se trouverent au tour de lui, tant Juifs que Chaldéens. Alors, le reste du peuple se retira en Égypte, & y entraîna Jérémie, quelque chose que ce Prophête pût dire pour les détourner de cette résolution.

GODOLIAS, *Godolias*, (*a*) Γοδολίας, fils d'Amarias, fut pere de Chusi pere du prophete Sophonie.

GODOLIAS, *Godolias*, (*b*) Γοδολίας. Lévite, qui fut le second des enfans d'Idithun.

GOESE, *Goæsus*, Γόαισος, (*c*) mourut de maladie à l'âge de cent quinze ans, selon Isidore Characénien, cité par Lucien.

GOETIE, *Goëtia*, (*d*) espèce de Magie infame, qui n'avoit pour objet que de faire du mal, séduire le peuple, exciter des passions déréglées, & porter au crime. Les Philosophes Plotin, Porphyre & Jamblique définissoient la Goëtie l'invocation des démons malfaisans, pour nuire aux hommes avec plus de sûreté.

Les ministres de cet art funeste & ridicule se vantoient aussi de tirer par leurs enchantemens, les manes de leurs demeures sombres.

Ils employoient dans toutes leurs cérémonies tout ce qui pouvoit redoubler la terreur & l'effroi des esprits foibles; nuit obscure, cavernes soûterreines à la proximité des tombeaux, ossemens de morts, sacrifices de victimes noires, herbes magiques, lamentations, gémissemens; selon l'appareil ordinaire de leurs cérémonies, ils passoient même pour égorger de jeunes enfans, & chercher dans leurs entrailles l'horoscope de l'avenir.

C'est ici qu'il faut bien distinguer cette magie Goëtique ou sorcellerie odieuse, de la magie théurgique; dans cette dernière on n'invoquoit que les dieux bienfaisans, pour procurer du bien aux hommes & les porter à la vertu. Les magiciens théurgiques souffroient déjà autrefois très impatiemment qu'on les mît dans la classe des Goëtiques qu'ils regardoient avec horreur.

GOG & MAGOG, *Gog & Magog*, Γὼγ καὶ Μαγώγ. (*e*) Quelques-uns regardent ces deux noms comme signifiant deux peuples. L'Écriture joint ces deux noms pour l'ordinaire. Moïse parle de Magog, fils de Japhet; mais, il ne dit rien de Gog. Gog étoit prince de Magog, selon Ézéchiel. Magog signifie le païs ou le peuple, & Gog le Roi de ce païs.

(*a*) Sophon. c. 1. v. 1.
(*b*) Paral. L. I. c. 25. v. 3.
(*c*) Lucian. T. II. p. 639.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 25.
(*e*) Ezech. c. 38. v. 2, 3. c. 39. v. 1. Apoc. c. 20. v. 7.

La plûpart des Anciens faisoient Magog pere des Scythes ou des Tartares. Plusieurs interpretes ont trouvé beaucoup de traces de leur nom dans les provinces de la grande Tartarie, comme dans celles de Lug & Mungug, de Cangigu & de Gingui, dans les villes de Gingui & de Cugui, de Corganguï & de Caigui.

D'autres ont cru que les Perses étoient les descendans de Magog. Suidas & Cédrene disent qu'on les nommoit encore Magog dans leur païs. On y trouve des peuples nommés Magusius, & des Philosophes appellés Mages.

Quelques-uns se sont imaginés que les Goths étoient descendus de Gog & de Magog, & que les guerres décrites par Ézéchiel, & entreprises par Gog contre les Saints, ne sont autres que celles que les Goths firent au cinquième siècle contre l'empire Romain.

Bochart a placé Gog aux environs du Caucase. Il dérive le nom de cette fameuse montagne de l'Hébreu *Gog-Chasan*, forteresse de Gog. Il montre que Prométhée, attaché au Caucase par Jupiter, n'est autre chose que Gog. On connoît au midi du Caucase la Gogarene, province d'Ibérie.

Enfin, la plûpart croient, avec beaucoup de fondement, que Gog & Magog, marqués dans Ézéchiel & dans l'Apocalypse, se doivent prendre dans un sens allégorique, pour des Princes ennemis des Saints & de l'Église. Ainsi, plusieurs prennent Gog d'Ézéchiel, pour Antiochus Épiphanes, persécuteur des Juifs attachés à leur religion, & celui qui est marqué dans l'Apocalypse pour l'ante-Christ, ennemi de l'Église & des fideles. D. Calmet, dans une dissertation imprimée à la tête d'Ézéchiel, a essayé de faire voir que Gog étoit le même que Cambyse, roi des Perses; & sur l'apocalypse, il a prétendu que Gog & Magog désignent tous les ennemis qui persécuteront l'Église jusqu'à la fin des siècles.

Les Arabes appellent les descendans de Gog & de Magog, Jagiouge & Magiouge, & croient qu'ils habitent les païs les plus septentrionaux de l'Asie, au-delà des païs des Tartares & des Sclaves, ou des Sclavons, nommés Chalybes par les Anciens. Il y a apparence, dit un Auteur moderne, que Gog & Magog, selon l'idée des Arabes, habitoient autrefois les montagnes des Hyperboréens, & que ce sont eux-mêmes que les Anciens ont connus sous ce nom; car, ils racontent qu'un certain Salam, qui y fut envoyé par Vasek neuvième Calife du Corasan, de la race des Abastides, l'an de J. C. 842, fut deux ans à faire ce voyage, & qu'étant de retour après ce long terme, il rapporta qu'à trente-six journées de la mer Caspienne, en tirant vers le Nord, il avoit trouvé enfin

les villes des Hyperboréens, qui n'étoient plus que des masures sans habitans; & à vingt-sept jours de-là, il avoit vu la ville de Harna, ainsi nommée par les Arabes, à cause de son assiette presque inaccessible. On voyoit assez près de ce fort les restes du fameux rempart bâti autrefois par Alexandre le Grand, pour empêcher les nations Barbares du septentrion de faire des irruptions dans le cœur de l'Asie. Salam se fit porter par des hommes en cet endroit; car, il n'étoit accessible à aucune voiture, ni à aucune monture, & il eut la satisfaction d'y trouver tout ce que les anciennes relations en disoient.

Les anciens peuples de Gog & Magog habitoient, dit-on, dans ces montagnes, où l'on ne pouvoit arriver qu'avec des difficultés presque insurmontables. Il falloit employer dix-sept jours à monter & à descendre par des païs extrêmement raboteux, avant que d'y arriver; tout ce qu'on y portoit se voituroit sur le dos des hommes, ou des chevres qui sont très-grandes en ce païs-là. Les peuples qui y demeuroient, étoient si peu sociables, qu'on n'a jamais pu tirer d'aucun d'entre eux la moindre connoissance de ce qui regarde cette nation ou ce païs.

Voilà ce qu'on lit dans les auteurs Arabes touchant le païs de Gog & de Magog. Cette nation est certainement très-fameuse dans l'Antiquité; mais, on ignore son ancienne demeure. Nous ne doutons pas qu'ils n'aient été du nombre des Scythes, & qu'ils ne soient confondus dans les grands & petits Tartares, & peut-être dans les Moscovites, & les autres peuples du Nord. Mais, comme ces peuples n'ont point d'anciens Historiens, on ignore absolument leur histoire.

GOG, *Gog*, Γοὺγ, (*a*) fils de Samaïa, de la race de Ruben, fut pere de Séméï.

GOGANA, *Gogana*, (*b*) contrée de la Perside, sur le golfe Persique, où coule la riviere d'Aréon, Ἀρέων, selon Arrien. Ptolémée nomme Gogana une ville de la Carmanie; mais, il ne la met pas aux confins de la Perside; au contraire, il la place hors du golfe Persique, sur la côte méridionale de cette Province. Quelques exemplaires portent Rhogana.

GOGARENE, *Gogarene*, Γωγαρηνὴ, (*c*) contrée d'Asie dans l'Arménie, selon Strabon. Elle étoit contigue à la Sacassene, contrée qui s'étendoit jusqu'à l'Albanie & jusqu'au fleuve Cyrus. Tout ce païs, dit Strabon, abonde en fruits, en bons arbres, qui ont une verdure perpétuelle. Elle produit de l'huile d'olive. Elle étoit

(*a*) Paral. L. I. c. 5. v. 4.
(*b*) Ptolem. L. VI. c. 8.
(*c*) Strab. p. 528.

au-delà du Cyrus, & avoit appartenu aux Iberes, à qui les Arméniens l'enleverent, selon le même Auteur.

GOI, *ou* GOIM, terme qui signifie les peuples Gentils. Les Juifs ont accoûtumé, quand ils parlent entre eux, de nommer les Chrétiens *Goï* ou *Goïm*, & les femmes Chrétiennes *Goia* ou *Goiath*; nom qu'ils donnent en général à tous ceux qui sont incirconcis. Ils donnent au Christianisme le nom de *Goiuth*, ou Gentilité, & ne distinguent point les Chrétiens des Gentils & des idolâtres.

GOLAN, *Golan*, ville de Palestine. *Voyez* Gaulon.

GOLFE. *Voyez* Golphe.

GOLGES, *Golgi*, Γόλγοι, (*a*) petite ville de l'isle de Cypre, qui étoit dédiée à Vénus.

Pausanias dit qu'avant qu'Agapénor eût mené à Paphos une colonie, & y eût bâti un temple de Vénus, les Cypriots adoroient cette déesse à Golges. Mais, selon la remarque de Cellarius, l'ancienne Paphos avoit un temple très-ancien; sur quoi il demande si Golges & l'ancienne Paphos ne seroient point une seule & même ville? Il est vrai que Pline les distingue; mais, Strabon & Ptolémée, qui parlent des deux Paphos, ne font acune mention de Golges; & au contraire, ceux qui parlent de Golges, comme Étienne de Byzance & les Poëtes, ne nomment qu'une seule Paphos. On ne peut rien dire de certain là-dessus, non plus que sur ce que dit Étienne de Byzance, que Paphos fut anciennement nommée Erythra. Il dit encore : » Golges, ville » de Cypre, ainsi nommée de » Golgus, chef d'une colonie » de Sicyoniens. Beaucoup » d'Auteurs ont parlé du culte » que l'on y rendoit à Vé» nus. «

Catulle dit de cette déesse :

Quæque Anconam Cnidumque Arundinosam

Colis, quæque Amathunta, quoque Golgos.

Et dans l'épithalame de Pélée :

Quæque regis Golgos, quæque Idalium Frondosum.

On trouve dans Lycophron : » Ils viendront dans le païs de » la déesse qui règne à Gol» ges. « Et dans Théocrite, en sa quinzième Idylle, au sujet de Vénus. » Déesse qui avez » aussi aimé Golgum & Idalie. « Étienne de Byzance qui dit Golges au pluriel, ajoûte que l'on dit aussi Golgon au singulier, & que Vénus en prenoit le surnom de Golgienne, *Venus Golgia*.

GOLGIA, *Golgia*, surnom de Vénus, pris du culte qu'on lui rendoit à Golges, ville de Cypre. *Voyez* Golges.

(*a*) Pauf. p. 461. Plin. T. I. p. 284.

COLGOTHA, *Golgotha*, Γολγοθᾶ. *Voyez* Goatha.

GOLGUS, *Golgus*, que la Fable fait fils de Vénus & d'Adonis.

GOLIATH, *Goliath*, (*a*) Γολιάθ, fameux géant de la ville de Geth, au païs des Philistins. Ce géant, qui étoit bâtard, avoit six coudées & une palme de haut. Il avoit en tête un casque d'airain, il étoit revêtu d'une cuirasse à écailles, qui pesoit cinq mille sicles d'airain. Il avoit sur les cuisses des cuissards d'airain; un bouclier d'airain lui couvroit les épaules. La hampe de sa lance étoit comme ces grands bois dont se servent les tisserands; & le fer de sa lance pesoit six cens sicles de fer; & son écuyer marchoit devant lui. Cet homme vint se présenter devant les bataillons d'Israël, & il leur crioit: » Pourquoi venez-vous pour » donner bataille? Ne suis-je » pas Philistin & vous servi- » teurs de Saül? Choisissez un » homme d'entre vous, & qu'il » vienne se battre seul à seul. » S'il ose se battre contre moi » & qu'il m'ôte la vie, nous » serons vos esclaves; mais, » si j'ai l'avantage sur lui, & » que je le tue, vous serez nos » esclaves & vous nous serez » assujettis. « Ce Philistin se présentoit au combat le matin & le soir, & cela dura pendant quarante jours.

Il arriva qu'en ce tems-là, David, fils d'Isaï, fut envoyé par son pere au camp des Israëlites pour porter des vivres à ses freres. Pendant qu'il y étoit, Goliath sortit à son ordinaire du camp des Philistins, & David lui entendit tenir les mêmes discours qu'il avoit tenus auparavant. Tous les Israëlites ayant vu Goliath, fuirent devant lui, tremblant de peur. Alors, quelqu'un du peuple d'Israël se mit à dire: » Voyez- » vous cet homme qui se pré- » sente au combat? Il vient » pour insulter Israël; que s'il » se trouve un homme qui puis- » se le tuer, le Roi le comble- » ra de richesses, lui donnera » sa fille en mariage, & ren- » dra la maison de son pere » exempte de tribut en Israël. « David dit donc à ceux qui étoient auprès de lui: » Qu'est- » ce qu'on donnera à celui qui » tuera ce Philistin, & qui » vengera l'opprobre d'Israël? » Car, qui est ce Philistin in- » circoncis, pour insulter ainsi » l'armée du Dieu vivant? « Et le peuple lui répétoit les mêmes choses, en disant, on donnera telle récompense à celui qui l'aura tué. Ces paroles de David ayant été entendues de diverses personnes, elles furent rapportées à Saül. Saül l'ayant fait venir devant lui, David lui parla de cette sorte: » Que Personne ne s'épouvante

(*a*) Reg. L. I. c. 17. v. 4. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 159.

» des insultes de ce Philistin ; » votre serviteur est prêt à l'aller combattre. Saül lui dit : » vous ne sçauriez résister à ce » Philistin, ni combattre contre lui, parce que vous êtes » encore tout jeune, & que » celui-ci a toujours été à la » guerre depuis sa jeunesse. « David lui répondit que le Seigneur, qui l'avoit délivré des griffes du lion & de la gueule de l'ours, le délivreroit encore de la main de ce Philistin. Saül le laissa donc aller.

David prit le bâton qu'il avoit toujours à la main, & choisit dans le torrent cinq pierres polies, & les mit dans la panetière qu'il avoit sur lui ; & tenant à la main sa fronde, il marcha contre le Philistin. Le Philistin s'avança aussi, & s'approcha de David ayant devant lui son écuyer. Lorsqu'il eut apperçu David, & qu'il l'eût envisagé, voyant que c'étoit un jeune homme roux & fort beau, il le méprisa, & lui dit : » Suis-je un chien, pour » que tu viennes à moi avec un » bâton ? « Et ayant maudit David en jurant par ses Dieux, il ajoûta : » Viens à moi, & je » donnerai ta chair à manger » aux oiseaux du ciel & aux » bêtes de la terre. « Mais, David dit au Philistin : » Tu » viens à moi avec l'épée, la » lance & le bouclier ; mais, » moi je viens à toi au nom » du Seigneur des armées, du » Dieu des troupes d'Israël, » auxquelles tu as insulté aujourd'hui. Le Seigneur te li» vrera entre mes mains ; je te » tuerai, & je te couperai la » tête ; & je donnerai aujour» d'hui les corps morts des Phi» listins aux oiseaux du ciel & » aux bêtes de la terre ; afin » que toute la terre sçache » qu'il y a un Dieu dans Israël ; » & que toute cette multitude » d'hommes reconnoisse que ce » n'est point par l'épée ni par » la lance que le Seigneur sau» ve, parce qu'il est l'arbitre » de la guerre, & ce sera lui » qui vous livrera entre nos » mains. «

Le Philistin s'avança donc & marcha contre David, & lorsqu'il en fut proche, David se hâta & courut contre lui pour le combattre. Il mit la main dans sa panetière, il en prit une pierre, la lança avec sa fronde, & en frappa le Philistin dans le front. La pierre s'enfonça dans le front du Philistin, & il tomba le visage contre terre. Ainsi David remporta la victoire sur le Philistin avec une fronde & une pierre seule ; il le renversa par terre & le tua. Et comme il n'avoit point d'épée, il courut & se jetta sur le Philistin, mit la main sur son épée, la tira du fourreau, & acheva de lui ôter la vie en lui coupant la tête. Les Philistins, voyant que le plus vaillant d'entre eux étoit mort, s'enfuirent.

On croit que ce fut à cette occasion que David composa le Pseaume cent quarante-trois : *Benedictus Dominus Deus meus*,

qui docet manus meas ad prælium, & digitos meos ad bellum. Les Septante marquent expressément qu'il fut composé contre Goliath ; mais, on sçait que la plûpart des titres des Pseaumes sont d'une très-foible autorité. On lit dans les exemplaires Grecs un cent cinquantième Pseaume, qui est hors du Canon, & qui est sur le même sujet ; mais, on n'a aucune raison qui nous prouve qu'il ait été composé par David.

Goliath étoit de la race d'Arapha, c'est-à-dire, de la race des anciens Réphaïms ; il avoit la hauteur de plus de deux hommes, son armure étoit proportionnée à sa taille. Un Auteur, qui a examiné scrupuleusement la pesanteur de cette armure, trouve en donnant un poids proportionné à chaque partie qui la composoit, qu'elle devoit être de deux cens soixante-douze livres treize onces ; il donne au fer de la lance dix-huit livres trois quarts ; à la hampe de cette lance qui devoit avoir vingt-six pieds de long, au moins autant de poids qu'au fer dont elle étoit armée ; au casque quinze livres, au bouclier trente, à l'épée quatre livres & demie, à la cuirasse cent cinquante-six livres un quart. Ajoûtez les bandes de cuivre qu'il avoit sur les jambes, & le bouclier ou la lance que portoit son écuyer, & vous trouverez à peu près le poids qu'il donne à toute l'armure.

La défaite du géant Goliath par David, est un évènement si extraordinaire, qu'il n'est pas étonnant que les Orientaux qui aiment naturellement à feindre & à conter du merveilleux, l'aient embellie de quelques circonstances ; ils disent que Goliath étoit d'une taille si énorme, que son armure complette de fer pesoit mille livres, & que son seul casque en pesoit trois cens ; que cependant David avec une pierre de sa fronde cassa son casque, lui perça la tête, & enfin toute la cervelle. Ils croient de plus que les rois des Philistins, qui régnerent long-tems dans la Palestine, se nommoient tous Goliath, comme les rois d'Égypte s'appelloient tous Pharaon ; & que David, après la défaite du géant dont nous parlons, extermina la nation des Philistins, dont les restes se retirerent en Afrique, & que c'est d'eux que sont descendus les Barbares, peuples de la côte de Barbarie.

GOLIATH, *Goliath*, (*a*) Γολιὰθ, autre géant, qui fut tué par Elchanan, fils de Jaïr de Bethléem. L'Auteur de la Vulgate exprime cela en ces termes : *Percussit Adeodatus filius saltûs, Polymitarius Bethlehemites, Goliath Gethæum.* Dans les Paralipomenes, où le texte paroît plus correct, on lit : *Elchanan, fils de Jaïr, tua Le-*

(*a*) Reg. L. II. c. 21. v. 19. c. 23. v. 24. Paral. L. I. c. 20. v. 5.

them, *frere de Goliath*. On connoît parmi les braves de David, un Elchanan ou Elehanan, de Bethléem, fils de l'oncle paternel de Joab. C'est apparemment cet Elchanan qui tua le frere de Goliath, soit que ce géant fût véritablement son frere, ou qu'il lui fût semblable par la grandeur de sa taille.

GOLPHE, terme qui vient du Grec κόλπος, *Colpos*, en Latin *sinus*, en François sein. Les Grecs, avec le tems, ont changé le π en φ, & ont dit Κόλφος, d'où les Latins du moyen âge ont formé *Gulfus*.

Guillaume de Baldensel dit: *Postquam transivi sinum, seu mare Adriaticum quod hodie Gulfus Venetiarum appellatur*; & Willebrand d'Oldenbourg: *Intravimus sinum portuosum Antiochiæ, quem Franci Gulphum Antiochiæ appellant*. On trouve *Gulphus Sataliæ*, le Goufre de *Satalie*, dans Guillaume de Tyr, dans Roger Howeden, & dans Brompton, & le *Goufre de Satellie* dans l'Histoire de Louis VII, c. 14. Quelques-uns des Écrivains de la basse Latinité se sont servis du mot *Gaufra* dans la même signification. Vincent de Beauvais dit: *Satellia ubi est sinus maris qui dicitur Gaufra Satelliæ*. Ville-Hardouin, parlant de Nicomédie, dit: *Et si sist sor un goffre de mer*, en parlant du Golfe qui a été nommé *Astacenus* par les Latins. A présent le mot *Goffre* signifie toute autre chose. Il est pris pour dire *abîme*, soit sur terre, soit sur mer. Les Italiens disent Golfo, les Espagnols Golfo de Mar; les Portugais Golfo do mar; les Anglois Gulf, les Hollandois Golf, Zeeboezem, & Inham; les Allemands Meer-Busen.

Le Golphe est une partie de la mer qui s'avance dans les terres, où elle est enfermée tout à l'entour, excepté du côté de son embouchure.

Les Golphes, qui sont d'une étendue considérable, sont appellés *Mers*. Telles sont la mer de Marmora, la mer Noire, la mer Rouge, la mer Vermeille.

On distingue les Golphes propres, & les Golphes impropres, les Golphes médiats, & les Golphes immédiats.

Les Golphes propres sont séparés de l'Océan par des bornes naturelles, & n'ont de communication avec la mer à laquelle ils appartiennent, que par quelque détroit, c'est-à-dire, par une ou plusieurs ouvertures moins larges que l'intérieur du Golphe. Telles sont la Méditerranée, qui n'a de communication à l'Océan, que par le détroit de Gibraltar; la mer Rouge, qui communique à l'Océan par le détroit de Babel-Mandel; le Golphe Persique, qui n'a de sortie que par le détroit d'Ormus; la mer Baltique, qui a pour entrée les détroits du Belt & du Sond; le Golphe de Kamts-Chatka, à l'extrêmité orientale de la Tartarie; la mer Blanche, & le Golphe de Venise, &c.

Les Golphes impropres sont

plus évasés à l'entrée, & plus ouverts du côté de la mer dont ils font partie. Tels sont le Golphe de Gascogne, & le Golphe de Lyon, en France ; le Golphe de Saint Thomas en Afrique, les Golphes de Cambaye, de Bengale, & de Siam en Asie ; le Golphe de Panama en Amérique.

Le Golphe immédiat est celui qui communique immédiatement à l'Océan, sans autre Golphe entre deux ; comme la mer Baltique, la mer Rouge, le Golphe Persique, &c. Le Golphe médiat est celui qui est séparé de l'Océan par un autre Golphe, soit qu'il en fasse partie, comme le Golphe de Venise, le Golphe de Smyrne, le Golphe de Satalie ; les Golphes d'Engia, de Volo, de Salonichi, &c., qui font partie de la Méditerranée ou de l'Archipel ; soit qu'il forme une mer à part, resserrée dans ses propres limites que la nature lui a marquées, comme la Propontide ou mer de Marmora, qui communique avec l'Archipel, ou la mer Noire, qui communique avec la mer de Marmora.

Le Golphe differe de la baie, en ce qu'il est plus grand. Il y a pourtant des exceptions à faire ; & l'on connoît des baies plus grandes que certains Golphes ; & on devroit, par conséquent, les appeller Golphes. Telles sont la baie de Hudson, la baie de Baffin, &c. Cela est venu de ce qu'on leur a donné cette qualification de baie, avant que d'en avoir découvert l'étendue ; & d'ailleurs les navigateurs, qui font les premières découvertes, ne cherchent pas tant de justesse dans les dénominations.

L'ance est aussi une espèce de Golphe, mais plus petit encore que la baie.

Les petits Golphes des isles Françoises de l'Amérique sont appellés *cul-de-sac*.

Les Golphes sont en si grand nombre, qu'il seroit très difficile d'en dresser une liste exacte & complette.

GOMER, *Gomer*, Γαμὲρ, (*a*) fils de Japhet, fut pere des peuples de Galatie, selon Josephe. Les anciens peuples de ce païs s'appelloient Gomares, avant que les Galates s'en rendissent les maîtres. Le Chaldéen met Gomer dans l'Afrique. Bochart l'a placé dans la Phrygie, parce qu'en Grec *Phrygia* peut marquer un charbon, de même que *Gomer* en Hébreu & en Syriaque. Dom Calmet croit que les Cimbres, ou les Cimmériens sont sortis de Gomer.

Il y a assez d'apparence, ajoûte-t-il, que Gomer, ou plutôt les Gomérites ses descendans, peuplerent non seulement le païs des Cimbres ou Cimmériens, mais aussi la Germanie & la Gaule ; le nom de *German*, n'est pas fort différent

(*a*) Genes. c. 10. v. 2, 3.

de *Gomerim*. Les Gaulois ou Galates, ou Celtes venoient, dit-on, d'*Aschenez*, fils aîné de Noë; mais, Cluvier prétend que l'ancienne Celtique comprenoit l'Illyrie, la Germanie, la Gaule, l'Espagne & les isles Britanniques. Il le prouve, par ce que tous ces peuples parloient anciennement le même langage. Il prétend de plus que Gomer ou sa famille peupla les païs qui sont dans l'Asie, entre le Paropamise & le mont Imaüs, & entre le confluent de l'Oxus & de l'Oby; que c'est de-là que ces peuples se sont nommés Comares dans Ptolémée & dans Pomponius-Méla.

GOMER, *Gomer*, Γόμερ, (*a*) fille de Débélaïm, avant que de devenir femme du Prophete Osée, vivoit dans la débauche & dans la prostitution. Mais, elle quitta cet infame commerce, en épousant le prophete. Osée recut ordre du Seigneur de prendre pour épouse une femme débauchée, pour marquer la prostitution & les désordres de Samarie, qui avoit abandonné le Seigneur pour se livrer à l'Idolâtrie. Dieu commande au prophete de donner aux enfans qui viendront de son mariage, des noms figuratifs, qui marquent la colère poussée à bout, & sa vengeance tout près d'éclater contre le royaume des dix tribus. C'est ce qui fut exécuté par Osée dans la naissance de son premier fils, qu'il nomma Jézrahel, & de sa première fille, qui fut nommée, *sans miséricorde*, & son second fils, nommé, *vous n'êtes plus mon peuple*, &c.

Plusieurs interpretes, choqués de l'irrégularité qui leur paroît dans le mariage d'Osée & de Gomer, fille de Débélaïm, se sont imaginés qu'il ne s'étoit pas fait réellement, mais que ce n'étoit qu'une simple parabole; ou qu'Osée avoit seulement découvert au peuple ce qui lui étoit arrivé en vision, mais qu'il n'en vint jamais à l'exécution réelle. Cependant, toute la suite du discours de ce Prophete nous montre que tout ce qu'il dit lui arriva à la lettre, & que son mariage, aussi-bien que la naissance de ses enfans, furent choses très-réelles.

GOMOR, *Gomor*, Γομὸρ, mesure creuse des Hébreux, qui, selon D. Calmet, contenoit à peu près trois pintes mesure de Paris. Le Gomor étoit la même chose que l'Assaron ou la dixième partie de l'épha.

GOMORRHE, *Gomorrha*, Γόμοῤῥα, (*b*) ville de Palestine, l'une des principales de la Pentapole. Elle fut consumée par le feu du ciel, en punition de ses abominations. L'Hébreu l'appelle Amora & Homora; mais, les Septante ont souvent exprimé l'*Aïn*, par un *g*. Γόμμορα, *ou* Γόμορα, *ou* Γόμοῤῥα, ainsi, au lieu de dire *Aza*, ils disent *Gaza*, &c. D.

(*a*) Osée c. 1. v. 2. *& seq.*

(*b*) Genes. c. 10. v. 19.

Calmet croit que Gomorrhe étoit la plus ſeptentrionale des villes de la Pentapole, & que ce ſont ſes ruines que l'on dit qui ſe voient encore dans la mer morte, aux environs d'Engaddi.

GOMPHÉENS, *Gomphenſes*, les habitans de Gomphes. *Voyez* Gomphes.

GOMPHES, *Gomphi*, (*a*) Γόμφοι, ville de Grece dans la Theſſalie, étoit ſituée ſur les bords du fleuve Pénée, ſuivant la carte de la Grece par M. d'Anville. Selon Tite-Live, elle étoit ſur les confins de l'Athamanie, du côté de la Perrhébie. Céſar dit que Gomphes eſt la première ville de la Theſſalie qu'on rencontre en venant d'Épire. Ptolémée la met dans l'Éſtiotide, qui, ſelon la remarque de Strabon, étoit la partie la plus occidentale de la Theſſalie.

Amynandre, roi des Athamanes, marchant vers Gomphes, l'an 198 avant Jeſus-Chriſt, prit de force en paſſant une ville nommée Rhéca, ſituée entre Gomphes & les défilés étroits qui ſéparoient la Theſſalie de l'Athamanie. Enſuite, il attaqua Gomphes même, dont les habitans, après s'être défendus pendant pluſieurs jours avec aſſez de vigueur, ſe rendirent enfin, voyant que les ennemis étoient près de monter à l'eſcalade. Cette reddition de Gomphes jetta beaucoup de terreur parmi les Theſſaliens.

Pendant la guerre civile, la ville de Gomphes envoya un jour des députés à Céſar, pour lui dire quelle étoit à ſa dévotion, & lui demander des troupes. Mais, ſur la nouvelle du combat de Dyrrachium, Androſthène, Préteur de la Theſſalie, aima mieux être compagnon de la victoire de Pompée, que de la défaite de Céſar; & après avoir fait rentrer dans la ville tous ceux qui étoient à la campagne, tant libres qu'eſclaves, il manda à Pompée & à Scipion, que ſi on lui envoyoit du ſecours, il promettoit de la défendre.

Comme l'un s'étoit renfermé dans Lariſſe ſur la nouvelle de l'arrivée de Céſar, & que l'autre n'étoit pas encore aſſez proche pour le ſecourir, Céſar s'étant campé devant Gomphes, fit préparer en hâte des échelles, & tout ce qui étoit néceſſaire pour donner l'aſſaut. Après avoir repréſenté à ſes ſoldats de quelle importance ſeroit la priſe de cette ville, qui ſemeroit par-tout la terreur, & leur fourniroit des vivres abondamment, il ajoûta qu'il falloit l'emporter avant qu'on la pût ſecourir, & fit donner de tous côtés en même tems avec tant d'ardeur, qu'il s'en rendit maî-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 728. Tit. Liv. L. XXXI. c. 41. L. XXXII. c. 14. L. XXXVI. c. 13. L. XXXVIII. c. 2. Cæſ. de Bell. Civil. L. III. pag. 652, 653. Ptolem. L. III. c. 13. Strab. pag. 437. Appian. p. 468. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. p. 476, 477.

tre avant le coucher du soleil, quoique la muraille fût très-haute, & qu'il n'eût commencé l'attaque qu'à trois heures après-midi. La ville fut abandonnée au pillage. Les vainqueurs y trouverent toutes sortes de provisions, & sur-tout du vin en abondance. Comme depuis long-tems ils vivoient fort mal & fort à l'étroit, ils se dédommagerent, & burent avec excès, principalement les Germains. Cette débauche, en remuant les humeurs de ces corps naturellement robustes & vigoureux, rétablit leur santé, qui avoit été altérée par les miseres qu'ils avoient souffertes; & ce qui auroit tué des hommes délicats, rendit à ces vieux soldats toutes leurs forces.

Appien rapporte qu'une maison de Gomphes offrit à ceux qui y entrerent, un spectacle bien tragique; vingt corps morts de vénérables vieillards étendus par terre, comme dans un assoupissement d'ivresse, ayant chacun sa coupe à côté de soi. Un seul paroissoit assis sur un siège, tenant encore la coupe à la main. C'étoit le médecin, qui, après avoir préparé aux autres le poison, l'avoit pris lui même à son tour. La crainte des maux affreux qui accompagnent le sac d'une ville prise d'assaut, avoit opéré ce funeste désespoir.

Cette ville a été épiscopale; car, Eustathius son évêque souscrivit au concile de Rome, tenu l'an 531.

GONARQUE, *Gonarches*, terme de la Gnomonique des Anciens. M. Perraut, sur le chap. 9 du Liv. IX de Vitruve, croit que le Gonarque étoit un cadran fait sur des superficies différentes, dont les unes étant horizontales, les autres verticales, les autres obliques, faisoient plusieurs angles; ce qui donna occasion d'appeller ces sortes de cadrans Gonarques, du mot Grec γόνυ, genou, ou du mot γωνία, angle.

GONATAS, *Gonatas*, (*a*) Γονατᾶς, surnom d'Antigonus II. *Voyez* Antigonus.

GONGYLUS, *Gongylus*, Γογγύλος, (*b*) Érétrien, qui fut exilé de sa patrie pour avoir suivi le parti des Medes. Le roi des Perses, pour l'en récompenser, lui donna deux villes, Myrina & Grynium.

GONGYLUS, *Gongylus*, Γογγύλος, (*c*) autre Erétrien, fut chargé de porter au roi des Perses une lettre de la part de Pausanias, général des Lacédémoniens. Il y a des éditions qui lisent Gargylus, au lieu de Gongylus. Ce Gongylus doit être le même que le suivant.

GONGYLUS, *Gongylus*, Γόγγυλος, (*d*) capitaine Érétrien. Pausanias, général des Lacédémoniens, voulant envoyer au roi de Perse les Medes & quel-

(*a*) Plut. Tom. I. p. 258.
(*b*) Xenoph. p. 481.
(*c*) Corn. Nep in Pauf. c. 2.
(*d*) Thucid. p. 84.

ques parens de ce Prince, qu'il avoit fait prisonniers à Byzance, chargea de cette commission Gongylus, & le fit partir avec une lettre pour le Roi.

GONGYLUS, *Gongylus*, Γόγγυλος, (*a*) capitaine Corinthien, fut envoyé au secours des Syracusains, l'an 414 avant Jesus-Christ. Mais, il eut le malheur d'être tué dans le premier combat où il se trouva.

GONNE, *Gonnus*, Γόννος, (*b*) ville de Grece dans la Perrhébie. Ptolémée & Strabon, en parlant de cette ville, la nomment en singulier. Le premier la donne aux Pélasgiotes; le second dit qu'Oloosson & Élone sont des villes de la Perrhébie, de même que Gonne. Lycophron écrit simplement *Gonos*, & lui donne l'épithete de *Perrhæbica*, qui détermine à croire que c'est la même ville.

Tite-Live dit en pluriel Gonnes, & marque ainsi la situation de cette ville : » Appius Claudius traversa la Macédoine » à grandes journées, & arriva » au sommet des montagnes, » au pied desquelles est située » la ville de Gonnes, environ » à vingt milles de Larisse, à » l'entrée même des défilés de » Tempé. « Il emploie ailleurs en singulier le nom de cette même ville. » Persée alla, » dit-il, se saisir d'Élatie & de » Gonne, dont il surprit les habi» tans par sa diligence & son » arrivée imprévue. Ces deux » villes, sur-tout celle de Gon» ne, sont situées à l'entrée du » défilé qui conduit à Tempé. » C'est pourquoi, il s'assura de » cette dernière, en y mettant » en garnison un plus grand » nombre de soldats, tant ca» valerie qu'infanterie, & » l'entourant d'un triple fossé, » & d'autant de palissades. «

Il semble que Tite-Live ait pris le pluriel de Polybe, dans les fragmens duquel on lit : » Il » arriva à Gonnes qui est à » l'entrée de Tempé. « Étienne de Byzance dit de même, Gonnes ville de la Perrhébie. M. de l'Isle qui, dans sa carte de l'ancienne Grece, place très-bien Gonne à l'entrée de Tempé, & au nord du fleuve Pénée, met au nord de la ville, sur la montagne, un château qu'il nomme Condylon, & qui doit être le Gonnocondylum de Tite-Live. Cette ville est nommée Gonussa par Eustathe, sur le second livre de l'Iliade.

GONNES, *Gonni*. *Voyez* Gonne.

GONNOCONDYLUM, *Gonnocondylum*, (*c*) ville de Grece en Macédoine, dans la perrhébie. Tite-Live dit : » Après que les Thessaliens eu» rent parlé, les Perrhébiens » prétendirent que Gonnocon» dylum, que Philippe avoit appellée Olympiade, avoit été

(*a*) Thucyd. p. 490. Plut. Tom. I. p. 535, 536.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 13. Strab. pag. 440. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 10. L. XLII. c. 54. Herod. L. VII. c. 128, 173.

(*c*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 25.

» de la Perrhébie, & qu'on la » leur devoit rendre. « Cela fait voir que cette place étoit située aux confins de la Perrhébie & de la Theſſalie propre; car, dans un ſens plus étendu, la Theſſalie comprenoit la Perrhébie. *Voyez* Gonne.

GONOESSE, *Gonoeſſa*, (*a*) Γονόεσσα, ville du Péloponnèſe, ſelon Homère. Les habitans de cette ville ſuivirent Agamemnon au ſiège de Troye.

GONUSE, *ou* GONUSSE, *Gonuſa*, *Gonuſſa*, (*b*) ville du Péloponnèſe, entre Égire & Pellene, étoit de la dépendance des Sicyoniens. La manière d'écrire le nom de cette ville varie dans Pauſanias. On y trouve Γονοῦσα, Γονοεῦσα. *Voyez* Donuſſe.

GOPHNA, *Gophna*, (*c*) chef-lieu d'une des dix Toparchies de la Judée. Joſephe en compte onze, en y comprenant Jéruſalem. Il joint ordinairement la Toparchie Gophnitique avec l'Acrabatene. Euſebe met la ville de Gophna à quinze milles de Jéruſalem, en allant à Sichem ou Naplouſe. Joſephe dit que Tite, venant de Céſarée à Jéruſalem, paſſa par la Samarie & par Gophna; & que Veſpaſien ayant aſſujetti la Toparchie de Gophna & l'Acrabatene, prit Béthel & Ephrem.

GOPHNITIQUE, *Gophnitica*, Γοφνιτική. *Voyez* Gophna.

GORDÉENS [les Monts], *Montes Gordæi. Voyez* Gordiée.

GORDENE, *Gordene*, (*d*) Γορδηνή, contrée de la grande Arménie, ſelon Ptolémée. C'eſt le même païs que Plutarque appelle Gordyene dans la vie de Lucullus & dans celle de Pompée. Les habitans en ſont nommés Gordyenes par le même Plutarque, & Gordyéens par Strabon. Lucullus ſçut leur inſpirer une telle affection pour lui, qu'ils auroient volontiers conſenti à quitter leurs villes & leurs maiſons pour le ſuivre avec leurs femmes & leurs enfans.

GORDIANA [ULPIA], *Ulpia Gordiana*, (*e*) de la famille de Trajan, avoit épouſé Métius Marullus, que d'autres nomment Marcellus, qui par diſtinction pour la grande naiſſance de ſa femme, donna le nom de Gordien au fils qu'il en eut. Les grandes qualités de ce fils l'ayant dans la ſuite élevé à l'empire, il fut ſurnommé l'Africain, ſoit parce qu'il avoit été placé ſur le trône par l'armée d'Afrique, qui s'étoit révoltée contre Maximin, ſoit à cauſe qu'on le diſoit deſcendu de Scipion l'Africain. Son fils & ſon petit-fils, qui furent auſſi l'un & l'autre Empereurs, prirent de même le nom de Gordien, comme le nom le plus

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 80.
(*b*) Pauſ. p. 92, 323.
(*c*) Joſeph. de Bell. Judaïc. pag. 896. Plin. T. I. p. 261.
(*d*) Ptolem. L. V. c. 13. Plut. Tom. I. pag. 508, 509, 512, 638, 683. Strab. p. 529.
(*e*) Crev. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 314. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. X. p. 470.

glorieux qu'ils puissent porter.

GORDIANI SEPULCRUM, c'est-à-dire, le tombeau de Gordien, lieu où fut enterré l'empereur Gordien; il étoit aux confins de l'empire Romain, & de celui des Perses; mais, les Auteurs ne conviennent pas bien précisément sur sa véritable position.

GORDIANORUM TERRÆ. (a) On lit dans Quinte-Curse, au sujet de l'Euphrate & du Tigre: *iidem cùm Mediæ & Gordianorum terras secare cœperunt, paulatim in arctiùs coëunt, & quo longiùs manant, hoc angùstiùs inter se spatium terræ relinquunt.* C'est-à-dire, » lorsque l'Euphrate & le Tigre commencent à traverser » les terres de la Médie & des » Gordiens, ils se rapprochent » peu à peu, & toujours davantage à mesure qu'ils s'avancent. « Comme ces deux fleuves n'atteignent nulle part la Médie, bien loin de la traverser, on croit qu'il y a ici erreur dans le texte de Quinte-Curse, & qu'on doit lire *Armeniæ* pour *Mediæ*, & *Gordiæorum* pour *Gordianorum*.

GORDIANUS [MÉTIUS], *Metius Gordianus*, (b) tenoit un rang considérable dans l'armée de Gordien III, dont il avoit l'honneur d'être parent.

GORDIANUS [VÉLIUS CORNIFICIUS], *Velius Cornificius Gordianus*, (c) étoit Consul pendant l'interrègne qu'il y eut après la mort de l'empereur Aurélien, l'an de Jesus Christ 275. Il y avoit six mois que l'interrègne duroit, lorsque le vingt-cinq, le Sénat s'étant assemblé sur une dernière réponse de l'armée qui persistoit à s'en rapporter à son jugement, au sujet de l'élection d'un Empereur, le consul Vélius Cornificius Gordianus représenta qu'il falloit finir, & que les circonstances ne permettoient pas de différer plus long-tems; que les Barbares étoient entrés hostilement dans la Gaule, & y avoient fait des ravages dans les campagnes, & forcé des villes; qu'il étoit incertain si les troupes répandues dans les différentes provinces de l'Empire, ne se lasseroient point d'attendre, & ne prendroient point quelque parti contraire à la tranquillité publique. » Ainsi, conclut-il, » décidez-vous, Messieurs, » choisissez un Empereur; ou » l'armée connoîtra celui que » vous aurez élu; ou, si elle » n'est pas contente, elle en » nommera un autre. « Ces dernières paroles du discours du Consul, paroissent remarquables, & elles font voir combien le Sénat étoit dépendant de l'armée, même dans l'exercice du droit qu'elle lui laissoit. Ce fut, au reste, Tacite que l'on élut Empereur.

GORDIÉE, *Gordiæa*, (d)

(a) Q. Curt. L. V. c. 1.
(b) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 383.
(c) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 67.
(d) Q. Curt. L. IV. c. 10.

contrée

contrée & ville d'Asie, auprès de la sortie du Tigre, selon Étienne de Byzance; ce qu'il faut entendre, non de son embouchure dans la mer, mais de sa source. Elle prenoit sans doute ce nom du mont Gordiæus: mais, Étienne de Byzance, à son ordinaire, en attribue l'origine à Gordye, fils de Triptoleme, qui vint d'Argos en Syrie pour chercher Io. Il ajoûte que la ville de Gordiée étoit près de la source du Tigre, au milieu des monts Gordéens entre lesquels & le Tigre étoit l'armée d'Alexandre, selon Quinte-Curce.

Modius lisoit *Cordacos montes*; & Arrien dit, *Sogdianos*. C'est une faute des deux parts; les Sogdiens sont bien loin delà; & qui que ce soit n'a jamais fait mention des *Cordaci Montes*. C'est une chimère qui ne se trouve point ailleurs.

GORDIEN, *Gordien*, (a) ville de l'Asie mineure dans la Phrygie. Orose, parlant d'Alexandre le Grand, dit: » Il assiégea & prit Gordien, ville » de Phrygie, que l'on appelle » présentement Sardis. « Arrien, Xénophon, & les Historiens d'Alexandre font mention de Gordium, Γόρδιον, ville de Phrygie, sur le fleuve Sangar. Justin la met entre la grande & la petite Phrygie; mais, pas un Géographe, ni aucun Auteur estimé, n'a dit qu'elle ait été appellée Sardis. Cela fait croire à Ortélius que ces mots, *quæ nunc Sardis vocatur*, sont une fausse note qui a passé de la marge dans le texte. Il y a bien une ville de Sardes, mais qui n'a rien de commun avec Gordium. Cette ville de Phrygie est nommée Gordicium par Étienne de Byanze.

On trouve dans Tite-Live une belle description de la ville de Gordien, qu'il nomme Gordium. » Le consul Cn. Manlius arriva le lendemain à » Gordium, ville peu considé» rable par sa grandeur, mais » très-célebre par son com» merce, pour être éloignée » de la mer comme elle est. » Car, elle a trois mers à peu » près à la même distance d'el» le, l'Hellespont, & celles qui » baignent les côtes de Sinope » & de la Cilicie. Elle confine » de plus à plusieurs nations » considérables qui y apportent » leurs denrées & leurs mar» chandises. Les Romains trou» verent cette ville vuide d'ha» bitans, mais remplie de tou» te sorte de biens. «

Alexandre, ayant pris la ville de Gordien, entra dans le temple de Jupiter, où il vit le chariot de Gordius, pere de Midas, qui n'étoit en rien plus magnifique que les chariots ordinaires. Tout ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'étoit le joug, dont le lien étoit composé

(a) Just. L. XI. c. 7. Q. Curt. L. III. c. 1. Strab. p. 568. Plin. T. I. p. 290. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 18. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 580, 581.

de plusieurs nœuds, tellement mêlés & entrelacés les uns dans les autres, qu'on n'en voyoit point les bouts; & comme les habitans assuroient qu'il avoit été prédit par l'oracle, que celui qui pourroit le défaire, auroit l'empire de l'Asie, il lui prit envie de l'entreprendre. Il s'étoit amassé autour de lui un grand nombre de Phrygiens & de Macédoniens qui étoient tous dans l'inquiétude, les uns craignant qu'il ne dénouât ce fatal lien, & les autres qu'il n'eût trop hazardé; car, ces nœuds étoient cachés avec tant d'industrie & d'artifice, qu'on n'eût sçu découvrir où en étoit le commencement, ni la fin. Cependant, le Roi s'y trouvant engagé, eut peur que s'il n'en venoit à bout, l'on n'en tirât un mauvais présage, de sorte qu'après quelques efforts inutiles, *n'importe*, dit-il, *comment on les dénoue*, & tranchant d'un coup d'épée toutes les courroies, il éluda l'oracle, ou il l'accomplit.

GORDIEN [Nœud]. *Voyez* Gordius.

GORDIEN [M. ANTOINE], *M. Antonius Gordianus*, (*a*) descendoit, suivant le témoignage de Capitolin, par son pere Métius Marcellus, de la famille des Gracques, & par sa mere Ulpia Gordia, de celle de Trajan. L'illustration des charges répondoit à une si haute naissance. Son pere, son ayeul, & son bisayeul avoient été Consuls. La famille de sa femme Fabia Oréstilla, étoit décorée des mêmes titres; & de plus, elle tenoit par le sang aux Antonins. Gordien lui-même géra deux fois le Consulat, & il en vit son fils revêtu. Il étoit le plus riche particulier de l'Empire. Il possédoit de vastes étendues de terres dans les provinces; & logé magnifiquement à Rome, il avoit pour maison celle qui avoit appartenu à Pompée.

Ces dons de la fortune étoient rehaussés en lui par les talens & par les vertus. Il orna son esprit de toutes les belles connoissances. Dans sa première jeunesse il composa plusieurs poëmes, dont le plus mémorable, & qui par le choix même du sujet, fait l'éloge de son Auteur, est une Antoniade en trente livres, comprenant l'histoire de Tite Antonin & de Marc-Aurele. Il cultiva aussi l'éloquence, & y réussit; & il conserva jusqu'à la fin le goût de la belle & utile littérature. Il passa sa vie, pour se servir de l'expression de son Historien, avec Platon, Aristote, Cicéron, & Virgile.

Ses mœurs furent dignes d'une si respectable société. Une modération parfaite, nul excès en aucun genre, une conduite toujours réglée par la raison & par la sagesse. Il aima tout

(*a*) Herodian. p. 264. *& seq.* Zosim. p. 337. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 314. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. X. pag. 469, 470.

ce qu'il devoit aimer, bon citoyen, bon pere, gendre respectueux au point que jusqu'à sa Préture, il ne s'assit jamais devant son beau-pere Annius Sévérus, & qu'il ne laissoit passer aucun jour sans aller lui rendre ses devoirs.

Au reste, sa vertu n'étoit point austère; il vivoit en grand Seigneur; & les dépenses qu'il fit dans l'exercice de ses charges passent ce que les règles & usages exigeoient de lui, & prouvent qu'il se portoit par goût à se faire honneur de ses richesses. Durant le cours de son édilité, par une magnificence dont l'exemple est unique dans l'Histoire, il donna douze spectacles au peuple, un par mois; & il y fit combattre quelquefois jusqu'à cinq cens couples de gladiateurs, jamais moins de cent cinquante. Dans le sixième de ces jeux, il rassembla & livra au pillage des spectateurs un nombre prodigieux d'animaux tirés des bois, & amenés de divers païs, cerfs, chevaux & brebis sauvages, taureaux portant une bosse sur le dos, élans, chamois, autruches; & il fit peindre cette fête dans une galerie de sa maison.

Il fut revêtu de divers emplois, & gouverna successivement plusieurs provinces, où il se fit estimer & aimer. C'est tout ce que nous en pouvons dire; nous n'avons point d'autre détail.

Il est étonnant qu'un homme aussi illustre ne soit parvenu au consulat que dans un âge assez avancé. Il étoit né l'an de J. C. 157, puisqu'il mourut en 237, âgé de quatre-vingts ans; & il fut Consul pour la première fois avec l'empereur Caracalla, l'an de Jesus-Christ 213, étant dans sa cinquante-sixième année. Il porta dans le Consulat le même goût de splendeur & de magnificence qu'il avoit marqué dans les autres charges. Sa robe prétexte, sa tunique laticlave, étoient d'une beauté à piquer la jalousie de Caracalla. Il fut le premier des particuliers qui eut à lui les habits consulaires.

Gordien Consul donna des jeux du cirque à très-grands frais; il distribua aux factions des conducteurs de chariots cent chevaux de Sicile, & cent de Cappadoce; il fit exécuter à ses dépens dans toutes les villes de l'ombrie, de l'Etrurie, du Picénum, & du païs appellé aujourd'hui la Romagne, des pièces de théatre, & d'autres spectacles, pendant l'espace de quatre jours. Il consacroit ainsi aux plaisirs des peuples des sommes immenses, & par-là il s'en faisoit sans doute aimer; mais, les sages auroient certainement trouvé dans ces dépenses un excès repréhensible; & d'ailleurs il falloit que sa conduite fût bien modérée & bien exempte de tout soupçon d'ambition, pour ne point donner de l'ombrage, avec un tel fracas, à un Prince aussi jaloux que Caracalla.

Gordien trouva dans Alexandre Sévère un Empereur favorable à la vertu, qui le décora d'un second Consulat, dans lequel il voulut être son Collégue; & les amis du Prince crurent honorer son gouvernement, en arrangeant les choses de façon que Gordien, au sortir de charge, fut nommé par le Sénat Proconsul d'Afrique. Ils ne doutoient pas que sous son administration, la province ne se trouvât heureuse; & ils espéroient que l'estime & l'affection pour le magistrat remonteroient au souverain qu'il représentoit. Alexandre Sévère remercia le Sénat de cette nomination par une lettre infiniment obligeante pour le sujet élu. » Vous ne pouviez, Messieurs, » disoit l'Empereur, rien faire » qui me fût plus agréable, ni » qui me causât une plus douce » satisfaction, que d'envoyer » Gordien en Afrique, homme » d'une illustre naissance, gé» néreux, éloquent, amateur » de la justice, désintéressé, & » dont la bonté est le propre » caractère. « L'attente d'Alexandre Sévère & de ses Ministres ne fut point trompée. Gordien fut aimé dans sa province plus que jamais ne l'avoit été aucun de ses prédécesseurs. Les Africains le comparoient à tout ce que l'antiquité Romaine offre de plus digne de vénération; & dans leurs acclamations, ils lui attribuoient les noms de Scipion, de Caton, de Scévola, de Rutilius, de Lélius, prétendant qu'il faisoit revivre tous ces grands hommes par sa sagesse & par son équité douce & bienfaisante.

Suivant l'institution d'Auguste, les Proconsuls ne devoient être qu'un an en place; mais, cette ancienne police étoit changée en bien des points. Gordien fut Proconsul d'Afrique plus de sept ans entiers, puisqu'étant parti pour cette province immédiatement après son second consulat, qu'il géra l'an de Jesus-Christ 229, il y étoit encore au tems de la révolte qui le porta à l'Empire en 237.

Il avoit actuellement pour Lieutenant général, son fils, de même nom que lui, âgé de quarante-cinq à quarante-six ans, & Consulaire, qui lui avoit été envoyé comme un aide nécessaire à cause de son grand âge, soit par Alexandre Sévère, soit par Maximin. Gordien le fils étoit homme de mérite, mais voluptueux, donnant comme son pere dans la magnificence, & y ajoûtant l'amour du vin & des femmes. On dit qu'il ne voulut jamais se marier, & qu'il entretint vingt-deux concubines à la fois, de chacune desquelles il eut plusieurs enfans. Ses richesses lui donnoient moyen de se satisfaire, & il ne se refusoit aucune sorte de plaisirs. Il avoit des parcs immenses, des jardins délicieux, dans lesquels il passa une grande partie de sa vie. Avec de si énormes taches, il allioit néanmoins des quali-

tés fort estimables, une bonté compatissante, du goût pour les lettres, l'intelligence du droit & des loix, la force de se refuser au plaisir, lorsque les affaires l'appelloient.

Il prit dans sa jeunesse des leçons de Sérénus Sammonicus le fils, qui s'attacha à lui par inclination & par estime, & qui en mourant lui laissa la bibliotheque de son pere, consistant en soixante-deux mille volumes; présent qui fit un honneur infini à Gordien, & qui lui donna de l'éclat & de la réputation dans toute la littérature. Gordien cultiva les Lettres jusqu'à devenir Auteur. On avoit de lui, au tems où Capitolin vivoit, des ouvrages en prose & en vers, dans lesquels on sentoit un beau génie, mais qui se négligeoit.

Il fut Questeur sous Héliogabale, qui se prêta volontiers à avancer un jeune homme dont le goût pour les voluptés, quoique renfermé dans certaines bornes, sembloit se rapporter au sien. Une recommandation d'une toute autre espèce lui mérita les bonnes graces d'Alexandre Sévère. Ce Prince estima en lui la probité & la connoissance des loix. Il le fit Préfet de la ville, & Gordien s'acquitta si bien de cet important emploi, qui le mettoit à la tête de toute la justice civile de Rome, qu'il obtint de fort bonne heure le Consulat, auquel son pere n'étoit parvenu que dans un âge avancé. Il fut toujours extrêmement considéré d'Alexandre Sévère, & il est compté parmi ces sages amis qui composoient son conseil intime. Habile Jurisconsulte, homme d'État, il se rendit utile, & aux particuliers qui le consultoient, & à la patrie. On voit par-tout ce qui vient d'être dit, qu'il étoit bien capable de soulager son pere dans les fonctions du Proconsulat d'Afrique, & il soutenoit avec honneur l'emploi de Lieutenant général de la province, lorsqu'arriva le mouvement, qui l'éleva à la puissance suprême.

Le mécontentement de quelques villes d'Afrique, à cause de la dureté de l'intendant du païs, occasionna ce mouvement. Il se forma une conspiration contre les jours de cet intendant, & le projet réussit; mais, il s'agissoit ensuite de prévenir la vengeance de l'Empereur Maximin. Les chefs de l'entreprise comprirent bien qu'ils ne pouvoient éviter de périr, s'ils ne faisoient un Empereur. L'occasion d'ailleurs étoit favorable; car, Maximin étoit en exécration à toute la terre. Ils jetterent les yeux sur Gordien, qu'ils aimoient autant qu'ils avoient détesté l'intendant, qui s'étoit même montré le protecteur des peuples contre la tyrannie de cet officier, & qui avoit souvent réprimé ses entreprises violentes; en sorte que ce subalterne audacieux, comptant sur l'appui du maître, avoit eu l'insolence de

menacer le Proconſul & ſon fils de les perdre. Les conjurés ne doutoient pas que le choix qu'ils avoient fait entr'eux, ne fût approuvé de toute la province; ils étoient perſuadés qu'il ſuffiſoit de donner le ſignal, & qu'auſſi-tôt tous s'empreſſeroient de les ſuivre. Maurice, l'un d'eux, & le plus accrédité, ayant aſſemblé dans ſa campagne, auprès de la ville de Tyſdrus, un grand nombre d'habitans des bourgs & villages circonvoiſins, leur fit part du projet par cette harangue : » Mes » chers concitoyens, je rends » graces aux dieux immortels, » de ce qu'ils nous ont fourni » l'occaſion, ou plutôt nous ont » mis dans la néceſſité de nous » précautionner contre les fureurs de Maximin. Car, après » avoir tué un intendant digne » de lui, & tout-à-fait ſemblable à ſon caractère & à ſon » génie, nous ſommes perdus » ſi nous ne faiſons un Empereur. Pour réuſſir dans ce » deſſein, la fortune nous ſert » à ſouhait. Nous avons près » d'ici, dans la ville de Tyſdrus, l'illuſtre Proconſul de » cette province avec ſon fils, » que le ſcélérat qui vient de » ſubir la peine de ſes crimes » avoit oſé menacer l'un & » l'autre de la mort. Si vous » m'en croyez, nous irons de » ce pas les revêtir de la pourpre, & les proclamer Empereurs. « Toute l'aſſemblée applaudit à cette propoſition. » Rien n'eſt plus juſte, s'écria » la multitude, rien n'eſt plus » ſage. Gordien Auguſte, » puiſſent les dieux vous être » favorables. Soyez Empereur » avec votre fils. «

Pleins d'ardeur & de zèle, ils ſe tranſportent tous à Tyſdrus où étoit Gordien. Ils entrent dans ſon palais vers l'heure de midi, & ils le trouvent ſur un lit de repos, tranquille, ignorant tout ce qui s'étoit paſſé, & ne ſongeant à rien moins, ſi nous en croyons le témoignage de nos Auteurs, qu'à l'Empire qu'on venoit lui offrir. Lorſqu'on l'eut mis au fait, il fut plus frappé du danger de la propoſition, que de ce qu'elle avoit de brillant. Il refuſa d'abord, il réſiſta, juſqu'à obliger les chefs de la multitude attroupée d'employer les menaces, & de lui déclarer qu'ils alloient le tuer ſur le champ, s'il ne conſentoit à leur déſir. Gordien avoit encore une autre crainte, qui contribua principalement à le déterminer. Il connoiſſoit Maximin; il ſçavoit qu'auprès de ce tyran farouche c'étoit un crime irrémiſſible que d'avoir été une fois jugé digne de l'Empire. Le danger paroiſſoit avec raiſon certain & inévitable, s'il s'obſtinoit à refuſer; & il en étoit ſur-tout effrayé par rapport à ſon fils. Car, pour lui perſonnellement, âgé de quatre-vingts ans, un foible reſte d'une vie languiſſante ne le touchoit pas beaucoup. Tout bien conſidéré, il préféra à un péril ſans reſſource & ſans remede

celui qui laissoit quelque lueur d'espérance; & en cas de malheur, la pourpre impériale étoit une décoration pour son tombeau. Lorsqu'il eut donné son consentement, non seulement les conjurés & leur suite, mais toute la ville, qui s'étoit assemblée aux portes de son palais, le proclamerent Auguste, lui & son fils; & ce mouvement se communiqua rapidement dans toute la Province. Partout on abattit les statues de Maximin, on effaça son nom de tous les monumens, & on transporta aux Gordiens les honneurs dont on le dépouilloit. On voulut même que le pere fût surnommé Africain, comme renouvellant dans l'Afrique la gloire des Scipions.

Les nouveaux Empereurs ne demeurerent pas long-tems à Tysdrus, séjour peu convenable à leur dignité, & peu commode pour leurs affaires. Ils se rendirent à Carthage avec un cortege de gardes, des faisceaux couronnés de lauriers, & toute la pompe du rang suprême; & cette ville capitale de l'Afrique, & l'une des plus illustres & des plus opulentes de l'Empire, les reçut comme des sauveurs, en les comblant d'applaudissemens. Carthage devint ainsi pour quelque tems une seconde Rome, par la résidence des Empereurs, par les troupes qui la remplissoient, tant anciennes, que nouvelles levées, par le concours de ceux qu'y attiroit, soit la curiosité, dans une révolution si subite, soit l'intérêt & le besoin des circonstances.

Ce n'étoit pas assez pour Gordien d'être reconnu en Afrique, il falloit qu'il mît Rome dans son parti, & il n'épargna rien pour cet important objet. Il écrivit au Sénat, & il adressa un édit au peuple Romain, pour rendre compte de ce qui s'étoit passé à son égard dans la province, & en demander la confirmation. Dans ces deux écrits, il invectivoit contre la cruauté de Maximin, qu'il sçavoit être extrêmement odieuse. Au contraire, il annonçoit de sa part un gouvernement dirigé par la douceur & l'humanité; & afin d'en donner un avant-goût, il accordoit à ceux qui avoient été injustement condamnés, la révision de leur procès, aux exilés le retour dans leur patrie, & il ordonnoit la punition des délateurs. Enfin, il promettoit aux soldats & aux citoyens du peuple une abondante largesse.

L'édit & la lettre furent portés à Rome par une députation, à la tête de laquelle étoit Valérien, personnage consulaire, qui fut depuis Empereur. Non content d'écrire au Sénat en commun, Gordien adressa des lettres particulieres à tous les principaux membres de la compagnie, qui étoient la plûpart ses amis & ses parens.

Il n'étoit pas besoin de prendre tant de précautions & tant de mesures. L'estime que l'on faisoit de lui, & encore plus la

haine que l'on portoit à Maximin, étoient de suffisantes recommandations.

Le Sénat, convoqué par le consul Junius Silanus, qui avoit commencé par tenir un petit conseil chez lui avec les Préteurs, les Édiles & les Tribuns du peuple, s'assembla dès le jour même, qui étoit le vingt-sept mai, dans le temple de Castor. Là on lut d'abord la lettre de Gordien, qui étoit très-respectueuse, & dans laquelle il reconnoissoit que son état seroit chancelant & douteux jusqu'au jugement du Sénat. La délibération ne fut ni longue ni incertaine. Tous d'une commune voix, & par une acclamation unanime, déclarerent les deux Gordiens Augustes, & les Maximins avec tous leurs fauteurs & partisans ennemis de la patrie.

Les soldats Prétoriens suivirent l'impression du Sénat & du peuple. Leur Préfet, qui auroit pu les en détourner, avoit été tué. Se trouvant sans chef, ils se laisserent entraîner par le torrent. Ils écouterent la lecture des lettres des Gordiens qui les regardoient, & ils reçurent dans le camp leurs images, qu'ils substituerent à celles des Maximins.

Cependant, le règne des Gordiens ne fut pas de longue durée. Capélien, gouverneur de Numidie, mis en place par Maximin, avoit toujours été désagréable à Gordien, qui ne se vit pas plutôt Empereur, qu'il le destitua & lui envoya un successeur. Ce Gouverneur avoit des troupes à ses ordres, pour la défense de sa province, qui confinoit avec des Barbares inquiets & remuans. Il se servit des forces qu'il avoit en main pour se dispenser d'obéir à un nouvel Empereur, dont l'autorité étoit encore mal affermie. Il fit plus, & sous prétexte de demeurer fidele à son Prince, & de venger la querelle de Maximin, il assembla ses troupes en corps d'armée, & marcha contre Carthage. Les Gordiens furent extrêmement allarmés de cette attaque subite. Ils avoient peu de troupes reglées. La ville de Carthage étoit remplie d'un peuple immense, mais amolli par les délices, sans aucun usage de la guerre, sans provision d'armes; & Gordien le fils, qui devoit & pouvoit seul se mettre à leur tête, avoit peu d'expérience & d'habileté dans l'art militaire. Cependant, le péril pressoit; c'étoit une nécessité de combattre. Les Gordiens joignirent au peu de soldats qu'ils avoient, un grand nombre d'habitans de Carthage, qui portoient à la guerre plus de zele que de capacité, & qui formoient plutôt un amas confus qu'une armée. Les armes mêmes, comme nous l'avons dit, leur manquoient. Chacun avoit pris l'instrument qui s'étoit trouvé à sa portée, l'un une hache, l'autre un couteau de chasse; ceux qui étoient les mieux munis

avoient des épieux, quelques-uns de longues perches aiguisées par le bout. Gordien le jeune sortit au-devant de l'ennemi avec cette multitude de gens ramassés. Un orage furieux acheva de les déconcerter & de jetter le trouble parmi eux peu avant le combat. Ils ne tinrent pas un instant contre des troupes bien armées, & accoûtumées aux opérations de la guerre. Les gens de Capélien n'eurent que la peine de tuer, & ils firent une horrible boucherie des vaincus. Gordien lui-même resta sur la place, enseveli sous un tas de corps morts, du milieu desquels il ne fut pas possible de démêler le sien, ni de le reconnoître.

Le vieil Empereur apprit ce désastre par la vue des fuyards, qui s'entassoient aux portes de Carthage, poursuivis l'épée dans les reins par les vainqueurs. Comme les passages étoient trop étroits pour la foule de ceux qui s'y présentoient, le carnage s'y renouvella aussi grand qu'il avoit été sur le champ de bataille. Enfin, Capélien entra triomphant dans Carthage; & Gordien, qui le vit, se livra au désespoir. Plutôt que de tomber vivant au pouvoir de son ennemi, il aima mieux s'ôter lui-même la vie, & s'étant enfermé dans un cabinet, il se pendit avec la ceinture qui tenoit en état ses vêtemens. Ainsi périt ce respectable vieillard, digne assurément d'un meilleur sort. Il n'avoit goûté du rang suprême que les inquiétudes & les amertumes. Son règne aussi court qu'un songe, & si malheureusement terminé, fut renfermé dans un espace de moins de six semaines. Il avoit été proclamé Empereur vers le milieu du mois de Mai, & suivant l'opinion la plus probable il périt avant la fin de Juin de la même année. Il laissa un petit-fils héritier de son nom & de l'amour des Romains.

Lorsqu'on fut instruit à Rome de la défaite & de la mort des Gordiens, la douleur & la crainte s'emparerent de tous les cœurs. Le Sénat & le peuple, unis dans les mêmes sentimens, regrettoient amérement des Princes en qui ils avoient mis leurs espérances; & l'idée de la cruauté de Maximin, qui, augmentée par le désir de la vengeance, alloit se déployer sur eux, les jetta dans les plus vives allarmes. Le Sénat ne s'en tint pas à de vaines lamentations. Cette sage compagnie songea à prendre des mesures efficaces pour écarter le danger. Se voyant poussée dans un défilé où il falloit de toute nécessité ou périr, ou faire périr son ennemi, elle résolut de remplir la place que les Gordiens laissoient vacante, & de donner des chefs à l'Empire. Le choix tomba sur Maxime & Balbin, deux illustres personnages. Un de leurs premiers soins, après leur élévation au pouvoir suprême; fût de faire rendre par le Sénat un décret par lequel

les deux Gordiens furent mis au rang des Dieux.

GORDIEN [M. ANTOINE], *M. Antonius Gordianus*, fils du précédent. *Voyez* l'article de son pere.

GORDIEN [M. ANTOINE], *M. Antonius Gordianus*, (*a*) fils de Gordien le jeune, ou plutôt, selon le plus grand nombre, fils de Junius Balbus & de Métia Faustina, fille de Gordien l'ancien. Après l'élection de Maxime & de Balbin, le peuple soutenu d'une partie des soldats, demanda un Empereur de la famille des Gordiens. C'est à quoi les soldats avoient un grand intérêt. Il leur avoit été promis par les Gordiens une largesse, que leur mort rendoit caduque; & c'étoit la faire revivre, que de remettre sur le trône un Prince de même nom. L'ardeur & l'obstination de la multitude furent telles, qu'il fallut que Maxime & Balbin y cédassent au moins en partie. Ils firent venir l'héritier des Gordiens, & consentirent que le Sénat le nommât César. Il n'avoit alors que douze ans; il est connu dans l'histoire sous le nom de Gordien III.

Quelques tems après, il s'excita une sédition terrible dans Rome. Les Prétoriens & le peuple en vinrent aux mains. Balbin, se présentant aux mutins, voulut interposer son autorité pour appaiser le désordre; mais, on le méprisa. L'unique remede pour appaiser les séditieux, fut de leur montrer le jeune César Gordien, qui étoit adoré également des deux partis. Le nom qu'il portoit, la vénération pour la mémoire de son ayeul & de son oncle, le rendoient infiniment cher au peuple & aux soldats. On le produisit monté sur les épaules d'un homme de la plus haute taille, & dès qu'il parut avec la pourpre impériale, les esprits se calmerent, & le tumulte cessa.

Maxime & Balbin ne règnerent qu'un peu plus d'un an. Ils furent tués par les Prétoriens, vers le quinze Juillet de l'an de Jesus-Christ 238, selon M. de Tillemont. Les auteurs de leur mort s'assurerent de l'impunité en proclamant auguste le jeune Gordien César. Quoiqu'il ne fût âgé que de treize ans, il fut reconnu, & par le peuple, & par le Sénat, avec toutes les démonstrations possibles de joie & de félicitation.

Il est vrai que ce jeune Prince, outre la recommandation de son nom, avoit en sa personne tout ce qui étoit capable de lui gagner les cœurs; beau de visage, gai, ouvert, des manières douces, un commerce facile, du goût pour les lettres. Aussi fut-il tendrement aimé. Le Sénat, le peuple, les soldats, l'appelloient leur fils; il

(*a*) Hérodian. p. 286, 287, 318, 321. Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 332, 333, 358, 375. *& suiv.* Mém. de Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 216. *& suiv.* T. X. p. 465. *& suiv.*

faisoit les délices du monde entier.

Les mémoires du tems ne nous apprennent point quelles mesures furent prises pour suppléer au bas-âge d'un Empereur de treize ans. Il avoit été élevé jusques-là sous l'aîle de sa mere Métia Faustina. On peut croire que cette Princesse, qui se trouvoit dans un cas semblable à celui où avoit été Mamée, prétendit n'avoir pas moins d'autorité qu'elle dans le gouvernement. Mais, il s'en fallut de beaucoup qu'elle ne la prît pour modele dans ce qui regardoit l'éducation de son fils, & le soin de mettre auprès de lui des conseillers habiles & fideles, & d'en écarter tous ceux qui auroient pu le corrompre. Elle le livra à des Eunuques & à des courtisans avides, qui dans toutes leurs démarches ne consulterent que leur intérêt, sans s'embarrasser aucunement de l'honneur du Prince. Nous trouvons la peinture des abus qu'ils commirent dans une lettre de Mysithée, beau-pere & préfet du Prétoire de l'Empereur. Gordien, dans sa réponse à cette lettre, confirme tous les faits qui y sont avancés. Il remercie Mysithée de lui avoir ouvert les yeux; & il finit par une réflexion tout-à-fait touchante dans la bouche d'un jeune Prince : » Mon pere, trouvez bon que je » vous dise ce qui est vrai. Le » sort d'un Empereur est bien à » plaindre. On lui cache la vé» rité. Il ne peut pas tout voir; » il est obligé de s'en rapporter à des hommes qui sont » d'intelligence pour le trom» per. «

L'an de Jesus-Christ 240, Sabinien excita un mouvement en Afrique, dans le dessein de se faire Empereur; mais, il périt dans cette entreprise mal concertée. Ce fut cette même année, ou la suivante, que Gordien épousa pour son bonheur, & pour celui de tout l'Empire, la fille de Mysithée. Elle est nommée dans les médailles Furia Sabinia Tranquillina. Gordien, en épousant la fille de Mysithée, le fit lui-même Préfet du Prétoire, & le mit ainsi à portée de déployer ses talens. Mysithée usa du pouvoir que lui donnoit sa charge, pour réformer les abus du gouvernement, & les succès que Gordien remporta avec lui dans la guerre contre les Perses, font voir que ce sage ministre étoit encore habile général.

Sapor, qui commença à régner sur les Perses, dans le même tems que Gordien prit en main les rênes de l'empire Romain, ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il entreprit la guerre contre les Romains. Plein de cette audace qu'inspirent la jeunesse & le désir de signaler les prémices d'un nouveau règne, il entra dans la Mésopotamie, prit Nisibe & Carrhes, & s'il ne se rendit pas

maître d'Antioche, au moins il tenoit cette grande ville en échec, & la serroit de près. Ses progrès furent si grands & si rapides, que déjà on le craignoit presque en Italie; & il étoit assez ambitieux & assez hautain pour étendre jusques-là ses vues & ses menaces.

Gordien se mit en devoir de repousser une si violente attaque. Il fit d'immenses préparatifs de troupes, de munitions de guerre & d'argent. Mysithée avoit pris soin des munitions de bouche. Lorsque tout fut en état, Gordien ouvrit le temple de Janus, pour marquer que la guerre étoit ouverte; & c'est la dernière fois qu'il soit parlé de cette cérémonie dans l'Histoire. Il partit au printems de l'an de Jesus-Christ 242; & il prit son chemin par la Mœsie & par la Thrace. Il y défit les Barbares, apparemment Goths & Sarmates, qui s'étoient répandus dans ces Provinces. Il eut pourtant quelque désavantage, mais qui ne doit pas avoir été considérable, contre les Alains, dans les plaines de Philippe. De-là, ayant passé le détroit, il vint en Syrie, & il poussa la guerre contre les Perses avec une vivacité & un succès qui le couvrirent de gloire. L'effroi de Sapor fut si grand, qu'il abandonna précipitamment tout le païs & toutes les villes dont il s'étoit emparé, se hâtant de retirer ses garnisons, & de remettre les places aux habitans sans les piller. Sapor étoit si pressé de fuir, qu'il envoya à ceux d'Edesse tout l'argent monnoyé de Syrie qu'il emportoit, pour acheter d'eux la liberté du passage. Gordien, ayant délivré Antioche, & chassé les ennemis de la Syrie, passa l'Euphrate à son retour, battit Sapor près de la ville de Resæna, reprit Carrhes & Nisibe, reconquit toute la Mésopotamie, & à la fin de sa seconde campagne il se promettoit d'entrer sur les terres des Perses, & de pénétrer jusqu'à la ville royale de Ctésiphon.

C'est en ces termes qu'il écrivit au Sénat; & dans sa lettre il reconnoissoit avec une candeur admirable, qu'il étoit redevable de ses succès à Mysithée, & il recommandoit qu'on en rendît des actions de graces, d'abord aux Dieux, & ensuite au Préfet du prétoire. Le Sénat décerna le triomphe à l'Empereur, & pour caractériser la victoire sur les Perses, il ordonna que le char seroit tiré par quatre éléphans. Mysithée fut récompensé par l'honneur d'un char triomphal attelé de quatre chevaux, & par une inscription à sa louange, qui subsiste encore à Rome, au moins en partie, & dans laquelle il est qualifié pere de l'Empereur, & tuteur de la République; mais, il mourut peu de tems après, malheureusement pour Gordien.

Ce Prince lui substitua M. Jule Philippe, Arabe de nation. La

charge de Préfet du prétoire ne fut considérée par M. Jule Philippe, que comme un degré pour s'élever au trône, & dans cette vue les crimes ne lui coûterent rien. Il se proposa de faire perdre à Gordien l'affection des soldats, & pour cela d'amener la disette dans l'armée. Il écarta donc, par des ordres perfides, les bateaux qui portoient les vivres. La faim commença à se faire sentir, & le soldat à murmurer. M. Jule Philippe tira avantage du désordre dont il étoit l'unique cause. Il fit insinuer par ses émissaires aux troupes, qu'il ne falloit pas s'étonner si les choses alloient mal sous la conduite d'un Prince, que son âge mettoit dans le besoin d'être lui-même conduit; qu'il seroit bien plus utile de donner le commandement à celui qui avoit la capacité & l'expérience pour en bien user. Il gagna même un nombre des principaux officiers; & enfin, les choses en vinrent au point, que toute l'armée demanda M. Jule Philippe pour Empereur. Gordien & ses amis s'efforçerent de résister à la sédition; mais, la cabale étoit trop forte; il fallut transiger; & par accommodement, les soldats ordonnerent [c'est l'expression de l'historien] que M. Jule Philippe seroit associé à Gordien, comme son collegue & son tuteur.

Ce ne fut pas assez pour l'ambition de M. Jule Philippe. Il prétendit règner seul, & il fit périr Gordien. Ce fut apparemment par des embûches secretes.

Capitolin place ici une scene, qui a peu de vraisemblance. Il dit que Gordien, traité par M. Jule Philippe avec orgueil & arrogance, entreprit de secouer un joug odieux, & de faire destituer son oppresseur par les soldats; que pour cela il monta sur son tribunal, assisté de Métius Gordianus son parent, qui tenoit un rang considérable dans l'armée, que là il se plaignit aux officiers & aux soldats de l'ingratitude & de l'insolence de M. Jule Philippe; mais que ses plaintes furent méprisées, & ne produisirent aucun effet; que voyant qu'il avoit le dessous vis-à-vis de son adversaire, il demanda l'égalité avec lui, & qu'elle lui fut refusée; qu'il proposa qu'on lui conservât au moins le titre de César, & qu'il ne put l'obtenir; qu'il offrit même de se contenter de la charge de Préfet du prétoire, & que sa priere ne fut point écoutée; enfin qu'il se réduisit à demander sûreté pour sa vie, & que M. Jule Philippe, qui étoit présent, & qui avoit fait toujours une scene muette, laissant agir & parler ses amis, parut acquiescer d'abord à une supplication si humiliante & si juste; mais qu'après un moment de réflexion, il prit un parti contraire, & ordonna qu'on se saisît de la personne de Gordien; qu'on l'emmenât, qu'on le mît à mort; ce qui fut exécuté, non sur le champ, mais après un court délai.

Ce récit, qui rend Gordien aussi méprisable, qu'il montre de cruauté & de tyrannie dans M. Jule Philippe, renferme en lui-même des circonstances mal amenées, mal liées ; & de plus, si M. Jule Philippe eût ordonné publiquement la mort de Gordien, il n'auroit pas pu dissimuler comme il fit son crime, ni écrire au Sénat que ce jeune Prince étoit mort de maladie. Nous supposerons donc qu'il employa la fraude pour se défaire de lui, & qu'il s'y prit clandestinement. Gordien périt, suivant le sentiment de M. de Tillemont, vers le commencement du mois de Mars de l'an de Jesus-Christ 244, ayant règné avec le titre d'Auguste cinq ans & environ huit mois. Il pouvoit être dans sa vingtième année.

M. Jule Philippe affecta d'honorer sa mémoire; il lui célébra de magnifiques obseques, & envoya ses cendres à Rome; il consentit que les soldats lui dressassent un tombeau ou cénotaphe à Zaïthe, lieu de sa mort, près de Circésium, ville bâtie au confluent du Chaboras & de l'Euphrate. Il laissa subsister ses images, ses statues, les inscriptions qui faisoient de lui une mention honorable; & lorsque ce Prince infortuné eut été mis par le Sénat au rang des dieux, M. Jule Philippe ne rougissoit point d'appeller dieu celui qu'il avoit tué.

Ce ne peut être qu'après la mort de M. Jule Philippe, que l'on ait mis sur le tombeau de Gordien l'épitaphe rapportée par Capitolin : *AU DIVIN GORDIEN, VAINQUEUR DES PERSES, VAINQUEUR DES GOTHS ET DES SARMATES, PACIFICATEUR DES SÉDITIONS QUI DÉCHIROIENT LA RÉPUBLIQUE ROMAINE, VAINQUEUR DES GERMAINS, MAIS NON VAINQUEUR DE PHILIPPE*. Ce dernier trait est à double sens, & présente le crime du meurtrier de Gordien, sous une expression qui peut s'interpréter d'un échec, que le jeune Empereur avoit souffert dans les campagnes de Philippe en Macédoine de la part des Alains. Licinius, dit-on, qui règna avec Constantin, & qui vouloit passer pour descendant de l'Empereur M. Jule Philippe, fit enlever cette épitaphe. Peut-être n'est-elle qu'un jeu d'esprit que Capitolin aura réalisé.

Gordien méritoit les marques d'attachement & de tendresse qui lui furent données après sa mort. L'Histoire ne lui reproche aucun vice ; il fit bien, tant que Mysithée le gouverna ; depuis qu'il fut privé de ce sage conducteur, on ne peut l'accuser que de foiblesse ; caractère plus aimable que propre à commander, & qui avoit plus de douceur que de talens.

L'Histoire ne cite aucun ouvrage public par lequel Gordien ait embelli la ville ; seulement il avoit commencé à cons-

truire un grand portique dans le champ de Mars, & il se proposoit d'y joindre une basilique & des bains; mais, la mort l'empêcha d'exécuter ce projet. On prétend trouver dans une médaille, qu'il rétablit l'amphitéâtre.

Ce Prnce est beaucoup plus connu sur les monumens publics & chez les Historiens par le surnom de *Pius*, que par les prénoms de Marcus Antonius & de M. Antoninus. Ce surnom que ses prédécesseurs [plusieurs sans l'avoir mérité], avoient fait gloire de porter depuis Antonin-Pie, ainsi que celui de *Felix* depuis Commode, lui fut attribué par une distinction particulière; car, ce ne fut pas tant pour le distinguer des deux Gordiens surnommés Africains, comme on le croit ordinairement, que pour publier qu'on voyoit revivre en sa personne les grandes qualités qu'on avoit admirées à juste titre dans Antonin-Pie, dont il étoit le parfait imitateur par la bonté de son naturel, la droiture de ses sentimens & la sagesse de sa conduite.

GORDIENS [la Famille des], *Gens Gordiana.* (a) Cette famille, descendue des Gracques par le côté paternel, & des Ulpiens, dont étoit Trajan, par le côté maternel, illustrée de plus par quantité de Consulats & autres dignités de l'État, n'étoit pas seulement la plus riche & la plus puissante qu'il y eût alors dans Rome, elle avoit encore donné pour Empereurs les deux Gordiens surnommés Africains, l'un grand-pere, & l'autre oncle de Gordien III. Ces trois Princes doués aussi de toutes les rares qualités qu'on peut désirer dans les grands hommes, s'étoient fait adorer pour ainsi dire de tout le monde; le seul nom de Gordien, donnant en ce tems-là l'idée la plus avantageuse que l'on peut avoir d'un homme, emportoit avec lui tout titre, surnom & qualité.

Les Gordiens tiroient leur nom d'Ulpia Gordiana, de la famille de Trajan. Ils prirent le prénom de Marc-Antoine, soit par descendance, soit par alliance, soit par adoption, les Historiens ne se sont point expliqués sur ce sujet; ils s'appellerent aussi Marc-Antonin, soit qu'ils fussent de la famille des Antonins, ainsi que l'ont cru quelques Écrivains, soit qu'ils voulussent se faire honneur d'être entrés dans l'alliance d'Antonin-Pie, dont le vieux Gordien avoit épousé une petite niece nommée Fabia Orestilla, de qui il eut Gordien second, dit aussi Africain, & Métia Faustina, mere de Gordien III.

Il fit porter le nom d'Antonin à son fils Gordien second, dès son enfance, & voulut qu'il fût

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 385. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. X. p. 469, 470.

aussi inscrit sous ce nom dans les registres publics, comme nous l'apprend Capitolin.

Après la mort des trois Gordiens, leur famille subsista, sans doute, dans des collatéraux du même nom, & le Sénat accorda à cette famille un privilège singulier, l'exemption de tutele & de toute fonction onéreuse publique & privée. La maison, qui appartenoit aux Gordiens faisoit encore, au tems de Constantin, un des principaux ornemens de Rome.

GORDIÉUM, *Gordiæum*, (a) Γορδιαῖον, nom que Strabon donne au païs des Gordiens ou Gordyéens.

GORDIÉUS [le Mont], *Mons Gordiæus*, (b) montagne de la grande Arménie, selon Ptolémée. Ce fut sur cette montagne que Nicolas Damascene, cité par Josephe, dit que l'Arche de Noé s'arrêta. En ce cas, ce seroit la même que le mont Ararat. Ptolémée donne au milieu de cette montagne la même latitude qu'aux sources du Tigre; sçavoir, 39.d 40.l Cette montagne donnoit le nom de Gordene, Gorduene, & autres semblables au païs dont Pompée fit la conquête; car, ce païs étoit aussi de la grande Arménie, & dépendoit du roi Tigrane. Strabon joint les monts Gordiens avec le Taurus. Ils en font une continuation, & même une partie.

Ce que l'on vient de rapporter du sentiment de Nicolas de Damas, qui croit que l'Arche de Noé s'y arrêta, joint à la commune opinion que c'est présentement le mont Ararat, convient fort à ce que nous apprenons que Noé, sorti de l'arche, s'avança dans la Mésopotamie. D'ailleurs, Ararat ne signifie ici que l'Arménie; outre le témoignage d'Abidene & de Mélon, rapportés par Eusebe dans sa préparation Évangélique, le Chaldéen Bérose, cité par Josephe, dit des fils de Sennachérib, meurtriers de leur pere, qu'ils se réfugierent en Arménie, & Isaïe dit que ce fut dans la terre d'Ararat. Les septante disent, comme Bérose, dans l'Arménie. Bérose, cité encore par Josephe, au sujet du Déluge, & du petit nombre d'hommes sauvés dans l'Arche, poursuit ainsi: » On dit qu'il reste encore quelque chose de ce vaisseau en Arménie à la montagne des Corduéniens. «

La paraphrase Chaldaïque rend le mot d'Ararat, nommé dans la Génese, par *montes Kardu*. On lit dans Saint Épiphane: » On montre encore les restes de l'arche de Noé dans la contrée des Corduéniens; « & l'Arabe Elmacin, dans son histoire des Sarazins, dit d'Héraclius, qu'il monta sur le mont Goréus, & vit le lieu de l'Arche.

(a) Strab. p. 532.

(b) Ptolem. L. V. c. 13. Joseph. de Antiq. Judaïc. L. I. c. 10.

GORDIUM,

GORDIUM, *Gordium*; Γορδιον, ville, la même que Gordien. *Voyez* Gordien.

GORDIUS, *Gordius*, (*a*) fils d'un laboureur, & laboureur lui-même, n'avoit eu pour tout bien que deux attelages de bœufs, dont l'un lui servoit à labourer, & l'autre à traîner son chariot.

Un jour qu'il labouroit, un aigle vint se percher sur le joug, & y demeura jusqu'au soir. D'autres disent qu'un grand nombre d'oiseaux de toute espèce vint voler autour de lui. Quoi qu'il en soit, surpris d'une chose qui sembloit fort extraordinaire, il alloit en consulter les devins de la ville la plus voisine, lorsqu'une fille d'une beauté parfaite se présenta à lui à la porte même de la ville où il alloit. Il la prie de vouloir bien lui enseigner celui des devins qui avoit le plus de réputation, afin qu'il pût s'adresser à lui, & l'instruit en même tems du sujet sur quoi il vouloit l'interroger. Cette fille, sçavante dans l'art de prédire l'avenir qu'elle avoit appris de ses parens, lui répond que l'aventure qui lui étoit arrivée, présageoit qu'il seroit un jour Roi, & s'offre à devenir, & la compagne de son lit, & celle de l'espérance qu'elle lui donnoit. Un parti si agréable parut à Gordius la première félicité du royaume qu'on lui promettoit. A peine l'eut-il épousée, qu'il s'éleva une sédition parmi les Phrygiens, qui ayant demandé à l'oracle quelle seroit la fin de leurs troubles, le Dieu leur répondit qu'ils ne finiroient point qu'ils n'eussent un Roi. Ils le solliciterent encore de leur dire qui étoit ce Roi. Alors, il leur fut ordonné d'élever sur le trône le premier homme qu'ils trouveroient à leur retour allant sur un chariot au temple de Jupiter. Ils rencontrerent Gordius, & le saluerent du nom de Roi. Gordius consacra dans le temple de Jupiter, à la mémoire éternelle de sa royale dignité, ce même chariot sur lequel il étoit quand on vint la lui offrir. Il eut pour successeur son fils Midas.

On assure que le nœud qui attachoit le joug au timon, étoit fait si adroitement d'une écorce de cornouiller, qu'on n'en pouvoit découvrir les bouts. Le bruit couroit par-tout que celui qui pourroit le dénouer, posséderoit l'empire de l'Asie. On sçait de quelle manière Alexandre accomplit cet oracle. Ce Prince, étant entré dans le temple de Jupiter, se fit montrer le joug du chariot. Quand il vit qu'il faisoit de vains efforts autour du lien, pour en trouver les bouts tellement mêlés & entrelacés dans les nœuds, qu'ils trompoient les regards les plus subtils, il crut qu'il falloit

(*a*) Just. L. XI. c. 7. Q. Curt. L. III. c. 1. Roll. Hist. Anc. T. III. pag. 581. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 251.

faire violence à l'oracle. Il trancha d'un coup d'épée toutes les courroies, & les nœuds ainsi déliés découvrirent les bouts qu'ils cachoient. C'est ce qu'on a appellé le nœud Gordien.

GORDIUS, *Gordius.* (*a*) Le nom de Gordius a été commun aux rois de Phrygie.

GORDIUS, *Gordius*, (*b*) Cappadocien, fut le ministre des fureurs de Mithridate; car, ce Prince se servit de lui pour assassiner Ariarathe, roi de Cappadoce. Dans la suite, il donna l'investiture de ce royaume & le nom d'Ariarathe à son propre fils, âgé seulement de huit ans, dont il confia la conduite à Gordius.

GORDIUTIQUE, *Gordiutichos*, (*c*) ville de l'Asie mineure. Ce mot est composé de Γορδίου τεῖχος, *Gordii murus*, mur de Gordien. Tite-Live fait mention de cette ville; il dit que le Consul Cn. Manlius alla camper près d'Antioche sur le Méandre........ qu'on arriva de-là à la ville de Gordiutique, d'où après trois campemens on vint à Tabes, ville située sur les confins de la Pisidie vis-à-vis la mer de Pamphylie. C'est à quoi se réduit tout ce que nous sçavons de la ville de Gordiutique.

GORDUNES, *Gorduni*, (*d*) peuple de la Gaule Belgique dans la dépendance des Nerviens. César nomme plusieurs peuples soumis aux Nerviens; sçavoir, les Centrones, les Grudiens, les Levacés, les Pleumosiens, les Gordunes. Ceux-ci, nommés les derniers, ne peuvent avoir eu de position plus reculée que dans le voisinage des Dunes qui bordent la mer, & que leur nôm paroît indiquer. Je n'ai rien trouvé, dit M. Danville, qui pût servir à fixer les Centrones, les Pleumosiens. On a quelques indices des Grudiens & des Levaces. L'affinité que Sanson a cru voir entre le nom de Gand, qui est *Ganda*, & celui de Centrones, & l'application que Raimond Marlien a faite du nom de Gordunes au même nom de Gand, sont réjettées par M. de Valois.

GORDYÆI MONTES. *Voyez* Gordiéus.

GORDYÉENS, *Gordyæi*, Γορδυαῖοι, peuple d'Asie. *Voyez* Gordene.

GORDYENE, *Gordyene*, Γορδυηνή. *Voyez* Gordene.

GORDYENES, *Gordyeni*, Γορδυηνοί, peuple d'Asie. *Voyez* Gordene.

GORDINÉENS [les Monts], *Montes Gordinæi*, (*e*) selon Plutarque dans la vie d'Alexandre. Ce sont les mêmes que Quinte-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 601.
(*b*) Just. L. XXXVIII. c. 1. Plut. T. 1. p. 453.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 13.
(*d*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 190, 191. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.
(*e*) Plut. T. I. p. 683.

Curse appelle Gordéens. *Voyez* Gordéens.

GORGADES, *Gorgades*, (a) isles de la mer occidentale de l'Afrique, où plusieurs Auteurs ont placé le séjour des Gorgones, sur la relation fabuleuse des Carthaginois qui y pénétrerent. Ces isles sont les mêmes, selon M. l'abbé Paris, que l'isle des Gorilles, ou l'isle Sainte-Anne, pleine de grandes guenons. *Voyez* Gorgones & Gorilles.

GORGÉ, *Gorge*, Γόργη, (b) fille d'Œnée & d'Althée, épousa Andrémon. On voyoit la sépulture de Gorgé à Amphisse, dans le païs des Locriens.

GORGIAS, *Gorgias*, Γοργίας, étoit frere de Périandre, roi de Corinthe, fils de Cypsélus II; le fils de Gorgias succéda à Périandre, selon Aristote, Élien & Strabon, la quatrième année de la 48.e Olympiade, 585 ans avant J.-C.

GORGIAS, *Gorgias*, (c) Γοργίας, célebre sophiste, étoit surnommé le Léontin, parce qu'il étoit de Léontium dans la Sicile. Son pere s'appelloit Carmantide, & il avoit un frere médecin nommé Hérodicus. On peut placer l'époque de sa naissance à peu près dans le même tems que celle de Protagoras. Gorgias ne se fit connoître à Athènes que dans l'Olympiade 88.e; mais, on remarque qu'il étoit déjà vieux lorsqu'il y vint. Protagoras étoit venu pour la première fois à Athènes vers l'Olympiade 84e, & devoit alors approcher de quarante-cinq ans; d'où nous croyons pouvoir conclure qu'ils étoient tous deux nés aux environs de la 73.e Olympiade. Gorgias n'eut pas besoin d'aller hors de sa patrie chercher des secours pour cultiver ses dispositions naturelles pour les sciences, & sur-tout pour l'art de parler. Il suffit de dire qu'il avoit eu pour son principal maître Empédocle d'Agrigente.

Gorgias embrassa la rhétorique dans toute son étendue, & ne mit point de bornes à l'ambition qu'il eut de parler de tout sçavamment & éloquemment. Non content des instructions qu'il avoit reçues d'Empédocle sur la physique, la médecine, la politique, la poëtique, &c., il vint à Syracuse pour achever de se former sous Tisias dans l'art oratoire. A toutes ces études il joignit celle de l'art Eristique, on lui en attribua même l'invention, sans doute parce qu'il le possédoit supé-

(a) Plin. T. I. p. 348.

(b) Pauf. p. 686.

(c) Diod. Sicul. pag. 313. Athen. p. 505, 548. Pauf. p. 376, 642. Suid. T. I. p. 620. Ælian. L. I. p. 20. L. II. p. 52. L. XII. p. 196. Lucian. Tom. II. p. 642. Quintil. L. III. c. 1. L. XII. c. 11. Cicer. Orator. c. 22, 23, 101, 102. Brutus. c. 15, 23. de Invent. L. I. c. 10. de Orator. L. I. c. 51. L. III. c. 71. de Finib. Bon. & Mal. L. I. c. 1. de Senect. c. 15. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 424. T. VI. p. 106, 107. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 169. & suiv. T. XIX. p. 203. & suiv.

rieurement; mais, il put l'apprendre ou de Protagoras, pendant le long séjour qu'il fit en Sicile entre les Olympiades 84 & 88.e, ou de Zénon d'Élée, qui le premier l'avoit introduit dans la grande Grece.

Quoiqu'il se fût appliqué à toutes les sciences sans exception, le titre d'Orateur fut le seul qui flattât sa vanité; & pendant que les autres sophistes faisoient profession d'enseigner la vertu, Gorgias ne s'annonça jamais que comme un maître d'éloquence, également capable de bien parler & d'instruire des moyens de bien parler.

Lorsqu'il eut, sous différens maîtres, assouvi en quelque sorte son avidité d'apprendre, il retourna dans sa patrie, & soit par la multiplicité de ses connoissances, soit par le talent singulier de les faire valoir, il y devint bientôt un objet d'étonnement & d'admiration. Les Léontins furent extrêmement flattés d'avoir pour compatriote un si rare personnage; & pour en éterniser la gloire, ils crurent devoir consacrer son nom sur leurs monnoies. Le tems a épargné une de ces monnoies, qui, par la beauté de sa fabrique, peut faire présumer qu'elle a été frappée du vivant même de Gorgias. Elle a d'un côté la tête d'Apollon, que les Léontins honoroient d'un culte particulier, au revers un cygne, symbole de l'éloquence, & pour légende ces trois lettres, ΛΕΟ, c'est-à-dire, Λεοντίνων, monnoie des Léontins, avec le mot ΓΟΡΓΙΑΣ en plus petits caractères, & posé dans un autre sens.

Ils devoient en effet cette marque de distinction aux services que Gorgias leur avoit rendus. Les Syracusains, ayant entrepris de les assujettir, les attaquerent avec toutes leurs forces dans la seconde année de la 88.e Olympiade. Ils n'étoient pas en état de se défendre, & ne voyoient aucune espérance de salut que du côté des Athéniens. Comme ils tiroient leur origine de la ville de Chalcis dans l'Eubée, qui avoit été fondée par une colonie d'Athènes, ils espérerent que la considération de cette parenté pourroit engager les Athéniens à les secourir; mais, ils espérerent encore plus de l'éloquence de Gorgias, sur qui ils avoient jetté les yeux pour cette importante ambassade. Il se rendit à Athènes, dit un ancien Écrivain, avec le rhéteur Tisias, ce qui ne peut signifier qu'on lui eût donné Tisias pour collegue, à moins qu'on ne suppose qu'ayant été banni de Syracuse sa patrie, il s'étoit réfugié chez les Léontins; mais, il est plus vraisemblable que les Syracusains l'avoient dépêché de leur côté, comme le plus habile de leurs Orateurs, pour opposer son éloquence à celle de Gorgias, & qu'ils arriverent à Athènes tous deux en même tems.

Ils furent admis dans l'assem-

blée du peuple, & l'on apperçut une extrême différence entre les discours admirables des deux Ambassadeurs. Celui de Gorgias parut si admirable & d'un goût si nouveau, que les Athéniens, tout accoûtumés qu'ils étoient à ce qu'il y avoit de plus beau & de plus parfait en tout genre, crurent entendre, non un mortel, mais le dieu de l'éloquence. Gorgias obtint tout ce qu'il demandoit, on arma vingt galères, & les Léontins furent secourus. Il est vrai que dès ce tems-là les Athéniens avoient formé le projet de conquérir la Sicile, & qu'il ne falloit que le moindre prétexte pour y porter leurs armes; mais, quand même ils n'auroient pas été occupés de cette idée, si l'on considere l'espèce d'ivresse où les jetta le discours de Gorgias, on pourra présumer qu'ils n'eussent pu se défendre d'accepter l'alliance qu'il leur proposoit.

Ils l'engagerent, par les plus vives instances, à s'établir parmi eux, & purent croire que l'acquisition d'un tel citoyen les dédommageroit avec usure des dépenses de leur armement; car, quels avantages ne pouvoient-ils pas se promettre d'un homme qu'ils estimoient le plus capable de former des Orateurs? S'il est vrai, comme le remarque Diodore de Sicile, qu'il retourna dans sa patrie, il faut croire qu'il n'y resta que le tems qu'il lui fallut pour rendre compte de sa commission. Il revint à Athènes, & y fixa pour toujours sa demeure; c'étoit le seul théâtre où il crut pouvoir dignement produire ses talens, & il y envisageoit tout à la fois une source immense de gloire & de richesses. Les plus distingués d'entre les Athéniens coururent avec empressement prendre de ses leçons, & ne goûterent plus d'autre éloquence que la sienne. On renonça même aux études ordinaires, jusqu'à celle de la Philosophie, pour s'appliquer uniquement à l'art de parler, & ce fut, selon quelques-uns, le principal motif qui excita Platon à fronder la rhétorique.

Gorgias dédaigna en homme supérieur la méthode commune d'enseigner, & au lieu de présenter à ses disciples une suite de préceptes sur les différentes parties de la rhétorique, il leur composoit sur toutes sortes de matières, des discours qu'il leur donnoit à apprendre par cœur. Ils y trouvoient tout ensemble, selon lui, & les règles les plus sûres, & la plus parfaite manière de les appliquer. Outre ces exercices particuliers, il avoit soin de réveiller assez souvent, par des discours publics, l'admiration des Athéniens. Il les indiquoit à certains jours, & c'étoient autant de jours de fête pendant lesquels tous les travaux cessoient. On appelloit ces discours λαμπάδας, des flambeaux, par allusion à ces brillantes fêtes d'Athènes, où l'on couroit à cheval dans le quar-

tier appellé Céranique, avec des flambeaux allumés. Mais, il eut enfin l'occasion la plus désirable pour lui d'étaler tous les trésors de son éloquence. On prononçoit tous les ans devant le peuple assemblé un discours funebre, pour honorer les citoyens qui étoient morts pour le service de la patrie ; le Conseil nommoit l'orateur qu'il jugeoit le plus propre à remplir cette fonction. Quoique, selon Socrate, il ne fût pas difficile de faire l'éloge des Athéniens en présence des Athéniens, & qu'on n'eût point à craindre que l'auditoire fût paresseux d'applaudir aux louanges qu'on lui donnoit ; cependant, ces discours étoient regardés comme l'écueil des Orateurs, parce que celui que Périclès avoit prononcé quelques années auparavant, étoit comme une pièce de comparaison, contre laquelle la médiocrité n'eût pu se soutenir. On s'imaginera aisément que Gorgias n'eut pas assez de défiance de lui-même pour craindre le parallele, & qu'il se présenta pour subir cette épreuve, avec une pleine certitude de triompher.

Son sujet lui fournit une occasion naturelle de traiter une matière importante, mais délicate, & qui demandoit beaucoup de circonspection. Tous les États de la Grece étoient alors divisés pour la querelle des Athéniens & des Lacédémoniens, & leur acharnement à s'entre-détruire, préparoit au roi de Perse une voie facile pour les subjuguer. Il étoit question de faire envisager aux Athéniens ces objets de crainte, de réveiller leur haine contre l'ennemi commun, & de leur rappeller le souvenir de ces triomphes où leurs ancêtres avoient eu tant de part, lorsque de concert avec toute la Grece, ils avoient combattu pour leur liberté ; mais, on ne pouvoit, sans choquer leur orgueil, les inviter directement à une conciliation qui exigeoit pour fondement nécessaire, le rétablissement d'un équilibre qu'ils ne vouloient plus souffrir. Les journées de Marathon, de Salamine & de Platée, le beau titre de libérateurs de la Grece que leurs Orateurs ne cessoient de leur mettre devant les yeux, les avoient tellement enivrés, qu'ils se croyoient en droit de faire la loi, & se fussent révoltés contre la simple proposition d'une entreprise où ils n'auroient pas eu le souverain commandement. Gorgias n'eut garde de heurter ouvertement leur vanité, mais par l'artifice de son discours, lors même qu'il paroissoit se prêter à leur chimère, il travailloit à la détruire, & leur insinuoit, sans qu'ils s'en apperçussent, des sentimens contraires au langage qu'il leur tenoit. Il insista principalement sur la gloire qu'ils avoient acquise dans leurs victoires contre les Barbares, & les amena au point de sentir eux-mêmes que de pareilles victoires

étoient suivies de réjouissances & de cantiques d'actions de graces, mais qu'ils ne pouvoient triompher des Grecs, que leurs lauriers ne fussent arrosés de larmes. Il n'avoit pas manqué d'assaisonner ces insinuations de tout ce que l'élocution pouvoit avoir de plus séduisant; car, c'étoit sur cela qu'il avoit fondé les plus solides espérances du succès de son discours. Il y avoit entassé à dessein les plus magnifiques expressions, les plus brillantes métaphores, les antitheses les mieux compassées, & toutes ces autres figures, dont la nouveauté & la singularité éblouirent & fascinerent tous les esprits.

Les applaudissemens que reçut Gorgias, augmenterent merveilleusement son audace & sa présomption. Comme dans ses conférences particulières il s'étoit fait une longue habitude de composer sur le champ pour ses disciples, des discours en tout genre & sur tous les sujets qu'ils lui proposoient de traiter, il en étoit venu jusqu'à se vanter que depuis long-tems on ne lui en avoit proposé aucun qui lui fût nouveau; & pour mieux établir encore sa réputation d'homme supérieur & universel, il osa, pendant la célébration des fêtes de Bacchus, monter sur le théâtre d'Athènes, & déclarer publiquement qu'il étoit prêt à parler sur quelque matière qu'on lui voulût indiquer. Cette démarche, dont un petit nombre de gens sensés connurent le ridicule, lui attira des acclamations générales. On s'imagina que des discours de cette espèce demandoient les plus grands efforts de génie, & la prévention qu'on avoit pour Gorgias, contribua sans doute à les faire estimer au-dessus de leur valeur.

Après avoir joui dans Athènes, pendant plusieurs années, d'une admiration aussi constante qu'elle étoit universelle, Gorgias céda au désir que sa vanité lui avoit inspiré, d'aller aux jeux Olympiques déployer aux yeux de toute la Grece assemblée, ses rares talens & sa vaste érudition. Il y parut vêtu de pourpre suivant son usage, & prononça de dessus les degrés du temple de Jupiter un discours dans le genre démonstratif dont l'objet fut d'exciter les Grecs à se réunir entr'eux par une confédération générale, pour faire la guerre aux Barbares. Il leur en fit directement la proposition, sans avoir besoin de recourir à ces détours qu'il avoit pris en traitant le même sujet devant les Athéniens. Il entra en matière par l'éloge des instituteurs des jeux, dont les vues politiques en fondant cette espèce de congrès général, avoient été de maintenir entre les différens États de la Grece, l'esprit d'union & de concorde, d'où dépendoit leur salut commun. Aristote a cité ce début pour exemple des exordes du genre démonstratif qui sont fondés sur la louange. Il fait aussi mention

d'un discours dans le genre délibératif, que Gorgias prononça dans le même tems pour les habitans de la ville d'Élis ; mais, il le blâme de l'avoir commencé par une exclamation brusque & précipitée, au lieu d'amener, par une exorde, le sujet de la délibération.

Le voyage de Gorgias aux jeux Olympiques lui donna occasion d'exercer, chemin faisant, dans la Thessalie, sa profession de sophiste, & d'y accroître son opulence. Les peuples de cette contrée n'avoient jusques-là montré aucune sorte d'inclination pour les sciences. Ils ne connoissoient d'autre exercice que celui de dresser des chevaux, ni d'autre talent que celui de s'enrichir. A peine eurent-ils entendu Gorgias, que tous à l'envi aspirerent à la gloire de briller par les talens de l'esprit, sur-tout les habitans de Larisse, en qui les leçons de leur nouveau maître produisirent un changement pareil à celui que reçoit l'argille sous la main du potier.

Il les accoûtuma, dit Platon, à répondre avec une grande assurance & dans les termes les plus magnifiques, aux questions qu'on leur faisoit. Aussi, le traiterent-ils avec des distinctions proportionnées à la reconnoissance qu'ils lui devoient, & le nom de Gorgias devint pour eux le nom de l'éloquence même. Il les quitta pour assister à la célébration des jeux Pythiques, où il harangua une seconde fois la Grece assemblée. On ignore sur quoi roula son discours ; mais, on sçait qu'il en fut récompensé du plus grand honneur dont on pût flatter l'ambition d'un mortel. L'assemblée ordonna qu'on lui dresseroit, dans le temple d'Apollon Pythien, une statue, non pas simplement dorée, mais d'or massif. On a prétendu que par une vanité ridicule, il s'étoit érigé à lui-même ce monument; mais, l'autre opinion est plus généralement reçue, & l'enthousiasme où l'on s'étoit livré pour Gorgias, la rend en même tems plus vraisemblable.

Il revint à Athènes pour y passer le reste de ses jours. Pendant son absence, Platon avoit composé contre lui ce fameux dialogue où il le met aux prises avec Socrate. Si la publication de cet ouvrage ne guérit pas tout d'un coup les Athéniens de leur excessive prévention en faveur de Gorgias, elle leur inspira du moins quelque défiance d'eux mêmes; & l'illusion s'étant peu à peu dissipée, ils distinguerent à la fin l'or véritable de ce qui n'étoit que du clinquant, & la haute réputation de Gorgias déchut au point, que ses partisans firent de vains efforts pour la relever. Comme il se croyoit lui-même hors des atteintes de la critique, lorsqu'on lui fit voir le dialogue, il n'en parut point ému; il dit froidement qu'il ne se reconnoissoit point dans le discours qu'on lui faisoit tenir ;

mais qu'au surplus l'auteur s'entendoit fort bien à faire des satyres. Platon, l'ayant rencontré quelques jours après son retour, lui dit, à l'occasion de la statue qu'on lui avoit érigée à Delphes : *Enfin, le beau Gorgias est revenu tout brillant d'or. Il est vrai*, répondit-il, *& j'ai appris qu'en mon absence il nous étoit né un nouvel Archiloque tout-à-fait charmant.*

La date du Dialogue de Platon doit être placée un peu avant la mort d'Archélaüs, roi de Macédoine, qui fut tué, après sept ans de règne, dans la première année de l'Olympiade 95e. Gorgias avoit alors plus de quatre-vingts ans; mais, il ne sentoit encore aucune des incommodités de la vieillesse, & son esprit n'avoit rien perdu de sa vivacité ni de son agrément. Quelqu'un lui ayant demandé par quelle merveille il avoit encore à cet âge une santé si ferme & si vigoureuse : *C'est*, répondit-il, *que je n'ai jamais rien fait pour le plaisir.* Il eut jusqu'à cent ans le bonheur d'essuyer plusieurs fois la même question, & ses réponses furent tantôt que la complaisance pour les autres ne lui avoit jamais rien fait faire au préjudice de sa santé, tantôt qu'il avoit toujours soigneusement évité les grands repas. Il vécut, selon les uns, cent cinq ans, & selon le plus grand nombre, cent huit ou cent neuf. Il s'ennuya de la vie, & pour s'en délivrer, il prit le parti de s'abstenir de toute nourriture.

La grande réputation de Gorgias étoit moins fondée sur les vastes connoissances qu'il s'attribuoit, que sur un genre d'élocution qui surprit par sa nouveauté, & qui devint, pour tous les Écrivains de son tems, un objet d'émulation; il fut le premier qui répandit avec profusion dans la prose, les brillantes fleurs de la poësie. Non content d'emprunter d'Homère les ornemens propres à élever son style, & à lui donner de l'éclat, de la magnificence & de la dignité, il entreprit, à l'exemple des Poëtes tragiques, & sur-tout des Dithyrambiques, d'introduire dans les discours oratoires, les expressions les plus éloignées de l'usage ordinaire de parler, & les figures les plus hardies.

Pour mieux imiter l'artifice des Poëtes, il donna presque à toutes ses phrases un tour périodique & nombreux, & cette invention, dont on lui a fait honneur, fut dans la suite un des principaux moyens d'amener la prose à sa perfection.

Aristote définit la période, un discours qui a un commencement & une fin, & dont on apperçoit aisément l'étendue; selon Démétrius de Phalere, c'est un assemblage de membres ou d'incises qui ont un retour naturel sur eux-mêmes, & dont le circuit embrasse exactement la pensée qui en est le sujet.

Les effets de la période sont en premier lieu, de donner des

bornes à l'élocution, qui sans cela marcheroit sans s'arrêter, & n'auroit ni liaison, ni soutien; en second lieu de rendre le style plus harmonieux, & par conséquent plus agréable à l'oreille, sur-tout quand les membres n'en sont pas trop longs, & qu'en prononçant la période, la voix s'éleve & s'abaisse dans des tems à peu près égaux, & proportionnés à la respiration de celui qui parle.

La musique & la poësie avoient donné l'idée de cet artifice, & Gorgias n'eût encouru aucun blâme, s'il en eût usé modérément; mais ses discours n'étoient qu'un tissu perpétuel de périodes, qui se suivoient, dit Démétrius de Phalere, comme les hexametres dans les poëmes d'Homère; elles étoient, pour la plûpart, composées de deux membres fort courts, ce qui donnoit à son style un air de sécheresse; d'ailleurs, cette uniformité devoit nécessairement produire de l'ennui & du dégoût.

Pour y remédier en quelque façon, il avoit imaginé, d'après les Poëtes, différentes manières de figurer ses périodes, soit en donnant à chaque membre un nombre égal de syllabes, & les mêmes intervalles pour l'élévation & l'abaissement de la voix, soit en opposant les membres l'un à l'autre, & ces antitheses étoient ou dans les choses, ou dans les mots, ou dans les deux ensemble; soit en plaçant à la tête de chaque membre les mêmes mots, ou entiers, ou avec quelque changement; soit enfin en donnant aux dernières syllabes les mêmes chûtes & les mêmes terminaisons.

De toutes ces figures de la période, l'antithese est presque la seule qui puisse trouver place dans la prose Françoise; la répétition des mêmes mots à la fin des membres & les consonnances en sont bannies, à cause de leur ressemblance avec notre versification, qui tire de ces consonnances un de ses principaux ornemens; mais, la prose Grecque & la Latine admettoient toutes ces figures; on en a des exemples dans les Écrivains les plus austères, & les moins occupés en apparence du désir de plaire; elles ne déplaisoient en effet, que quand elles étoient déplacées, trop fréquentes, ou qu'elles avoient l'air trop étudié.

Il nous reste deux morceaux de Gorgias, où l'on trouve des exemples de ces périodes figurées; l'un est une apologie d'Hélene, & l'autre un fragment d'éloge des Athéniens qui s'étoient distingués en combattant pour la patrie. Gorgias avoit pu, sans risque, prodiguer dans le premier de ces ouvrages, ce que la poësie lui offroit de plus magnifique & de plus brillant; parce qu'il avoue lui-même, en le finissant, que ce n'est qu'un badinage & un jeu d'esprit; mais il n'étoit pas plus retenu dans son éloge funebre; & quoique ces sortes de discours soient susceptibles de la plus pompeuse éloquence, il est

dangereux que l'art y soit trop à découvert, & que l'Auteur paroisse n'avoir eu en vue que l'ostentation & le plaisir de l'oreille. C'est ici le lieu de placer la traduction de ce fragment, rendue aussi fidelle que les fautes du texte l'ont permis, & où l'on a tâché de conserver en grande partie les tours périodiques de l'original, les antithèses, & les autres figures que Gorgias avoit pris à tâche d'y accumuler.

« Que ne vit-on pas dans » ces braves guerriers, qu'on » dût voir dans de braves » guerriers ? Et qu'y vit-on » qu'on n'y dût pas voir ? Fasse » le ciel, qu'en disant ce que » je veux, & ne voulant que » ce que je dois, je puisse » échapper aux regards de la » divine Némésis, & me dérober aux traits de l'envie » humaine ; ils s'étoient élevés » à la perfection de la vertu » divine, & n'avoient conservé de l'homme que la vie » mortelle ; ils aimerent mieux » jouir avec modestie des avantages présens, que de poursuivre avec orgueil les plus » justes prétentions ; ils préférerent à la rigueur du droit, » une équitable conciliation, » persuadés qu'il n'y a pas de » loi plus sainte ni plus utile, » que de dire, que de taire, » que de pratiquer ce qu'il faut, » quand il le faut. Deux principes dirigeoient toute leur » conduite ; ils ne se déterminoient qu'après une mûre délibération ; mais, ils n'admettoient point de délais » dans l'exécution ; aussi ardens » à protéger ceux qui étoient » injustement malheureux, que » prompts à punir ceux qui » étoient injustement heureux ; » inébranlables dans les choses » de devoir, inflexibles dans » les choses de bienséance ; la » droiture de leurs pensées fut un » frein pour quiconque s'écartoit du chemin le plus droit ; » superbes avec les superbes, » modestes avec les modestes, » intrépides avec les intrépides, redoutables dans les » occasions redoutables ; que » de trophées rendent d'illustres témoignages à tant de » vertus ? Trophées qui sont » pour Jupiter de précieux » ornemens, & pour ces héros de glorieux monumens. » Dans les travaux de Mars, » ils se livroient à leur ardeur » naturelle, & ne se permettoient qu'une ardeur légitime dans les plaisirs de l'amour ; & autant que les armes à la main, ils se faisoient craindre dans la guerre, autant, par la pratique » des choses honnêtes, ils se » faisoient aimer dans la paix. » Ils signalerent leur respect » envers les dieux par une » exacte justice, leur piété envers les auteurs de leurs » jours par des soins assidus, » leur équité envers les citoyens » par une égalité scrupuleuse, » leur zèle pour leurs amis » par une inviolable fidélité.

» Ils sont morts ces braves
» guerriers; mais, le sentiment
» de leur perte n'est point
» mort avec eux; il vit quoi-
» qu'ils ne vivent plus; il est
» immortel, & n'abandonne
» pas, même dans le tombeau,
» ces corps tout dépouillés
» qu'ils sont de leur forme cor-
» porelle. »

Il est certain que cet attirail de figures si artistement travaillées, ne convient point au langage des sentimens, tel que doit être celui d'un éloge funebre, & qu'il conviendroit encore moins au style véhément des passions; mais, Gorgias étoit plus soigneux de plaire à ses auditeurs, que de les remuer & de les toucher.

On a observé à l'égard de ce style si périodique, que comme l'élocution d'un Écrivain est repréhensible, quand elle est trop détachée & trop décousue, elle ne l'est pas moins quand les périodes y forment une chaîne continuelle; qu'il faut entre-mêler dans un discours les deux sortes de style, de manière qu'il paroisse tout à la fois simple & travaillé, & n'ait, ni la platitude du langage populaire, ni l'affectation de celui des Sophistes. Cependant, quoique le style de Gorgias fût, généralement parlant, trop périodique, on lui a attribué l'invention d'une figure directement contraire à la période; son nom Grec est ἀπόστασις, qu'on peut rendre par les mots *séparation* ou *disjonction*; elle consiste à détacher quelquefois les pensées & les phrases, sans leur laisser entre elles aucune liaison.

Outre la parure que donnoit aux discours de Gorgias cet enchaînement de périodes figurées, il y avoit comme semé à pleines mains, les ornemens poëtiques de toute espèce, tels que les mots doubles ou composés, les termes étrangers, les épithetes & les tropes les moins usités, c'est-à-dire, les hyperboles, les grandes métaphores & autres. On entend par les mots doubles ceux dont la composition ne se fait pas naturellement, & que l'usage n'a pas autorisés; ces mots étoient particulièrement affectés à la poësie Dithyrambique, qui aimoit l'enflure & les expressions les plus emphatiques. Aristote reproche à Gorgias d'avoir trop chargé son style de mots doubles, il en cite quelques-uns, comme πτωχόμουσος κόλαξ, pour dire, *un flatteur quimandie avec esprit.* Εὐορκήσαντας & κατευορκήσαντας, *des gens qui font de vrais sermens, ou de faux sermens.* On peut en remarquer de la même espèce dans le fragment de l'éloge funebre. Ἔμφυτος Ἄρης ἐνόπλιος Ἔρις, Φιλόκαλος Εἰρήνη; tous ces mots excedent le ton de la prose, & ne sont propres qu'à la grande poësie.

Les termes étrangers sont, ou ceux qu'on empruntoit des différens dialectes, ou qui, ayant vieilli, n'étoient plus em-

ployés que par les Poëtes; la prose ne les admettoit que très rarement, & avec beaucoup de circonspection, parce qu'ils sentent trop le style poëtique. C'étoit donc manquer à la convenance, que de les employer, comme faisoit Gorgias, hors de propos & sans ménagement.

Il en est de même des épithetes, qui par elles-mêmes contribuent à la noblesse & à la magnificence de l'élocution; mais, si elles étoient inutiles, la prose les réjettoit, & les Poëtes seuls avoient la liberté de s'en servir; car, ils pouvoient dire du *lait blanc*, γάλα λευκὸν, sans qu'on en fût choqué. On ne vouloit point non plus qu'elles fussent trop longues ni en trop grand nombre, & Gorgias étoit tombé à cet égard dans des excès qu'on a justement censurés.

Pour ce qui est des métaphores, il n'y a point de raison de les exclure de la prose, parce qu'elles n'ont rien que de naturel, & qu'elles trouvent place dans le langage le plus familier; la prose les reçoit même d'autant plus volontiers, qu'elle a moins de secours pour se parer, que n'en ont les vers. Il faut seulement éviter qu'elles soient trop fréquentes & entassées les unes sur les autres, parce qu'alors elles ressemblent à des dithyrambes; il ne faut pas qu'elles soient tirées de loin, mais du sujet même, ou de ce qui lui ressemble; car, elles seroient obscures & énigmatiques; elles doivent aussi présenter à l'esprit des images nobles, honnêtes & gracieuses. Aristote, Hermogene & Longin en ont condamné plusieurs dans Gorgias pour être tirées de trop loin, ou pour être trop poëtiques, comme lorsqu'en parlant d'affaires qui sont en mauvais état, il dit qu'elles sont *pâles & en défaillance*, χλωρὰ καὶ ἄναιμα τὰ πράγματα; comme quand il appelle Xerxès *le Jupiter des Perses*, Ξέρξης, ὁ τῶν Περσῶν ζεὺς, & les vautours *des sépulcres animés*, γύπες ἔμψυχοι τάφοι. Il étoit, dit Hermogene, digne des sépulcres dont il parle; cependant, on a jugé que ces deux dernières métaphores pourroient, absolument parlant, trouver place dans la poëfie.

Une seule période de l'éloge funebre, dont nous avons rapporté le fragment, peut donner une juste idée des défauts qu'on a condamnés dans l'élocution de Gorgias; car, on y trouve tout à la fois plusieurs mots composés, des termes étrangers ou consacrés à la poësie, des épithetes accumulées & des métaphores trop poëtiques : οὐκ ἄπειροι, οὔτε ἐμφύτου Ἄρεος, οὔτε νομίμων Ἐρώτων, οὔτε ἐνοπλίου Ἔριδος, οὔτε φιλοκάλου Εἰρήνης.

GORGIAS, *Gorgias*, (a)

(a) Just. L. XII. c. 12. Q. Curt. L. VII. c. 1.

Γοργίας, l'un des favoris d'Alexandre le grand, suivit d'abord ce Prince dans son expédition. Mais, dans la suite, il obtint à cause de son grand âge la permission de se retirer.

GORGIAS, *Gorgias*, (*a*) Γοργίας, un des lieutenans d'Eumene. Cet officier, dans un combat, ayant reconnu Cratérus, qui, blessé à mort, étoit tombé de son cheval, mit pied à terre, & établit une garde autour de lui.

GORGIAS, *Gorgias*, Γοργίας, (*b*) fameux capitaine des troupes d'Antiochus Epiphane, fut envoyé par Lysias en Judée avec Nicanor, à la tête d'une armée de quarante mille hommes de pied & de sept mille chevaux, avec ordre de désoler tout le païs, ainsi que le Roi Antiochus l'avoit ordonné avant son départ; car, il étoit alors au-delà de l'Euphrate. Ces deux Capitaines s'avancerent jusqu'à Emmaüs. Judas Maccabée, ayant rassemblé sa petite troupe, s'avança du même côté.

Sur l'avis qu'il reçut un soir, que Gorgias avoit été détaché du camp ennemi avec cinq mille hommes d'infanterie & mille chevaux, toutes troupes choisies, & qu'il leur faisoit prendre des détours que lui enseignoient les Juifs apostats, dans le dessein de venir le surprendre cette nuit-là dans son camp; il ne se contenta pas de parer le coup qu'on lui vouloit porter, il se servit du stratagême de l'ennemi même contre lui; & son dessein lui réussit. Car, quittant son camp sur le champ, & le laissant tout vuide, il alla donner sur celui de l'ennemi affoibli par le détachement de ses meilleures troupes, & y jetta si bien la confusion & l'épouvante, qu'on le lui abandonna par la fuite, en y laissant trois mille Syriens tués.

Comme Gorgias & son détachement étoient encore à craindre, Judas Maccabée, en homme qui entend la guerre, retint ses troupes, & les empêcha de s'abandonner au pillage ou à la poursuite de l'ennemi, jusqu'à ce qu'elles eussent encore défait ce corps-là. Il y réussit sans combat. Gorgias, après avoir manqué Judas Maccabée dans son camp, & l'avoir cherché inutilement dans les montagnes où il crut qu'il se seroit retiré, revint enfin au camp; & le trouvant en feu, & l'armée débandée & en fuite, il ne fut pas le maître de ses soldats. Ils jetterent leurs armes, & s'enfuirent aussi. Alors, Judas Maccabée & sa troupe les poursuivirent vivement, & leur tuerent plus de monde qu'ils n'en avoient tué dans le camp; de sorte qu'en tout il demeura sur la place neuf mille Syriens, & la plûpart de ceux

(*a*) Plut. T. I. p. 587.

(*b*) Maccab. L. I. c. 3. v. 38. *& seq.* c. 4. v. 1. *& seq.* c. 5. v. 59. L. II. c. 8. v. 9. c. 10. v. 14. c. 12, 32. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 695, 697.

qui se sauverent furent blessés ou estropiés.

Deux ans après, Gorgias & Judas Maccabée en étant venus aux mains dans l'Idumée, quelque peu de Juifs demeurerent sur la place; alors, un cavalier nommé Dosithée, fut sur le point de se saisir de Gorgias, & de le prendre vif; mais, un cavalier Thrace ayant abattu l'épaule à Dosithée, donna lieu à Gorgias de se sauver à Marésa. Comme Gorgias étoit gouverneur de Jamnia & de l'Idumée, & d'ailleurs fort expérimenté dans le métier de la guerre, il eut souvent affaire à Judas Maccabée & à ses freres, mais presque toujours avec désavantage pour lui. Nous ne sçavons rien de sa mort.

GORGIAS, *Gorgias*, (*a*) Γοργίας, Rhéteur, que Cicéron, dans une de ses lettres Grecques, accusoit de porter son fils à la volupté & à la débauche; & dans cette même lettre, il défendoit à son fils d'avoir aucun commerce avec lui.

GORGIAS, *Gorgias*, (*b*) Γοργίας, Sophiste, qui vivoit dans le second siècle, du tems d'Antonin le Débonnaire, écrivit quatre livres des figures de Rhétorique, que Rutilius Lupus mit en abrégé. Un autre de ce nom, Athénien, composa, au rapport d'Athénée, un Traité des femmes de mauvaise vie de son païs.

GORGIAS, *Gorgias*, (*c*) Γοργίας, amant de la courtisanne Chrysis. *Voyez* Chrysis.

GORGIDAS, *Gorgidas*, (*d*) Γοργίδας, se joignit à Epaminondas, pour délivrer Thebes leur patrie de la domination tyrannique des Lacédémoniens. On prétend que Gorgidas fut le premier qui leva le bataillon sacré, & qu'il le composa de trois cens hommes choisis qui furent soudoyés & entretenus aux dépens de la ville, & qu'on mit en garnison dans la Cadmée; c'est pourquoi, il fut appellé le bataillon de la ville, parce qu'alors on appelloit les citadelles, des villes.

GORGIPPIA, *Gorgippia*, ville du Bosphore Cimmérien. *Voyez* Gorgippus.

GORGIPPUS, *Gorgippus*, (*e*) l'un des fils de Leucon, roi du Bosphore Cimmérien. Après la mort de ce Prince, arrivée la 4.e année de la 106.e Olympiade, Spartacus son fils aîné, monta sur le trône; mais, son règne n'ayant duré que cinq ans, il eut pour successeur Périsade ou Bérisade, son frere. On croit que ce dernier fut obligé de céder une partie de ses États à ses freres, Gorgippus & Satyrus. Cette espèce d'association, ou plutôt de partage, paroît établie par un passage de Dinarque, qui reproche à Démosthène d'avoir fait ériger des statues de bronze à

(*a*) Plut. T. I. p. 873.
(*b*) Athen. p. 567, 596.
(*c*) Lucian. T. II. p. 725. *& seq.*
(*d*) Plut. T. I. p. 284, 287.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. p. 559, 560.

Bérisade, à Satyrus & à Gorgippus, parce qu'il en recevoit tous les ans mille mesures de bled.

Ce fut Gorgippus vraisemblablement qui bâtit dans une partie du Bosphore, la ville qui de son nom fut appellée Gorgippia, Nous disons vraisemblablement, parce qu'à toute rigueur ce pourroit être un autre Gorgippus, fils de Satyrus dont nous venons de parler, & qui, après la mort de son pere, calma enfin la colère de Tirgatao à force de soumissions & de présens.

GORGIPPUS, *Gorgippus*, fils de Satyrus, roi du Bosphore Cimmérien. *Voyez* l'Article précédent.

GORGO, *Gorgo*, (*a*) femme de Léonidas Lacédémonien. Une dame étrangère lui ayant dit un jour : *Vous autres Lacédémoniennes, vous êtes les seules qui commandiez aux hommes.* Elle lui répondit : *Aussi sommes-nous les seules qui mettions au monde des hommes.*

GORGO, *Gorgo*, (*b*) fille de Cléomène, roi de Sparte. Un jour, Aristagore, voulant se rendre ce Prince favorable, employa pour cet effet la voie des présens. Il commença par lui offrir dix talens, ce qui valoit de notre monnoie environ trente mille livres; & allant toujours en augmentant, il poussa ses offres jusqu'à cinquante talens. Gorgo, âgée de huit ou neuf ans, & que son pere n'avoit pas voulu faire sortir de la chambre, ne craignant rien d'un enfant de cet âge, s'écria, lorsqu'elle entendit ces propositions : *Fuyez, mon pere, fuyez; cet étranger vous corrompra.* Cléomène se mit à rire, & se retira en effet.

GORGOLÉON, *Gorgoleon*, Γοργολέων, (*c*) capitaine Lacédémonien. Un jour, les Thébains, revenant d'Orchomène par Tégyres, sous la conduite de Pélopidas, rencontrerent sur leur chemin les Lacédémoniens, commandés par Gorgoléon & par Téopompe. Ceux-ci, se fiant sur la valeur de leurs troupes, les menent à la charge avec beaucoup d'audace. Le choc commença par l'endroit où étoient les chefs des deux partis & il fut très-rude. D'abord, les généraux des Lacédémoniens, qui s'étoient jettés sur Pélopidas, furent tués, tous ceux qui étoient autour d'eux étant en fuite ou morts, ou hors de combat. L'armée de Lacédémone fut tellement épouvantée qu'elle s'ouvrit pour donner passage aux Thébains qui auroient pu continuer leur route & se sauver s'ils avoient voulu; mais, Pélopidas, dédaignant de se servir de cette ouverture pour se sauver, marcha contre ceux qui étoient encore en bataille, & il en fit un

(*a*) Plut. T. I. p. 48.
(*b*) Roll. Hist. Anc. T. II. p. 148.
(*c*) Plut. T. I. p. 286.

si grand carnage, que tout le reste effrayé se mit à fuir. Les Thébains ne les poursuivirent pas fort loin; car, ils craignoient les Orchoméniens, qui étoient fort voisins du lieu du combat, & la nouvelle garnison qui étoit arrivée de Lacédémone à Orchomène. Ils se contenterent de les avoir rompus, & de faire une retraite glorieuse qui valoit une victoire, puisqu'ils la faisoient au travers d'une armée dissipée & défaite.

GORGONE, *Gorgona*, (*a*) Γοργόνα, fameuse courtisanne, dont il est fait mention dans un dialogue de Lucien.

GORGONEION, *Gorgoneion*, (*b*) nom de masque particulier, en usage sur le théatre des Grecs; c'est proprement le nom qu'on donnoit à certains masques faits exprès pour inspirer l'effroi, & ne représenter que des figures horribles, telles que les Furies & les Gorgones; d'où leur vient la dénomination de γοργόνειον; le genre de masque qui représentoit les personnes au naturel, s'appelloit προσώπειον; le masque qui ne servoit qu'à représenter les ombres, se nommoit μορμολυκειον. Pollux n'a point distingué, comme il le devoit dans sa nomenclature, ces trois sortes de masque; mais, il est bien excusable dans un sujet de mode qui changea si souvent & qui étoit si varié.

GORGONES, *Gorgones*, Γοργόνες, (*c*) trois sœurs, filles de Phorcus & de Céto. Leurs noms sont Sthéno, Euryale & Méduse.

Les Gorgones, disent les Poëtes, ont des aîles aux épaules; leurs têtes sont hérissées de serpens; leurs mains sont d'airain; leurs dents sont aussi longues que les défenses des plus grands sangliers, objet d'effroi & d'horreur pour les pauvres mortels; nul homme ne peut les regarder en face, qu'il ne perde aussitôt la vie; elles le pétrifient sur le champ, dit Pindare; Virgile ajoûte qu'après la mort de Méduse, Sthéno & Euryale allerent habiter près des enfers, à la porte du noir palais de Pluton, où elles se sont toujours tenues depuis avec les Centaures, les Scylles, le géant Briarée, l'hydre de Lerne, la Chimere, les Harpyes, & tous les autres monstres éclos du cerveau de ce Poëte.

Lorsqu'on rapproche d'une part le peu que l'Histoire nous

(*a*) Lucian. T. II. p. 701.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 141.

(*c*) Diod. Sicul. p. 129. *& seq.* Pausp. 123. Athen. p. 221. Plin. Tom. I. p. 348. Solin. p. 335. Suid. T. I. p. 620. Homer. Iliad. L. V. v. 733. *& seq.* L. XI. c. 36. Virg. Æneid. L. II. v. 616. L. VI. v. 289. L. VII. v. 341. L. VIII. v. 437, 438. Ovid. Metam. L. IV. c. 9. *& seq.* Strab. p. 19, 22, 299, 379, 487. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 196. T. VI. p. 171. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. pag. 51. *& suiv.* Tom. VII. p. 44. *& suiv.* 224. *& suiv.* Tom. XVIII. pag. 6.

a laissé sur les Gorgones, & de l'autre, les merveilles sans nombre que la Poësie en a publiées, on ne peut s'empêcher d'être surpris du contraste. Il n'y a peut-être rien de plus célebre dans les traditions fabuleuses que les Gorgones, ni rien de plus ignoré dans les annales du monde. C'est sous ces deux points de vue que M. l'abbé Massieu envisage ce sujet dans une sçavante dissertation, dont l'extrait va former cet article.

I. La fable des Gorgones ne semble être autre chose qu'un produit extravagant de l'imagination, ou bien un édifice monstrueux, élevé sur des fondemens, dont l'origine est l'écueil de la sagacité des Critiques. Il est vrai que plusieurs Historiens ont tâché de donner à cette fable une sorte de réalité; mais, il ne paroît pas qu'on puisse faire aucun fond sur ce qu'ils en rapportent, puisque le récit même de Diodore de Sicile & de Pausanias n'a l'air que d'un roman.

Diodore de Sicile commence par observer qu'anciennement la Libye a produit des nations entières de femmes, qui par leur inclination guerrière, & par leur courage, ont fait l'étonnement du monde. Il prouve cette proposition générale par l'exemple des Gorgones, qui, selon les traditions anciennes, soutinrent contre Persée, une guerre où elles signalerent extrêmement leur valeur & leur force; d'où il conclut qu'il falloit effectivement que la bravoure & la puissance de ces femmes fussent considérables, puisqu'un héros tel que Persée, le plus vaillant de tous les Grecs de son tems, regardoit son expédition contre elles comme la plus difficile & la plus grande de ses entreprises.

Après ces réflexions préliminaires, il entre en détail de tout ce qui concerne leur histoire. Les Gorgones & les Amazones, dit-il, étoient deux nations de femmes belliqueuses, qui toutes deux habitoient la Libye près du lac Tritonide. On peut bien juger qu'elles avoient des demêlés fréquens; elles étoient femmes & voisines. Or, il arriva que Myrine, reine des Amazones, mit sur pied une puissante armée, & marcha contre les Gorgones, qui de leur côté s'avancerent avec une égale intrépidité. Les deux nations en vinrent aux mains, & déciderent leurs querelles par une bataille rangée. Le carnage fut affreux. Mais, enfin les Amazones eurent l'avantage, tuerent un grand nombre de leurs ennemies, & en firent prisonnières plus de trois mille. Le reste des Gorgones se sauva dans les bois. Myrine y fit mettre le feu, résolue de détruire la nation entière. Mais, le vent n'ayant pas secondé son dessein, elle fut obligée de se retirer sur les frontières de ses États.

Cependant, les Amazones

enivrées de leur victoire, se livrerent à la joie; & comme pendant la nuit, elles faisoient la garde fort négligemment, les trois milles captives profitant de la sécurité où étoit le camp, se jetterent sur les épées de ces femmes imprudentes, qui s'imaginoient avoir pleinement vaincu, & en massacrerent un grand nombre. Mais, les Amazones s'étant ralliées, & ayant environné les Gorgones de toutes parts, celles-ci se battirent en personnes qui n'avoient point de ressources, & se firent toutes tailler en pièces. Myrine fit dresser trois bûchers, pour brûler les corps de celles de ses compagnes qui avoient péri dans cette occasion, & leur éleva trois monumens, dont on voyoit encore quelques débris du tems de Diodore de Sicile, & qu'on appelloit *les tombeaux des Amazones*. Cet Auteur ajoûte que dans la suite les Gorgones se rétablirent de cette grande perte, jusqu'à ce que Persée les défit, vers le tems où elles avoient Méduse pour Reine.

Ce ne fut pas pourtant ce héros qui porta le dernier coup à leur puissance. La gloire en étoit réservée à Hercule, qui dans son expédition de Libye extermina entièrement & les Gorgones & les Amazones; persuadé, dit notre Historien, que dans le grand projet qu'il avoit formé d'être utile au genre humain, il n'exécuteroit son dessein qu'imparfaitement, s'il souffroit qu'il y eût au monde quelques nations qui fussent soumises à la domination des femmes.

Cette narration est tellement circonstanciée, qu'on seroit presque tenté de la croire véritable. Ce que Pausanias nous apprend des Gorgones, a beaucoup de rapport à ce que nous venons de voir. Selon lui, elles étoient filles de Phorbus, τοῦ Φόρβου; car, c'est ainsi qu'on trouve ce nom dans tous les textes de Pausanias, soit manuscrits, soit imprimés. Mais, Camérarius, Amasæus, & plusieurs autres sçavans Critiques, croient avec raison qu'il faut lire τοῦ Φόρκου, filles de Phorcus, & se fondent sur l'autorité de tous les autres Écrivains, qui s'accordent à donner le nom de Phorcus au pere des Gorgones.

Quoi qu'il en soit, après la mort de ce Phorbus ou Phorcus, Méduse sa fille règna sur les peuples qui habitoient le lac Tritonide. Elle avoit une fort grande passion pour la chasse & pour les combats, & désoloit toutes les terres des peuples voisins. Mais enfin, Persée, qui s'étoit enfui du Péloponnèse, & qui avoit amené avec lui des troupes d'élite, la surprit une nuit, défit le camp-volant qui lui servoit d'escorte, & la tua elle-même dans la mêlée. Le lendemain, il voulut la voir, & toute morte qu'elle étoit, elle lui parut d'une beauté si surprenante, qu'il sépara la tête

d'avec le tronc, & l'emporta dans la Grece, pour la donner en spectacle aux peuples, qui ne pouvoient la regarder sans être frappés d'étonnement.

Tel est le sentiment de Diodore de Sicile & de Pausanias sur les Gorgones. Ils en font des héroïnes; mais, d'autres en font des monstres. Suivant ce nouveau systême, les Gorgones ne sont plus des femmes belliqueuses, qui aient vécu sous une forme de gouvernement, & dont la puissance se soit long-tems soutenue. C'étoient des femmes sauvages, d'une figure monstrueuse, qui habitoient les antres & les forêts, & qui se jettant sur les passans, faisoient des ravages horribles.

Mais, si ces Auteurs conviennent sur ce point, ils different sur l'endroit où ils assignent la demeure de ces monstres. Proclus de Carthage, Alexandre de Mynde, & Athénée les placent dans la Libye; au lieu que Xénophon de Lampsaque, Pline & Solin prétendent qu'elles habitoient les isles Gorgades.

Proclus de Carthage nous assure que les déserts de la Libye ont toujours produit un nombre infini de monstres, qui passent toute créance; qu'entre ces monstres il y avoit des hommes & des femmes sauvages, & qu'il avoit vu un de ces hommes qu'on avoit envoyé à Rome par curiosité; qu'il a beaucoup de penchant à croire que Méduse étoit une de ces femmes, qui, sortie du fond des forêts, faisoit des courses jusqu'au lac Tritonide, & causoit d'étranges dégâts dans tous les lieux d'alentour, jusqu'à ce qu'enfin Persée en délivra le païs.

Alexandre de Mynde, cité par Athénée, ne veut pas même que les Gorgones fussent des femmes; il soutient que c'étoient de vraies bêtes féroces, qui pétrifioient les hommes de leur seul regard. Voici de quelle manière il s'en explique. Dans la Libye, dit-il, les Nomades appellent Gorgone, un certain animal, qui, selon la plûpart des Naturalistes, a beaucoup de l'air d'une brebis sauvage. On dit qu'il a l'haleine si empestée, qu'il infecte tous ceux qui le rencontrent. Une longue crinière lui tombe du haut du front, & lui dérobe l'usage de la vue. Elle est si épaisse & si pesante, qu'à peine peut-il la relever en haut. Mais, lorsqu'il en vient à bout par quelque effort extraordinaire, il renverse par terre ceux qu'il regarde & les tue, non avec son haleine pourtant, mais avec un poison qui part de ses yeux, On découvrit un de ces animaux dans le tems que Marius faisoit la guerre en Afrique. Quelques soldats Romains, ayant apperçu une Gorgone, & l'ayant prise pour une brebis sauvage, fondirent dessus pour la percer de leurs épées. L'animal effrayé rebroussa à l'instant sa crinière, &

d'un ſeul de ſes regards les renverſe morts. D'autres ſoldats qui ſurvinrent, eurent le même ſort; juſqu'à ce que quelques-uns ayant appris des gens du païs la nature & les propriétés de cet animal, lui dreſſerent de loin des embûches, le tuerent à coups de javelot, & l'apporterent au Général.

Xénophon de Lampſaque, Pline & Solin, ont cru auſſi que les Gorgones étoient des femmes ſauvages; avec cette différence pourtant, qu'ils les ont placées, non dans la Libye, mais dans les Gorgades. » Près » de ce promontoire, dit Pline, que nous avons appellé » le Cap Occidental, ſont les » iſles Gorgades, ancienne de» meure des Gorgones, éloi» gnées du continent de deux » jours de navigation. » Si nous en croyons Xénophon de Lampſaque, dit Solin, Hannon, général des Carthaginois, pénétra juſqu'aux iſles Gorgades. Il y trouva des femmes qui, par la vîteſſe de leur courſe, égaloient le vol des oiſeaux; entre pluſieurs qu'il rencontra, il ne put en prendre que deux, dont le corps étoit ſi rude & ſi hériſſé de crins, que pour en conſerver la mémoire, comme d'une choſe prodigieuſe & incroyable, on attacha leurs peaux dans le temple de Junon, où elles demeurerent ſuſpendues parmi les autres offrandes, juſqu'à la ruine de Carthage.

Si ces Auteurs ôtent aux Gorgones la figure & les inclinations humaines, Paléphate & Fulgence les leur rendent. Ils ſont perſuadés que c'étoient des filles opulentes, qui poſſédoient de grands revenus, & les faiſoient valoir avec beaucoup d'induſtrie. Mais, ce qu'ils en racontent, paroît tellement ajuſté à la fable, qu'on eſt tenté de croire qu'ils ne font que la ſuivre pas à pas; & qu'on doit les regarder beaucoup moins comme des hiſtoriens qui dépoſent, que comme des ſpéculatifs curieux, qui cherchent à expliquer toutes les parties d'une énigme qu'on leur a propoſée. Il eſt vrai pourtant que ſur un point conſidérable, Paléphate s'éloigne du ſentiment reçu; c'eſt qu'il prétend que la Gorgone étoit, non Méduſe, comme on le croit communément, mais une ſtatue d'or qui repréſentoit Minerve. A cela près, il paſſe aux Poëtes les autres fictions dont ils ont enveloppé toute cette matière, & il accommode le moins mal qu'il peut ſes explications. Il nous apprend donc que Phorcus étoit originaire de Cyrene, mais qu'il poſſédoit trois iſles au-delà des colomnes d'Hercule. Il fit fondre pour Minerve une ſtatue toute d'or, & haute de quatre coudées. Or, les Cyrénéens, dit-il, donnent à Minerve le nom de Gorgone, comme les Thraces donnent à Diane celui de Bendée, les Crétois celui de Dictynne, & les Lacédémoniens celui d'Upis. Cependant, Phorcus mourut avant que d'avoir conſacré

cette statue avec les cérémonies accoûtumées. Il laissa trois filles Sthéno, Euryale & Méduse, qui se vouerent au célibat, & eurent en partage chaçune une isle.

Quant à la statue de Minerve, elles ne voulurent point la consacrer, ni la partager entre elles; mais, elles la déposerent dans un trésor qui leur appartenoit en commun. Elles n'avoient toutes trois qu'un seul ministre, homme fidele & éclairé, dont elles se servoient pour l'administration de leurs biens, & qui pour cette raison passoit souvent d'une isle à l'autre; & c'est ce qui a donné occasion de dire qu'elles n'avoient à elles trois qu'un œil, qu'elles se prêtoient alternativement.

En ce tems-là, Persée, fugitif d'Argos, couroit les mers, & pilloit les côtes. Il entendit parler de cette statue toute d'or, & forma aussitôt le dessein de l'enlever. Il surprit & arrêta le ministre des Gorgones, dans un trajet où l'intérêt de ses maîtresses l'avoit engagé; ce qui a encore donné lieu aux Poëtes de feindre qu'il leur avoit volé leur œil, dans le tems que l'une le donnoit à l'autre. Elles furent inconsolables de la perte d'un homme qui leur étoit si nécessaire. Persée leur fit dire qu'il le leur rendroit, si elles vouloient lui livrer la Gorgone, & en cas de refus, les menaça de la mort. Méduse ne voulut jamais entendre à cette demande; mais, Sthéno & Euryale, plus susceptibles des impressions de la crainte, y consentirent. C'est pour cela que Persée tua Méduse, & rendit aux deux autres sœurs leur ministre. Le héros mit en pièces la Gorgone, c'est-à-dire, la statue de Minerve, & en attacha la tête à la proue de son vaisseau, auquel il donna aussi le nom de Gorgone. Comme la vue de cette dépouille, & l'éclat qu'avoient fait les expéditions de Persée, répandoient par-tout la terreur sur son passage, & tenoient devant lui les hommes dans une espèce d'inaction, on s'avisa de dire qu'avec la tête de Méduse il changeoit ses ennemis en rochers. Persée favorisoit lui-même ces bruits, qui ne contribuoient pas peu à la rapidité de ses conquêtes. Il alla dans l'isle de Sériphe. Polydecte, qui en étoit roi, s'enfuit avec ses sujets. Persée, qui ne trouva dans leur ville que des pierres, fit publier qu'il en avoit pétrifié tous les habitans, & menaça du même sort tous ceux qui entreprendroient de lui résister. Ne diroit-on pas que ces évènemens se soient passés sous les yeux de Paléphate?

Fulgence, que Turnebe nomme un Auteur non méprisable, & que Joseph Scaliger appelle un très-sçavant Mythologue, convient de tous ces faits, & y ajoûte quelques nouvelles circonstances; par exemple, que les Gorgones avoient un

grand goût pour l'agriculture. Phorcus fut un Roi, dit-il, qui laissa trois filles fort riches. Méduse étoit l'aînée. Elle augmenta considérablement son patrimoine, par le soin qu'elle prit de bien cultiver ses terres; & c'est pourquoi elle fut appellée Γοργών, comme qui diroit Γεωργών.

Les Gorgonnes, selon d'autres Historiens, n'étoient rien de tout ce que nous venons de dire. C'étoient simplement des personnes d'une grande beauté, qui faisoient sur les spectateurs des impressions si surprenantes, qu'on disoit qu'elles les changeoient en rochers. C'est l'opinion d'Ammonius Sérénus, que Servius nous a conservée dans ses notes sur le sixième livre de l'Enéïde. Ammonius Sérénus, dit-il, prétend que les Gorgones étoient de jeunes filles ornées de tant d'attraits, que les jeunes gens ne pouvoient les regarder sans en être frappés; ce qui a fait dire qu'elles changeoient en rochers ceux qui les regardoient.

Héraclite, ou plutôt Héraclide, qui nous a laissé aussi un petit traité des choses incroyables, est de ce même sentiment; mais, il s'exprime d'une manière un peu plus forte, & moins honorable à la mémoire des Gorgones. Il en parle comme de personnes toutes charmantes, mais qui faisoient de leurs charmes un trafic fort peu honnête. C'est l'idée qu'il nous donne en particulier de Méduse. Voici le fait, dit-il. Méduse étoit une courtisanne, dont la beauté étonnoit tellement ceux qui la voyoient, qu'on les eût pris pour des hommes pétrifiés. Sur des témoignages si positifs, on se croiroit bien fondé à soutenir que les Gorgones étoient des filles d'une rare beauté.

Mais, voici un autre Auteur, Théopompe, qui n'est pas moins ancien que ceux dont nous venons de parler, & qui nous assure que c'étoient des femmes si disgraciées de la nature & si laides, qu'on ne pouvoit jetter les yeux sur elles, sans se sentir glacé jusqu'au fond du cœur.

Un Auteur moderne a sur les Gorgones une pensée fort singulière. Il prétend que par la conquête de Persée, on a voulu nous conserver le souvenir d'un voyage que des marchands de Phénicie firent autrefois en Afrique, d'où ils emmenerent un grand nombre de chevaux. Il est persuadé que le nom de Persée, qui fut donné au chef de cette expédition, vient du mot Phénicien, *Pharscha*, qui veut dire un cavalier; ce qui, selon lui, s'accorde admirablement bien avec le nom du cheval Pégase que Persée monta, & qui évidemment vient de *Pag-sous*, autre mot Phénicien qui signifie un cheval enharnaché. Cela supposé, il avance que les Gorgones étoient des cavales d'Afrique, & le montre par les pa-

roles mêmes d'Hannon, ce général Carthaginois, dont nous avons parlé plus haut, & qui dit positivement dans Pomponius Méla, que les femmes de cette contrée d'Afrique étoient toutes velues, & qu'elles devenoient fécondes sans la participation de leurs maris. Cette dernière propriété convient aux jumens, du moins, selon la créance populaire dont parle Virgile dans les Géorgiques. C'étoient donc des jumens que les Gorgones. Ce sçavant homme confirme son sentiment par cette réflexion, que presque toutes les grandes expéditions que les Grecs attribuent à leurs héros, n'étoient que des entreprises de marchands, dont on décrivoit les voyages & les aventures en style pompeux & magnifique, afin de relever la bassesse des faits par la sublimité des idées & des expressions.

En voilà bien assez, sans doute, pour prouver que tout ce que les Historiens nous apprennent sur les Gorgones, est rempli de contradictions; car, sous quelles formes ne nous les a-t-on pas présentées? On en a fait des héroïnes, des animaux sauvages & féroces, des filles économes & laborieuses, des prodiges de beauté, des monstres de laideur, des modeles de sagesse, qui ont mérité d'être mises au nombre des femmes illustres, des courtisannes scandaleuses, & enfin des cavales. La moitié des Historiens les placent dans la Libye, l'autre moitié les transporte à mille lieues de-là, & les établit dans les Orcades. Les uns tirent leur nom de Γοργών, mot Cyrénéen qui veut dire Minerve, d'autres de Γοργών, mot Libyque & nom d'un animal sauvage, & d'autres enfin, du mot Grec Γεωργὸς, qui signifie laboureur. Quel parti prendre entre tant d'opinions différentes? Il n'y en a aucune qui n'ait pour garans des Écrivains d'une érudition profonde, & d'une grande autorité dans l'empire des Lettres; mais, cela même est ce qui redouble l'embarras. Il seroit bien à souhaiter que quelqu'un de ces sçavans hommes, à qui tous les siècles passés sont présens, & dont les lumières sûres percent les plus épaisses ténebres de l'Antiquité, voulût employer quelques momens à débrouiller une bonne fois ce cahos.

II. Quelques merveilles que les Historiens aient publiées touchant les Gorgones, les Poëtes ont beaucoup enchéri sur eux, & il n'en faut pas être surpris. On sçait qu'un de leurs droits principaux, c'est de créer. S'ils en usent volontiers dans toutes les matières qu'ils traitent, on peut dire qu'ils en ont abusé dans celle-ci. Ils se sont donné pleine carrière, & les fictions qu'ils nous ont débitées sur ce point, sont en si grand nombre & si étranges, qu'au premier coup d'œil, on est tenté de les pren-

dre pour un amas confus d'extravagances & de rêveries.

Homère seul s'est conduit avec la plus grande réserve sur le chapitre des Gorgones. Il ne nous a laissé que peu de particularités sur ce qui les regarde ; car, tout ce qu'il nous en apprend, c'est que la Gorgone étoit un monstre horrible ; qu'elle avoit le regard affreux ; que sa tête étoit énorme & formidable ; que cette tête étoit gravée sur l'égide de Minerve & sur le bouclier d'Agamemnon, & qu'elle étoit environnée de la terreur & de la fuite.

Mais, si Homère ne nous donne pas de grandes lumières touchant les Gorgones, Hésiode y supplée abondamment ; & c'est peut-être ce qui a déterminé Hésychius à dire qu'Hésiode est le premier inventeur de cette fable. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il nous la déduit fort au long dans deux endroits de ses ouvrages. L'un se trouve dans le poëme intitulé *le Bouclier d'Hercule*, & l'autre dans le poëme qui a pour titre, *de la Généalogie des Dieux*.

Il semble pourtant que dans le premier de ces deux endroits, Hésiode ait moins songé à instruire qu'à plaire. On diroit qu'il n'a eu dessein que de faire voir la grande intelligence qu'il avoit des règles de son art, & l'élévation dont il étoit capable, lorsqu'il vouloit prendre l'essor. Après avoir dit qu'entre le grand nombre d'évènemens que Vulcain avoit gravés sur le bouclier d'Hercule, le combat de Persée contre les Gorgones étoit un des plus remarquables, il travaille lui-même d'après ce modele, décrit en vers ce que le Dieu du feu avoit représenté sur le métal, & en fait une copie si ressemblante & si belle, que l'esprit incertain du Lecteur ne sçait auquel des deux tableaux donner la palme, ou à celui du Poëte, ou à celui du Dieu.

« Sur ce bouclier, dit-il, » étoit représenté le belliqueux » Persée, fils de l'aimable Danaé. Il ne tenoit pas au bouclier, mais il n'en étoit pas » détaché. . . . . . . La tête de » l'affreuse Gorgone lui couvroit tout le dos. Elle étoit » enfermée dans un sac tissu d'argent, ouvrage merveilleux, » tout enrichi de crêpines d'or. » Quant au héros, il a la tête » couverte du casque de Pluton, casque terrible, qu'entourent les plus épaisses ténebres de la nuit. On le voit » qui hâte sa fuite plein de » trouble & d'effroi. Les sœurs » de la Gorgone, monstres affreux & inaccessibles, monstres dont le nom seul fait » frémir, le suivent de près & » tâchent de l'atteindre. Elles » volent sur le disque de ce » diamant lumineux. L'oreille » entend le bruit que leurs » aîles font sur l'airain. Deux » noirs dragons pendent à leur » ceinture, ils dressent la tête, » ils écument ; leur rage éclate par les grincemens de leurs

» dents & par la férocité de » leurs regards. »

Dans l'autre endroit, Hésiode le prend sur un ton moins haut, & tel que doit être celui de la simple narration, qui ne se propose que d'instruire. Il entre dans un détail exact, & en dix-huit vers nous apprend de qui les Gorgones avoient reçu la puissance, leur nombre, leurs noms, leurs différentes prérogatives, leur combat contre Persée, le renversement de leur triste famille, & les évènemens prodigieux qui suivirent cette catastrophe.

« Phorcus, dit-il, eut de » Céto deux filles, Péphrédo » & Enyo, qui vinrent au monde avec des cheveux blancs; » & c'est pour cela que les » dieux & les hommes leur ont » donné le nom de vieilles. Il » en eut aussi les Gorgones, » qui demeurent au-delà de » l'Océan, à l'extrêmité du » monde, près du séjour de » la Nuit, là même où les Hespérides font entendre les » doux accens de leurs voix. » Les noms de ces Gorgones » sont Sthéno, Euryale, & Méduse si célebre par ses malheurs. Elle étoit mortelle, » au lieu que ses deux sœurs » n'étoient sujettes ni à la vieillesse ni à la mort. Le Dieu » de la mer fut sensible aux » charmes de Méduse, & sur » le tendre gazon d'une prairie, au milieu des fleurs que » le printems fait éclore, il » lui donna des marques de » son amour. Elle périt ensuite d'une manière funeste. » Persée lui coupa la tête, & » du sang qui en sortit, naquirent le héros Chrysaor & » le cheval Pégase. Chrysaor » tira son nom d'une épée d'or » qu'il tenoit à la main au moment de sa naissance. Dans » la suite, il devint amoureux » de Callirhoé fille de l'Océan, » & en eut Géryon, ce fameux géant à trois têtes, » Pégase fut ainsi nommé, » parce qu'il étoit né près des » sources de l'Océan. Il quitta la terre aussitôt, & s'envola vers le séjour des immortels. C'est-là qu'il habite, » dans le palais même de Jupiter, dont il porte les éclairs » & le tonnerre. »

Voilà le monument le plus ancien que nous ayons dans les Poëtes touchant les Gorgones. Cette fable s'est accrue à mesure qu'elle s'est éloignée de sa source. Eschyle, dans le Prométhée, n'a presque fait que copier Hésiode. Ce qu'il nous apprend de plus, c'est que les filles aînées de Phorcus n'avoient à elles trois qu'un œil & une dent, dont elles se servoient l'une après l'autre; que les Gorgones leurs cadettes avoient la tête hérissée de serpens, & que de leur seul regard elles tuoient les hommes. Le Scholiaste ajoûte que leurs dents étoient aussi longues que les défenses des plus forts sangliers, & que leurs mains étoient d'airain.

Ce Poëte nous marque bien que le seul regard des Gorgones tuoit les hommes; mais, il ne nous spécifie point de quelle manière. Pindare est le premier qui nous ait appris que c'étoit en les pétrifiant. On trouve encore dans Pindare une autre particularité, qui mérite d'être remarquée. Si la poësie gagna beaucoup à la mort de la Gorgone, Pindare nous apprend que la musique y fit aussi une acquisition considérable ; car, selon lui, ce fut à l'occasion de cette mort, que Pallas inventa une nouvelle sorte de flûte, composée de lames d'airain & de roseaux, susceptible de toute sorte de sons, & toute propre à animer les peuples dans les spectacles & dans les combats. Cette fiction particulière, soit qu'elle soit de l'invention de Pindare, soit qu'elle lui fût venue par tradition, ne se trouve que dans ses écrits, & fait tout le fond de la dernière ode Pythique.

Mais, voici un autre présent que la tête de Méduse fit encore à la terre. Ce fut une multitude effroyable de serpens. Car, Apollonius de Rhodes nous assure que Persée ayant pris son vol par dessus la Libye, toutes les gouttes de sang qui coulerent de cette tête sur la route, se changerent en autant de serpens; & que c'est de-là qu'est venue la quantité prodigieuse de ces animaux venimeux, qui depuis ont infecté toute cette contrée.

Les poëtes Latins, sur la fable des Gorgones, comme sur toutes les autres, n'ont guère été que les échos des poëtes Grecs. Ovide est sans contredit celui qui s'est le plus étendu sur cette fable. Comme il aimoit fort les détails, & qu'il ne manioit guère un sujet sans l'épuiser, il nous a laissé sur celui-ci plusieurs particularités que l'on ne trouve point ailleurs. Selon lui, Méduse fut parfaitement belle, & excita les désirs de beaucoup d'amans qui la rechercherent en mariage. Mais, entre tous les attraits dont elle étoit pourvue, il n'y avoit rien de plus beau que sa chevelure. Neptune ne put tenir contre tant de charmes, & il lui déclara sa passion dans le temple de Minerve. Il fut écouté. La chaste Déesse détourna sa tête, & se couvrit les yeux de son égide; & afin que ce crime ne demeurât pas impuni, elle changea les cheveux de la Gorgone en d'horribles serpens; & c'est pour cette raison qu'entre les trois Gorgones, Méduse seule avoit des cheveux entremêlés de couleuvres.

Ovide expose ensuite de quelle manière Persée marcha contre ce monstre ; & parce que personne ne devoit être mieux instruit que ce héros de toutes les circonstances de cette expédition fameuse, le Poëte l'introduit qui raconte lui-même, qu'au pied du mont Atlas est un réduit enfermé de fortes

murailles; qu'à l'entrée habitoient deux sœurs qui étoient filles de Phorcus, & qui n'avoient qu'un œil en commun; que tandis que l'une le donnoit à l'autre, il avoit tendu la main, & le leur avoit volé adroitement; qu'ensuite par de longs détours, à travers des rocs escarpés & de noires forêts, il étoit arrivé à la demeure des Gorgones; que par-tout sur son passage il avoit rencontré un nombre infini de figures, soit d'hommes, soit d'autres animaux, qui avoient été changés en pierres au seul aspect de Méduse; que pour lui, il ne l'avoit vue que comme dans un miroir, c'est-à-dire, dans le bouclier qu'il portoit au bras gauche; & que tandis qu'elle étoit endormie, elle & ses serpens, il lui avoit coupé la tête.

Après cet exploit, le Poëte s'envole dans les airs avec le héros, parcourt avec lui des espaces immenses, le suit d'occident en orient, & d'un pole à l'autre; & il raconte fort exactement toutes les merveilles que la tête de la Gorgone opere dans ces différentes routes.

Voilà ce que les poëtes Anciens nous ont transmis touchant les Gorgones. Ce fut de ces divers matériaux que les Mythologues qui écrivirent en prose, composerent leurs compilations. On ne laisse pas d'y trouver quelques circonstances particulières & quelques éclaircissemens. Ainsi, Phérécyde, & après lui Apollodore & Hygin, nous apprennent que Mercure eut aussi bien que Minerve, beaucoup de part à l'expédition de Persée; que Minerve lui prêta son miroir, & que Mercure lui donna une épée courbe, faite en forme de faulx; que par le conseil de ces deux divinités, il alla chez les nymphes pour emprunter encore d'autres armes, dont elles étoient les dépositaires; que ces nymphes gardoient en effet la chaussure aîlée, le sac & le casque de Pluton. Le héros se fit une ceinture du sac, attacha les aîles à ses talons, & mit le casque sur sa tête. Ce casque avoit une vertu merveilleuse; c'est que quiconque l'avoit sur sa tête, voyoit tout le monde, & n'étoit vu de personne; expédient fort commode pour exécuter sans beaucoup de risque les entreprises les plus hazardeuses. Persée, armé de la sorte, se présenta devant la Gorgone. Les Auteurs, que nous venons de citer, observent que ce fut Minerve qui guida le coup. Ils ajoûtent qu'après que Persée eut tué Méduse & vaincu ses autres ennemis, il remit à Mercure & aux nymphes les armes qui avoient été les instrumens de ses victoires; & quant à la tête de Méduse, qu'il en fit présent à Minerve, qui l'attacha sur son égide.

Au reste, on a pu remarquer que ces traditions poëtiques sont toutes remplies de contradictions; car, pour en rassembler quelques-unes, si l'on

en croit Hésiode, les filles aînées de Phorcus n'étoient que deux, Péphrédo & Enyo; sentiment qui a été suivi par Ovide; au lieu que si nous en croyons Eschyle, elles étoient au nombre de trois. Le Scholiaste même a soin de nous en marquer les noms.

Hésiode place la demeure des Gorgones vers l'Occident, au-delà de l'Océan, & dans les isles qu'on croit être les Orcades. Eschyle les transporte en Orient, près de Cystine, ville de la Scythie Asiatique.

Le même Eschyle donne indistinctement des cheveux de serpens aux trois Gorgones. Ovide n'en donne qu'à la seule Méduse.

Selon Hésiode, ce fut dans une prairie & sur un lit de fleurs que Neptune tendit des pieges à la sagesse de Méduse. Selon ovide, le bruit commun étoit que ce dieu l'avoit subornée dans le temple de Minerve.

III. Il reste à dire un mot sur les mystères prétendus que cette fable renferme. Les Auteurs, qui l'ont examinée de plus près, avouent de bonne foi qu'elle est impénétrable. Mais, c'est peut-être cela même qui a piqué la curiosité des Sçavans, & qui les a portés dans tous les siècles à faire de généreux efforts pour percer les ténèbres épaisses dont elle est environnée. On ne sçauroit croire les peines qu'ils ont bien voulu se donner à ce sujet. Il seroit seulement à désirer que le succès eût un peu plus répondu à la droiture de leurs intentions & à la constance de leur travail.

Ceux qui aiment la morale, trouvent dans cette fable d'excellentes instructions pour la conduite de la vie. Selon eux, Méduse est l'image de la volupté. Elle tuoit les hommes par ses regards, parce que les yeux sont le canal le plus ordinaire par où l'amour du plaisir porte son poison dans le cœur. Elle les changeoit en pierres, parce que le propre de cette passion est de rendre ceux qu'elle domine insensibles à toutes sortes de considérations. On nous a dit qu'elle étoit belle d'abord, mais qu'elle devint affreuse après son crime, pour nous faire entendre qu'une passion paroît toujours agréable dans ses commencemens, mais que lorsqu'elle a plongé les hommes dans le désordre, elle se montre à eux sous une forme bien différente. Les serpens, qui s'engendrerent du sang de Méduse, sont les remords qui naissent des plaisirs criminels. Quant à Persée qui la défit, c'est l'homme vertueux qui sçait triompher de la volupté. Ce héros eut recours aux Dieux, pour nous apprendre que ce n'est qu'avec le secours du ciel qu'on peut vaincre une ennemie si dangereuse. Il détourna ses regards, lorsqu'il lui porta le coup mortel, parce que la volupté ne veut pas être combattue de front. Lorsqu'il eut coupé la tête de Méduse, il n'osoit encore la re-

garder, parce que cette passion est redoutable jusqu'après sa défaite, & que ce n'est que par une constance inébranlable à détourner les yeux, qu'on peut parvenir à remporter sur elle une victoire complette.

D'autres écrivains, qui sont plus touchés de la gloire brillante que des moralités, conçoivent cette fable sous des idées guerrières. Ils prétendent que les Gorgones sont les horreurs attachées à la profession des armes; que ces horreurs consternent & pétrifient les hommes du commun, mais qu'elles n'étonnent point le véritable héros, dont nous avons le modele dans Persée; qu'en effet, les armes dont il eut soin de se munir, sont les symboles des quatre qualités principales qui forment le conquérant; que le miroir de Minerve désigne la prudence; que l'épée de Mercure représente la force; que la chaussure aîlée indique la diligence & la promptitude; que le casque de Pluton marque le secret. Quant à Pégase, qui sortit du sang de Méduse, c'est la gloire qui rejaillit du sang ennemi que l'on répand. Ce cheval étoit aîlé, parce qu'il n'y a rien qui aille si vîte que la renommée; il s'envola dans les nues, parce qu'elle éleve jusqu'au ciel le nom des héros; il porte sur son dos les Poëtes, parce que ce fonds de gloire que de beaux exploits leur fournissent, est ce qui les soutient. Il leur ouvrit d'un coup de pied la fontaine d'Hippocrène, parce que cette même gloire est pour eux une source féconde de pensées & d'expressions.

Quelques Auteurs, non moins clairvoyans que ceux dont nous venons de parler, & beaucoup mieux intentionnés encore, découvrent dans cette allégorie le dogme important de l'immortalité de l'ame. *Alii*, dit Noël le Conte, *animæ immortalitatem per hæc significari intelligunt*. Suivant ce nouveau systême, les Gorgones sont les passions, monstres terribles qui font une guerre continuelle à la raison; Persée est l'entendement ou l'esprit qui les combat, qui les subjugue, & qui, après en avoir triomphé, prend enfin son vol vers le ciel, lieu d'où il tire son origine, & où il retourne pour y faire éternellement sa demeure.

Tzetzès, qui nous a laissé un sçavant Commentaire sur la Cassandre de Lycophron, n'est d'aucune de ces opinions. Il croit au contraire qu'il n'est ici question que de physique, & qu'il ne s'y agit que de l'effet réciproque & des vapeurs de la mer sur le soleil, & du soleil sur les vapeurs de la mer; ce qu'il explique avec une subtilité digne de sa profonde érudition, mais que beaucoup de personnes trouveront peut-être un peu dépourvue de solidité. Il prétend que Persée est le soleil, comme le prouve son nom même, qui est formé, dit-il, du

mot Grec περιστεύεσθαι, tourner rapidement. Minerve, selon lui, est l'air; il n'en rapporte aucune raison. Quant aux Gorgones, ce sont les eaux de la mer; & il nous apprend qu'elles sont nommées Gorgones avec beaucoup de justice, puisque ce mot signifie *étonnantes*, *terribles*, & qu'en effet dans toute la nature il n'y a point d'objet plus propre que la mer à étonner les yeux, & à remplir l'ame d'une sorte de terreur. De ces trois sœurs, les deux qui étoient immortelles, sçavoir, Sthéno & Euryale, sont l'amas immense des eaux, amas qui ne se corrompt ni ne périt point. Mais, Méduse qui étoit mortelle, c'est la substance la plus subtile qui s'exhale de l'eau, & qui s'éleve en l'air. Minerve qui est l'air, comme nous l'avons dit, trouve fort étrange que cette substance aqueuse ose faire comparaison avec elle, & dépêche Persée, c'est-à-dire, le soleil, qui, à coups de rayons, lui fait raison de cette orgueilleuse & imprudente rivale.

Quelque Doctes, ou quelqu'édifiantes que soient ces diverses explications, il y a des critiques chagrins qui n'en sont pas contens. Ils prétendent que ce sont de pures imaginations; que les Poëtes n'ont pensé à rien de semblable; qu'on leur prête des intentions qu'ils n'ont jamais eues; qu'à ce compte, il n'y auroit point de si mauvais livre, dans lequel, à force de se donner la torture & de creuser, on ne pût découvrir de ces belles moralités, si on le lisoit avec un dessein formé d'y faire de telles découvertes. Ils ajoûtent que ces explications sont pour la plûpart trop recherchées & trop tirées. Mais, le plus grand défaut qu'ils y trouvent, c'est que si elles conviennent au gros de la fable, elles ne se soûtiennent point dans le détail, & que pour quelques circonstances qu'elles expliquent, ou semblent expliquer, il y en a un nombre infini dont elles ne rendent aucun compte. Pour toutes ces raisons, ils s'obstinent à réjetter ces sens mystiques. Et M. le Clerc, un de ceux qui ont écrit les derniers sur cette fable, dit, après l'avoir tournée de tous les sens, qu'il est impossible d'en ajuster toutes les particularités; & que c'est un labyrinthe d'où il ne paroît pas qu'on puisse se tirer, à moins que d'avoir le fil d'Ariadne.

» Pour moi, dit M. l'abbé
» Massieu, il me paroît que le
» fruit le plus naturel qu'on
» puisse recueillir de la consi-
» dération de cette fable,
» c'est de se bien couvaincre,
» à la honte de l'amour propre;
» du goût inconcevable que
» l'esprit humain a pour les
» chimères. En effet, n'est-il pas
» surprenant que ceux d'entre
» les hommes qui ont surpassé
» tous les autres par la beauté
» de leur génie, aient cru orner
» considérablement leurs écrits,
» s'ils les remplissoient de ces

» sortes de visions ? N'est-il pas » plus étonnant encore, que » tous les autres hommes y aient » couru avec empressement, les » aient lues avec avidité, & » les aient reçues avec une ad- » miration qui a passé d'eux » jusqu'à nous, & s'est perpé- » tuée de siècle en siècle ? Il » y auroit de la témérité à sou- » tenir que tout le genre hu- » main s'est trompé, en prenant » pour des beautés ce qui n'en » étoit pas ; mais, il semble » aussi, toutes réflexions faites, » qu'on soit du moins autorisé » à dire que les hommes sont » bien à plaindre, s'il faut que » la vérité, pour leur plaire, » leur soit présentée avec de » pareils embellissemens. «

IV. M. Fourmont croit que pour l'intelligence de la fable des Gorgones, il faut avoir recours aux langues orientales, comme Bochart, M. le Clerc, & quelques autres encore l'avoient pensé avant lui; mais, on doit lui rendre cette justice, que sans marcher sur leurs traces, il s'ouvre une nouvelle route. La Grece, dit-il, ayant été peuplée en partie par les colonies qui lui étoient venues d'Égypte & de Phénicie, il est naturel de croire que la plûpart de ses traditions venoient d'Orient ; ainsi, vouloir démêler le sens des fables Grecques, sans le secours des langues d'où ces traditions partoient, ce seroit une témérité sans succès, puisqu'en effet c'étoit dans ces langues qu'elles avoient été débitées, ou écrites, ou exprimées.

Cette fable, selon M. Fourmont, se réduit à cinq articles. 1.° Phorcys, dieu marin, qui a pour femme Céto.

2.° Ses cinq filles, deux appellées *Graiæ*, *Péphrédo* & *Enyo*, trois autres Gorgones, *Sthéno*, *Euryale*, *Méduse*.

3.° Les trois nommées Gorgones, n'ont entre elles, & à elles trois, qu'une dent, qu'une corne, qu'un œil.

4.° Du chef, ou de la tête de Méduse coupée, sortent un *homme*, c'est-à-dire, Chrysaor le forgeron, & un cheval, c'est le Pégase.

5.° Ce cheval aîlé ne sert dans la Grece qu'à Persée & à Bellérophon, & l'on n'en conserve aucun de sa race, dans un tems où les chevaux ordinaires doivent y être fort communs par les colonies antérieures au siècle de Persée.

Ces notions supposées, ajoûtons encore cette remarque. En Phénicien ou Hébreu, & dans toutes les langues Orientales, les termes de *Ben*, *Benei*, *Bat*, *Banoth*, désignent autant la possession que la naissance, ou, pour parler plus clairement, l'*Être possédé* que *l'Être né*. Dans ce sens, les vaisseaux d'un Prince s'appellent *ses fils*, ses galères, *ses filles*. Dans tous les tems, chaque vaisseau a porté son nom, *la Pristis*, *le Centaure*, *la Baleine*. Lorsque les Amériquains apperçurent pour la première fois les vaisseaux des Espagnols, ils

ils les prirent pour des monstres marins; enfin, cette opinion étoit répandue dans le paganisme, & c'est pour cela que Virgile change en nymphes de la mer les vaisseaux d'Énée, & que ce héros les rencontrant ensuite, leur parle comme à des déesses; ainsi, première méprise de nos Auteurs, ils n'y ont pas assez pensé. Ces cinq filles de Phorcys n'ont jamais été que les cinq vaisseaux qui composoient la petite flotte de ce Prince.

Il y a plus, une preuve authentique que dans Hésiode il ne s'agit que de vaisseaux, c'est que ces cinq mots, *Enyo*, *Pephredo*, *Stheno*, *Euryale* & *Medusa*, à l'exception du dernier qui est traduit, ne sont absolument que des termes Phéniciens, & qui, écrits avec les lettres de leur langue primitive, représentent toute une flotte, telle qu'elle pouvoit être dans ces premiers tems.

1.° Enyo, en Phénicien, *Navis oneraria*.

2.° Pephredo, par transposition pour Perphedo, en Phénicien, *Navis aquaria*, mot-à-mot, *Cisterna ad viam sufficiens*, ou *abundans*.

3.° Stheno, en Phénicien; *Navis actuaria*, ou *Remigum*, une galère.

4.° Euryale, en Phénicien, *Navis transitoria*, une chaloupe.

5.° Medusa, en Phénicien, *Navis imperatoria*, on sous-entend Sephinah, *Navis*. Cela est, ce semble, de la dernière simplicité, mais en même tems fort singulier.

De ces cinq vaisseaux trois étoient de Κύρος. Κυρος, *ou* Κούρος est le premier & le plus ancien nom de l'isle des Phéaques, appellée depuis Κόρκουρα; de-là le patronymique Κουρικώ, Κουρκώ ou Κορκώ, & par la suite Γοργώ; le *c* & le *g*, l'*o* & l'*u*, se sont toujours pris l'un pour l'autre. Amurca, Ἀμόργη, Gamal, Κάμηλος, & de même Κορκώ, Γοργώ, voilà les trois Gorgones.

Deux autres étoient nommées Γραῖαι, Grecques; c'étoient des vaisseaux gagnés sur les Grecs. Les Phéniciens s'emparoient alors de toutes ces isles, & Cyre, ou Corcyre, Ithaque & plusieurs autres étoient de ces Phéniciens de nouvelle date. Il se faisoit des guerres assez vives entre les anciens & les nouveaux habitans. Palephate dit que Phorcys étoit Cyrénéen, cela est peut-être vrai; mais, alors, comme chef de colonie, il règnoit à Itaque, à Céphalonie, & à Κύρος.

Dans l'Odyssée, Minerve montre à Ulysse, Ithaque sa patrie, & entr'autres choses, le port du vieillard marin Phorcys. Voilà donc le pere des Gorgones trouvé, Phorcys roi d'Ithaque & des deux isles voisines, qui possede & envoie commercer cinq vaisseaux, trois de Κύρος ou Κούρος, les trois Gorgones, deux qu'il a pris sur les Grecs, les Grées ou Γραίας.

Le commerce de ce Prince se faisoit en Afrique avec les habitans de Cyrène, du mont Atlas, des Canaries, de la côte de Guinée. Pline, Ptolémée, Pomponius Méla, Pausanias, Hannon, Hésiode même, attestent que ce commerce étoit fréquent dès le siècle de Persée.

Mais, en quoi consistoit-il? Outre, l'or qui y a toujours été très-commun, il consistoit en trois choses, en dents d'éléphans, ou ivoire, en cornes de divers animaux, en yeux d'hyaines & de poissons ou pierres précieuses. Avec cela, on en amenoit toujours quelque animal rare ou sauvage pour la curiosité.

Lorsqu'on veut bien faire attention que ce même païs porte toujours les noms de côte d'or, de côte des dents; que la corne des animaux est une des premières choses que l'on ait travaillées, comme cela paroît par Homère; que les yeux de plusieurs poissons & de plusieurs animaux sauvages, mais sur-tout de l'hyaine si commune dans les contrées dont il s'agit, sont mis par tous les Naturalistes au nombre des pierres précieuses; que c'est-là que se trouve le Pacasse, espèce de buffle dont les longues oreilles, sur-tout lorsqu'il court, paroissent des aîles, on soutient que l'énigme disparoît.

Des cinq vaisseaux de Phorcys, on ne parle plus ni de Perphédo qui porte l'eau douce, ni d'Enyo qui renferme seulement ou les marchandises communes, ou les besoins de la flotte, comme le bois, les outils, &c.

Il s'agit de la conquête; Persée ne doit donc s'attacher qu'aux trois Gorgones; or, on dit que ces trois Gorgones avoient une *dent*, *echad schen*, une, ou les *dents*, c'est-à-dire, l'*ivoire; echad queren*, une *corne*, ou la *corne*, c'est-à-dire, les *cornes d'animaux; echad ein*, un *œil*, ou l'*œil* ou les *yeux*, c'est-à-dire, les *yeux d'hyaine* & de *poisson*, ou les pierres précieuses.

Le mot *echad*, un, ou l'un, l'autre, se rapportoit à chaque vaisseau, rapporté au mot suivant, il a causé l'équivoque d'une *dent*, d'une *corne* & d'un *œil* à ces trois Gorgones ensemble.

Rosch en Phénicien signifie également *tête* ou *chef* & *venin*. La tête de la Méduse une fois coupée, ou, ce qui est la même chose, son commandant une fois tué, est une autre équivoque qui autorise à dire que cette tête est un venin. De cette tête prise sortent sur le champ, & Chrysaor, & le Pégase, *Chrysaor*, l'ouvrier en métaux. Le chef de la Méduse, en achetant de l'or des Afriquains, avoit attiré de chez eux un ouvrier qui sçût le mettre en œuvre, cela étoit fort à sa place. Le Pégase, en ancien Grec *Pagase*, devons-nous l'aller chercher bien loin; & pendant qu'il

est la finale Grecque, dire avec Bochart & M. le Clerc, que *Pegasos* s'est formé de Pagasous, *Fræni equus*, ce qui est encore contre les règles de la grammaire Phénicienne ou Hébraïque, qui n'admet point une semblable transposition? *Pagasos*, sans détour & sans violence, est manifestement le *Pacasse*. Lorsque les Romains virent pour la première fois l'éléphant, ils l'appellerent *Bos*; de même le Pacasse sorti de la Méduse, parce qu'on l'avoit apprivoisé, & que l'on montoit dessus comme sur les chevaux, fut appellé cheval. Les dénominations empruntées pour les choses extraordinaires, sont de tous les tems & de toutes les langues. Et une marque que c'étoit un animal sauvage, c'est qu'il s'échappa, qu'il ne fut ratrappé que par Bellérophon, qu'il tua Bargylle ami de Bellérophon, qu'il le blessa lui-même, & disparut.

Enfin, on nous parle de pétrifications étranges, & elles se présentent ici d'elles-mêmes. Persée, sans doute, vainquit la flotte de Phorcys, vers le Syrtes, & auprès de Cyrene, & on sçait que cette région a toujours été illustre pour les pétrifications, jusqu'à faire écrire aux auteurs Arabes qu'il s'y trouve dans les terres des villes entières, où les hommes & les animaux pétrifiés, conservent encore la posture qu'ils avoient lors de la pétrification subite. En deux mots.

1.° Polydecte, prince Grec, roi de Sériphe, prince Phénicien, roi d'Ithaque, de Céphalonie & de Κούρος, d'où Κορκώ, Γοργώ, Gorgone.

2.° Persée, amiral ou chef de la flotte de Polydecte; celui de la flotte de Phorcys n'est pas nommé, mais il y en avoit un *Rosch. Hammalekah*, *caput Medusæ*, *tête*, *venin*.

3.° Des cinq vaisseaux de Phorcys, ceux pris sur Polydecte, à l'occasion de la guerre Γραῖαι, trois tirés de Κούρος ou Κόρκουρα, Γοργοὺς ou Gorgones.

On ne repéte point l'équivoque de *un* pour *chaque*, de *dents*, *cornes*, *yeux*, ou ivoire, corne, pierres précieuses.

Voilà donc, à quelques embellissemens poëtiques près, le fond réel de la fable des Gorgones, qu'il falloit remettre en Phénicien, dit M. Fourmont; en effet, il y a lieu de croire que c'est à lui qu'appartient la gloire d'avoir expliqué le plus probablement l'énigme.

GORGONES [les isles des], *Gorgonum Insulæ*. (*a*) Pomponius Méla dit que ces isles furent autrefois la demeure des Gorgones. Pline, qui les appelle Gorgades, ayant parlé du promontoire qu'il nomme Hespérion Céras, ajoûte: » Vis-à-» vis de ce promontoire sont,

(*a*) Pomp. Mel. p. 217. Plin. T. I. p. 348. Solin. pag. 335. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 57.

» dit-on, les isles Gorgades » où demeuroient autrefois les » Gorgones, à deux journées » de navigation du continent, » comme le rapporte Xéno- » phon de Lampsaque. Hannon, » général des Carthaginois, y » aborda, & dit y avoir trouvé » des femmes dont les corps » étoient velus, & qui, par leur » grande vîtesse, échappoient » aux hommes; que pour preu- » ve de sa relation, il porta » avec lui deux peaux de Gor- » gones, qu'il déposa dans le » temple de Junon, où elles » resterent jusqu'à la prise de » Carthage. « Pline convient qu'il y avoit beaucoup de fables dans ses relations. Il rapporte cependant encore l'opinion de Statius Sebosus, qui disoit que des isles des Gorgones, en côtoyant le long du mont Atlas, on arrivoit en quarante jours aux isles Hespérides, & de ces mêmes isles, au promontoire Hespérien en un jour. On ne doute point que les Hespérides ne soient les Canaries; mais, il n'est question ici que des isles des Gorgones.

Si nous avions la véritable relation d'Hannon, que Pomponius Méla & Pline ont vue, peut-être en pourrions-nous tirer quelque éclaircissement; mais, le Périple d'Hannon qui nous reste, est un ouvrage très-différent, & de la composition de quelque Grec imposteur; ainsi, tout y est renversé. Il faut donc avoir recours à ce que Pline en a extrait. Il met les isles des Gorgones à quarante jours de navigation aux Canaries. Il n'est pas impossible que des barques qui n'alloient que terre-à-terre, aient mis ce tems-là pour arriver aux isles du Cap-Verd, où l'on arrive à présent en cinq ou six jours par le moyen de la boussole, en prenant le large, & profitant du bon vent. M. de l'Isle est du même sentiment que Mercator, & croit que les isles des Gorgones sont présentement les isles du Cap-Verd.

On ne sçait pas comment le P. Hardouin a pu s'imaginer que ce devoit être l'isle d'Arguin, sur l'autorité de Mariana; car, il ne s'agit pas d'une seule isle; ce doit être un amas d'isles. Suidas & le Scholiaste d'Apollonius en nomment une Sarpédonia. D'ailleurs, l'isle d'Arguin étoit-elle assez importante, pour avoir été remarquée dans une navigation pareille? Est-elle à deux journées de navigation du continent?

GORGONIE, *Gorgonia*, Γοργονεῖα, nom que les Grecs donnoient aux Masques. *Voyez* Masques.

GORGONIE, *Gorgonia*, surnom de Pallas, le même que Gorgophore. *Voyez* Gorgophore.

GORGONIUS, *Gorgonius*, (*a*) qu'Horace tourne en ridicule dans ses satyres. Après avoir dit dans une, que Gorgonius

(*a*) Horat. L. I, Satyr. 2. v. 25. Satyr. 4. v. 90. & *seq.*

ſent le bouc, il ajoûte dans une autre : » Et moi, parce que j'au- » rai dit qu'un Gorgonius ſent » le bouc, me voilà un méchant » décidé. «

GORGOPAS, *Gorgopas*, (*a*) Γοργῶπας, vainquit Eunomus dans un combat naval, proche de Zoſtère dans l'Attique, & lui prit quatre vaiſſeaux; mais, il fut enſuite vaincu lui-même par Chabrias, & perdit la vie avec la bataille.

GORGOPAS, *Gorgopas*, (*b*) Γοργῶπας, Général des Thébains, fut tué par Chabrias dans l'iſle d'Égine, comme il alloit porter du ſecours à Evagoras.

GORGOPAS, *Gorgopas*, (*c*) jouiſſoit d'une grande autorité dans Gythium. *Voyez* Gythium.

GORGOPHONE, *Gorgophone*, Γοργοφόνη, (*d*) fille de Perſée & d'Andromede, femme de Périeres, roi des Meſſéniens, ſe remaria après la mort de ſon époux, avec Œbalus; & fut la première que l'hiſtoire profane remarque s'étre engagée dans de ſecondes noces. Elle eut deux fils de ſon premier mariage, Apharée & Leucippe; & du ſecond Tyndare, pere d'Hélene, & Arene, femme de ſon frere Apharée, qui règna à Meſſene.

GORGOPHORE, *Gorgophore*, ſurnom qui fut donné à Pallas, parce qu'elle portoit gravée dans ſon bouclier, la tête de Méduſe une des Gorgones.

Ce mot vient de Γοργὼ, Gorgone, & φέρω, *fero*, je porte.

GORGUS, *Gorgus*, Γόργος, (*e*) Sicilien ſurnommé Cambalus, étoit un homme diſtingué par ſes richeſſes & par ſa réputation. Surpris par des voleurs, lorſqu'il étoit à la chaſſe, il s'échappa & s'enfuyoit à pied vers la ville. Son pere à cheval le rencontra, & ſe jettant auſſitôt à terre, il exhortoit ſon fils à ſe ſervir de ce cheval pour ſe ſauver. Le fils ne voulut point préférer ſa vie à celle de ſon pere, & le pere de ſon côté proteſtoit qu'il ne vouloit plus vivre après la mort de ſon fils. Pendant ce combat de généroſité, où ils employoient l'un à l'égard de l'autre les inſtances & les larmes, les voleurs eurent le tems de les joindre, & les égorgerent tous deux.

GORGUS, *Gorgus*, Γόργος, (*f*) fils d'Ariſtomene, Meſſénien. Son pere ayant été pris & garrotté par ſept arbalêtriers de Crete, fut conduit dans une cabane du païs de Meſſene, où habitoit une veuve avec ſa fille. Celle-ci, qui avoit ſongé la nuit que les loups avoient amené chez elle un lion lié, & qu'ayant délié ce lion, il avoit mangé les loups, donna du vin à boire aux Crétois, les énivra, prit un de leurs poignards pen-

(*a*) Xenoph. p. 545, 546.
(*b*) Demosth. p. 585.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 29.
(*d*) Pauſ. p. 218, 219.

(*e*) Diod. Sicul. L. XXXIV. Excerpt. Crév. Hiſt. Rom. T. V. p. 184.
(*f*) Pauſ. p. 252, 255, 259, 260.

dant qu'ils étoient endormis, & délia Ariſtomene, qui tua ces bandits. En récompenſe, Ariſtomene donna ſon fils Gorgus en mariage à la fille de cette veuve, qui n'avoit que neuf ans. Gorgus ſe fit depuis chef de la colonie des Meſſéniens, qui paſſerent en Sicile, & qui s'étant emparés de la ville de Zancle, lui donnerent le nom de Meſſine.

GORGUS, *Gorgus*, Γόργος, (*a*) de l'iſle de Cée, rétablit la ville de Geles en Sicile, qui avoit été ruinée par les guerres des Athéniens. Il eut ſoin ſur-tout d'y raſſembler les anciens habitans; & Timoléon ne leur donna pas ſeulement toutes ſortes de ſûretés, afin qu'ils puſſent y vivre en paix & ſans aucune crainte; mais, il leur fournit encore toutes les commodités, entrant dans leurs beſoins, avec une cordialité & une tendreſſe qui le firent aimer de cette ville, comme ſon fondateur.

GORGUS, *Gorgus*, Γόργος, (*b*) homme habile dans l'épreuve & la ſéparation des métaux, duquel Alexandre ſe ſervoit.

GORGUS, *Gorgus*, Γόργος, (*c*) riche laboureur, qui aimoit la courtiſanne Crocale.

GORGYTHION, (*d*) *Gorgythion*, Γοργυθίων, fils de Priam & de Caſtianira, fut tué au ſiège de Troye. Une fleche, lancée par Teucer, fils de Télamon, contre Hector; manqua ce héros & alla percer Gorgythion. Comme un pavot qu'on cultive dans un jardin, & que le printems a nourri de ſa plus tendre roſée, penche ſa tête orgueilleuſe ſous le premier coup de l'aquilon, de même la tête du jeune Gorgythion, appeſantie par ſon caſque, qu'elle ne peut plus ſoutenir, tombe ſur ſon épaule.

GORILLES [l'Iſle des], *Gorillarum Inſula*. (*e*) Le périple d'Hannon, tel que nous l'avons préſentement dans la collection d'Oxford & ailleurs, nomme Gorilles les femmes velues & ſauvages, que Pline appelle Gorgones. Il en fait un peuple entier, où il y avoit beaucoup plus de femmes que d'hommes, & les met dans une iſle à laquelle il donne une ſituation différente de celle des iſles des Gorgones, marquées par Pline. Du reſte, il en dit les mêmes choſes que l'Hannon de Pline, & y applique l'aventure des deux femmes tuées & écorchées, & dont les peaux furent tranſportées à Carthage.

Iſaac Voſſius, qui faiſoit plus de cas du Périple d'Hannon, que nous avons, que ce morceau ne mérite, n'a pas pris garde que c'eſt un écrit ſuppoſé. Trompé par ce préjugé, il voudroit réformer Pomponius Méla, ſur le témoignage du faux Hannon.

(*a*) Plut. T. I. p. 253.
(*b*) Strab. p. 372.
(*c*) Lucian. T. II. p. 754, 755.
(*d*) Homer. Iliad. L. VIII. v. 302. & ſeq.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 85.

Il ajoûte sur l'autorité de ce Grec prétendu Carthaginois, qu'il a mis l'isle où étoient les Gorgides ou Gorgones, à trois lieues de navigation au-delà de Théon Ochema, θεῶν ὄχημα, qui de son propre aveu est aujourd'hui Sierra-Liona, & par conséquent, selon lui & le faux Hannon, il faut chercher l'isle des Gorgides ou Gorgones sur la côte de Guinée, trois journées au-delà de la Sierra-Liona. Cependant, il ajoûte que par l'isle des Gorgones, dont parle Pomponius Méla, il faut entendre l'isle de Cerné, dans laquelle Palephate, Diodore de Sicile & autres fabulistes disent qu'habitoient les Gorgones, confondant, ajoûte-t-il, cette isle avec la véritable isle des Gorgones qui étoit bien plus loin, comme on peut le conclure de la relation même d'Hannon. Cette Cerné, selon Vossius, doit être l'isle d'Arguin.

Voilà bien de l'érudition inutile, pour trouver dans un Auteur une faute qui n'y est pas. Pomponius Méla ne parle point d'une isle seule, mais de plusieurs isles; *Insulæ Gorgades, domus, ut aiunt, aliquando Gorgonum.* Pline de même dit qu'il y avoit plusieurs isles, & il n'est point question de l'isle Cerné en cet endroit. L'autorité d'Hannon seroit grande, si nous l'avions. Pline a pu voir son Périple, & il le cite. Mais, ce que nous avons, n'est pas la même chose; il n'y est point parlé des Gorgades, ni des Gorgones, mais des Gorilles; il est vrai que Vossius, pour y trouver son compte, change les Gorilles en Gorgides; mais sur quel fondement? L'autorité de Palephate & des autres Grecs fabulistes ne fait pas une preuve en matière de Géographie. Ils bâtissoient sur les fictions des Poëtes, & l'exactitude des lieux est ce dont ils s'embarrassoient le moins.

GORION, *Gorion*, (a) Γωρίων, homme distingué parmi les Juifs par sa naissance, par son rang & par son zele pour la liberté de sa patrie, fut massacré par les Zélateurs. C'est peut-être le même qui suit.

GORION, *Gorion*, Γωρίων, (b) fils de Nicodeme, fut un des plus ardens factieux de Jérusalem.

GORNÉAS, *Gorneas*, (c) nom d'une forteresse d'Asie, vers les confins de l'Arménie & de l'Ibérie, selon Tacite. Elle étoit défendue par sa situation & par une forte garnison des Romains.

GORPIÉUS, *Gorpiæus*, (d) Γορπιαῖος, nom d'un mois chez les habitans de l'isle de Cypre. Il répondoit à notre mois de Septembre. Le deux de ce

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 423.
(b) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 813.
(c) Tacit. Annal. L. XII. c. 45.
(d) Plut. Tom. I. pag. 9. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVI. p. 201.

mois, on faisoit tous les ans dans cette isle un sacrifice solemnel, en l'honneur d'Ariadne; & comme cette Princesse étoit morte en travail, il y avoit dans la cérémonie un jeune garçon, qui, couché dans un lit, imitoit du geste & de la voix, les femmes qui sont en travail.

Les Macédoniens avoient aussi un de leurs mois appellé Gorpiéus. C'étoit le premier de leur année.

GORTUES, *Gortuæ*, (*a*) peuples de l'Eubée, qui se trouvoient en Asie à la suite de l'armée de Darius, selon Quinte-Curse. Cet Auteur dit qu'ils suivoient autrefois les Medes, mais qu'ils s'étoient abâtardis, & ne tenoient plus rien de la vertu de leurs ancêtres.

GORTYNE, *Gortyna*, (*b*) Γόρτυνα, ville de l'isle de Crete, située au milieu des terres, selon Pline & Ptolémée. M. d'Anville, dans sa carte de la Grece, met cette ville sur les bords du fleuve Masalia.

M. de Tournefort, qui a visité les ruines de Gortyne, en a fait l'histoire & la description. Voici ce qu'il rapporte: » L'origine de Gortyne est aussi » obscure que celle de la plûpart des autres villes. Que » nous importe qu'elle ait eu » pour fondateur Gotyn, fils » de Rhadamanthe ou de Taurus, celui-là même qui enleva Europe sur les côtes de » Phénicie. Il est certain qu'après la décadence de Gnossus, que les Romains affecterent d'abaisser, Gortyne » devint la plus puissante ville » de Crete; elle avoit même » partagé l'empire de cette isle » avant que les Romains s'en » fussent emparés. Annibal s'y » crut en sûreté contre ces mêmes Romains, après la défaite d'Antiochus. Les grandes » richesses que ce fameux Africain y porta, lui susciterent » bien des ennemis; mais, il » se mit à couvert de leurs insultes, en feignant de mettre » ses trésors en dépôt dans le » temple de Diane, où il fit » porter quelques vases remplis » de plomb. Quelque tems » après, il repassa en Asie avec » son or, caché dans les statues » des divinités qu'il vénéroit.

» Les ruines de Gortyne ne » sont qu'à six milles du mont » Ida, au pied des collines, à » l'entrée de la plaine de la » Messaria, laquelle est proprement le grenier de l'isle. » Ces ruines montrent quelle a » été la magnificence de la » ville; mais, on ne sçauroit » les regarder sans peine; on » laboure, on seme, on fait » paître des moutons au milieu » d'une prodigieuse quantité

(*a*) Q. Curt. L. IV. c. 12.

(*b*) Homer. Iliad. L. II. v. 153. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 3. L. XXXVII. c. 60. Strab. p. 476 & *seq.* Plin. T. I. p. 209, 655, 656. Ptolem. L. III. c. 17. Corn. Nep. in Annib. c. 9. Pauf. pag. 540. Maccab. L. I. c. 15. v. 23.

» de marbre, de jaspe, & de » granit, travaillés avec beau- » coup de soin. La principale » chose que l'on découvre dans » ces ruines, est le reste d'une » des portes de la ville; quoi- » qu'on ait détaché les plus » belles pierres, il paroît en- » core qu'elle étoit d'un beau » ceintre. Les murailles qui » tiennent à cette porte, sont » peut-être des restes de celles » que Ptolémée Philopator, roi » d'Égypte, avoit fait élever; » la maçonnerie en est fort » épaisse, & revêtue de bri- » ques. Suivant les apparences, » ce quartier étoit un des plus » beaux de la ville; nous y dé- » couvrîmes des colomnes de » granit, de dix-huit pieds de » long; on voit encore assez » près de-là plusieurs piédes- » taux, espacés également deux » à deux sur la même ligne, » pour soutenir les colomnes » du frontispice de quelque » temple; on ne découvre de » tous côtés que chapiteaux & » architraves; peut-être que » ce sont des débris de ce tem- » ple de Diane dont on vient » de parler, ou de celui de Ju- » piter, à qui Ménélaüs sacrifia » après qu'il eut appris l'enlè- » vement de sa femme Hélène, » comme le rapporte Ptolémée » Ephestion, dont Phocius nous » a conservé quelques extraits. » Le temple d'Apollon, dont » Étienne de Byzance fait men- » tion, étoit au milieu de la » ville, & par conséquent éloi- » gné de l'endroit que nous dé- » crivons. Parmi ces colomnes » il s'en trouve d'une grande » beauté, cylindriques & can- » nelées en spirale; les plus » grosses n'ont que deux pieds » quatre pouces de diametre; » les Turcs ont enlevé les plus » belles. Il y a un village à » deux portées de mousquets » de ces masures, dont les por- » tes des jardins sont à deux » colomnes antiques, au travers » desquelles on met une claie » de bois pour les fermer.

» Ce village dont on vient » de parler s'appelloit Alone; » il fut nommé le village des » dix Saints, depuis que dix » illustres Chrétiens, natifs de » l'isle, y eurent souffert le » martyre durant la persécu- » tion de l'Empereur Dece; ils » se nommoient Théodule, Sa- » turnin, Europe, Gélase, Eu- » nicien, Zétique, Cléomene, » Agétope, Basilide, Evariste. » La chapelle de ce village est » encore toute remplie de co- » lomnes antiques; mais, on » n'y voit plus les tombeaux » des martyrs dont parle le » continuateur de Constantin » Porphyrogénetes. Ces mar- » tyrs sont représentés dans le » tableau principal, en deux » rangs, dans la même attitude, » & sur la même ligne, droits » & roides comme des pieux. » Les Grecs en font la fête le » 23 Décembre, & les Latins » les ont suivis.

» On trouve dans les ruines » de Gortyne, des colomnes de » jaspe, rouge & blanc, sem-

» blable au jaſpe de Coſne en » Languedoc; nous en vîmes » d'autres tout-à-fait ſembla- » bles au campan que l'on a » employé a Verſailles. A l'é- » gard des figures, il en reſte » peu; les Vénitiens en ont en- » levé les plus belles. La ſtatue » qui eſt ſur la fontaine de » Candie, auprès de la Moſ- » quée, au-delà du marché, » a été tirée de ces ruines; la » draperie en eſt belle, mais » la figure eſt ſans tête. Les » Turcs ne ſçauroient ſouffrir » ſans horreur la repréſenta- » tion des têtes des choſes ani- » mées, ſi ce n'eſt ſur la mon- » noie, dont ils ſont amoureux » plus que gens du monde. En » fouillant dans un champ, nous » découvrîmes la moitié d'une » figure de marbre bien drapée; » la jambe étoit articulée avec » ſcience, & le bout du pied » étoit fort beau.

» A l'extrêmité de la ville, » entre le ſeptentrion & le cou- » chant, tout près d'un ruiſ- » ſeau, qui ſans doute eſt le » fleuve Léthé, lequel, au » rapport de Strabon & de So- » lin, ſe répandoit dans les » rues de Gortyne, ſe voient » d'aſſez beaux reſtes d'une » ancienne égliſe, dans le » quartier, appellé *Metropolis*. » Quoique cette égliſe ſoit de » bonne architecture, il y a » pourtant ſur la gauche un » morceau de peinture à moi- » tié effacée, mais tout-à-fait » dans le goût gothique; c'é- » toit apparemment la repréſen- » tation de quelque hiſtoire de » la Vierge; on y lit encore en » gros caractères ΜΡΘΥ. Nous » ne pûmes déchiffrer une gran- » de inſcription Grecque, qui » eſt dans le presbytere; elle » eſt trop haute & trop mal- » traitée. Nous crûmes pourtant » y entrevoir le nom de *Cyrille*, » ce qui paroît aſſez probable; » car on fait mention de deux » Cyrilles, évêques de Gorty- » ne, dont l'un fut martyriſé » au commencement du troiſiè- » me ſiècle, ſous l'empereur » Dece; & l'autre par les Sa- » raſins, dans le neuvième ſiè- » cle, ſous Michel le Begue. » Nous demandâmes quelques » inſtructions ſur ces ſaints » Évêques à des Papas du quar- » tier; mais, ils n'en connoiſ- » ſent aucun. Il y en eut un » d'entre eux qui nous dit que » Tite, à qui Saint Paul a » écrit une Épître, étoit ne- » veu d'un évêque de Gortyne, » en quoi il ſe trompoit fort. » Tite, que Saint Paul appelle » ſon fils bien-aimé, fut lui- » même le premier évêque de » Crete; & ſuivant toutes les » apparences, ſon ſiège étoit à » Gortyne; c'étoit alors la » première ville du païs, & » dans la ſuite elle fut toujours » honorée du premier évêché » de l'Iſle.

» Auprès des ruines de l'é- » gliſe métropolitaine, nous » en vîmes d'autres qui paru- » rent les reſtes de quelques » monaſtères; les bergers y » ont bâti de miſérables retrai-

» tes, avec de grosses pièces » de marbre antique, parmi » lesquelles se trouve un chapi- » teau orné de deux rosettes, » & d'une croix de Saint Jean » de Jérusalem. Sans doute que » la ville n'a été détruite qu'a- » près l'établissement des che- » valiers hospitaliers, qui sont » à présent à Malthe. Tout pro- » che de ces ruines, sur le bord » du ruisseau, sont les restes » d'un aquéduc, dont la voûte » a six ou sept pieds de haut; » il y a une belle cave à côté, » voûtée par bandes, & qui » semble avoir servi de réser- » voir pour fournir à un autre » aquéduc, qui est sur le che- » min du village des dix Saints; » le canal de cet aquéduc n'a- » voit guère plus d'un pied de » large.

» Théophraste, Varron & » Pline parlent d'un Platane qui » se voyoit à Gortyne, & qui » ne perdoit ses feuilles qu'à » mesure que les nouvelles » poussoient; peut-être en trou- » veroit-on encore quelqu'un » de cette espèce parmi ceux » qui naissent en grand nombre » le long du ruisseau Léthé, » qu'Europe remonta jusqu'à » Gortyne, sur le dos d'un » taureau. Ce Platane, toujours » vert, parut autrefois si singu- » lier aux Grecs, qu'ils publie- » rent que les premières amours » de Jupiter & d'Europe s'é- » toient passées sous ses feuilla- » ges. Cette aventure, quoique » fabuleuse, donna apparem- » ment occasion aux habitans de » Gortyne de frapper une belle » médaille, qui est dans le ca- » binet du Roi; on y voit d'un » côté Europe assez triste, assi- » se sur un arbre moitié plata- » ne & moitié palmier, au pied » duquel est un aigle, à qui » elle tourne le dos; la même » Princesse est représentée de » l'autre côté, assise sur un tau- » reau entouré d'une bordure » de feuilles de laurier. Antoi- » ne Augustin, Archevêque de » Tarragone, parle d'un sem- » blable type. Pline dit que » l'on tâcha de multiplier dans » l'isle l'espèce de ce platane, » mais qu'elle dégénéra; c'est- » à-dire, que les nouveaux » pieds perdirent leurs feuilles » en hiver, de même que les » communs.

» Il nous reste encore des » médailles de Gortyne, frap- » pées aux têtes de Germani- » cus, de Caligula, de Trajan, » d'Adrien, dont la plus belle » se voit au cabinet du roi de » France; elle marque qu'on » s'assembloit à Gortyne pour » y célébrer les jeux en l'hon- » neur d'Adrien. «

Le Sénat Romain écrivit à cette ville en faveur des Hébreux, l'an du monde 3865, & avant Jesus-Christ 135. Gortyne étoit alors indépendante, & alliée des Romains.

GORTYNE, *Gortyna*, (*a*) Γόρτυνα, ville du Péloponnèse

(*a*) Plin. T. I. p. 195. Pauf. p. 298, 460.

dans l'Arcadie. Pline fait mention de cette ville, aussi-bien que Pausanias. C'est la même que ce dernier nomme ailleurs Gortys. *Voyez* Gortys.

GORTYNIENS, *Gortynii*, Γορτυνιοι, les habitans de Gortyne, ville de Crete. *Voyez* Gortyne,

GORTYNIUS, *Gortynius*, Γορτύνιος, (*a*) fleuve du Péloponnèse dans l'Arcadie. A sa source il se nommoit Lusius, parce que, dit-on, Jupiter venant au monde fut lavé dans l'eau de ce fleuve. Plus bas, il prenoit le nom de Gortynius, à cause du lieu par où il passoit, & c'étoit de tous les fleuves celui dont les eaux étoient les plus fraîches. Car, dit Pausanias, on ne doit pas simplement appeller frais de certains fleuves qui gelent tous les hivers, parce qu'ils coulent à travers des terres presque toujours couvertes de neiges, ou situées sous un climat fort septentrional, tels sont le Rhin, le Danube, l'Hypanis, le Borysthène & quelques autres; mais ces fleuves qui, sous un climat plus doux, sans être sujets à gêler en hiver, peuvent rafraîchir en été ceux qui boivent de leurs eaux, ou qui s'y baignent; ce sont ceux-là dont on peut vanter la fraîcheur. Pausanias met de ce nombre le Cydnus qui arrosoit les terres des Tarses, le Mélas qui passoit dans le païs des Pamphyliens auprès de Side, l'Alens qui embellissoit la ville de Colophon, & que les poëtes Elégiaques ont tant chanté; mais, le Gortynius l'emportoit sur tous ceux-là. Sa source étoit entre Thisoa & Méthydrium, & l'endroit où étoit le confluent du Gortynius & de l'Alphée se nommoit Rhétées.

GORTYNIUS, *Gortynius*, Γορτύνιος, surnom d'Esculape, pris du culte qu'on lui rendoit dans la ville de Gortys. *Voyez* Gortys.

GORTYS, *Gortys*, Γόρτος, (*b*) ville du Péloponnèse dans l'Arcadie, fut ainsi nommée de Gortys, fils de Stymphale, qui l'avoit fondée. Du tems de Pausanias, ce n'étoit plus qu'un village, où l'on voyoit un temple d'Esculape, de ce beau marbre du mont Pentélique, une statue du Dieu qui le représentoit jeune encore & sans barbe, & une statue d'Hygeia, l'une & l'autre de la main de Scopas. Les gens du lieu disoient qu'autrefois Alexandre consacra dans ce temple sa cuirasse & sa lance à Esculape, ce qui est certain, au rapport de Pausanias, c'est que l'on y voyoit encore de son tems une cuirasse & le bout d'une lance. Le village de Gortys étoit coupé par un fleuve qui en prenoit le nom de Gortynius.

GORTYS, *Gortys*, Γόρτυς, (*c*) fils de Stymphale, jetta les

(*a*) Pauf. p. 460, 501, 502.
(*b*) Pauf. p. 460, 501, 502.

(*c*) Pauf. p. 460.

premiers fondemens de la ville de Gortys, qui fut ainsi appellée de son nom.

GOSEM, *Gosem*, Γησάμ, (a) Arabe, un de ceux qui s'opposerent à Néhémie, lorsqu'il entreprit de rétablir les murs de Jérusalem.

GOSEN, *Gosen*, ville de Palestine dans la tribu de Juda. *Voyez* Gessen.

GOSITHRÈS, *Gosithres*, Γωσίθρης, (b) tua en trahison son frere Artaxerxe, roi de Perse.

GOTARZE, *Gotarzes*, (c) Κοταρδὴς, fils & successeur d'Artabane, roi des Parthes. Héritier de la cruauté aussi-bien que du trône de son pere, il fit périr Artabane, l'un de ses freres, avec sa femme & le fils de ce Prince malheureux. Les Seigneurs Parthes furent allarmés; & craignant pour eux-mêmes un pareil sort, ils se concertent, ils méditent une révolte, & mandent Bardane, autre frere de Gotarze, Prince actif & d'une valeur brillante, qui peut-être alors règnoit en Arménie. Bardane part comme un éclair, & ayant en deux jours traversé six vingts lieues de païs, il surprend Gotarze, qui n'eut de ressource que dans la fuite. Le vainqueur se fit reconnaître dans les Satrapies les plus voisines; mais, il s'opiniâtra mal-à-propos au siège de Séleucie, sur le Tigre, qui lui refusoit l'obéissance. Par la longue résistance qu'elle fit, elle donna le tems à Gotarze d'amasser de grandes forces parmi les Hyrcaniens & autres peuples de la même contrée; & Bardane fut obligé de lever le siège pour marcher à la rencontre de son frere.

Cette querelle sembloit devoir coûter beaucoup de sang. Elle se termina, contre toute espérance, par une voie pacifique. Gotarze, ayant reconnu qu'il se tramoit des trahisons dans son parti, & dans le parti ennemi, en avertit Bardane. Les deux freres, malgré leurs défiances mutuelles, eurent une entrevue, dans laquelle ils se promirent avec serment au pied des autels, de se venger de leurs ennemis, & de mettre en arbitrage leurs prétentions au trône. Bardane en fut jugé le plus digne; & Gotarze, pour éviter tout soupçon de rivalité, alla s'enfoncer dans les forêts de l'Hyrcanie. Mais, il se repentit bientôt d'avoir cédé si facilement une couronne; & rappellé par les vœux de la noblesse, il renouvelle la guerre; pour cette fois, les armes en décident. On se battit vivement au passage d'un fleuve que Tacite appelle Erindès; & Bardane vainqueur ne se contenta pas d'avoir dissipé l'armée de son frere, il profita de l'occasion

(a) Esdr. L. II c. 2. v. 19.
(b) Lucian. T. II. p. 638.
(c) Tacit. Annal. L. XI. c. 8. & seq. L. XII. c. 10. & seq. Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 688. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 201. & suiv.

pour s'agrandir par des conquêtes du côté de l'Hyrcanie, & il subjugua des peuples qui n'avoient jamais reçu la loi des Parthes. Cependant, il se forma contre lui-même une conspiration, & il fut tué à la chasse.

La mort de Bardane ouvroit de nouveau la porte aux espérances de Gotarze. plusieurs inclinoient pour lui; d'autres, qui n'avoient pas perdu le souvenir de ses anciennes cruautés, préféroient Méherdate, fils de Vonone, petit-fils de Phrahate, & actuellement ôtage entre les mains des Romains. Gotarze, qui étoit sur les lieux, prévalut. Mais, au lieu d'effacer par une conduite pleine de douceur & de bonté les impressions sinistres qu'il avoit autrefois données de lui, il sembla qu'il prît à tâche de les fortifier & de les augmenter. En conséquence, le parti qui favorisoit Méherdate, trouva moyen d'envoyer à Rome demander ce Prince pour Roi. L'empereur Claude donna les mains à cette proposition; & C. Cassius, gouverneur de Syrie, eut ordre de conduire le nouveau Roi jusqu'aux bords de l'Euphrate.

Gotarze, avant que de marcher à l'ennemi, voulut se rendre les dieux favorables. Il alla sur une montagne nommée Sambulos offrir ses vœux aux divinités du lieu, & sur-tout à Hercule, qui y étoit honoré singulièrement. Comme Gotarze étoit le plus foible, il se tenoit derrière un fleuve nommé Corma, refusant le combat, que Méherdate lui présentoit sans cesse, tirant les choses en longueur, & pendant ce tems travaillant à débaucher les alliés de son rival. Il réussit auprès d'Izate & d'Abgare, qui se retirerent avec leurs troupes; effet ordinaire de la légereté de ces Barbares, qui aimoient mieux, comme bien des expériences l'avoient fait voir, demander à Rome des Rois, que les garder lorsqu'ils les avoient reçus.

Méherdate, après la désertion de ces deux Princes, craignant que leur exemple n'en entraînât d'autres dans une semblable perfidie, pressa plus vivement que jamais le combat; & Gotarze, à qui la diminution des forces de son adversaire avoit augmenté le courage, ne recula pas. On en vint aux mains, & la victoire fut longtems douteuse. Mais, elle se déclara enfin en faveur de Gotarze. Méherdate, ayant perdu avec la bataille toute espérance, pour comble d'infortune, se fia à un traître, par lequel il fut chargé de chaînes, & livré à Gotarze. Le vainqueur le laissa vivre, mais il lui fit couper les oreilles, voulant qu'en cet état il fût la preuve de sa clémence, & la honte des Romains.

Gotarze mourut peu à près de maladie, selon Tacite; par une conspiration de ses sujets, selon Josephe. Il eut pour successeur Vonone, qui avoit règné dans la Médie, & qui pouvoit être son frere.

GOTHINS, *Gothini*, (*a*) peuple de Germanie. Tacite dit : » Derrière les Marcomans » & les Quades sont des peu- » ples moins puissans, les Mar- » signes, les Gothins, les Oses » & les Bures. De ceux-ci, les » premiers & les derniers seu- » lement ont le langage & la » chevelure des Sueves. Pour » les Gothins qui parlent la » langue Gauloise, & les Oses » qui parlent celle de la Pan- » nonie, il est visible qu'ils ne » sont pas Germains, d'autant » plus qu'ils ont la lâcheté de » payer tribut, les uns aux Sar- » mates, les autres aux Quades » qui les traitent en étrangers. » Pour comble d'opprobre, les » Gothins sont employés aux » mines de fer. Tous ces peu- » ples possedent peu de terrein » dans la plaine. Leur séjour » est dans les forêts sur le som- » met & sur le penchant de » ces montagnes, dont la chaî- » ne coupe & borne la Sué- » vie. «

Les Modernes ont conclu de ce passage, comparé avec quelques autres de Pline & de Ptolémée, que les Gothins habitoient une lisière de la Pologne, de la Silésie & de la Moravie, aux sources de la Wistule, de l'Oder & de la Morave. M. l'Abbé de la Bleterie dit que les Gothins étoient apparemment un reste de Boïens Gaulois, chassés de la Boheme par les Marcomans.

GOTHIQUE [M. AURÉLIUS CLAUDE LE], *M. Aurelius Claudius Gothicus*, (*b*) empereur Romain, auquel on donne aussi quelquefois les noms de Valérius & de Flavius. Il est appellé dans l'Histoire Claude II, comme étant le second Empereur de ce nom; ou Claude le Gothique, à cause de la grande victoire qu'il remporta sur les Goths.

Son origine est peu connue, & tout ce que l'on en peut dire avec quelque certitude, c'est qu'il étoit né en Illyrie. On ne nomme point son pere. Quelques-uns l'ont supposé fils naturel de l'un des Gordiens, sans s'expliquer davantage. L'intérêt qu'avoit à le relever la maison de Constance, qui le reconnoissoit pour son auteur, engagea des flatteurs à lui fabriquer une généalogie, qui remontoit jusqu'à Dardanus & aux anciens rois de Troye. Dans le vrai, il étoit du nombre de ceux dont le mérite a fait la noblesse.

Claude le Gothique n'eut point d'enfans, mais nous lui connoissons deux freres. Quintillus lui succéda, & n'eut qu'un règne de peu de jours. Crispus fut pere d'une fille nommée

(*a*) Tacit. de Germ. Morib. c. 43. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XX. pag. 81.

(*b*) Zosim. p. 362. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 423, 474. *& suiv.* T. VI. pag. 3. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 247, 248. Tom. II. p. 558, 559. Tom. IV. pag. 268. Tom. XII. pag. 151, 152, 308, 425. Tom. XIX. pag. 291.

Claudia, qui fut mere de Constance Chlore, pere du grand Constantin.

Claude le Gothique commença à paroître sous Dece, en qualité de Tribun, & il eut grande part dans son estime. Dece lui confia, en le comblant d'éloges, un emploi important. Il le chargea de garder les Thermopyles, & de défendre l'entrée du Péloponnèse contre les Barbares. Valérien eut pour lui les mêmes sentimens; & après l'avoir éprouvé dans des postes subalternes, enfin il l'éleva au commandement général de toute l'Illyrie. Il étoit disposé à le nommer Consul; mais, sa chûte trop prompte ne lui permit pas d'effectuer cette résolution. Claude le Gothique fut donc estimé des bons Princes. Gallien, qui étoit mauvais, le craignit. C'est ce que l'on voit dans une lettre de cet Empereur, qui y paroît allarmé de ce que Claude le Gothique se plaignoit de lui. Il veut que l'on ait grand soin de l'appaiser, & que l'on s'y prenne adroitement, par le ministère de personnes interposées qui agissent comme d'elles mêmes, de peur de le porter à quelque extrêmité, s'il soupçonnoit que son souverain fût instruit de ses mécontentemens. Il n'est point dit quelles suites eut cette affaire. Mais, nous sçavons que Claude le Gothique ne se fioit point à Gallien. Il prenoit sans doute pour lui l'avis qu'il donnoit à Régillianus, à qui il recommandoit de se précautionner contre les jalouses défiances du Prince qu'ils servoient l'un & l'autre.

Gallien, malgré les ombrages qu'il avoit conçus de Claude le Gothique, ne laissa pas de l'employer, & de tirer de lui du service. Il le mena à sa première expédition contre Posthume, & lorsqu'il quitta l'Illyrie pour marcher contre Auréole, il se reposa sur lui & sur Marcien du soin de faire la guerre aux Goths. Claude le Gothique réussit, & il ne tint pas à lui que les barbares ne fussent exterminés. Ce succès réveilla les sentimens d'estime & d'affection que le Sénat avoit toujours eus pour lui, & rien n'est plus honorable que les acclamations & les vœux que cette compagnie lui prodigua avec une espèce de transport. On lui souhaita en particulier qu'il fût aimé du Prince; ce qui prouve que l'on étoit instruit des dispositions peu favorables où Gallien étoit intérieurement à son égard.

A son retour d'Illyrie, il trouva l'Empereur à Milan, où il assiégeoit Auréole qui s'étoit enfermé dans cette place. Là il se concerta avec Marcien & Héraclien, Préfet du Prétoire; & ils convinrent ensemble qu'il falloit délivrer la République d'un Empereur qui en étoit l'opprobre par sa conduite. Quelques-uns disent qu'ils furent engagés à prendre cette résolution par la crainte de leur

propre

propre péril, & que cette crainte fut l'effet de la ruse d'Auréole, qui fit jetter dans le camp des assiégeans une liste des noms des principaux officiers de l'armée, comme destinés à la mort par Gallien. Ce bruit pourroit bien avoir été répandu par les amis de Claude le Gothique, qui ont voulu le rendre moins criminel, & le laver en partie de la tache d'avoir conspiré contre son Prince légitime, de qui il n'avoit jamais reçu que du bien. Trébellius a été plus loin, & il a nié formellement que Claude le Gothique eût eu aucune part à la mort de son prédécesseur. Mais, il est convaincu d'adulation en ce point, & par le défaut de vraisemblance, & par le témoignage contraire des autres Écrivains. Il est entré dans les sentimens de Claude le Gothique lui-même, qui cacha sa manœuvre, qui ne voulut point passer pour le meurtrier de Gallien, & qui, ayant eu l'adresse de se ménager une occasion de s'absenter, étoit à Ticinum, aujourd'hui Pavie, lorsque ce Prince fut tué devant Milan, l'an de J. C. 208.

Les trois chefs de la conspiration s'étoient aussi concertés entre eux, à ce qu'il paroît, sur le choix du successeur qu'ils donneroient à Gallien. Aucun des trois ne manquoit d'ambition; mais, la supériorité du mérite de Claude le Gothique les décida, soit par l'estime, soit par la vue de la difficulté qu'ils éprouveroient à réunir en faveur d'un autre les suffrages des soldats.

Son avènement au trône par le meurtre de son Empereur, fut odieux & criminel; & il le sentit bien lui-même, puisqu'il s'efforça, comme nous l'avons observé, d'en effacer la trace, & de cacher la part qu'il avoit eue à la mort de Gallien. Nous ne louerons donc point avec Julien l'apostat la légitimité des voies par lesquelles Claude le Gothique s'éleva à l'Empire; mais, nous dirons avec vérité que la tache de son entrée est la seule tache de sa vie, qui d'ailleurs ne présente rien que de digne d'éloges, magnanimité, amour de la patrie, zele de la justice, noble simplicité, bravoure & bonne conduite dans la guerre, gouvernement sage & modéré dans la paix.

Un trait, que Zonare nous fournit, fait voir combien ce Prince étoit équitable, même contre ses propres intérêts. Gallien avoit souvent ôté à l'un pour donner à l'autre; & Claude le Gothique, devenu Empereur, se montra disposé à réformer ces injustices. Une femme vint le trouver, & lui représenta qu'il possédoit une terre dont elle avoit été dépouillée contre tout droit & toute raison. Il lui répondit: *Le tort que Claude, encore particulier vous a fait, dans un tems où il n'étoit point chargé de veiller à l'observation des loix, Claude Empereur le répare.* Et il lui rendit la terre dont elle réclamoit la possession.

La sagesse, qui brille dans cette action de Claude le Gothique, présida à tout son règne, qui malheureusement fut trop court.

Lorsqu'il eut été reconnu par les soldats, son premier soin fut d'écrire au Sénat. Le courier arriva à Rome le vingt-quatre Mars, & sur le champ le Sénat s'étant assemblé, accéda plein de joie au vœu de l'armée. Il semble, à en juger par les actes qui se trouvent dans les Ecrivains de l'Histoire d'Auguste, que les Sénatusconsultes ne se formassent alors que par des acclamations réitérées avec plus d'empressement que de décence. On répétoit les mêmes paroles jusqu'à soixante & quatre-vingts fois. Ainsi, dans l'occasion dont il s'agit, les Sénateurs s'écrierent soixante fois : *Claude Auguste, puissent les Dieux vous conserver pour notre bonheur !* Quarante fois, *Claude Auguste, nous vous avons toujours souhaité pour Empereur, ou un Empereur tel que vous.* Quatre-vingts fois, *Claude Auguste, nous comptons avoir en vous un frere, un pere, un ami; vous êtes bon Sénateur, l'Empire vous reconnoît pour son digne chef.* Nous supprimons le reste, de peur d'ennuyer le lecteur. Mais, nous ne pouvons nous empêcher d'observer que cette manière de décider les plus importantes affaires, n'a guère de gravité, & est sujette à de grands inconvéniens.

Claude le Gothique, avant que de venir à Rome, crut devoir se défaire d'Auréole, qu'il tenoit toujours dans Milan. Auréole, après la mort de Gallien, fit des propositions à son successeur, demandant à entrer en alliance avec lui, & à être reconnu pour son Collegue. Mais, Claude le Gothique répondit fièrement : *C'est à Gallien, qui avoit sujet de trembler, qu'un pareil accommodement pouvoit convenir.* Pour lui, loin d'y prêter les mains, il envoya à Rome un édit adressé au peuple, & une harangue qui devoit être lue dans le Sénat, pour déclarer Auréole tyran. Auréole, ne pouvant obtenir la paix, se détermina à combattre, & il fut vaincu.

Si l'on doit faire fond sur le témoignage de l'Épitome de Victor, Claude le Gothique, avant que de se rendre à Rome, remporta une grande victoire sur les Allemands, près du lac de Garde. M. de Tillemont appuie de quelques conjectures le récit de cet abréviateur. Il est singulier que Trébellius, qui a écrit plutôt un panégyrique qu'une histoire de Claude le Gothique, & qui, pour mieux le célébrer, a pris soin d'enfler son style, ait omis un fait de cette importance, & si glorieux pour le Prince qu'il louoit.

Claude le Gothique, vainqueur d'Auréole, & peut-être aussi des Allemands, vint enfin jouir des applaudissemens & des vœux de la capitale, qui se félicitoit de l'avoir pour Empereur. Il prit au mois de Janvier qui suivoit son avènement à

l'Empire, un second Consulat; ce qui prouve qu'il en avoit déjà exercé un premier. C'est de quoi nous n'avons pourtant aucun monument; car, quoique Valérien eût eu plusieurs années auparavant la pensée de le faire Consul, ce dessein n'avoit point eu son exécution, comme il paroît par les acclamations du Sénat, qui, dans les derniers mois de Gallien, souhaitoit le Consulat à Claude le Gothique, en récompense des exploits qu'il avoit faits avec Marcien contre les Goths. Il faut donc que Claude le Gothique se soit nommé Consul lui-même pour la première fois dans l'intervalle, entre la mort de Gallien & le mois de Janvier suivant.

On a lieu de croire qu'il séjourna à Rome pendant quelques mois; & c'est à cet espace de tranquillité que doit se rapporter ce que Trébellius nous apprend du gouvernement de ce Prince, qui établit de sages loix, qui témoigna son zele pour la justice, en punissant avec sévérité les juges concussionnaires, & sa douceur, en feignant de ne pas appercevoir les fautes commises par simple impéritie.

Il ne put pas se livrer longtems à ces soins paisibles. L'Empire étoit dans une situation violente, qui demandoit nécessairement le triste remede de la guerre & des armées. Tétricus occupoit les provinces de l'occident. Zénobie à l'orient, peu contente des États qu'avoit possédés Odénat son mari, étendoit sa domination par des conquêtes, & elle força l'Égypte à reconnoître ses loix. Les provinces du milieu étoient infestées par les courses des peuples septentrionaux. Il n'étoit pas possible à Claude le Gothique d'attaquer tant d'ennemis à la fois; & il jugea tout d'un coup que Zénobie, comme la plus éloignée, ne devoit pas attirer ses premières attentions & ses premiers efforts. Il ne balança pas non plus entre Tétricus & les Goths. » La guerre de Té» tricus, dit-il, est la mienne; » celle des Goths est la guerre » de l'État. « Il fixa donc ses vues sur les Barbares, & il résolut de commencer par en délivrer l'Empire.

Ce Prince s'étoit donné le tems nécessaire pour faire un armement capable d'attaquer avec avantage des ennemis si redoutables; & il avoit eu assez de peine à trouver des ressources suffisantes, parce que, comme il le marquoit lui-même dans une lettre au Sénat, Tétricus possédoit les meilleures provinces de l'Empire, la Gaule & l'Espagne, & Zénobie avoit en son pouvoir les troupes légeres & les plus habiles tireurs d'arcs. Malgré ces difficultés, il assembla de grandes forces, & à son arrivée les Barbares leverent le siège des deux places qu'ils pressoient déjà depuis long-tems. C'étoient Cassandrie & Thessalonique.

Ils s'enfoncerent dans les terres, & gagnerent la Pélagonie,

province septentrionale de la Macédoine. Claude le Gothique les suivit; mais, comme ils avoient sur lui de l'avance, & qu'ils s'éloignoient toujours vers le Danube, il ne put les atteindre qu'à Naïssus, aujourd'hui Nissa dans la Servie. Là il leur livra la bataille, qui fut long-tems & opiniâtrément disputée. Les Romains plierent en plus d'un endroit. Enfin, un détachement de leur armée ayant pénétré par des routes qui paroissoient impraticables, pour venir prendre les ennemis en queue ou en flanc, cette attaque imprévue décida de la victoire. Les Goths furent contraints de se retirer, laissant cinquante mille des leurs tués sur la place.

Claude le Gothique vainqueur remplit le projet, qu'un collegue l'avoit empêché de mettre à exécution deux ans auparavant. Il résolut de ne laisser échapper aucun reste de l'armée qu'il avoit défaite, & il s'attacha à poursuivre les vaincus jusqu'à ce qu'il les eût entièrement dissipés & détruits. Les Goths, de leur côté, sans être abattus par l'horrible perte qu'ils avoient faite, rallierent leurs débris, & ayant formé, suivant leur coûtume, une enceinte de leurs chariots & de leurs bagages, ils se défendirent avec courage derrière cette espèce de retranchement. L'enceinte fut forcée par le fer & par le feu; & les Romains, outre un butin immense, firent un nombre prodigieux de prisonniers. Ceux, qui avoient pu se sauver de ce second désastre, ne laisserent pas encore de faire bonne contenance; & marchant en corps de troupes ils reculerent vers la Macédoine. Claude le Gothique, afin de les envelopper, fit prendre les devans à sa cavalerie, pendant qu'avec son infanterie il les suivoit par derrière. La fierté & la valeur des Barbares étoient si grandes, que dans le triste état où les avoient réduits tant de défaites, ils mirent encore les vainqueurs en danger. Ils tomberent sur l'infanterie Romaine avec une telle furie, qu'ils y porterent le désordre, en taillerent en pièces une partie, & se voyoient près de les vaincre, si la cavalerie se rabattant sur eux, ne les eût forcés de lâcher prise. Ils se retirerent dans les gorges & les défilés du mont Hémus, où la faim & la maladie acheverent de les exterminer.

Ces Barbares avoient une flotte, qui, après avoir parcouru les mers, revint en Macédoine chargée de butin, pour rejoindre l'armée qu'elle y avoit laissée, & en arrivant elle trouva tout perdu. Les troupes, qui montoient cette flotte, descendirent à terre, apparemment dans le dessein de réparer les pertes que leur nation avoit souffertes, & d'en empêcher l'entière ruine. Elles ne firent qu'en augmenter le désastre. Les vaisseaux abandonnés de leurs défenseurs périrent, & furent coulés à fond. Les hommes

n'eurent pas un meilleur sort. Ils ne purent pénétrer dans un païs ennemi & armé. Il fallut qu'ils se séparassent; & épars çà & là, ils furent, ou tués, ou pris, ou emportés par la maladie, qui se mit aussi parmi eux. Ainsi, de cette nombreuse armée de Barbares, à peine se sauva-t-il quelques pelotons, que l'on trouve, pendant les premiers jours qui suivirent la mort de Claude le Gothique, avoir ravagé Anchiale, & tenté sans succès une entreprise sur Nicopolis.

Voilà ce que nous pouvons dire touchant ce célebre exploit de Claude le Gothique, qui méritoit de nous être transmis par des Historiens plus intelligens, & plus capables d'en sentir le prix, & d'en développer les circonstances. Claude le Gothique lui-même nous en donne une idée assez juste & générale dans une lettre que nous allons transcrire ici: » Claude à Brocchus. [Ce Brocchus étoit » commandant de l'Illyrie.] » Nous avons détruit trois cens » vingt mille Goths, & coulé » à fond deux mille navires. » Les fleuves sont couverts de » boucliers, & les rivages de » larges épées & de petites lances. Les plaines sont cachées » sous les amas d'os blanchissans; nulle route qui ne soit » teinte de sang; le grand re» tranchement formé par une » multitude de chars réunis a » été abandonné. Nous avons » fait tant de femmes prison» nières, qu'il n'y a point de » soldat, qui ne puisse s'en at» tribuer deux ou trois pour » esclaves. « La lettre de Claude le Gothique, qui n'a pour objet que de relever les circonstances singulières de la victoire, parle seulement de femmes captives. L'Histoire nous apprend de plus, que parmi les prisonniers il y avoit des Rois & des Reines; que le nombre des soldats & des officiers subalternes qui tomberent au pouvoir des vainqueurs fut si grand, qu'après que l'on en eut enrôlé beaucoup dans les troupes Romaines, il en resta encore assez pour peupler les provinces d'esclaves destinés à la culture des terres, en sorte que de guerriers féroces, ces Goths devenus laboureurs, rendoient à leurs maîtres un service utile, en même tems qu'ils perpétuoient le triomphe de Claude le Gothique.

La victoire de ce Prince est donc comparable aux plus illustres qui aient jamais été remportées par les Généraux & les Empereurs Romains; & il en prit à juste titre le surnom de Gothique. On a voulu rehausser l'éclat de sa gloire par une fable, en lui faisant honneur d'un dévouement pour la patrie, renouvellé d'après l'exemple des Décius. Le silence de Trébellius est une réfutation suffisante de cette anecdote, qui d'ailleurs ne s'accorde point avec les faits avérés.

Cet Empereur s'étoit attaché

uniquement à la guerre contre les Goths, laissant dormir les autres affaires, qu'il se proposoit de pousser, lorsqu'il seroit débarrassé du danger le plus pressant. On ne peut douter que vainqueur des Barbares il n'eût tourné ses armes contre Zénobie, qui, suivant que nous l'avons observé, avoit encore ajoûté l'Égypte à sa domination. D'un autre côté, il avoit à recouvrer les Gaules. Il n'étoit pas disposé à abandonner cette belle portion de l'empire à Tétricus; & de plus, de nouveaux rebelles sous le nom de Bagaudes, y portoient la désolation, & ils avoient mis le siège devant la capitale des Éduens. Les assiégés s'étoient adressés à Claude le Gothique, & avoient imploré son secours; & il avoit sans doute été bien dur à ce Prince magnanime, d'être réduit par la nécessité des circonstances, à négliger de si justes prieres, & de voir les Éduens, après sept mois de siège, forcés d'ouvrir leurs portes à l'ennemi. Des objets si intéressans ne pouvoient manquer de remuer puissamment le courage de Claude le Gothique; & ses grandes qualités lui répondoient du succès. Il y a tout lieu de penser que s'il eût vécu, il auroit mis fin au grand ouvrage qu'exécuta Aurélien son successeur, & qu'il auroit rejoint au corps de l'empire tous les membres qui s'en étoient détachés. Mais, la mort le prévint.

La maladie contagieuse, qui s'étoit mise dans l'armée des Goths, se communiqua à l'armée Romaine. Claude le Gothique en fut attaqué, & il mourut à Sirmium dans la troisième année de son règne, âgé de cinquante-six ans.

Ce Prince a été loué avec raison, comme réunissant, aussi-bien que Trajan, les talens & les vertus. Il ne manqueroit rien à sa gloire, si son mérite eût passé par l'épreuve d'un plus long règne, & se fût maintenu dans la jouissance tranquille de l'Empire, comme dans l'agitation & dans les périls.

Il fut regretté, & du Sénat, & du peuple, & des soldats. On ne manqua pas de le mettre au rang des Dieux. Cet honneur, tout insensé & tout impie qu'il est, devenoit presque une formalité qui ne tiroit plus à conséquence. Mais, on s'efforça de témoigner l'affection publique à sa mémoire par des honneurs singuliers, & que la coûtume n'eût point avilis. Le Sénat lui consacra dans le lieu de ses assemblées, un buste d'or. Le peuple lui érigea une statue d'or de dix pieds de haut dans le Capitole, en face du temple de Jupiter. On dressa dans la tribune aux harangues une colomne surmontée de sa statue en argent du poids de quinze cens livres Romaines, qui font deux mille trois cens quarante-trois marcs six onces de notre poids.

GOTHOLIE, *Gothalia*, c'est le nom que les Grecs donnent à Athalie. *Voyez* Athalie.

GOTHONIEL, *Gothoniel*, (a) le même qu'Othoniel. Les ſeptante prononcent ſouvent le *haïn* comme G.

GOTHONS, *Gothones*, (b) peuple Germain, ſelon Tacite. Ils habitoient au delà des Lygiens. Chez eux l'autorité royale, ſans être encore abſolue, commençoit à ſe faire plus ſentir que dans le reſte de la Germanie. Ils avoient pour voiſins les Ruges & les Lémoves, placés ſur la côte de l'Océan. Ces peuples étoient reconnoiſſables à leurs courtes épées, à leurs rondaches, à leur reſpect pour les Rois.

Les Gothons avoient leurs demeures vers les embouchures de la Viſtule, dans le païs que nous appellons la Pomerelle, & dont la ville de Dantzick eſt la capitale. Ils étoient une peuplade de cette nation célebre, originaire de la Scandinavie, qui détruiſit l'empire Romain en occident. *Gothi* & *Gothones* ſont le même nom. Tacite lit dans un endroit *Gothones*, & dans un autre *Gotones*. On trouve *Gytones* dans Ptolémée, & *Guttones* dans Pline.

GOTHS, *Gothi*, (c) nation célebre, & qui mérite d'être connue d'une manière particulière.

I.

Origine des Goths.

L'origine des Goths ſe perd, comme celle de toutes les nations célebres, dans la nuit de l'antiquité. Leurs migrations & leurs conquêtes ſont cauſe que les anciens Auteurs les ont concontondus avec les Scythes, les Sarmates, les Getes & les Daces. Entre les Modernes, les plus habiles Critiques ſe partagent à leur ſujet en deux ſentimens. Suivant les uns, ils ſont nés dans la Germanie, & ce ſont ceux que Tacite appelle Gothons, qui habitoient le territoire de Dantzick, aux embouchures de la Viſtule. Selon une autre opinion, plus généralement reçue, & qui paroît mieux fondée, cet établiſſement ne fut que leur ſeconde habitation. Plus de trois cens ans avant l'Ére Chrétienne, ils étoient ſortis de la Scandinavie, cette grande péninſule, qu'on a crû être une iſle juſque dans le ſixième ſiècle, & que les Anciens ont appellée la ſource & la pepinière des nations. On voit encore la trace de leur origine dans la Sueve, dont une grande province a conſervé le nom de Gothie, ſans parler de l'iſle de Gothland, qu'on croit avoir été

(a) Paral. L. I. c. 27. v. 15.

(b) Tacit. Annal. L. II. c. 62. de Germ. Morib. c. 43. Ptolem. L. III. c. 5. Plin. T. 1. p. 221.

(c) Tacit. de Germ. Morib. c. 43. Hiſt. du Bas Emp. par M. le Beau. T. IV. pag. 143. & ſuiv. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 166, 167, 379. & ſuiv. Tom VI. p. 8. & ſuiv. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VIII. p. 430. & ſuiv. T. XVIII. p. 59, 60, 61. T. XIX. p. 160, 626. & ſuiv.

proprement le berceau de la nation des Goths.

Ils s'emparerent d'abord de l'isle de Rugen, & de la côte méridionale de la mer Baltique, jusque dans l'Estonie. Les Ruges, les Vandales, les Lombards, les Hérules, n'étoient que diverses peuplades des Goths, qui se séparerent du gros de la nation, & se firent en Germanie des établissemens particuliers. Ceux qui conserverent le nom de Goths, quitterent au commencement du second siècle les bords de la Vistule; & ayant traversé les plaines de la Sarmatie, ils se fixerent sur les bords des Palus-Méotides. Une partie d'entre eux refusant de suivre leurs compatriotes, demeurerent à l'occident de la Vistule. On les nomma Gépides, mot qui dans leur langue signifioit *paresseux*. Ces Gépides, quelque tems après, vers le tems de Claude le Gothique, après avoir vaincu les Bourguignons, s'avancerent sur les bords du Danube, où ils commencerent à inquiéter les Romains.

I I.

Incursions & guerres des Goths.

Des Palus-Méotides les Goths envoyerent divers essaims dans le païs des anciens Getes, vers les embouchures du Danube, & ils anéantirent peu à peu cette nation. Ils remporterent de grandes victoires sur les Vandales, les Marcomans & les Quades. Ils commencerent à se rendre redoutables à l'Empire sous le règne de Caracalla. Avant ce tems-là, il n'est point fait mention dans l'histoire Romaine de ce peuple Barbare, qui, dans la suite, eut plus de part qu'aucun autre à la ruine de l'empire Romain en occident. Alors, les Romains connoissoient si peu les Goths, qu'ils les nommoient Getes, du nom des peuples qui occupoient anciennement le païs où ces nouveaux habitans étoient venus s'établir. Caracalla essaya donc le premier contre eux les armes Romaines par quelques petits combats, dans lesquels il eut, dit-on, l'avantage, mais qui n'arrêterent pas les accroissemens formidables de puissance que prit dans assez peu de tems cette nation; car, elle réduisit bientôt après les Romains à lui payer des pensions considérables pour acheter la paix avec elle.

Gordien III eut aussi quelque avantage sur les Goths. Sous l'empire de Dece, ils ravagerent la plus grande partie de la Thrace, & passerent même jusqu'en Macédoine; vers l'an 250, Priscus, qui en étoit gouverneur, se joignit à eux contre Dece, & se fit proclamer Empereur. Dece marcha contre les Goths & les vainquit, au rapport de Zosime. Il les avoit réduits à prendre la fuite; ils ne songeoient qu'à se retirer, & offroient de rendre tout ce qu'ils avoient encore de butin & de prisonniers; mais, il envoya Gallus leur fermer le pas-

ſage du Tanaïs ou plutôt du Danube. Il vouloit les détruire entièrement, & les mettre hors d'état de jamais rentrer ſur les terres de l'Empire ; mais, il fut tué, & l'on croit que Gallus s'entendit avec eux, pour en délivrer le monde & lui ſuccéder. Il fit la paix avec eux, ou plutôt il l'acheta par un tribut qui ne les empêcha pas de ravager les terres de l'Empire. Soit qu'ils ne fuſſent pas payés exactement du tribut qu'il leur avoit promis, ſoit par leur inquiétude naturelle, ils paſſerent le Danube, & déſolerent la Mœſie, brûlant les bourgades, tuant les habitans, ou les emmenant priſonniers, & amaſſant un butin immenſe. Ils furent repouſſés par Émilien, Maure de nation, qui commandoit dans ce païs-là.

Sur la fin du règne de Gallien, Claude le Gothique, après avoir vaincu les Goths, vouloit qu'on les pourſuivît ; mais, Marcien ſon Collegue s'y oppoſa, & les laiſſa échapper. La facilité qu'ils avoient trouvée à remporter une partie au moins de leur butin dans leur païs, les invita à revenir, mais avec de plus grandes forces. Tous les peuples qui compoſoient la nation s'étant réunis, aſſemblerent une armée de trois cens vingt mille combattans, & une flotte de deux mille bâtimens. Le rendez-vous général étoit à l'embouchure du fleuve Tyras, que nous appellons aujourd'hui le Nieſter. Là s'embarqua toute cette effroyable multitude, & toujours côtoyant les terres, elle tenta une première deſcente à Tomes, lieu fameux par l'exil d'Ovide, & une ſeconde à Marcianople, l'une & l'autre ſans beaucoup de ſuccès. Arrivés dans le canal du Boſphore, les Goths y ſouffrirent beaucoup de la rapidité des courans, qui, reſſerrés dans un eſpace étroit, pouſſoient leurs vaiſſeaux les uns contre les autres avec tant de violence, que les pilotes ne pouvoient plus les gouverner. Il en périt un grand nombre avec leurs charges & tous ceux qui les montoient ; ce qui n'empêcha pas les Barbares d'attaquer Byzance. Mais, en ayant été repouſſés avec perte, ils continuerent leur route, en ſe portant vers l'Aſie & du côté de Cyzique. Ils ne réuſſirent pas mieux devant cette place, que dans toutes les autres entrepriſes qu'ils avoient tentées juſques-là. Néanmoins, ſans ſe rebuter, & eſpérant ſe dédommager ſur la Grece & ſur la Macédoine, ils traverſerent l'Helleſpont, après avoir pillé le fameux temple d'Ephèſe, & ruiné la ville de Chalcédoine, ainſi que la célebre Ilium, & vinrent aborder au mont Athos. Après qu'ils eurent radoubé leurs vaiſſeaux en cet endroit, ils tournerent vers le Golfe de Theſſalonique, & ils vinrent aſſiéger cette place, & Caſſandrée qui n'en étoit pas loin. Pendant que le gros de leur armée s'attachoit à ces deux ſiéges, leur flotte partagée ſans

doute en plusieurs escadres, courut & ravagea les côtes de la Thessalie & de toute la Grece, les isles de Crete, de Rhodes, & même l'isle de Chypre & les côtes de Pamphylie. Par-tout où ils prirent terre, les campagnes furent pillées ; mais, les villes se défendirent, & il n'y en eut aucune de forcée, si ce n'est Athènes, dont Zonare dit qu'ils s'emparerent. Cet Écrivain rapporte même à ce sujet un trait assez singulier. Il dit que les Goths trouvant dans une ville qui étoit la mere de toute doctrine, un grand nombre de livres, voulurent, par férocité & par barbarie, les brûler tous, après les avoir amassés en un tas ; mais que l'un d'entre eux, plus rafiné que les autres, remontra à ses camarades qu'ils devoient les épargner, parce que c'étoit en s'occupant de la lecture de ces livres que les Grecs négligeoient l'art militaire, & devenoient aisés à vaincre. Ce Goth ignoroit que les lettres n'avoient empêché ni Alexandre ni César de devenir les plus grands des guerriers. Les Barbares ne garderent pas long-tems leur conquête. Cléodème Athénien, qui s'étoit sauvé du sac de sa patrie, rassembla quelques forces, vint subitement fondre sur eux, & en ayant taillé en pièces une partie, il força les autres à prendre la fuite.

Cependant, les sièges de Cassandrée & de Thessalonique avançoient. Les Goths battirent ces deux villes avec les machines dont ils avoient appris l'usage dans leurs longues guerres contre les Romains, & ils étoient près de les prendre lorsque Claude le Gothique arriva.

Ce Prince qui avoit pris depuis quelque tems les reines de l'Empire, s'étoit donné le tems nécessaire pour faire un armement capable d'attaquer avec avantage des ennemis si redoutables ; & il avoit eu assez de peine à trouver des ressources suffisantes, parce que, comme il le marquoit lui-même dans une lettre au Sénat ; Tétricus possédoit les meilleures provinces de l'Empire, la Gaule & l'Espagne, & Zénobie avoit en son pouvoir les troupes légères & les plus habiles tireurs d'arcs. Malgré ces difficultés, il assembla de grandes forces, & à son arrivée les Barbares leverent le siège des deux places qu'ils pressoient déjà depuis long-tems.

Ils s'enfoncerent dans les terres, & gagnerent la Pélagonie, province septantrionale de la Macédoine. Claude le Gothique les suivit ; mais, comme ils avoient sur lui de l'avance, & qu'ils s'éloignoient toujours vers le Danube, il ne put les atteindre qu'à Naïssus. Là il leur livra la bataille, qui fut long-tems & opiniâtrément disputée. Les Romains plierent en plus d'un endroit. Enfin, un détachement de leur armée ayant pénétré par des routes qui paroiss-

soient impraticables, pour venir prendre les ennemis en queue ou en flanc, cette attaque imprévue décida de la victoire. Les Goths furent contraints de se retirer, laissant cinquante mille des leurs sur la place.

Claude le Gothique remplit alors le projet qu'un Collegue l'avoit empêché de mettre à exécution deux ans auparavant. Il résolut de ne laisser échapper aucun reste de l'armée qu'il avoit défaite, & il s'attacha à poursuivre les vaincus jusqu'à ce qu'il les eût entièrement dissipés & détruits. Les Goths de leur côté, sans être abattus par l'horrible perte qu'ils avoient faite, rallierent leurs débris, & ayant formé, suivant leur coûtume, une enceinte de leurs chariots & de leurs bagages, ils se défendirent avec courage derrière cette espèce de retranchement. L'enceinte fut forcée par le fer & par le feu; & les Romains, outre un butin immense, firent un nombre prodigieux de prisonniers. Ceux qui avoient pu se sauver de ce second désastre, ne laisserent pas encore de faire bonne contenance; & marchant en corps de troupes, ils reculerent vers la Macédoine. Claude le Gothique, afin de les envelopper, fit prendre les devans à sa cavalerie, pendant qu'avec son infanterie il les suivoit par derrière. La fierté & la valeur des Barbares étoient si grandes, que dans le triste état où les avoient réduits tant de défaites, ils mirent encore les vainqueurs en danger. Ils tomberent sur l'infanterie Romaine avec une telle furie, qu'ils y porterent le désordre, en taillerent en pièces une partie, & se voyoient près de les vaincre, si la cavalerie se rabattant sur eux, ne les eût forcés de lâcher prise. Ils se retirerent dans les gorges & les défilés du mont Hémus, où la faim & la maladie acheverent de les exterminer.

La flotte des Goths, après avoir couru les mers, revint en Macédoine, chargée de butin pour rejoindre l'armée qu'elle y avoit laissée, & en arrivant elle trouva tout perdu. Les troupes, qui montoient cette flotte, descendirent à terre, apparemment dans le dessein de réparer les pertes que leur nation avoit souffertes, & d'en empêcher l'entière ruine. Elles ne firent qu'en augmenter le désastre. Les vaisseaux abandonnés de leurs défenseurs périrent & furent coulés à fond. Les hommes n'eurent pas un meilleur sort. Ils ne purent pénétrer dans un païs ennemi & armé. Il fallut qu'ils se séparassent; & épars çà & là, ils furent ou tués, ou pris, ou emportés par la maladie, qui se mit aussi parmi eux. Ainsi, de toute cette nombreuse armée de Barbares, à peine se sauva-t-il quelques pelotons, que l'on trouve, pendant les premiers jours qui suivirent la mort de Claude le Gothique, avoir ravagé Anchiale, & tenté sans succès une entreprise sur Nicopolis.

Les Goths, après une aussi horrible défaite, ne purent cependant demeurer tranquilles. Naturellement inquiets & belliqueux, ils se jetterent sur la Pannonie dès le commencement de l'empire d'Aurélien. Pour les empêcher de pénétrer bien avant, il prit une précaution sage. Il envoya ordre à tous les habitans de la campagne de retirer dans les villes leurs grains, leurs bestiaux, & toutes leurs provisions, afin que les Barbares ne trouvant rien à piller, fussent arrêtés par la disette de toutes les choses nécessaires à la vie. Peut-être ces mesures auroient-elles suffi, si les circonstances eussent permis d'en attendre le succès. Mais, l'Italie avoit actuellement à craindre une ligue formidable des peuples Germains, qui se préparoient à y entrer à main armée. Ce fut donc une nécessité à Aurélien de se hâter de terminer par une bataille la querelle avec les Goths, qui avoient passé le Danube. On combattit jusqu'à la nuit sans que la victoire se décidât; mais, les Barbares la céderent aux Romains par leur retraite. Ils repasserent le fleuve pendant la nuit, & envoyerent demander la paix à l'Empereur, qui la leur accorda.

Sous l'empire de Tacite, une nuée de Goths, partis des environs des Palus-Méotides, s'étoient répandus dans le Pont, dans la Cappadoce, dans la Galatie, dans la Cilicie. Quelques-uns d'entre eux prétendoient avoir été appellés par Aurélien, pour lui donner du secours dans la guerre qu'il préparoit contre les Perses. Tacite, joignant la prudence à la force, vint à bout de renvoyer tous ces Barbares dans leurs tristes demeures. Il partagea ses troupes, prit le commandement de la principale armée, & donna l'autre à Florien son frere, qu'il avoit fait Préfet du Prétoire. Tous deux ils remporterent des avantages signalés sur les ennemis, en tuerent un grand nombre, chasserent les autres, & établirent la tranquillité & la sûreté dans les provinces de l'Asie. Un si heureux succès ne coûta pas beaucoup de peine ni de tems. Ils doit tomber sous les premiers mois de l'année de Jesus-Christ 276, dans laquelle Tacite prit un second Consulat. Une médaille de ce Prince parle d'une victoire qu'il remporta sur les Goths, & une inscription lui donne le titre de Gothique.

Il n'est pas vraisemblable que, sous l'empire de Dioclétien & d'Herculius, les Goths soient demeurés tranquilles, lorsque les Carpes, les Bastarnes & les Sarmates prirent les armes, & furent défaits par les Romains. Constantin, étant venu à bout des guerres civiles qui avoient troublé le commencement de son règne, fit la guerre aux Goths avec succès. L'épreuve qu'ils avoient faite de sa vigueur & de sa puissance, ne les

rendit pas plus sages. Les Goths ayant recommencé leurs hostilités, Constantin envoya contre eux son fils aîné, qui les vainquit en divers combats, & en fit périr près de cent mille par l'épée, par la faim, par la misere. Constantin profita de ses avantages en Prince habile & modéré. Ayant abattu la fierté des Goths par la force & la terreur, il ne refusa pas d'entrer avec eux en négociation; & comme cette nation étoit composée de plusieurs peuples, qui n'avoient pas tous pris part à la guerre, en traitant avec tous, il suivit des plans différens, suivant la différence des causes. Il soumit à des conditions plus dures ceux qu'il avoit fallu vaincre; il exigea d'eux des ôtages, & entre autres le fils de leur roi Ariaric. Les autres furent invités & engagés à reconnoître la majesté de l'Empire sous le nom d'amis & d'alliés. Les fruits de cette victoire, & la paix qui la suivit, furent grands en même tems pour les vainqueurs & pour les vaincus. Constantin s'affranchit du tribut honteux que ses prédécesseurs avoient payé à ces Barbares, & il assura sa frontière du côté du Danube. Les Goths, par un commerce plus étroit avec les Romains, commencerent à adoucir leurs mœurs sauvages, & à devenir des hommes.

Ce fut du tems de cet Empereur, que plusieurs d'entre les Goths, renonçant aux idoles, embrasserent la religion Chrétienne. Ils eurent même un évêque nommé Théophile, qui souscrivit au grand concile de Nicée; mais, peu de tems après, la foi Catholique fut altérée chez eux par l'Héréfiarque Audæus, qui donnoit une figure humaine à Dieu, ce qu'on appelle l'hérésie des *Anthropomorphites*. Un autre de leurs prélats, très-considéré parmi eux, étant tombé dans les erreurs d'Arius, les leur fit recevoir, & depuis les Goths furent Ariens.

Ce peuple se divisa dans la suite en Ostrogoths & Visigoths. Plusieurs Écrivains ont cherché en vain à nous donner la raison de ces deux dénominations; ils ont fait paroître beaucoup d'érudition, & n'ont rien prouvé. L'opinion la plus simple & la plus vraisemblable est que ceux qui s'établirenr à la gauche du Danube, se nommerent Ostrogoths ou Goths orientaux, & que ceux qui s'établirent en-deçà sur la droite prirent le nom de Wisigoths, ou Goths occidentaux. C'est au tems de Valens, que l'Histoire commence à distinguer clairement les deux branches de cette nation. Il est cependant parlé des Ostrogoths sous le règne de Claude le Gothique; & les meilleurs Écrivains présument que cette distinction étoit établie dès l'origine. En effet, elle subsiste encore dans la Suede.

Ces deux peuplades avoient des Princes différens, issus de deux races célebres dans leurs

annales ; celle des Amales qui règnoit sur les Ostrogoths, & celle des Balthes sur les Visigoths. Ils ne donnoient à leurs Souverains que le nom de Juges ; parce que le nom de Roi, n'étoit, selon eux, qu'un titre de puissance & d'autorité ; au-lieu que celui de Juge étoit un titre de vertu & de sagesse.

III.

Guerre des Goths contre l'Empire.

Ce fut, comme on vient de le dire, sous l'empire de Valens, vers l'an 370, que la division des Goths se fit le plus connoître ; ils obéissoient alors à deux Rois ; Fritigerne gouvernoit les Wisigoths, & Athanaric les Ostrogoths. La plûpart étoient encore payens ; & quoique Fritigerne fût allié des Romains, il ne laissa pas de persécuter & de faire des martyrs ; mais, sous Athanaric, ennemi des Romains & de Fritigerne, la persécution fut bien plus grande. L'an 364, des partis des Goths ravageoient la Thrace. Il paroît par l'histoire d'Ammien Marcellin, qu'ils se mêlerent de l'affaire de Procope, qui disputa l'Empire à Valens. Celui-ci, après la mort de son concurrent, se mit à la tête de ses troupes, alla attaquer les Goths; mais, ils lui demanderent la paix, & l'obtinrent en lui donnant des ôtages.

Peu de tems après, les Huns, sortis de la Tartarie, vinrent tomber sur les Goths, en firent un horrible carnage, & les forcerent d'abandonner leur païs. Ceux-ci demanderent la permission à Valens de passer sur les terres de l'Empire. Il la leur accorda, & leur céda une partie de la Thrace, l'an 377.

Un officier de Valens, nommé Lupicin, fut chargé de leur fournir des vivres. Sa mauvaise conduite les irrita ; ils prirent les armes, le défirent. Valens marcha contre eux en personne, & y périt. Enflés du succès de cette victoire, ils avancerent jusqu'à Adrinople, où étoient les trésors de Valens, mais ils l'assiégerent inutilement. Ils acheterent l'amitié des Huns & des Alains qui leur donnerent des troupes ; avec ce renfort, ils allerent attaquer Constantinople, la capitale de l'Empire. Ils ravagerent la campagne, & voulurent investir la ville & la prendre d'assaut ou par famine; mais, l'impératrice, veuve de Valens, ouvrit alors le trésor public, & anima si bien les habitans, qu'ils sortirent en bataille, & repousserent les Goths.

Ils échouerent aussi devant Périnthe & Thessalonique ; l'on attribua la delivrance de cette dernière aux prieres de Saint Ascole, qui en étoit évêque. Après avoir manqué le pillage de ces villes, ils se jetterent dans la Macédoine, la Thrace, la Scythie, la Mœsie, & se répandirent jusqu'aux Alpes Juliennes, qui bornent l'Italie de ce côté-là, ravageant toutes ces provinces, & laissant par-tout

des marques de leur avarice & de leur fureur.

Gratien, après la mort de Valens, envoya Théodose vers la Thrace contre les Goths, les Huns, les Alains & autres Barbares. Fritigerne, qui les avoit appellés, n'étoit plus le maître; ils étoient divisés. Théodose, les trouvant en cet état, les battit, en fit un grand carnage, & chassa le reste au-delà du Danube. Il porta lui-même cette nouvelle à l'Empereur, qui ne la trouva pas vraisemblable; on envoya des gens dignes de foi pour s'en informer, & ils confirmerent par leur rapport celui que Théodose avoit fait; & Gratien, par reconnoissance, l'associa à l'Empire.

Ils revinrent dans la Thrace dès la même année 379; car, Théodose, ayant pris possession de l'empire d'Orient, dont la Thrace & l'Illyrie orientale faisoient partie, les y alla joindre encore une fois. Ils s'étoient armés à la Romaine, depuis la défaite de Valens. Fritigerne leur avoit appris à se rallier & à observer quelque discipline. Leur armée grossissoit tous les jours du nombre infini de leurs compagnons, que l'espérance d'un grand butin attiroit de tous côtés; ainsi, ils étoient à craindre. Fritigerne, à qui ils avoient refusé d'obéir, les avoit abandonnés. Dès qu'il s'agissoit de piller, ils n'observoient plus aucun ordre; & cette multitude qui venoit les joindre, ne faisoit qu'augmenter la confusion & causer des divisions entre eux pour le partage des prises qu'ils avoient faites. Théodose les surprit & les battit entièrement. Le bruit de cette victoire s'étant répandu, d'autres Goths & les Alains, qui ravageoient les autres provinces, s'arrêterent & firent la paix; plusieurs prirent parti dans ses troupes, & les autres promirent de sortir des terres de l'Empire. Mais, l'Empereur étant tombé malade l'année suivante, ils crurent avoir trouvé l'occasion de se venger de leurs pertes; au lieu de sortir des terres de l'Empire, comme ils s'y étoient engagés, ils y appellerent de nouvelles troupes de Barbares, & y firent plus de ravages qu'auparavant. Ceux de leur nation qui s'étoient mis en grand nombre à la solde de l'Empereur, leur facilitoient secrétement l'entrée des provinces. La terreur se répandit parmi les peuples; les gens de guerre, ne recevant de la cour que des ordres lents & indéterminés, ne sçavoient à quoi se résoudre. On avertit d'abord l'empereur Gratien de la maladie de Théodose, & du péril de l'Empire. Quelques officiers de l'armée, avec ce qu'ils avoient pu ramasser de troupes, s'opposoient cependant aux ennemis, & leur disputoient les passages; mais, le nombre de ces Barbares croissant toujours, ils se rendoient par-tout les maîtres. Théodose n'a pas plutôt recouvré ses forces, qu'il marche contre eux à la tête

de ses troupes; mais, il avoit dans son armée beaucoup de Goths qui le trahirent & le forcerent de se retirer à Thessalonique, où il leva une nouvelle armée. Les Goths, qui ravageoient la Macédoine & la Thessalie, ne furent pas plutôt instruits qu'il étoit prêt à les attaquer, que la frayeur les saisit; ils lui demanderent la paix qu'il leur accorda, à condition qu'ils poseroient les armes, & jureroient de ne plus les reprendre contre l'Empire, dont ils défendroient les frontières contre les autres peuples; qu'ils sortiroient sans délai hors des provinces de l'Empire; qu'ils fourniroient certain nombre de troupes choisies, pour être distribuées dans tous les corps de l'armée Romaine, & que l'Empereur les protégeroit aussi, & les regarderoit comme ses amis & ses alliés. Les Goths accepterent ces conditions, & commencerent à les exécuter de bonne foi; ils repasserent en effet le Danube la même année, & donnerent à leurs compatriotes une si grande idée de Théodose, que plusieurs de ces peuples rechercherent sa protection. Il la leur accorda; & quoiqu'ils n'eussent point proposé de conditions, il leur en fit de très-avantageuses, ordonnant qu'on leur fournît des vivres en abondance, & leur assignant des terres dans quelques provinces de l'Empire.

Depuis ce tems, les Goths le servirent toujours. Il y en eut près de vingt mille qui prirent parti dans ses troupes. Le reste se tint sur les bords du Danube, pour empêcher les autres Barbares de courir sur les païs Romains.

Ils respecterent l'Empire d'Orient, tant que vécut Théodose; mais, après sa mort, ses deux fils, Arcadius & Honorius, se livrant à la mollesse, les Goths eurent honte de se soumettre à des Princes si voluptueux; ils élurent pour roi Alaric de la famille des Balthes. Un autre parti d'entre eux, [apparemment les Wandales] élut pour roi Radagaise; mais, après avoir été divisés, ils se réunirent contre les Romains. Radagaise, suivi de deux cens mille Sarmates, c'est-à-dire, d'une nombreuse armée, dans laquelle les Sarmates tenoient le premier rang, entra en Italie, & s'étant laissé enfermer dans les montagnes de Toscane, y fut affamé & battu par Stilicon qui le prit & le fit mourir. Ce Stilicon étoit lui-même un Barbare d'origine, qui servoit sous Honorius. Les Empereurs les prenoient à leur service. Gaïnas, capitaine Goth, étoit de même tout puissant en Orient sous Arcadius, qui fut obligé de lui confier le commandement de toutes ses troupes, tant de cavalerie que d'Infanterie. Il voulut même obliger l'Empereur de donner une des églises de Constantinople aux Ariens; & Saint Jean Chrysostôme la lui ayant refusée, Gaïnas eut l'insolence

solence de se révolter & de ravager la Thrace; mais, Vides, chef des Huns, le défit & envoya sa tête à Constantinople. Telle étoit la foiblesse de l'Empire, qu'il ne pouvoit se délivrer d'un Barbare, que par le secours d'un autre Barbare.

Alaric ne s'effraya point du sort de Radagaise, il voulut, au contraire, le venger; il s'avança vers l'Italie qu'il soumit, prit, pilla, saccagea Rome, & emmena en captivité Placidie, sœur d'Honorius. Peu après cette expédition, Alaric mourut à Cosence. Ataulphe gouverna après lui les Goths qu'il avoit conduits en Italie [c'étoient les Wisigoths], épousa Placidie; & fit alliance avec les Romains; il passa dans les Gaules, qui pour lors étoient occupées par les Wandales & les Alains; mais, ces derniers, connoissant la valeur des Goths, ne leur disputerent point le terrein, & passerent les Pyrénées.

Le premier soin des Goths fut d'affermir leur nouvel établissement; ils songerent ensuite à s'agrandir. Les ravages que les Wandales faisoient en Espagne, qui étoit à l'Empereur leur allié, servirent de prétexte; sous couleur de délivrer ces provinces, ils les y suivirent & avancerent jusqu'à Barcelone. Le Languedoc, la Provence, le Roussillon & la Catalogne devinrent alors la Gothie. C'est ici l'histoire des Wisigoths.

Regeric, successeur d'Ataulphe, périt bientôt après par une conspiration. Valia, qui règna ensuite, étoit un Roi prudent. Honorius, craignant qu'il ne violât les traités faits avec Ataulphe, & qu'ayant vaincu ses voisins, il ne voulût tourner ses armes contre l'Empire, envoya contre lui Constantin, Général fameux par plusieurs victoires, avec ordre de tirer à quelque prix que ce fût sa sœur Placidie de l'esclavage où elle étoit. Valia vint au-devant de lui jusqu'aux Pyrénées; mais, au lieu de donner bataille, on entama une négociation. Les Goths rendirent la Princesse, & promirent de secourir l'Empire en cas de besoin. Débarrassés de cette affaire, ils retournerent contre les Wandales; mais, ceux-ci appellés en Afrique, par le comte Boniface, les délivrerent d'une guerre qui auroit pu être funeste aux deux nations. Valia les y auroit poursuivis, si l'exemple d'Alaric ne l'eût pas retenu. Il revint à Toulouse, & eut pour successeur Théodoric I, homme sage, modéré, courageux, & d'une corpulence robuste. Il se joignit aux Romains pour combattre Attila, roi des Huns, & périt dans cette fameuse bataille, qui fut donnée dans la plaine de Chaalons, l'an 451. Thorismond, son fils, lui succéda. C'étoit un Prince fier, dur, cruel & féroce. Il fut tué par un autre de ses freres nommé Euric. Ce fut sous le règne

de ce dernier que les Goths commencerent à avoir des loix rédigées par écrit. Jusques-là ils n'avoient eu que des coûtumes & des usages qui se transmettoient de pere en fils, sans le secours des lettres.

Les Ostrogoths, qui étoient restés dans la Thrace, prirent les armes contre Zénon, empereur d'Orient, sous la conduite de Théodoric, qui étoit de la famille des Amales. L'empereur, pour se délivrer d'un ennemi si redoutable, lui fit insinuer de passer en Italie, & d'attaquer Odoacre, qui s'étoit emparé de ce païs. Théodoric, charmé de cette ouverture, partit avec une multitude innombrable de peuple qui traînoit sur des chariots des meubles, des femmes & des enfans. Faute de vaisseaux, ils ne purent traverser le golfe, & ils en firent le tour. Odoacre vint au-devant d'eux, & après plusieurs pertes, s'enferma dans Ravenne où il fut assiégé durant trois ans. Il composa enfin par l'entremise de l'évêque, & obtint de partager la ville avec Théodoric, qui le fit mourir peu après. C'est ainsi que se forma le royaume des Goths en Italie; car, Théodoric se contenta du titre de Roi, & fit sa résidence à Ravenne.

Ce Prince se fit respecter de tous ses voisins, qui ménagerent son amitié. On trouve une loi de l'Empereur Justin contre les Manichéens. Il exclut les autres Hérétiques, les Payens & les Juifs de toute charge ou dignité, de peur qu'ils n'en prennent occasion de vexer les Chrétiens, & particulièrement les évêques; mais, il excepte expressément les Goths, alliés des Romains, parce qu'il ne vouloit pas choquer Théodoric qui étoit Arien.

IV.

Union des Ostrogoths & des Visigoths sous Théodoric.

Tant que les Romains conserverent leur Empire, ils commanderent dans les Gaules, situées au-delà du Rhône, c'est-à-dire, au couchant de ce fleuve; mais, quand Odoacre eut usurpé le gouvernement, il abandonna aux Visigoths toutes les Gaules jusqu'aux Alpes, qui séparent les Gaulois des Liguriens. Après la mort d'Odoacre, les Thoringiens & les Visigoths, appréhendant les Germains dont la puissance s'étoit déjà fort accrue, & qui venoient en grand nombre, & renversoient tout ce qui s'opposoit à eux, rechercherent l'alliance des Ostrogoths & de Théodoric. Il en fut charmé; & pour mieux cimenter l'union, il donna en mariage Theudichuse, sa fille, à Alaric le jeune, roi des Visigoths; & Ameloberque sa nièce, fille de sa sœur Amalafride, à Herménéfride, roi des Thoringiens. Sa protection fit peur aux Germains, qui tournerent leurs efforts contre les Bourguignons.

Il paroît par ce passage & par plusieurs autres, que par les Germains Procope entend les

Francs ; car il dit, un peu plus plus haut, en parlant de la Gaule : » Il y a aussi plusieurs marais, autour desquels » les Germains avoient autrefois leurs demeures. Ce n'étoit alors qu'un peuple barbare, dont le nom n'avoit » rien d'illustre ; mais, maintenant on les appelle *les* » *Francs.* « C'étoit donc de ces Germains ou de ces Francs, que l'alliance de Théodoric garantit les Visigoths. Ils étoient d'autant plus redoutables, qu'ils avoient été renforcés par une partie de l'Empire. Les Aboruſques, déjà Chrétiens & Catholiques, & sujets des Romains, n'ayant pas voulu se soumettre aux Germains, avoient consenti d'être leurs alliés ; & les soldats Romains, qui étoient en garnison dans les provinces les plus éloignées de la Gaule, ne pouvant retourner dans leur patrie, à travers tant d'ennemis, avoient mieux aimé se donner aux Germains & aux Aborusques qui avoient la même foi qu'eux, qu'aux Visigoths qui étoient Ariens.

Outre que ce fait est apocryphe, n'étant appuyé que sur un passage de Procope, c'est qu'il ne sert point à connoître l'histoire des Ostrogoths. Les Francs & les Ostrogoths rendirent aux Bourguignons, ce qu'ils leur avoient pris. Les Ostrogoths ne tarderent pas à faire alliance avec les Francs. Par ces alliances, Théodoric resta paisible possesseur de l'Italie.

V.

Fin du Royaume des Ostrogoths en Italie.

Théodoric laissa pour successeur un jeune enfant, fils de sa sœur Amalasunthe ; cette Princesse, après avoir sagement gouverné pour son fils, qui mourut huit ans après, partagea le trône avec Théodat, qui la paya d'ingratitude, & la fit mourir. Justinien, pour venger la mort de cette Princesse, dit Procope, envoya contre les Ostrogoths le célebre Bélisaire. Théodat ne règna que deux ans, & Witiges quatre. Il eut pour successeur Théobald, qui ne règna qu'un an. Araric ne règna que trois mois, & fit place à Téjas, qui, profitant du départ de Bélisaire, releva un peu les affaires de sa nation ; mais, l'Empereur Justinien envoya contre lui Narsès, qui le vainquit, & mit fin au royaume des Goths en Italie. Après cette époque, qui est de l'an 552, il n'est plus question des Ostrogoths dans l'Histoire. Seize ans après, Alboin vint en Italie, & commença le royaume des Lombards, qui est une Monarchie différente.

Amalasunthe n'épousa point Théodat. Les lettres de Cassiodore en sont la preuve. M. le président Hénault, dans son abrégé chronologique, dit qu'elle l'avoit épousé ; mais, il l'a corrigé dans l'*erratà* de sa dernière édition, & a bien fait.

V I.

Royaume des Visigoths en Espagne.

Euric, qui, comme il est dit plus haut, tua son frere Théodoric II, étoit un prince courageux & entreprenant. Il conquit presque toute l'Espagne. Il mourut l'an 181. Alaric son fils lui succéda; mais, il fut défait & tué par Clovis à la bataille de Poitiers l'an 507. Clovis, poursuivant sa victoire, conquit tout ce que les Visigoths possédoient dans les Gaules.

Gésalric, fils naturel d'Euric, se fit proclamer roi des Visigoths en Espagne; mais, Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, envoya un brave officier nommé Ibbas, au secours d'Amalaric, fils d'Alaric & de sa fille naturelle Theudigote, lequel étoit en bas âge. Ibbas chassa Gésalric, plaça Amalaric sur le trône, défit les François l'an 508, & remit une partie de la Gaule sous la domination des Visigoths.

Amalaric, étant en état de gouverner ses Etats, fit alliance avec les fils de Clovis, épousa leur sœur Clotilde; mais, comme il étoit Arien, & elle Catholique, il la maltraita, au point qu'elle s'en plaignit à son frere Childebert, & pour preuve de ses souffrances, elle lui envoya un mouchoir teint de son sang. Childebert, à la vue de ce mouchoir, entra en fureur, se mit à la tête d'une armée formidable, alla attaquer Amalaric, le défit & le tua, l'an 531.

Theudis, qui fut proclamé roi des Visigoths après la mort d'Amalaric, transféra son siege au-delà des Pyrénées, & les François s'emparerent d'une grande partie de ce que les Visigoths possédoient dans les Gaules. Enfin, ce royaume, après une longue suite de Rois, fut détruit par les Mahométans vers l'an 712.

V I I.

Caractère & mœurs des Goths.

Ce peuple, né pour la guerre, n'étoit curieux que de belles armes. Ils se servoient de piques, de javelots, de fleches, d'épées & de massues. Ils combattoient à pied & à cheval. Leurs divertissemens consistoient à se disputer le prix de l'adresse & de la force dans le maniement des armes. Ils étoient hardis & vaillans, mais avec prudence; constans & infatigables dans leurs entreprises; d'un esprit pénétrant & subtil. Leur extérieur n'avoit rien de rude ni de farouche; c'étoient de grands corps, bien proportionnés, avec une chevelure blonde, un teint blanc & une physionomie agréable.

Les loix de ces peuples septentrionaux n'étoient point comme les loix Romaines, chargées d'un détail pointilleux, sujettes à mille changemens divers, & si nombreuses qu'elles échappent à la mémoire la plus étendue. Elles étoient invariables,

ſimples, courtes, claires, ſemblables aux ordres d'un pere de famille. Auſſi le code de Théodoric prévalut-il en Gaule ſur celui de Théodoſe; & Charlemagne tranſporta dans ſes capitulaires pluſieurs articles des loix des Viſigoths. Les loix des Goths fonderent le droit d'Eſpagne ; elles en furent la ſource. Celles des Lombards ont ſervi de baſe aux conſtitutions de Frederic II, pour le royaume de Naples & de Sicile. La juriſprudence des fiefs en uſage parmi tant de nations, doit ſon origine aux coûtumes des Lombards ; & l'Angleterre ſe gouverne encore par les loix des Normands. Tous les habitans des côtes de l'Océan ont adopté le droit maritime établi dans l'iſle de Gotland, & en ont compoſé un droit des gens. La forme même de la légiſlation chez les Goths communiquoit à leurs loix une ſolidité inébranlable. Elles étoient diſcutées par le Prince & par les principaux perſonnages de tous les ordres ; rien n'échappoit à tant de regards pénétrans ; on pratiquoit avec zele & avec conſtance ce que le conſentement commun avoit établi.

Pour les charges publiques, ces peuples ne connoiſſoient point les titres purement honorifiques & ſans fonction ; chez eux tout étoit en action. Dans toutes les villes & juſque dans les bourgs, étoient des Magiſtrats choiſis par le ſuffrage du peuple, qui rendoient la juſtice, & faiſoient la répartition des tributs. Chacun ſe marioit dans ſon ordre ; un homme libre ne pouvoit épouſer une femme de condition ſervile, ni un noble une roturière. Les femmes n'apportoient pour dot que la chaſteté & la fécondité. Toute propriété étoit entre les mains des mâles, qui étoient le ſoutien de la patrie. Il n'étoit pas permis à une femme d'épouſer un mari plus jeune qu'elle. Les parens avoient la tutele des mineurs ; mais, le premier tuteur étoit le Prince. Les tranſports de propriété, les engagemens, les teſtamens ſe faiſoient en préſence des Magiſtrats, & à la vue du peuple ; les conventions appuyées de tant de témoins en étoient plus authentiques ; & le public étant inſtruit de ce qui appartenoit de droit à chaçun, il ne reſtoit plus de lieu aux chicanes, au ſtellionat, aux prétentions frauduleuſes. Les affaires s'expédioient ſans longueurs & ſans frais. Pour arrêter la témérité des plaideurs, on les obligeoit de conſigner des gages. Le ſang des citoyens étoit précieux ; on ne le répandoit que pour les grands crimes ; les autres s'expioient par argent ou par la perte de la liberté. Le criminel étoit jugé ſans appel par ſes pairs. Mais, une coûtume vraiment barbare, & qu'ils ont enſuite répandue par toute l'Europe, c'eſt que certaines cauſes ambigues étoient décidées par le duel.

L'adultère étoit puni de la

peine la plus sévere ; la femme coupable étoit livrée à son mari qui devenoit maître de sa vie. Les enfans nés d'un crime n'étoient admis ni au service militaire, ni à la fonction de Juges, ni reçus en témoignage. Une veuve avoit le tiers des biens-fonds du défunt, si elle ne se remarioit pas ; autrement elle n'emportoit que le tiers des meubles. Si elle se déclaroit enceinte, on lui donnoit des gardes ; & l'enfant né dix mois après la mort du pere, étoit censé illégitime. Celui qui avoit débauché une fille, étoit obligé de l'épouser, si la condition étoit égale ; sinon il falloit qu'il la dotât ; car, une fille déshonorée, ne pouvoit se marier sans dot ; s'il ne pouvoit la doter, on le faisoit mourir. Ils regardoient la pureté des mœurs comme le privilege de leur nation. Ils en étoient si jaloux, que, selon un Auteur de ces tems-là, punissant la fornication dans leurs compatriotes, ils la pardonnoient aux Romains, comme à des hommes foibles & incapables d'atteindre au même degré de vertu.

GOUT, *Gustus*, Γεῦσις. Ce sens admirable, ce don de discerner nos alimens, a produit dans toutes les langues connues, la métaphore qui exprime par le mot *Goût*, le sentiment des beautés & des défauts dans tous les arts ; c'est un discernement prompt comme celui de la langue & du palais, & qui prévient comme lui la réflexion ; il est comme lui sensible & voluptueux à l'égard du bon ; il rejette comme lui le mauvais avec soulevement ; il est souvent, comme lui, incertain & égaré, ignorant même si ce qu'on lui présente doit lui plaire, & ayant quelquefois besoin comme lui d'habitude pour se former.

Il ne suffit pas pour le Goût, de voir, de connoître la beauté d'un ouvrage, il faut la sentir, en être touché. Il ne suffit pas de sentir, d'être touché d'une manière confuse, il faut démêler les différentes nuances ; rien ne doit échapper à la promptitude du discernement ; & c'est encore une ressemblance de ce Goût intellectuel, de ce Goût des arts, avec le Goût sensuel ; car, si le gourmet sent & reconnoît promptement le mélange de deux liqueurs, l'homme de Goût, le connoisseur, verra d'un coup d'œil prompt le mélange de deux styles ; il verra un défaut à côté d'un agrément ; il sera saisi d'enthousiasme à ce vers des Horaces ; *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? qu'il mourût*. Il sentira un dégoût involontaire au vers suivant : *Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.*

Comme le mauvais Goût au physique consiste à n'être flatté que par des assaisonnemens trop piquans & trop recherchés, aussi le mauvais Goût dans les arts, est de ne se plaire qu'aux ornemens étudiés, & de ne pas sentir la belle nature.

Le Goût dépravé dans les alimens, est de choisir ceux qui dégoûtent les autres hommes; c'est une espèce de maladie. Le goût dépravé dans les arts, est de se plaire à des sujets qui révoltent les esprits bienfaits; de préférer le burlesque au noble, le précieux & l'affecté au beau simple & naturel; c'est une maladie de l'esprit. On se forme le Goût des arts beaucoup plus que le Goût sensuel; car, dans le Goût physique, quoiqu'on finisse quelquefois par aimer les choses pour lesquelles on avoit d'abord de la répugnance, cependant la nature n'a pas voulu que les hommes en général apprissent à sentir ce qui leur est nécessaire; mais, le Goût intellectuel demande plus de tems pour se former. Un jeune homme sensible, mais sans aucune connoissance, ne distingue point d'abord les parties d'un grand chœur de musique; ses yeux ne distinguent point d'abord dans un tableau, les dégradations, le clair obscur, la perspective, l'accord des couleurs, la correction du dessein; mais, peu à peu, ses oreilles apprennent à entendre, & ses yeux à voir; il sera ému à la première représentation qu'il verra d'une belle tragédie; mais, il n'y démêlera ni le mérite des unités, ni cet art délicat par lequel aucun personnage n'entre ni ne sort sans raison, ni cet art encore plus grand qui concentre des intérêts divers dans un seul, ni enfin les autres difficultés surmontées. Ce n'est qu'avec de l'habitude & des réflexions, qu'il parvient à sentir tout d'un coup avec plaisir ce qu'il ne démêloit pas auparavant. Le Goût se forme insensiblement dans une nation qui n'en avoit pas, parce qu'on y prend peu à peu l'esprit des bons artistes. On s'accoûtume à voir des tableaux avec les yeux de Lebrun, du Poussin, de le Sueur. On entend la déclamation notée des scenes de Quinaut avec l'oreille de Lulli; & les airs, les symphonies, avec celles de Rameau. On lit les livres avec l'esprit des bons Auteurs.

Si toute une nation s'est réunie dans les premiers tems de la culture des beaux arts, à aimer des Auteurs pleins de défauts, & méprisés avec le tems, c'est que ces Auteurs avoient des beautés naturelles que tout le monde sentoit, & qu'on n'étoit pas encore à portée de démêler leurs imperfections; ainsi, Lucilius fut chéri des Romains, avant qu'Horace l'eût fait oublier; Régnier fut goûté des François avant que Boileau parût; & si des Auteurs anciens, qui bronchent à chaque page, ont pourtant conservé leur grande réputation, c'est qu'il ne s'est point trouvé d'écrivain pur & châtié chez ces nations, qui leur ait dessilé leurs yeux, comme il s'est trouvé un Horace chez les Romains, un Boileau chez les François.

On dit qu'il ne faut point

disputer des Goûts, & on a raison, quand il n'est question que du Goût sensuel, de la répugnance que l'on a pour une certaine nourriture, de la préférence qu'on donne à une autre; on n'en dispute point, parce qu'on ne peut corriger un défaut d'organes. Il n'en est pas de même dans les arts; comme ils ont des beautés réelles, il y a un bon Goût qui les discerne, & un mauvais Goût qui les ignore; & on corrige souvent le défaut d'esprit qui donne un Goût de travers. Il y a aussi des ames froides, des esprits faux, qu'on ne peut, ni échauffer, ni redresser; c'est avec eux qu'il ne faut point disputer des Goûts, parce qu'ils n'en ont aucun.

Le Goût est arbitraire dans plusieurs choses, comme dans les étoffes, dans les parures, dans les équipages, dans ce qui n'est pas au rang des beaux arts; alors, il mérite plutôt le nom de fantaisie. C'est la fantaisie plutôt que le Goût, qui produit tant de modes nouvelles.

Le Goût peut se gâter chez une nation; ce malheur arrive d'ordinaire après les siècles de perfection. Les artistes, craignant d'être imitateurs, cherchent des routes écartées; ils s'éloignent de la belle nature que leurs prédécesseurs ont saisie; il y a du mérite dans leurs efforts; ce mérite couvre leurs défauts, le public, amoureux des nouveautés, court après eux; il s'en dégoûte bientôt, & il en paroît d'autres qui font de nouveaux efforts pour plaire; ils s'éloignent de la nature encore plus que les premiers: le Goût se perd, on est entouré de nouveautés qui sont rapidement effacées les unes par les autres; le public ne sçait plus où il en est, & il regrette en vain le siècle du bon Goût qui ne peut plus revenir; c'est un dépôt que quelques bons esprits conservent alors loin de la foule.

Il est de vastes païs où le Goût n'est jamais parvenu; ce sont ceux où la société ne s'est point perfectionnée, où les hommes & les femmes ne se rassemblent point, où certains arts, comme la sculpture, la peinture des êtres animés, sont défendus par la religion. Quand il y a peu de société, l'esprit est retréci, sa pointe s'émousse, il n'a pas de quoi se former le Goût. Quand plusieurs beaux arts manquent, les autres ont rarement de quoi se soutenir, parce que tous se tiennent par la main, & dépendent les uns des autres. C'est une des raisons pourquoi les Asiatiques n'ont jamais eu d'ouvrages bienfaits presqu'en aucun genre, & que le Goût n'a été le partage que de quelques peuples de l'Europe.

(a) M. Rollin a placé à la tête de son traité des Études quelques réflexions générales sur le Goût. Ces réflexions ont

(a) Roll. Traité des Étud. T. I. p. LIV. & suiv.

un rapport essentiel à l'objet de ce Dictionnaire, ainsi je crois devoir les placer ici.

» Le goût, tel que nous le » considérons ici, dit M. Rollin, c'est-à-dire, par rapport » à la lecture des Auteurs & à » la composition, est un discer- » nement délicat, vif, net, & » précis de toute la beauté, la » vérité & la justesse des pen- » sées & des expressions qui » entrent dans un discours. Il » distingue ce qu'il y a de con- » forme aux plus exactes bien- » séances, de propre à chaque » caractère, de convenable aux » différentes circonstances. Et » pendant qu'il remarque par » un sentiment fin & exquis les » graces, les tours, les maniè- » res, les expressions les plus » capables de plaire; il apper- » çoit aussi tous les défauts qui » produisent un effet contraire, » & il démêle en quoi précisé- » ment consistent ces défauts, & » jusqu'où ils s'écartent des rè- » gles sévères de l'art, & des » vraies beautés de la nature.

» Cette heureuse qualité, » que l'on sent mieux qu'on ne » peut la définir, est moins » l'effet du génie que du juge- » ment, & d'une espèce de » raison naturelle, perfection- » née par l'étude. Elle sert » dans la composition à guider » l'esprit & à le régler. Elle » fait usage de l'imagination, » mais sans s'y livrer, & en de- » meure toujours maîtresse. Elle » consulte en tout la nature, la » suit pas à pas, & en est une » fidelle expression. Sobre & » retenue au milieu de l'abon- » dance des richesses, elle dis- » pense avec mesure & avec » sagesse les beautés & les gra- » ces du discours. Elle ne se » laisse jamais éblouir par le » faux, quelque brillant qu'il » soit. Elle est également bles- » sée du trop, & du trop peu. » Elle sçait s'arrêter précisé- » ment où il faut, & retranche » sans regret & sans pitié tout » ce qui est au-delà du beau & » du parfait. C'est le défaut de » cette qualité qui fait le vice » de tous les styles corrompus, » de l'enflure, du faux brillant, » des pointes; lors, dit Quin- » tilien, que le génie est desti- » tué de jugement, & qu'il se » laisse tromper par l'apparence » du beau: *Quoties ingenium ju- » dicio caret, & specie boni fal- » litur.*

» Ce Goût, simple & unique » dans son principe, se varie & » se multiplie en une infinité de » manières, de sorte pourtant » que, sous mille formes diffé- » rentes, en prose ou en vers, » dans un style étendu ou serré, » sublime ou simple, enjoué ou » sérieux, il est toujours le » même, & porte par-tout un » certain caractère de vrai & » de naturel, qui se fait d'a- » bord sentir à quiconque a du » discernement. On ne peut » pas dire que le style de Té- » rence, de Phedre, de Sallus- » te, de César, de Cicéron, » de Tite-Live, de Virgile, » d'Horace, soit le même. Ils

» ont tous néanmoins, s'il est » permis de parler ainsi, une » certaine teinture d'esprit qui » leur est commune, & qui, » dans cette diversité de génie » & de style, les rapproche & » les réunit, & met une diffé- » rence sensible entr'eux & les » autres Écrivains, qui ne sont » pas marqués au coin de la » bonne antiquité.

» J'ai dit que ce discerne- » ment étoit une espèce de rai- » son naturelle, perfectionnée » par l'étude. En effet, tous » les hommes apportent avec » eux en naissant les premiers » principes du Goût, aussi bien » que ceux de la Rhétorique & » de la Logique. La preuve en » est qu'un Orateur est presque » toujours infailliblement ap- » prouvé du peuple, & qu'il » n'y a sur ce point, comme le » remarque Cicéron, aucune » différence de sentiment & de » Goût entre les ignorans & » les sçavans.

» Il en est ainsi de la musi- » que & de la peinture. Un » concert, dont toutes les par- » ties sont bien composées & » bien exécutées, tant pour les » instrumens que pour les voix, » plaît généralement. Qu'il y » survienne quelque discordan- » ce, quelque cacophonie, » elle révolte ceux mêmes qui » ignorent absolument ce que » c'est que musique. Ils ne » sçavent pas ce qui les choque, » mais ils sentent que leurs » oreilles sont blessées. C'est » que la nature leur a donné du » Goût & du sentiment pour » l'harmonie. De même, un » beau tableau charme & enlè- » ve un spectateur, qui n'a au- » cune idée de peinture. De- » mandez-lui ce qui lui plaît, » & pourquoi cela lui plaît; » il ne pourra pas aisément en » rendre compte, ni en dire » les véritables raisons; mais, » le sentiment fait à peu près » en lui ce que l'art & l'usage » font dans les connoisseurs.

» Il en faut dire autant du » Goût dont nous parlons ici. » Presque tous les hommes en » ont en eux-mêmes les pre- » miers principes, quoique » dans la plûpart ils soient peu » développés, faute d'instruc- » tion ou de réflexion, & qu'ils » soient même étouffés ou cor- » rompus par une éducation » vicieuse, par de mauvaises » coûtumes, par les préven- » tions dominantes du siècle & » du païs.

» Quelque dépravé néan- » moins que soit le Goût, il » ne périt pas entièrement. Il » en reste toujours dans les » hommes des points fixes, gra- » vés au fond de leur esprit, » dans lesquels ils conviennent » & se réunissent. Quand ces » semences secretes sont culti- » vées avec quelque soin, elles » peuvent être conduites à une » perfection plus distincte & » plus démêlée. Et s'il arrive » que ces premières notions » soient réveillées par quelque » lumière, dont l'éclat rende » les esprits plus attentifs aux

» règles immuables du vrai & » du beau, qui en découvre » les suites naturelles & les » conséquences nécessaires, & » qui leur serve en même tems » de modele pour en faciliter » l'application; on voit ordi- » nairement les plus sensés se » dérromper avec joie de leurs » vieilles erreurs, corriger la » fausseté de leurs anciens juge- » mens, revenir à ce qu'un » Goût épuré & sûr a de plus » juste, de plus délicat & de » plus fin, & y entraîner peu à » peu tous les autres.

» On peut s'en convaincre » par le succès de certains » grands Orateurs, ou de » quelques Auteurs fameux, » qui par leurs talens naturels » sçavent rappeller ces idées » primitives, & faire revivre » ces semences cachées dans » l'esprit de tous les hommes. » En peu de tems, ils réunissent » en leur faveur les suffrages » de ceux qui font le plus usa- » ge de leur raison; & bientôt » ils enlevent les applaudisse- » mens des personnes de tout » âge & de toute condition, » des ignorans aussi bien que » des Sçavans. Il seroit facile » de marquer parmi nous la » date du bon Goût qui y règne » dans tous les arts, aussi bien » que dans les Belles Lettres & » dans les sciences; & en re- » montant dans chaque genre » jusqu'à la source, on verroit » qu'un petit nombre d'heureux » génies a procuré cette gloire » & cet avantage à la nation.

» Ceux mêmes, qui dans des » siècles plus cultivés sont sans » étude & sans Belles Lettres, » ne laissent pas de prendre une » teinture du bon Goût domi- » nant, qui se mêle, sans qu'ils » s'en apperçoivent, dans leurs » conversations, dans leurs let- » tres, dans leurs manières. Il » y a peu de nos guerriers au- » jourd'hui qui n'écrivissent » plus correctement & plus élé- » gamment que Ville-Hardouin, » & les autres officiers qui vi- » voient dans un siècle encore » grossier & barbare.

» On doit conclure de tout » ce que nous venons de dire, » que l'on peut donner des rè- » gles & des préceptes sur ce » discernement; & je ne sçais » pourquoi Quintilien, qui en » fait avec raison un si grand » cas, prétend que cette qualité » ne peut non plus s'acquérir » par l'art, que le Goût & l'o- » dorat, *non magis arte traditur,* » *quàm gustus aut odor;* à moins » qu'il ne veuille dire qu'il y » a des esprits si grossiers, & » tellement éloignés de ce dis- » cernement, qu'on pourroit » croire que c'est en effet la » nature seule qui les donne.

» Nous ne croyons pas même » que cette pensée de Quinti- » lien soit vraie par rapport à » l'exemple dont il se sert, du » moins pour ce qui regarde » le Goût. Il ne faut qu'exami- » ner ce qui arrive à de cer- » taines nations, qu'une longue » habitude attache fortement à » des ragoûts bizarres & fort

» extraordinaires. Elles s'accordent ſans peine à louer des liqueurs exquiſes, des viandes délicates, des mêts apprêtés avec art par une main habile. Elles apprennent bientôt à diſcerner les fineſſes de l'aſſaiſonnement, quand un maître ſçavant en ce genre les y rend attentives, & à les préférer à la groſſièreté barbare de leur ancienne nourriture. Quand nous parlons ainſi, ce n'eſt pas que nous trouvions ces nations fort à plaindre d'être privées d'une intelligence & d'une habileté qui nous eſt devenue ſi funeſte. Mais, on peut juger par-là de la différence qui ſe trouve entre le Goût par rapport aux ſens & au corps, & le Goût par rapport à l'eſprit; & combien le premier eſt propre à peindre les caractères du ſecond.

» Le bon Goût dont nous parlons ici, qui eſt celui de la littérature, ne ſe borne pas à ce qu'on appelle ſciences; il influe comme imperceptiblement ſur les autres arts, tels que ſont l'architecture, la peinture, la ſculpture, la muſique. C'eſt un même diſcernement qui introduit partout la même élégance, la même ſymmétrie, le même ordre dans la diſpoſition des parties; & qui rend attentif à une noble ſimplicité, aux beautés naturelles, au choix judicieux des ornemens. Au contraire, la dépravation du Goût dans les arts, a toujours été un indice & une ſuite de celle de la littérature. Les ornemens chargés, confus, groſſiers des anciens édifices Gothiques, & placés pour l'ordinaire ſans choix, contre les bonnes règles, & hors des belles proportions, étoient l'image des écrits des Auteurs du même ſiècle.

» Le bon Goût de la littérature ſe communique même aux mœurs publiques & à la manière de vivre. L'habitude de conſulter les règles primitives ſur une matière, conduit naturellement à en faire de même ſur d'autres. Paul Émile, ſi habile & ſi entendu en tout genre, ayant donné après la conquête de la Macédoine une grande fête à toute la Grece, & ayant remarqué qu'on en trouvoit l'ordonnance infiniment plus élégante & plus belle qu'on ne l'attendoit d'un homme de guerre, répondit qu'on avoit tort de s'en étonner : *Que le même génie, qui apprend à bien ranger une armée en bataille, apprend auſſi à bien ordonner une fête.*

» Mais, par un renverſement tout-à-fait étrange, & qui eſt une grande preuve de la foibleſſe, ou plutôt de la corruption de l'eſprit humain, cette délicateſſe même, cette élégance, que le bon Goût de la littérature & de l'éloquence a coûtume d'introduire dans l'uſage de la vie,

» pour les bâtimens, par exem» ple, & pour les repas, ve» nant peu à peu à dégénérer » en excès & en luxe, intro» duit à son tour le mauvais » Goût dans la littérature & » dans l'éloquence. C'est ce » que Sénèque nous développe » d'une manière fort ingénieu» se dans une de ses lettres, où » il semble s'être peint lui-mê» me sans s'en appercevoir.

» Un de ses amis lui ayant » demandé d'où pouvoit venir » le changement qu'on voyoit » quelquefois arriver dans l'é» loquence, & qui entraînoit » presque tous les esprits dans » certains défauts, comme d'af» fecter des figures hardies & » outrées, des métaphores ha» zardées, sans mesure & sans » retenue, des pensées si cour» tes & si brusques, qu'elles » laissent plutôt à deviner ce » qu'elles veulent dire, qu'el» les ne le disent.

» Séneque répond à cette » question par un proverbe » usité chez les Grecs : Telle » est la vie, telles sont les pa» roles. *Talis hominibus fuit ra» tio qualis vita.* Comme un » particulier se peint dans son » discours, ainsi le style do» minant est quelquefois une » image des mœurs publiques. » Le cœur entraîne l'esprit, & » lui communique ses vices » aussi-bien que ses vertus. Lors» que dans les meubles, dans » les repas, on se fait un mé» rite de se distinguer des au» tres par de nouveaux rafine» mens, & par une recherche » étudiée de tout ce qui est » hors de l'usage commun, le » même Goût se communique à » l'éloquence, & y porte aussi » la nouveauté & le désordre. » L'esprit, accoûtumé à ne » plus suivre de règles dans les » mœurs, n'en suit plus dans » le style. On ne veut plus » rien que de nouveau, de » brillant, d'extraordinaire, » de hazardé. On ne s'attache » qu'à des pensées minces & » puériles, ou hardies & ou» trées jusqu'à l'excès. On af» fecte un style peigné & fleu» ri, & une élocution éclatan» te qui n'a que du son & rien » de plus.

» Et ce qui répand ces sortes » de défauts, est ordinairement » l'exemple d'un homme seul, » qui s'est fait de la réputation, » qui est devenu à la mode, » qui s'est rendu maître des es» prits, & qui donne le ton » aux autres. On se fait honneur » de le suivre; on l'étudie, on » le copie, & son style devient » la règle & le modele du Goût » public.

» Comme donc dans une ville » le luxe des tables & des ha» bits est une marque que les » mœurs y sont peu réglées ; » ainsi la licence du style, quand » elle est publique & géné» rale, montre que les esprits » y sont dépravés & corrom» pus.

» Pour remédier au mal, pour » réformer dans le style les ex» pressions & les pensées, il

» faut purifier la source d'où » elles partent. C'est l'esprit » qu'il faut guérir. Quand il » est sain & vigoureux, l'élo- » quence l'est aussi ; mais, elle » est foible & languissante, » quand l'esprit l'est deve- » nu, & qu'il s'est laissé af- » foiblir & énerver par la vo- » lupté & par les délices. En » un mot, c'est lui qui est le » maître, qui commande, & qui » donne le mouvement à tout; » & tout le reste suit ses im- » pressions.

» Il fait remarquer ailleurs » qu'un style trop étudié & » trop recherché est la marque » d'un petit génie. Il veut » qu'un Orateur, sur-tout » quand il traite des matières » graves & sérieuses, soit moins » attentif aux mots & à l'ar- » rangement, qu'aux choses » & aux pensées. Quand vous » voyez un discours travaillé » & poli, avec tant de soin & » d'inquiétude, vous pouvez » conclure, dit-il, qu'il part » d'un esprit médiocre, & » occupé de petites choses. Un » Écrivain, qui a l'esprit » grand & élevé, ne s'arrête » point à de telles minuties. Il » pense & parle avec plus de » noblesse & de grandeur, & » l'on voit dans tout ce qu'il » dit un certain air aisé & na- » turel, qui marque un homme » riche de son propre fonds, » & qui ne cherche point à le » paroître. Ensuite, il compa- » re cette sorte d'éloquence » fleurie & fardée, à de jeunes » gens bien frisés & poudrés, » & qui sont toujours devant le » miroir & à la toilette, *barbâ* » *& comâ nitidos, de capsula* » *totos*. On ne peut rien atten- » dre de grand & de solide de » tels caractères. Il en est de » même des Orateurs. Le dis- » cours est comme le visage de » l'esprit. S'il est peigné, ajusté, » fardé, c'est un signe qu'il y » a quelque chose de gâté dans » l'esprit, & qu'il n'est pas sain. » Une telle parure, où il y a » tant d'art & d'étude, n'est » point un ornement digne de » l'éloquence. *Non est ornamen-* » *tum virile, concinnitas.*

» Qui ne croiroit, en en- » tendant parler ainsi Séneque, » qu'il étoit ennemi déclaré du » mauvais Goût, & que per- » sonne n'étoit plus capable » que lui de s'y opposer & de » le prévenir ? Et cependant, » ce fut lui, plus que tout au- » tre, qui contribua à gâter les » esprits, & à corrompre l'élo- » quence. J'aurai lieu d'en par- » ler ailleurs, & je le ferai » d'autant plus volontiers qu'il » semble que ce mauvais Goût » de pensées brillantes & d'une » sorte de pointes, qui est pro- » prement le caractère de Sé- » neque, veuille prendre le » dessus dans notre siècle. Et je » ne sçais si ce ne seroit point » un indice & un présage de la » ruine dont l'éloquence est » menacée parmi nous, & dont » le luxe énorme qui règne » plus que jamais, & la déca- » dence presque générale des

» mœurs, sont peut-être aussi de funestes avant-coureurs.

» Il ne faut quelquefois, comme le remarque Séneque, & comme lui-méme en est un exemple, il ne faut qu'un seul homme, mais d'un grand nom, & qui par de rares qualités se sera acquis un grand crédit, pour introduire ce mauvais Goût, & ce style corrompu. On veut, par une secrete ambition, se distinguer de la foule des Orateurs & des Écrivains de son tems, & ouvrir une nouvelle carrière, où l'on marche plutôt seul à la tête de nouveaux disciples, qu'à la suite des anciens maîtres. On préfere la réputation de bel esprit à celle de bon esprit, le brillant au solide, le merveilleux au naturel & au vrai. On aime mieux parler à l'imagination qu'au jugement; éblouir la raison que la convaincre, surprendre son approbation, que la mériter. Et pendant qu'un tel homme, par une espèce de prestige & par un doux enchantement, enleve l'admiration & les applaudissemens des esprits superficiels qui font la multitude; les autres Écrivains, séduits, par l'attrait de la nouveauté & par l'espérance d'un pareil succès, se laissent insensiblement aller au torrent, & le fortifient en le suivant. Ainsi, ce nouveau Goût déplace sans effort l'ancien Goût, quoique meilleur; il passe bientôt en loi, & entraîne toute une nation.

» C'est ce qui doit réveiller dans l'Université l'attention des maîtres, pour prévenir & empêcher, autant qu'il est en eux, la ruine du bon Goût; & chargés, comme ils le sont, de l'instruction publique de la jeunesse, ils doivent regarder ce soin comme une partie essentielle de leur devoir. Les coûtumes, les mœurs, les loix des anciens peuples ont changé; elles sont souvent opposées à notre caractère & à nos usages, & la connoissance peut nous en être moins nécessaire. Les faits sont passés sans retour; les grands évènemens ont eu leur cours, sans en faire attendre de semblables; les révolutions des États & des Empires ont peut-être peu de rapport à notre situation présente, & par-là deviennent moins intéressantes. Mais, le bon Goût, qui est fondé sur des principes immuables, est le même pour tous les tems; & c'est le principal fruit qu'on doive faire tirer aux jeunes gens de la lecture des Anciens, qu'on a toujours regardés avec raison comme les maîtres, les dépositaires, les gardiens de la saine éloquence & du Goût.

» Enfin, parmi tout ce qui peut contribuer à la culture de l'esprit, on peut dire que cette partie est la plus essentielle, & celle que l'on

» doit préférer à toutes les » autres.

» Ce bon Goût ne se borne » pas aux belles lettres ; il re- » garde aussi, comme on l'a » déjà insinué, tous les arts, » toutes les sciences, toutes les » connoissances. Il consiste alors » dans un certain discernement » juste & exact, qui fait sentir » ce qu'il y a dans chacune de » ces sciences & de ces con- » noissances, de plus rare de » plus beau, de plus utile, de » plus convenable ou de plus » nécessaire à ceux qui s'y ap- » pliquent ; jusqu'où par consé- » quent il en faut porter l'étude, » ce qu'on en doit écarter, ce » qui mérite un travail particu- » lier & une préférence sur » tout le reste. On peut, faute » de ce discernement, manquer » à l'essentiel de sa profession, » sans qu'on s'en apperçoive ; » & ce défaut n'est pas si rare » qu'on le penseroit. Un exem- » ple, tiré de la Cyropédie de » Xénophon, rendra la chose » plus sensible.

» Le jeune Cyrus, fils de » Cambyse, roi des Perses, » avoit eu long-tems pour le » former dans l'art militaire, un » maître, sans doute le plus » habile & le plus estimé de » son tems. Un jour, Cambyse » s'entretenant avec son fils, le » mit sur l'article de son maî- » tre, dont ce jeune Prince » avoit une fort grande idée, » & de qui il prétendoit avoir » appris généralement tout ce » qui est nécessaire pour bien » commander des troupes. Vo- » tre maître, lui dit Cambyse, » vous a-t-il donné quelques le- » çons d'économie, c'est-à-dire, » de la manière dont il faut » pourvoir aux besoins d'une » armée, préparer des vivres, » prévenir les maladies, son- » ger à la santé des soldats, » fortifier leurs corps par de » fréquens exercices, exciter » parmi eux l'émulation, sça- » voir se faire obéir, se faire » estimer, se faire aimer des » troupes ? Sur chacun de ces » points, & sur beaucoup » d'autres que le Roi parcou- » rut, Cyrus répondoit qu'on » ne lui en avoit jamais dit un » mot, & que tout cela étoit » nouveau pour lui. Et que vous » a-t-il donc montré ? A faire » des armes, reprit le jeune » Prince, à monter à cheval, » à tirer de l'arc, lancer un » javelot, dessiner un camp, » tracer un plan de fortifica- » tion, ranger des troupes en » bataille, en faire la revue, » les voir marcher, défiler, » camper. Cambyse se mit à » rire, & fit entendre à son » fils, qu'on ne lui avoit rien » enseigné de ce qu'il y a de » plus essentiel pour un bon » officier & pour un habile » Général ; & dans une seule » conversation, qui mériteroit » certainement d'être bien étu- » diée par les jeunes gens de » qualité destinés à la guerre, » il lui en apprit infiniment » plus que n'avoit fait pendant

» plusieurs

» plusieurs années ce maître si » renommé.

» On peut en chaque pro- » fession tomber dans le même » inconvénient, ou parce qu'on » n'est point assez attentif au » but essentiel qu'on doit se » proposer dans l'étude qu'on » fait, ou parce qu'on n'a pour » guide que la coûtume, & » qu'on suit aveuglément les » traces de ceux qui nous ont » précédés. Rien n'est plus » utile que la connoissance de » l'Histoire. Mais, si l'on se » contente de charger sa mé- » moire d'une multitude infinie » de faits qui seront peu cu- » rieux & peu intéressans, si » l'on ne s'arrête qu'à des da- » tes ou à des difficultés de » chronologie ou de géogra- » phie, si l'on ne se met point » en peine de connoître le gé- » nie, les mœurs, le caractère » des grands hommes dont il » est parlé, on aura beaucoup » appris, & l'on sçaura peu de » choses. Une rhétorique peut » être fort étendue, entrer dans » un grand détail de préceptes, » définir exactement chaque » trope & chaque figure, en » bien marquer la différence, » traiter fort au long de pa- » reilles questions agitées au- » trefois très-vivement par les » anciens Rhéteurs, & ressem- » bler avec cela à cette rhé- » torique dont parle Cicéron, » qui n'étoit capable que d'ap- » prendre à ne point parler, » ou à mal parler. *Scripsit ar- » tem rhetoricam Cleanthes, sed » sic, ut, si quis obmutescere » concupierit, nihil aliud legere » debeat.* On peut dans la phi- » losophie employer un tems » considérable à des disputes » épineuses & abstraites, ap- » prendre même une infinité » de choses belles, rares, cu- » rieuses, & négliger l'essentiel » de cette étude, qui est de » former le jugement, & de » régler les mœurs. En un mot, » la qualité la plus nécessaire, » non seulement pour l'art de » parler & pour les sciences, » mais pour toute la conduite » de la vie, est ce goût, cette » prudence, ce discernement, » qui apprend en chaque ma- » tière & en chaque occasion, » ce qu'il faut faire, & com- » ment il faut le faire. *Illud » dicere satis habeo, nihil esse, » non modò in orando, sed in » omni vita, prius consilio.* «

GOUT, *Gustus*, Γεῦσις, (*a*) considéré par rapport à l'étude des Antiquités. » Le culte d'un » peuple, dit M. le comte de » Caylus, se reconnoît aux » symboles qui caractérisent ses » divinités; son Goût est indi- » qué par la manière dont il » habille ses figures. Mais, » toutes ces connoissances se- » roient peu solides, si l'on » n'employoit la voie du des- » sein, jointe à l'habitude de

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. pag. 7. & *suiv.* T. III. pag. 224, 225. T. IV. p. 180, 181.

» voir & de comparer. Le dessein fournit les principes, la comparaison donne le moyen de les appliquer, & cette habitude imprime de telle sorte dans l'esprit le Goût d'une nation, que si, en faisant fouiller, on découvroit un monument étranger au païs où l'on est, on pourroit conclure, sans craindre de se tromper, qu'il est sorti des mains d'un artiste, qui lui même étoit étranger ; & ce jugement doit suivre l'étendue & la qualité de ce même morceau, pour avancer qu'il a été apporté, ou que l'artiste l'est venu travailler. Le Goût d'un païs étant une fois établi, on n'a plus qu'à le suivre dans ses progrès, ou dans ses altérations, c'est le moyen de connoître, du moins en partie, celui de chaque siècle. Il est vrai que cette seconde opération est plus difficile que la première. Le Goût d'un peuple differe de celui d'un autre peuple presque aussi sensiblement que les couleurs primitives different entre elles ; au lieu que les variétés du Goût national en différens siècles, peuvent être regardées comme des nuances très-fines d'une même couleur. D'ailleurs, comme il n'y a point d'Empire qui ait éprouvé autant de révolutions que celui des arts, il est quelquefois impossible de fixer la date d'un monument. On doit dire cependant qu'en général, des yeux éclairés par le dessein, remarquent des différences considérables, où le commun des yeux ne voit qu'une ressemblance parfaite ; & les règles qui conduisent les premiers, sont aussi sûres que celles qui nous apprennent l'âge d'un manuscrit.

» Si la partie qui concerne le Goût, dit ailleurs M. le comte de Caylus, est intéressante pour les gens du monde, elle n'est pas moins utile pour les artistes. Elle est simple, ou pour mieux dire, elle n'est qu'une, c'est tout ce qu'on en peut dire ; on la sent, on la pense, & comme il est impossible de la définir, on doit en rapporter des exemples, pour corriger au moins des écarts de la mode & des préventions nationales. Je n'ai point négligé cette attention dans les Recueils que j'ai rassemblés ; & j'ai saisi le peu d'occasions qui se sont présentées ; car, il faut avouer qu'elles ne sont pas communes, & quoique l'antique soit essentiellement le modele des arts, ce modele n'est général, en quelque façon, que chez les Grecs. D'ailleurs, les Anciens étoient des hommes, par conséquent, ils n'étoient pas exempts de défauts ; ainsi, le choix est toujours nécessaire. Il est vrai que le siècle d'Alexandre a joui d'une distinction marquée, & que plus il

» s'est éloigné, plus les affoi-
» blissemens des arts sont de-
» venus sensibles. Mais, ce siè-
» cle est bien court, & ses pro-
» ductions ont disparu. Depuis
» cette époque, si l'on a vu
» briller quelques instans de
» lumière, malheureusement
» ces intervalles ont été d'une
» médiocre durée, sur-tout par
» rapport à la partie du Goût.
» L'amour de l'antiquité est
» donc rarement satisfait sur
» ce point, que l'on peut re-
» garder comme le contente-
» ment de l'esprit allié à la sa-
» tisfaction des yeux. Les usa-
» ges des siècles & des nations,
» leurs erreurs même, sont
» l'objet le plus répété de l'oc-
» cupation d'un antiquaire; en-
» core dans les instans de sa
» jouissance, il sent avec dou-
» leur qu'on est presque tou-
» jours obligé de le croire sur
» sa parole; puisqu'en effet l'é-
» loge des belles parties, que
» présente le monument dont
» il est charmé, est ordinaire-
» ment démenti par le copiste
» & par le graveur, qui ne
» contredisent que trop, & les
» éloges, & les originaux.
» Malgré cet inconvénient, les
» monumens présentent des
» vérités générales; telle est,
» par exemple, l'intelligence
» du bas-relief, qu'on ne peut
» refuser aux Anciens. Les es-
» paces & les distributions sont
» des parties que les copistes
» peuvent difficilement alté-
» rer. «

Sur le Goût de la décoration en général, M. le comte de Caylus, s'exprime ainsi: » Il
» ne faut pas croire qu'une
» idée pleine & décidée, ait
» jamais conduit une nation à
» un projet d'ornement simple
» & conséquent, tel enfin qu'il
» doit être pour mériter une
» véritable admiration. Les
» hommes ne produisent point
» d'idée parfaitement neuve, &
» dont ils soient proprement
» créateurs; ils imitent, ils co-
» pient, ils retranchent, ils
» augmentent dans ce que la
» nécessité a suggéré. Cependant,
» il arrive quelquefois un gé-
» nie juste qui éclaire ses con-
» temporains, & qui voit dans
» le ciel, pour ainsi dire, la
» partie qu'il veut rendre; il
» l'exprime alors dans toute sa
» simplicité; il n'admet que le
» nécessaire, & s'il se permet
» quelque richesse, il ne tolere
» que celle que l'objet autorise;
» d'autant qu'il n'est conduit
» que par la seule justesse de
» son esprit, puisqu'en effet il
» n'a de choix à faire que sur
» lui-même, & que la partie du
» Goût sur sequel l'ornement est
» principalement fondé, ne
» peut être alors ni soutenue ni
» formée par la comparaison;
» car, on peut dire, quoique
» la définition du Goût ne puis-
» se jamais être complette, que
» le Goût est un choix, que ses
» moyens sont de la plus grande
» étendue, qu'il est impossible
» de les calculer, & qu'enfin
» ses détails sont cruels. La ré-
» flexion, en effet, nous apprend

» qu'une partie si rare & si re-
» commandable produit nécessairement, par les prétextes qu'elle fournit, le malheur & la destruction des arts.

» L'abus du Goût est sans remede ; tous les hommes croient le posséder, & tous les hommes en décident sans appel ; cependant, il ne peut être qu'un, & l'on doit convenir en même tems qu'il est arbitraire, sans qu'il soit possible de s'accorder sur le tribunal auquel on pourroit s'en remettre. Cet embarras, cette opposition de principes & de conséquences, ne sont pas encore son plus grand malheur ; cette belle partie est altérée & corrompue sans cesse par les projets d'un amour-propre, voilé même sous les apparences de la simplicité, & sur l'aveu de l'ignorance ; enfin, le Goût, cette partie si nécessaire aux arts, est fondé sur le prétexte & les erreurs de la nouveauté, sa plus grande ennemie. Ces moyens éternels, liés à la chose elle même, ont détruit & détruiront à jamais les arts. Je ne puis en donner un plus grand exemple ; ils ont donné naissance à ce que nous appellons le *Gothique* ; ils l'ont nourri, ils l'ont entretenu jusqu'à la destruction absolue du Goût, & tous les jours encore, malgré les barrières que l'on croit avoir élevées, ils raniment différentes parties d'une hydre née au milieu des exemples Grecs, & qu'un peuple d'Hercules entreprendroit vainement de détruire ; enfin, ces mêmes prétextes autorisent des raisons spécieuses pour établir ou pour excuser le nombre d'écarts que nous voyons dans tous les siècles, & qui s'éloignent plus ou moins de la justesse, de la convenance, & par conséquent de la raison. Pour finir cette embarrassante discussion, on pourroit dire avec vérité que le bien & le mal, ou plutôt le bon ou le mauvais génie de la religion des Perses, sont représentés par le bon & le mauvais Goût, & que leur antipathie produit les révolutions & tous les mêmes effets dans les arts. Ces réflexions regardent encore plus particulièrement l'ornement, puisqu'en effet il n'est point établi sur une imitation constante & précise de la nature, & que le tems ou l'habitude nationale consacre également, & le bon & le mauvais. «

GOUVERNEMENT, *Administratio* ; c'est la manière dont la Souveraineté s'exerce dans chaque État.

Dans les premiers tems, un pere étoit de droit le Prince & le gouverneur né de ses enfans ; car, il leur auroit été bien mal aisé de vivre ensemble sans quelque espèce de Gouvernement. Eh ! quel Gouvernement plus simple & plus convenable pouvoit-on imaginer, que celui par lequel un pere exer-

çoit dans sa famille la puissance exécutrice des loix de la nature?

Il étoit difficile aux enfans, devenus hommes faits, de ne pas continuer à leur pere l'autorité de ce Gouvernement naturel par un consentement tacite; ils étoient accoûtumés à se voir conduire par ses soins, & à apporter leurs différends devant son tribunal. La communauté des biens établie entr'eux, les sources du désir d'avoir, encore inconnues, ne faisoient point germer de disputes d'avarice; & s'il s'en élevoit quelqu'une sur d'autres sujets, qui pouvoit mieux les juger qu'un pere plein de lumières & de tendresse?

L'on ne distinguoit point dans ces tems-là entre minorité & majorité, & si l'enfant étoit dans un âge à disposer de sa personne & des biens que le pere lui donnoit, il ne désiroit point de sortir de tutele, parce que rien ne l'y engageoit; ainsi, le Gouvernement auquel chacun s'étoit soumis librement, continuoit toujours à la satisfaction de chacun, & étoit bien plutôt une protection & une sauve-garde, qu'un frein & une sujétion. En un mot, les enfans ne pouvoient trouver ailleurs une plus grande sûreté pour leur paix, pour leur liberté, pour leur bonheur, que dans la conduite & le Gouvernement paternel.

C'est pourquoi, les peres devinrent les monarques politiques de leurs familles; & comme ils vivoient long-tems, & laissoient ordinairement des héritiers capables & dignes de leur succéder, ils jettoient par-là les fondemens des royaumes héréditaires ou électifs, qui depuis ont été réglés par diverses constitutions & par diverses loix, suivant les païs, les lieux, les conjonctures & les occasions.

Que si après la mort du pere, le plus proche héritier qu'il laissoit n'étoit pas capable du Gouvernement, faute d'âge, de sagesse, de prudence, de coûrage, ou de quelque autre qualité; ou bien si diverses familles convenoient de s'unir & de vivre ensemble dans une société, il ne faut point douter qu'alors tous ceux qui composoient ces familles n'usassent de leur liberté naturelle, pour établir sur eux celui qu'ils jugeoient le plus capable de les gouverner. Nous voyons que les peuples d'Amérique qui vivent éloignés de l'épée des conquérans, & de la domination sanguinaire des deux grands empires du Pérou & du Mexique, jouissent encore de leur liberté naturelle, & se conduisent de cette manière; tantôt ils choisissent pour leur chef l'héritier du dernier Gouvernement; tantôt le plus vaillant & le plus brave d'entr'eux. Il est donc vraisemblable que tout peuple, quelque nombreux qu'il soit devenu, quelque vaste païs qu'il occupe, doit son com-

mencement à une ou à plusieurs familles associées. On ne peut pas donner pour l'origine des nations, des établissemens par des conquêtes ; ces évènemens sont l'effet de la corruption de l'état primitif des peuples, & de leurs désirs immodérés.

Puisqu'il est constant que chaque nation doit ses commencemens à une ou à plusieurs familles ; elle a dû au moins pendant quelque tems conserver la forme du Gouvernement paternel ; c'est-à-dire, n'obéir qu'aux loix d'un sentiment d'affection & de tendresse, que l'exemple d'un chef excite & fomente entre des freres & des proches ; douce autorité qui leur rend tous les biens communs, & ne s'attribue elle-même la propriété de rien !

Ainsi, chaque peuple de la terre, dans sa naissance & dans son païs natal, a été gouverné comme nous voyons que le sont de nos jours les petites peuplades de l'Amérique, & comme on dit que se gouvernoient les anciens Scythes, qui ont été comme la pépinière des autres nations ; mais, à mesure que ces peuples se sont accrus par le nombre & l'étendue des familles, les sentimens d'union fraternelle ont dû s'affoiblir.

Celles de ces nations, qui, pour des causes particulières, sont restées les moins nombreuses, & sont plus long-tems demeurées dans leur patrie, ont le plus constamment conservé leur premiére forme de Gouvernement toute simple & toute naturelle ; mais, les nations qui, trop resserrées dans leur païs, se sont vues obligées de transmigrer, ont été forcées par des circonstances & les embarras d'un voyage, ou par la situation & par la nature du païs où elles se sont portées, d'établir d'un libre consentement les formes de Gouvernement qui convenoient le mieux à leur génie, à leur position & à leur nombre.

Tous les Gouvernemens publics semblent évidemment avoir été formés par délibération, par consultation & par accord. Qui doute, par exemple, que Rome & Venise n'aient commencé par des hommes libres & indépendans les uns à l'égard des autres, entre lesquels il n'y avoit ni supériorité ni sujétion naturelles, & qui sont convenus de former une société de Gouvernement ? Il n'est pas cependant impossible, à considérer la nature en elle-même, que des hommes puissent vivre sans aucun Gouvernement public. Les habitans du Pérou n'en avoient point ; encore aujourd'hui les Chériquanas, les Floridiens & autres, vivent par troupes sans règles & sans loix ; mais, en général, comme il falloit chez les autres peuples moins sauvages repousser avec plus de sûreté les injures particulières, ils prirent le parti de choisir une sorte de Gouvernement, & de s'y soumettre, ayant reconnu

que les désordres ne finiroient point, s'ils ne donnoient l'autorité, & le pouvoir à quelqu'un ou à quelques-uns d'entr'eux de décider toutes les querelles, personne n'étant en droit, sans cette autorité, de s'ériger en seigneur & en juge d'aucun autre. C'est ainsi que se conduisirent ceux qui vinrent de Sparte avec Pallante, & dont Justin fait mention. En un mot, toutes les sociérés politiques ont commencé par une union volontaire de particuliers, qui ont fait le libre choix d'une sorte de Gouvernement; ensuite les inconvéniens de la forme de quelques-uns de ces Gouvernemens, obligerent les mêmes hommes qui en étoient membres, de les réformer, de les changer, & d'en établir d'autres.

Dans ces sortes d'établissemens, s'il est arrivé d'abord [ce qui peut-être] qu'on se soit contenté de remettre tout à la sagesse & à la discrétion de celui ou de ceux qui furent choisis pour premiers Gouverneurs, l'expérience fit voir que ce Gouvernement arbitraire détruisoit le bien public, & aggravoit le mal loin d'y remédier; c'est pourquoi, on fit des loix, dans lesquelles chacun pût lire son devoir & connoître les peines que méritent ceux qui les violent.

La principale de ces loix fut que chacun auroit & posséderoit en sûreté ce qui lui appartenoit en propre. Cette loi est de droit naturel. Quel que soit le pouvoir qu'on accorde à ceux qui gouvernent, ils n'ont point le droit de se saisir des biens propres d'aucun sujet, pas même de la moindre portion de ces biens, contre le consentement du propriétaire. Le pouvoir le plus absolu, quoiqu'absolu quand il est nécessaire de l'exercer, n'est pas même arbitraire sur cet article; le salut d'une armée & de l'État demande qu'on obéisse aveuglément aux officiers supérieurs; un soldat qui fait signe de contester est puni de mort; cependant, le général même, avec tout son pouvoir de vie & de mort, n'a pas celui de disposer d'un denier du bien de ce soldat, ni de se saisir de la moindre partie de ce qui lui appartient en propre.

Nous sçavons que ce Général peut faire des conquêtes, & qu'il y a des Auteurs qui regardent les conquêtes comme l'origine & le fondement des Gouvernemens; mais, les conquêtes sont aussi éloignées d'être l'origine & le fondement des Gouvernemens, que la démolition d'une maison est éloignée d'être la vraie cause de la construction d'une autre maison dans la même place. A la vérité, la destruction d'un État prépare un nouvel État; mais, la conquête qui l'établit par la force, n'est qu'une injustice de plus; toute puissance souveraine légitime doit émaner du consentement libre des peuples.

Quelques-uns de ces peuples ont placé cette puissance souveraine dans tous les chefs de famille assemblés & réunis en un conseil, auquel est dévolu le pouvoir de faire des loix pour le bien public, & de faire exécuter ces loix par des Magistrats commis à cet effet; & alors la forme de ce Gouvernement se nomme une *Démocratie*.

D'autres peuples ont attribué toute l'autorité souveraine à un conseil, composé des principaux citoyens, & alors la forme de ce Gouvernement s'appelle une *Aristocratie*.

D'autres nations ont confié indivisiblement la souveraine puissance & tous les droits qui lui sont essentiels, entre les mains d'un seul homme, Roi, Monarque ou Empereur; & alors la forme de ce Gouvernement est une *Monarchie*.

Quand le pouvoir est remis entre les mains de ce seul homme, & ensuite de ses héritiers, c'est une Monarchie héréditaire; s'il lui est confié seulement pendant sa vie, & à condition qu'après sa mort le pouvoir retournera à ceux qui l'ont donné, & qu'ils nommeront un successeur, c'est une Monarchie élective.

D'autres peuples, faisant une espèce de partage de souveraineté, & mêlangeant pour ainsi dire les formes des Gouvernemens dont ont vient de parler, en ont confié les différentes parties en différentes mains, ont tempéré la Monarchie par l'Aristocratie, & en même tems ont accordé au peuple quelque part dans la souveraineté.

Il est certain qu'une société a la liberté de former un Gouvernement de la manière qu'il lui plaît, de le mêler & de le combiner de différentes façons. Si le pouvoir législatif a été donné par un peuple à une personne, ou à plusieurs à vie, ou pour un tems limité, quand ce tems-là est fini, le pouvoir souverain retourne à la société dont il émane. Dès qu'il y est retourné, la société en peut de nouveau disposer comme il lui plaît, le remettre entre les mains de ceux qu'elle trouve bon, de la manière qu'elle juge à propos, & ainsi ériger une nouvelle forme de Gouvernement. Que Puffendorff qualifie tant qu'il voudra toutes les sortes de Gouvernemens mixtes du nom d'*irréguliers*, la véritable régularité sera toujours celle qui sera la plus conforme au bien des sociétés civiles.

Quelques Écrivains politiques prétendent que tous les hommes étant nés sous un Gouvernement, n'ont point la liberté d'en instituer un nouveau. Chacun, disent-ils, naît sujet de son pere ou de son Prince, & par conséquent chacun est dans une perpétuelle obligation de sujétion ou de fidélité. Ce raisonnement est plus spécieux que solide. Jamais les hommes n'ont regardé aucune sujétion

naturelle dans laquelle ils sont nés, à l'égard de leur pere ou de leur Prince, comme un lien qui les oblige sans leur propre consentement de se soumettre à eux. L'histoire Sacrée & Profane nous fournit de fréquens exemples d'une multitude de gens qui se sont retirés de l'obéissance & de la jurisdiction sous laquelle ils étoient nés, de la famille, & de la communauté dans laquelle ils avoient été nourris, pour établir ailleurs de nouvelles sociétés & de nouveaux Gouvernemens.

Ce sont ces émigrations, également libres & légitimes, qui ont produit un si grand nombre de petites sociétés, lesquelles se répandirent en différens païs, se multiplierent, & y séjournerent autant qu'elles trouverent de quoi y subsister, ou jusqu'à ce que les plus forts engloutissant les plus foibles, établirent de leurs débris de grands empires, qui à leur tour ont été brisés & dissous en diverses petites dominations. Au lieu de quantité de royaumes, il ne se seroit trouvé qu'une seule monarchie dans les premiers siècles, s'il étoit vrai que les hommes n'aient pas eu la liberté naturelle de se séparer de leurs familles & de leur Gouvernement, quel qu'il ait été, pour en ériger d'autres à leur fantaisie.

Il est clair par la pratique des Gouvernemens eux-mêmes, aussi-bien que par les loix de la droite raison, qu'un enfant ne naît sujet d'aucun païs ni d'aucun Gouvernement; il demeure sous la tutele & l'autorité de son pere, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'âge de raison. A cet âge de raison, il est homme libre, il est maître de choisir le Gouvernement sous lequel il trouve bon de vivre, & de s'unir au corps politique qui lui plaît davantage; rien n'est capable de le soumettre à la sujétion d'aucun pouvoir sur la terre que son seul consentement. Le consentement qui le soumet à quelque Gouvernement est exprès ou tacite. Le consentement exprès le rend, sans contredit, membre de la société qu'il adopte; le consentement tacite le lie aux loix du Gouvernement dans lequel il jouit de quelque possession; mais, si son obligation commence avec ses possessions, elle finit aussi avec leur jouissance. Alors, des propriétaires de cette nature sont maîtres de s'incorporer à une autre communauté, & d'en ériger une nouvelle, *in vacuis locis*, comme on dit en termes de Droit, dans un désert, ou dans quelque endroit du monde, qui soit sans possesseurs & sans habitations.

Cependant, quoique les hommes soient libres de quitter un Gouvernement, pour se soumettre à un autre, il n'en faut pas conclure que le Gouvernement auquel ils préferent de se soumettre, soit plus légitime que celui qu'ils ont quitté. Les Gouvernemens, de quelque

espèce qu'ils soient, qui ont pour fondement un acquiescement libre des peuples, ou exprès, ou justifié par une longue & paisible possession, sont également légitimes, aussi longtems du moins que par l'intention du Souverain, ils tendent au bonheur des peuples ; rien ne peut dégrader un Gouvernement qu'une violence ouverte & actuelle, soit dans son établissement, soit dans son exercice, c'est-à-dire, l'usurpation & la tyrannie.

Mais, la question qui partage le plus les esprits, est de déterminer quelle est la meilleure forme de Gouvernement. Depuis le conseil tenu à ce sujet par les grands de Perse jusqu'à nos jours, on a jugé diversement cette grande question, discutée autrefois dans Hérodote, & on l'a presque toujours décidée par un goût d'habitude ou d'inclination, plutôt que par un goût éclairé & réfléchi.

Il est certain que chaque forme de Gouvernement a ses avantages & ses inconvéniens, qui en sont inséparables. Il n'est point de Gouvernement parfait sur la terre ; & quelque parfait qu'il paroisse dans la spéculation, dans la pratique & entre les mains des hommes il sera toujours accompagné d'instabilité, de révolutions & de vicissitudes ; enfin, le meilleur se détruira, tant que ce seront des hommes qui gouverneront des hommes.

On pourroit cependant répondre en général à la question proposée, que c'est dans un tempérament propre à réprimer la licence, sans dégénérer en oppression, qu'il faut prendre l'idée de la meilleure forme de Gouvernement. Tel sera celui qui, fuyant les extrêmités, pourra pourvoir au bon ordre, aux besoins du dedans & du dehors, en laissant au peuple des sûretés suffisantes, qu'on ne s'écartera pas de cette fin.

Le Législateur de Lacédémone, voyant que les trois sortes de Gouvernemens simples avoient chacun de grands inconvéniens ; que la monarchie dégénéroit aisément en pouvoir arbitraire, l'aristocratie en un pouvoir injuste de quelque particulier, & la démocratie en une domination aveugle & sans règles ; Lycurgue, dis-je, crut devoir faire entrer ces trois sortes de Gouvernemens dans celui de sa patrie, & les fondre, pour ainsi dire, en un seul, en sorte qu'ils se servissent l'un à l'autre de balance & de contrepoids. Ce sage mortel ne se trompa pas, du moins nulle république n'a conservé si longtems ses loix, ses usages & sa liberté, que celle de Lacédémone.

Il y a dans l'Europe un État extrêmement florissant, où les trois pouvoirs sont encore mieux fondus que dans la république des Spartiates. La liberté politique est l'objet direct de la constitution de cet

État, qui, selon toute apparence, ne peut périr par les désordres du dedans, que lorsque la puissance législative sera plus corrompue que l'exécutrice. Personne n'a mieux développé le beau systême du Gouvernement de l'État dont nous parlons, que l'Auteur de l'esprit des loix.

Au reste, il est très-nécessaire d'observer que tout Gouvernement ne convient pas également à tous les peuples; leur forme doit dépendre infiniment du local, du climat, ainsi que de l'esprit, du génie, du caractère de la nation, & de son étendue.

Quelque forme que l'on préfere, il y a toujours une première fin dans tout gouvernement, qui doit être prise du bien général de la nation, & sur ce principe le meilleur des Gouvernemens est celui qui fait le plus grand nombre d'heureux. Quelle que soit la forme du Gouvernement politique, le devoir de quiconque en est chargé, de quelque manière que ce soit, est de travailler à rendre heureux les sujets, en leur procurant d'un côté les commodités de la vie, la sûreté & la tranquillité; & de l'autre tous les moyens qui peuvent contribuer à leurs vertus. La loi souveraine de tout bon Gouvernement est le bien public, *salus populi, suprema lex esto.* Aussi dans le partage où l'on est sur les formes du Gouvernement, on convient de cette dernière vérité d'une voix unanime.

Il est sans doute important de rechercher, en parlant d'après ce principe, quel seroit dans le monde le plus parfait Gouvernement qu'on pût établir. Quoique d'autres servent aux fins de la société pour laquelle ils ont été formés; & quoiqu'il ne soit pas aussi facile de fonder un nouveau Gouvernement, que de bâtir un vaisseau sur une nouvelle théorie, le sujet n'en est pas moins un des plus dignes de notre curiosité. Dans le cas même où la question sur la meilleure forme de Gouvernement seroit décidée par le consentement universel des politiques, qui sçait si dans quelques siècles il ne pourroit pas se trouver une occasion de réduire la théorie en pratique, soit par la dissolution d'un ancien Gouvernement, soit par d'autres évènemens qui demanderoient qu'on établît quelque part un nouveau Gouvernement? Dans tous les cas, il nous doit être avantageux de connoître ce qu'il y a de plus parfait dans l'espèce, afin de nous mettre en état de rapprocher autant qu'il est possible toutes constitutions de Gouvernement de ce point de perfection, par de nouvelles loix, par des altérations imperceptibles dans celles qui règnent, & par des innovations avantageuses au bien de la société. La succession des siècles a servi à perfectionner plusieurs arts & plusieurs sciences; pourquoi ne serviroit-elle pas à perfectionner les dif-

férentes sortes de Gouvernemens, & à leur donner la meilleure forme?

Déjà par des principes éclairés & des expériences connues, on éviteroit dans une nouvelle constitution ou dans une réforme de Gouvernement, tous les défauts palpables qui s'opposent ou qui ne manqueroient pas de s'opposer à son accroissement, à sa force & à sa prospérité.

Ce seroient des défauts dans un Gouvernement, si les loix & les coûtumes d'un État n'étoient pas conformes au naturel du peuple, ou aux qualités & à la situation du païs; par exemple, si les loix tendoient à tourner du côté des armes un peuple propre aux arts de la paix; ou si ces mêmes loix négligeoient d'encourager, d'honorer le commerce & les manufactures, dans un païs situé favorablement pour en retirer un grand profit. Ce seroient des défauts dans un Gouvernement, si la constitution des loix fondamentales n'étoit avantageuse qu'aux grands; si elle tendoit à rendre l'expédition des affaires également lente & difficile. Telles sont les loix à réformer en Pologne, où, d'un côté, celui qui a tué un païsan, en est quitte pour une amende; & où, d'un autre côté, l'opposition d'un seul des membres de l'assemblée rompt la diete, qui d'ailleurs est bornée à un tems trop court pour l'expédition des affaires. Il est actuellement question d'établir dans ce païs une nouvelle forme de Gouvernement. Reste à sçavoir si l'on aura soin d'y remédier à ces deux grands défauts. Enfin, par-tout où se trouveroient des règlemens & des usages contraires aux maximes capitales de la bonne politique, ce seroient des défauts considérables dans un Gouvernement; & si par malheur on pouvoit colorer ces défauts du prétexte spécieux de la religion, les effets en seroient beauconp plus funestes.

Ce n'est pas assez d'abroger les loix qui sont des défauts dans un État, il faut que le bien du peuple soit la grande fin du Gouvernement. Les Gouverneurs sont nommés pour la remplir; & la constitution civile, qui les revêt de ce pouvoir, y est engagée par les loix de la raison, qui a déterminé cette fin dans toute forme de Gouvernement, comme le mobile de son bonheur. Le plus grand bien du peuple, c'est sa liberté. La liberté est au corps de l'État, ce que la santé est à chaque individu; sans la santé, l'homme ne peut goûter de plaisir; sans la liberté, le bonheur est banni des États. Un Gouverneur patriote verra donc que le droit de défendre & de maintenir la liberté, est le plus sacré de ses devoirs.

Ensuite, le soin principal dont il doit s'occuper, est de travailler à prévenir les tristes causes de la dissolution des Gouvernemens; & cette dissolution

peut se faire par les désordres du dedans, & par la violence du dehors.

1.° Cette dissolution du Gouvernement peut arriver, lorsque la puissance législative est altérée. La puissance législative est l'ame du corps politique; c'est de-là que les membres de l'État tirent tout ce qui leur est nécessaire pour leur conservation, pour leur union & pour leur bonheur. Si donc le pouvoir législatif est ruiné, la dissolution & la mort de tout le corps politique s'ensuivent.

2.° Un Gouvernement peut se dissoudre, lorsque celui qui a la puissance suprême & exécutrice abandonne son emploi, de manière que les loix déjà faites ne puissent être mises en exécution. Ces loix ne sont pas établies pour elles-mêmes; elles n'ont été données que pour être les liens de la société, qui continssent chaque membre dans sa fonction. Si les loix cessent, le Gouvernement cesse en même tems; & le peuple devient une multitude confuse, sans ordre & sans frein; quand la justice n'est plus administrée, & que par conséquent les droits de chacun ne sont plus en sûreté, il ne reste plus de Gouvernement. Dès que les loix n'ont plus d'exécution, c'est la même chose que s'il n'y en avoit point; un Gouvernement sans loix, est un mystère dans la politique, inconcevable à l'esprit de l'homme, & incompatible avec la société humaine.

3.° Les Gouvernemens peuvent se dissoudre, quand la puissance législative ou la puissance exécutrice agissent par la force, au-delà de l'autorité qui leur a été commise, & d'une manière opposée à la confiance qu'on a prise en elles; c'est ce qui arrive, par exemple, lorsque ceux qui sont revêtus de ces pouvoirs, envahissent les biens des citoyens, & se rendent arbitres absolus des choses qui appartiennent en propre à la communauté, c'est-à-dire, de la vie, de la liberté, & des richesses du peuple. La raison pour laquelle on entre dans une société politique, c'est afin de conserver ses biens propres; & la fin pour laquelle on revêt certaines personnes de l'autorité législative & de la puissance exécutrice, c'est pour avoir une puissance & des loix qui protegent & conservent ce qui appartient en propre à toute la société.

S'il arrive que ceux, qui tiennent les rênes du Gouvernement, trouvent de la résistance, lorsqu'ils se servent de leur pouvoir pour la destruction, & non pour la conservation des choses qui appartiennent en propre au peuple, ils doivent s'en prendre à eux-mêmes, parce que le bien public & l'avantage de la société sont la fin de l'institution du Gouvernement. D'où résulte nécessairement que le pouvoir ne peut être arbitraire, & qu'il doit être exercé suivant des loix établies, afin que le peuple puisse connoître son devoir,

& se trouver en sûreté à l'ombre des loix ; & afin qu'en même tems les Gouverneurs soient retenus dans de justes bornes, & ne soient point tentés d'employer le pouvoir qu'ils ont en main, pour faire des choses nuisibles à la société politique.

4.° Enfin, une force étrangère, prévue ou imprévue, peut entièrement dissoudre une société politique ; quand cette société est dissoute par une force étrangère, il est certain que son Gouvernement ne sçauroit subsister davantage. Ainsi, l'épée d'un conquérant renverse, confond, détruit toutes choses ; & par elle la société & le Gouvernement sont mis en pièces, parce que ceux qui sont subjugués, sont privés de la protection de ce Gouvernement dont ils dépendoient, & qui étoit distiné à les défendre. Tout le monde conçoit aisément, que lorsque la société est dissoute, le Gouvernement ne sçauroit subsister ; il est aussi impossible que le Gouvernement subsiste alors, qu'il l'est que la structure d'une maison subsiste, après que les matériaux dont elle avoit été construite, ont été séparés les uns des autres par un ouragan, ou ont été confondus pêle-mêle en un monceau, par un tremblement de terre.

Indépendamment de ces malheurs, il faut convenir qu'il n'y a point de stabilité absolue dans l'humanité ; car, ce qui existe immuablement, existe nécessairement, & cet attribut de l'Être suprême ne peut appartenir à l'homme ni à ses ouvrages. Les Gouvernemens les mieux institués, ainsi que les corps des animaux les mieux constitués, portent en eux le principe de leur destruction. Établissez avec Lycurgue les meilleures loix ; imaginez avec Sidney les moyens de fonder la plus sage République ; faites avec Alfred qu'une nation nombreuse trouve son bonheur dans une Monarchie ; tout cela ne durera qu'un certain tems. Les États, après s'être accrus & agrandis, tendent ensuite à leur décadence & à leur dissolution ; ainsi, la seule voie de prolonger la durée d'un Gouvernement florissant, est de le ramener à chaque occasion favorable, aux principes sur lesquels il a été fondé. Quand ces occasions se présentent souvent, & qu'on les saisit à propos, les Gouvernemens sont plus heureux & plus durables ; lorsque ces occasions arrivent rarement, ou qu'on en profite mal, les corps politiques se dessechent, se fanent, & périssent.

GOUVERNER, terme de Grammaire. Il ne suffit pas, pour exprimer une pensée, d'accumuler des mots indistinctement ; il doit y avoir entre tous ces mots une corrélation universelle, qui concoure à l'expression du sens total. Les noms appellatifs, les prépositions, & les verbes relatifs, ont essentiellement une signification va-

gue & générale, qui doit être déterminée tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, selon les conjonctures. Cette détermination se fait communément par des noms que l'on joint aux mots indéterminés, & qui, en conséquence de leur destination, se revêtent de telle ou telle forme, prennent telle ou telle place, suivant l'usage & le génie de chaque langue.

Or, ce sont les mots indéterminés qui, dans le langage des Grammairiens, gouvernent ou régissent les noms déterminans. Ainsi, les méthodes pour apprendre la langue Latine disent que le verbe actif gouverne l'accusatif. C'est une expression abrégée, pour dire, que quand on veut donner à la signification vague d'un verbe actif, une détermination spéciale tirée de l'indication de l'objet auquel s'applique l'action énoncée par le verbe, on doit mettre le nom de cet objet au cas accusatif, parce que l'usage a destiné ce cas à marquer cette sorte de service.

C'est une métaphore prise d'un usage très-ordinaire de la vie civile. Un grand gouverne ses domestiques, & les domestiques attachés à son service lui sont subordonnés; il leur fait porter sa livrée, le public la reconnoît & décide au coup-d'œil, que tel homme appartient à tel maître. Le cas que prennent les noms déterminatifs sont de même une sorte de livrée; c'est par-là que l'on juge que ces noms sont, pour ainsi dire, attachés au service des mots qu'ils déterminent par l'expression de l'objet, de la cause, de l'effet, de la forme, de la matière, &c. Ils sont à leur égard ce que les domestiques sont à l'égard du maître. On dit des uns dans le sens propre, qu'ils sont Gouvernés; on le dit des autres dans le sens figuré.

Il seroit à désirer, dans le style didactique sur-tout, dont le principal mérite consiste dans la netteté & la précision, qu'on pût se passer de ces expressions figurées, toujours un peu énigmatiques. Mais, il est très-difficile de n'employer que des termes propres; & il faut avouer d'ailleurs que les termes figurés deviennent propres en quelque sorte, quand ils sont consacrés par l'usage & définis avec soin. On pouvoit cependant éviter l'emploi abusif du mot dont il est ici question, ainsi que des mots *régie* & *régime*, destinés au même usage. Il étoit plus simple de donner le nom de *complément* à ce que l'on appelle *régime*, parce qu'il sert en effet à rendre complet le sens qu'on se propose d'exprimer; & alors, on auroit dit tout simplement: *Le complément de telles prépositions doit être à tel cas; le complément objectif du verbe actif doit être à l'accusatif*, &c.

GOUVERNEUR, (*a*) *Præ-*

(*a*) Luc. c. 2. v. 2. Joseph. de Antiq. Judaic. L. IV. c. 475. & seq. L. XVIII.

fectus, officier qui commande dans une Province.

Les Romains avoient coûtume d'envoyer des Gouverneurs dans les Provinces qui leur obéissoient, & dans les Royaumes qu'ils avoient réduits en provinces. Voici la suite des Gouverneurs de Syrie, recueillie par M. Boivin l'aîné.

Gouverneurs Romains en Syrie.

L'an av. J. C.	
62.	Scaurus.
62.	L. Marcius Philippus.
59.	Cn. Lentulus Marcellinus.
57.	Gabinius.
53.	M. Licinius Crassus.
53.	C. Cassius Longinus, pour Crassus absent.
52.	Bibulus.
	Saxa.
49.	Métellus Scipion.
47.	Sext. Jul. César.
45.	L. Statius Murcus, *ou* Marcus.

La Judée ayant été réduite en Province par les Romains, après le bannissement d'Archélaüs Tétrarque de ce païs, on y envoya des Gouverneurs, qui sont quelquefois nommés *Præses*, & quelquefois *Procurator*, *Prætor*, Intendant, Président, Gouverneur. Ils étoient soumis aux Empereurs, & même aux Gouverneurs de Syrie, dont la Judée faisoit partie.

Gouverneurs des Romains en Judée.

Le premier Gouverneur envoyé en Judée après le bannissement d'Archélaüs, fut Coponius, Chevalier Romain, qui la gouverna depuis l'an de J. C. 6 jusqu'à l'an de J. C. 10. Dans le même tems, Publius Sulpicius Quirinius étoit Gouverneur de Syrie. C'est ce Quirinus dont parle saint Luc.

Marcus Ambibucus, ou Ambivius, succéda à Coponius vers l'an de J. C. 10; il gouverna peut-être trois ans, jusque vers l'an 13; car, le tems de son Gouvernement n'est pas exprimé dans Josephe.

Annius Rufus succéda à Ambibucus, vers l'an 13, & gouverna un an ou deux.

Valérius Gratus succéda à Annius Rufus, & gouverna depuis l'an 15 ou 16 jusqu'en l'an 26 ou 27, pendant onze ans.

Ponce Pilate succéda à Gratus vers l'an 26 ou 27, & gouverna la Judée jusqu'à la fin de l'an 36.

Marcel fut envoyé cette même année en la place de Pilate pour gouverner la Judée, par Vitellius Gouverneur de Syrie.

L'année suivante 37, qui fut la première de Caïus Caligula, la Judée retourna à son premier état, & fut donnée à titre de Royaume à Agrippa.

Mais, après sa mort, arrivée

p. 616. *& seq.* L. XIX. p. 680. de Bell. Judaïc. L. II. p. 784. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 315. *& suiv.*

en

en l'an 44, la Judée fut de nouveau réduite en Province, & l'empereur Claude y envoya Cuſpius Fadus en qualité de Gouverneur, ou d'Intendant. Il gouverna environ deux ans, juſques vers l'an 46.

Tibere Alexandre, fils d'Alexandre, Alabarque des Juifs d'Alexandrie, & neveu de Philon, abandonna ſa religion, & fut fait Gouverneur de Judée en l'an 46. Il gouverna la Province pendant deux ans, juſqu'en l'an 48.

Ventidius Cumanus ſuccéda à Tibere Alexandre en l'an 48, & gouverna la Judée juſqu'en l'an 52.

Félix, affranchi de l'empereur Claude, fut envoyé pour gouverner la Judée en l'an 52, & la gouverna juſqu'en l'an 60.

Porcius Feſtus fut envoyé en ſa place la même année 60, & mourut en Judée l'an 62.

Albin lui ſuccéda, & arriva en Judée en l'an 62, & la gouverna juſqu'en l'an 64.

Geſſius Florus lui ſuccéda ſur la fin de l'an 64, ou au commencement de l'an 65. C'eſt le dernier Gouverneur particulier qu'ait eu la Judée. Il y alluma la guerre par ſa mauvaiſe conduite. On ne ſçait ce qu'il devint depuis l'an 66. La ville de Jéruſalem fut priſe & ruinée en l'an 70. La révolte des Juifs commença en l'an 66.

Lorſqu'un Gouverneur revenoit de ſa province, on ſortoit en foule de la ville pour aller au-devant de lui, & on l'accompagnoit juſque dans ſa maiſon, dont on avoit pris ſoin d'orner les avenues de verdure & de feſtons. De même, lorſqu'il partoit pour ſa province, on l'eſcortoit le plus loin qu'on pouvoit; on le mettoit dans ſon chemin, & l'on faiſoit en ſa préſence des prieres & des vœux pour le ſuccès de ſon voyage & pour ſon heureux retour. Mais, lorſqu'il étoit accuſé d'avoir mal gouverné ſa province, ou mal adminiſtré les deniers publics, d'avoir pillé les alliés, ou donné quelque atteinte à la liberté de ſes concitoyens; alors la grande place, où les cauſes ſe plaidoient, étoit trop petite pour contenir tous ceux que la curioſité y attiroit. Suppoſons ce qui arrivoit preſque tous les jours, pendant que la République étoit dans ſa plus grande ſplendeur; ſuppoſons, dis-je, qu'un Gouverneur de province ou Proconſul, ou Préteur eût donné lieu à une accuſation de concuſſion, ou de péculat, chaque citoyen, qui regardoit les provinces du même œil que les fils de famille regardent les terres de leurs peres & meres, qui en tiroit toute ſa ſubſiſtance, pour prix du ſang que lui ou les ſiens avoient verſé à les conquérir, & qui voyoit que, ſi les malverſations & les rapines des Gouverneurs demeuroient impunies, ce fonds deviendroit bientôt infructueux, ne manquoit pas de ſe trouver à ces jugemens-là, & de porter par ſa préſence les Juges à s'ac-

quitter fidélement de leurs obligations, pendant que d'un autre côté les amis de l'accusé, ses proches & ses enfans, tous vêtus de deuil, tâchoient par leurs sollicitations & par leurs larmes, de seconder les efforts de ses avocats, & de fléchir le juge même à la compassion.

GOZAN, *Gozan*, Γωζὰν, (*a*) fleuve dont il est parlé dans plusieurs endroits de l'Écriture. Il paroît que Gozan marquoit aussi une province, ou une nation, apparemment la même où couloit le fleuve Gozan.

Salmanasar transporta au-delà de l'Euphrate, sur le fleuve Gozan, les Israëlites des dix Tribus, qu'il avoit subjugués; & Sennachérib se vante que les Rois ses prédécesseurs ont vaincu les peuples de Gozan, de Haran & autres. Il ne s'agit plus que de trouver au-delà de l'Euphrate, le fleuve, ou la nation de Gozan. Ptolémée place la Gauzanite dans la Mésopotamie. Pline dit que la province Elon-Gozine s'étend vers les sources du Tigre. Il y a un canton nommé Gauzan dans la Médie, entre le Cyrus & le fleuve Cambyse. Ptolémée met dans le même païs la ville de Gauzanie, & Benjamin de Tudele dit que Gozan est dans la Médie, à quatre journées de Hemdam.

Les Rabbins croient que Gozan est le fleuve Sabbatique, qui ne coule pas, selon eux, tous les jours du Sabbat, & qui est environné de feu ce jour-là, de peur qu'on n'en approche. Voilà ce que nous trouvons sur le fleuve Gozan.

GOZAR, *Gozar*, autrement Joazar, grand-Prêtre des Juifs. *Voyez* Joazar.

GOZAR, *Gozar*, (*b*) ou, comme on l'a dit du précédent, JOAZAR, étoit fils de Nomicus, un des principaux de Jérusalem. Il fut envoyé en Galilée avec une compagnie de gens de guerre, pour chasser Flavius Josephe qui en étoit gouverneur; mais, il ne réussit pas dans son dessein.

G R

GRACCHURIS, *Gracchuris*, (*c*) ville de l'Espagne Tarragonoise, au païs des Vascons, selon Ptolémée. On en trouve l'origine dans l'Epitome du quarante-unième livre de Tite-Live. Tib. Sempronius Gracchus, Proconsul, ayant vaincu les Celtibériens, les reçut à composition; & pour laisser en Espagne un monument de ses travaux, il bâtit la ville de Gracchuris. Festus Pompeius assure la même chose. » Gracchuris, dit-il, ville d'Espagne, ainsi nommée par Gracchus Sempronius; on la nommoit auparavant *Illurcis*. « Cela veut dire que Gracchus ne bâtit pas proprement cette

(*a*) Reg. L. IV. c. 17. v. 6. c. 18. v. 11. c. 19. v. 12. Paral. L. I. c. 5. v. 26.
(*b*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 827.

(*c*) Tit. Liv. L. XLI. suppl. I. c. 5. Ptolem. L. II. c. 6. Plin. T. I. p. 142.

ville, puisque c'en étoit déjà une appellée *Illurcis* ; mais, il la répara, l'augmenta & lui donna son nom. On trouve sur quelques anciennes médailles *Gracchuris*. Ptolémée écrit Γραχουρὶς, & met cette ville dans les terres, en-deçà de l'Ebre, assez loin de ce fleuve. Antonin l'en éloigne de soixante-quatre mille pas ; mais, il la met au-delà & au couchant de l'Ebre. Pline en nomme les habitans *Graccuritani*.

C'est présentement la ville d'Agreda, près de Tarazona, aux confins de l'Aragon. Aussi voit-on que les Saints Martyrs, nommés *martyres Graccuritani*, dans les anciens actes, sont appellés *Martyres de Agreda*, dans le martyrologe d'Espagne.

GRACCHUS, *Gracchus*, Γράκχος, surnom d'une branche des Sempronius, famille Romaine très-illustre, d'où sont sortis plusieurs grands personnages, qui ont toujours soutenu le parti du peuple contre la noblesse, & ont possédé les plus beaux emplois de la République. Nous traiterons de ces grands personnages au mot *Sempronius*. *Voyez* Sempronius.

GRACCHUS CLŒLIUS, *Gracchus Clœlius*, (*a*) le plus considérable de la nation des Eques, fut mis à la tête de leurs armées, l'an 456 avant l'Ére Chrétienne. Ils allerent, sous sa conduite, ravager les terres de Lavicum, & de-là celles de Tusculum ; & s'étant chargés de butin, ils vinrent camper sur le mont Algide. Ils y furent attaqués & défaits par le Dictateur L. Quintius Cincinnatus. Ce Général, après le combat, se fit amener chargés de chaînes, Gracchus Clœlius & les autres chefs ; & leur ayant ordonné d'abandoner la ville de Corbion, leur déclara qu'il n'étoit point altéré du sang des Eques ; mais que, pour leur faire avouer par une punition dont ils ne pussent perdre le souvenir, qu'ils se tenoient pour vaincus & domptés, ils passeroient sous le joug, avant que de retourner dans leur païs. Deux piques plantées en terre, & traversées par le haut d'une troisième, formerent le joug sous lequel il les fit passer ; après quoi il leur permit de s'en aller.

GRACCHUS, *Gracchus*, Γράκχος, (*b*) Préteur de la ville sous l'Empire de Tibere. Voici ce que Tacite nous en apprend : » Premièrement les » douze tables défendirent à » qui que ce fût, de prêter à » un intérêt plus fort qu'un pour » cent par mois, au lieu qu'auparavant les riches exigeoient » tel denier qu'ils vouloient de » ceux que la nécessité forçoit » d'avoir recours à eux. Dans » la suite, cet intérêt fut réduit à la moitié par une loi » que firent porter les Tribuns » du peuple. Enfin, l'usure fut » défendue ; & pour couper

(*a*) Tit. Liv. L. III. c. 25. & *seq.*

(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 16.

» entièrement la racine d'un » mal tant de fois réprimé, & » toujours renaissant, par mille » artifices qu'inventoit la cupi- » dité, le peuple fit aussi di- » vers règlemens. Mais, dans » cette dernière occasion, Grac- » chus, Préteur de la ville, à » qui on avoit donné la com- » mission d'informer de cet abus, » étonné de la multitude de » ceux que la peine & la ré- » forme menaçoient, en fit son » rapport au Sénat. Les Sena- » teurs alarmés [car, il n'y en » avoit point qui ne fussent en » faute] demanderent grace à » Tibere, qui la leur accorda, » & de plus dix-huit mois pour » se mettre en règle, & arran- » ger leurs affaires, confor- » mément aux termes de la » loi. «

GRACCHUS [C.], (a) *C. Gracchus*, Γ. Γράκχος, accusa du crime de leze majesté, le Sénateur Granius Martianus, sous l'empire de Tibere.

GRACCURIS, *Graccuris*. *Voyez* Gracchuris.

GRACE, *Gratia*, (b) fille de l'Erebe & de la nuit, selon quelqus-unes. La Grace se prend ici sans doute pour la beauté, ou pour la bonne Grace, qualité purement extérieure.

GRACE, *Gratia*, (c) terme qui se prend en plusieurs sens différens dans l'Écriture, qu'il est bon de remarquer.

1.° Grace se prend pour la beauté, la bonne Grace, les agrémens du corps. Par exemple : *La Grace est répandue sur vos levres, c'est pourquoi le Seigneur vous a aimée. Ecoutez les conseils de la Sagesse, afin que votre tête soit remplie de Grace.*

2.° Grace se prend encore pour la faveur, l'amitié. *Si j'ai trouvé Grace à vos yeux. Noé trouva Grace aux yeux du Seigneur. Dieu fit trouver Grace à Joseph aux yeux de son maître. Il fit trouver Grace aux Hébreux devant les Egyptiens, afin que ceux-ci leur prêtassent des habits & des vases précieux*, &c.

3.° Grace se met pour pardon, miséricorde. *Faire Grace & miséricorde*, c'est pardonner à quelqu'un, lui rendre ses bonnes Graces.

4.° *Rendre Grace*, se prend pour témoigner sa reconnoissance. *Le Seigneur vous rendra miséricorde & vérité, & moi-même je vous rendrai Grace*; c'est-à-dire, je vous tiendrai compte de ce que vous avez fait envers Saül. Et David recommanda à son fils Salomon *de rendre Grace*, pour dire qu'il lui recommanda de la reconnoissance de sa part, au fils de Berzellaï de Galaad.

5.° Grace se met pour bien-

(a) Tacit. Annal. L. VI. c. 38.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 361.

(c) Genes. c. 6. v. 8. c. 18. v. 3. c. 39. v. 21. Exod. c. 3. v. 21, 22. c. 11. v. 3. Reg. L. II. c. 2. v. 6. L. III. c. 2. v. 7. Psalm. 44. v. 3. Proverb. c. 4. v. 8, 9. Ecclesiastic. c. 7. v. 37. Luc. c. 6. v. 32. & seq. ad Corinth. Epist. 1. c. 12. v. 4.

fait. *Gratia dati in conspectu omnis viventis*, les bienfaits obligent tous les hommes.

6.° Grace se met aussi pour la récompense. *Si vous ne faites du bien qu'à vos amis, & si vous n'aimez que ceux qui vous aiment*, quelle Grace en espérez-vous ? C'est-à-dire, qu'elle récompense en attendez-vous de la part de Dieu ?

7.° Grace se prend pour certains dons de Dieu, qu'il donne gratuitement à qui il lui plaît ; mais qui ne justifient pas ceux à qui il les donne, & ne tendent pas directement à leur sanctification ; & ce sont ces Graces qu'on appelle des Graces gratuitement données ; tels sont les dons des miracles, de la prophétie, des langues, & tous les autres dont parle Saint Paul dans la première épître aux Corinthiens. Ces dons sont plutôt destinés à l'utilité des autres, qu'à celle de la personne qui les possede; quoique le bon usage qu'elle en fait, puisse contribuer à sa sanctification.

Grace se prend aussi pour toutes Graces justifiantes, dont les unes tendent à la justification, & les autres justifient actuellement.

Quoique les livres de l'Ancien Testament s'expriment d'une manière assez claire sur la chûte de l'homme, sur son impuissance au bien, sur le besoin continuel qu'il a du secours de Dieu, sur les ténebres de son esprit, & sur les mauvais penchans de son cœur ; quoique tout cela se remarque non seulement dans les Histoires, mais aussi dans les prieres des Saints & dans les écrits des prophetes; cependant, il s'en faut beaucoup que ces vérités soient aussi développées dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau, & que les Docteurs Juifs soient aussi éclairés sur les matières de la Grace, que les peres & les théologiens Chrétiens & Catholiques.

Les Rabbins n'ont pas une connoissance distincte du péché originel; les uns le nient, & soutiennent qu'il est incompréhensible qu'un homme naisse avec le péché ; mais, en même tems, ils reconnoissent dans l'homme de mauvais penchans naturels, un *figmentum malum* qui les porte au mal.

Quant à la Grace de J. C., il n'est pas extraordinaire qu'ils ne la connoissent pas, parce qu'ils ne reçoivent ni sa personne, ni ses dogmes, ni les livres de ses Disciples; ils ne sçavent pas même distinctement quelle sera la Grace que le Messie qu'ils attendent, leur donnera pour effacer leurs péchés, & pour les conduire au salut. Ils croient que le Messie sera d'une sainteté parfaite, qu'il convertira les nations, & fera adorer en tout lieu le vrai Dieu ; mais, ils ne reconnoissent point la satisfaction qu'il doit faire pour le péché ; ils comptent beaucoup sur leurs bonnes œuvres, sur la péniten-

ce, sur le changement de vie; & cependant, ils avouent dans leur catéchisme, qu'on ne doit pas attendre le salut de la bonté de ses œuvres, ou de la perfection de sa justice, mais que c'est la Grace qui le donne.

Mais, quand on vient à l'examen de cette Grace, les uns, comme Maïmonides, la réduisent presque au seul tempérament. » Comme Dieu, dit-il, » a créé l'homme d'une stature » droite, avec des pieds & des » mains, aussi il lui a donné une » volonté pour se mouvoir, & » pour agir comme bon lui » semble; & c'est la bonté du » tempérament qui rend les » choses faciles ou difficiles. « Il dit de plus, que la crainte de Dieu n'est point en la main du ciel; qu'il dépend de l'homme d'observer, ou de ne pas observer la loi & les préceptes; que la crainte de Dieu est de cet ordre; qu'elle ne dépend point de Dieu, mais de la volonté de l'homme. Enfin, les Juifs admettent la liberté d'indifférence dans toute son étendue.

Il est vrai que quelques-uns d'entre eux ont reconnu une Grace prévenante, & ont avancé que la Grace prévient les mérites des justes; mais, le fameux Manassé-Ben-Israël, qui écrivoit à Amsterdam au dernier siècle, a réfuté ces Docteurs qui s'éloignoient de la tradition. Il prétend que si la Grace prévenoit la volonté de l'homme, elle cesseroit d'être libre. Il n'établit que deux sortes de secours de la part de Dieu; l'un par lequel il lui ménage les occasions favorables pour exécuter un bon dessein qu'il a formé; & l'autre, par lequel il aide l'homme lorsqu'il commence de bien vivre. Il reconnoît qu'on a besoin du concours de la Providence pour toute action honnête, comme un homme qui veut charger sur ses épaules une charge fort pesante, appelle quelqu'un à son secours pour le soulager; & c'est apparemment ce que vouloit dire Josephe, lorsqu'il avançoit que, selon les Pharisiens, le destin aidoit les hommes dans la pratique des bonnes œuvres. Sous le nom de *destin*, il pouvoit entendre la Providence.

Ils soutiennent qu'en admettant une Grace prévenante & efficace, on détruit tout le mérite des œuvres; on fait Dieu auteur du péché & de la corruption; on admet dans Dieu une injuste acception de personnes. S'il donne la Grace efficace à tous, pourquoi ne sont-ils pas tous sauvés? Et s'il ne la donne pas à tous, où est l'égalité de sa justice? Si l'homme ne peut faire le bien sans la grace, peut-on lui imputer le mal qu'il fait par nécessité? Et pourquoi lui refuser un secours, dont il ne peut se passer sans se perdre?

Un autre Rabbin introduit Dieu qui ouvre à l'homme le chemin de la vie & de la mort, & qui lui en donne le choix

S'il prend le chemin de la mort, Dieu ne l'abandonne pas encore entièrement; il a placé sept Anges dans ce chemin, quatre des sept sont Anges de miséricorde, les trois autres sont des Anges cruels. Les premiers se tiennent à chaque porte de la perdition, & font ce qu'ils peuvent pour empêcher les hommes d'y entrer. A la première porte, l'Ange lui crie: *Que fais-tu, il n'y a point ici de miséricorde, tu vas te jetter dans le feu.* S'il passe la première porte, le second Ange l'arrête & lui dit qu'il va encourir la haine de Dieu. Le troisième le menace d'être effacé du livre de vie. Le quatrième le conjure d'attendre-là, & de n'aller pas plus loin, en attendant que Dieu vienne chercher les pénitens. S'il continue, les Anges cruels le saisissent & le conduisent en enfer.

Dans tout cela on ne voit qu'une Grace générale & naturelle, donnée à tout le monde, les effets ordinaires de la Providence; & des secours tout extérieurs, bien différens de cet attrait intérieur qui agit immédiatement sur nos ames, & qui nous inspire l'amour du bien & la haine du mal; en quoi consiste la Grace médicinale de Jesus-Christ, reconnue dans son Église.

Les Mahométans ont, au sujet de la Grace, des sentimens qu'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici. Mahomet, dans son Alcoran, au chapitre de *Houd*, ou *Heber*, dit que ce Patriarche parlant au peuple d'*Ad*, leur dit: *J'ai mis toute ma confiance en Dieu, qui est mon Seigneur & le vôtre; car, il n'y a aucune créature sur la terre qu'il ne tienne entre ses mains par la touffe des cheveux de son front, pour la conduire par le droit chemin où il lui plaît.* Les interpretes de ce passage pensent que cette expression, *tenir quelqu'un par la touffe des cheveux du devant de sa tête*, marque qu'on est maître absolu de sa personne, quoiqu'on ne puisse rien faire que ce qu'il plaît à celui qui tient par cet endroit. Ils croient que Dieu est effectivement l'auteur & le principe de toutes les actions des créatures, & même de toutes leurs coopérations; que c'est lui seul qui, par l'ordre de sa providence, & par le concours des causes secondes qu'il a établies, attire chaque chose à soi, selon la capacité & les dispositions du sujet, & qu'en cela consiste l'intelligence du passage qu'on a rapporté.

Un Poëte Arabe a exprimé l'action de Dieu sur la créature par un vers qui porte: *Dieu a attiré celui qui a attiré ceux par qui vous êtes attiré vous-même, afin que tous aillent & retournent à lui.* Un autre a dit sur le même sujet: *Puisque tous les chemins qui se tournent, soit à droite, soit à gauche, tendent à lui, tu as beau faire; quelque chemin que tu prennes, tu iras vers lui, ou, pour être récompensé, si tu a pris la droite, ou pour être puni, si tu*

as pris la gauche. Comme tout tire son origine de lui, il faut aussi que tout s'y termine.

GRACE, terme qui dans les personnes, dans les ouvrages, signifie non seulement *ce qui plaît*, mais *ce qui plaît avec attrait*. C'est pourquoi, les Anciens avoient imaginé que la Déesse de la beauté ne devoit jamais paroître sans les Graces. La beauté ne déplaît jamais, mais elle peut être dépourvue de ce charme secret qui invite à la regarder, qui attire, qui remplit l'ame d'un sentiment doux. Les Graces, dans la figure, dans le maintien, dans l'action, dans les discours, dépendent de ce mérite qui attire. Une belle personne n'aura point de Graces dans le visage, si la bouche est fermée sans sourire, si les yeux sont sans douceur. Le sérieux n'est jamais gracieux; il n'attire point; il approche trop du sévère qui rebute.

Un homme bien fait, dont le maintien est mal assuré ou gêné, la démarche précipitée ou pesante, les gestes lourds, n'a point de Grace, parce qu'il n'a rien de doux, de liant dans son extérieur.

La voix d'un Orateur qui manquera d'inflexion & de douceur, sera sans Grace.

Il en est de même dans tous les arts. La proportion, la beauté, peuvent n'être point gracieuses. On ne peut pas dire que les pyramides d'Égypte aient des Graces. On ne pouvoit pas le dire du colosse de Rhodes, comme de la Vénus de Cnide. Tout ce qui est uniquement dans le genre fort & vigoureux, a un mérite qui n'est pas celui des Graces. Ce seroit mal connoître Michel-Ange & le Caravage, que de leur attribuer les Graces de l'Albane. Le sixième livre de l'Énéïde est sublime; le quatrième a plus de Grace. Quelques Odes galantes d'Horace respirent les Graces, comme quelques-unes de ses épîtres enseignent la raison.

Il semble qu'en général le petit, le joli en tout genre, soit plus susceptible de Graces que le Grand. On loueroit mal une oraison funebre, une tragédie, un sermon, si on leur donnoit l'épithete de gracieux.

Ce n'est pas qu'il y ait un seul genre d'ouvrage qui puisse être bon en étant opposé aux Graces; car, leur opposé est la rudesse, le sauvage, la sécheresse. L'Hercule Farnese ne devoit point avoir les Graces de l'Apollon du Belvedere & de l'Antinoüs. Mais, il n'est ni sec, ni rude, ni agreste. L'incendie de Troye dans Virgile n'est point décrit avec les Graces d'une élégie de Tibulle. Il plaît par des beautés fortes. Un ouvrage peut donc être sans Graces, sans que cet ouvrage ait le moindre désagrément. Le terrible, l'horrible, la description, la peinture d'un monstre, exigent qu'on s'éloigne de tout ce qui est gracieux, mais non pas qu'on affecte uni-

quement l'opposé ; car, si un artiste, en quelque genre que ce soit, n'exprime que des choses affreuses, s'il ne les adoucit pas par des contrastes agréables, il rebutera.

La Grace en peinture, en sculpture, consiste dans la mollesse des contours, dans une expression douce ; & la peinture a par-dessus la sculpture, la Grace de l'union des parties, celle des figures qui s'animent l'une par l'autre, & qui se prêtent des agrémens par leurs attitudes & par leurs regards.

Les Graces de la diction, soit en éloquence, soit en poësie, dépendent du choix des mots, de l'harmonie des phrases, & encore plus de la délicatesse des idées & des descriptions riantes. L'abus des Graces est l'afféterie, comme l'abus du sublime est l'empoulé ; toute perfection est près d'un défaut.

GRACES, *Gratiæ*, *Charites*, χάριτες, (a) divinités célebres chez les Anciens.

Si la théologie de leurs Poëtes n'étoit pas trop sensée, on ne peut disconvenir qu'elle ne fût du moins très-agréable. Il est vrai que le bon sens souffroit de cette multitude de Dieux, qui ne leur coûtoient rien à enfanter, mais l'imagination y trouvoit son compte. Ils la promenoient par le moyen de leurs fictions dans des enchantemens continuels. Le ciel, les astres, la mer, la terre, toute la nature devenoit dans leurs principes vivante & animée. De quelque côté qu'on tournât les yeux, on ne voyoit autour de soi que des objets, qui, en apparence matériels & insensibles, avoient au fond, & du sentiment, & de l'intelligence. Se promenoit-on le long d'un fleuve, c'étoit un Dieu en personne, penché sur une urne, & couronné de roseaux. Les fontaines étoient des grottes de crystal, où les Naiades faisoient leur demeure. Les Oréades habitoient les montagnes, & les remplissoient de je ne sçais quelle horreur religieuse. Dans la solitude des forêts on se trouvoit au milieu des Faunes, des Satyres & des Dryades, & pour peu qu'on eût de foi poëtique, on entendoit leurs voix, on voyoit leurs danses. En un mot, tous les astres qui concourent à former l'univers, étoient presque autant de Divinités.

Mais, dans ce grand nombre de divinités différentes, dont les Poëtes s'aviserent d'embellir le monde, ils n'en imaginerent peut être jamais de plus aimables, que celles qui sont l'objet de cet article. C'étoit d'elles que toutes les autres empruntoient leurs charmes. Elles étoient la source de tout ce qu'il y a de gracieux & de riant dans la na-

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 201. Tom. IV. p. 90. *& suiv.* Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 175. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 8. *& suiv.* T. IV. pag. 502. *& suiv.* T. XVIII. pag. 9.

ture. Elles donnoient aux lieux, aux personnes, aux ouvrages, à chaque chose en son genre, ce dernier agrément qui embellit toutes les autres perfections, & qui en est comme la fleur. Enfin, on ne pouvoit tenir que d'elles, ce don sans lequel tous les autres sont inutiles, je veux dire le don de plaire. Aussi entre toutes les déesses, il n'y en avoit point qui eussent un plus grand nombre d'adorateurs. Tous les états, toutes les professions, tous les âges leur adressoient des vœux, & leur présentoient de l'encens. Chaque science & chaque art avoient en particulier leur divinité tutélaire; mais, tous les arts & toutes les sciences reconnoissoient l'empire des Graces. Leur jurisdiction n'avoit point de bornes. Les Orateurs, les Historiens, les Poëtes, les Peintres, les Sculpteurs, les Musiciens, & généralement tous ceux qui cherchoient à mériter l'approbation publique, leur sacrifioient à l'envi & ne se promettoient un heureux succès, qu'autant qu'ils pouvoient se les rendre favorables.

Il est donc important de mettre sous les yeux du lecteur, ce que les Anciens nous ont laissé sur des déesses qui tenoient un rang si considérable dans leur religion. Pour le faire avec plus d'ordre, nous réduirons à quelques articles, ce que nous avons à dire sur les Graces. Nous parlerons d'abord de leur origine, & puis de leur nombre, & des différens noms qu'on leur a donnés, après cela de leurs symboles & attributs; en quatrième lieu, du culte qu'on leur rendoit, & enfin des biens dont elles étoient les dispensatrices.

I.

Origine des Graces.

Le grand inconvénient de la théologie des Poëtes, c'est de ne s'accorder pas assez avec elle-même. Comme un des principaux caractères du mensonge est de se contredire, elle n'est à proprement parler, qu'une suite continuelle de contradictions. Mais, quoiqu'elle se démente presque sur tout, on peut dire qu'elle varie principalement sur la naissance de ses Dieux. Il n'y en a presque point, à qui la mythologie, graces à la fécondité du cerveau des Poëtes, ne donne plusieurs peres & plusieurs meres. On ne doit donc pas s'étonner si les Anciens sont si peu d'accord sur la naissance des Graces. Quelques-uns ont cru qu'elles furent le fruit d'un mariage légitime, & qu'elles naquirent de Jupiter & de Junon. Mais, presque tous les autres prétendent que des déesses si charmantes durent le jour, non au devoir, mais à l'amour seul.

Hésiode, le grand Généalogiste de l'Olympe, nous apprend qu'elles furent une suite des amours de Jupiter & de la belle Eurynomé, fille de l'Océan. Onomacrite, auteur des hymnes qu'on attribue ordinairement à Orphée, nomme leur

mere Eunomie. Elle s'appelloit Hémonie ſelon un vers des Catalectes. Son nom étoit Harmione, ſelon Lactantius, ancien commentateur de Stace. D'autres l'appellent Antinoé, Eurymédusе, Eurytomene, Evanthé. Mais, Antimaque, Poëte très-ancien, ſoutient qu'elles ſont filles du Soleil & de la nymphe Eglé. Il y en a même qui leur donnent un pere mortel, & qui les font filles d'Étéocle, roi d'Orchomene, ville de Béotie. Ils ſe fondent ſur ce que Théocrite les appelle Étéocléennes; mais, les plus habiles Commentateurs prétendent que le Poëte bucolique les nomme ainſi, non parce qu'Étéocle étoit leur pere, mais parce qu'il fut le premier qui leur éleva des autels, & leur offrit des ſacrifices.

Enfin, l'opinion la plus communément reçue, quoique peut-être la moins fondée dans les écrits des Anciens, c'eſt qu'elles ſont filles de Bacchus & de Vénus, c'eſt-à-dire, d'un Dieu qui diſpenſe la joie aux hommes, & d'une déeſſe qui fait les délices du ciel & de la terre, & qu'on a toujours regardée comme l'ame du monde. Et certainement, pour peu qu'on faſſe attention au caractère des Déeſſes dont nous cherchons l'origine, on avouera que difficilement peut-on leur en donner une qui leur convienne mieux.

Mais, ſi tous les Poëtes ne tombent pas d'accord que les Graces fuſſent les filles de Vénus, au-moins ils reconnoiſſent tous qu'elles étoient ſes compagnes inſéparables, & qu'elles faiſoient la partie la plus brillante de ſa cour. Moſchus, dans cette charmante Idylle, où il repréſente Europe qui joue avec de jeunes filles de ſon âge, dit qu'elle brilloit entre ſes compagnes, comme Vénus brille entre les Graces. Anacréon, celui de tous les Poëtes de l'Antiquité qui a le mieux connu les divinités dont nous parlons, & qui les avoit comme faites à ſon badinage, ne manque guere de faire aller de compagnie les Graces & les Amours. Le fils de Cytherée, dit-il, aime à ſe couronner de roſes, lorſqu'il danſe avec les Graces. Le même Poëte preſſe un excellent ouvrier de lui faire une coupe d'argent, & d'y repréſenter à l'ombre d'une vigne les Amours déſarmés & les Graces riantes.

Les poëtes Latins parlent ſur cet article le même langage que les Poëtes Grecs. Horace, dans cette ſtance heureuſe, où il ſçait renfermer en trois vers toutes les divinités qui compoſent ordinairement le cortege de Vénus, place les Graces immédiatement après l'Amour. C'eſt dans cette petite Ode, où il prie la déeſſe de Cnide & de Paphos d'abandonner les lieux où elle eſt le plus adorée, pour ſe tranſporter dans la maiſon de Glycere, & pour y placer ſon temple. » Que votre fils, armé de » ſon flambeau, lui dit-il, que » les Graces, laiſſant flotter

» négligemment leurs voiles,
» que les nymphes, que la jeu-
» nesse, qui vous doit tous ses
» charmes, que Mercure enfin
» accoure sur vos pas. «

On voit par ce détail, que la naissance des Graces est peut-être le point de toute la fable, sur lequel les Poëtes s'accordent le moins; & qu'ils donnent à ces déesses jusqu'à quatre peres, sçavoir, Jupiter, le Soleil, Bacchus, Étéocle; & jusqu'à onze meres, qui sont Junon, Eurynomé, Eunomie, Hémonie, Harmione, Eglé, Vénus, Antinoé, Eurymédusе, Eurytomene & Evanthé. Mais, peut-être de ce grand nombre de meres, faudroit-il en retrancher trois; car, il y en a qui prétendent avec beaucoup de vraisemblance, que le mot d'Eunomie dans Onomacrite, celui d'Hémonie dans le vers des Catalectes, & celui d'Harmione dans le Commentateur de Stace, sont corrrompus; & qu'il faut lire dans ces trois Anteurs, Eurynomé, sur la foi du texte d'Hésiode, qui donne ce dernir nom à la mere des Graces.

II.

Nombre des Graces & leurs divers noms.

Les Anciens n'étoient pas plus d'accord sur le nombre & sur les noms de ces déesses, que sur leur origine. Les Lacédémoniens n'en reconnoissoient que deux, qu'ils honoroient sous le nom de Clita & de Phaenna. Les Athéniens n'en admettoient pas davantage, mais ils les appelloient Auxo & Hégémone. Hésiode, & après lui Pindare, Onomacrite, & la plûpart des autres Poëtes fixent le nombre des Graces à trois, & les nomment Eglé, Thalie & Euphrosyne. Ce qu'il y a d'embarrassant, c'est que Thalie passe ordinairement pour être le nom d'une des Muses. Mais, quel inconvénient y-a-t-il qu'une Muse & une Grace aient porté le même nom? Les Grammairiens, dont les raffinemens sont quelquefois plus spécieux que solides, prétendent que le mot *Thalie* a la pénultième breve, lorsqu'il signifie une des Graces, Θαλία; mais qu'il a la pénultième longue, lorsqu'il désigne une des Muses, Θαλεῖα. On pourroit s'y tromper sur leur déposition unanime; car, si l'on examine la chose de près, on trouvera que leur distinction n'a nul fondement dans les écrits des Anciens.

Un autre embarras, c'est qu'Homère change le nom d'une des Graces, & l'appelle Pasithée; car, dans le 14.[e] livre de l'Iliade, Junon va trouver le dieu du sommeil, & comme déesse du mariage, elle lui promet Pasithée pour femme; à peu près comme dans l'Énéïde, elle va trouver Eole & lui promet Déïopée: » Je vous rendrai,
» dit-elle au Sommeil, posses-
» seur de la charmante Pasithée,
» cette jeune Grace pour qui
» vous passez les jours à soupi-
» rer. « Stace conserve à cette

Grace le nom qu'Homère lui donne, & la place même avant les deux autres. Mais, malgré l'autorité de Stace & d'Homère, les noms qu'Hésiode a donnés aux Graces leur sont demeurés.

Quoique l'opinion qui réduit ces Déesses à trois, ait prévalu, il y avoit plusieurs endroits de Grece où l'on en reconnoissoit quatre. On les confondoit avec les Heures, c'est-à-dire, avec les quatre déesses qui présidoient aux quatre saisons de l'année. C'est pour cela qu'on les représentoit couronnées, l'une de fleurs, l'autre d'épis, la troisième de pampres & de raisins, & la quatrième d'une branche d'olivier, ou de quelqu'un de ces autres arbres qui conservent leur verdure jusque dans l'hiver. C'étoit pour la même raison encore, qu'assez souvent on représentoit Apollon, dieu des saisons, portant de la main gauche un arc & des fleches, & soutenant de la droite de petites figures des quatre Graces. Il ne paroît pas que la bonne & saine antiquité en aït guère admis un plus grand nombre.

Mais, les Écrivains du moyen âge enchérirent beaucoup sur les Anciens, & multiplierent à l'infini ces divinités. Aristenet, Auteur outré, qui dans ce qu'il écrit ne répand pas les fleurs par pincées, mais les verse avec la corbeille, voulant nous donner dans la jeune Cydippe le modele d'une beauté parfaite, dit que les Graces voloient autour de ses yeux, non au nombre de trois, mais par centaines. L'expression dont il se sert est remarquable. Le Musée, dont nous avons un poëme sur les amours de Héro & de Léandre, n'est pas plus retenu qu'Aristenet. » Les Graces, dit ce Poëte, » brilloient dans toute la personne de Héro. N'en déplaise » aux Anciens, ajoûte-t-il, » quand ils disent qu'il n'y a » que trois Graces, ils ne disent pas vrai. Lorsque Héro » daignoit sourire, on en découvroit plus de cent dans ses » yeux seuls. «

Mais, Nonnus, dans le poëme qu'il a fait à l'honneur du Dieu des vendanges, porte encore les choses plus loin; car, dans le dessein de rehausser la gloire du Dieu qu'il célebre, il convient bien qu'il y avoit trois Graces à la suite d'Apollon; mais, il soutient qu'il n'y en avoit pas moins de trois cens à la suite de Bacchus.

C'est ainsi que ces Écrivains s'éloignent à l'envi de l'heureuse simplicité des premiers siècles, & se jettent dans les hyperboles les plus étranges. Tant il est vrai qu'il n'y point d'excès dont l'imagination ne soit capable, dès qu'une fois elle a passé les justes bornes.

Il ne faut pas oublier ici que quelques Auteurs mettent la déesse de la Persuasion au nombre des Graces, voulant nous insinuer par-là, que le grand secret pour persuader, c'est de plaire.

III.

Symboles & attributs des Graces.

Quant aux symboles & aux attributs des Graces, ils étoient en grand nombre. Au commencement, on ne représentoit ces déesses que par de simples pierres qui n'étoient point taillées; mais, on les représenta bientôt sous des figures humaines, habillées de gaze dans les premiers tems, & toutes nues dans la suite. Pausanias avoue qu'il ne sçauroit marquer l'époque où l'on cessa de leur donner des habits. » Je n'ai pu découvrir, » dit-il, quel fut le premier » peintre ou le premier sculp» teur qui s'avisa de représen» ter les Graces toutes nues. » Car, anciennement les sculp» teurs & les peintres leur don» noient des voiles; témoin les » figures de ces déesses que » nous ont laissées Bupale, » Apelle, Pythagore de Paros » & Socrate. Mais, ceux qui » sont venus depuis, ont, sans » que je puisse deviner pour» quoi, ôté aux Graces leurs » habits, & les ont représen» tées toutes nues. « Peut-être pourroit-on dire qu'ils les représenterent de la sorte, pour faire entendre que rien n'est plus aimable que la simple nature. Les habits qu'on leur donna ensuite, n'étoient que d'une gaze mince & légère, pour marquer que les véritables beautés plaisent principalement par elles-mêmes, & que si quelquefois elles appellent l'art au secours de la nature, elles ne doivent employer les ornemens étrangers que sobrement & avec retenue.

On les représentoit jeunes, parce qu'on a toujours regardé les agrémens comme le partage de la jeunesse. Il semble pourtant qu'Homère ait reconnu des Graces plus avancées en âge. Car, Junon, comme nous l'avons vu, promet au dieu du Sommeil une des plus jeunes Graces. Ce grand Poëte n'auroit-il point voulu marquer par-là, que chaque âge a ses agrémens; & qu'il est même des naturels heureux & privilégiés, qui, dans un âge avancé, & jusque dans la vieillesse, sçavent conserver avec bienséance & avec dignité tout ce qui rend la jeunesse aimable? On croyoit communément qu'elles étoient filles & vierges; peut-être par ce qu'on étoit persuadé qu'il étoit bien difficile que les agrémens de la vie pussent subsister dans le trouble d'une passion, ou parmi les embarras du mariage. Cependant, contre l'opinion commune, Homère marie deux des Graces, & ce qu'il y a de plus surprenant, il les partage assez mal en maris. Car, il donne pour époux à l'une un Dieu qui dort toujours, & à l'autre le plus laid de tous les Dieux. Dans le 18.e livre de l'Iliade, Thétis va chez Vulcain, qu'elle trouve pressant le travail des Cyclopes, & mettant lui-même la main à l'œuvre. La Grace qu'il avoit pour

femme, accourt au-devant de la déesse.

Surquoi l'on peut remarquer, en passant, qu'Homère s'éloigne encore ici de l'opinion commune, qui donne à Vulcain Vénus pour femme. Les Scholiastes sont fort embarrassés à deviner pourquoi le Poëte marie une Grace toute charmante au dieu des forges. Phurnutus, sans y chercher tant de finesse, dit qu'Homère a voulu nous faire entendre par-là que les agrémens doivent règner jusque dans les ouvrages les plus méchaniques. D'autres croient qu'il a simplement voulu marquer l'étrange bizarrerie qui se trouve dans l'assortiment de la plûpart des mariages, par laquelle il arrive assez souvent que de fort aimables femmes sont liées à des hommes qui ne le sont guère. Enfin, d'autres prétendent que cette allégorie cache une vérité morale beaucoup plus importante; sçavoir, que tandis que le mari se charge des soins laborieux & pénibles, la femme doit par les agrémens de la figure, de l'humeur, & des manières, faire l'ornement & la douceur de la maison.

On représentoit encore les Graces dans l'attitude de personnes qui dansent, pour marquer qu'amies de la joie innocente, elles ne s'accordent pas d'une gravité trop austère. Elles se tenoient par la main sans se quitter; pour signifier que les qualités agréables unissent naturellement les hommes, & sont un des plus doux liens de la société. Elles ne connoissoient point l'usage des agraffes ni des ceintures, mais laissoient flotter leurs voiles au gré des zéphyrs; pour exprimer qu'il est une sorte de négligé qui vaut mieux que toutes les parures les plus arrangées; & que dans les ouvrages d'esprit, comme dans tout le reste, il y a des négligences heureuses, infiniment préférables à la scrupuleuse exactitude.

Nous lisons dans Pausanias, qu'on voyoit à Elis les statues des trois Graces, où elles étoient représentées de telle sorte, que l'une tenoit à la main une rose, l'autre un dé à jouer, & la troisième une branche de myrte; symboles, dont cet Auteur nous donne lui-même l'explication. C'est que le myrte & la rose, dit-il, sont particulièrement consacrés à Vénus & aux Graces; & quant au dé, il est une marque du penchant que la jeunesse [âge, que les Graces aiment par préférence], a pour les jeux & pour les ris.

Mais, une coûtume bien singulière, c'est que les Anciens représentoient quelquefois les Graces au milieu des plus laids satyres. Jusque-là qu'assez souvent même les statues des satyres étoient creuses, de manière qu'on pouvoit les ouvrir & les fermer; & quand on les ouvroit, on découvroit au-dedans de petites figures de Graces. Que pouvoit signifier un assemblage si bizarre? Auroit-on

voulu nous indiquer par-là, qu'il ne faut pas juger des hommes sur l'apparence ; que les défauts de la figure peuvent se réparer par les agrémens de l'esprit, & qu'assez souvent un extérieur disgracié cache de grandes qualités intérieures ?

I V.

Culte rendu aux Graces.

On peut aisément juger que des divinités si aimables ne manquerent ni d'autels ni de temples. On prétend, comme nous l'avons déjà remarqué, que ce fut Etéocle qui leur en éleva le premier, & qui règla ce qui concernoit leur culte. Il étoit roi d'Orchomene, la plus agréable ville de toute la Béotie. On y voyoit une fontaine que son eau pure & salutaire rendoit célebre par tout le monde. Près de-là couloit le fleuve Céphise, qui, par la beauté de son canal & de ses bords, ne contribuoit pas peu à embellir un si charmant séjour. L'opinion commune étoit que les Graces s'y plaisoient plus qu'en aucun autre lieu de la terre. De-là vient que les anciens Poëtes les appellent ordinairement déesses de Céphise, & déesses d'Orchomene.

Cependant, toute la Grece ne convenoit pas qu'Étéocle eût été le premier à leur rendre les honneurs divins. Les Lacédémoniens en attribuoient la gloire à Lacédémon leur quatrième Roi. Ils prétendoient qu'il avoit bâti un temple aux Graces dans le territoire de Sparte & sur le bord du fleuve Tiase ; & que ce temple étoit sans contredit le plus ancien de tous ceux où elles recevoient des offrandes.

Quoi qu'il en soit, elles en avoient encore à Élis, à Delphes, à Pergé, à Périnthe, à Byzance, & en plusieurs autres endroits de la Grece & de la Thrace.

Non seulement elles avoient des temples particuliers, elles en avoient de communs avec d'autres divinités. Ordinairement ceux qui étoient consacrés à l'Amour, l'étoient aussi aux Graces. On avoit coûtume encore de leur donner place dans les temples de Mercure, parce qu'on étoit persuadé que le dieu de l'Éloquence ne pouvoit se passer de leur secours. Mais, sur-tout, les Muses & les Graces n'avoient d'ordinaire qu'un même temple. On sçait l'union intime qui étoit entre ces deux sortes de divinités. Hésiode, après avoir dit que les Muses ont établi leur séjour sur l'Hélicon, ajoûte que l'Amour & les Graces habitent près d'elles. En effet, pour plaire aux unes, il falloit plaire aux autres. Pindare invoque les Graces presque aussi souvent que les Muses, il confond leurs jurisdictions ; & par une de ces expressions heureuses & hardies qui lui sont familières, il appelle la poësie, le délicieux jardin des Graces.

On célébroit plusieurs fêtes en leur honneur dans tout le cours

cours de l'année, mais le printems leur étoit principalement consacré; c'étoit proprement la saison des Graces. Horace ne peint jamais la nature qui se renouvelle, sans faire entrer les Graces dans cette peinture. Après avoir dit au commencement d'une de ses odes, que par une agréable révolution, les frimats font place aux beaux jours, il ajoûte aussitôt, qu'on voit déjà Vénus, les Graces & les Nymphes recommencer leurs danses. Cette image lui plaît si fort, qu'il la présente encore dans un autre endroit, où, conservant tout le fond de la pensée, il se contente de faire quelques changemens dans l'expression.

Mais, ce n'étoit pas seulement à certains tems solemnels que les peuples signaloient leur dévotion envers les Graces; il n'y avoit guère de jour qui ne fût marqué par quelque hommage qu'ils leur rendoient. Il est surprenant que la piété des Anciens influât presque sur toutes les actions de leur vie. Elle se retrouvoit au milieu même des plaisirs de la table. Ils ne faisoient point de repas où la plûpart des dieux ne fussent appellés. Ils n'avoient garde d'y oublier les Muses, ni les Graces. On honoroit les unes & les autres le verre à la main; avec cette différence, que pour s'attirer la faveur des Muses, on buvoit neuf coups, au lieu que ceux qui vouloient se concilier les Graces, n'en buvoient que trois.

Tous les peuples ont toujours regardé le serment comme un acte de religion, qui, étant fait dans les circonstances & avec les conditions nécessaires, honore l'Être souverain. Cette sorte d'honneur ne manquoit pas aux Graces. On attestoit leur divinité. Σοφῶς, νὴ τὰς Χάριτας, *de par les Graces, il a raison*, dit Socrate dans les Nuées d'Aristophane. Il faut avouer pourtant qu'il y a une malice cachée sous ces termes; car, le Poëte comique fait allusion par ce serment à la première profession de Socrate, qui, avant que d'être philosophe, avoit été sculpteur, & avoit fait les statues des trois Graces qu'on avoit placées dans la citadelle d'Athènes.

Enfin, les Anciens aimoient à marquer leur zele pour leurs dieux, par divers monumens qu'ils élevoient à leur gloire, par des tableaux, par des statues, par des inscriptions, par des médailles. Or, toute la Grece étoit pleine de semblables monumens que la piété publique avoit consacrés aux Graces. On voyoit dans la plûpart des villes leurs figures, faites par les plus grands maîtres. Il y avoit à Pergame un tableau de ces Déesses, peint par Pythagore de Paros. Un autre à Smyrne, qui étoit de la main d'Apelle. Socrate avoit fait leurs statues en marbre; Bupale les fit en or. Pausanias parle de plusieurs autres, également recommandables par la richesse

de la matière & par la beauté du travail. Démosthène rapporte dans la harangue pour la couronne, que les Athéniens ayant secouru les habitans de la Chersonnese dans un besoin pressant, ceux-ci, pour éterniser le souvenir d'un tel bienfait, éleverent un Autel avec cette inscription, Χάριτος Βωμος. *Autel consacré à celle des Graces qui préside à la reconnoissance.*

Pour finir par les monumens qui peut-être sont plus durables que tous les autres, il y avoit un grand nombre de médailles où les Graces étoient représentées. Plusieurs sont venues jusqu'à nous. Telle est une médaille grecque d'Antonin Pie, frappée par les Périnthiens ; une de Septime Sévere, par les habitans de Pergé dans la Pamphylie ; une autre de Sévere Alexandre, par la colonie Flavienne dans la Thrace ; & enfin une de Valerien pere de Gallien, par les Byzantins.

C'est d'après ces anciennes médailles, qu'on a frappé dans ces derniers tems celles de Pic de la Mirandole & du Connetable Anne de Montmorency, où l'on voit d'un côté les têtes de ces grands hommes, & de l'autre les trois Déesses dans les mêmes attitudes qu'on les représentoit autrefois. Ce fut aussi sur ce modele qu'on frappa l'ingénieuse médaille de Jeanne de Navarre, où l'on représenta d'une part cette Princesse, & au revers les trois Graces, avec cette légende, *ou quatre, ou une.*

V.

Biens dont les Graces étoient les dispensatrices.

Il ne faut pas s'étonner que les Anciens fussent si réguliers à faire leur cour aux Graces. C'étoit de ces divinités bienfaisantes qu'ils attendoient les plus précieux de tous les biens. Leur pouvoir s'étendoit à tous les agrémens de la vie, selon Pindare. Elles dispensoient aux hommes, non seulement la bonne Grace, la gaieté, l'égalité de l'humeur, la facilité des manières, & toutes les autres qualités liantes qui répandent tant de douceur dans la société civile, mais encore la libéralité, l'éloquence, la sagesse.

Mais, ce qui peut être n'étoit pas moins considérable, elles donnoient ce je ne sçais quoi si vanté, qui fait qu'on est du goût de tout le monde, & qu'on plaît dans les moindres choses. Heureux don, qui seul quelquefois tient lieu de mérite, & sans lequel le mérite n'est compté pour rien ! Un homme avoit beau rassembler en lui les plus grands talens, un génie universel, une vaste mémoire, une érudition profonde ; toutes ces perfections devenoient inutiles, si les Graces n'y mettoient comme le dernier sceau. De-là vient que Platon, qui trouvoit dans son disciple Xénocrate les dispositions les plus heureuses, mais un peu de rudesse & de grossiereté, avoit coûtume de lui dire : *Xénocrate, sacrifiez aux*

Graces, θύε χάριτιν. Ce fut faute de leur avoir sacrifié, qu'au rappport de Plutarque, Marius ne fut pas un aussi grand homme qu'il auroit pu être, & qu'à de fort beaux commencemens, il attacha une fin qui n'y répondoit guère.

Mais, la plus belle de toutes les prérogatives des Graces, c'est qu'elles présidoient aux bienfaits & à la reconnoissance; jusques-là que presque dans toutes les langues on se sert de leur nom pour exprimer, & le bienfait, & la reconnoissance. C'étoit comme déesses de l'un & de l'autre, que l'antiquité les révéroit principalement. Aussi avoit-elle renfermé toute la doctrine des bienfaits dans les figures allégoriques sous lesquelles on avoit coûtume de les représenter. Chrysippe, un des grands ornemens du portique, ayant entrepris de traiter cet endroit important de la morale, crut qu'il ne pouvoit mieux exécuter ce dessein, qu'en donnant l'explication de ces différentes figures. Séneque, qui travailla depuis sur la même matière, blâme fort son prédécesseur de s'y être pris de la sorte, l'accusant d'avoir traité son sujet plutôt en Poëte qu'en Philosophe, & prétendant qu'on instruit tout autrement les hommes par des maximes sérieuses, que par des allégories agréables. Quoi qu'il en soit, nous avons au moins l'obligation à Chrysippe de nous avoir transmis ce que les Anciens pensoient sur les attributs des Graces, & de nous avoir révélé les mystères qu'ils cachoient bien ou mal sous ces attributs.

D'abord, on appelloit ces déesses, *Charites*, nom dérivé d'un mot Grec qui veut dire *joie*, pour marquer que nous devons également nous faire un plaisir, & de rendre de bons offices, & de reconnoître ceux qu'on nous rend. Elles étoient jeunes, pour nous apprendre que la mémoire d'un bienfait ne doit jamais vieillir; vives & légeres, pour faire connoître qu'il faut obliger promptement, & qu'un bienfait ne doit point se faire attendre. Aussi les Grecs avoient-ils coûtume de dire qu'une Grace qui vient lentement, cesse d'être Grace; ce qu'ils exprimoient par un de ces jeux de mots dont ils n'étoient pas ennemis. Elles étoient vierges, pour donner à entendre, 1.° qu'en faisant du bien on doit avoir des vues pures, faute de quoi l'on corrompt son bienfait; 2.° que l'inclination bienfaisante doit être accompagnée de prudence & de retenue. C'est pour cette seconde raison que Socrate, voyant un homme qui prodiguoit les bienfaits sans distinction & à tout venant: *Que les Dieux te confondent*, s'écria-t-il, *les Graces sont vierges, & tu en fais des courtisannes.* Elles se tenoient par la main; ce qui signifioit que nous devons par des bienfaits réciproques, serrer les nœuds qui nous attachent les uns aux autres. Enfin,

elles dansoient en rond, pour nous apprendre qu'il doit y avoir entre les hommes une circulation de bienfaits ; & de plus, par le moyen de la reconnoissance, le bienfait doit naturellement retourner au lieu d'où il est parti.

C'est ainsi que sous des figures qui sembloient n'être faites que pour le plaisir des yeux, les Anciens, peut-être trop amateurs des emblêmes & des symboles, sçavoient renfermer les vérités les plus propres à éclairer l'esprit & à régler le cœur.

Nous remarquerons, avant que de finir cet article, que trois des plus grands poëtes de l'antiquité ont célébré les Graces dans des pièces faites exprès. Pamphos est le premier qu'on sçache qui ait composé un hymne en leur honneur. Ce Poëte aujourd'hui peu connu, mais très-fameux dans les écrits des Anciens, vivoit dans les siècles les plus reculés. Entre plusieurs cantiques qu'il avoit faits pour différentes divinités, pour l'Amour, pour Diane, pour Cérès, pour Proserpine, &c., celui qu'il avoit fait pour les Graces étoit regardé comme un des plus beaux. Pindare leur consacra cette Ode charmante, qui est la dernière des Olympiques, & qui rassemble en moins de quarante vers tout ce qu'on peut dire de plus magnifique à leur gloire.

Nous avons aussi dans Théocrite une idylle qui porte le nom des Graces. On croiroit, sur la foi du titre, que cette pièce seroit très-galante, & rouleroit en grande partie sur les trois divinités qu'elle semble annoncer. Cependant, on est tout surpris de n'y trouver presque rien qui les regarde. Ce n'est, à proprement parler, qu'une plainte chagrine ; & les Graces dont parle Théocrite, sont celles qu'il plaît quelquefois aux poëtes de prendre des hommes riches & puissans, lorsqu'ils leur adressent des vers composés à leur honneur. D'où le Poëte bucolique prend occasion de s'emporter en des reproches contre l'ingratitude des grands, qui dès ce tems-là ne connoissoient pas assez le prix de l'encens poëtique, & croyoient récompenser dignement les peines d'un nourrisson du Parnasse, s'ils lui permettoient d'honorer de leur nom le frontispice de ses ouvrages. Ces reproches occupent tout le corps de la pièce qui est assez longue ; après quoi Théocrite tourne tout court, & finit par cette apostrophe, en forme de priere.

» Graces, à qui jadis Étéocle bâtit des temples, charmantes Déesses, qui habitez Orchomene, autrefois la rivale de Thebes ; je préfere ma retraite à tous les lieux où l'on peut m'inviter. Que si pourtant on venoit à me souhaiter en quelque endroit, je ne craindrois point d'y paroître, pourvu que ce fût avec les Muses & avec vous. Car, sans vous, que peut-il

» y avoir d'agréable pour les » mortels ; puissent les Graces » ne m'abandonner jamais. «

GRACILIA [VÉRULANA], *Verulana Gracilia, Voyez* Vérulana.

GRACILUS LACON, (a) *Gracilus Laco*, Γραχιλος Λάκων, capitaine des troupes du guet, fut employé dans la ruine de Séjan. Ce fut lui qui s'assura de la personne de ce redoutable ministre de Tibere. Après la mort de Séjan, le Sénat décerna à Gracilus Lacon une gratification sur le trésor public, avec les ornemens de la préture, & autres prérogatives semblables. Mais, Gracilus Lacon, instruit par l'exemple trop récent de Séjan, refusa des honneurs dont il sentoit le danger. Il obtint dans la suite l'intendance des revenus du Prince dans les Gaules ; ce fut sous l'empire de Claude. Ce Prince lui accorda aussi le droit de prendre séance dans le Sénat, & le décora en outre des ornemens consulaires.

GRACINUS, *Grácinus*, (b) Γραχῖνος, l'un de ceux qui entrerent dans la conspiration contre Sertorius.

GRACURIS, *Gracuris*, Γραχυρὶς. *Voyez* Gracchuris.

GRADATION, *Gradus*, *Gradatio*, figure de Rhétorique. C'est un tableau gradué d'images & de sentimens qui enchérissent les uns sur les autres ; c'est ainsi que l'on doit présenter les passions, en peignant avec art leurs commencemens, leurs progrès, leur force, & leur étendue ; nous n'en citerons pour exemple que le fragment de Sapho sur l'Amour ; il est si beau que plusieurs grands Poëtes, & entr'autres Catulle parmi les Latins, & Despréaux parmi les François, se sont disputé la gloire de le rendre de leur mieux, chacun dans leur langue. Me permettra-t-on d'insérer ici les traductions de Catulle & de Despréaux en faveur de leur élégance, & pour la satisfaction d'un grand nombre de Lecteurs qui seront bien aises de les comparer & de les juger ?

Écoutons d'abord Catulle, il dit à Lesbie sa maîtresse :

Ille mi par esse Deo videtur,
Ille, si fas est superare divos,
Qui sedens adversùs identidem te
Spectat, & audit
Dulce ridentem ; misero quod omnes
Eripit sensus mihi ! nam simul te
Lesbia aspexi, nihil est super me.
Quod loquar amens ;
Lingua sed torpet, tenuis sub artus
Flamma dimanat, sonitu suopte
Tinniunt aures, gemina teguntur
Lumina nocte.

(a) Dio. Cass. pag. 626, 680. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 558 & suiv. Tom. II. pag. 149.
(b) Plut. T. I. p. 581.

Voici maintenant la traduction de Despréaux.

Heureux qui près de toi, pour toi seule soupire,
Qui jouit du plaisir de t'entendre parler,
Qui te voit quelquefois doucement lui sourire,
Les Dieux dans leur bonheur peuvent-ils l'égaler?
Je sens de veine en veine une subite flamme,
Courir par-tout mon corps, sitôt que je te vois;
Et dans les doux transports où s'égare mon ame,
Je ne sçaurois trouver de langue, ni de voix.
Un nuage confus se répand sur ma vue;
Je n'entends plus, je tombe en de douces langueurs;
Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue,
Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs.

GRADE, *Gradus*, s'entend des degrés que l'on obtient dans les universités; on dit *faire insinuer ses grades, jetter ses grades sur un bénéfice.*

Les Grades, obtenus *per saltum*, sont ceux qui ont été obtenus précipitamment, sans avoir le tems d'étude nécessaire, & sans observer entre l'obtention de deux degrés les interstices nécessaires.

L'empereur Justinien établit qu'il faudroit passer par cinq différens Grades, avant que d'arriver à celui de docteur ès loix; il ordonna donc que dans la première année on expliquât aux écoliers les instituts qui portoient son nom; & l'on appelloit ceux à qui l'on enseignoit les principes de cette jurisprudence, *Justinianæi*; dans la seconde année, on leur interprêtoit les édits perpétuels des Préteurs, & ils étoient surnommés *Edictales*; dans la troisième année, ils passoient à l'étude des décisions de Papinien, dont ils prenoient le nom de *Papinianistæ*; dans la quatrième année, on leur faisoit expliquer les endroits les plus difficiles des loix, & on les appelloit *Lytæ*, du mot Grec, λυω, *solvo*, parce qu'ils étoient plus libres dans leurs travaux; dans la cinquième année, on les honoroit du titre de *Prolytæ*, ou gens affranchis des études de Droit.

Cet établissement de Justinien ne fut pas de longue durée; toutes les sciences, déjà tombées de son tems, s'éteignirent avec l'empire Romain, & les premières étincelles de leur renaissance ne commencerent à paroître que dans les douzième & treizième siècles; il fallut en exciter l'étude par des honneurs & des Grades, qui donnent encore des droits & des privileges qu'on ne devroit accorder dans des siècles éclairés, qu'à ceux qui les méritent par leurs talens & leurs lumières.

GRADIVUS, *Gradivus*, (a) surnom de Mars. On prétend qu'on lui donna ce surnom *à Gradiendo*, parce qu'à la guerre il faut avancer tantôt au-delà, tantôt en-deçà de quelque lieu, ou bien *à vibratione hastæ*; ce que les Grecs appelloient κραδαίνειν. Il y en a qui traduisent *Gradivus Mars*, par Mars le Terrible.

Numa Pompilius institua en l'honneur de Mars Gradivus, douze prêtres qu'il distingua des autres, par le moyen d'une robe peinte de diverses couleurs, sur laquelle ils ajoûtoient une cuirasse d'airain qui leur couvroit la poitrine, & par les boucliers célestes qu'ils avoient ordre de porter par la ville, en chantant des hymnes, & sautant d'une façon qui leur étoit particulière, & qui leur fit donner le nom de Saliens.

GRADUS, *Gradus*, mesure d'intervalle chez les Romains. Elle étoit de deux pieds & demi.

Les Romains donnoient aussi le nom de Gradus aux ports qui étoient à l'embouchure des fleuves, & où il y avoit des escaliers par lesquels on pouvoit descendre du môle dans les vaisseaux. C'est pour cette raison qu'on appelle aujourd'hui *Échelles du Levant* les ports considérables de l'Asie qui sont sur la Méditerranée. Le mot de *Gras*, dont on se sert pour exprimer les embouchures du Rhône, est encore un vestige de ce nom. Pareillement les Espagnols donnent le nom de *Crao* à ces sortes de descentes, comme par exemple, à celle qui est à Valence, anciennement appellée *Gradus Valentinus*. Enfin, le nom de *Grau* que l'on donne sur la côte de Languedoc, à l'embouchure d'une rivière, vient de la même origine.

GRAÉENS, *Graæi*, Γρααῖ, (b) peuple de Thrace, vers les sources du Strymon. Thucydide fait mention de ce peuple.

GRAIÆ ALPES, *Graius Mons*, *Voyez* Alpes Graies.

GRAISSE, *Adeps*, (c) est une matière blanche, grasse, huileuse, ramassée dans des capsules, ou petits sacs membraneux, destinée pour entretenir la chaleur des parties, & principalement pour adoucir les sels âcres de la masse du sang. La Graisse, en un mot, est un suc huileux, qui est séparé du sang par les glandes de la membrane adipeuse, & qui se fige & se congele dans ces cellules. On est maigre, soit quand on a peu de suc huileux dans le sang, soit quand ce suc est trop dissous, ou par la grande chaleur, ou par un grand & long exercice; soit quand les glandes destinées

(a) Tit. Liv. I. c. 20. L. L. II. c. 45. Virg. Æneid. L. III. v. 35. L. X. 542. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 41.

(b) Thucyd. p. 166.

(c) Genes. c. 27. v. 28. Levitic. c. 3. v. 17. c. 7. v. 23, 24. Deuter. c. 32. v. 15. Job. c. 36. v. 16. Psalm. 16. v. 10. Psalm. 62. v. 6. Psalm. 72. v. 7. Psalm. 80. v. 17. Psalm. 147. v. 14. Jerem. c. 31. v. 14.

à le filtrer, font mal leur fonction.

Dieu avoit défendu aux Hébreux de manger de la Graiſſe des animaux. *Toute la Graiſſe appartiendra au Seigneur par un droit perpétuel, de race en race, & dans toutes vos demeures vous ne mangerez, ni ſang, ni Graiſſe.* Quelques Interpretes prennent ces paroles dans toute la rigueur de la lettre, prétendant que l'uſage de la Graiſſe eſt entièrement interdit aux Juifs, auſſi bien que le ſang. Joſephe dit que Moïſe défend ſeulement la Graiſſe des bœufs, des chevres & des brebis, & de leur eſpèce; ce qui eſt conforme à la loi du Lévitique: *Adipem ovis, & bovis, & capræ non comedetis.* Les nouveaux Juifs ſont dans cet uſage; & à l'égard de la Graiſſe de toute autre ſorte d'animaux purs, ils ſe la croient permiſe; même celle des animaux qui ſont morts d'eux-mêmes; ce qui eſt conforme à cette autre loi: *Vous vous ſervirez à différens uſages de la Graiſſe des animaux morts d'eux-mêmes, & de ceux qui ont été pris par une bête.*

Mais, d'autres Interpretes ſoutiennent que la loi qui ſemble défendre généralement l'uſage de la Graiſſe, doit ſe reſtreindre à la Graiſſe qui eſt ſéparée des chairs, comme celle qui couvre les reins & les inteſtins; & cela ſeulement dans le cas de l'offrande actuelle du ſacrifice; ce qui eſt confirmé par ce paſſage du Lévitique. Dieu après avoir défendu de manger de la Graiſſe des bœufs, des chevres & des brebis, ajoûte: *Si quelqu'un mange de la Graiſſe qui doit être brûlée au Seigneur, il périra du milieu de ſon peuple.*

Le mot *Graiſſe*, dans le ſtyle des Hébreux, ne ſignifie pas ſeulement la Graiſſe des animaux dont on vient de parler, mais auſſi tout ce qui y a du rapport dans les autres choſes; par exemple, la Graiſſe du froment, *adipe frumenti ſatiat te.* Et ailleurs: il les a raſſaſiés de la Graiſſe du froment. *Cibavit eos ex adipe frumenti.*

La Graiſſe ſe met auſſi quelquefois comme la ſource ou la cauſe de la compaſſion, ou de la miſéricorde. Comme les entrailles ſe ſentent émues au récit de quelque malheur, ou à la vue de quelque objet triſte & affligé, on a cru que la ſenſibilité réſidoit principalement dans les entrailles qui d'ordinaire ſont chargées de Graiſſe. Le Pſalmiſte reproche aux méchans d'*avoir fermé leur Graiſſe*, c'eſt-à-dire, d'avoir fermé leurs entrailles ſur lui, de n'avoir pas été touchés de compaſſion en voyant l'accablement où il étoit. Ailleurs, il leur reproche d'avoir produit leur crime de leur Graiſſe, *prodiit quaſi ex adipe iniquitas eorum;* de l'avoir fait avec affectation, à peu près comme celui dont parle Moïſe: *Le bien-aimé s'eſt engraiſſé, & il a regimbé, il a oublié Dieu ſon Créateur.*

La Graiſſe de la terre marque

le fumier, ou la marne dont on engraisse la terre : *Nos os ont été jettés sur nos tombeaux*, ou sur la terre, *comme on y répand la Graisse de la terre.* La Graisse de la terre marque aussi sa fécondité.

La Graisse marque l'abondance de tout bien ; *j'enivrerai de Graisse l'ame de mes prêtres.* Et dans Job : *Votre table sera remplie de Graisse.* Et le Psalmiste : *Sicut adipe & pinguedine repleatur anima mea*, &c.

GRAMMAIRE, *Grammatica*, *Grammatice*, Γραμματικη ; la racine est Γραμμα, *Littera*, Lettre. Les Latins ont quelquefois dit *Litteratura* pour *Grammatica.*

La Grammaire est la science de la parole prononcée ou écrite. La parole est une sorte de tableau, dont la pensée est l'original ; elle doit en être une fidelle imitation, autant que cette fidélité peut se trouver dans la représentation sensible d'une chose purement spirituelle. La logique, par le secours de l'abstraction, vient à bout d'analyser en quelque sorte la pensée, toute indivisible qu'elle est, en considérant séparément les idées différentes qui en sont l'objet, & la relation que l'esprit apperçoit entre elles. C'est cette analyse qui est l'objet immédiat de la parole, & c'est pour cela que l'art d'analyser la pensée, est le premier fondement de l'art de parler, ou en d'autres termes, qu'une saine logique est le fondement de la Grammaire.

En effet, de quelques termes qu'il plaise aux différens peuples de la terre de faire usage, de quelque manière qu'ils s'avisent de les modifier, quelque disposition qu'ils leur donnent, ils auront toujours à rendre des perceptions, des jugemens, des raisonnemens ; il leur faudra des mots pour exprimer les objets de leurs idées, leurs modifications, leurs corrélations ; ils auront à rendre sensibles les différens points de vue sous lesquels ils auront envisagé toutes ces choses ; souvent le besoin les obligera d'employer des termes appellatifs & généraux, même pour exprimer des individus ; & conséquemment ils ne pourront se passer de mots déterminatifs pour restreindre la signification trop vague des premiers. Dans toutes les langues on trouvera des propositions qui auront leurs sujets & leurs attributs ; des termes dont le sens incomplet exigera un complément, un régime ; en un mot, toutes les langues assujettiront indispensablement leur marche aux loix de l'analyse logique de la pensée ; & ces loix sont invariablement les mêmes par-tout & dans tous les tems, parce que la nature & la manière de procéder de l'esprit humain sont essentiellement immuables. Sans cette uniformité & cette immutabilité absolue, il ne pourroit y avoir aucune communication entre les hommes de différens siècles ou

de différens lieux, pas même entre deux individus quelconques, parce qu'il n'y auroit pas une seule règle commune pour comparer leurs procédés respectifs.

Il doit donc y avoir des principes fondamentaux, communs à toutes les langues, dont la vérité indestructible est antérieure à toutes les conventions arbitraires ou fortuites, qui ont donné naissance aux différens idiomes qui divisent le genre humain.

Mais, on sent bien qu'aucun mot ne peut être le type essentiel d'aucune idée, il n'en devient le signe que par une convention tacite, mais libre; on auroit pu lui donner un sens tout contraire. Il y a une égale liberté sur le choix des moyens que l'on peut employer, pour exprimer la corrélation des mots dans l'ordre de l'énonciation, & celle de leurs idées dans l'ordre analytique de la pensée. Mais, les conventions une fois adoptées, c'est une obligation indispensable de les suivre dans tous les cas pareils; & il n'est plus permis de s'en départir, que pour se conformer à quelque autre convention également authentique, qui déroge aux premières dans quelque point particulier, ou qui les abroge entièrement. De-là la possibilité & l'origine des différentes langues qui ont été, qui sont, & qui seront parlées sur la terre.

La Grammaire admet donc deux sortes de principes. Les uns sont d'une vérité immuable & d'un usage universel; ils tiennent à la nature de la pensée même; ils en suivent l'analyse; ils n'en sont que le résultat. Les autres n'ont qu'une vérité hypothétique & dépendante des conventions libres & muables, & ne sont d'usage que chez les peuples qui les ont adoptés librement, sans perdre le droit de les changer ou de les abandonner, quand il plaira à l'usage de les modifier ou de les proscrire. Les premiers constituent la Grammaire générale, les autres sont l'objet des diverses Grammaires particulières.

La Grammaire générale est donc la science raisonnée des principes immuables & généraux de la parole prononcée ou écrite, les institutions arbitraires & usuelles d'une langue particulière.

La Grammaire générale est une science, parce qu'elle n'a pour objet que la spéculation raisonnée des principes immuables & généraux de la parole; une Grammaire particulière est un art, parce qu'elle envisage l'application des institutions arbitraires & usuelles d'une langue particulière aux principes généraux de la parole. La science grammaticale est antérieure à toutes les langues, parce que ses principes sont d'une vérité éternelle, & qu'ils ne supposent que la possibilité des langues; l'art grammatical,

au contraire, eſt poſtérieur aux langues, parce que les uſages des langues doivent exiſter avant qu'on les rapporte artificiellement aux principes généraux.

Malgré cette diſtinction de la ſcience grammaticale & de l'art grammatical, nous ne prétendons pas inſinuer que l'on doive ou que l'on puiſſe même en ſéparer l'étude. L'art ne peut donner aucune certitude à la pratique, s'il n'eſt éclairé & dirigé par les lumières de la ſpéculation. La ſcience ne peut donner aucune conſiſtance à la théorie, ſi elle n'obſerve les uſages combinés & les pratiques différentes, pour s'élever par degrés juſqu'à la généraliſation des principes. Mais, il n'en eſt pas moins raiſonnable de diſtinguer l'un de l'autre, d'aſſigner à l'un & à l'autre ſon objet propre, de preſcrire leurs bornes reſpectives, & de déterminer leurs différences.

C'eſt pour les avoir confondues, que le P. Buffier regarde comme un abus introduit par divers Grammairiens, de dire : *L'uſage eſt en ce point oppoſé à la Grammaire.* « Puiſque la Grammaire, dit-il, à ce ſujet, » n'eſt que pour fournir des » règles ou des réflexions qui » apprennent à parler comme » on parle ; ſi quelqu'une de » ces règles ou de ces réflexions ne s'accorde pas à la » manière de parler comme on » parle, il eſt évident qu'elles » ſont fauſſes & doivent être » changées. «

Il eſt très-clair que notre Grammairien ne penſe ici qu'à la Grammaire particulière d'une lange, à celle qui apprend à parler comme on parle, à celle enfin que l'on déſigne par le nom d'*uſage* dans l'expreſſion cenſurée. Mais, cet uſage a toujours un rapport néceſſaire aux loix immuables de la Gammaire générale, & le P. Buffier en convient lui-même dans un autre endroit. » Il ſe » trouve eſſentiellement dans » toutes les langues, dit-il, ce » que la Philoſophie y conſidere, en les regardant comme » les expreſſions naturelles de » nos penſées; car, comme la nature a mis un ordre néceſſaire » dans nos penſées, elle a mis, » par une conſéquence infaillible, un ordre néceſſaire dans » les langues. « C'eſt en effet pour cela que dans toutes on trouve les mêmes eſpèces de mots ; que ces mots y ſont aſſujettis à peu près aux mêmes eſpèces d'accidens ; que le diſcours y eſt ſoumis à la triple ſyntaxe, de concordance, de régime, & de conſtruction, &c. Ne doit-il pas réſulter de tout ceci un corps de doctrine indépendant des déciſions arbitraires de tous les uſages, & dont les principes ſont des loix également univerſelles & immuables ?

Or, c'eſt à ces loix que la Grammaire générale, que les uſages particuliers des langues peuvent ſe conformer, ou ne

pas se conformer quant à la lettre, quoiqu'effectivement ils en suivent toujours & nécessairement l'esprit. Si l'on trouve donc que l'usage d'une langue autorise quelque pratique contraire à quelqu'un de ces principes fondamentaux, on peut le dire sans abus, ou plutôt il y auroit abus à ne pas le dire nettement; & rien n'est plus abusif que le mot de Cicéron : *Impetratum est à consuetudine ut peccare suavitatis causâ liceret.* C'est à l'usage qu'il attribue les fautes dont il parle, *impetratum est à consuetudine ;* & par conséquent, il reconnoît une règle indépendante de l'usage & supérieure à l'usage; c'est la nature même, dont les décisions relatives à l'art de la parole forment le corps de la science grammaticale. Consultons de bonne foi ces décisions, & comparons-y sans préjugé les pratiques usuelles, nous serons bientôt en état d'apprécier l'opinion du P. Buffier.

Il ne nous faut qu'un exemple pour parvenir à notre but, & nous le prendrons dans l'Écriture. Que signifient les plaintes que nous entendons faire tous les jours sur les irrégularités de notre alphabet, sur les emplois multipliés de la même lettre pour représenter divers élémens de la parole, sur l'abus contraire de donner à un même élément plusieurs caractères différens, sur celui de réunir plusieurs caractères pour représenter un élément simple, &c.? C'est la comparaison secrete des institutions usuelles avec les principes naturels, qui fait naître ces plaintes; on voit, quoi qu'on en puisse dire, que l'usage autorise de véritables fautes contre les principes immuables dictés par la nature.

Eh! comment pourroit-il se faire que l'usage des langues s'accordât toujours avec les vues générales & simples de la nature? Cet usage est le produit du concours fortuit de tant de circonstances quelquefois très-discordantes. La diversité des climats; la constitution des États; les révolutions qui en changent la face; l'état des sciences, des arts, du commerce; la religion & le plus ou le moins d'attachement qu'on y a; les prétentions opposées des nations, des provinces, des villes, des familles mêmes; tout cela contribue à faire envisager les choses, ici sous un point de vue, là sous un autre, aujourd'hui d'une façon, demain d'une manière toute différente; & c'est l'origine de la diversité des génies des langues. Les différens résultats des combinaisons infinies de ces circonstances, produisent la différence prodigieuse que l'on trouve entre les mots des diverses langues qui expriment la même idée, entre les moyens qu'elles adoptent pour désigner les rapports énonciatifs de ces mots, entre les tours de phrase qu'elles autorisent, en-

tre les licences qu'elles se permettent.

Cette influence du concours des circonstances est frappante, si l'on prend des termes de comparaison très-éloignés, ou par les lieux, ou par les tems, comme de l'orient à l'occident, ou du règne de Charlemagne à celui de Louis XVI. Elle le sera moins, si les points sont plus voisins, comme d'Italie en France, ou du siècle de François I à celui de Louis XVI. En un mot, plus les termes comparés se rapprocheront, plus les différences paroîtront diminuer; mais, elles ne seront jamais totalement anéanties; elles demeureront encore sensibles entre deux nations contigues, entre deux provinces limitrophes, entre deux villes voisines, entre deux quartiers d'une même ville, entre deux familles d'un même quartier. Il y a plus; le même homme varie ses façons de parler d'âge en âge, de jour en jour. De-là la diversité des dialectes d'une même langue; suite naturelle de l'égale liberté & de la différente position des peuples & des États qui composent une même nation; de-là cette mobilité, cette succession de nuances, qui modifie perpétuellement les langues, & les métamorphose insensiblement en d'autres toutes différentes; c'est encore une des principales causes des difficultés qui peuvent se trouver dans l'étude des Grammaires particulières.

Rien n'est plus aisé que de se méprendre sur le véritable usage d'une langue. Si elle est morte, on ne peut que conjecturer; on est réduit à une portion bornée de témoignages consignés dans les livres du meilleur siècle. Si elle est vivante, la mobilité perpétuelle de l'usage empêche qu'on ne puisse l'assigner d'une manière fixe; ses oracles n'ont qu'une vérité momentanée. Dans l'un & l'autre cas, il ne faut négliger aucune des ressources que le hazard peut offrir, ou que l'art d'enseigner peut fournir.

Le moyen le plus utile & le plus avoué par la raison & par l'expérience, c'est de diviser l'objet dont on traite en différens points capitaux, auxquels on puisse rapporter les différens principes & les diverses observations qui concernent cet objet. Chacun de ces points capitaux peut être soûdivisé en des parties subordonnées, qui serviront à mettre de l'ordre dans les matières relatives aux premiers chefs de distribution. Mais, les membres de ces divisions doivent effectivement présenter des parties différentes de l'objet total, ou les différens points de vue sous lesquels on se propose de l'envisager; il doit y en avoir assez pour faire connoître tout l'objet, & assez peu pour ne pas surcharger la mémoire, & ne pas distraire l'attention. Voici donc comment nous croyons devoir distribuer la Grammaire,

soit générale, soit particulière.

[Le Lecteur n'ignore pas sans doute que nous ne faisons que transcrire les propres termes de MM. Douchet & Beauzée, seuls dignes de succéder à M. Dumarsais, pour fournir en sa place les articles de Grammaire au Dictionnaire raisonné des Sciences & des Arts. L'Académie Françoise vient de récompenser dignement les talens de M. Beauzée, en l'admettant au nombre de ses membres.]

La Grammaire considere la parole dans deux états différens, ou comme prononcée, ou comme écrite; la parole écrite est l'image de la parole prononcée, & celle-ci est l'image de la pensée. Ces deux points de vue peuvent donc être comme les deux principaux points de réunion, auxquels on rapporte toutes les observations Grammaticales; & toute la Grammaire se divise en deux parties générales, dont la première qui traite de la parole, peut être appellée *Orthologie*; & la seconde, qui traite de l'Écriture, se nomme *Orthographe*.

La nécessité de caractériser avec précision les points saillans de notre systême Grammatical, & la liberté que l'usage de notre langue paroît avoir laissée sur la formation des termes techniques, nous ont déterminés à en risquer plusieurs, que l'on trouvera dans le tableau que nous allons présenter de la distribution de la Grammaire. Nous ferons ensorte qu'ils soient dans l'analogie des termes didactiques usités, & qu'ils expriment exactement toute l'étendue de l'objet que nous prétendons leur faire désigner; à mesure qu'ils se présenteront, nous les expliquerons par leurs racines. Ainsi, le mot *Orthologie* a pour racines ὀρθὸς, *rectus*, & λογος, *sermo*; ce qui signifie manière de bien parler.

I.

De l'Orthologie.

Pour rendre la pensée sensible par la parole, on est obligé d'employer plusieurs mots, auxquels on attache les sens partiels, que l'analyse démêle dans la pensée totale. C'est donc des mots qu'il est question dans la première partie de la Grammaire, & on peut les considérer ou isolés, ou rassemblés, c'est-à-dire, ou hors de l'élocution, ou dans l'ensemble de l'élocution; ce qui partage naturellement le traité de la parole en deux parties, qui sont la Lexicologie & la Syntaxe.

Le terme de *Lexicologie* signifie *explication des mots*, il est formé de λέξις, *vocabulum*, & λόγος, *sermo*. Ce mot a été déjà employé par M. l'abbé Girard, mais dans un sens différent de celui que nous lui assignons, & que ses racines mêmes paroissent indiquer. M. Duclos semble diviser de même l'objet du traité de la parole; il commence ainsi ses remarques sur le dernier chapitre de la Grammaire générale. « La Grammaire, de

» quelque langue que ce soit, » a deux fondemens, le voca- » bulaire & la syntaxe. « Mais, le vocabulaire n'est que le catalogue des mots d'une langue, & chaque langue a le sien; au lieu que ce que nous appellons *Lexicologie*, contient sur cet objet des principes raisonnés communs à toutes les langues.

I. L'office de la Lexicologie est donc d'expliquer tout ce qui concerne la connoissance des mots; & pour y procéder avec méthode, elle considere le matériel, la valeur & l'étymologie.

1.° Le matériel des mots comprend leurs élémens & leur prosodie.

Les sons & les articulations sont les parties élémentaires des mots, & les syllabes qui résultent de leur combinaison, en sont les parties intégrantes & immédiates.

La prosodie fixe les décisions de l'usage par rapport à l'accent & à la quantité. L'accent est la mesure de l'élévation, comme la quantité est la mesure de la durée du son dans chaque syllabe.

Les mots ne conservent pas toujours la forme matérielle, que l'usage vulgaire leur a assignée primitivement; souvent il se fait des changemens, ou dans les parties intégrantes qui les composent, sans que ces licences avouées de l'usage en alterent la signification; comme dans les mots *relligio*, *amasti*, *amarier*, ou lieu de *religio*, *amavisti*, *amari*. On donne communément le nom de figures aux divers changemens qui arrivent à la forme matérielle des mots.

2.° La valeur des mots consiste dans la totalité des idées que l'usage a attachées à chaque mot. Les différentes espèces d'idées, que les mots peuvent rassembler dans leur signification, donnent lieu à la Lexicologie de distinguer dans la valeur des mots trois sens différens, le sens fondamental, le sens spécifique, & le sens accidentel.

Le sens fondamental est celui qui résulte de l'idée fondamentale que l'usage a attachée originairement à la signification de chaque mot; cette idée peut être commune à plusieurs mots, qui n'ont pas pour cela la même valeur, parce que l'esprit l'envisage dans chacun d'eux sous des points de vue différens. Par rapport à cette idée primitive, les mots peuvent être pris ou dans le sens propre, ou dans le sens figuré. Un mot est dans le sens propre, lorsqu'il est employé pour réveiller dans l'esprit l'idée qu'on a eu intention de lui faire signifier primitivement; & il est dans le sens figuré, lorsqu'il est employé pour exciter dans l'esprit une autre idée qui ne lui convient que par son analogie avec celle qui est l'objet du sens propre. On donne communément le nom de troupes aux divers changemens de cette espèce, qui peuvent se faire

dans le sens fondamental des mots.

Le sens spécifique est celui qui résulte de la différence des points de vue, sous lesquels l'esprit peut envisager l'idée fondamentale, relativement à l'analyse de la pensée. De-là les différentes espèces de mots, les noms, les pronoms, les adjectifs, &c. On trouve souvent des mots de la même espèce, qui semblent exprimer la même idée fondamentale & le même point de vue analytique de l'esprit; on donne à ces mots la qualification de synonymes, pour faire entendre qu'ils ont précisément la même signification; & on appelle synonymie la propriété qui les fait ainsi qualifier.

Le sens accidentel est celui qui résulte de la différence des relations des mots à l'ordre de l'énonciation. Ces diverses relations sont communément indiquées par des formes différentes, telles qu'il plaît aux usages arbitraires des langues de les fixer; de-là les genres, les cas, les nombres, les personnes, les tems, les modes. Les différentes loix de l'usage sur la génération des formes qui expriment ces accidens, constituent les déclinaisons & les conjugaisons.

3.° L'étymologie des mots est la source d'où ils sont tirés. L'étude de l'étymologie peut avoir deux fins différentes.

La première est de suivre l'analogie d'une langue, pour se mettre en état d'y introduire des mots nouveaux, selon l'occurrence des besoins. C'est ce qu'on appelle la formation; & elle se fait, ou par dérivation, ou par composition. De-là les mots primitifs & les dérivés, les mots simples & les composés.

Le second objet de l'étude de l'étymologie, est de remonter effectivement à la source d'un mot, pour en fixer le véritable sens par la connoissance de ses racines génératrices ou élémentaires, naturelles ou étrangères. C'est l'art étymologique, qui suppose des moyens d'invention, & des règles de critique pour en faire usage.

Tels sont les points de vue fondamentaux auxquels on peut rapporter les principes de la Lexicologie. C'est aux Dictionnaires de chaque langue à marquer sur chacun des mots qu'ils renferment, les décisions propres de l'usage, relatives à ces points de vue.

II. L'office de la Syntaxe est d'expliquer tout ce qui concerne le concours des mots réunis, pour exprimer une pensée. Quand on veut transmettre sa pensée par le secours de la parole, la totalité des mots que l'on réunit pour cette fin, fait une proposition; la Syntaxe en examine la matière & la forme.

1° La matière de la proposition est la totalité des parties qui entrent dans sa composition; & ces parties sont de deux espèces, logiques & Grammaticales.

Les

Les parties logiques sont les expressions totales de chacune des idées, que l'esprit apperçoit nécessairement dans l'analyse de la pensée, sçavoir, le sujet, l'attribut & la copule. Le sujet est la partie de la proposition qui exprime l'objet, dans lequel l'esprit apperçoit l'existence ou la non existence d'une modification; l'attribut est celle qui exprime la modification, dont l'esprit apperçoit l'existence ou la non existence dans le sujet; & la copule est la partie qui exprime l'existence ou la non existence de l'attribut dans le sujet.

Les parties Grammaticales de la proposition sont les mots, que les besoins de l'énonciation & de la langue que l'on parle y font entrer, pour constituer la totalité des parties logiques.

Les différentes manières dont les parties Grammaticales constituent les parties logiques, font naître les différentes espèces de propositions; les simples & les composées, les incomplexes & les complexes, les principales & les incidéntes.

2.° La forme de la proposition consiste dans les inflexions particulières, & dans l'arrangement respectif des différentes parties dont elle est composée. Par rapport à cet objet la syntaxe est différente dans chaque langue par les détails; mais, toutes ses règles, dans quelque langue que ce soit, se rapportent à trois chefs généraux, qui sont la concordance, le régime & la construction.

La concordance est l'uniformité des accidens communs à plusieurs mots, comme sont les genres, les nombres, les cas, &c. Les règles, que la syntaxe prescrit sur la concordance, ont pour fondement un rapport d'identité entre les mots qu'elle fait accorder, parce qu'ils expriment conjointement un même & unique objet. Ainsi, la concordance est ordinairement d'un mot modificatif avec un mot subjectif, parce que la modification d'un sujet n'est autre chose que le sujet modifié. Le modificatif se rapporte au subjectif, ou par apposition, ou par attribution; par apposition, lorsqu'ils sont réunis pour exprimer une seule idée précise, comme quand on dit: *Ces hommes sçavans*; par attribution, lorsque le modificatif est l'attribut d'une proposition, dont le subjectif est le sujet, comme quand on dit: *Ces hommes sont sçavans*. Toutes les langues qui admettent dans les modifications des accidens semblables à ceux des subjectifs mettent ces mots en concordance dans le cas de l'apposition, parce que l'idéntité y est réelle & nécessaire; la plûpart l'exigent encore dans le cas de l'attribution, parce que l'identité y est réelle. Mais, quelques-unes ne l'admettent pas, & emploient l'adverbe au lieu de l'adjectif, parce que dans l'analyse de la proposition elles envisagent le sujet & l'at-

tribut comme deux objets séparés & différens. Ainsi, pour dire *ces hommes sçavans*, on dit en Allemand, *diese gelehrten manner*, comme en Latin, *hi docti viri;* mais, pour dire *ces hommes sont sçavans*, on dit en Allemand, *diese manner sind gelehrt*, comme on diroit en Latin, *hi viri sunt docti*, ou *cum doctrina*, au lieu de dire *sunt docti.* L'une de ces deux pratiques est peut-être plus conforme que l'autre aux loix de la Grammaire générale; mais, entreprendre sur ce principe de réformer celle des deux que l'on croiroit la moins exacte, ce seroit pécher contre la plus essentielle des loix de la Grammaire générale même, qui doit abandonner sans réserve le choix des moyens de la parole à l'usage. *Quem penès arbitrium est & jus & norma loquendi.*

Le Régime est le signe que l'usage a établi dans chaque langue, pour indiquer le rapport de détermination d'un mot à un autre. Le mot, qui est en régime, sert à rendre moins vague le sens général de l'autre mot auquel il est subordonné; & celui-ci, par cette application particulière, acquiert un degré de précision qu'il n'a point pa lui-même. Chaque langue a ses pratiques différentes pour caractériser le régime & les différentes espèces de régime; ici c'est par la place; là c'est par des prépositions; ailleurs par des terminaisons; par-tout c'est par les moyens qu'il a plu à l'usage de consacrer.

La construction est l'arrangement des parties logiques & Grammaticales de la proposition. On doit distinguer deux sortes de constructions, l'une analytique, & l'autre usuelle.

La construction analytique est celle où les mots sont rangés dans le même ordre que les idées se présentent à l'esprit dans l'analyse de la pensée. Elle appartient à la Grammaire générale, & elle est la règle invariable & universelle, qui doit servir de base à la construction particulière de quelque langue que ce soit; elle n'a qu'une manière de procéder, parce qu'elle n'envisage qu'un objet, l'exposition claire & suivie de la pensée.

La construction usuelle est celle, où les mots sont rangés dans l'ordre autorisé par l'usage de chaque langue. Elle a différens procédés, à cause de la diversité des vues qu'elle a à combiner & à concilier; elle ne doit point abandonner totalement la succession analytique des idées, elle doit se prêter à la succession pathétique des objets qui intéressent l'ame; & elle ne doit pas négliger la succession Euphonique des expressions les plus propres à flatter l'oreille. Ce mêlange de vues souvent opposées ne peut se faire sans avoir recours à quelques licences, sans faire quelques inversions à l'ordre analytique, qui est vraiment l'ordre fondamental; mais, la

Grammaire générale approuve tout ce qui mene à son but, à l'expression fidele de la pensée. Ainsi, quelque vrais & quelque nécessaires que soient les principes fondamentaux de la Grammaire générale sur l'énonciation de la pensée; quelque conformité que les usages particuliers des langues puissent avoir à ces principes, on trouve cependant dans toutes, des locutions tout-à-fait éloignées, & des principes métaphysiques, & des pratiques les plus ordinaires; ce sont des écarts de l'usage avoués même par la raison.

La construction usuelle est donc simple ou figurée; simple, quand elle suit sans écart le procédé ordinaire de la langue; figurée, quand elle admet quelque façon de parler qui s'éloigne des loix ordinaires.

On donne à ces locutions particulières le nom de *figures de construction*, pour les distinguer de celles dont nous avons parlé plus haut, & qui sont des figures de mots, les unes relatives au matériel, & les autres au sens. Celles-ci sont les diverses altérations que les usages des langues autorisent dans la forme de la proposition. C'est communément sur quelques-unes de ces figures, que sont fondés les idiotismes particuliers des langues, & c'est en les ramenant à la construction analytique que l'on vient à bout de les expliquer. C'est l'analyse seule qui remplit les vuides de l'ellipse, qui justifie les redondances du pléonasme, qui éclaire les détours de l'inversion. Voilà, nous osons le dire, la manière la plus naturelle & la plus sûre d'introduire les jeunes gens à l'intelligence du Latin & du Grec.

On voit par cette distribution de l'orthologie, quelles sont les bornes précises de la Grammaire par rapport à cet objet. Elle n'examine ce qui concerne les mots, que pour les employer ensuite à l'expression d'un sens total dans une proposition. Faut-il réunir plusieurs propositions pour en composer un discours? Chaque proposition isolée sera toujours du ressort de la Grammaire, quant à l'expression du sens que l'on y envisagera; mais, ce qui concerne l'ensemble de toutes ces propositions, est d'un autre district. C'est à la logique à décider du choix & de la force des raisons, que l'on doit employer pour éclairer l'esprit; c'est à la rhétorique à régler les tours, les figures, le style, dont on doit se servir pour émouvoir le cœur par le sentiment, ou pour le gagner par l'agrément. Ainsi, la logique enseigne en quelque sorte ce qu'il faut dire; la Grammaire, comment il faut le dire, pour être entendu; & la rhétorique, comment il convient de le dire pour persuader.

II.

De l'Orthographe.

Les arts n'ont pas été portés

du premier coup à leur perfection; ils n'y sont parvenus que par degrés, & après bien des changemens. Ainsi, quand les hommes songerent à communiquer leurs pensées aux absens, ou à les transmettre à la postérité, ils ne s'aviserent pas d'abord de se servir des signes les plus propres à produire cet effet. Ils commencerent par employer des symboles représentatifs des choses, & ne songerent à peindre la parole même, qu'après avoir reconnu par une longue expérience l'insuffisance de leur première pratique, & l'inutilité de leurs efforts pour la perfectionner autant qu'il convenoit à leurs besoins.

L'écriture symbolique fut donc remplacée par l'écriture orthographique, qui est la représentation de la parole. C'est cette dernière seule qui est l'objet de la Grammaire; & pour en exposer l'art avec méthode, il n'y a qu'à suivre le plan même de l'orthologie. Or, nous avons d'abord considéré à part les mots qui sont les élémens de la proposition, ensuite nous avons envisagé l'ensemble de la proposition; ainsi, la lexicologie & la syntaxe sont les deux branches générales du traité de la parole. Celui de l'écriture peut se diviser également en deux parties correspondantes, que nous nommerons *lexicographie* & *logographie*. Ces mots viennent de λέξις, *vocabulum*, λόγος, *sermo*, & γραφὴ, *scriptio*; comme si l'on disoit orthographe des mots, & orthographe du discours.

Le terme de logographie est connu dans un autre sens, mais qui est éloigné du sens étymologique que nous revendiquons ici, parce que c'est le seul qui puisse rendre notre pensée.

I. L'office de la lexicographie est de prescrire les règles convenables pour représenter le matériel des mots, avec les caractères autorisés par l'usage de chaque langue. On considere dans le matériel des mots les élémens & la prosodie; de-là deux sortes de caractères, caractères élémentaires, & caractères prosodiques.

1.° Les caractères élémentaires sont ceux que l'usage a destinés primitivement à la représentation des élémens de la parole; sçavoir, les sons & les articulations. Ceux, qui sont établis pour représenter les sons, se nomment voyelles; ceux, qui sont introduits pour exprimer les articulations, s'appellent consonnes; les uns & les autres prennent le nom commun de lettres. La liste de toutes les lettres autorisées par l'usage d'une langue, se nomme alphabet; & on appelle alphabétique, l'ordre dans lequel on a coûtume de les ranger. Les Grecs donnerent aux lettres des noms analogues à ceux que nous leurs donnons; ils les appellerent στοιχεῖα, élémens ou γράμματα, lettres. Les termes d'élémens, de sons & d'articulations, ne devroient convenir

qu'aux élémens de la parole prononcée ; comme ceux de lettres, de voyelles & de consonnes, ne devroient se dire que de ceux de la parole écrite; cependant, c'est assez l'ordinaire de confondre ces termes, & de les employer les uns pour les autres. C'est à cet usage, introduit par la manière dont les premiers Grammairiens envisagerent l'art de la parole, que l'on doit l'étymologie du mot *Grammaire*.

2.° Les caractères prosodiques sont ceux que l'usage a établis pour diriger la prononciation des mots écrits. On peut en distinguer de trois sortes; les uns réglent l'expression même des mots ou de leurs élémens; tels que la cédille, l'apostrophe, le tiret, & la diérèse; les autres avertissent de l'accent, c'est-à-dire, de la mesure de l'élévation du son; ce sont l'accent aigu, l'accent grave & l'accent circonflexe; d'autres enfin fixent la quantité ou la mesure de la durée du son, & on les appelle longue, breve & douteuse, comme les syllabes mêmes dont elles caractérisent le son.

II. L'office de la logographie est de prescrire les règles convenables pour représenter la relation des mots à l'ensemble de chaque proposition, & la relation de chaque proposition à l'ensemble du discours.

1.° Par rapport aux mots considérés dans la phrase, la logographie doit en général fixer le choix des lettres capitales ou courantes; indiquer les occasions où il convient de varier la forme du caractère & d'employer l'italique ou le romain, & prescrire les loix usuelles sur la manière de représenter les formes accidentelles des mots, relatives à l'ensemble de la proposition.

2.° Pour ce qui est de la relation de chaque proposition à l'ensemble du discours, la logographie doit donner les moyens de distinguer la différence des sens, & en quelque sorte les différens degrés de leur mutelle dépendance. Cette partie s'appelle ponctuation. L'usage n'y décide guère que la forme des caractères qu'elle emploie. L'art de s'en servir devient en quelque sorte une affaire de goût; mais, le goût a aussi ses règles, quoiqu'elles puissent plus difficilement être mises à la portée du grand nombre.

Tel est l'ordre que nous mettons dans notre manière d'envisager la Grammaire. D'autres suivroient un plan tout différent, & auroient sans doute de bonnes raisons pour préférer celui qu'ils adopteroient. Cependant, le choix n'en est pas indifférent. De toutes les routes qui conduisent au même but, il n'y en a qu'une qui soit la meilleure. Nous n'avons garde d'assurer que nous l'ayons saisie ; cette assertion seroit d'autant plus présomptueuse, que les principes d'après les-

quels on doit décider de la préférence des méthodes didactiques, ne sont peut-être pas encore assez déterminés.

Il ne faut pas croire, au reste, que chacune des parties, que nous avons assignées à la Grammaire, puisse être traitée seule d'une manière complette; elles se doivent toutes des secours mutuels. Ce qui concerne l'écriture doit aller assez parallellement avec ce qui appartient à la parole; il est difficile de bien sentir les caractères distinctifs des différentes espèces de mots, sans connoître les vues de l'analyse dans l'expression de la pensée; & il est impossible de fixer bien précisément la nature des accidens des mots, si l'on ne connoît les emplois différens dont ils peuvent être chargés dans la proposition. Mais, il n'en est pas moins nécessaire de rapporter à des chefs genéraux toutes les matières Grammaticales, & de tracer un plan qui puisse être suivi, du moins dans l'exécution d'un ouvrage élémentaire. Avec cette connoissance des élémens, on peut reprendre le même plan & l'approfondir de suite sans obstacle, parce que les premières notions présenteront par-tout les secours qui sont dûs à l'une des parties par les autres. Nous allons les rapprocher ici dans un tableau racourci, qui sera comme la récapitulation de l'exposition détaillée que nous en avons faite, & qui mettra sous les yeux du lecteur l'ordre vraiment encyclopédique des observations Grammaticales.



SYSTÊME FIGURÉ
Des Parties de la Grammaire.

- **GRAMMAIRE.**
  - **I. ORTHOLOGIE.**
    - **I. LEXICOLOGIE.**
      - Matériel des Mots.
        - Élémens. — Sons & articulations. Syllabes. — *Figures de diction.*
        - Prosodie. — Accent. Quantité.
      - Valeur des mots.
        - Sens fondamental. — Propre. Figuré. . . . . . *Tropes.*
        - Sens spécifique. — Noms. Pronoms. &c. — *Synonymie.*
        - Sens accidentel. — Genres. Nombres. &c. — *Déclinaisons. Conjugaisons.*
      - Étymologie des mots.
        - Formation. — Dérivation. Composition. — Mots primitifs. Mots dérivés.
        - Art étymoligique. — Invention. Critique. — Mots simples. Mots composés.
    - **II. SYNTAXE.**
      - Matière de la proposition.
        - Parties de la proposition.
          - Parties Logiques. — Sujet. Attribut. Copule.
          - Parties Grammaticales.
        - Especes de proposition. — Simples & composées. Imcomplexes & complexes. Principales & incidentes. &c.
      - Forme de la proposition.
        - Concordance.
        - Régime.
        - Construction. — Analytique. Usuelle. — Simple. Fgurée. — *Figures de construction.*
  - **II. ORTHOGRAPHE.**
    - **I. LEXICOGRAPHIE.**
      - Caractères élémentaires ou lettres. — Voyolles. Consonnes. — *Alphabet.*
      - Caractères prosodiques.
        - D'expression. — Cédille. Apostrophe. Tiret. Diérèse.
        - D'accent. — Accent aigu. Accent grave. Accent circonflexe.
        - De quantité. — Longue. Breve. Douteuse.
    - **II. LOGOGRAPHIE.**
      - Choix des lettres, relativement à la phrase. — Lettres capitales ou courantes. Caractères romains ou italiques. Lettres représentatives des accidens des mots.
      - Ponctuation.

GRAMMAIRIEN, *Grammaticus*, Γραμματικὸς, (*a*) nom qui eſt ſouvent pris ſubſtantivement; il ſe dit d'un homme qui a fait une étude particulière de la Grammaire.

Autrefois, on diſtinguoit entre Grammairien & Grammatiſte; on entendoit par Grammairien ce que nous entendons par *homme de lettres*, *homme d'érudition*, *bon critique*; c'eſt en ce ſens que Suétone a pris ce mot dans ſon livre des Grammairiens célebres.

Quintilien dit qu'un Grammairien doit être philoſophe, orateur; avoir une vaſte connoiſſance de l'Hiſtoire, être excellent critique & interprête judicieux des anciens Auteurs & des Poëtes; il veut même que ſon Grammairien n'ignore pas la muſique. Tout cela ſuppoſe un diſcernement juſte & un eſprit philoſophique, éclairé par une ſaine logique & par une métaphyſique ſolide.

Ceux, qui n'avoient pas ces connoiſſances, & qui étoient bornés à montrer par état la pratique des premiers élémens des lettres, étoient appellés Grammatiſtes.

Aujourd'hui, on dit d'un homme de lettres, qu'il eſt bon Grammairien, lorſqu'il s'eſt appliqué aux connoiſſances qui regardent l'art de parler & d'écrire correctement.

Mais, s'il ne connoît pas que la parole n'eſt que le ſigne de la penſée; que par conſéquent l'art de parler ſuppoſe l'art de penſer; en un mot, s'il n'a pas cet eſprit philoſophique qui eſt l'inſtrument univerſel & ſans lequel nul ouvrage ne peut être conduit à la perfection, il eſt à peine Grammatiſte; ce qui fait voir la vérité de cette penſée de Quintilien: » Que la Grammaire au » fond eſt bien au-deſſus de ce » qu'elle paroît être d'abord. «

Plus habet in receſſu quam in fronte promittit.

Bien des gens confondent les Grammairiens avec les Grammatiſtes; mais, il y a toujours un ordre ſupérieur d'hommes, qui, comme Quintilien, ne jugent les choſes grandes ou petites, que par rapport aux avantages réels que la ſociété peut en recueillir; ſouvent ce qui paroît grand aux yeux du vulgaire, ils le trouvent petit, ſi la ſociété n'en doit tirer aucun profit; & ſouvent ce que le commun des hommes trouve petit, ils le jugent grand, ſi les citoyens en doivent devenir plus éclairés & plus inſtruits, & qu'il doive en réſulter qu'ils en penſeront avec plus d'ordre & de profondeur, qu'ils s'exprimeront avec plus de juſteſſe, de préciſion & de clarté, & qu'ils en ſeront bien plus diſpoſés à devenir utiles & vertueux.

GRAMMATEION, *Grammatium*, nom d'un lieu parti-

(*a*) Quintil. L. I. c. 4.

culier des Gymnases; ce lieu étoit destiné à la garde des archives athlétiques.

ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ, *ou* ΓΡΑΜΜΑΤΕΥC. (*a*) Chaque ville avoit un dépôt où étoient conservés les loix, les archives, les traités solemnels, les décrets du Sénat & du peuple, & tous les autres actes publics; un Magistrat étoit chargé de la garde de ce dépôt, & il rédigeoit aussi par écrit les actes publics; on le nommoit dans les villes Grecques, Γραμματευς. Il étoit pour ainsi dire, le greffier en chef de la ville; c'étoit une place de confiance, qui demandoit une exacte probité dans celui qui la remplissoit. Elle étoit même la première Magistrature en plusieurs villes; du moins, elles marquoient sur leurs monnoies le nom de Γραμματευς, comme du Magistrat principal. A Sardes, c'étoit une charge du second ordre; une inscription fait l'éloge de quelques personnes qui l'avoient remplie avec honneur. Γραμματευς αυταϲ Φιλοτιμωϲ.

La ville d'Athènes avoit deux Γραμματεὺς du Sénat & un autre du peuple. Le premier Γραμματεὺς du Sénat étoit tiré au sort, à chaque prytanie, pour la garde des décrets, & des actes puplics; le second étoit choisi par le Sénat & avoit la garde des loix. Le Γραμματεὺς du peuple étoit élu par l'assemblée du peuple, & faisoit au Sénat & devant le peuple, la lecture des décrets, des loix & des actes publics.

La ville de Cyzique, suivant les marbres, avoit un greffier du Sénat, Γραμματεὺς Βουλῆς, qui devoit être différent du Γραμμάτεὺς du peuple.

Dans les villes moins considérables, ou qui avoient des usages particuliers, un seul officier étoit Γραμματεὺς, du Sénat & du peuple.

Cet Officier étoit si distingué dans plusieurs villes, qu'il étoit Eponyme. *Voyez* Greffier.

GRAMMATICAL, *Grammaticalis*, ce qui appartient à la Grammaire. Une façon de parler est Grammaticale, quand elle est construite selon les loix de la Grammaire. Quelque admirable que soit Voiture en ce qui regarde la délicatesse & l'enjouement, il n'étoit pas infaillible en matière de construction & de pureté Grammaticale.

GRAMME, *Gramma*, (*b*) sorte de poids de la valeur d'une obole & quatre chalques. C'est la vingt-quatrième partie de l'once.

GRAMPIUS, *Grampius*, (*c*) montagne d'Écosse. Tacite en fait mention dans la vie d'Agricola. Hector Boetius dit

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. II. 246. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 128, 129.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 153.

(*c*) Tacit. in Juli. Agric. c. 29.

qu'elle séparoit les Pictes & les Écossois. On la nomme aujourd'hui Gransbains; mais, ce nom moderne ne comprend pas toute la chaîne de montagnes, qui s'étend entre les provinces d'Argyle, de Lorn, de Braïd-Albain, de Murray, de Marre & de Mernis, jusqu'à Aberdeen.

GRAND, *Magnus*, (*a*) terme qui se prend en divers sens dans l'Écriture.

Son Grand fils, c'est-à-dire, son fils aîné. Naaman étoit Grand devant le Roi son maître, pour dire qu'il étoit dans une grande considération auprès du Roi. *Je vous rendrai chef ou pere d'une Grande nation*, autrement d'un peuple nombreux & puissant. *Moïse fut un grand homme dans toute l'Égypte*; c'est-à-dire, que tout le païs le regardoit comme un homme extraordinaire & envoyé de Dieu. *La Grande mer*, par excellence, c'est la Méditerranée, sans comparaison plus Grande que la mer Morte & la mer de Généfareth, qui ne sont que des lacs.

Les Hébreux seront nommés par les Étrangers, *un peuple sage*, *une Grande nation*, ou un peuple puissant & considérable. Le Roi d'Assyrie, est nommé *le Grand Roi*, l'Euphrate *le Grand fleuve*, la ville de Ninive, *la Grande ville*; parce que le roi d'Assyrie étoit le plus puissant roi d'Orient, l'Euphrate le plus Grand fleuve de Syrie; & Ninive la plus Grande ville des États du roi d'Assyrie, & de tous les environs.

Ambulare in Magnis, signifie marcher à la Grandeur; *Magna loqui*, parler avec hauteur, avec insolence. *Depuis le plus petit jusqu'au plus Grand*, est une manière de parler usitée dans notre langue. *Votre serviteur n'a sçu chose quelconque d'affaire ni Grande ni petite*, autrement il n'en a pas eu la moindre connoissance.

La Grandeur du cœur, se prend pour l'orgueil; *la Grandeur du bras*, pour la force, pour la sévérité. *La voix de la Grandeur de Dieu* est le tonnerre. *Le siège de la Grandeur*, est le trône de la majesté de Dieu. *La Grandeur de Dieu*, marque sa gloire, sa puissance, sa majesté, ses œuvres merveilleuses.

GRANDE-MERE, la même que Cybele. *Voyez* Cybele.

GRANDEUR D'AME, *Magnitudo Animi*. Il n'est pas sans doute nécessaire de prouver que la Grandeur d'ame est quelque chose de réel. Il est difficile de ne pas sentir dans un homme qui maîtrise la fortune, & qui, par des moyens puissans, arrive à des fins élevées, qui subjugue les autres hommes par son activité, par sa patience, ou par de profonds conseils; il est difficile, dis-je, de ne pas sentir dans un génie de cet ordre une noble dignité; cependant, il

(*a*) Genes. c. 27. v. 1. Exod. c. 11. v. 3. c. 15. v. 16. Deuter. c. 4. v. 6. Reg. L. I. c. 22. v. 15. L. IV. c. 5. v. 1. Psalm. 54. v. 13. Psalm. 130. v. 1. Isai. c. 9. v. 9. Jerem. 50. v. 11.

n'y a rien de pur, & dont nous n'abusions.

La Grandeur d'Ame est un instinct élevé, qui porte les hommes au grand, de quelque nature qu'il soit, mais qui les tourne au bien ou au mal, selon leurs passions, leurs lumières, leur éducation, leur fortune, &c. Egale à tout ce qu'il y a sur la terre de plus élevé, tantôt elle cherche à soumettre par toutes sortes d'efforts ou d'artifices, les choses humaines à elle; & tantôt dédaignant ces choses, elle s'y soumet elle-même, sans que sa soumission l'abaisse. Pleine de sa propre Grandeur, elle s'y repose en secret, contente de se posséder. Qu'elle est belle, quand la vertu dirige tous ses mouvemens! Mais, qu'elle est dangereuse lorsqu'elle se soustrait à la règle! Représentez-vous Catilina au-dessus de tous les préjugés de sa naissance, méditant de changer la face de la terre, & d'anéantir le nom Romain; concevez ce génie audacieux, menaçant le monde du sein des plaisirs, & formant d'une troupe de voluptueux & de voleurs, un corps redoutable aux armées & à la sagesse de Rome. Qu'un homme de ce caractère auroit porté loin la vertu, s'il eût tourné au bien! Mais, des circonstances malheureuses le poussent au crime. Catilina étoit né avec un amour ardent pour les plaisirs, que la sévérité des loix aigrissoit & contraignoit; sa dissipation & ses débauches l'engagerent peu à peu à des projets criminels; ruiné, décrié, traversé, il se trouva dans un état, où il lui étoit moins facile de gouverner la République que de la détruire; ne pouvant être le héros de sa patrie, il en méditoit la conquête. Ainsi, les hommes sont souvent portés au crime par de fatales rencontres, ou par leur situation; ainsi, leur vertu dépend de leur fortune. Que manquoit-il à César, que d'être né souverain? Il étoit bon, magnanime, généreux, brave, clément; personne n'étoit plus capable de gouverner le monde & de le rendre heureux. S'il eût eu une fortune égale à son génie, sa vie auroit été sans tache; mais, César, n'étant pas né Roi, n'a passé que pour un tyran.

De-là il s'ensuit qu'il y a des vices qui n'excluent pas les Grandes qualités, & par conséquent de Grandes qualités qui s'éloignent de la vertu. Nous reconnoissons cette vérité avec douleur. Il est triste que la bonté n'accompagne pas toujours la force, que l'amour du juste ne prévale pas nécessairement sur tout autre amour dans tous les hommes & dans tout le cours de leur vie; mais, non seulement les Grands hommes se laissent entraîner au vice, les vertueux même se démentent, & sont inconstans dans le bien. Cependant, ce qui est sain est sain, ce qui est fort est fort. Les inégalités de la vertu, les foiblesses qui l'accompagnent, les vi-

ces qui flétrissent les plus belles vies, ces défauts inséparables de notre nature, mêlée si manifestement de Grandeur & de petitesse, n'en détruisent pas les perfections. Ceux, qui veulent que les hommes soient tout bons ou tout méchans, nécessairement Grands ou petits, ne les ont pas approfondis. Il n'y a rien de parfait sur la terre ; tout y est mêlangé & fini ; les mines ne nous donnent point d'or pur.

GRANDS [Les], *Primores*, PRIMATES. On nomme ainsi en général ceux qui occupent les premières places de l'État, soit dans le gouvernement, soit auprès du Prince.

Dans la démocratie pure, il n'y a de Grands que les magistrats, ou plutôt il n'y a de Grand que le peuple. Les Magistrats ne sont Grands que par le peuple & pour le peuple ; c'est son pouvoir, sa dignité, sa majesté, qu'il leur confie. De-là vient que dans les Républiques bien constituées, on faisoit un crime autrefois de chercher à acquérir une autorité personnelle. Les généraux d'armée n'étoient Grands qu'à la tête des armées ; leur autorité étoit celle de la discipline ; ils la déposoient en même tems que le soldat quittoit les armes, & la paix les rendoit égaux.

Il est de l'essence de la démocratie que les Grandeurs soient électives, & que personne n'en soit exclu par état. Dès qu'une seule classe de citoyens est condamnée à servir sans espoir de commander, le gouvernement est aristrocratique.

La moins mauvaise aristocratie est celle où l'autorité des Grands se fait le moins sentir. La plus vicieuse est celle où les Grands sont despotes, & les peuples esclaves. Si les nobles sont des tyrans, le mal est sans remede; un Sénat ne meurt point.

Si l'aristocratie est militaire, l'autorité des Grands tend à se réunir dans un seul ; le gouvernement touche à la monarchie ou au despotisme. Si l'aristocratie n'a que le bouclier des loix, il faut pour subsister qu'elle soit le plus juste & le plus modéré de tous les gouvernemens. Le peuple, pour supporter l'autorité exclusive des Grands, doit être heureux comme à Venise, ou stupide comme en Pologne.

La liberté Romaine avoit chéri l'autorité des Rois ; elle ne put souffrir l'autorité des Grands. L'esprit républicain fut indigné d'une distinction humiliante. Le peuple voulut bien s'exclure des premières places, mais il ne voulut pas en être exclu ; & la preuve qu'il méritoit d'y prétendre, c'est qu'il eut la sagesse & la vertu de s'en abstenir.

En un mot, la République n'est une que dans le cas du droit universel aux premières dignités. Toute prééminence héréditaire y détruit l'égalité, rompt la chaîne politique, & divise les citoyens.

Le danger de la liberté n'est

donc pas que le peuple prétende élire entre les citoyens sans exception, ses magistrats & ses juges, mais, qu'il les méconnoisse après les avoir élus. C'est ainsi que les Romains ont passé de la liberté à la licence, de la licence à la servitude.

Dans les gouvernemens républicains, les Grands revêtus de l'autorité l'exercent dans toute sa force. Dans le gouvernement monarchique, ils l'exercent quelquefois & ne la possedent jamais; c'est par eux qu'elle passe; ce n'est point en eux qu'elle réside; ils en sont comme les canaux; mais, le Prince en ouvre & ferme la source, la divise en ruisseaux, en mesure le volume, en observe & dirige le cours.

Les Grands, comblés d'honneurs & dénués de force, représentent le Monarque auprès du peuple, & le peuple auprès du Monarque. Si le principe du gouvernement, est corrompu dans les Grands, il faudra bien de la vertu, & dans le Prince, & dans le peuple, pour maintenir dans un juste équilibre l'autorité protectrice de l'un, & la liberté légitime de l'autre; mais, si cet ordre est composé de fideles sujets & de bons patriotes, il sera le point d'appui des forces de l'État, le lien de l'obéissance & de l'autorité.

Il est de l'essence du gouvernement monarchique comme du républicain, que l'État ne soit qu'un, que les parties dont il est composé forment un tout solide & compacte. Cette machine vaste, toute simple qu'elle est, ne sçauroit subsister que par une exacte combinaison de ses pièces; & si les mouvemens sont interrompus ou opposés, le principe même de l'activité devient celui de la destruction.

Or, la position des Grands dans un état monarchique, sert merveilleusement à établir & à conserver cette communication, cette harmonie, cet ensemble, d'où résulte la continuité régulière du mouvement général.

GRANÉE, *Granea*, (*a*) étoit une des nymphes Hamadryades.

GRANIQUE, *Granicus*, (*b*), Γρανικὸς, fleuve de l'Asie mineure, qui avoit sa source au mont Ida, dans la partie de cette montagne qu'on appelloit Cotylus. De-là dirigeant son cours vers le septentrion, il couloit entre l'Esepe & le Priape, au travers de la contrée que les Anciens nommoient Adrastée, & alloit porter ses eaux dans la Propontide. La ville de Sidene, qui ne subsistoit déjà plus du tems de Strabon, étoit située sur les bords du Granique. Le passage d'Alexandre a rendu ce fleuve célebre. Il le traversa en allant combattre Darius, & y remporta la première victoire.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 386.

(*b*) Strab. pag. 581, 582, 587, 602. Plin. T. I. pag. 282, 288. Pomp. Mel. p. 84. Q. Curt. L. IV. c. 9. Plut. T. I. p. 498, 672.

Les Turcs le nomment aujourd'hui Sousou. Assez près de ce fleuve, on voit les masures d'un château, que quelques-uns croyent avoir été bâti par Alexandre. Paul Lucas parle ainsi de ces ruines : » Peu de tems après, » nous trouvâmes des montagnes, où l'on ne peut passer que » par un défilé fort serré ; on » avoit eu soin de le fortifier d'un » bon château, dont on voit » encore les ruines, & d'en » fermer le passage avec une » bonne porte bâtie de fort » grosses pierres & soutenues » d'une voûte sous laquelle il » falloit passer. Il paroît que » cette voûte, dont il reste encore plus de quarante pieds » de long, étoit un rempart assuré pour fermer l'entrée de » la Mysie. Je passai dessous » avec quelques-uns des plus » curieux de la caravane, » pendant que les autres passerent sur les ruines qui sont » à côté. Ce passage se nomme » aujourd'hui Demir-Capi ou » Porte-de-Fer. « Spon avoit dit que ce château passoit pour avoir été bâti par Alexandre ; Paul Lucas ne croit pas que cet ouvrage soit d'une si grande antiquité, puisqu'il ne nous en reste aucun vestige dans les écrits des Anciens ; il peut être, selon lui, de quelqu'un des derniers empereurs Grecs, qui, pour arrêter les progrès des Turcs, voulurent leur fermer l'entrée de la Bithynie.

GRANIUS, *Granius*, (*a*) Γράνιος, fils de la femme de C. Marius. Elle l'avoit eu d'un premier lit.

GRANIUS, *Granius*, (*b*) Γράνιος, Questeur du tems de Sylla. La veille même du jour que celui-ci mourut, sur ce qu'on lui dit que le questeur Granius différoit de payer à la République de grandes sommes qu'il lui devoit, & qu'il attendoit sa mort pour ne les jamais payer, il le fit venir dans sa chambre, ordonna à ses domestiques de se jetter sur lui & de l'étrangler en sa présence.

GRANIUS PÉTRONIUS, *Granius Petronius*, (*c*) officier qui suivit le parti de César. Scipion, ayant surpris en Afrique un des vaisseaux de César, que montoit Granius Pétronius, qui venoit d'être fait Questeur, passa au fil de l'épée tout l'équipage ; & quant au Questeur, il lui dit qu'il lui donnoit la vie. Le Questeur répondit que ce n'étoit pas la coûtume des soldats de César de recevoir la vie, mais de la donner aux autres ; & tirant son épée, il se la passa au travers du corps.

GRANIUS, *Granius*, (*d*) dont parle Cicéron dans son second livre de l'orateur.

GRANIUS, *Granius*, (*e*) Héraut, dont Cicéron parle aussi dans son Brutus, & ailleurs.

(*a*) Plut. T. I. p. 425.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 475.
(*c*) Plut. T. I. p. 715.
(*d*) Cicer. de Orat. L. II. c. 135.
(*e*) Cicer. Brut. c. 82.

GRANIUS MARCELLUS, *Granius Marcellus*, (a) Gouverneur de Bithynie, fut accusé comme criminel de lese-majesté par son questeur Cépion Crispinus, l'an de Jesus-Christ 15. Pour entrer dans quelque détail, Cépion Crispinus accusoit Granius Marcellus d'avoir mal parlé de Tibere; & il portoit à l'accusé des coups inévitables, choisissant dans la conduite du Prince tout ce qu'il y avoit de plus vicieux, pour en faire la matière des critiques de Granius Marcellus. Car, les choses étant vraies, on se persuadoit aisément qu'elles avoient été dites.

Romanus Hispo, qui s'étoit joint en second au principal accusateur, ajoûta que Granius Marcellus s'étoit fait dresser une statue plus haute que celles des Césars, & qu'il avoit ôté d'une autre statue la tête d'Auguste, pour y substituer celle de Tibere.

L'Empereur avoit sans doute beaucoup souffert en écoutant la censure qui venoit d'être faite de sa personne; mais, il s'étoit contenu. A ce dernier grief, sa colère, trouvant lieu de paroître sous un prétexte qui sembloit plus intéresser Auguste que lui, éclata sans mesure. Il déclara que dans cette affaire il donneroit son suffrage de vive voix, & avec serment de juger selon la justice. Il restoit encore, dit Tacite, des vestiges de la liberté expirante. Cn. Pison prit la parole. » César, dit-il, en » quel rang opinez-vous? Si » vous parlez le premier, je » sçaurai à quoi m'en tenir. Si » vous différez à vous ouvrir » après que tous les autres au» ront opiné, je crains de me » trouver, sans le vouloir, en » contradiction avec vous. « Cette représentation fit honte à Tibere de son emportement. Il s'adoucit, & souffrit que Granius Marcellus fût déchargé de l'accusation de lese-majesté. Il étoit aussi accusé de concussion. L'affaire fut renvoyée aux juges ordinaires, & traitée en règle.

GRANIUS [Q.], *Q. Granius*, (b) accusa, l'an de Jesus-Christ 24, L. Pison de discours tenus dans le secret contre le respect dû à la majesté de l'Empereur, & il avança de plus, qu'on trouveroit chez lui du poison, & qu'il venoit au Sénat portant une épée sous sa robe. Ces derniers reproches étoient trop violens pour être crus, & l'on n'y eut aucun égard. Les autres griefs en grand nombre, dont l'accusateur le chargeoit, furent écoutés. Pendant l'instruction du procès, la mort survenue fort à propos, déroba L. Pison à une condamnation inévitable.

GRANIUS MARTIANUS, *Granius Martianus*, (c) Sénateur

(a) Tacit. Annal. L. I. c. 74. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 331, 332.
(b) Tacit. Annal. L. IV. c. 21. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 486, 487.
(c) Tacit. Annal. L. VI. c. 38.

Romain, accusé du crime de lese-majesté par C. Gracchus, sous l'Empire de Tibere, se donna volontairement la mort.

GRANIUS SILVANUS, (a) *Granius Silvanus*, tribun d'une cohorte prétorienne, fut chargé, l'an de Jesus-Christ 65, d'aller informer Sénèque d'une déposition qu'Antonius Natalis avoit faite contre lui, & de lui demander s'il reconnoissoit qu'elle ne contînt rien que de vrai. Granius Silvanus trouva Sénèque à table avec sa femme Pauline & deux amis, & il lui exposa les ordres de Néron. Sénèque reconnut qu'une partie de la déposition étoit vraie; mais il nia l'autre, qui étoit celle qui le chargeoit.

Le Tribun revint avec cette réponse qu'il rendit à Néron en présence de Poppéa & de Tigellin, conseil intime du Prince lorsqu'il étoit dans ses fureurs. Néron demanda à Granius Silvanus, si Sénèque faisoit les apprêts de sa mort. » Il n'a donné » aucun signe de frayeur, ré» pondit l'officier, je n'ai rien » vu de triste ni dans ses paro» les, ni sur son visage. Re» tournez donc, dit l'Empereur, » & signifiez-lui l'ordre de » mourir. « Granius Silvanus ne reprit pas le même chemin; & il se détourna pour aller chez le Préfet du Prétoire Fénius Rufus, & lui demander s'il devoit obéir; & Fénius Rufus le lui conseilla. Telle étoit, dit Tacite, la prodigieuse lâcheté qui engourdissoit tous les courages; car, Granius Silvanus étoit aussi du nombre des conjurés, & il multiplioit les crimes dont il s'étoit engagé à tirer vengeance. Il s'épargna néanmoins l'odieux ministère de porter lui-même un si triste message; & il fit entrer un centurion, qui notifia à Sénèque l'ordre de l'Empereur. Granius Silvanus eut assez de courage pour se percer de son épée, quoiqu'il eût été absous.

GRANIUS, *Granius*, (b) un des surnoms donnés à Apollon.

GRANNONE, GRANNONUM, *Grannona, Grannonum*. (c) La Notice de l'Empire met comme deux lieux différens Grannone & Grannonum, *in littore Saxonico*, dans le canton qu'elle appelle *tractus Armoricanus*, c'est-à-dire, sur la côte, entre la Seine & la Loire. M. de Valois croit que c'est Guerande en Bretagne. Il n'est pas sûr que Grannone & Grannonum soient des lieux différens. La Notice répete quelquefois un même lieu & il semble le partager en deux; ce qui est certain, c'est qu'au cas que Grannone & Grannonum ne soient pas un seul & même endroit, il faut les chercher tous les deux sur la côte, &

(a) Tacit. Annal. L. XV. c. 50, 60, 61, 71. Crév. Hist. des Emp. T. II. pag. 426, 427, 435.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 107.

(c) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 419.

& appatemment sur la côte de Bretagne. L'un des deux pourroit bien être Gravinum de la Table de Peutinger, près de Vannes. D'autres croient que c'est ce qu'on appelle aujourd'hui le Crenan dans la Baye de Douarnes, entre Brest & Quimper.

GRANNUS, *Grannus*, Roi fabuleux de Danemarck, enleva la fille de Sigthun, roi des Goths, & tua ce Prince dans un combat. Sibdager, roi de Norwege, entra à son tour dans le Danemarck avec une armée, fit prisonniere la sœur & la fille de Grannus, viola la première, & épousa l'autre, qu'il emmena en Norwege. Grannus fit les derniers efforts pour se venger, & leva une puissante armée, avec laquelle il livra une bataille à Sibdager; mais, il y fut tué, & ses sujets devinrent tributaires des Goths.

Joan. Maynus, [L. 2.] L'annaliste, qui place ces évènemens vers la guerre de Troye, seroit fort embarrassé s'il falloit les justifier; mais, la plûpart des Historiens du Nord croient n'avoir pas besoin de preuves, lorsqu'il s'agit de donner un relief d'ancienneté à leur Nation.

GRANNUS, *Grannus*, (*a*) surnom d'Apollon. Apollon Grannus étoit honoré en beaucoup de païs, en Allemagne, en Ecosse, & ailleurs.

Ce surnom se lit dans une inscription trouvée en Ecosse, près de Musselhorow, dans le Lothian, ou Lothien, ou Lauden, & rapportée par Napler dans ses Commentaires sur l'Apocalypse, & par Cambden. Elle porte.

APOLLINI
GRANNO
Q. LVSIVS
SABINIA
NVS
PROC
AVG
V. SS. L. V. M.

Cambden croit qu'Apollon Grannus étoit la même chose chez les Romains qu'Α'πόλλων Α'περσεκόμης, chez les Grecs; c'est-à-dire, Apollon aux cheveux longs; sa raison est qu'Isidore appelle *Granni* les longs cheveux des Goths. Peut-être est-ce aussi de-là qu'on appelle *Grani* & *Granones*, la barbe de la levre d'en haut, que nous nommons moustache, ou crochets.

GRAPHIUM, *Graphium*, (*b*) Γραφεῖον, étoit un instrument à écrire. C'est ce qu'on appelle plus communément un style.

GRAPPINS. *Voyez* mains de Fer.

GRAPTA, *Grapta*, Γράπτα, (*c*) Princesse illustre & très-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 433.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 357.

(*c*) Joseph. de Bell. Judaïc. pag. 897.

dévote, étoit cousine d'Izate, roi des Adiabéniens. S'étant convertie à la religion des Juifs, ou, selon d'autres à celle de Jesus-Christ, elle fit bâtir à Jérusalem un très-beau palais que Jean de Giscala, prit pour y faire sa demeure, & y retirer tout son argent & tout le profit des brigandages qu'il commettoit dans la ville.

GRAPTUS, *Graptus*, (*a*) affranchi qui avoit vieilli dans la maison des Césars, & qui, par une longue expérience, étoit rompu dans le manege de la cour, entra dans les sentimens de Néron, en chargeant Cornélius Sylla par un mensonge grossier d'avoir attenté à la vie du Prince. Voici de quelle occasion profita le calomniateur.

Le Pont Milvius, aujourd'hui *Ponte-Mole*, à trois milles de Rome, étoit alors un lieu de parties de plaisirs pour la jeunesse licentieuse, qui venoit volontiers y passer les nuits; & Néron s'y trouvoit souvent, afin d'exercer ses jeux folâtres avec plus de liberté hors de la ville. On en revenoit avant le jour; & dans un de ces retours, il arriva que Néron ayant quitté le droit chemin pour aller aux jardins qui avoient appartenu à Sallufte, ministre de Tibere, ses officiers en revenant sans lui par la route ordinaire, furent attaqués par une troupe de jeunes gens, qui se divertirent à leur faire peur.

Sur cette aventure, Graptus bâtit son accusation contre Cornélius Sylla. Il travestit un badinage fortuit en une embuscade concertée, que le Prince n'avoit évitée que par une protection spéciale des Dieux; & quoiqu'on n'y eût reconnu aucun des esclaves ni des cliens de Cornélius Sylla, & que surtout sa timidité basse & stupide fût une preuve parfaite de son innocence, Graptus ne laissa pas de le faire auteur du complot prétendu; & en vertu d'une accusation si mal fondée, Cornélius Sylla fut relégué à Marseille, en attendant que Néron fût devenu assez maître de ses actions & assez hardi, pour verser le sang de tous ceux qui lui faisoient ombrage.

GRASIDIUS SACERDOS, *Grasidius Sacerdos*, (*b*) Prétorien, fut relégué dans une isle, en punition de ce qu'il avoit été un des ministres des débauches d'Albucilla, vers l'an de Jesus-Christ 39.

GRASSEYER, c'est changer par une prononciation d'habitude ou naturelle, le son articulé de la voix; ainsi, on Grasseye, lorsqu'on prononce les *c*, les *d*, en *t*, les doubles *ll* en *y*; ou lorsqu'on croasse de la gorge la lettre *r*, ensorte qu'on la fait précéder d'un *c* ou d'un *g*. C'est le plus souvent par l'ha-

(*a*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 47. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 279, 280.

(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 48.

bitude qu'on acquiert ce défaut très-désagréable.

Les enfans ont presque tous le Grasseyement du *c* & du *d*, ainsi que celui des doubles *l*; ils le quittent cependant avec facilité, & l'on ne dit plus, lorsqu'on est bien élévé, *tompagnie*, pour *compagnie*, ni *Versayes*, pour *Versailles*. Les soins des precepteurs, quand ils le veulent, réparent sans peine le vice qu'ont donné ou laissé les complaisances des gouvernantes. On n'est pas si attentif sur le Grasseyement de *r*, sur-tout pour les filles, dont on espere de l'agrément; on le regarde alors en les gâtant, comme une mignardise, & on ne corrige point ce défaut, par la fausse persuasion qu'il est un surcroît de graces.

Mais, il faut toujours en revenir aux principes. La prononciation ne peut être bonne, que lorsqu'elle est sans défaut. Ainsi, dans l'éducatian des enfans, on ne peut trop veiller à la correction des défauts de la voix, de la prononciation, & du ton que leurs organes prennent souvent de leurs différens entours. Dans ces momens, le plus petit défaut devient successivement un désagrément; & dans un âge plus avancé, lorsqu'on entre dans le monde, le ton qu'on a pris dans les premieres années produit des effets presque aussi prompts que ceux qu'on voit produire au premier abord à certaines physionomies.

GRATIANOPOLIS. *Voyez* Grenoble.

GRATIARUM COLLIS. *Voyez* Graces.

GRATIDIANUS [M. MARIUS], *M. Marius Gratidianus*, (a) neveu du fameux Marius. L'an de Rome 666, la rareté de l'argent & la difficulté des paiemens firent penser à un remede, qui est toujours dangereux; c'étoit d'altérer les monnoies & d'en changer la valeur. Les diminutions & les augmentations successives devinrent si fréquentes, que personne ne pouvoit sçavoir ce qu'il possédoit. Les tribuns du peuple & les Préteurs s'étant assemblés pour délibérer sur cette affaire, dresserent une ordonnance par laquelle ils fixoient les monnoies; & ils convinrent tous de monter dans l'après-dînée à la tribune aux harangues, & d'y publier en commun leur décret. Mais, M. Marius Gratidianus, l'un des Préteurs, au sortir de ce petit conseil, pendant que les autres s'étoient retirés chacun chez eux, vint à la place publique, & ayant publié l'ordonnance en son nom, il eut seul tout le mérite de ce qui avoit été délibéré en commun.

Il est incroyable quel honneur ce décret lui fit auprès de la multitude. On lui dressa des statues dans tous les coins des

(a) Cicer. de Offic. L. III. c. 80. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. p. 4, 5, 36, 37.

rues ; & devant ces ſtatues on offroit du vin & de l'encens ; on y faiſoit brûler des cierges, comme s'il ſe fût âgi d'honorer quelque divinité. Il comptoit que le Conſulat ne pouvoit lui manquer ; mais, tous ces avantages qui revenoient à M. Marius Gratidianus de ſa fourberie, n'empêchent pas Cicéron de le condamner avec une extrême ſévérité. Voilà, dit-il, » les cas qui déroutent ſouvent » la plûpart des hommes, lorſ» que l'injuſtice ne paroît pas » atroce, & que le fruit qui en » revient eſt très-grand. Ici, » par exemple, Gratinianus ne » trouvoit pas que ce fût un » grand crime d'enlever à ſes » Collegues & aux Tribuns du » peuple le mérite de ce dé» cret ; & il lui ſembloit extrê» mement utile de parvenir au » Conſulat, comme il ſe flattoit » de s'y élever par cette voie. » mais, que les hommes ſça» chent une bonne fois, qu'il » faut que ce qu'on juge utile, » ne renferme rien de vicieux, » ou que ce qui eſt vicieux, » ne doit point paroître utile. «

M. Marius Gratidianus fut enveloppé dans la proſcription de Sylla, & ce fut Catilina qui ſe chargea de ſon ſupplice. Il avoit été condamné à être immolé ſur le tombeau de Catulus, homme plein de douceur, & qui eût été bien éloigné de ſouhaiter une pareille vengeance. Mais, c'étoient comme des repréſailles de la mort de L. Céſar, égorgé quelques années auparavant par la faction contraire ſur le tombeau de Q. Varius.

L'infortuné M. Marius Gratidianus, qui avoit été preſque adoré par le peuple Romain, fut donc traîné par les rues de Rome juſqu'au de-là du Tibre, & frappé de verges par les bourreaux, pendant tout le chemin. Lorſqu'il fut arrivé au lieu du ſupplice, Catilina lui fit arracher les yeux, couper les mains & la langue, briſer les os des cuiſſes, & après l'avoir ainſi tourmenté dans toutes les parties de ſon corps, enfin il termina, en lui tranchant la tête, ſon ſupplice & ſa vie. Un Sénateur, préſent à cet horrible ſpectacle, s'étant trouvé mal & étant tombé en défaillance, fut tué ſur le champ. Catilina prit la tête toute ſanglante de M. Marius Gratidianus, & l'apporta aux pieds de Sylla dans la place publique ; après quoi, pour joindre l'impiété à l'inhumanité, il alla laver ſes mains dans le baſſin d'eau luſtrale du temple d'Apollon.

GRATIDIUS [M.], (a) *M. Gratidius*, dont il eſt fait mention dans l'oraiſon de Cicéron pour L. Flaccus.

GRATIEN, *Gratien*, pere de l'empereur Valentinien, étoit de Cibale, & fut appellé *Le Cordier*, parce que portant une corde qu'il avoit achetée, il

(a) Cicer. Orat. pro L. Flacc. c. 39.

tint bon contre cinq soldats qui ne purent jamais la lui arracher des mains, quelques efforts qu'ils fissent. Aurélius Victor en fait mention dans la vie de Valentinien.

GRATIEN, *Gratianus*, (*a*) fils de Valentinien I, & de Sévéra, sa première femme, naquit à Sirmich le 18 Avril 359, selon Idace, ou le 23 du mois suivant, selon la chronique d'Alexandrie. Il n'avoit guère que huit ans, lorsqu'il fut déclaré Auguste par son pere, dans la ville d'Amiens, le 24 Août de l'an 367. Il n'étoit âgé que de seize ans, lorsqu'il lui succéda, le 17 Novembre 375. Son jeune frere Valentinien fut aussi proclamé Auguste, dans le tems que leur oncle Valens règnoit en Orient.

Tous les Auteurs ecclésiastiques & profanes qui ont parlé de Gratien, disent qu'il avoit beaucoup d'esprit, d'éloquence, de modestie, de chasteté & de courage. Après la mort de Valens, il rapella les Évêques que ce Prince Arien avoit chassés de leurs sièges, fit divers édits contre les Priscillianistes, & les Ariens en particulier, & contre tous les Hérétiques en général, l'an 379, & abolit entièrement l'idolâtrie. Il associa Théodose à l'Empire, & donna le Consulat à Ausone. Son courage parut contre les Goths, & dans les guerres qu'il fit heureusement aux Allemans, qui ravageoient les Gaules, & dont il tua trente mille. Il refusa constamment la qualité de Souverain pontife des Payens, que ses prédécesseurs avoient retenue par raison politique. Cependant, Maxime s'étant fait déclarer Empereur, il débaucha les légions de Gratien, & défit à Paris cet Empereur, par la trahison de Mérobaud. Gratien fut obligé de fuir, & fut assassiné à Lyon par Andragathius, le 25 Août 383, âgé de 24 ans & trois ou quatre mois, après avoir règné seize ans & un jour, depuis qu'il avoit été fait Auguste, & sept ans neuf mois depuis la mort de son pere.

GRATIEN, *Gratianus*, étoit un simple soldat, que les légions Romaines, révoltées dans la grande-Bretagne, éleverent à l'Empire, & opposerent à Honorius vers l'an 407. Il avoit épousé dès l'an 374 ou 375, Constance, fille posthume de l'empereur Constance, & se maria ensuite à Læta. Quatre mois après, ceux mêmes qui l'avoient couronné Empereur, le tuerent, pour élever Constantin le tyran en sa place.

GRATION, *Gratio*, (*b*) nom d'un géant, qui fut tué par Diane.

GRATIUS, *Gratius*, poëte Latin, contemporain d'Ovide, avoit fait un poëme intitulé, *Cynegeticon*, ou *de la manière*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 220.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. pag. 38.

de chasser avec les chiens. Ce poëme a été imprimé plusieurs fois; mais, il n'y en a point de meilleure édition que celle d'Hollande., *in-douze*, avec de sçavantes notes de Janus Ulitius.

GRATUM ET JUCUNDUM. (*a*) Cicéron, écrivant à Plancus, lui dit de Furnius : *Nam & in re militari virtutem, & in administranda provincia justitiam, & in omni genere prudentiam mihi tuam exposuit, & præterea mihi non ignotam in consuetudine & familiaritate suavitatem tuam adjunxit; præterea summam erga se libertatem. Quæ omnia mihi jucunda, hoc extremum etiam gratum fuit.* C'est-à-dire : » Car, » il m'a parfaitement représenté dans son entretien, votre » valeur dans les exploits de » guerre, votre justice dans la » conduite des affaires de votre » gouvernement, & la sagesse » qui éclate dans toutes vos actions, & il a même ajoûté à » toutes ces rares qualités, la » douceur & les agrémens de » votre conversation familière, » qui ne me sont pas inconnus; » & outre tout cela votre généreuse bonté à son égard. » Toutes ces choses m'ont » paru fort agréables, & la » dernière m'a aussi bien fait » plaisir. «

Il semble d'abord que ces deux mots, *Jucundum* & *Gratum*, soient synonymes & ne signifient qu'une même chose. Mais, il y a néanmoins une grande différence entre l'un & l'autre ; car, *Gratum* signifie proprement ce qui mérite de la reconnoissance & des remercîmens pour le plaisir & l'avantage que nous recevons, & *Jucundum* marque une chose qui a en soi des agrémens & des attraits qui charment, comme les talens & les perfections qui éclatent dans une personne, mais dont on ne s'aviseroit pas de lui faire des remercîmens. Par exemple, Cicéron ne devoit pas en faire à Plancus de sa vertu, de sa justice ou de sa prudence; mais, pour ce qui est de sa libéralité ou de sa générosité envers Furnius, qu'il lui avoit recommandé, il y étoit obligé. C'est pourquoi, il ajoûte à *Jucundum*, *etiam Gratum*, pour dire que sa libéralité envers Furnius ne lui est pas seulement agréable, mais qu'elle lui fait plaisir.

GRATUS [VALÉRIUS], (*b*) *Valerius Gratus*, Οὐαλέριος Γρᾶτος, cinquième gouverneur de la Judée pour les Romains, succéda à Rufus, exerça très-sagement cette charge durant onze ans, & la remit à Ponce Pilate. Il n'y a guère eu de Rois ou de Gouverneurs en Judée qui aient fait de si fréquens changemens dans la sacrificature. A peine fut-il arrivé à Jérusalem, qu'il l'ôta à Ananus, & la donna à Ismaël, fils de Fabi. Il ne

(*a*) Cicer. ad Amic. L. X. Epist. 3.

(*b*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 607. & seq.

la laissa qu'une année à Ismaël, & l'obligea de la céder à Éléazar, fils d'Ananus. Celui-ci ne la garda pas davantage. Il fut contraint de la remetttre à Simon, fils de Camith. Ce Simon s'en démit une année après par son ordre, en faveur de Caïphe, qui la garda plus long-tems, & presque jusqu'à la mort de Jesus-Christ.

Valérius Gratus étoit un très-vaillant homme. Du tems qu'Archélaüs étoit à Rome pour plaider la royauté devant Auguste, les Juifs firent divers soulevemens dans la province contre l'autorité royale & contre les Romains; mais, Valérius Gratus les battit toujours, & les remit enfin dans leur devoir. Ce qu'il executa de plus remarquable, fut de faire mourir Atronge, & quatre de ses freres, qui avoient commis des cruautés énormes. Atronge même avoit eu l'effronterie de se mettre la couronne sur la tête.

GRATUS, *Gratus*, Γρατος, (*a*) simple soldat, qui salua le premier Claude Empereur. Ce Prince, lorsqu'il vit l'Empereur son neveu assassiné presque sous ses yeux, ne fut occupé que du soin de se cacher. Il monta tout au haut du palais, & se tenant caché derrière une porte, il s'enveloppa dans la portière. Gratus, qui couroit de tous côtés, soit pour chercher les meurtriers, soit pour trouver occasion de piller, étant entré dans la pièce où étoit Claude, apperçut ses pieds qui passoient; & curieux de sçavoir qui étoit celui qui se cachoit, il approche & leve la portière. Claude tout tremblant crut qu'il alloit être tué, & il se jette aux genoux du soldat, qui le reconnoissant tout d'un coup, le salue Empereur. Bientôt d'autres soldats se joignirent à Gratus. Ils mettent Claude dans sa litière, & comme ses esclaves effrayés s'étoient enfuis, ils la prennent eux-mêmes sur leurs épaules, & marchent vers leur camp, à travers la place publique. Claude avoit l'air si triste & si consterné, que plusieurs de ceux qui le virent ainsi porter au camp des Prétoriens, avoient pitié de son sort, s'imaginant qu'on le menoit au supplice.

GRATUS [SÉVÉRIANUS], *Severianus Gratus*, Consul, Collegue de Claudius Séleucus, dans la troisième année de l'empire d'Antonin Héliogabale. Julius Africanus a conduit sa Chronique jusqu'à ce Consul, c'est-à-dire, jusqu'à l'Olympiade 250, qui est l'année où Philinus étoit Archonte à Athènes.

GRATUS [JULIUS], *Julius Gratus*, (*b*) dont il nous reste une petite urne. M. le comte de Caylus en parle ainsi: » Cette petite urne de bronze » a quatre pouces sept lignes

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 92.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. I. p. 186.

» dans toute sa hauteur. Elle a » été destinée à une cérémonie » funebre, ou du moins consa- » crée à la mémoire de *JVLIVS* » *GRATVS*. On ne peut dou- » ter que ce ne soit un monu- » ment de la tendresse de *FVL-* » *VIA* sa sœur pour lui; senti- » ment qui l'a engagée à faire » graver l'inscription qu'on lit » sur la petite urne, & qui est » écrite au-dessous du portrait » en buste représenté de re- » lief, ainsi que l'inscription. » On y reconnoît véritablement » un jeune homme d'une belle » figure. Tous les Antiquaires » sçavent que les lettres *L* & » *C* qui terminent cette ins- » cription, s'expliquent ordi- » nairement par ces deux » mots *LVBENS CVRAVIT*. «

GRAVE, GRAVITÉ. Un Auteur Grave est celui dont les opinions sont suivies dans les matières contentieuses. On ne le dit pas d'un Auteur qui a écrit sur des choses hors de doute. Il seroit ridicule d'appeller Euclide, Archimede, des Auteurs Graves.

Il y a de la Gravité dans le style. Tite-Live, de Thou, ont écrit avec Grávité. On ne peut pas dire la même chose de Tacite, qui a recherché la précision, & qui laisse voir de la malignité; encore moins du cardinal de Retz, qui met quelquefois dans ses récits une gaieté déplacée, & qui s'écarte quelquefois des bienséances.

Le style Grave évite les saillies, les plaisanteries; s'il s'éleve quelquefois au sublime, si dans l'occasion il est si touchant, il rentre bientôt dans cette sagesse, dans cette simplicité noble qui fait son caractère; il a de la force, mais peu de hardiesse. Sa plus grande difficulté est de n'être point monotone.

GRAVISQUES, *Graviscæ*, (*a*) ville d'Italie dans l'Étrurie, sur la côte, auprès de l'embouchure de la Marta. Velléïus Paterculus, & la Table de Peutinger, disent *Gravisca*, au singulier; tous les autres disent *Graviscæ* au pluriel. On lit dans Tite-Live. « On » apprit qu'à Gravisques, le » mur & une porte avoient été » frappés de la foudre. « Virgile dit :

Et Pyrgi veteres, intempestæ que
Graviscæ.

Et Silius Italicus :

Veteres misere Graviscæ.

C'étoit une colonie. Outre le témoignage de Velléïus Paterculus, nous avons celui de Tite-Live. » Cette année, dit- » il, sous le Consulat de P. » Cornélius & de M. Bœbius » [qui revient à l'an 571 de la » fondation de Rome, 181 ans » avant Jesus-Christ], on me-

(*a*) Vell. Parerc. L. I. c. 15. Tit. Liv. XL. c. 29. L. XLI. c. 16. Virg. Æneid. L. X. v. 184.

» na une colonie à Gravisques, » dans un champ d'Étrurie, » qui avoit été autrefois pris » sur les Tarquins. On donna » à chacun de ceux qui la com- » poserent cinq arpens de ter- » re. Les Triumvirs qu'on char- » gea de cet établissement, fu- » rent C. Calpurnius Pison, P. » Claudius Pulcher, & C. Té- » rentius Istra. «

Cette ville fut épiscopale, & son siège étoit du quatrième siècle ; mais, Gravisques ayant été ruinée, l'évêché en a été transféré à Corneto, qui en est à deux milles.

GRAVIUS [A.], (a) *A. Gravius*, Chevalier Romain, de la ville de Putéoles, fut tué en combattant pour César.

GRAVURE, (b) terme qui vient, ou du Grec γράφω, *scribo*, j'écris, ou du Latin, *cavare*, creuser.

La Gravure, ou l'action de Graver, consiste à creuser; & toutes les différentes matières dans lesquelles on peut creuser les formes des objets qu'on a dessein de graver, sont comprises dans les idées générales de l'art de la Gravure. La différence des matières & celle des outils & des procédés qu'on emploie, distinguent les espèces de Gravure; ainsi, l'on dit, *Graver en cuivre*, *en bois*, *en or*, *en argent*, *en fer*, *en pierres fines*.

L'art de la Gravure est de la plus haute antiquité ; il étoit connu dès le tems du siège de Troye. On n'en sçauroit douter, pour peu qu'on fasse d'attention à ce grand nombre d'ouvrages gravés ou sculptés dont parle Homère. Telle est la statue de Minerve, sur les genoux de laquelle les femmes Troyennes, par l'ordre d'Hector, poserent un voile précieux, qu'elles lui consacrerent, pour se la rendre favorable.

On distingue, comme on l'a déjà dit, diverses manières de graver sur les métaux & sur les pierres précieuses; car, sur les uns & sur les autres, on y fait des ouvrages en relief, en bosse, ou en creux, qui s'appellent des ouvrages de Gravure. Les Anciens excelloient dans l'un & l'autre genre. Les bas-reliefs qui nous restent d'eux, sont infiniment estimés par les Connoisseurs ; & pour ce qui regarde la Gravure des pierres, comme de ces belles agates, & de ces cristaux, dont on voit une assez grande quantité dans le cabinet du Roi, on prétend qu'il n'y a rien de si parfait que ce qui reste de ces anciens maîtres.

Quoiqu'ils aient gravé presque toutes sortes de pierres précieuses, néanmoins les figures les plus achevées qu'on ait d'eux sont des onyces qui sont une espèce d'agate opaque, ou des cornalines, qu'ils trouvoient plus propres à être gra-

(a) Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 644.
(b) Homer. Iliad. L. VI. v. 302, 303. Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 599, 600. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 81, 82.

vées que les autres pierres ; parce qu'elles sont plus fermes, plus égales, & qu'elles se gravent nettement; & encore parce qu'il se rencontre dans les onyces diverses couleurs qui sont par lit les unes au-dessus des autres, par le moyen desquelles ils faisoient que dans les pièces de relief le fond demeuroit d'une couleur, & les figures d'une autre. Pour graver sur les pierres précieuses & sur les cristaux, ils se servoient de la pointe du diamant, comme on s'en sert encore.

On vante beaucoup la pierre précieuse attachée à l'anneau de Polycrate, tyran de Samos, qu'il jetta dans la mer, & qui lui revint par un hazard fort singulier ; on prétendoit l'avoir à Rome, du tems de Pline. C'étoit, selon les uns, une sardoine, & selon les autres, une émeraude. Celle de Pyrrhus n'étoit pas moins estimée. On y voyoit Apollon avec sa guittare, & les neuf muses chacune avec leur attribut particulier. Et tout cela n'étoit point l'effet de l'art, mais de la nature.

C'étoit sur les coupes à boire dans les repas que l'art de sculpter étoit le plus exercé ; mais, ces pièces étoient les plus riches, les plus curieuses, & la matière de la plus grande somptuosité.

Un des plus grands avantages, que l'art de portraire ait reçu pour éterniser ses ouvrages, est la Gravure sur le bois & sur le cuivre, par le moyen de laquelle on tire un grand nombre d'estampes, qui multiplient presque à l'infini un même dessein, & font voir en différens lieux la pensée d'un ouvrier, qui auparavant n'étoit connue que par le seul travail qui sortoit de ses mains. Il y a lieu de s'étonner que les Anciens, qui ont gravé tant d'excellentes choses sur les pierres dures & sur les cristaux, n'aient point découvert un si beau secret, qui véritablement n'a encore paru qu'après celui de l'imprimerie, & qui sans doute en a été la suite, & comme une imitation. Car, l'impression des figures & les estampes n'ont commencé à être en usage qu'à la fin du quinzième siècle. L'invention en est due à un orfevre qui travailloit à Florence.

Albert Durer & Lucas furent des premiers qui perfectionnerent l'art de graver sur le bois & sur le cuivre. Ils furent suivis de près par Marc-Antoine, qui fit de grands progrès dans cet art, avec le secours de Raphaël. Hugues Carpi inventa alors la Gravure en taille de bois, & de clair obscur, qui fait paroître une estampe, comme si elle étoit rehaussée de blanc au pinceau. Enfin, vers le même tems, le Parmesan & le Beccafumi trouverent l'art de graver à l'eau-forte ; manière beaucoup plus expéditive que la Gravure au burin ; mais, l'une & l'autre ont été portées depuis beaucoup au-delà de ce qu'elles étoient

dans leurs commencemens. Pour le burin, Augustin Carache, frere d'Annibal, semble lui avoir donné le premier ce goût de perfection, qu'il retient encore aujourd'hui. Et pour l'eau-forte, on la grave d'une manière à faire honte aux premiers ouvrages qui ont paru dans ce genre.

Les glorieux monumens du sçavoir des Anciens sont presque tous péris; mais, si à tant d'avantages qu'ils semblent avoir sur nous, ils avoient joint l'art de graver sur le bois & sur le cuivre, que de richesses nous en reviendroient? Elles tempéreroient notre douleur, *tanti solatia luctûs!* Et peut-être nous appercevrions-nous moins de nos pertes. Il seroit sans doute échappé quelques empreintes de tant de rares productions de leur génie; nous aurions du moins quelques images des grands Hommes que nous admirons, ce patrimoine de la postérité & qui la touche si fort. Cependant, loin de nous affliger davantage, cherchons dans ce que nous avons, des motifs de consolation sur ce que nous n'avons plus. Ne songeons déformais qu'à tirer parti de la découverte admirable de la Gravure, moyen sûr de faire passer d'âge en âge jusqu'à nos derniers neveux, les connoissances que nous avons acquises.

On peut envisager les productions de ce bel art comme un parterre émaillé de quantité de fleurs variées dans les formes & les couleurs, qui, quoique moins précieuses les unes que les autres, concourent cependant à l'effet de ce tout ensemble brillant, que les yeux du spectateur avide ne peuvent se lasser de considérer. Tels sont les ouvrages des habiles graveurs qu'un curieux délicat a sçu réunir dans son cabinet; il les parcourt avec un plaisir secret ignoré des hommes sans goût; tantôt il admire à quel point de grands maîtres ont porté leur burin par une touche forte, vigoureuse & hardie; tantôt il se plaît à voir la correction qui se présente sous des travaux plus agréables; ensuite satisfait des beautés propres au burin, il passe à celles de l'eau-forte, qui moins recherchée dans ses atours, lui peint l'aimable nature dans sa simplicité; telle il la chérit dans les estampes du Parmesan, du Guide, & autres grands peintres qui ont laissé couler leurs pensées sur le cuivre avec cette facilité qu'on retrouve dans leurs desseins. Il est vrai qu'il voit à regret ces précieuses eaux-fortes dénuées de ce clair obscur, le charme de la vue; mais, il les retrouve dans d'autres maîtres, qui célebres en cette partie, ont produit comme par enchantement sur les objets, les jours & les ombres qu'y répand la lumière.

GRÉA, *Graa*, Γραῖα, (a)

(a) Pauf. p. 571.

nom que l'on donna à Tanagra, fille d'Eole, ou, selon d'autres, d'Asope, à cause de sa longue vie. Ce nom fut aussi donné d'abord à la ville de Tanagre.

GREC [Le], *ou* LA LANGUE GRECQUE, QUE PARLOIENT LES ANCIENS GRECS. C'est celle qui se trouve dans les ouvrages de leurs Auteurs, Platon, Aristote, Isocrate, Démosthène, Thucydide, Xénophon, Homère, Sophocle, &c. Cette langue s'est conservée plus longtems qu'aucune autre, malgré les révolutions qui sont arrivées dans le païs de ceux qui la parloient; elle a été altérée peu à peu depuis que le siège de l'Empire Romain eut été transféré à Constantinople jusqu'au quinzième siècle. Ces changemens ne regardoient point d'abord l'analogie de la langue, la construction, les inflexions des mots; ce n'étoit que de nouvelles richesses qu'elle acquéroit, en prenant des noms de dignités, d'offices, d'emplois, & les termes des arts qu'elle n'avoit pas. Mais, dans la suite, les incursions des Barbares, & sur-tout l'invasion des Turcs, y ont causé des changemens plus considérables.

Le Grec a une grande quantité de mots; ses inflexions sont autant variées qu'elles sont simples dans la plûpart des langues d'Europe. Il a trois nombres, le singulier, le duel, & le pluriel; beaucoup de tems dans les verbes, ce qui répand de la variété dans le discours, empêche une certaine sécheresse qui accompagne toujours une trop grande uniformité, & rend cette langue propre à faire toute sorte de vers.

L'usage des participes de l'Aoriste & du Prétérit, & les mots composés, qui sont en grand nombre dans cette langue, lui donnent de la force & de la briéveté, sans lui rien ôter de la clarté nécessaire.

Les noms propres dans le Grec signifient quelque chose comme dans les langues originales, & dans nos langues modernes, où les Sçavans trouvent encore dans les noms propres le caractère de leur origine.

Le Grec est la langue d'une nation polie, qui avoit du goût pour les sciences & pour les arts, qu'elle avoit cultivés avec succès. On a observé dans les langues vivantes quantité de mots Grecs propres des arts, & quand on a voulu donner des noms aux nouvelles inventions, aux instrumens, aux machines, on a souvent eu recours au Grec pour trouver dans cette langue des mots faciles à composer, qui exprimassent l'usage ou l'effet de ces nouvelles inventions. C'est sur ce principe qu'ont été formés les noms d'acoustique, d'aréometre, de barometre, de thermometre, d'écometre, de logarithme, de télescope, de loxodromie, de pyrotechnie, &c. Quelques Auteurs ont prétendu que nos anciens Gaulois avoient beaucoup

de Grec dans leur langue.

Aujourd'hui, dans l'état où sont les choses, le Grec n'est point une langue nécessaire pour le commerce de la vie; on ne la parle que dans quelques païs, où d'autres langues sont aussi connues, & autant dans l'usage que le Grec; c'est un caractère de domination que les derniers conquérans ont imprimé aux Grecs, qu'ils ont subjugués. Les Turcs, qui se font un mérite & même un principe de politique & de religion, de leur ignorance, en détruisant les monumens de l'ancienne Grece, ont négligé & méprisé l'étude du Grec, qui pouvoit les polir, rendre leur empire florissant, & faire oublier aux Grecs leurs premiers maîtres & leur ancienne liberté; bien différens en cela des Romains, ces anciens conquérans de la Grece, qui s'appliquerent à en apprendre la langue, après qu'ils en eurent fait la conquête, pour puiser la politesse & le bon goût dans les arts & dans les sciences des Grecs.

Quand nous n'aurions pas des livres écrits en Grec sur presque toute sorte de matières, le nom seul des arts & des sciences, & la plûpart de leurs termes, nous feroient souvenir de leur origine. Ainsi, le Grec est une langue dont la connoissance est nécessaire aux Sçavans.

GREC VULGAIRE; c'est la langue Grecque qu'on parle aujourd'hui en Grece. Portius a donné au public une grammaire de cette langue, qui a été imprimée à Paris en 1638. Elle se trouve encore dans le Glossaire Grec de M. du Cange. Il y a plusieurs Dictionnaires de la même langue; le plus ample & celui qui représente plus fidelement la langue dans l'état où elle est aujourd'hui, est le Dictionnaire du P. Alexis de Somavera, Capucin François, qui avoit été long-tems dans les missions de Grece; il y a aussi une Grammaire de la même langue, faite par cet Auteur.

On a écrit peu de livres en Grec Vulgaire, depuis la prise de Constantinople par les Turcs. Ceux que l'on voit ne sont guère que des catéchismes, & quelques livres semblables, qui ont été composés ou traduits en Grec Vulgaire par les missionnaires Latins.

Les Grecs naturels parlent leur langue sans la cultiver. La misere où les réduit la domination des Turcs, les rend ignorans par nécessité; & la politique ne permet pas aux sujets dans les États du grand-Seigneur de s'appliquer aux sciences. Il faut pourtant convenir qu'il sembleroit depuis quelque tems qu'on voulût les y faire refleurir. On sçait qu'on vient d'établir à Constantinople des chaires de Professeurs, & que ces nouveaux maîtres doivent sur-tout enseigner la langue que parloient autrefois Homère, Démosthène, Hérodote, &

les autres bons Auteurs de cette espèce. On sçait encore que le grand-Seigneur avoit déjà permis auparavant l'introduction de la presse.

On ne sçauroit bien marquer ici la différence qu'il y a entre le Grec Vulgaire & le Grec littéral ; elle consiste dans les terminaisons des noms, des pronoms, des verbes, & d'autres parties d'oraison, qui mettent entre ces deux langues une différence à peu près semblable à celle qui se remarque entre quelques dialectes de la langue Italienne, ou entre quelques dialectes de la langue Espagnole. Nous prenons des exemples de ces langues, parce qu'elles sont plus connues que les autres; mais, on pourroit dire la même chose des dialectes des langues Hébraïque, Tudesque, Esclavone, &c. Il y a aussi dans le Grec Vulgaire plusieurs mots nouveaux qui ne se trouvent point dans le Grec littéral; des particules qui paroissent explétives, & que l'usage seul a introduites pour caractériser certains tems des verbes, ou certaines locutions qui auroient sans ces particules le même sens, si l'usage avoit voulu s'en passer ; des noms des dignités & d'emplois inconnus aux anciens Grecs, & quantité de mots pris dans des langues vulgaires.

Ainsi, l'on peut distinguer trois âges dans le Grec considéré en général le premier âge finit au tems que Constantinople devint la capitale de l'empire Romain ; ce n'est pas qu'il n'y ait eu depuis ce tems-là plusieurs ouvrages, & en particulier ceux des Peres de l'Église, qui sont écrits en Grec, avec beaucoup de pureté. Mais, parce que la religion, la théologie, le droit, la police civile & militaire commencerent alors à faire entrer dans la langue beaucoup de mots qui étoient auparavant inconnus; il est nécessaire de commencer à cette époque le second âge de la langue Grecque, qui a duré jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, où commence le troisième âge.

Les livres, qui sont nécessaires pour apprendre le Grec littéral, sont connus de tout le monde. Il y a plusieurs Dictionnaires & Glossaires pour le Grec du second âge, & nous avons marqué plus haut ceux qui peuvent servir à apprendre le Grec Vulgaire tel qu'il est aujourd'hui.

GRECE, *Græcia*, Ἑλλάς, grand païs d'Europe & même d'Asie. Ses habitans, que nous connoissons sous le nom de Grecs, tiennent un rang si distingué dans l'Histoire ancienne, qu'il seroit contre toute justice de ne pas donner une attention toute particulière à ce qui les regarde. D'ailleurs, la Grece a tant de fois changé de bornes & de divisions, que pour éviter la confusion, il faut traiter cette matière à plusieurs reprises, & diviser ce que nous avons

à en dire en plusieurs âges, puisque ce que nous en dirions à l'égard d'un siècle, ne seroit plus véritable à l'égard d'un autre. C'est pourquoi, nous considérerons la Grece sous huit âges.

Premier âge de la Grece, ou le tems héroïque.

1.°

Des premiers habitans de la Grece.

(*a*) Pour avoir quelque chose de certain sur les prémiers habitans de la Grece, il faut nécessairement avoir recours à ce que nous en apprennent les Livres saints. Javan, ou Ion, [car en Hébreu les mêmes lettres différemment ponctuées forment ces deux noms] fils de Japhet, & petit-fils de Noé, est certainement le pere de tous les peuples connus sous le nom de Grecs, quoiqu'il soit demeuré propre aux Ioniens dans cette nation. Mais, les Hébreux, les Chaldéens, les Arabes, & les autres, ne nomment point autrement le corps de la nation que les Ioniens; & c'est pour cette raison qu'Alexandre est prédit dans Daniël sous le nom de roi de Javan.

Javan eut quatre enfans, Élisa, Tharsis, Cetthim, & Dodanim. Comme Javan est l'origine des Grecs, il ne faut pas douter que ses quatre fils ne soient les chefs des principales tribus & des principales branches de cette nation, devenue depuis si célebre par les arts & par la guerre.

Elisa est la même chose qu'*Elias*, comme traduit le Chaldaïque; & le nom Ἕλληνες, devenu commun à toute la nation, comme celui d'Ἑλλας à tout le païs, n'a point d'autre origine. La ville d'Elide, fort ancienne dans le Péloponnèse, les Champs Élisiens, la rivière Elissus, ou Ilissus, ont retenu long-tems des traces du nom d'Elisa, & ont plus contribué à conserver sa mémoire, que les Historiens mêmes de la nation, curieux dans les affaires étrangères, & peu instruits de leur origine, parce qu'ils l'étoient peu de la religion véritable, & ne remontoient pas jusqu'à elle. C'est pourquoi, ils donnent une autre source aux noms *Hellenes*, & *Iones*, comme nous le verrons dans la suite.

Tharsis, étoit le second fils de Javan. Il s'établit, comme ses freres, dans la Grece, & peut-être dans l'Achaïe & les provinces voisines, comme Elisa dans le Péloponnèse.

Il ne nous est pas permis de douter que ce Cetthim ne soit le pere des Macédoniens, après l'autorité du premier livre des Maccabées, où il est dit, dès le

(*a*) Genes. c. 10. v. 2, 4. Dani. c. 8. v. 21. Maccab. L. I. c. 1. v. 1. c. 8. v. 5. Plin. T. I. p. 198, 199. Paus. p. 455, 456. Herod. L. II. c. 58. L. V. c. 58. *& seq.* Thucid. p. 7. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 13, 14.

commencement, qu'Alexandre, fils de Philippe, Macédonien, sortit de son païs, qui étoit celui de Cetthim, pour aller faire la guerre à Darius, roi de Perse. Et dans le chapitre 8. parlant des Romains & de leurs victoires sur les derniers Rois de Macédoine, Philippe & Persée, il les appelle roi des Céthéens.

Il est fort vraisemblable que la Thessalie & l'Épire furent le partage du quatrième fils de Javan, & que le culte impie de Jupiter de Dodone, aussi-bien que la ville de Dodone, sont des preuves que le premier Auteur étoit demeuré dans la mémoire de ceux qui tenoient de lui l'établissement & la naissance.

Voilà tout ce que l'on peut dire de certain sur l'origine des Grecs. L'Écriture Sainte, dont le but n'est pas de satisfaire la curiosité, mais de nourrir la piété, après ces légers rayons de lumière, nous laisse dans une profonde nuit sur le reste de leur histoire, qui ne peut être tirée que des Auteurs profanes.

Si l'on en croit Pline, les Grecs s'appellerent ainsi du nom d'un ancien Roi fort obscur. Homère, dans ses poëmes, les nomme Hellenes, Danaens, Argiens, Achéens. Il est remarquable que le mot *Græcus*, n'est jamais employé dans Virgile.

L'extrême rusticité des premiers Grecs ne paroîtroit pas croyable, si l'on pouvoit sur ce point récuser leurs propres historiens. Un peuple, assez entêté de son origine pour l'illustrer par des fables, n'en auroit pas inventé pour l'avilir. Qui croiroit que ce peuple, auquel on doit tout ce qu'on a de littérature & de belles connoissance, descendît de sauvages, qui n'avoient point d'autre loi que la force, qui ignoroient l'agriculture, & broutoient à la manière des bêtes? C'est pourtant ce que nous attestent les honneurs divins qu'ils décernerent à celui qui leur apprit à se nourrir de gland, comme d'un aliment plus sain & plus délicat que les herbes. Il y avoit de-là encore bien loin jusqu'à la politesse & l'urbanité. Aussi n'y arriverent-ils que par une longue succession de tems.

Les plus foibles ne furent pas les derniers à comprendre la nécessité de vivre ensemble, pour se garantir de la violence & de l'oppression. Ils bâtirent des maisons, dont le nombre accrut insensiblement, & forma des bourgs & des villes. Mais, la société d'habitation ne vint pas à bout d'humaniser de telles gens. L'Égypte & la Phénicie en eurent l'honneur. L'une & l'autre, par leurs colonies, instruisirent & civiliserent les Grecs. Celle-ci leur enseigna la navigation, le commerce, l'écriture; l'autre les poliça par ses loix, les mit dans le goût des arts & des sciences, & les initia dans ses mystères.

La

La Grece, dans les premiers tems, fut exposée à de grands mouvemens, & à de fréquentes mutations, parce que les habitans du païs n'ayant point entre eux de commerce, & n'y ayant point alors de puissance supérieure qui imposât la loi aux autres, la violence décidoit de tout. Les plus forts s'emparoient des terres qui leur paroissoient les plus fertiles, & en chassoient les possesseurs légitimes, qui alloient chercher ailleurs des établissemens. Comme l'Attique étoit un païs sec & stérile, ses habitans n'eurent pas les mêmes secousses à essuyer; & ils se maintinrent toujours dans leur premier terrein; c'est pourquoi, ils s'appelloient αὐτόχθονες, c'est-à-dire, nés dans le païs même, à la différence de presque tous les autres peuples, qui étoient venus d'ailleurs.

Tels furent en général les premiers commencemens de la Grece. Il faut maintenant descendre dans un plus grand détail.

2.°

Des plus anciens souverains de la Grece.

M. Lefevre, dans ses notes sur Apollodore, dit que la Grece ne connoît rien de plus ancien qu'Inachus; & ce Prince étoit un Phénicien. Ce fut le premier roi d'Argos. Son nom fut commun à ses successeurs, les rois d'Argos, & même à tous les rois de la Grece. Les Grecs, avec un léger changement, en firent un mot qui signifie Roi, Ἄναξ, Ἄνακτος. Comme les successeurs de César prirent le nom de *César*, qui est devenu synonyme d'*Empereur*; de même aussi les noms de *Pharaon* & de Ptolémée ont été en divers tems des noms propres à des rois d'Égypte, & appellatifs par rapport à leurs successeurs.

Inachus vivoit vers l'an du monde 2127, l'an 1857 avant l'Ére Vulgaire. George le Syncelle avoit dit la même chose avant M. Lefevre. Il n'y a rien, dit-il, dans les Histoires des Grecs qui soit plus ancien qu'Inachus & son fils Phoronée, qui furent les premiers rois d'Argos.

Anticlide, cité par Pline, regarde Phoronée comme le premier roi de la Grece.

Cela ne seroit pas vrai, s'il étoit sûr que le royaume de Sicyone, dont on donne une suite de vingt-six Rois, eût commencé dès l'an du monde 1898, puisque le règne d'Égialée, premier roi de Sicyone, eût précédé de deux cens vingt-sept ans le règne d'Inachus. Mais, la suite de ces rois de Sicyone est sujette à tant de contradictions, que le chevalier de Marsham l'a réjettée absolument dans son livre, *Canon Chronic. Ægypt.* où il a traité l'ancienne chronologie. D'ailleurs, selon cette liste, il devoit, y avoir un roi de Sicyone, du tems de la guerre de Troye; & si cela eût été, Homère n'au-

roit pas manqué de faire mention de ce royaume ; au contraire, il dit que Sicyone étoit une des villes sur lesquelles règnoit Agamemnon.

Avec le tems, il se forma presque autant de petits royaumes qu'il y avoit de villes un peu considérables. Ces villes devoient leur fondation à une certaine suite de héros ; dont les Grecs dresserent, après coup, une généalogie un peu suspecte, à la vérité ; mais, comme elle établit une certaine liaison entre ces païs, nous la rapporterons, & nous suivrons en cela le P. Briet, qui n'a pas dédaigné de l'insérer dans ses Paralleles.

3.°

Origine des premiers Rois & Princes de la Grece, selon les Anciens.



Postérité de Deucalion, ROI DE THESSALIE.

- Deucalion qui régnoit en Thessalie lorsqu'arriva le Déluge nommé de son nom, vers l'an du monde 2373, ou 1611, avant l'Ere Vulgaire. Il eut de sa femme Pyrrha
  - Hellen qui eut d'Orséide sa femme trois fils, qui donnerent lieu à trois espéces de Grec, l'*Eolique*, *le Dorique*, *l'Ionique*; sçavoir, *Eolus*, *Dorus*, ses enfans, & *Ion*, son petit-fils.
    - Eolus qui d'Enarete, fille de Deimachus, eut cinq filles; Canache, Alcyeone, Pisidice, Calyce & Perimede, & huit fils selon Diodore de Sicile.
      - Crethéus épousa Tyro fille de son frere Salmonée.
        - Æson.
          - Jason, chef des Argonautes.
        - Mélampe épousa Iphianire, fille d'Anaxagore, fils de Métapenthe Roi d'Argos. Il guérit les filles de Prœtus qui étoient furieuses; & Anaxagore par reconnoissance le fit roi d'Argos avec son frere Bias.
          - Antiphas, Manto, Bias, Pronoé.
        - Bias partagea avec son frere Mélampe le royaume d'Argos. De sa femme Pérone il eut un fils nommé
          - Talaus
            - Adraste, Parthénopœus, Eriphyle, *femme d'Amphiaraus*.
        - Pherès
          - Admete.
          - Lycurgue;
            - Opheltes, aussi nommé Archémore.
      - Sysyphe fondateur de Corinthe, eut de Mérope fille d'Atlas
        - Glaucus
          - Bellérophon.
      - Athamas roi de Béotie
        - de Néphelé
          - Phryxus, Hellé.
        - d'Ino, fille de Cadmus
          - Léarque, Mélicerte.
      - Salmonée, qui régna d'abord en Thessalie, puis en Elide.
        - Tyro, femme de Créthée. Elle avoit eu de Neptune
          - Nélée, qui s'enfuit à Messene. Il eut de sa femme Chloris, fille d'Amphion,
            - Nestor & dix autres fils qui furent tués par Herculé.
            - Péronel, femme de Bias.
          - Pelias, roi de Thessalie.
            - Acaste,
            - Alceste, femme d'Admete.
      - Deïone qui régna en Phocide.
        - Céphale, mari de Procris.
      - Magnès dont les deux fils Polydecte, Dictys, furent l'isle de Sériphe.
      - Mimas, qui régna en Æolide.
        - Hippotès eut de Ménalippe
          - Eole; dont la fille
            - Arné eut de Neptune
              - Eole Roi des isles Eoliennes près de la Sicile.
              - Bœotus, dont la Béotie prit le nom.
      - Périérès épousa Gorgophone, fille de Persée, de laquelle il eut quatre fils; sçavoir,
        - Apharée, Leucippe, Tyndare, Icare.
    - Dorus, dont on ne dit rien sinon que les Doriens viennent de lui.
    - Xuthus, qui, étant chassé par ses freres, se réfugia chez Erechthée, dont il épousa la fille.
      - Achæus, qui, ayant commis un meurtre involontaire, se sauva au Péloponnèse, & donna son nom à l'*Achaïe*, que l'on appelloit auparavant Egialée. Il retourna pourtant en Thessalie où il régna.
      - Ion, qui régna, dit-on, à Athènes après son ayeul maternel; de lui les Athéniens furent nommés Ioniens.
  - Amphictyon, qui, après l'expulsion de Cranaüs régna à Athenes.

Vers l'an du monde 2202., Ogygès jetta les premiers fondemens d'Eleusis, dans le païs qui fut ensuite nommé l'Attique. Il règnoit dans ce canton, lorsqu'arriva le Déluge, nommé de son nom le Déluge d'Ogygès. Le sçavant le Clerc soupçonne que l'Histoire de ce Déluge & le nom de ce Roi pourroient bien être venus de la langue Phénicienne, mal entendue par les Grecs; car, dit-il, *Mabboul Chog* peut signifier le débordement de l'Océan.

Vers le tems où moïse délivroit les Israëlites, & les emmenoit d'Égypte, Cécrops partit d'Égypte par mer, & conduisit une colonie dans la Grece, où il bâtit douze bourgs ou petites villes, & y établit des loix, vers l'an du monde 2373, 1611 ans avant l'Ére Vulgaire, selon le Clerc; & l'an du monde 2426, selon le P. Pétau, ou 2448, selon M. de Vallemont. On le regarde comme le fondateur d'Athènes & de la monarchie des Athéniens.

Ce fut à peu près vers ce même tems que la Grece fut affligée par le Déluge de Deucalion, parce que Deucalion règnoit alors en Thessalie. Les Grecs l'ont confondu avec le Déluge universel décrit par Moïse. Le Clerc observe que Noé est nommé dans l'Écriture *homme de la terre*, c'est-à-dire, laboureur; ce qui peut aussi se rendre en Grec par Ἀνὴρ πυῤῥας, en Latin *Maritus Pyrrhæ*, ou *Rubræ*; car, *Adamah* en Hébreu signifie également *Pyrrha*, *Rubra* & *Terra*. Les Grecs ont pris ce mot dans le sens de Pyrrha, & en ont fait un nom propre. Ils ont dit que Pyrrha étoit la femme de Deucalion. Il soupçonne même que le nom de Deucalion est un mal-entendu, & qu'il est venu de *Diglé Ion*, c'est-à-dire, *les drapeaux des Ioniens*. Les pierres, que l'on dit qu'ils jettoient pour réparer le genre humain, n'ont peut-être de fondement que le double sens du mot *Abanim*, qui vraisemblablement signifioit en Phénicien, d'une manière équivoque, des *enfans* & des *pierres*.

Les fables ont dit qu'il n'étoit resté que Deucalion & sa femme. Justin dit beaucoup mieux, il n'en réchappa que ceux qui purent gagner les montagnes, ou arriver avec des vaisseaux auprès de Deucalion, roi de Thessalie. Il les secourut, & de-là vint qu'on publia de lui qu'il avoit réparé le genre humain. Il est certain que les Phéniciens ayant pris le goût des colonies, pressés d'ailleurs par Josué qui les chassoit du païs de Chanaan, se répandirent dans l'Europe. C'est à ce tems qu'il faut rapporter l'arrivée de Cadmus en Grece, où il bâtit la ville de Thebes. Les Grecs le font descendre d'Inachus, dont voici la famille, selon le P. Briet.

Poſtérité d'Inachus, ROI D'ARGOS.

- Inachus, fondateur du royaume d'Argos.
  - Io ou Iſis eut de Jupiter
    - Épaphus roi d'Égypte.
      - Libye eut de Neptune
        - Bélus.
          - Danaus eut 30 filles, dont 29 égorgerent leurs maris.
            - Hypermneſtre.
              - Abas.
                - Acriſius.
                  - Danaé.
                    - Perſée.
                - Prœtus.
                  - Talaus.
                    - Adraſte.
          - Ægyptus eut 30 fils, dont 29 furent tués par leurs femmes.
            - Lyncée fut épargné ſeul par Hypermneſtre ſa femme.
        - Agénor.
          - Cadmus,
          - Phœnix,
          - Cilix,
          - Europe.
  - Phoronée.
    - Car,
    - Niobé qui eut de Jupiter
      - Pélaſgus
        - Lycaon roi d'Arcadie.
          - Cinquante fils, qui tous furent tués, à la réſerve de Nyctime.
          - Caliſto qui eut de Jupiter
            - Arcas.
              - Aphidas.
                - Lycurgue,
                - Céphée,
                - Sténobée femme de Prœtus.
                  - Amphidamas,
                  - Ancæus,
                  - Épochus,
                  - Idæus.
                    - Mélanion qui eut d'Atalante
                      - Parthenopæus, l'un des ſept chefs devant Thebes.
              - Élatus.

Ceux, qui se donneront la peine de comparer ces tables avec celles du P. Briet, trouveront que nous y avons fait quelques changemens qui nous ont paru nécessaires. Par exemple, nous avons donné à Phoronée, Car pour fils, sur l'autorité de Pausanias. Nous l'avons fait lui-même fils & non frere d'Inachus, sur l'autorité de Georges le Syncelle, *Chronograph.* de Pausanias, & de plusieurs autres Écrivains.

III.

Postérité de PERSÉE.

- Persée, fils de Danaé & de Jupiter, délivra Andromede fille de Céphée, l'épousa & en eut six fils & une fille.
  - Alcée épousa Hippomone fille de Menœcée.
    - Amphitryon,
    - Anaxo, femme d'Électryon.
  - Mnesto épousa Lisys fille de Pélops.
    - Hippotoé eut de Neptune.
      - Taphius, qui bâtit la ville de Taphus en Céphallénie.
        - Ptérélas, que Neptune son ayeul rendit immortel.
  - Électryon, épousa Anaxo sa niéce, de laquelle il eut
    - Neuf fils, outre Alcmene, qui à l'exemple de sa mere épousa son oncle Amphitryon.
  - Il eut aussi de Médée un fils, nommé
    - Licymnius, tué par méprise par Tlépoleme fils d'Hercule; son fils avoit été tué de même par son gendre Amphitryon.
  - Sténelus épousa Nicippe fille de Pélops Roi d'Élide, de laquelle il eut
    - Eurysthée qu'Hercule servit, & en qui finit la postérité de Persée, de sorte que le Royaume de Mycenes passa aux Pélopides.
  - Hélas, dont on ne connoît point la postérité.
  - Persès qu'il laissa chez Céphée son beau-pere. Les Perses prétendoient en être descendus.
  - Gorgophone épousa Périérès l'un des descendans de Deucalion.

IV.

*Postérité d'*AGÉNOR.

- Agénor eut de Telephossa sa femme, trois fils & une fille.
  - Cadmus envoyé par son pere pour chercher *Europe* sa sœur, bâtit la ville de Thebes.
    - Polydore épousa Nyctéis fille de Nyctéus.
      - Labdacus.
        - Laius détrôné par Lycus son oncle, & ensuite tué par son fils.
          - Œdipe eut avec sa mere
            - *Antigone*, fille,
            - Ethéocle,
            - Polynice, } ils se tuerent tous deux.
    - Autonoé qui épousa Aristée.
    - Ino femme d'Athamas fils d'Éole.
    - Agavé qui épousa Échion.
    - Sémelé, maîtresse de Jupiter, mere du Bacchus Grec.
  - Phœnix, d'où sont nommés les *Phéniciens*, qui alors étoient très-puissans en Asie. Le siège de son Empire étoit à Thebes en Égypte.
  - Cilix, dont la *Cilicie* porte le nom.
  - Europe enlevée par Jupiter.

V.

Alliance des maisons de CADMUS *& de* NYCTÉUS.

- On ne sçait qui étoit leur pere.
  - Nyctéus, venu d'Eubée avec son frere.
    - Nyctéis, qui épousa Polydore fils de Cadmus.
      - Labdacus,
        - Laius détrôné.
    - Antiope, qui eut de Jupiter.
      - Zéthus,
      - Amphion. } élevés par un Prêtre, ils vengerent leur mere des outrages de Dircé.
  - Lycus, frere de Nyctéus.
    - Il eut pour femme Dircé, & chassa Laius du trône. Il prit *Antiope* sa nièce qui avoit épousé Épopée. Dircé l'ayant fort maltraitée, elle fut vengée par Zéthus & Amphion, qui tuerent Lycus & attacherent Dircé à un taureau indompté.

4.°

Des premieres Sociétés de la Grece.

Les Héros, dont on vient de parler, étant naturellement guerriers, n'avoient pas plutôt atteint l'âge de quitter la maison paternelle, qu'ils alloient se chercher eux-mêmes quelque établissement. Souvent un exploit hardi & heureux attachoit à leur destinée quelques familles avec lesquelles ils alloient, ou conquérir une ville, ou en fonder une nouvelle. Chaque Société, pour ainsi dire, formoit un royaume. M. de Vallemont dit très-bien : *Jamais Païs si petit n'a renfermé tant de royaumes & tant de républiques.* George Honorius nous en donne presque tous les noms que nous mettrons ici, quand ce ne seroit que pour la curiosité de voir dans la seule Grece tant de royaumes & de républiques, dont à peine les noms sont venus jusqu'à nous. On trouve, dit-il, jusqu'à cinquante États différens, formés par les Grecs ; sçavoir, Ægialée, Sicyone, les Léleges, les Messéniens, les Ectenes, Crete, Argos, Lacédémone, ou Sparte, les Pélasges, les Thessaliens, l'Attique, la Daulide dans la Phocide, les Locriens Ozoles, Corinthe, Eleusis, Elide, Pylos, l'Arcadie, Egine, Ithaque, Céphalénie, Phthie, la Phocide, Ephyre, l'Eolide, Thebes, Callistes, les Etoliens, les Dolopes, l'Œchalie, Mycenes, l'Eubéee, Minies, les Doriens, Phéres, Iolcos, les Locriens, les Thraciniens, les Thesprotiens, les Myrmidons, Salamine, Scyros, Hypéries, les isles de Vulcain, Mégare, l'Epire, l'Achaie, l'Ionie, la Macédoine, les isles de la mer Egée.

Il sera montré ci-après que l'Epire & la Macédoine ne furent de la Grece que long-tems après.

On ne doit pas s'imaginer que tous ces Païs aient d'abord porté les noms que nous leur donnons ordinairement ; par exemple, Corinthe s'appella d'abord Ephyre, & ainsi de quantité d'autres ; & c'est ce que nous avons eu soin de marquer dans les articles particuliers. Il suffit dans celui-ci de les désigner par les noms qui sont les plus connus.

Les familles Royales n'étoient pas toujours les mêmes ; elles se détrônoient mutuellement à la première occasion, & les Peuples étoient toujours la victime du parti triomphant. La Grece, & surtout le Péloponnèse, éprouva souvent les malheurs de ces révolutions. Deux partis célebres l'agiterent assez long-tems, c'étoient les Héraclides & les Pélopides.

5.°

De l'origine des Héraclides & des Pélopides.

(a) Dans la postérité de Per-

(a) Pauf. p. 558. Diod. Sicul. p. 152. & seq.

sée fils de Danaé & de Jupiter, on trouve deux Princes, Alcée pere d'Amphitryon, & Electryon pere d'Alcmene. Amphitryon n'obtint Alcmene de son oncle qu'à condition qu'il lui aideroit à faire la guerre à ses ennemis. Amphitryon y consentit, mais il eut le malheur de tuer involontairement son beau-pere; ce qui l'obligea de prendre la fuite & d'abandonner ses États. Il se retira à Thebes.

Son fils Hercule étoit encore trop jeune pour lui succéder; & Sthénélus autre fils de Persée & oncle du Roi fugitif, profitant de ce malheur, s'empara du Royaume de Mycenes que son neveu avoit abandonné. Il comprenoit aussi celui d'Argos. Cet État, fondé par Inachus, avoit duré, sous la postérité de ce Prince, jusqu'à l'an du monde 2530, selon M. de Vallemont, c'est-à-dire, jusqu'à Gélanor, fils de Sthénélus, roi d'Argos.

Danaus, chassé alors d'Egypte par son frere Egyptus, vint à Argos, s'en rendit maître, & chassa Gélanor. C'est de ce Danaüs que les Grecs sont souvent nommés *Danaï*, sur-tout par les Poëtes. Sa postérité masculine finit au royaume d'Argos en la personne d'Acrisius. La dureté avec laquelle celui-ci traita Danaé sa fille, & Persée qu'elle mit au monde, lui coûta cher.

Persée fut exposé & sauvé. Étant devenu grand, il se vengea de son ayeul, qu'il tua par surprise, & transporta la domination d'Argos à Mycenes. Ainsi Alcée, Amphitryon, son fils, & Sthénélus, oncle de ce dernier, étoient rois de Mycenes y compris Argos.

Sthénélus laissa cette Couronne à son fils Eurysthée, qui fit faire à Hercule un long apprentissage de patience. Eurysthée, haïssoit Hercule & ses enfans, & craignoit qu'ils ne reprissent une couronne dont il les avoit privés. Il les poursuivit par-tout. Les Athéniens ayant donné retraite aux fils d'Hercule, Eurysthée marcha avec une armée conrr'eux, il y fut tué avec ses fils. Hyllus, fils d'Hercule, triomphoit déjà; mais, Atrée lui disputa la couronne, le vainquit & règna.

Cet Atrée étoit fils de Pélops & frere de Nicippe, & oncle maternel d'Eurysthée. Pélops avoit épousé Hippodamie fille d'Œnomaus, roi d'Elide, & avoit succédé à son beau-pere. Ce fut lui qui donna son nom au Péloponnèse, aujourd'hui la Morée, qu'on nommoit anciennement Apia.

Hercule, privé de la succession d'Amphitryon, fut quelque tems errant; & comme il étoit d'un tempérament amoureux, il ne manqua point de postérité. De son nom, qui étoit en Grec Ἡρακλῆς, *Héracles*, ses descendans furent nommés *Héraclides*, & Atrée & Thyeste, fils de Pé-

lps, furent nommés les Pélopides.

6.°

Du règne des Pélopides.

Thyeste ne fut guère connu que par ses malheurs. Son frere Atrée & lui ont été immortalisés par les Poëtes, qui ont trouvé un sujet très-tragique dans la haine implacable qui les divisa. Atrée fut pere d'Agamemnon & de Ménélaus. Le premier fut roi de Mycenes; le second épousa Hélene fille de Tyndare, roi de Lacédémone, & sœur de Castor & de Pollux, auxquels il succéda pour cette couronne. Ménélaus ne fut guère connu que par les galanteries d'Hélene sa femme. Elle se fit enlever par Pâris fils de Priam, roi de la Troade, dans l'Asie mineure. Tous les monarques de la Grece, jaloux de la puissance de Troye, saisirent cette occasion pour l'abattre; ils se réunirent tous contre elle, sous prétexte de venger l'outrage fait à Agamemnon. La guerre de Troye a été décrite poëtiquement par Homère & par Virgile, & historiquement par Dictys de Crete, qui en a recueilli toutes les anciennes traditions.

Comme toutes les villes de la Grece étoient alors autant de petits États, qui avoient leurs souverains particuliers, chaque ville envoya à cette guerre des troupes avec des commandans. Pour faire connoître quelle étoit la Grece alors, nous allons présenter un détail des troupes, tel qu'Homère le donne; on y verra quelles villes étoient sous un même chef, quel nombre de vaisseaux chaque État avoit fourni, & par-là on pourra juger de sa puissance.

7.°

Dénombrement des Troupes Grecques & de leurs vaisseaux à la guerre de Troye.

(*a*) Les Béotiens étoient conduits par Pénéléus, Léitus, Arcésilaus, Proténor & Clonius. Ceux qui habitoient Hyrie, les rochers d'Aulide, Schœne, Scole, les montagnes d'Etéon, Thespie, Graie, & les riches plaines de Mycalesse; ceux qui tenoient Harme, Ilésium & Erythres, Eléon, Hyle & Pétéon; Ocalée, Médéon la bien bâtie, Copes, Eutresine & Thisbé si abondante en colombes, Coronée, & les prairies d'Haliarte, Platées & Glyssante. Ceux qui habitoient la nouvelle Thebes qui a de si belles murailles, Oncheste celebre par le beau temple de Neptune, Arne fertile en vin, Midée la divine, Nyssa & Anthédon qui est à l'extrêmité de la Béotie. Ils avoient cinquante vaisseaux, & chaque vaisseau portoit six-vingts hommes.

Les Béotiens d'Aspledon & d'Orchomene ville de Minyas,

(*a*) Homer. Iliad. L. II. Enumerat. Navi. v. 1. & seq.

étoient conduits par Ascalaphus & Ialmenus fils du dieu Mars... Ces deux chefs avoient trente vaisseaux.

Schédius & Epistrophus, tous deux fils du vaillant Iphitus, & petits-fils de Naubolus, étoient à la tête des peuples de la Phocide, qui habitoient Cyparissus, les roches de Pytho, Crissa, Daulis & Panope, Anemorée & Hyampolis; de ceux qui buvoient les eaux du Céphisse, & de ceux qui tenoient la ville de Liléa où ce fleuve prend sa source. Ils menoient quarante vaisseaux.

Ajax fils d'Oïlée commandoit les Locriens.... Il menoit les peuples de Cyne, d'Opus, de Calliare, de Besse, de Scarphe, d'Augée, de Tarphe & de Thronie qui est sur les rives du Boagrius. Il avoit quarante vaisseaux de ces Locriens qui habitent au de-là de l'Eubée.

Les belliqeux Abantes d'Eubée, qui habitoient Chalcis, Erétrie & Hystiée fertile en bon vins, la maritime Cérinthe & la haute ville de Dium, Caryste & Styre, étoient conduits par Elphénor fils de Chalcodon de la race de Mars. Ce vaillant capitaine étoit à la tête des Abantes qui n'ont des cheveux que par derriere, & qui sont si vaillans, que, méprisant l'art de lancer le javelot, ils joignent toujours l'ennemi, & à grands coups de piques ils percent les boucliers & les cuirasses.

Ceux qui habitoient la ville d'Athènes, la cité du généreux Erechthée, que la terre enfanta, & que minerve prit soin d'élever elle-même........., étoient menés par Menesthée fils de Péteus..... Il commandoit cinquante vaisseaux.

Ajax mena douze vaisseaux de Salamine.....

Ceux qui habitoient Argos, les fortes murailles de Tyrinthe, Hermione & Asine, qui ont des golfes profonds, Trœsene, Eïones, Epidaure, dont les côteaux sont couverts de vignes; ceux d'Égine & de Masete avoient pour chef le vaillant Diomede, Sthénélus, fils de Capanée, & Euryale fils de Mecisthée & petit-fils du roi Talaus. Diomede étoit le général & commandoit quatre-vingts navires.

Ceux de la belle ville de Mycenes, de la riche Corinthe, de Cléones, si bien bâtie, d'Ornées, d'Aréthurée, de Sicyone, où Adraste règna le premier, ceux d'Ypérésie, de Gonœsse, de Pellene & d'Ægion, ceux de toute la côte, depuis Sicyone jusqu'à Buprasie au-dessus d'Elide & ceux des environs d'Hélice, suivoient Agamemnon sur cent vaisseaux.

Ceux qui habitoient Lacédémone, Phare, Sparte & Messé, Brysées & Augées, Amycles, & la ville maritime d'Hélus, Laas & Œtylée, avoient pour chef Ménélaus, frere d'Agamemnon. Il com-

mandoit soixante vaisseaux.

Le vieux Nestor commandoit quatre-vingts vaisseaux, & étoit à la tête des peuples de Pylos, d'Arene, de Thruon, où est le gué de l'Alphée, de la belle ville d'Æpy, de Cyparisse, d'Amphigénée, de Ptélée, d'Hélos & de Dorie.....

Les Peuples d'Arcadie sous la haute montagne de Cyllene..... Ceux de Phénée, d'Orchomene, riche en troupeaux, de Ripa, de Stratie & d'Enispe, toujours battue des vents, de Tégée, de Mantinée, de Stymphale & de Parrhasie, étoient conduits par Agapénor, fils d'Ancée, qui commandoit soixante vaisseaux, montés par des soldats Arcadiens, fort expérimentés dans le métier de Mars. Agamemnon leur avoit fourni les vaisseaux tout équipés, parce que les Arcadiens habitant au milieu des terres, ne s'appliquoient pas à la marine.

Ceux qui habitoient Buprasie & l'Elide, c'est-à-dire, tout le païs qui est renfermé entre Hyrmine, Myrsine, la pierre Olenienne & Alisie, étoient sous la conduite de quatre chefs, qui avoient chacun dix vaisseaux montés par des Epéens. Le premier étoit Amphimaque, fils de Créatus; le second étoit Thalpius, fils d'Eurytus; le troisième Diorès, fils d'Amaryncée; & le quatrieme Polyxene, fils d'Agasthene & petit-fils du roi Augée.

Ceux de Dulichium & des autres Echinades, de ces Isles qui sont à l'extrêmité de la mer, vis-à-vis de la côte d'Elide & de l'embouchure de l'Achéloüs, avoient à leur tête Mégès, fils de Phylée, qui, ayant encouru l'indignation de son pere, fut obligé de se retirer à Dulichium. Mégès commandoit quatre vaisseaux.

Ulysse menoit les Céphaléniens, ceux d'Ithaque & de la forêt de Nérite; ceux de Crocylée & de l'Escarpée Aigilippe; ceux de Zacynthe & de Samos, & ceux du continent au de-là des Isles.... Il commandoit douze vaisseaux.

Thoas, fils d'Andræmon, étoit à la tête des Etoliens qui habitoient Pleuron, Olene, Pylene la maritime, Chalcis, & Calydon ceinte de montagnes, car les enfans d'Œnée n'étoient plus, ni Œnée lui-même, & Méléagre étoit mort. C'est pourquoi, le royaume d'Etolie étoit échu à Andræmon, gendre d'Œnée & pere de Thoas qui avoit quarante vaisseaux.

Ceux de Crete, qui tenoient Gnosse, Gortyne environnée de fortes murailles, Lycte, Milet & Lycaste, Phæste & Rutie, enfin tous les peuples de cette isle qui a cent villes, suivirent le vaillant Diomede & Mérion. Ils avoient tous deux quatre-vingts vaisseaux.

Les fiers habitans de l'isle de Rhodes, partagés en trois différens peuples dans les trois villes de Linde, d'Ialysse & de

Camire, suivoient sur neuf vaisseaux, Tlépoleme, fils d'Hercule & d'Astyochée, que ce héros avoit prise dans Ephyre, sur le fleuve Selléïs.

Nirée menoit trois vaisseaux de l'isle de Symé.

Ceux qui habitoient les isles de Nisyre, de Carpathus, de Casus, de Cos, où avoit règné Eurypyle, & les isles Calydnes étoient sous la conduite de Pheidippe & d'Antiphus, fils de Thessalus & petit-fils d'Hercule. Ils avoient trente vaisseaux.

Les peuples d'Argos Pélasgique, ou de Tessalie, ceux qui habitoient Alos, Alope & Trachine, ceux qui tenoient Phthie & la Grece proprement dite, & qui étoient compris sous les noms de Myrmidons, d'Achéens d'Hellenes, obéissoient à Achille qui avoit cinquante vaisseaux.

Ceux qui habitoient Phylacé & la fertile Pyrrhasus consacrée à Cérès, Itone, riche en troupeaux, la maritime Antrône & Ptélée, qui a de si beaux herbages, étoient commandés par Protésilaus qui avoit mené quarante vaisseaux, & fut tué par un Troyen en débarquant; il eut pour successeur Podarces, fils d'Iphiclus.

Ceux qui habitoient Pheres vis-à-vis du marais de Boibéïde; Boibe, Glaphyres & Iolcos, suivirent sur onze vaisseaux Eumélus, fils d'Admete & d'Alceste.

Ceux de Méthome, de Thaumacie, de mélibée & d'Olizon, avoient pour chef Philoclete, qu'on avoit laissé à Lemnos, à cause d'un ulcere incuracle qui lui étoit venu de la piquûre d'un serpent. Son escadre, qui consistoit en sept vaisseaux, sur chacun desquels il y avoit cinquante hommes bien dressés à combattre à coups de fleche, étoit commandée en son absence par Médon, fils naturel d'Oïlée & de la nymphe Rhena.

Ceux qui habitoient Tricca, l'Escarpée Ithome, & Œchalie, qui étoit sous la domination d'Eurytus, suivoient sur trente vaisseaux Podalire & Machaon, fils d'Esculape.

Ceux qui tenoient Orménium, la fontaine d'Hypéreia, Astérie & les blancs sommets du mont Titane, étoient commandés par Eurypyle, fils d'Evæmon qui avoit quarante vaisseaux.

Ceux d'Argissa, de Gyrtone, d'Orthe, d'Elone & d'Oloosson, avoient à leur tête Polypoëtes, fils de Pirithous & d'Hippodamie, qui le mit au monde le jour même où son pere Pirithous punit les Centaures, & les chassa du mont Pélion vers les montagnes d'Æthicé. Polypoëtes partageoit ce commandement avec Léontéus, fils de Coronus, & petit-fils de Cœnée; ils commandoient quarante vaisseaux.

Gonéus menoit de Cyphos vingt-deux vaisseaux; il étoit suivi des Enienes & des belli-

queux Perrhebes, qui habitoient aux environs de la froide Dodone, & qui cultivoient les campagnes arrosées par le délicieux Titaréfius qui se jette dans le Pénée, sans mêler ses eaux avec les eaux argentées de ce fleuve....

Prothoüs, fils de Tenthrédon, commandoit les Magnetes qui habitoient autour du Pénée & des forêts du Pélion; il avoit quarante vaisseaux.

Voilà les noms des rois & des capitaines des troupes Grecques, selon Homère. C'est ce que les Anciens ont appellé le *catalogue des vaisseaux*; & ils ont donné ce nom au second livre de l'Iliade, quoiqu'il n'en fasse qu'une partie. Nous ajoûterons ici quelques remarques qui aideront à tirer de ce catalogue tous les fruits dont nous avons besoin pour cet article.

8.

Remarques sur le Catalogue d'Homere.

(*a*) On voit d'abord qu'il y avoit vingt-sept ou vingt-huit États dans la Grece, indépendans les uns des autres, mais ligués avec Agamemnon; ces États quoique subordonnés au chef pour cette expédition, étoient pourtant libres pour ce qui étoit de leur gouvernement particulier; & ils avoient leurs propres Rois ou leurs Capitaines. Argos n'est point sous le commandement d'Agamemnon; mais il forme un État qui avoit ses chefs particuliers. En récompense Homère lui donne plusieurs villes qui n'étoient point du royaume de Mycenes sous la postérité de Persée. On y voit Corinthe qui devoit avoir encore ses rois descendus de Sisyphe; peut-être étoient-ils alors vassaux d'Agamemnon. On y voit une grande partie de la côte Occidentale du Péloponnèse; c'étoit l'héritage de Pélops. Atrée, son fils, l'avoit joint au royaume de Mycenes, usurpé sur les Héraclides.

Homère ne compte point la Macédoine ni l'Epire entre les États de la Grece; il la borne au nord par la Thessalie & par l'Etolie, au-delà desquelles il ne nomme rien dans cette liste; mais, en échange, il donne à la Grece non seulement le Péloponnèse & les isles d'Eubée, de Céphalénie & autres situées autour du Péloponnèse, aussi bien que la Crete & les Isles qui bordent l'Asie mineure. Il est remarquable que dès la guerre de Troye, non seulement les Calydnes, c'est-à-dire, aujourd'hui les Isles autour de Stanço, celle de Scarpanto &c. & même celle de Rhodes, étoient possédées par les Grecs. Homère nous apprend lui-même de quelle maniere Tlépoleme, un des Héraclides, avoit fondé trois villes

(*a*) Strab. pag. 1. 26.

dans la derniere de ces Isles.

On dira peut-être qu'un ouvrage de poësie, où la fiction a tant de part, n'est pas assez authentique pour devoir servir de guide; mais Strabon, l'un des plus grands géographes de l'antiquité, n'a point fait difficulté de le nommer comme le premier de ceux qui ont traité cette science; il dit qu'Homère étoit très-habile dans la Géographie; & il le défend contre Eratosthene qui avoit voulu contester son autorité sous le prétexte de ses fictions poëtiques. Homère, né dans la Grece Asiatique, avoit parcouru la véritable Grece & beaucoup plus de païs qu'il n'en a décrit dans ses poëmes; Eratosthene est le seul Grec qui ait attaqué Homère sur la Géographie.

Après cette digression, revenons à l'usage que nous en pouvons faire pour la connoissance de la Grece de son tems; selon lui elle comprenoit la Thessalie partagée alors en divers petits États jusqu'au mont Olympe, l'Etolie, l'Achaïe différente de l'Achaïe du Péloponnèse, la Phocide, la Béotie, l'Attique, tous le Péloponnèse avec les Isles voisines, enfin les isles Echinades, de Crete, de Calydnes, de Rhodes & de Scarpanto.

Tel fut le premier âge de la Grece, qui finit à la prise de Troye; nous l'avons appellé le tems héroïque, parce que l'on y doit rapporter les travaux d'Hercule, de Thésée, de Pirithoüs, les voyages des Argonautes, l'expédition des sept Capitaines devant Thebes en faveur de Polynice, fils d'Œdipe contre Etéocle son frere qui vouloit gouverner seul, la guerre de Minos avec Thésée, & généralement tous les sujets que les anciens Tragiques ont célébrés.

Second âge de la Grece.

Cet âge s'étend depuis l'an du monde 2800, jusqu'à la bataille de Marathon, & comprend un espace d'environ sept siècles.

1°.

Des changemens arrivés après le Siège de Troye.

Plusieurs des petites monarchies établies durant le premier âge, ne subsistoient déjà plus; celle de Sicyone, qui avoit commencé avec Egialée selon quelques-uns, avec Adraste, selon Homère, étoit éteinte avant la guerre de Troye, comme nous avons vu; celle de Corinthe, commencée par Sisyphe, avoit encore des Rois du sang de ce Prince, puisqu'un d'eux régnoit encore quatre-vingts ans après la prise de Troye. Cependant, il doit y avoir eu quelque interruption; car, comme nous l'avons remarqué, les troupes de Corinthe étoient dans l'armée d'Agamemnon.

2.°

Dispersions des Troyens.

La destruction du règne de Priam donna lieu à deux sortes d'évènemens ; d'un côté, les Troyens qui échapperent au sac de Troye, se réfugierent les uns en Italie, les autres en Thrace, enfin par-tout où ils purent trouver un asyle.

3.°

Des révolutions chez les Grecs.

(a) D'un autre côté, les Grecs vainqueurs ne fut guère plus heureux que les vaincus; outre ceux qui périrent à cette guerre, plusieurs ne purent regagner leur patrie, d'autres n'y arriverent qu'après des peines infinies ; d'autres enfin n'y furent pas plutôt qu'ils y périrent misérablement.

Ulysse, qui avoit disputé les armes d'Achille à Ajax, fils de Télamon, s'étoit attiré la haine de beaucoup de capitaines. Craignant qu'ils ne lui fissent un mauvais parti, il s'embarqua & se hâta de partir ; il prit même une fausse route pour ne se pas rencontrer avec ses ennemis, de sorte qu'il s'égara. Quelques-uns le menent jusqu'à Lisbonne, à cause de la ressemblance de son nom avec *Olisipo* ; d'autres plus sages se contentent de le promener le long des côtes de la méditerranée ; de sorte qu'il se passa dix ans, avant qu'il revît son isle d'Ithaque.

Ajax, fils d'Oïlée, roi des Locriens, fit naufrage auprès du cap Capharée, dans l'isle d'Eubée, & y périt.

Diomede arriva dans Argos, qui vraisemblablement avoit alors un gouvernement aristocratique, & qui étoit devenue une espece de république depuis la translation du trône à Mycenes ; mais, il y trouva sa femme qui avoit livré sa maison, ses biens & son autorité à Cyllabarus, fils de Sthénélus. Trop foible pour se venger de cette infidélité, il passa en Etolie, & delà en Italie, où il fit divers établissemens dans l'Apulie, entre autres, Argos Hippium, qu'il nomma ainsi du nom de sa patrie ; il eut ensuite querelle avec Daunus son beau-pere ; il fut tué, & ses gens se jetterent dans les Isles voisines qui furent nommées isles de Diomede. Ils n'y passerent qu'à la faveur des vaisseaux dont ils se servirent pour pirater, ne pouvant subsister autrement. Delà vint que les Poetës qui, dans leur style figuré, ont comparé les voiles à des aîles, ont dit que les soldats de Diomede furent métamorphosés en oiseaux.

Idoménée trouva de même que sa femme s'étoit pourvue d'un galant nommé Leucon, qui s'étoit emparé du royaume de

(a) Solin. p. 171. Strab. p. 214, 215. Vell. Paterc. L. I. c. 1. Just. L. XVII. c. 3. Pausf. p. 159.

de Crete. Ne pouvant chasser ce rival, il fut obligé de lui céder la place; il s'embarqua, & vint dans la partie méridionale de l'Italie, au païs des Salentins. Quelques Crétois étoient déjà venus en ce païs après la mort de Minos. On attribue la fondation de la ville d'Uria, autrefois capitale de la Messapie, & celle de Brundusium, ou Brindes, à l'une ou à l'autre de ces Colonies.

Philoctete, fils de Péante, prince de Mélibée en Thessalie, étant chassé de son païs par une sédition, vint fonder chez les Bruttiens, Pétilie & Crimise. Les Pyliens, qui étoient à la suite de Nestor, après une rude & longue tourmente, aborderent à l'embouchure de l'Arne, sur les bords duquel ils bâtirent Pise en Toscane, qui fut ainsi nommée du nom de Pise-Olympie en Elide, que les jeux Olympiques ont rendue célebre. Métapontus, que les Barbares appelloient Métabus, selon Etienne de Byzance, écarté de Nestor, son général, par la violence de la tempête, aborda dans le païs que l'on nomme aujourd'hui le royaume de Naples, & y bâtit Métaponte. C'est ainsi que les Grecs peu à peu se firent une nouvelle Grece, dans la partie méridionale de l'Italie. Nous en parlerons plus amplement dans l'article de la grande Grece.

Dans la liste d'Homère, il n'est fait mention d'aucune nation Grecque au-delà de Crete & de Rhodes; mais, au retour, divers Princes furent jettés du côté de l'Asie, & même vers l'Egypte. Agapénor, prince Arcadien, fut porté en l'isle de Cypre, où il fonda Paphos. Ménélaus, jetté avec Hélene, par la force des vents, vers l'embouchure occidentale du Nil, y bâtit la ville de Canope, en mémoire de son pilote qui étoit mort en cet endroit; & delà il gagna Lacédémone avec beaucoup de fatigues.

Teucer, fils de Télamon, fut mal reçu de son pere, à cause du peu de vigueur qu'il avoit montré dans l'injure faite à son frere Ajax, pour le jugement des armes d'Achille; il se rembarqua, & allant aborder dans l'isle de Cypre, y fonda une ville, à laquelle il donna le nom de Salamine, sa patrie.

Nous avons remarqué, dans la Grece décrite par Homère, que l'Epire n'en étoit pas. Elle en fut bientôt après; Pyrrhus, fils d'Achille, s'en empara, & trouva plus de facilité à conquérir un nouveau royaume, qu'à rentrer dans celui qui auroit dû lui appartenir: il en détacha même la Chaonie en faveur d'Hélénus, prince Troyen, qui, tout son captif qu'il étoit, avoit sçu gagner ses bonnes graces; & il lui fit épouser Andromaque, veuve d'Hector. Virgile, qui profitoit de tout ce que lui présentoit la tradition, s'est très-

bien servi de ce fait, & a mené son Énée à Buthrote, où il trouve Andromaque. Phydippe se saisit d'Ephyre ville de la Thesprotie. C'est ainsi que la Grece s'étendoit de plus en plus par des colonies.

Agamemnon, jetté par la tempête dans l'isle de Crete, y établit trois villes, Mycènes, Tégée & Pergame; les deux premières en mémoire des deux autres villes du Péloponnèse, & la troisième en mémoire de la destruction de Troye; mais, il n'arriva dans son Palais, que pour y périr misérablement. Nous avons dit qu'Agamemnon étoit fils d'Atrée & neveu de Thyeste. Ce dernier avoit un fils nommé Egisthe, qui sçut profiter de l'absence d'Agamemnom, se fit aimer de Clytemnestre, femme de ce roi, & conjura avec elle de s'en défaire à son retour. Ils le firent périr de concert, & Egisthe s'empara du royaume de Mycènes.

Oreste, fils d'Agamemnon, étant devenu grand, & aidé par sa sœur Electre, rétablit le royaume d'Argos, reconquit celui de Mycenes, & vengea la mort de son pere, en tuant Egisthe. Clytemnestre fut la première immolée aux manes d'Agamemnon. Les Poëtes ont fort célébré les fureurs d'Oreste. L'Histoire dit au contraire qu'il parut par la longueur de sa vie & par le bonheur de son règne, que cette action étoit approuvée des Dieux; car, il vécut quatre-vingt-dix ans, & en règna soixante-dix; il hérita du royaume de Lacédémone, qu'avoit eu son oncle Ménélaüs, dont il avoit épousé la fille Hermione, héritière de ce royaume; ainsi, ses deux fils Penthile & Tisamene règnerent l'un dans l'Argolide, & l'autre dans la Laconie.

4.°

Du retour des Héraclides dans le Péloponnèse.

(a) Jusques-là les Héraclides, ou descendans d'Hercule, avoient fait de vains efforts pour rentrer en possession des états d'Amphitryon, c'est-à-dire, du royaume de Mycènes. Hyllus & les autres n'avoient pu en chasser les Pélopides; mais, environ six vingts ans après la mort d'Hercule, quatre-vingts ans après la prise de Troye, les Héraclides assistés par les Doriens, se ressaisirent d'une succession qu'ils poursuivoient depuis si long-tems. Les chefs de l'entreprise, furent Téménus, Cresphonte & Aristodeme, descendus d'Hercule au quatrième degré; ils vainquirent Tisamene, roi de la Laconie, & Penthile, roi de Mycènes, & furent ainsi maîtres du Levant, du Midi, & d'une partie considérable du Couchant du Péloponnèse; ils attaque-

(a) Vell. Paterc. L. I. c. 1. & seq.

rent ensuite les Néléïdes ou les descendans de Nestor, puis ils partagerent entr'eux les royaumes de Mycènes, d'Argos, de Messene & de Lacédémone.

5.°

Du partage du Péloponnèse entre les Héraclides.

(*a*) Aristodème eut le royaume de Lacédémone, & laissa deux fils jumeaux. Comme l'aînesse ne pouvoit pas décider qui des deux devoit règner, les Spartiates ou Lacédémoniens les prirent tous deux pour leurs Rois ; delà vinrent les deux familles royales des Eurysthénides & des Proclipes, des noms d'Eurysthene & de Proclès ; elles règnerent ensemble dans Lacédémone, comme on le verra dans la suite. Cresphonte eut la Messénie ; Cypsélus, qui règnoit en Arcadie, lui donna sa fille Mérope en mariage, & en considération de cette alliance, les Héraclides le laisserent en possession paisible de son État. Ils ne firent pas la même grace aux Sisyphides ; mais Aletès, autre Héraclide, fils d'Hippotès, tua le devin de Naupacte, s'empara de Corinthe, qu'il rétablit, & dont il fit comme une nouvelle ville ; sa postérité règna jusqu'à Bacchis, cinquième roi, dont les descendans prirent le nom de Bacchides. Téménus eut le royaume de Mycènes, auquel Oreste avoit rejoint Argos.

Strabon nous apprend quelle étoit la distribution du Péloponnèse, après le retour des Héraclides. Aletès regnoit à Corinthe, Phalcès à Sicyone, Tisamene dans l'Achaïe, Oxyle dans l'Elide, Cresphonte dans la Messénie, Eurysthène & Proclès à Lacédémone, Téménus à Argos, & Egée & Déiphonte sur la côte de la Mer.

6.°

Athènes se gouverne en République.

(*b*) Peu de tems après ces changemens, la ville d'Athénes cessa d'être gouvernée par des Rois. Codrus fut le dernier. Ses deux fils, Médon & Nilée, disputerent la couronne ; les Athéniens, pour les accorder, abolirent la royauté, en la déférant à Jupiter, & établirent des Archontes ou Magistrats ; il y en eut treize qui le furent successivement & à vie ; mais, on se lassa d'un terme si long ; on décida qu'ils seroient dix ans en charge : au bout de soixante-dix ans, on statua qu'il falloit changer les Archontes tous les ans. Les Péloponnésiens avoient voulu s'étendre hors de leur presqu'isle, & étoient entrés en armes dans l'Attique ; ce fut en les combattant que Codrus fut tué, & sa mort acquit la vic-

(*a*) Vell. Paterc. L. I. c. 1. *& seq.* Strab. p. 389.

(*b*) Vell. Paterc. L. I. c. 1. *& seq.*

toire aux Athéniens. Les Péloponnésiens en se retirant bâtirent la ville de Mégare.

7.°

Les Pélopides quittent le Péloponnese.

Les Pélopides, c'est-à-dire, les enfans d'Oreste, détrônés par les Héraclides, ne trouvant plus de retraite pour eux au Péloponnèse, s'embarquerent, & après avoir été battus de plusieurs tempêtes dans leur navigation, & avoir erré environ quinze ans, ils s'arrêterent dans l'isle de Lesbos.

8.°

Nouveau changement dans la Grece.

La Grece fut bientôt agitée par le choc des peuples qui se poussoient les uns les autres, comme les flots de la mer. Les uns trop pressés, cherchoient à s'étendre aux dépens de leurs voisins; les autres, chassés de leurs terres, passoient ailleurs pour en trouver de nouvelles. Les Achéens, chassés de la Laconie, allerent s'établir à l'autre extrêmité du Péloponnèse, à laquelle ils donnerent le nom d'Achaïe. Les Pélasges passerent du coté d'Athènes. Un certain Thessalus, Thesprotien de nation, alla avec une grande troupe de gens de sa nation, s'établir par force dans la contrée que l'on nomma ensuite Thessalie, on l'appelloit auparavant l'état des Myrmidons.

Les Athéniens se saisirent de Chalcis & d'Erétrie dans l'isle d'Eubée, & y envoyerent des Colonies. Une troupe de Lacédémoniens passa dans l'Asie mineure, & s'établit à Magnésie auprès du mont Sypile. Les Chalcidiens, originaires d'Attique, furent quelque tems après en état d'envoyer eux-mêmes des Colonies; leur flotte passa en Italie, & y fonda Cumes, dont une partie des Habitans se détacha ensuite pour aller fonder une nouvelle ville, qu'on appella la ville neuve, en Grec Néapolis; c'est l'origine de Naples.

9.°

Migrations des Ioniens en Asie.

La guerre de Troye avoit donné aux Grecs l'occasion de connoître l'Asie, beaucoup mieux qu'ils ne faisoient auparavant; leur nombre s'étoit si bien accru que le païs ne pouvoit plus les contenir. Les Ioniens autrefois établis dans l'Attique, étoient entrés dans le Péloponnèse, & s'étoient établis dans le païs qui fut ensuite nommé Achaïe par les Achéens qui les en chasserent, lorsqu'ils furent eux-mêmes chassés de la Laconie. Les Ioniens rentrerent dans l'Attique; & Codrus étant mort, & les Athéniens ayant pris Médon, son fils aîné, pour Archonte perpétuel, Niléus, autre fils de Codrus, partit avec les Ioniens sur une flotte, & les mena en Asie; ils s'emparerent de la côte oc-

cidentale de ce païs qui fut depuis nommé l'Ionie, & y fonderent les villes d'Ephèse, Milet, Colophon, Pryene, Lébede, Myunte, Erythres, Clazomenes & Phocée; ils se rendirent aussi maîtres de plusieurs isles de la mer Egée, comme de Samos, Chios, Andros, Ténos, Paros, Délos, &c. C'est ce qu'on appelle la Migration Ionique, arrivée, selon le P. Péteau, vers l'an du monde 3184.

10.°

Migration des Éoliens en Asie.

(*a*) Elle fut suivie peu après d'une autre Migration, qui n'est pas moins fameuse dans l'histoire. Les Éoliens, ayant besoin de chercher de nouvelles terres, s'attacherent à la fortune de Penthile, l'un des fils d'Oreste, détrônés par les Héraclides. En sortant de la Laconie, ils se réfugierent d'abord aux environs de la Locride, sur le mont Phricius, s'y arrêterent quelque tems, passerent en Asie, s'établirent dans le voisinage des Ioniens, & y bâtirent ou réparerent les villes de Smyrne, Cyme ou Cume, qui fut surnommée Éolique de leur nom, ou Phricotide, ou Phriconide, du nom de la montagne qu'ils avoient habitée; Larisse, Myrina, avec Mitylene, & quelques autres villes de l'isle de Lesbos.

(*a*) Vell. Paterc. L. I. c. 1. *& seq.*

11.°

Fin de la plûpart des royaumes de Corinthe, de Messénie, d'Arcadie, d'Argos, de Mycènes & de Thebes.

Athènes ne fut pas la seule ville qui quitta le gouvernement Monarchique, pour s'ériger en république.

Corinthe se lassa d'avoir des Rois, & déposa Theletes, dernier roi de la race des Bacchides, & dixième successeur d'Aletès, 324 ans après le commencement du règne de ce Roi, le premier des Héraclides. On établit, pour gouverner, des Prytanes qui commandoient un an. Ces Prytanes étoient pris de la maison règnante, mais avec une autorité fort courte & fort bornée. Cela dura 121 ans; Cypsélus, tyran, usurpa le pouvoir souverain, & le conserva trente ans. La douceur de son gouvernement charma les Corinthiens, & il étoit si sûr de leur amitié, qu'il marchoit sans gardes, dit M. de Vallemont. Hérodote n'en dit pas tant de bien à beaucoup près.

Périandre, son fils, lui succéda; mais, il étoit dur envers le peuple, d'ailleurs grand guerrier; il règna un peu plus de quarante ans. Psamméticus, fils d'un Gordias, qu'on ne connoît point, ne règna que trois ans; après quoi, Corinthe se gouverna toujours en

République, jusqu'à la conquête de la Grece par les Romains. Ainsi finit le royaume de Corinthe.

Le royaume de Messénie ne jouit pas long-tems de la tranquillité que lui avoit procurée l'Héraclide Cresphonte. Epytus, son fils, qui lui succéda, & dont les successeurs furent nommés Epytides, eut pour fils Glaucus, qui fut pere d'Isthmius, & ayeul de Dorodas, dont le fils nommé Phinthas, eut pour successeur ses deux fils Antiochus & Androcles, qui regnerent ensemble. Lacédémone, dont nous parlerons ensuite, étoit gouvernée par deux Rois. L'un des deux nommé Télecle, fils d'Archélaüs, fut tué par les Messéniens, dans le temple de Diane, qui étoit situé aux confins du païs des Messéniens, & de celui des Lacédémoniens. Ce meurtre ne causa d'abord aucune guerre; mais, sous le règne d'Euphaës, qui succéda aux deux freres, commença la première guerre entre Messene & Lacédémone, nommée par les Historiens la première guerre Messéniaque. Les Messéniens, durant cette guerre, se retirerent sur le mont Ithome, qu'ils fortifierent. Après beaucoup de pertes, vingt ans d'efforts inutiles pour résister aux Lacédémoniens, & cinq mois de siège dans Ithome, ils l'abandonnerent & se soumirent aux Lacédémoniens, qui les réduisirent à la plus dure servitude; de sorte qu'on disoit d'un homme dépourvu de toute liberté: *Il est plus esclave qu'un Messénien*. Ils ne purent supporter cet état que 38 ans, au bout desquels ils se préparerent de nouveau à la guerre sous la conduite d'Aristomène. Alors commença la seconde guerre Messéniaque, qui dura quatorze ans. Les Messéniens, ayant été vaincus, se retirerent sur le mont Ira, où ils furent forcés & accablés sans ressource. Delà ils se retirerent en Sicile, s'emparerent de Zancle, qu'ils appellerent de leur nom. C'est présentement Messine. Les Lacédémoniens jouirent ensuite de la Messénie, & s'agrandirent considérablement. Ainsi finit le royaume de Messénie.

Le royaume d'Arcadie finit dans le même tems; nous avons vu que Cypsélus, roi d'Arcadie, avoit été épargné par les Héraclides en faveur du mariage de sa fille Mérope avec Cresphonte, roi de Messénie. Cette alliance avoit formé entre les deux peuples une amitié & une liaison assez étroites, tandis qu'Aristomene faisoit tous ses efforts pour soutenir les débris de la fortune des Messéniens, les Arcadiens obligerent Aristocrate, leur roi, de lui mener du secours; il se laissa corrompre par les Lacédémoniens; les peuples d'Arcadie en furent si indignés, qu'ils lapiderent Aristocrate, exterminerent toute sa maison, & ne voulurent plus de Rois. Ainsi finit le royaume d'Arcadie.

Le royaume d'Argos, rétabli par Téménus, n'alla pas si loin ; il avoit plusieurs fils, dont l'aîné s'appelloit Cisus, & une fille mariée à Déiphonte ; la prédilection qu'il témoigna à son gendre lui coûta la vie ; ses fils, craignant qu'il ne lui laissât la couronne, à leur préjudice, le tuerent lui-même, de sorte que Cisus règna après lui. Déiphonte, qui avoit ses partisans, se retira à Epidaure, excita contre son beau frere les Argiens, qui d'ailleurs aimoient extrêmement la justice & la liberté ; ils bornerent tellement la puissance royale, qu'ils ne laisserent aux enfans de Cisus qu'un vain titre de Roi. Meltas, l'un de ses descendans, ayant entrepris de remettre l'autorité royale sur l'ancien pied, irrita tellement le peuple, qu'il le dépouilla de son autorité, & le condamna à mort ; depuis ce tems, il n'est plus question des rois d'Argos. Ce ne fut plus qu'une république, gouvernée par des magistrats dont la charge ne duroit qu'un tems marqué. Ainsi finit le royaume d'Argos.

Le royaume de Mycènes, réuni depuis Oreste à celui d'Argos, fut aussi détruit. Les Argiens ne virent point avec tranquillité les Myceniens hors de leur dépendance ; ils les attaquerent, se rendirent maîtres de Mycènes, firent les habitans esclaves, lès décimerent pour les consacrer à Mars, & raserent la ville jusqu'aux fondemens. Ainsi finirent le royaume & la ville de Mycènes, & il n'en est plus fait aucune mention dans l'Histoire.

Le royaume de Thebes, dans la Béotie, étoit éteint depuis long-tems, Etéocle, fils d'Œdipe, n'ayant pas voulu se dessaisir de la couronne qu'il devoit posséder alternativement avec Polynice son frere, celui-ci eut recours à ses amis, & vint assiéger Thebes, avec six héros de ce tems ; ce fut l'expédition des sept, devant Thebes ; ces sept étoient Polynice, pour qui la guerre se faisoit, Adraste roi de Sicyone, Tydée, Capanée, Hippomédon, Parthénopéus, & Amphiaraüs. Elle ne réussit point, les deux freres concurrans se battirent en duel, & se tuerent l'un l'autre, comme nous l'avons déjà dit.

Dix ans après cette malheureuse entreprise, les enfans des sept Capitaines, qui n'avoient put rétablir Polynice, vinrent devant Thebes, la prirent, & en chasserent le roi Léodamas, fils d'Etéocle, à la place duquel, ils établirent Thersandre, qui alla au siège de Troye, où il fut tué par Télephe, dans la Mysie. Pénélée, qui gouverna après Thersandre, fut tué par Eurypyle, fils de Télephe ; il étoit tuteur de Tisamene, fils de Thersandre encore trop jeune pour gouverner par lui-même. Autésion, fils de Tisamene, quitta le

Royaume par ordre de l'Oracle, & se transporta dans la Doride.

Il eut pour successeur Damasichthon, fils d'Ophelte, & petit-fils de Pénélée. Ptolémée, fils de Damasichthon, & Xanthus, fils de Ptolémée, jouirent du trône de Thebes. Xanthus eut une rude guerre contre les Athéniens; les deux peuples convinrent qu'elle se termineroit par un duel entre Mélanthe, roi d'Athènes, & Xanthus, roi de Thebes; ce dernier fut tué par un stratagême; & les Thébains, après sa mort, résolurent de se passer de Rois; ils vécurent en république jusqu'à la prise de leur ville par Alexandre le Grand qui la détruisit. Ainsi finit le royaume de Thebes.

12.°

Suite de Lacédémone.

(a) Pendant que les diverses monarchies de la Grece se détruisoient, celle de Lacédémone subsistoit sous le gouvernement de deux rois qui règnoient conjointement; ce qui paroît incroyable, elle a subsisté ainsi pendant plus de huit siècles, & n'a été détruite que lorsque ce gouvernement a changé.

Nous avons dit que Tisamene avoit eu deux fils, Eurysthene & Proclès; la postérité du premier subsista long-tems; il eut pour fils Agis, du nom duquel les Rois ses descendans, furent surnommés Agides. Proclès n'eut point d'enfans; il adopta Soüs qui lui succéda, & dont le fils, troisième roi de Lacédémone, fit changer le nom de Proclides en celui d'Eurypontides. Voici quel fut l'ordre de ces Rois.

Eurysthene.	Proclès.
Agis, fils.	Soüs, fils adoptif.
Echestrate, fils.	Eurypon, fils.
Léobote, fils.	Prytanis, fils.
Dorisse, fils.	Eunomus, fils.
Agésilaüs, fils.	Polydecte, fils.
Archélaüs, fils.	Charilaüs, fils.

Par bonheur pour les Lacédémoniens, Charilaüs ne naquit qu'après la mort de son pere; Lycurgue, fils d'Eunomus, frere de Polydecte & oncle de Charilaüs, eut par-là occasion de gouverner les Lacédémoniens, en qualité de tuteur de son neveu; il ne s'appliqua point à profiter de cette puissance pour ses intérêts particuliers; il ne s'attacha qu'à former, chez ses compatriotes, la République la plus parfaite. Après avoir dressé des loix, que toutes les nations ont admirées, il leur fit jurer de les observer jusqu'à son retour; il

(a) Plut. T. I. p. 40. & *seq.* Just. L. III. c. 2, 3.

partit effectivement, & non-seulement il ne revint plus, mais même il prit des mesures, pour que l'on ne pût jamais reporter ses os à Lacédémone, de peur que les Lacédémoniens ne se crussent par-là dégagés de leur serment. Entre autres établissemens, Lycurgue institua un Conseil de ving-huit Vieillards ou Sénateurs, qui tempéroient l'autorité des Rois.

Télecle, fils d'Archélaüs.	Nicandre, fils de Charilaüs.
Il fut tué par les Messéniens.	
Alcamene, fils.	Théopompe.

Ce fut sous ses deux Rois que commença la première guerre Messéniaque, dont nous avons parlé. sous Théopompe on institua les Éphores ou Magistrats, qui avoient du moins autant d'autorité que les Rois, & cet état & cette puissance des Éphores durerent jusqu'à la défaite de Cléomène; après quoi ce royaume, ou si l'on veut cette république, se perdit dans la Monarchie de Macédoine, & ensuite dans celle des Romains. Nous parlerons ci-après de l'origine & des progrès des rois de Macédoine; il faut auparavant suivre l'histoire Géographique de la véritable Grece que nous traitons.

Nous voici enfin parvenus à ces tems où toute la Grece sembla réduite à deux grandes Puissances, les Lacédémoniens & les Athéniens. Toutes les autres s'attachoient à l'une des deux, selon que le voisinage ou l'intérêt les déterminoient à la préférence. Avant que d'aller plus loin, reprenons quelques particularités, que nous avons été obligés de remettre ici pour ne pas interrompre la suite des évènemens.

13.°

Des diverses Colonies Grecques.

(*a*) Dans le tems de la première guerre Messéniaque, Archias de Corinthe, de la famille royale des Bacchides, mena une colonie en Sicile, où il se rendit maître de quatre villes, Achradine, Néapolis, Epipolis & Tyche, auxquelles il joignit Ortygie, qui n'étoit qu'une isle; & de tout cela il en fit la seule ville de Syracuse. Il avoit deux filles, qui portoient les noms d'Ortygie & de Syracuse; on ne sçait s'il donna les noms de ces filles à ces lieux, ou s'il donna le nom de ces lieux-là à ses filles. Un an auparavant, la ville de Naxos, dans l'isle de même nom, avoit été bâtie par Thucle de Chalcis dans l'Eubée;

(*a*) Strab. p. 262, 269. *& seq.* 545, 563. Thucyd. p. 269, 412, 413. Just. L. III. c. 4. Pauf. 529.

& cinq ans après, le même homme étant allé en Sicile, habita Catane, après en avoir chassé les Sicules, qui auparavant en avoient chassé les Etoliens, venus de Grece. Chersicrate, autre prince du sang des Bacchides, se sauvant aussi de Corinthe, se détacha d'Archias, & mena une colonie à Corcyre. Eusebe place cet établissement sous la dix-huitieme Olympiade.

Les Lacédémoniens, dans la guerre Messéniaque, ayant perdu une sanglante bataille contre Aristodeme, s'aviserent d'un étrange expédient, pour remplacer les hommes qu'on leur avoit tués. Ils envoyerent chez eux de jeunes soldats, à qui ils abandonnerent autant de filles qu'ils en voulurent. De-là vint une jeunesse que l'on surnommoit *Parthenii*, comme qui diroit l'ouvrage des filles, & trente ans après, on les envoya hors du païs, qui étoit assez peuplé sans eux, pour chercher de nouvelles demeures. Ils s'embarquerent, & firent voile vers l'Italie, où ils bâtirent Tarente.

Micyle ou Myscellus, selon Strabon, Grec-Lacédémonien, fonda Crotone, & les Achéens Sybaris dans le même païs. Deux freres Rhodiens, qui cherchoient de nouvelles terres, suivant l'ordre de l'oracle, allerent, l'un, nommé Lacius, vers l'Orient, où il fonda Phasélide en Pamphylie; l'autre, appellé Antipheme, vers l'Occident, bâtit Géla, en Sicile. Les Mégaréens fonderent dans la Bithynie Astacus, qui perdit ensuite ce nom, pour prendre celui du roi Nicomede.

Une autre colonie de ce même peuple jetta les fondemens de Chalcédoine, & choisit si mal, qu'une autre troupe, consultant l'oracle sur le choix d'un lieu, eut ordre de se placer vis-à-vis de la *ville des Aveugles*. Elle l'expliqua de Chalcédoine, & bâtit Byzance de l'autre côté du Bosphore. Quelque tems après, Sinope fut bâtie sur le rivage du Pont-Euxin par les Milésiens; & Epidamne, nommée ensuite Dyrrachium, sur le rivage de la mer Adriatique par les Corcyréens ou habitans de Corfou.

C'est ainsi que les Grecs se répandoient de tous côtés, & fondoient de nouvelles colonies Grecques, tant au couchant qu'à l'orient. Toutes ces villes formoient autant de Républiques, qui conservoient un extrême attachement pour le lieu de leur origine. Elles se réunissoient au besoin, lorsqu'il s'agissoit de repousser un ennemi commun. Lorsqu'elles avoient quelques guerres pour les limites, le premier coup de main en décidoit, sinon les Républiques voisines s'entre-mettoient pour les réconcilier. Elles formoient ensemble des sociétés, & faisoient des alliances pour leur défense mutuelle. Souvent les plus foibles s'attachoient aux plus puissantes, qui étoient elles mêmes bien

asses de pouvoir compter sur ce renfort en cas de besoin. Elles avoient des temples communs à toute la ligue, & des jours marqués pour y faire des sacrifices solemnels, auxquels toutes les villes confédérées participoient. On y célébroit des jeux publics & des fêtes annuelles, qui contribuoient à resserrer le lien de leur union. C'est ainsi que les Lacédémoniens & les Athéniens partagerent entre eux, avec le tems, la protection des autres moindres républiques; & c'est ce qui forma entre ces deux puissances une jalousie qui éclatoit à la moindre occasion. Elles se disputoient, l'une à l'autre, une supériorité que chacune, de son côté, fondoit sur les avantages de son ancienneté, ou de ses fondateurs, ou de l'excellence de ses loix. L'une vantoit Lycurgue, dont nous avons déjà parlé; l'autre Solon, l'un des plus sages Législateurs de toute la Grece. Les Républiques Grecques d'Asie se partagerent aussi entre les deux Républiques de la véritable Grece.

Outre la République de Lacédémone, dont le gouvernement étoit un mélange de la monarchie & de l'aristocratie, & le royaume de Crete, qui avoit peu à peu absorbé toutes les petites souverainetés de cette isle, il se forma un nouveau royaume en Sicile. Syracuse s'agrandit tellement, qu'elle devint plus considérable que Corinthe, à laquelle elle devoit sa naissance; elle acquit peu à peu la souveraineté de l'isle. Nous en parlons dans son article particulier.

14.°

De la Macédoine.

(a) La Macédoine, comme nous l'avons remarqué, n'étoit pas censée faire partie de la Grece, du tems du siège de Troye; & même du tems de Philippe, pere d'Alexandre le Grand, on ne l'y comprenoit pas encore. Démosthène oppose toujours la Grece à ce Roi. Cependant, ce trône étoit occupé par la postérité de Caranus, l'un des descendans d'Hercule, dont il étoit éloigné de seize degrés, selon Velleïus Paterculus. Il étoit parti d'Argos, l'an du monde 3170, s'étoit emparé de la Macédoine, & se vantoit avec raison, d'être descendu d'Hercule par son pere, & d'Achille par sa mere. Alexandre le Grand fut son dix-septième successeur.

15.°

Guerres des Athéniens.

(b) Salamine avoit eu autrefois ses Rois particuliers; mais, cette isle s'étoit, avec le tems, dépeuplée par ses colonies, & étoit devenue un sujet de discorde entre les villes d'Athènes & de Mégare, qui s'en attribuerent la propriété. On se bat-

(a) Vell. Paterc. L. I. c. 6.

(b) Just. L. II. c. 8.

tit avec tant d'acharnement, que les Athéniens rebutés, défendirent, sous peine de mort, de jamais proposer cette conquête. Solon, qui vivoit alors, eut la prudence de la proposer sans danger; on s'arma & on la prit. Les Mégaréens, pour se venger, voulurent enlever les femmes des Athéniens qui devoient sortir pour un sacrifice; on sçut leur projet; Pisistrate, général des Athéniens, les prévint, & se servit de leurs vaisseaux pour surprendre Mégare, par un stratagême dont les ennemis avoient eux-mêmes donné l'occasion; il réussit, & profita de cette victoire pour devenir le tyran de sa patrie.

La faction de Mégaclès le chassa de ce poste; mais, un mariage les raccommoda, & Mégaclès lui aida à y rentrer. Il en jouit environ dix-sept ans, & le laissa à son fils Hipparque, qui fut chassé par Harmodius & Aristogiton. Hippias, son frere, tâcha en vain de se soutenir; proscrit, fugitif, il se jetta entre les bras de Darius, qu'il trouva d'autant plus disposé à le venger, qu'il étoit déjà résolu de faire la guerre aux Athéniens. Ceux-ci avoient secouru les Ioniens contre lui, & avoient brûlé la ville de Sardes.

16.°

Guerre des Perses contre les Athéniens.

Darius, qui ne pouvoit pardonner aux Athéniens l'incendie de Sardes, accorda sa protection à Hippias. Il chargea Mardonius, son gendre, de conduire une armée formidable contre les Grecs. Mardonius commença par nettoyer les villes Grecques d'Asie de tous les tyrans qui s'en étoient emparés, & y rétablit le gouvernement populaire, l'an du monde 3488. Il s'empara ensuite de la Thrace, de la Macédoine, & des contrées voisines; une flotte de cinq ou six cens galères, chargée de plus de deux cens mille hommes, & de dix mille chevaux, & conduite par Datis & Artapherne, neveu de Darius, débarqua dans l'Eubée, prit Erétrie, passa dans l'Attique, & les troupes se rangerent dans la plaine de Marathon. Une poignée de Grecs d'environ dix mille hommes, commandés par des officiers généraux, entre lesquels étoit Miltiade, mit toute cette armée en déroute, l'an du monde 3494. Hippias fut tué, & ses enfans, qui se réfugierent en Perse, voulurent en vain le venger.

17.°

Remarques sur le second âge.

Ce fut dans le second âge de la Grece, que se firent les principaux accroissemens de la Grece, par le grand nombre de colonies qu'elle envoya dans l'Asie mineure & en Europe. Il est encore remarquable par l'extinction de la plûpart des royaumes qui divisoient la Grece.

C'est dans cet âge que vécurent les sept hommes illustres, auxquels on donna le nom de *Sages de la Grece*. La plûpart n'étoient pas seulement des philosophes spéculatifs ; plusieurs étoient de grands hommes d'État. Thalès de Milet, & Anaximandre, son disciple, firent des progrès dans l'étude de la physique ; & on attribue à ce dernier l'honneur d'avoir observé le premier l'obliquité de l'écliptique. Homère & Hésiode s'immortaliserent par leurs poësies.

Troisième âge de la Grece.

1.°

Suite de la guerre des Perses contre les Grecs.

(*a*) Darius fit de grands préparatifs pour se venger de la défaite de Marathon ; mais, la mort arrêta son projet. Xerxès, son fils & son successeur, hérita de sa haine contre les Athéniens ; il les attaqua l'an du monde 3504, avec onze cens mille combattans ; d'autres disent dix-sept cens mille, sans compter son armée navale de douze cens vaisseaux. Les Lacédémoniens n'abandonnerent point les Athéniens dans cette occasion. Léonidas, roi de Sparte, vint à leur secours avec trois cens hommes ; & ce peu de monde, s'étant placé au pas des Thermopyles, arrêta quelque tems les Perses, à qui il tua plus de vingt mille hommes ; mais, Léonidas y périt avec ses gens.

Thémistocle conseilla aux Athéniens de s'embarquer eux & leurs biens ; ce conseil leur réussit. Ils avoient deux cens barques ou vaisseaux, qui avec cent autres que leurs alliés leur fournirent, leur formerent une flotte de trois cens voiles. Les Perses, ne trouvant à Athènes qu'une ville déserte, la pillerent & la brûlerent, après en avoir démoli les murailles. Ce fut alors que se donna la bataille de Salamine, où Thémistocle remporta cette victoire si vantée par les Auteurs.

Xerxès regagna l'Hellespont avec frayeur, & laissa en Grece Mardonius avec trois cens mille hommes. Pausanias, roi de Lacédémone, & Aristide Athénien lui taillerent cette armée en pièces à la bataille de Platées, l'an du monde 3505 ; &, ce qui est à remarquer, la bataille se donna le matin ; & le soir de cette fameuse journée, les Grecs Ioniens, qui avoient secoué le joug des Perses, leur tuèrent trente mille hommes dans la bataille de Mycale, sous la conduite de Xantippes & de Léotychides. Le Général, pour encourager ses soldats, leur dit que Mardonius venoit d'être défait dans la Grece. La nouvelle se trouva véritable, ou par un effet prodigieux de la renommée, dit M. Bossuet, ou

(*a*) Herod. L. VII. c. 1. *& seq.* Corn. Nep. in Themist. c. 2. *& seq.*

plutôt par une honteuse rencontre ; & tous les Grecs de l'Asie mineure se mirent en liberté.

2.°

Les Athéniens affectent la primauté.

Les Athéniens, pour conserver l'alliance des Lacédémoniens, leur avoient toujours cédé la primauté. Quoique l'armée, qui vainquit les Perses à Salamine, fût presque toute composée d'Athéniens, conduits par Thémistocle, on céda l'honneur du commandement aux Lacédémoniens, qui n'avoient fourni qu'un très-petit nombre de vaisseaux. À la bataille de Platées, Pausanias, roi de Lacédémone, eut le commandement; mais, ce jour si glorieux à la Grece, lui devint fatal, dit M. de Toureil. Athènes ne voulut plus souffrir la subordination de Sparte ; elle s'attribua le gain de ces batailles, prétendit au premier rang, attira la plûpart des alliés dans son parti, décida sur les intérêts de la Grece en général, s'arrogea le droit de punir & de récompenser ; enfin, elle devint l'arbitre de la Grece.

Sparte lui eût volontiers cédé l'empire de la mer ; mais, elle vouloit commander par-tout, & croyoit que pour avoir délivré la Grece de l'oppression des Barbares, elle avoit acquis le droit de l'opprimer à son tour. Les Athéniens traiterent durement les villes Grecques, dont ils se disoient les protecteurs. Pour peu qu'un voisin les eût offensés, il sentoit tout le poids de leur colère; d'où vient le proverbe rapporté par Aristote : *Voisinage Athénien.* Ils ne se firent pas seulement haïr de leurs voisins ; une partie de la Thrace & les isles de la mer Égée sujettes à leurs loix, supportoient impatiemment le joug qui s'appesantissoit de plus en plus. Voilà de quelle façon Athènes se gouverna près de cinquante ans, depuis la bataille de Platées.

3.°

Les Lacédémoniens s'opposent aux Athéniens.

Sparte, pendant quelque tems, ne se donna que de foibles mouvemens, pour réprimer sa rivale ; mais, à la fin, pressée par les plaintes réitérées de plusieurs villes, contre les vexations d'Athènes, elle prit les armes ; & c'est ici que commence la fameuse guerre du Péloponnèse, dont Thucydide & Xénophon ont immortalisé le souvenir par l'Histoire qu'ils en ont écrite.

Lacédémone, d'un côté, fortifiée des alliés que lui donnerent la justice de sa cause & l'amour de la liberté ; Athènes, de l'autre, secondée de ceux que la crainte retenoit encore dans son alliance, mesurerent leur puissance & leurs armes l'espace de vingt-sept ans, avec une valeur qu'elles auroient pu employer ailleurs plus utilement. La victoire, dans le cours

de cette guerre longue & cruelle, ne se fixoit point. Les Athéniens, toujours maîtres de la mer, s'y dédommageoient de toutes les pertes qu'ils faisoient sur terre, tout sembloit leur promettre une heureuse issue. Les isles de la mer Égee qu'ils avoient chargées d'un tribut, le payoient régulièrement, & ils auroient pu terminer la querelle avec honneur, si la vingt-huitième année de la guerre, lorsqu'ils avoient tant d'ennemis sur les bras, ils n'eussent à contre-tems entrepris le siège de Syracuse, & avec tant d'ardeur, qu'Esion leur reprocha d'avoir répandu tout Athènes dans la Sicile. Cette témérité leur coûta cher; toute l'armée qui débarqua périt; la flotte entière fut prise ou brûlée; & les deux Généraux, Nicias & Démosthène, autre que l'orateur, avec la fleur de la jeunesse Athénienne, demeurerent à la merci des peuples qu'ils vouloient subjuguer.

A la nouvelle de cette défaite, Athènes se trouva presque totalement abandonnée; ses alliés qui ne la servoient qu'à contre-cœur, se rangerent aussi-tôt du côté des Lacédémoniens. Ces coups réitérés ne l'abattirent pas encore; mais les Lacédémoniens s'allierent avec le roi de Perse, qui les renfonça d'une flotte nombreuse, & leur ouvrit ses trésors; & ils prirent à la fin tant de supériorité sur leurs ennemis, qu'après leur avoir enlevé cent quatre-vingts vaisseaux, il assiégerent Athènes, & la forcerent de se rendre à discrétion. Alors, maîtres du sort d'Athènes, ils assemblerent leurs alliés, pour en délibérer avec eux & le régler de concert. La plûpart, tant cette orgueilleuse ville avoit aigri les esprits, & aliéné les cœurs, vouloient la ruiner de fond en comble. Thèbes appuya fortement cet avis; les Lacédémoniens, plus prudens & plus équitables, crurent qu'on ne pourroit avec sûreté abattre un des principaux boulevards de la Grece, & qu'il y auroit de l'ingratitude à exterminer un peuple à qui elle devoit son salut & sa gloire. Ils se contenterent d'exiger que les Athéniens démoliroient leurs murailles, raseroient les fortifications que Thémistocle avoit faites au port du Pirée, ne pourroient avoir que douze vaisseaux armés, & reconnoîtroient les Lacédémoniens pour chefs sur mer comme sur terre. Les vaincus n'obtinrent la paix qu'à ce prix. Ainsi finit l'empire d'Athènes, qui avoit commencé peu de tems après la défaite des Perses, & qui dura soixante-treize ans.

Les Grecs ne firent que changer de maîtres. Sparte reprit sa supériorité; mais, ce nouvel Empire ne passa pas trente années. Il auroit duré davantage, si Sparte, selon ses anciennes maximes, l'eût borné à maintenir chaque peuple dans la possession de se gouverner par ses

propres loix. Mais, entêtée de son gouvernement, elle voulut abolir par-tout la Démocratie, instituer des Décemvirs, c'est-à-dire, dix hommes en qui seuls résidât tout le pouvoir, & mettre dans ces places les gens qu'elle reconnoissoit lui être les plus affectionnés & les plus opposés au gouvernement populaire. Par-là l'autorité de Lacédémone devenoit plus absolue & plus odieuse. Tel qui n'osoit s'affranchir du joug, en murmuroit; & ceux, à qui elle n'osoit l'imposer, en prenoient ombrage. Rien pourtant ne précipita plus sa chûte que sa prospérité, qui la fit trop présumer de ses forces. Elle s'imagina pouvoir à la fois tenir tous les Grecs dans l'obéissance, & détruire l'Empire des Perses, ou du moins les resserrer dans des bornes plus étroites. Agésilaus, roi de Sparte, passa en Asie; & ses premiers exploits permettoient de tout espérer, quand le roi de Perse, qui étoit Artaxerxe Mnémon, dont les armées innombrables ne pouvoient arrêter ce conquérant, trouva le secret de le chasser par une voie bien plus sûre; il envoya semer de l'argent en Grece, & acheta des ennemis à Lacédémone. Les Grecs se prêterent à ses désirs, avec joie, & lui vendirent assez cher une révolte qu'ils avoient résolue. Tous d'un commun accord, se soulèverent contre Lacédémone, qui, hors d'état de résister avec ce qui lui restoit de troupes, rappella promptement son Roi & son armée.

Les Athéniens, à la tête des mécontens, résolurent de tout risquer pour la liberté de la Grece; & sans songer aux dernières extrêmités d'où ils sortoient, ils oserent encore attaquer Sparte; ils sçurent si bien profiter des conjonctures, qu'avec la flotte du grand Roi, [c'étoit ainsi qu'on appelloit le roi de Perse], & la leur, ils défirent celle de Sparte, saisirent ce moment heureux pour rétablir leurs murailles, & relever leurs fortifications, & se mirent en état de disputer la supériorité à Sparte. Ils ne voulurent pas avoir vaincu pour eux seuls, & ne poserent point les armes, qu'ils n'eussent, par un traité solemnel, obligé les Lacédémoniens à remettre les villes Grecques en liberté. Quoique les Lacédémoniens semblassent s'y porter volontairement, la suite montra que la crainte seule les y avoit forcés, puisque, peu de tems après, ils violerent leur parole par l'oppression de Thèbes, comprise expressément dans le traité.

Cette infraction ralluma le zele des Athéniens, qui animerent le reste de la Grece à s'unir avec eux contre Lacédémone. Ils l'attaquerent de nouveau par mer & par terre, à Corinthe, à Naxe, à Corcyre, à Leucade. Quoiqu'ils n'eussent pas plus d'intérêt à cette guerre,

guerre, que les autres villes, ils ne laisserent pas d'en faire tous les frais. Sparte fut réduite à renouveller le traité conclu quelques années auparavant; & toutes les villes Grecques rentrerent dans leur pleine indépendance. Dans tout ceci, il faut entendre aussi les villes Asiatiques. Leur liaison avec la véritable Grece, leur en faisoit éprouver toutes les révolutions.

4.°

Thebes affecte la supériorité de la Grece.

On eût cru que la Grece alloit jouir d'un profond repos. L'égalité des deux puissances, qui jusqu'alors l'avoient agitée, sembloit le promettre; cependant, Thebes s'avisa d'aspirer au commandement.

Les Thébains forts & robustes, de plus extrêmement aguerris, pour avoir presque toujours eu les armes à la main, depuis la guerre du Péloponnèse, & pleins d'un désir ambitieux, qui croissoit à proportion de leurs forces & de leur courage, se crurent trop resserrés dans leurs anciennes limites. Ils refuserent de signer cette paix ménagée par les Athéniens, à moins qu'on ne les reconnût chefs de la Béotie. Ce refus non seulement les exposoit à l'indignation du roi de Perse, qui, pour agir plus librement contre l'Égypte révoltée, avoit exhorté tous les Grecs à poser les armes, mais même soulevoit contre eux Athènes, Sparte, & la Grece entière, qui ne soupiroit qu'après la paix. Toutes ces considérations n'arrêterent point les Thébains; ils rompirent avec Athènes, attaquerent Platées, qu'elle protégeoit depuis long-tems, & la raserent. Les Lacédémoniens crurent que Thebes délaissée de ses alliés, étoit hors d'état de leur faire tête. Ils y marcherent comme à une victoire certaine, entrerent avec une puissante armée dans le païs ennemi, & pénétrerent bien avant. Tous les Grecs alors regarderent Thèbes comme perdue. On ne sçavoit pas quelle ressource elle avoit dans un seul homme. Epaminondas, que Cicéron regarde comme le premier homme de la Grece, avoit été élevé par son pere Polymne, dont la maison étoit ouverte à tous les Sçavans, & le rendez-vous des plus grands maîtres. Pour son coup d'essai, il battit les Lacédémoniens à Leuctres, & leur porta un coup mortel, dont ils ne se releverent jamais. Ils perdirent quatre mille hommes, avec leur roi Cléombrote, sans compter les prisonniers & les blessés.

Cette journée fut la première où les forces de la Grece commencerent à se déployer. On avoit vu Sparte, d'ailleurs si acharnée contre Athènes, racheter d'une treve de trente années huit cens de ses citoyens, qui s'étoient laissé envelopper. On peut juger de la consternation où furent les Lacédémoniens, lorsqu'ils se virent tout

d'un coup sans troupes, sans alliés, & presque à la merci des vainqueurs. Les Thébains, se croyant invincibles sous Épaminondas, traverserent l'Attique, entrerent dans le Péloponnèse, passerent le fleuve Eurotas, assiégerent Sparte, humilièrent les Lacédémoniens, & les obligerent d'allonger leurs monosyllabes, comme le disoit Épaminondas. Ce Général, content de les avoir réprimés, fit réflexion qu'il alloit attirer à sa patrie la haine de tout le Péloponnèse, s'il détruisoit une si puissante République, & borna sa vengeance à relever Messene, ancienne rivale de Lacédémone. Il rappella de tous côtés les Messéniens, & leur rendit leur patrie dont il fut le nouveau fondateur. Il n'en demeura pas-là. Cet homme, si modéré pour lui-même, avoit une ambition sans bornes pour sa patrie. Non content de l'avoir rendue supérieure par terre, il voulut lui donner sur mer une semblable supériorité; sa mort renversa ce projet que lui seul pouvoit soutenir; il mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Mantinée, où il avoit mis ses ennemis en déroute. C'est ici que finit l'histoire de la guerre, écrite par Xénophon.

5.°

Trois grandes Républiques dans la Grece.

Les Thébains ne purent profiter de sa victoire; en vain ils voulurent se maintenir dans le degré de supériorité où il les avoit placés. On vit alors la Grece partagée entre trois puissances rivales les unes des autres.

Thèbes tâchoit de s'élever sur les ruines de Lacédémone. Lacédémone songeoit à se relever de ses pertes. Athènes, quoiqu'ouvertement dans le parti de Sparte, sur-tout depuis que celle-ci lui avoit cédé l'empire de la mer par un traité solemnel, étoit bien aise de voir aux mains ces deux puissances, & ne pensoit qu'à les balancer, en attendant la première occasion d'accabler l'une & l'autre. Mais, une quatrième puissance les mit toutes d'accord, & parvint à la supériorité de toute la Grece. Ce fut Philippe de Macédoine.

6.°

Grands progrès de la Macédoine.

(a) Ce royaume étoit bien éloigné de concevoir avant Philippe les espérances de la grandeur à laquelle il s'éleva en peu de tems. Il avoit été la première proie des Perses dans leurs guerres contre les Athéniens. Il en avoit été délivré en même tems qu'eux. Mais, il avoit pour voisines les villes de Thessalie, les isles & les villes que les Athéniens possédoient dans la mer Égée & dans la Thrace; d'un autre côté,

(a) Just. L. VII. c. 4 *& seq.*

les Illyriens, les Péoniens & autres peuples. Philippe fut élevé à Thèbes, chez le pere d'Épaminondas, & eut la même éducation que ce héros. Il y étoit en qualité d'ôtage, quand il apprit une révolution arrivée dans la Macédoine. Il se déroba de Thèbes, arriva dans sa patrie, & trouva les peuples consternés d'avoir perdu leur roi Perdiccas, son frère aîné, tué dans un grand combat contre les Illyriens qui étoient bien résolus de pousser leurs avantages. Les Péoniens infectoient le royaume par des courses continuelles; les Thraces prétendoient placer sur le trône Pausanias, Prince du sang royal. Les Athéniens appuyoient Argée, que leur général Mantias avoit ordre de soutenir avec une bonne flotte & un corps de troupes considérables. L'héritier légitime étoit Amyntas encore enfant. Dans ce besoin pressant on le déposa; & à la place du neveu, que la nature appelloit, on mit l'oncle que la conjoncture demandoit.

Ce nouveau Roi, quoiqu'âgé seulement de vingt-deux ans, remédia, & pourvut à tout. Une profonde dissimulation de ses desseins & une politique impénétrable lui servirent beaucoup. Il commença par sacrifier en apparence Amphipolis aux Athéniens. Cette ville, située sur les confins de son royaume, étoit à sa bienséance; mais, pour la garder, il eût fallu affoiblir son armée dont il avoit besoin ailleurs, & se brouiller avec les Athéniens qui revendiquoient ce lieu comme leur colonie. Il se garda bien de la leur céder purement & simplement; il en fit une ville libre avant que de la leur rendre, & engagea ainsi cette ville à lui sçavoir gré de sa liberté. Il désarma les Péoniens à force de promesses & de présens, se défit de ceux qui lui disputoient la couronne, ferma la porte du royaume à Pausanias, marcha contre Argée, l'atteignit sur le chemin d'Égée à Méthone, le défit, lui tua beaucoup de monde, & fit beaucoup de prisonniers; ils lui servirent à faire une paix captieuse avec Athènes. Il attaqua ensuite les Péoniens, & les réduisit sous son obéissance, tourna ses armes contre les Illyriens, les tailla en pièces, & les obligea à lui restituer les conquêtes qu'ils avoient faites sur la Macédoine.

Enhardi par tant de prospérités, il emporte Amphipolis; mais, au lieu de la rendre aux Athéniens, il leur enleve encore Pydne & Potidée, l'an du monde 3626. De-là il vient occuper Crenides, que les Thasiens avoient bâtie dans la Thrace, depuis deux ans, & qui dès-lors s'appella Philippes. Il y ouvrit des mines, qui chaque année lui rapportoient de quoi battre une monnoie d'or qui portoit son nom, & dont le produit seul montoit plus haut que tous les revenus de la Répu-

blique d'Athènes. La supériorité des finances lui donna de grands avantages, qu'il ne négligea point. Il s'en servit à entretenir un puissant corps de troupes étrangères, & à s'acquérir des créatures dans toutes les villes de la Grece. Ce ne fut plus que victoires qu'il remporta pendant les vingt-deux années de son règne ; il s'agrandit de tous côtés par ses conquêtes en Thessalie, en Thrace, en Épire, en Scythie, & en Eubée. Ces conquêtes sont d'autant plus essentielles ici, qu'en unissant ensuite la Grece avec son royaume, elles devinrent par-là des dépendances de la Grece.

7.°

Philippe se rend maître de la Grece.

(*a*) Il étoit de l'intérêt des Grecs de s'unir plus que jamais pour se garantir d'un ennemi si redoutable, qui étoit à leur porte. Ils firent tout le contraire, & se déchirerent plus que jamais par des guerres civiles. On nomma cette guerre *la guerre sacrée*, ou la *guerre des confédérés*. En voici le sujet, & le succès en peu de mots.

Les Thebains, enivrés de leur bonne fortune, citerent devant les Amphictyons les Lacédémoniens & les Phocéens. Ils accusoient les premiers d'avoir violé la treve, & envahi la forteresse de Thèbes ; & les autres, d'avoir ravagé la Béotie. Les Amphictyons étoient un Conseil général de toute la Grece, & un tribunal auquel toutes les causes de ville à ville étoient portées. Les Juges, qui craignoient les Thébains, jugerent en leur faveur, & condamnerent les accusés à une très-grosse amende. Les Phocéens n'ayant pas de quoi la payer, Philomele leur conseilla de piller le temple de Delphes, où la superstition des peuples avoit amassé d'immenses richesses. Ils le firent. Enrichis de cette dépouille, ils porterent la guerre chez les Thébains. Malgré l'horreur que l'on eut de leur sacrilege, on eut encore plus de haine contre les Thébains qui leur en avoient en quelque sorte imposé la nécessité. Ainsi, Athènes & Lacédémone leur envoyerent du secours. Les Thessaliens & les Thébains étoient unis.

Philippe vit avec plaisir cette guerre, qui affoiblissoit des peuples dont il se promettoit la conquête ; il demeura neutre jusqu'à ce que les Thessaliens l'appellerent à leur secours. Ils craignoient, dit Justin, que s'ils opposoient à leurs ennemis un capitaine de leur nation, il ne se servit de la victoire pour usurper l'autorité souveraine. Ce qu'ils craignoient arriva. Ils furent assez aveugles pour don-

(*a*) Just. L. VIII. c. 1. *& seq.*

ner la préférence à Philippe, qui ayant déjà de grands États à gouverner, leur étoit moins suspect. Ils ne connoissoient pas son ambition. Il marcha à leur secours, défit & chassa leurs tyrans, & par-là se concilia pour jamais l'affection des Thessaliens, dont l'excellente cavalerie, jointe à la phalange Macédonienne, eut depuis tant de part à ses victoires & à celles de son fils.

Au retour de cette expédition, il attaqua & subjugua les Olynthiens, dont la puissance avoit jusqu'alors tenu en échec celle de ses ancêtres, & qui peu auparavant avoit dépouillé son pere Amyntas. Alors, il se découvrit; mais, ce ne fut qu'après avoir dissimulé jusqu'au bout, & si bien caché ses véritables intentions, qu'à la veille de tomber sur les Phocéens, il leur persuada qu'il en vouloit à Thèbes, & qu'il alloit humilier cette orgueilleuse république. Par cet impénétrable secret il endormit ses ennemis, séduisit ses alliés, & les aveugla sur leur propre intérêt; de manière que, sans tirer l'épée, il se rendit maître de la Phocide, se fit déclarer Amphictyon, général des Grecs contre les Perses, vengeur du dieu Apollon, & de son temple; &, ce qui valoit mieux pour lui, il s'empara des Thermopyles, passage fameux qui lui ouvrit la porte de la Grece. La victoire qu'il remporta à Chéronée sur les Athéniens & les Béotiens, acheva de lui soumettre les Grecs, le vengea pleinement des Athéniens qui, deux ans auparavant, lui avoient fait lever le siège de Byzance, & couronna ses autres exploits. La guerre de la Phocide & la bataille de Chéronée, où Alexandre, âgé de dix-neuf ans, commandoit une des ailes de l'armée, sont les deux chefs-d'œuvres de Philippe.

Ainsi, la Macédoine, jusqu'alors foible, méprisée, souvent tributaire, & toujours réduite à mendier des protections, devint tout à coup l'arbitre de la Grece, & la terreur de toute l'Asie. Toute la Grece reconnut Philippe pour son chef. En cette qualité, il forma la résolution d'attaquer les Perses; son avant-garde commandée par ses Lieutenans, Attale & Parménion, marchoit déjà pour cette expédition, quand la mort lui en déroba la gloire, & la réserva à son successeur. Ce fut Alexandre le Grand. Philippe fut tué en trahison, à l'âge de 47 ans, l'an du monde 3648, & laissa à son fils un royaume craint & respecté de tous ses voisins, une armée disciplinée & accoûtumée à vaincre; & enfin une supériorité universelle sur tous les États de la Grece.

8.°

La Grece sous Alexandre le Grand.

Alexandre commença par

s'assurer de la couronne, se défit de ceux qui la lui disputoient, & punit les meurtriers de son pere. Il n'eut pas plutôt pourvu au-dedans de son royaume, qu'il alla fondre sur ses voisins. On le vit en moins de deux ans réduire les Thessaliens, rébelles, subjuguer la Thrace, & passer le Danube, battre les Getes, prendre une de leurs villes, & repasser ce fleuve; recevoir ensuite les hommages & les ambassades de diverses nations, châtier en revenant les Illyriens, & ranger au devoir d'autres peuples; delà voler à Thebes qu'un faux bruit de sa mort avoit révoltée contre la garnison Macédonienne, assiéger, prendre & raser cette ville; & par cet exemple de sévérité tenir en bride le reste des Grecs qui l'avoient déjà proclamé leur chef.

Après avoir ainsi mis ordre au gouvernement de la Grece, il donna tous ses soins à l'exécution du projet de son pere contre les Perses. Il partit pour l'Asie, l'an du monde 3650, avec une armée de trente mille hommes d'infanterie, & cinq mille de cavalerie, d'autres disent de trente-quatre mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux. Il traversa l'Hellespont, s'avança vers le Granique où il remporta sa première victoire sur les Perses, & ne fit aucun quartier aux Grecs d'Asie qu'il trouva dans l'armée de Darius. Il poussa ses conquêtes jusqu'à Sardes, qui se rendit à lui; c'étoit le boulevard de l'Empire des Perses du côté de la mer; toutes les autres villes suivirent, excepté Milet & Halicarnasse, qui seules oserent lui résister; il les prit de force; & parcourant la côte d'Asie, il continua de soumettre tout, jusqu'à la Cilicie & la Phénicie. De-là revenant par l'intérieur des terres, il subjugua la Pamphylie, la Pisidie & la Phrygie, dont Gordium étoit la capitale; & ensuite la Paphlagonie & la Cappadoce. Il s'achemina de-là vers les hautes provinces de l'Asie, & retourna dans la Cilicie.

Darius, de son côté, marchoit vers lui, avec une armée de six cens mille combattans; & voulant le joindre dans la Cilicie, il s'engagea dans les détroits. C'étoit où Alexandre le vouloit; il l'y attaqua, & lui tua plus de cent dix mille hommes. C'est la bataille d'Issus, donnée l'an du monde 3651. Outre les richesses qu'il trouva dans l'armée, il apprit que Darius avoit laissé à Damas tous ses équipages & ses trésors, il envoya prendre possession de ces dépouilles & de la ville. Il jugea que pour avancer plus sûrement, il devoit s'assurer des postes maritimes. Cypre & la Phénicie se soumirent à lui, l'an du monde 3652. Il n'y eut que Tyr qui risqua le hazard d'un siège. Il en laissa la conduite à quelques Généraux, & alla faire lui-même une course au païs des Arabes qui habitoient

l'Anti-Liban; il revint à Tyr, qu'il prit & démolit. Gaza, dans la Palestine, fut prise aussi ; & Alexandre, maître de la Judée, qui ne lui coûta guère que la peine de la parcourir, passa en Égypte, où il fonda la ville d'Alexandrie, l'an du monde 3653, il s'avança même dans le désert Sablonneux, où étoit le temple de Jupiter Ammon qu'il consulta.

D'Égypte il revint en Phénicie ; là Darius, dont la femme & la famille étoient au pouvoir d'Alexandre, lui envoya proposer une paix à condition de lui payer dix mille talens pour la rançon des prisonniers, & de lui donner sa fille en mariage, avec tout le païs qui étoit entre l'Euphrate & l'Hellespont. Il ne l'accepta point, & marcha vers Darius. Les deux armées se rencontrerent à Gaugameles, près d'Arbeles, & se battirent ; cette bataille coûta l'Empire à Darius & aux Perses. Alexandre, reconnu roi de toute l'Asie, marqua sa reconnoissance aux Grecs qui l'avoient si bien servi, abolit tous les tyrans qui s'étoient élevés dans les villes Grecques, auxquelles il rendit la liberté, leurs droits & leurs privileges, l'an du monde 3654. Pour lui il parcourut la Babylonie ; Ecbatane, Suse, Persépolis & les autres villes se soumirent à lui. Il fit un détachement de l'élite de son armée, alla dans l'Hyrcanie, vit la mer Caspienne, l'an du monde 3655 ; de-là il entra dans la Parthiene, passa dans la Sogdiane jusqu'au Jaxarte qu'il prit pour le Tanaïs. Il établit là presque par-tout des colonies des soldats qui, accablés de fatigues, ne pouvoient plus le suivre. De-là vient ce grand nombre d'Alexandries en Asie, dont nous avons marqué les principales.

Il revint ensuite dans l'Hyrcanie, & conçut enfin le dessein de conquérir les Indes, l'an du monde 3656. Il s'avança vers l'Hydaspe, où il bâtit Bucéphalie, en mémoire de son cheval Bucéphale, qui mourut en cet endroit. Il conquit les royaumes de Taxile & de Porus ; il se borna au Gange que ses troupes refuserent de passer. Il y éleva deux autels qui furent le *nec plus ultra* de son expédition. De-là descendant le long de l'Hypasis, il trouva en son chemin la ville des Malliens, au siège de laquelle il pensa périr. Étant guéri de sa blessure, il continua sa route vers l'Océan, descendant l'Indus, & soumettant les villes & les païs par où il passoit. Il fut sept mois entiers à cette descente. Il continua sa marche par le païs des Orites, qu'il traversa en deux mois, & arriva sur les confins de la Gédrosie. Il y rafraîchit son armée, traversa la Carmanie, en une semaine, jusqu'au palais de Carmana, capitale de la province, & retourna enfin dans la Perse, subjugua les Cusséens ou Cosséens, peuple de la Médie, & les fit égorger

fous prétexte d'honorer une cérémonie funebre, qu'il faisoit en l'honneur d'Épheftion, fon ami. Il entra enfuite dans Babylone, où il mourut, l'an du monde 3660.

Il eft à remarquer que les Lacédémoniens furent les feuls Grecs de l'Europe, qui refuferent de contribuer à l'expédition d'Alexandre en Afie, & qu'il leur en marqua fon reffentiment, en faifant mettre cette infcription fur les dépouilles des Perfes, enlevées à la bataille du Granyque. *Alexandre, fils de Philippe, & les Grecs, excepté les Lacédémoniens, ont gagné ces dépouilles fur les Barbares qui habitent l'Afie.* Les Lacédémoniens craignoient fans doute, qu'Alexandre ne réuffît pas, & vouloient ménager la protection de Darius. Cette fauffe politique les fit tomber dans le mépris.

Alexandre fut le premier qui fit connoître les Indes aux Européens. Il ordonna à fon armée navale de defcendre le long du Gange, & de faire le tour de l'Océan, depuis le golfe où ce fleuve a fes bouches, jufqu'au golfe Perfique. Il établit Néarque général, & Onéficrite chef des Pilotes. Ce fut dans la capitale de Carmanie, que Néarque vint rendre compte à Alexandre de fa navigation.

Néarque & Onéficrite avoient fait un Journal de leur route; ces ouvrages fubfiftoient encore du tems de Pline, qui s'en eft fervi dans fon fixième Livre; mais, ils ont été perdus depuis. Nous avons bien un Périple, qui porte le nom de Néarque; mais, c'eft l'ouvrage d'Arrien, qui a écrit affez tard l'hiftoire d'Alexandre, & qui a mis dans fon huitième livre la conquête des Indes, d'une manière affez fatisfaifante pour la Géographie. Il mérite d'être lu avec attention, mais non pas dans la traduction de M. d'Ablancourt, où il eft eftropié. Ce huitième livre d'Arrien n'eft, fans doute, qu'une compilation de ce qu'avoient écrit les officiers d'Alexandre.

C'eft à la bataille d'Arbeles que commence la grande monarchie des Grecs. Elle s'agrandit jufqu'à la mort d'Alexandre. Ce héros mourut fouverain d'un État qui comprenoit la Thrace, la Macédoine, l'Illyrie, l'Épire, la véritable Grece, le Péloponnèfe, les ifles de la mer Égée, la Grece Afiatique, toute l'Afie mineure, la Phénicie, la Syrie, l'Égypte, l'Arabie, tout l'Empire de Perfe & les Indes.

Tels furent les commencemens de la grande monarchie des Grecs, que bien des Hiftoriens regardent comme le troifième Empire, prédit par Daniël.

9.°

Grands hommes du troifième âge.

C'eft dans le troifième âge de la Grece qu'il faut chercher les grands hommes qu'elle produifit, foit pour la guerre, foit

pour les sciences & pour les arts. On trouve dans Cornélius Népos, & dans Plutarque, d'excellentes vies des capitaines Grecs de ce tems. Entre les Poëtes, Eschyle, Sophocle, Euripide, &c. pour le tragique; Eupolis, Cratinus, Aristophane, &c. pour le comique, acquirent une réputation que la postérité leur a conservée. Pindare, malgré la stupidité reprochée à ses compatriotes, porta l'ode à un degré d'élévation qui à été plus admiré qu'imité. Parmi les Orateurs, on distingue Démosthène, Eschine, Isocrate, Gorgias, Lysias, &c. Entre les Historiens, Hérodote, Ctésias, Xénophon, Thucydide, &c. Entre les Philosophes, Anaxagore, Mélisse, Empédocle, Parménide, Zénon, Eléate, Ésope, Socrate, Platon, Diogène, Aristippe, Aristote, Xénophon le même que le Général, & l'Historien. C'est proprement la fleur & la jeunesse de la Grece.

Méthon, grand mathématicien & grand astronome à Athènes, trouva l'Ennéadécaétéride ou la fameuse Période de dix-neuf ans. Il découvrit que les différentes mutations du soleil & de la lune s'accomplissent dans une Période de dix-neuf ans, après lesquels les astres repassent de nouveau par les mêmes dispositions où ils s'étoient rencontrés auparavant. Cette découverte plut tant aux Ahéniens, qu'ils la firent écrire en gros caractères d'or au milieu de la place publique; ce qui lui acquit dès ce tems-là le nom de nombre d'or qu'elle garde encore.

Tel fut le troisième âge de la Grece, qui porta la gloire de cette nation jusqu'aux extrêmités du monde connu.

Quatrième âge de la Grece.

1.°

Des successeurs d'Alexandre.

Alexandre en mourant remit son anneau à Perdiccas, qui à cet avantage sçut joindre celui d'être appuyé du crédit de Roxane, veuve du monarque, & se saisir des rênes du gouvernement. Pour affermir sa puissance, il fit proclamer Roi, sous le nom de Philippe, Aridée, frere d'Alexandre; c'étoit un imbécille qu'Olympias, mere du feu Roi, avoit abruti par un breuvage, de peur qu'il ne nuisît à son fils. Perdiccas commandoit donc en Souverain, sous le nom de Philippe; mais, les Gouverneurs se lasserent bientôt de lui obéir. Chacun d'eux voulut être maître dans sa province, & l'on vit bientôt la vaste monarchie d'Alexandre se démembrer. Voici la liste des Gouverneurs & des Gouvernemens.

2.°

Division de l'empire d'Alexandre.

La Médie, sous Phyton.

La Paphlagonie, la Cappadoce, avec les Provinces voisines, sous Eumène.

La petite Phrygie, sous Léonatus.

La grande Phrygie, la Lycie & la Pamphylie, sous Antigonus.

La Lydie, sous Méléagre,

La Carie, sous Cassandre,

La Cilicie, sous Philotas,

La Syrie, sous Laomédon de Mitylene.

L'Égypte, sous Ptolémée, fils de Lagus,

L'Épire, sous Olympias, mere du feu Roi.

La Thrace, sous Lysimachus.

La Macédoine, sous Antipater,

Lacédémone conservoit toujours ses Rois de l'ancienne race, dont la succession n'étoit point encore interrompue. Nous en marquerons la fin, quand nous en serons venus à ce tems-là. Il n'est point fait ici mention de la Phénicie, parce qu'Alexandre avoit donné le royaume de Sidon à Abdolonyme, qui étoit du sang royal. A l'égard des provinces de la Perse & des Indes, excepté la Médie, on en laissa le gouvernement aux Satrapes & aux autres Gouverneurs qu'Alexandre y avoit mis. Antipater n'eut pas seul d'abord la Macédoine, on la lui fit partager avec Cratérus qui y ramenoit dix mille vieux soldats, congédiés par Alexandre.

La nouvelle de la mort de ce Prince étant arrivée en Grece, y causa une terrible révolution. Les Athéniens furent les premiers à lever le masque, & solliciterent les autres Grecs à rompre leurs fers, Léosthènes, leur Général, présenta la bataille à Antipater, le défit & le força de se réfugier à Lamia, ville de Thessalie où il l'assiégea; de-là vient le surnom de *Lamiacum bellum*, que l'on a donné à cette guerre, Cela arriva l'année d'après la mort d'Alexandre, l'an du monde 3661; mais, l'arrivée de Cratérus mit Antipater en état de battre les Athéniens à son tour l'année suivante. Cratérus & lui les défirent & les obligerent de recevoir garnison Macédonienne dans la citadelle nommée Munychia.

3.°

Guerres entre les successeurs d'Alexandre.

(*a*) En Orient, Perdiccas voulant que tout dépendît de lui, étoit toujours à la tête de l'armée, qui gardoit la personne du roi Aridée. Il forma le dessein d'opprimer ses compagnons; il songea à se faire un titre à succéder, en épousant Cléopâtre, sœur d'Alexandre, comptant que tous les Macédoniens prendroient son parti. Il alloit commencer par attaquer Ptolémée, & il conduisoit en Égypte une armée formidable;

(*a*) Just. L. XIII. *& seq. lib.* Corn. Nep. in Eumen. c. 1. *& seq.* in Phocion. c. 1. *& seq.* Plut. T. I. p. 888. *& seq.*

mais, son orgueil insupportable l'avoit rendu odieux à ses troupes. On conspira contre lui; & il fut massacré au passage du Nil, l'an du monde 3662. Eumène, qui étoit dans les intérêts de Perdiccas, avoit quelque tems auparavant défait Cratérus & Néoptolème. Ce Cratérus est le même qui étoit allé en Macédoine, & avoit aidé Antipater à ranger les Grecs à la raison; Antipater & lui avoient repassé en Asie, pour s'opposer à l'ambition de Perdiccas. Néoptolème étoit un ambitieux inquiet, qui ayant été défait par Eumène, s'associa avec Cratérus, & fut défait avec lui pour la seconde fois. Ils y perdirent tous deux la vie. Léonatus étoit déjà mort.

Eumène & Alcétas, frere de Perdiccas, furent déclarés ennemis de la couronne de Macédoine. Antipater & Ptolémée réglerent le reste comme il leur plut; car, ils s'étoient rendus maîtres de toutes les affaires, & ne partageoient leur autorité qu'avec Antigonus qui, comme nous avons dit, commandoit dans la Lycie, la Pamphylie & la grande Phrygie. Antigonus marcha contre Eumène & Alcétas, les joignit dans la Pisidie, & les défit. Antipater, qui n'étoit venu en Asie que pour s'emparer de la personne d'Aridée, & s'en servir aux mêmes usages que Perdiccas avoit fait, vint à mourir; il avoit avec lui son fils Cassandre; cependant, il donna à Polysperchon la tutele du roi Aridée & d'Eurydice sa femme, & ne laissa à Cassandre, son fils, que le commandement d'un corps de mille hommes. Celui-ci, mécontent d'un partage si peu conforme à ses espérances, rechercha la protection de Ptolémée. Cependant, Polysperchon avoit repris le chemin de la Macédoine avec Aridée & Eurydice. Cassandre l'y suivit, & Polysperchon, pour se fortifier contre lui, rappella en Macédoine la mere d'Alexandre Olympias, que la haine d'Antipater avoit obligée de se retirer en Épire. Elle signala son retour en Macédoine, par la mort d'Aridée & d'Eurydice, & d'un grand nombre de Seigneurs à qui on fit un crime d'être amis de Cassandre. Ce massacre se fit six ans & quatre mois après la mort d'Alexandre.

Cassandre fit la guerre ouvertement à Polysperchon; & la Grece fut le théâtre de leur haine, tandis qu'Eumène, qui étoit dans le parti de ce dernier & d'Olympias, faisoit la guerre à Antigonus en Asie. Cassandre se rendit maître d'Athènes, y abolit la démocratie, & en donna le gouvernement à Démétrius de Phalere, disciple de Théophraste, homme éloquent & le plus grand philosophe de son tems. Les Athéniens avoient fait la folie de se priver de Phocion, le plus homme de bien & le meilleur Général qu'ils eussent alors. Ils l'avoient

proſcrit, & il étoit tombé entre les mains de Polyſperchon qui le leur avoit livré, & ils le firent mourir par un verre de jus de cigue. Malgré les meſures qu'avoit priſes Polyſperchon, Caſſandre s'empara de la Macédoine; & pour s'en aſſurer la poſſeſſion, il fit mourir Olympias, l'an du monde 3668, & épouſa Theſſalonice, ſœur d'Alexandre le Grand. L'année ſuivante, il rebâtit Thèbes, ruinée vingt ans auparavant, & fonda Caſſandrie en Macédoine.

Eumène ayant donné pendant long-tems beaucoup de peine à Antigonus, dans l'Aſie, fut enfin livré par la trahiſon des Argyraſpides, & ſon ennemi s'en défit dix ans après la mort d'Alexandre; Phyton eut le même ſort. Antigonus, devenu le plus puiſſant par la mort de ſes concurrens, déclara la guerre à Caſſandre & à Ptolémée. Il employa pour cette expédition Démétrius ſon fils, qui fut ſurnommé *Poliorcete*, c'eſt-à-dire, *le Preneur de Villes*. Ils proteſterent qu'ils ne prenoient les armes que pour rendre la liberté aux villes de Grece, opprimées par Caſſandre. Démétrius en rétablit pluſieurs dans leur premier état, & ſur-tout celle d'Athènes; d'où il fit ſortir la garniſon, que la guerre de Lamia l'avoit forcée à recevoir quinze ans auparavant, & raſa la citadelle de Munychia, qui défendoit la ville, la même année 307 avant l'Ére Chrétienne, l'an du monde 3677. Ces deux Princes & tous les autres ſucceſſeurs d'Alexandre prirent le titre de *Rois* & les ornemens de cette dignité.

Six ans après, la puiſſance d'Antigonus & de Démétrius qui ſe rendoit trop formidable, donna de la jalouſie à ces autres nouveaux Souverains. Séleucus, après la mort d'Alexandre, avoit eu le commandement de la cavalerie, & s'étoit aſſuré la Babylonie & enſuite la Syrie. Lyſimachus, roi de Thrace, Caſſandre, roi de Macédoine, & lui ſe liguerent enſemble contre Antigonus & ſon fils, l'an du monde 3682, & mirent ſur pied une puiſſante armée de ſoixante-quatorze mille hommes de pied, de dix mille cinq cens chevaux & de cent vingt chariots armés. Antigonus & Démétrius avoient ſoixante-dix mille hommes d'infanterie, dix mille de cavalerie, & ſoixante-quinze éléphans. La bataille ſe donna près d'Ipſus en Phrygie. Les alliés vainquirent; Antigonus fut tué; Démétrius s'enfuit à Athènes, qui lui ferma ſes portes. Il leva une armée, aſſiégea cette ville ingrate, la prit après un an de ſiège. On s'attendoit qu'il traiteroit les Athéniens avec la dernière rigueur. Il uſa au contraire d'une extrême modération; il ſe contenta de chaſſer Lacharès qui s'étoit rendu le tyran de la ville, fit quelques légers reproches aux Athéniens, & leur rendit tout, hors la li-

berté. Après avoir mis une garnison pour s'assurer de cette conquête, il marcha contre les Lacédémoniens, les défit, & leur roi Archidamus; il se disposoit à faire le siège de leur capitale, quand de nouvelles espérances l'appellerent dans la Macédoine, l'an du monde 3686.

Cassandre y étoit mort, & avoit laissé trois fils de Thessalonice. Philippe, qui étoit l'aîné, ne règna qu'un an; Antipater & Alexandre, ses cadets, se disputerent la couronne après sa mort; Antipater, qui étoit gendre de Lysimachus, crut que sa mere étoit plus dans les intérêts de son frere que dans les siens, & la tua. Alexandre eut recours à Pyrrhus, roi d'Epire, qui pour sa récompense, eut une partie de la Macédoine; il avoit aussi appellé Démétrius, qui renonçant au siege de Sparte, se rendit aussi-tôt auprès de lui, chassa Pyrrhus, se défit d'Alexandre, dépouilla Antipater, & envahit la Macédoine quatre ans après la mort de Cassandre.

Ces succès lui enflant le courage, il voulut reconquérir les provinces qu'il avoit perdues en Asie; il leva une armée de deux cens mille hommes d'infanterie & de dix mille chevaux, & équippa une flotte de cinq cens voiles. Lysimachus, Pyrrhus, Séleucus & Ptolémée, unirent leurs forces contre lui. Il fut chassé de la Macédoine; & toutes les villes qui lui restoient, l'ayant abandonné, il fut si épouvanté de l'extrêmité où il se voyoit réduit, qu'il se rendit à Séleucus, l'an du monde 3691. Ce Prince devint amoureux de Stratonice, fille de son prisonnier; & ayant découvert dans la suite, que son fils Antiochus en étoit aussi amoureux, & que cette passion mettoit sa vie en danger, il la lui céda avec une partie de ses États. Démétrius passa le reste de ses jours à la cour de son gendre dans une voluptueuse obscurité.

Les trois vainqueurs ne survécurent pas long-tems. Ptolémée, fils de Lagus, abdiqua, l'an du monde 3700, & remit sa couronne à son fils Ptolémée, surnommé Philadelphe, au préjudice de Ptolémée Céraunus, qui étoit l'aîné; deux ans après, Lysimachus passa en Asie pour y faire la guerre à Séleucus, mais il y fut tué dans une bataille, à l'âge de soixante-quatorze ans & sept mois; après cela, Séleucus fut tué à Lysimachie, en Thrace, par Ptolémée Céraunus, c'est-à-dire, *le Foudre*, frere de Ptolémée Philadelphe.

Il y a deux choses à remarquer sur le roi Lysimachus. 1°. il avoit eu un fils nommé Agathocle, qui avoit épousé Lysandra, fille de Ptolémée, fils de Lagus. Arsinoé, belle-mere de ce Prince, étant devenue amoureuse de lui, & n'ayant pu en obtenir l'inceste qu'elle dé-

liroit, l'accusa de l'avoir voulu corrompre; Lysimachus, l'écoutant trop légérement, fit mourir Agathocle. Lysandra s'enfuit avec ses enfans, & alla trouver Séleucus. Philétere, trésorier de Lysimachus, se retira à Pergame, où il se fit un petit royaume qu'il possédа vingt ans. 2°. Après la chûte de Démétrius, Lysimachus s'étoit emparé de la Macédoine qu'il avoit jointe à son royaume de Thrace. Séleucus la lui avoit ensuite enlevée; mais, après la mort de Séleucus, la Macédoine revint aux enfans de Démétrius; & sa postérité y règna jusqu'à Persée, fils de Philippe, dont nous aurons bientôt occasion de parler.

4.°

Réduction de tous ces Royaumes en quatre.

Ces Gouverneurs ne se contenterent pas d'avoir la puissance des souverains, ils en prirent le titre & les marques. Leur ambition ne fut pas encore satisfaite; ils voulurent se dépouiller les uns les autres, s'armerent, se battirent & se détruisirent mutuellement. Enfin, de douze ou treize royaumes qu'il y avoit eu d'abord, ils furent réduits à quatre, dont le premier fut celui d'Égypte, fondé par Ptolemée, fils de Lagus, détruit par les Romains, sous le règne de Cléopâtre; le second celui de Babylone & de Syrie, fondé par Séleucus; le troisième celui de Macédoine & de Grece, fondé par Cassandre; & le quatrième celui d'Asie, fondé par Antigonus. Après la défaite de ce dernier, ces quatre royaumes furent réduits à trois, sçavoir; l'Égypte, la Syrie & la Macédoine; à moins qu'on ne veuille conserver le nombre de quatre, en comptant le royaume de Pergame.

Après cette époque, les royaumes d'Égypte & de Syrie ne regardent plus la Grece; ce sont des États particuliers & indépendans. La Grece Asiatique est envahie par le roi de Syrie ou par des Souverains différens, qui tombent enfin, l'un après l'autre, sous la Puissance des Romains. Nous remarquerons seulement ici, que le petit royaume de Pergame devint considérable en peu de tems, L'Eunuque Philétere, trésorier de Lysimachus, & fondateur de ce royaume, avoit deux freres, Eumène & Attale, qui règnerent successivement après lui. Attale fut le premier qui prit la qualité de Roi, selon Strabon; & le dernier qui porta ce titre, fut un autre Attale, son petit-fils, qui institua le peuple Romain son héritier, cent cinquante-deux ans depuis le commencement de ce royaume.

5.°

De la Grece après la mort d'Alexandre.

La Grece, détachée de ce qu'Alexandre y avoit joint,

se trouve réduite au royaume de Lacédémone qui subsistoit toujours, & au royaume de Macédoine, qui a sous lui la Thessalie, l'Attique, &c. Mais bien-tôt après, il s'y éleve une nouvelle république sous le nom des Achéens. Nous pouvons ajoûter le royaume d'Epire. Éclaircissons cela par quelques détails; parcourons en abrégé la destinée de ces trois royaumes & celle de la nouvelle Achaïe, & nous arriverons ainsi au cinquième âge de la Grece.

6.°

Suite du royaume d'Epire.

(*a*) Pyrrhus, dont on peut voir l'origine & la vie plus en détail dans son article particulier, étoit fils d'Éacide, & avoit pour ayeul Aribas, roi des Molosses. Dépouillé de ses États dès l'enfance, il apprit le métier de la guerre sous Démétrius Poliorcete, qui avoit épousé sa sœur Deidamie. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il se trouva à la bataille d'Ipsus, que son beau-frere Démétrius & Antigonus perdirent. La protection de Ptolémée, fils de Lagus, & celle de Bérénice, qui étoit sa proche parente, lui aiderent à rentrer dans son royaume, vers l'an du monde 3689. La même année il fut appellé dans la Macédoine par Alexandre, fils de Cassandre, il eut une partie de ce royaume, mais il en fut chassé par Démétrius Poliorcete, son beau-frere, qui vouloit ce royaume entier, & pendant quelques années, il fit la guerre, tantôt avec ses seules forces, & tantôt avec le secours de Lysimachus, de Ptolémée & de Séleucus qui le mirent en état de conquérir toute la Macédoine; mais il n'y régna guère, & les Macédoniens se donnerent à Lysimachus.

Pyrrhus se rendit ensuite en Italie, au secours des Tarentins contre les Romains auxquels il livra deux batailles; de-là il passa dans la Sicile, mais, il fut contraint d'en sortir & de se retirer dans ses États, qu'il reconquit sur Antigonus, fils de Démétrius, qui les avoit envahis. Enfin, Cléonyme, fils d'Aréus, l'ayant pressé de passer dans le Péloponnèse, pour s'y opposer aux entreprises d'Antigonus, il s'y rendit & fut tué dans Argos, après un règne d'environ vingt-trois ans.

7.°

Suite & fin du royaume de Macédoine.

(*b*) C'est vers ce tems qu'il faut mettre les courses des Gaulois dans la Thrace & dans la Grece. Pausanias en décrit trois. Dans la première, ils entrerent dans la Thrace, conduits par Cambaules, y firent du butin,

(*a*) Plut. T. I. p. 383. *& seq.*

(*b*) Pausf. pag. 643. *& seq.* Just. L. XXIV. c. 4. *& seq.*

& se retirerent. Dans la seconde, ils se partagerent en trois corps. Les uns, commandés par Céréthrius, coururent la Thrace, Brennus & Acichorius menerent les autres dans la Pannonie; les autres enfin, avec Belgius, se jetterent sur la Macédoine & l'Illyrie. Les Macédoniens oserent faire tête à ces derniers; mais, ils furent battus, & Ptolémée Céraunus, périt dans cette occasion, l'an du monde 3705.

Ce Prince étoit fils de Ptolémée, fils de Lagus, qui ne lui avoit donné aucune part au royaume d'Égypte, & lui avoit préféré Ptolémée Philadelphe, son cadet, à qui il avoit remis la couronne de son vivant. Sa mere étoit Eurydice, fille d'Antipater; Il passa dans la Grece, s'attacha à Lysimachus, & ce fut lui qui, pour venger sa mort, tua Séleucus à Lysimachie. Cette vengeance lui acquit l'amour des peuples; il fut roi de Macédoine à la place de Séleucus; il défendoit ce royaume contre les Gaulois, lorsqu'il fut tué, après un an & cinq mois de règne; il s'étoit accommodé avec Antiochus Soter, fils de Séleucus, avec Eumene, avec Antigonus, fils de Démétrius, & avec Pyrrhus à qui il avoit donné sa fille en mariage, pour lui il avoit épousé Arsinoé sa sœur, veuve de Lysimachus. Elle avoit deux fils de son premier mari; sçavoir, Lysimachus âgé de seize ans, & Philippe, âgé de treize. Après les noces, il fit mourir les deux enfans, & exila leur mere dans l'Isle de Samothrace; il mourut, comme nous avons dit, en combattant contre les Gaulois.

Méléagre, son frere & son successeur, règna à peine deux mois; Antipater, fils de Cassandre, prit ensuite la couronne, & n'en jouit que quarante cinq jours. Sosthene, sur l'origine duquel Justin n'est pas bien d'accord avec lui-même, soutint par sa valeur le royaume de Macédoine; on lui décerna le diadême, il le refusa, & se contenta du généralat. Il fut tué ou vaincu par les Gaulois, peut-être dans la même campagne.

La Macédoine auroit voulu se donner à Pyrrhus, mais ses besoins demandoient qu'il s'y rendît d'abord pour la défendre; il étoit alors occupé à conquérir la Sicile, à quoi il ne put réussir, comme nous avons dit ci-dessus. Antigonus & Antiochus Soter prétendoient tous deux à la Macédoine, comme à un bien que leurs peres avoient possédé. Antiochus étoit fils de Séleucus, qui l'avoit envahie sur Lysimachus, & Antigonus étoit fils de Démétrius Poliorcete, à qui Lysimachus l'avoit enlevée. On le surnommoit *Gonatas*, à cause de la ville de Gone ou Gonne, en Thessalie, où il avoit été élevé. C'est par ce Prince que la couronne de Macédoine rentra dans la famille de Démétrius Poliorcete,

cete, pour n'en plus sortir jusqu'à la conquête des Romains. Voici quelle fut la postérité de Démétrius.

Il eut une fille nommée Stratonice, mariée, comme nous avons dit, à Séleucus Nicanor, à la cour duquel il mourut, & un fils nommé Antigonus, surnommé Gonatas, qui succéda à Antipater, fils de Cassandre. Antigonus Gonatas, ou Antigonus I, règna quarante ans, & laissa un fils Démétrius II, qui règna dix ans, & un fils naturel, nommé Alcyonée. Philippe II, fils de Démétrius II, n'avoit que dix ans, lorsque son pere mourut. Sa mere Phthia épousa Antigonus II, fils d'Alcyonée. Ce cousin, beau-pere & tuteur du jeune Roi, étant mort au bout de six ans, Philippe II succéda, & règna quarante-deux ans. Un an avant sa mort, il avoit fait périr Démétrius, son fils aîné. Son autre fils Persée lui succéda, & après un règne d'onze ans, il fut fait prisonnier par les Romains qui subjuguèrent la Macédoine: Depuis ce tems-là, il n'est plus question de ce royaume.

8.°

Suite & fin du royaume d'Epire.

(*a*) Les Romains étoient déjà maîtres du royaume d'Epire; mais, pour mieux connoître quelle fut la fin de ce royaume, il faut reprendre les choses de plus haut. Nous avons marqué que Pyrrhus fut tué à Argos. Il faisoit alors la guerre contre Antigonus Gonatas. Alexandre, fils & successeur de Pyrrhus au royaume d'Epire, voulant venger la mort de son pere, attaqua la Macédoine, croyant profiter de l'absence d'Antigonus qui étoit occupé ailleurs. Il s'en empara en effet, mais Démétrius, fils du Roi absent, quoique jeune, rassembla des troupes, reprit la Macédoine, & chassa Alexandre de l'Epire. Ce Prince s'enfuit dans l'Acarnanie, & avec le secours de ses alliés & de ses sujets qui le regrettoient beaucoup, il trouva le moyen de rentrer dans ses États où il mourut.

Les Grecs avoient apporté d'Asie une contagion dans les mœurs; plusieurs Souverains avoient donné à Alexandre roi d'Epire, un exemple qu'il ne suivit que trop; sa sœur Olympias étoit en même-tems sa femme, il étoit sorti de ce mariage incestueux deux fils, Pyrrhus & Ptolémée, & une fille nommée Phthia. Olympias se voyant veuve, s'adressa à Démétrius II, qui règnoit alors en Macédoine, & lui donna sa fille Phthia en mariage, afin de l'attacher à ses enfans, dont elle étoit tutrice. Démétrius avoit déjà une autre femme, nommée Nicé, sœur d'Antiochus, roi de Syrie, mais il la lui renvoya, & se brouilla avec ce Prince par ce mariage, qui en

(*a*) Just. L. XXV. & seq.

récompense lui attira l'affection des Epirotes.

Les Etoliens, peuple voisin qui conservoit encore sa liberté, ayant eu besoin du secours d'Alexandte, pere des deux pupilles, lui avoient cédé pour récompense une partie de l'Acarnanie. Ils prirent le tems de la minorité de ses enfans pour s'en ressaisir; & ce fut pour être plus en état de leur résister, qu'Olympias, Reine regnante, s'étoit assurée de l'alliance de Démétrius. Les Acarnaniens ne comptant pas beaucoup sur les Epirotes, & ne voulant pas retomber sous la domination des Etoliens, se jettèrent entre les bras des Romains, dont la république avoit déjà fait de grands progrès. Delà vint la guerre d'Etolie, qui donna entrée au Romains dans la Grece; ils étoient eux-mêmes trop occupés de la guerre que leur faisoit Annibal, pour être d'un grand secours aux Acarnaniens; aussi les Etoliens firent-ils d'abord peu de cas des Ambassadeurs que Rome leur envoya.

Olympias remit l'État à son fils Pyrrhus dès qu'il fut en âge, mais il vécut peu, & fit place à son frere Ptolémée, qui peu après mourut aussi de maladie, comme il marchoit à la tête d'une armée contre ses ennemis; & Olympias, leur mere, mourut de chagrin de les avoir perdus.

Il y avoit trois filles, sçavoir, Nereïse, mariée à Gelon, fils du roi de Sicile; Laodamie, qui fut tuée par le Peuple, auprès de l'autel de Diane, qu'elle avoit choisi pour asyle. Nous avons dit que Phthia avoit épousé successivement Démétrius II & Antigonus II, rois de Macédoine; ainsi Philippe II, fils de cette Princesse & de Démétrius, devoit naturellement succéder. Cependant le royau-d'Epire ne se releva plus, il essuya, dit Justin, tous les malheurs de la famine, causée par la stérilité de la terre, & toutes les horreurs des discordes intestines; la Nation ne fut pas bien loin de se voir entiérement exterminée par les armes des étrangers. Les Etoliens y firent de grands ravages, l'an du monde 3766; ils renverserent le temple de Dodone. Les Romains, délivrés de la seconde guerre punique, y vinrent à leur tour, en firent une solitude; & au rapport de Polybe, dans un livre que nous n'avons plus, mais qui est cité par Strabon, le seul Paul Emile en détruisit soixante-dix villes.

Il nous reste à parler du royaume de Lacédémone, & de la république des Achéens, pour arriver au cinquieme âge.

9.°

Suite & fin du royaume de Lacédémone.

(*a*) Nous avons vu que les Lacédémoniens ne voulurent

(*a*) Plut. T. I. p. 795. & seq.

point contribuer à l'expédition d'Alexandre le grand contre Darius, & quelle fut en cela leur politique. Les successeurs de ce conquérant tâcherent plus d'une fois de s'approprier la Laconie, (c'est ainsi que l'on appelloit le païs de Lacédémone,) parce que sans cette conquête, ils ne pouvoient faire celle du Péloponnèse. Démétrius Poliorcete, dont nous avons déjà tant parlé, s'étant rendu maître d'Athenes, voulut aussi subjuguer les Lacédémoniens; il assiégeoit déjà leur ville, & avoit battu Archidamus, leur Roi, lorsqu'il fut obligé de voler vers la Macédoine où Pyrrhus étoit entré: cela donna quelque relâche aux Lacédémoniens. On a vu que Pyrrhus passa ensuite en Italie, & delà en Sicile, d'où les armes des Romains le chasserent également; il revint fort à propos en Epire, pour délivrer ce royaume de l'usurpation d'Antigonus, fils de Démétrius, qui avoit profité de son absence pour s'en emparer.

Les divisions qui regnoient souvent à Lacédémone, étoient alors très-aigries, & peu s'en fallut que Pyrrhus n'en profitât pour l'assujettir. Cléomene, l'un de ses Rois, mourut après un règne de soixante ans & dix mois, au rapport de Diodore de Sicile, & dans le tems que Démétrius de Phalere étoit gouverneur d'Athenes. Cléomene laissa deux fils, Acrotate & Cléonyme; le premier mourut avant son pere, & laissa un fils nommé Arée. Après la mort de Cléomene, Arée & Cléonyme se disputèrent la couronne, & l'affaire fut décidée par le Sénat en faveur d'Arée; mais on craignoit que son concurrent n'entreprît quelque chose contre la république; on le dédommagea par des honneurs éclatans, & on lui donna les emplois les plus considérables.

On lui conféra le commandement des troupes qu'on envoyoit en Italie, pour secourir les Tarentins, qui étoient alors en guerre contre les Lucaniens & les Romains. Il défit les premiers, & prit Tarente, qui, quoique colonie de Lacédémone, avoit renoncé à l'alliance des Lacédémoniens. L'année suivante, 452 de Rome, selon Diodore de Sicile, l'an du monde 3682, le Consul C. Emilius s'étant rendu maître de la ville de Salente, les Romains battirent Cléonyme sur mer, & sa flotte errante sur les flots n'y subsista que de pirateries; elle arriva enfin sur la côte du Golfe Adriatique du côté du Padouan, où elle fut très maltraitée. Cléonyme que Tite-Live appelle par erreur, roi de Lacédémone, eut bien de la peine à ramener dans sa patrie la cinquième partie de ses troupes.

Il y resta pendant plusieurs années, toujours aigri de l'injustice qu'il prétendoit que le Sénat lui avoit faite en faveur d'Arée. Mais, il fut encore plus sensible à un nouvel affront

qu'il reçu. Il avoit épousé Chélidonie, & son neveu Acrotale, fils d'Arée, qui en étoit devenu amoureux, s'insinua si bien auprès d'elle, qu'il en obtint les dernieres faveurs. Cléonyme, à qui ce commerce ne put être caché, prit le parti de ne plus dissimuler son ressentiment; il eut recours à Pyrrhus, qui venoit de reprendre l'Epire envahie par Antigonus, & l'engagea à porter ses armes dans la Laconie, l'an de Rome 481, du monde 3711. L'année suivante, Pyrrhus entra dans cette province; peu s'en fallut qu'il ne s'emparât de Lacédémone, qu'il trouva dégarnie de troupes; mais les habitans prirent les armes, & le chasserent. Ce Prince marcha vers Argos, où Antigonus son ennemi se trouva aussi; tandis qu'ils combattoient, un femme lui jetta une tuile sur la tête & le tua.

Acrotale, ayant succédé à son pere Arée, qui fut tué près de Corinthe, fut aussi tué lui-même dans une bataille près de la ville de Mégalopolis, par le tyran Aristodeme, & laissa sa femme enceinte; elle eut un fils, dont Léonidas, fils de Cléonyme, eut la tutele. Cet enfant étant mort en bas âge, la couronne tomba à ce tuteur, dont les mœurs ne convenoient pas trop à celles des Lacédémoniens.

L'autre branche des rois Eurypontides avoit alors sur le trône Agis, jeune Prince de vingt ans. Persuadé que la décadence de Lacédémone, ne venoit que de ce que les loix de Lycurgue étoient négligées, il voulut les faire revivre; un long espace de tems les avoit presque insensiblement abolies. Il osa commencer par le partage des terres.; Les plus Puissans de la ville, & Léonidas, son collegue, s'y opposerent; il ne se rebuta point, & soutenu par les conseils de Lysandre, l'un des Éphores, il persista dans son entreprise. Cet Éphore même cita le roi Léonidas, devant les Juges, qui le priverent de la couronne, & la mirent sur la tête de Cléombrote, son gendre. Léonidas croyant sa vie en danger, après cette révolution, se sauva dans le temple de Minerve, & s'éloigna ensuite pour se mettre à couvert; d'autres Éphores succédèrent à ceux qui avoient condamné Léonidas, & firent citer devant leur Tribunal, Lysandre, & les autres Partisans d'Agis, pour y rendre compte de leur conduite. Les deux Rois se rendirent en personne à l'assemblée, accompagnés d'une nombreuse suite, casserent ces Éphores, & en substituèrent d'autres qui étoient dans leur parti, & entre autres un certain Agésilaus, homme fort riche en fonds de terres, mais en même tems perdu de dettes. Ce nouvel Éphore songeant à ses intérêts particuliers, insinua adroitement à Agis, qu'il devoit faire publier quelques loix pour le sou-

lagement du peuple, avant que d'en venir à celle qui ordonneroit le nouveau partage des terres. Agis le crut; mais, lorsqu'après la publication de ces nouvelles loix, il fut question du partage des terres, il n'y eut point d'adresse dont Agésilaüs ne se servît, pour en éluder l'exécution. Agis perdit ainsi la confiance du peuple.

Ses ennemis, qui avoient leur cabale faite, rappellèrent Léonidas de son exil, & le rétablirent sur le trône. Agis & Cléombrote furent à leur tour réduits à se réfugier dans les temples. On fit grace de la vie à Cléombrote, en faveur de sa femme Chélidonie, fille de Léonidas; il en fut quitte pour un bannissement, où sa femme le suivit, malgré son pere, qui tâcha de l'en détourner. Les Éphores corrompirent les amis d'Agis; il sortoit quelquefois du temple pour aller aux bains, accompagné de quelques personnes de confiance; ceux-ci l'entraînerent dans la prison, où la faction de Léonidas, après une espèce d'interrogatoire, le fit étrangler. Son aïeule & sa mere, averties qu'il étoit en prison, y accoururent, & eurent le même sort. Archidamus, son frere, se sauva. Agiatis, femme d'Agis, étoit une des plus riches & des plus belles personnes du païs; elle avoit un fils qui fut nommé Eurydamidas; Léonidas la fit épouser à Cléomene, son fils, qui étoit encore fort jeune; elle plut infiniment à ce nouveau mari, qui se faisoit un plaisir de lui entendre parler d'Agis & de ses desseins.

Léonidas étant mort quelque tems après, Cléomene monta sur le trône, vers l'an de Rome 519, du monde 3749; c'étoit un caractère bouillant & plein de feu, fier, brave, & né pour la guerre. Les Achéens étoient alors très-puissans. Lacédémone avoit depuis quelque tems, été dans leur alliance; Cléomene s'en détacha pour prendre le parti des Étoliens. Les Achéens, bien appuyés par le roi de Macédoine, Antigonus II, beau-pere & tuteur de Philippe, fils de Démétrius, & par d'autres puissances, firent la guerre à Cléomene. La quinzième année de son règne, il leur donna battaille à Sellasia, dans la Laconie, & fut vaincu; On le poursuivit à Lacédémone où ne se croyant pas en sûreté, il l'abandonna à la discrétion de ses ennemis, & se retira en Egypte, auprès de Ptolémée Evergete, qui le reçut assez bien; mais, Ptolémée Philopator, qui lui succéda peu après, n'eut pas les mêmes égards pour Cléomene; il le fit arrêter par le conseil de Sosibius, son premier ministre. Cléomene s'échappa de la prison par stratagême, sortit avec treize amis, courut les rues d'Alexandrie, y exhortant le peuple à se mettre en liberté, & personne ne se joignant à lui, ses treize compagnons se

tuerent les uns les autres. Pour lui il se perça de son épée, trois ans après son arrivée en Egypte.

Les alliés des Achéens étant maîtres de Lacédémone, lui rendirent sa liberté & ses privileges. On donna à Cléomene pour successeur, un certain Agésipolis. Eurydamidas, fils d'Agis, quoiqu'enfant, avoit regné quelque tems conjointement avec Cléomene. Mais, il fut empoisonné par l'ordre de ce Roi qui mit en sa place, Epiclidas, son propre frere, qui périt dans la bataille de Sellasia, selon Pausanias. Ils étoient fils l'un & l'autre de Léonidas, & petits-fils de Cléonyme. La monarchie de Sparte finit avec Cléomene; car, Agésipolis son successeur, règna peu de tems. Les Lacédémoniens furent successivement la proie de trois tyrans, Lycurgue, Machanidas, & Nabis, qui chasserent Agésipolis de la ville, ce Prince prit le parti d'aller à Rome, implorer le secours de cette république, qui commençoit à devenir l'arbitre de la Grece, mais il fut tué en chemin par les Pirates. Nabis fut tué par les Étoliens, & Machanidas par Philopœmen, genéral des Achéens, qui marcha contre Lacédémone, la prit, en chassa les Étoliens, assujettit les Spartiates, abolit leurs loix, & ruina les murailles de leur ville. Ainsi finit le royaume de Lacédémone; ce païs se perdit dans la ligue des Achéens, avec qui il passa, dans la suite, sous la domination des Romains.

10.°

De la ligue des Achéens, & de celle des Étoliens.

Nous avons déjà expliqué dans l'article d'Achaïe, qui étoient originairement les Achéens, & nous en avons parlé assez au long sur le témoignage de Pausanias, de Polybe & de Strabon. C'étoit la postérité d'Achéus, arriere petit-fils de Deucalion; elle se retira dans la partie méridionale du Péloponnèse, où elle demeura jusqu'au retour des Héraclides, qui l'en chasserent. Elle passa alors dans le pays des Ioniens qu'elle força de le lui abandonner. Ceux-ci passèrent ensuite en Asie avec le fils d'Oreste; l'Ionie demeura aux Achéens, qui lui donnèrent le nom d'Achaïe.

Ce peuple eut ses Rois, & après l'extinction de la Famille Royale, il prit comme les autres, le parti de se gouverner en république; il fut entraîné par le torrent, comme tout le reste du Péloponnèse, dans le tems que les républiques de Lacédémone, d'Athènes & de Thebes se disputoient la primauté. Avec elles il succomba sous la puissance des Macédoniens; mais, il profita des règnes foibles & tumultueux des premiers successeurs d'Alexandre le grand, & vers le tems que Pyrrhus, roi d'Épire, passa en Italie, dit Polybe, les Achéens jettèrent les fondemens d'une

république, qui fut le dernier effort de la liberté des Grecs. Les Peuple de Dydime, de Patras, de Tritée & de Phares firent ensemble une étroite alliance, dans laquelle plusieurs autres peuples entrerent. Ils établirent pour toutes les affaires communes un Secrétaire & deux Préteurs qui étoient alternativement pris des villes de la ligue. Vingt-cinq ans après, ils jugèrent à propos de n'avoir plus qu'un seul Préteur. On le créoit vers le tems que la constellation des Pleïades commençoit à paroître, comme Polybe le rapporte, & il dit que le premier de ces préteurs, lorsque leur nombre eut été réduit à un seul, fut un certain Marcus de Caryne, & qu'il y avoit quatre ans qu'il étoit dans ce poste, lorsqu'Aratus de Sicyone commença d'acquérir une grande réputation. Il faut donc, dit le P. Pétau, que cette république ait commençé la derniere année de la 124e. Olympiade, qui revient à la 473.e de la fondation de Rome, & à l'an du monde 3703; car, l'anné suivante, Pyrrhus passa en Italie. Il remarque ailleurs que le royaume de Pergame & la république des Achéens commencerent à peu près dans le même tems.

La valeur d'Aratus de Sicyone contribua beaucoup à l'agrandissement de cette république. Ce jeune guerrier n'avoit que vingt ans, lorsqu'il commença à se rendre redoutable, la quatrieme année de la préture de Marcus de Caryne la onzième de la guerre punique, & la vingt-neuvième depuis la naissance de cette république. Son premier dessein fut de rendre la liberté à toutes les villes de la Grece, dont la plus grande partie étoit opprimée par des Tyrans, ou par des garnisons Macédoniennes; il commença l'exécution de ce grand projet par sa propre Patrie, délivra Sicyone de la Tyrannie de Nicolas qu'il en chassa, & fit recevoir cette ville dans la ligue des Achéens, l'an de Rome 501, l'an du monde 3731. Plus de cinq cens exilés, étant revenus à Sicyone, redemanderent les biens dont ils avoient été dépouillés; Aratus, sur leurs plaintes, passa en Égypte, & tira de Ptolémée Philadelphe cent cinquante talens, avec lesquels il satisfit à leurs justes demandes. Huit ans après, il fut élu préteur de la République d'Achaïe, & après un an d'intervalle, il eut une seconde fois le même honneur. Ce fut dans le tems de cette seconde préture, qu'il mit Corinthe en liberté en chassant de la forteresse la garnison Macédonienne qui y étoit commandée par Persée le Stoïcien. Plusieurs villes suivirent cet exemple, & entrerent dans la confédération, vers l'an de Rome 511. Lacédémone avant Cléomene étoit aussi entrée dans cette société, à laquelle elle demeura inviolablement attachée

jusqu'à ce qu'il l'en retira, & la fit entrer dans la ligue des Étoliens, autre confédération opposée à celle-ci.

La vue des Achéens étoit de ne faire qu'une seule république de toutes les villes du Péloponnèse. Ils avoient toujours souhaité avec beaucoup d'ardeur l'exécution de ce grand dessein, & Aratus les y encourageoit tous les jours par ses exploits. Les rois de Macédoine, dont ce projet blessoit les intérêts, ne songeoient qu'à le traverser ; & c'est pour cette raison qu'ils mettoient, autant qu'ils pouvoient, des tyrans dans la plûpart des villes ; ou bien ils donnoient à ceux qu'ils y trouvoient déjà établis des troupes pour s'y maintenir. Aratus mit toute son application à chasser ces garnisons par la force, ou à engager par la douceur les villes à se joindre à la grande alliance. Sa prudence & son adresse ne contribuerent pas peu à l'exécution de son projet.

Du vivant même d'Antigonus Gonatas, fils de Démétrius Poliorcete, il avoit fait prendre ce parti à plusieurs villes, à Sicyone dont il avoit chassé le tyran, & à Corinthe d'où il avoit mis en fuite la garnison Macédonienne. Antigonus étant mort, & Démétrius son fils, n'ayant règné que dix ans, Aratus renouvella tous ses soins pour remettre la Grece dans son ancienne liberté. il commença par l'Attique, qu'il délivra du joug des Macédoniens, ayant gagné par des présens considérables Diogene qui en étoit Gouverneur. Il délivra ensuite Argos, Hermione, Phliasie, & plusieurs autres villes dont les tyrans se rendoient eux mêmes, de peur d'être prévenus par le peuple, & recevoient l'alliance des Achéens.

Les Étoliens & Cléomene, roi de Lacédémoue, s'opposèrent à la rapidité de ce torrent, & traverserent les desseins d'Aratus ; les premiers le firent secrétement, & y employerent tous les artifices imaginables; mais, Cléomene prit les armes, battit plusieurs fois Aratus & les autres généraux des Achéens. Pour être maître de faire cette guerre comme il lui plairoit, il supprima les Éphores, renferma toute l'antorité dans sa seule personne, & rétablit l'ancienne discipline de Lacédémone, la dixième année de son règne qui fut la 528 ou 529 de Rome; n'y ayant plus rien au dedans qui pût lui faire de la peine, il se donna tout entier à la guerre contre les Achéens. Ceux-ci se trouvant trop foibles, & se voyant pressés par Cléomene qui les avoit défaits plusieurs fois, résolurent, par les conseils d'Aratus qui n'étoit plus en état de supporter les fatigues de la guerre, d'appeller les Macédoniens à leur secours. La Macédoine étoit alors gouvernée par Antigonus II, qui gouvernoit en qualité de tuteur de Phi-

lippe II, fils de Démétrius, comme nous avons dit.

Pour cimenter cette alliance, ils cédèrent aux Macédoniens la forteresse de Corinthe, & déclarerent Antigonus Généralissime de toute la Grece, tant par mer que par terre. Cette confédération donna aux Achéens les Macédoniens, les Épirotes, les Phocéens, les Béotiens, les Arcadiens & les Thessaliens. Antigonus partit à la tête d'une puissante armée; Cléomene s'avança pour lui disputer le passage de l'Isthme; mais, ayant appris que la ville d'Argos avoit abandonné son parti, il prit la résolution de se tenir sur la défensive dans son propre païs. Les Macédoniens entrerent donc dans le Péloponnèse, & l'an de Rome 533 se donna la bataille de Sellasia, qui fut suivie de la fuite de Cléomene en Egypte, où il périt, comme nous l'avons rapporté. Antigonus donna la paix à toute la Grece, & se retira, dit Polybe. Un des principaux articles fut que les Étoliens ne pourroient faire entrer aucunes troupes dans l'Achaïe.

Après sa mort, son pupille Philippe, qui n'avoit que dix-sept ans, monta sur le trône. Il promettoit beaucoup; mais la flatterie le corrompoit; les Étoliens mépriserent sa jeunesse; & se lassant d'une paix qui ne leur permettoit pas d'exercer leurs brigandages, ils la violerent, & commencerent par ravager les terres des Messéniens qui étoient alors leurs alliés. Dorimachus & Scopas, commandoient les Étoliens; Aratus & les Achéens les conjurerent en vain de cesser leurs hostilités dans le Péloponnèse, & d'en retirer leurs troupes; on en vint à une rupture, l'an de Rome 534. La premiere bataille se donna près de Caphyes, ville d'Arcadie, & les Arcadiens y furent battus. Les Étoliens, fiers de ce succès, continuerent de ravager le Péloponnèse. Les confédérés de la ligue des Achéens, dans laquelle les Messéniens venoient d'entrer, appellerent Philippe à leur secours; & ce prince, à la priere de tous ces peuples, déclara la guerre aux Étoliens, on la nomma la guerre des alliés, *sociale bellum*; elle commença l'an de Rome, 534, du monde 3764, lorsqu'Aratus étoit préteur des Achéens.

Vers l'équinoxe du printems de la même année, qui étoit la saison où les Préteurs de l'Achaïe entroient en charge, Aratus le jeune fut mis en place au lieu de son pere, & Philippe prit la résolution de faire la guerre aux Étoliens. Dans le mêms tems, les Romains, sous la conduite du Consul Émilius, se préparoient à faire la guerre à Démétrius de Pharos, roi d'Illyrie, qui étant vaincu, chercha un asyle auprès de Philippe. Lycurgue qui, après la mort de Cléomene, s'étoit mis sur le trône de Lacédémone, fit alliance avec les Éto-

liens, & se mit à ravager le païs des Achéens. La guerre des alliés dura trois ans, & pendant ce tems Philippe se servit des conseils d'Aratus. Ses courtisans, jaloux de la déférence qu'il avoit pour ce grand homme, le calomnierent & firent si bien que le Roi se réfroidit envers lui; mais il reconnut le tort qu'on lui avoit fait, & lui rendit son estime. Cependant, ayant écouté de nouveau de faux rapports, il le fit empoisonner, vers l'an de Rome 541, du monde 3771.

Cinq ans après la fin de la guerre des alliés, Philippe s'étoit ligué avec Annibal. La défaite des Romains près du lac de Trasimene, lui avoit fait prendre la résolution de passer promptement en Italie pour avoir part au butin. Il fit voile vers l'Illyrie; mais, la crainte qu'il eut des forces des Romains, l'obligea d'abandonner alors cette entreprise. L'an de Rome 540, il leur déclara la guerre, & voulut faire une descente dans l'Illyrie; mais, la marche de Valérius Lévinus l'étonna si fort, qu'il fit retirer une partie de sa flotte, en brûla le reste, & se retira par terre en Macédoine. Valérius Lévinus, qui vouloit empêcher ce Prince de lui donner souvent de pareilles allarmes, se ligua contre lui avec les Étoliens; & ce traité fut conclu l'an de Rome 542, du monde 3772.

Les nouveaux confédérés joignirent ensuite leurs forces à celles d'Attale, & attaquerent les Macédoniens & leurs alliés dont les Achéens étoient les plus considérables. Ceux-ci avoient pour général Philopœmen, dont Plutarque a écrit la vie. Ce fut lui qui délivra Lacédémone du tyran Machanidas, auquel Nabis succéda. Les Romains ne purent soutenir cette guerre avec vigueur; Annibal étoit au milieu de l'Italie & tenoit toutes leurs forces en échec. Cela donna lieu à la paix que les Épirotes ménagerent entre les Romains, Philippe, & leurs alliés, de part & d'autre. Elle se fit l'an de Rome 549, du monde 3779.

Rome, ayant fait la paix avec les Carthaginois, ne garda plus de mesures avec Philippe, & lui déclara la guerre l'an 554, du monde 3784. Les anciennes injures qu'elle en avoit reçues, & les nouveaux ravages qu'il venoit de faire sur les terres de ses alliés, en furent un prétexte plausible. Les Athéniens avoient renoncé à l'alliance de Philippe, & s'étoient mis sous la protection des Romains. Philippe les attaqua. Titus-Quintus-Flaminius termina cette guerre au bout de quatre ans, par la défaite des Macédoniens. La liberté de la Grece fut le fruit de cette victoire.

Lucius Flaminius, frere de Titus Quintus tourna ensuite toutes ses forces contre Nabis, tyran de Lacédémone; mais, il lui accorda la paix, après

qu'il eut rendu la liberté à la ville d'Argos ; ainsi, de toutes les villes de la Grece, il n'y eut que Sparte seule qui resta dans l'esclavage. L'an de Rome 562, du monde 3792, Philopœmen la fit entrer dans l'alliance des Achéens, après la mort de Nabis qui fut tué par les Étoliens.

Ce fut dans ce tems que les Étoliens se détacherent des Romains, contre qui ils voyoient se former une puissante ligue dans l'Orient. Antiochus, roi de Syrie, & Ptolémée roi d'Égypte, s'étoient unis sur les espérances que donnoit Annibal, qui s'étoit réfugié auprès d'Antiochus. Les Étoliens envoyerent à ce dernier une Ambassade; mais, ce Prince ayant été vaincu par les deux Scipions, l'an de Rome 564, du monde 3794, sa défaite entraîna celle des Étoliens. L'année suivante, le Consul Fulvius les dompta; & la même année, Cneius Manlius, son Collegue, réduisit la Gallo-Grece ou la Galatie dans l'Asie mineure.

L'an de Rome 571, du monde 3801, Philopœmen fut surpris & tué par les Messéniens. Peu de tems avant sa mort, il avoit forcé les Lacédémoniens de rentrer dans l'alliance des Achéens, qu'ils avoient voulu abandonner. Pour les punir de leur révolte, il avoit aboli leurs loix, & rasé leurs murailles. Lycortas éleve, ami & successeur de Philopœmen, vengea cette mort, & força les Messéniens & les Lacédémoniens à rentrer dans cette alliance. Ces villes avoient bien de la peine à s'y soumettre, & sur-tout la dernière, qui comptoit beaucoup sur la protection de Romains. Ils s'en mêlerent en effet, comme nous verrons dans la suite.

Cependant, Philippe, roi de Macédoine, plus irrité que découragé de sa défaite, ne songeoit qu'à s'en venger, & se préparoit à la guerre. Il avoit deux fils, Démétrius & Persée. Le premier avoit été en ôtage parmi les Romains, & avoit eu le bonheur de leur plaire. La division s'étant mise entre ces deux freres, Philippe prit de la haine pour Démétrius, que les calomnies de Persée, & plus encore l'estime des Romains, lui avoient rendu odieux. Il le fit mourir, l'an de Rome 574, du monde 3804. L'année suivante, Persée monta sur le trône, & persistant dans les desseins de son pere, il fit la guerre aux Romains. Il fut défait & pris prisonnier la onzième année de son règne. Avec lui finit le nouveau royaume de Macédoine, commencé par Ptolémée Céraunus.

Les Achéens tomberent bientôt dans la servitude. Les Lacédémoniens n'étoient rentrés dans la ligue des Achéens, qu'à contre-cœur. Ils avoient porté aux Romains des plaintes contre cette violence. Le Sénat de Rome avoit choisi avec joie cette occasion, & il avoit souvent interposé son intercession en leur faveur. La trop gran-

de autorité de ce parti lui donnoit de l'ombrage; & pour l'abaisser, il résolut de le diviser & de remettre toutes les villes de la Grece dans leur première liberté. Enfin, l'an de Rome 606, & du monde 3836, le Sénat envoya des Ambassadeurs en Grece, pour ordonner aux Achéens de séparer de leur corps, non seulement Lacédémone, mais encore Corinthe, Argos, Héraclée & Orchomène d'Arcadie. Les Ambassadeurs exposerent les ordres du Sénat; & à peine s'étoient-ils acquités de leur commission, qu'on vit naître une sédition, à l'instigation particulière de Critolaüs. On courut aux armes pour massacrer tous les étrangers, & sur tout les Lacédémoniens; & ils n'auroient pas épargné les Ambassadeurs Romains, s'ils ne se fussent sauvés.

L'année suivante, le Sénat déclara la guerre aux Achéens. Le préteur Métellus les défit en deux batailles; l'une auprès des Thermopyles, où Critolaüs commandoit les Achéens, l'autre dans la Phocide, où Diéus étoit à leur tête. L'an de Rome 608, du monde 3838, le consul Memmius se rendit maître de toute l'Achaïe, & fit brûler Corinthe, qui en étoit la capitale. Ensuite, les dix députés du Sénat abolirent l'assemblée de la Grece, réglerent le tribut qu'elle payeroit à l'avenir, & ordonnerent que tous les ans on y enverroit un Préteur, pour y rendre la justice; & depuis ce tems, elle demeura sous les Romains. C'est de cette ligue que le nom d'Achaïe fut donné à la Grece, située hors du Péloponnèse.

II.°

Remarques générales sur le quatrième âge.

Durant cet âge, la Grece diminuant peu à peu, produisoit encore de tems en tems quelques héros, mais rarement plusieurs à la fois. Du tems de la bataille de Marathon, on avoit vu dans une même armée Miliade, Thémistocle, Aristide, & plusieurs autres hommes du premier ordre; on voit dans cet âge-ci un Phocion, un Aratus & ensuite un Philopœmen, après qui la Grece ne produit plus un héros digne d'elle, comme si elle étoit épuisée. Quelques Rois, comme Pyrrhus d'Épire, Cléomene de Sparte, les rois de Macédoine, se signalerent encore par leur courage; mais, la conduite & la morale n'y répondent pas.

Il se trouve encore néanmoins des Philosophes célebres, entre autres, Théophraste, successeur d'Aristote; Xénocrate, successeur de Platon, & maître de Polémon, dont Cratès fut le disciple. Celui-ci forma Crantor, qui eut pour éleve Arcésilaüs, fondateur de la moyenne Académie; Épicure disciple de Cratès; Zénon, fondateur de la secte des Stoïciens; Chrysippe & Cléanthe,

qui suivirent ses sentimens. Straton de Lampsaque, péripatéticien, successeur de Théophraste; Lycas successeur de Straton; Démétrius de Phalere, sorti de la même école, Archonte d'Athènes, l'an du monde 3675, & deux ans après, obligé de s'enfuir chez Ptolémée; Diogène le Stoïcien différent de Diogène le Cynique; Critolaüs, Péripatéticien; Carnéade, Académicien; Lacyde, fondateur de la nouvelle Académie, &c.

Entre les Poëtes, on distingue Aratus, qui a traité de l'Astronomie en vers; Callimaque, Poëte élégiaque; Ménandre, Poëte comique; Théocrite, Bion, & Moschus, Poëtes bucoliques.

Timée, Historien, Eratosthène, Historien & Géographe, & quelques autres acquirent de la réputation par leurs ouvrages.

Cinquième âge de la Grece.

Le cinquième âge de la Grece commence à l'an de Rome 608, du monde 3838, & dure jusqu'à l'empire d'Auguste, l'an de Rome 724, & du monde 3754. L'intervalle est de cent seize ans. Les Romains ne firent pas de grands changemens dans les loix municipales des villes de Grece. Ils se contenterent d'en tirer le tribut annuel, & d'exercer la souveraineté par un Préteur. Ce Gouvernement, assez doux pour un païs épuisé par de longues guerres civiles; la puissance des Romains qui s'étendoit au tour de la Grece, & assujettissoit l'Asie peu à peu; l'inutilité des efforts qu'on pourroit faire pour reprendre sa liberté, tout cela retint les Grecs dans la dépendance des Romains. Les vainqueurs avoient respecté les temples, & les riches offrandes qui y étoient déposées; ainsi, tout fut assez tranquille jusqu'à la guerre de Mithridate.

Ce Roi avoit chassé Ariobarzane de la Cappadoce, & Nicomede de la Bithynie. Il s'étoit emparé du royaume de Pergame, où il étoit. De ses deux fils, l'aîné règnoit paisiblement dans le royaume de Pont & du Bosphore, qui étoit l'ancien domaine de ses peres, & qui s'étendoit jusqu'aux déserts des Palus Méotides. Le cadet nommé Ariarathe, à la tête d'une grande armée, faisoit la conquête de la Thrace & de la Macédoine, & ses Généraux avec leurs forces remportoient pour lui des victoires considérables en plusieurs lieux. Archélaüs, le plus considérable d'entre eux, avec une puissante flotte qui le rendoit maître de la mer, lui assujettit les Cyclades, toutes les autres isles qui sont renfermées par le promontoire de Malée & l'Eubée même; & s'étant emparé d'Athènes, de-là comme de sa place d'armes, il couroit partout, & faisoit révolter tous les peuples de la Grece, jusqu'à l'extrêmité de la Thessalie. Il reçut quelque échec près de

Chéronée ; Bruttius Sura, Lieutenant de Sentius, qui commandoit ponr les Romains dans la Macédoine, s'opposa aux soldats de Mithridate, qui ravageoient la Béotie ; & ayant battu en trois rencontres Archélaüs, près de Chéronée ; il le chassa de la Grece, & le réduisit à se renfermer dans sa flotte, & à se contenter de la mer.

Sylla prit la place de Bruttius Sura, dans le tems que toute la Grece étoit disposée à se déclarer pour les Romains. Toutes les villes envoyerent à Sylla des Ambassadeurs, pour l'appeller & pour lui ouvrir leurs portes. Il n'y eut qu'Athènes, qui, réduite sous le joug du tyran Aristion, fut forcée de résister. Sylla en fit le siège ; & comme il manquoit de bois pour les machines, qui étoient souvent brisées par le poids dont elles étoient chargées, il n'épargna point les bois sacrés. Il coupa les belles allées de l'Académie & celles du Lycée, qui étoient les plus beaux parcs qu'il y eût dans les fauxbourgs. Il pilla les trésors sacrés des temples d'Épidaure, d'Olympie, de Delphes, &c. auxquels, ni Flaminius, ni Paul Émile, ni les autres capitaines Romains, n'avoient osé toucher. Sylla prit enfin la ville d'Athènes, où il permit le pillage & le carnage à la discrétion du soldat.

Cependant, Tacite, autre Général de Mithridate, arrivé de Thrace & de Macédoine, avec une armée de cent mille hommes de pied, de dix mille chevaux, & de quatre-vingt-dix chariots armés, écrivit à Archélaüs de le venir trouver. Sylla décampa, & alla dans la Béotie. Ayant été renforcé par Hortensius, il livra bataille aux Barbares ; & malgré l'infériorité du nombre, il les mit en déroute. Après la défaite d'Archélaüs, il eut, peu de tems après, le même succès contre Dorilaüs, nouvellement arrivé avec des troupes fraîches. Cette seconde bataille se donna à Orchomene. La paix, qui suivit ces deux victoires, rendit la Grece & la Macédoine aux Romains. Cette guerre arriva l'an de Rome 668, & du monde 3898.

La Grece souffrit beaucoup des guerres civiles de Jules-César & de Pompée. Ce fut chez elle qu'une partie de leurs querelles se décida. Mais, elle eut cela de commun avec toute la République Romaine. Elle ne recouvra un état bien tranquille qu'après les guerres qui firent passer l'Empire entre les mains d'Auguste.

Remarques sur cet âge.

Le cinquième âge fut assez stérile en grands hommes pour la Grece. On y trouve pourtant Métrodore, Philosophe septique, aimé des rois Mithridate & Tigrane ; Géminus, sçavant mathématicien; Diodore de Sicile, Historien, & quelques autres. Les sciences avoient pris leurs cours vers l'Italie, qui produi-

ſoit à ſon tour cette foule d'écrivains illuſtres, qui ont rendu immortel le ſiècle d'Auguſte.

Sixième âge de la Grece.

Auguſte, ayant ſurmonté tous ſes ennemis, rendit au Sénat & au peuple Romain une ombre d'autorité. Il partagea avec eux les provinces. Il leur laiſſa la diſpoſition de celles qui, étant éloignées des frontières de l'Empire, n'avoient pas beſoin de troupes pour ſe défendre; & il ſe réſerva celles qui, étant plus expoſées, avoient des garniſons ou des armées, dont il garda pour lui le commandement. La Grece étant, pour ainſi dire, dans le centre de l'Empire, fut du partage du peuple, & gouvernée par trois Préteurs. L'un avoit une partie de l'Épire, avec toute l'Illyrie; l'autre, la Macédoine, & une partie de la Grece; le troiſième, l'Achaïe, la Theſſalie, la Béotie, l'Acarnanie, & une partie de l'Épire, au rapport d'Onuphre, qui met ce partage, l'an de Rome 727, ſous le ſeptième Conſulat d'Auguſte, & le troiſième d'Agrippa.

Sous Adrien, la Grece fut ſubordonnée à l'Illyrie. Le département de l'Ilyrie avoit ſous lui dix-ſept provinces, ſçavoir, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Valerie, la Savie, la Dalmatie, la première Mœſie, les deux Dacies, la Macédoine, la Theſſalie, l'Achaïe, la premiere & la ſeconde Épire, la Prévalitane, l'Iſle de Crete.

La ſeconde Mœſie, ou la baſſe Mœſie, étoit l'une des ſix provinces de Thrace; mais, cet arrangement fut changé ſous Conſtantin. Il établit quatre préfets du Prétoire. Celui d'Illyrie avoit deux diocèſes, la Macédoine & la Dacie. Le dernier de ces diocèſes n'a d'autre rapport avec la Grece que d'avoir été ſous un même Préfet. Sous ce diocèſe de Macédoine, on comprenoit ſix provinces; ſçavoir, l'Achaïe, la Macédoine, la Crete, la Theſſalie, l'ancienne Épire, la nouvelle Épire & partie de la Macédoine ſalutaire.

L'autre partie de la Macédoine ſalutaire étoit de la Dacie avec la Prévalitane.

Dans ce qu'on vient de lire, depuis le ſixième âge de la Grece, le mot *Achaïe* ne ſignifie pas ſeulement le petit païs de l'Achaïe propre, mais encore tout ce que la ligue des Achéens poſſédoit, lorſqu'elle fut ſoumiſe aux Romains; ainſi, il faut entendre ſous le nom d'Achaïe, l'Étolie, l'Attique, la Mégaride, la Phocide, la Béotie, la Locride, l'Eubée, le Péloponnèſe, & les principales Iſles adjacentes.

Ptolémée traite de toute la Grece en cinq chapitres, & en fait autant de parties; ſçavoir, la Macédoine, l'Épire, l'Achaïe, le Péloponnèſe & la Crete.

Septième âge de la Grece.

La distribution des six provinces & le prétoire d'Illyrie, établis par Constantin, subsisterent jusqu'au règne d'Honorius & d'Arcadius. Ainsi, la Grece étoit comprise dans l'Illyrie Orientale, & faisoit partie de l'empire d'Orient. Thessalonique étoit la capitale de cette Illyrie. Le Pape Saint Damase confia à Saint Ascole de Thessalonique le gouvernement des dix provinces qui composoient alors l'Illyrie Orientale, pour y exercer son autorité comme son Vicaire. C'est le même Saint Ascole qui baptisa l'Empereur Théodose.

Justinien, dont les deux passions dominantes étoient de faire des loix & de bâtir, remplit la Grece de forteresses, pour la garantir des courses, auxquelles elle avoit été souvent exposée. On peut voir dans Procope le grand nombre de forts qu'il fit bâtir à neuf, ou réparer, & les villes qu'il releva, tant dans le Péloponnèse & l'Achaie, que dans la Thessalie, l'Épire & la Macédoine. La liste en est trop longue & trop seche pour l'insérer ici.

Sous l'empire de Michel, les isles de Crete & les Cyclades furent envahies par les Sarrasins; ils s'emparerent aussi de la Sicile. Vers l'an 829, soixante-trois ans après, ils prirent la ville de Thessalonique, où ils firent un grand carnage, sous l'empire de Léon, en 892. Crete fut reprise sur les Sarrasins, l'an 960 & 961, par Nicéphore Phocas, Général des troupes de l'empereur Romain. Dix-huit ans après, sous l'empire de Basile & de Constantin, fils de Romain, les Bulgares coururent & pillerent la Thrace, la Macédoine & la Thessalie. Neuf ans après, ils recommencerent leurs courses, & entrerent dans le Péloponnèse. Les troupes de l'empereur tomberent sur eux, & pillerent leur camp, l'an 1001. Basile reprit sur eux la Servie & la Thessalie, & contraignit Samuël, leur Prince, à se retirer à l'extrêmité dë ses États.

Losque les François envahirent Constantinople en 12[illegible]1, & proclamerent Baudouin Empereur, l'empire d'Orient se trouva dans une confusion & un trouble affreux. Tous les officiers se révolterent; les uns se firent proclamer Empereurs, les autres usurperent la souveraineté du païs, dont on leur avoit confié la garde. L'on vit quatre empereurs d'Orient à la fois; un à Trébisonde, un à Thessalonique, un autre à Nicée, enfin celui de Constantinople. Il y avoit en outre une multitude de Souverains en Grece. Henri, frere & successeur de Baudouin, voulut soumettre ces rebelles; mais, comme il n'avoit pas assez de forces pour y réussir, il permit aux principaux Seigneurs de sa

cour

tour d'armer contre eux, & leur abandonna les conquêtes qu'ils feroient, à condition qu'ils releveroient de l'Empire. Les Vénitiens qui avoient aidé aux François à faire la conquête de Constantinople, eurent pour prix de leur service la Thessalie, avec une partie de la Macédoine. Voyant que les François étendoient leur domination dans la Grece, ils conçurent le projet de les imiter, & donnerent aux principaux de leur nation, le même pouvoir que Henri avoit donné à ceux de sa cour, avec les mêmes promesses. L'on vit bientôt les François & les Vénitiens envahir la Grece, chasser les Grecs des Souverainetés qu'ils avoient usurpées, s'établir à leur place, sous le titre de despotes.

Nous n'entrerons point ici dans un plus grand détail, sur la manière dont toutes ces principautés furent établies. Nous nous contenterons d'en donner ici une liste, d'après les meilleurs Historiens.

La Macédoine fut en partie cédée aux Vénitiens, comme nous l'avons dit; le reste fut divisé en Despotats.

L'Épire, Despotat.

L'Albanie, Despotat.

La Thessalie, Royaume. Les Vénitiens le posséderent d'abord avec une partie de la Macédoine; mais, ils le céderent à Boniface de Mont-Ferrat, en échange de l'isle de Candie ou de Crete.

L'Achaïe, Despotat.

Athènes & Thèbes, Duché.

Corinthe & Napoli, Despotat.

Lacédémone, Duché.

L'Archipel, Duché. Il comprenoit les isles de Naxe, de Paros & d'Antiparos, de Sautorini, de Nio, d'Anasi, de Cimolo, de Milo, de Siphanto & de Polycandro.

L'isle de Negrepont, Despotat.

L'ambition arma tous ces Princes les uns contre les autres; chacun d'eux ne songeoit qu'à envahir les États de son voisin; l'on ne voyoit en Grece, que brigandages, que viols, que massacres, que miseres. L'empereur étoit trop foible pour arrêter ces maux, & appaiser ces divisions. Les Turcs en profitoient pour étendre leurs conquêtes. Enfin, après des coups souvent redoutables, ils renverserent l'empereur Grec, & soumirent toutes ces petites principautés dont on vient de voir la liste. Le Duc de l'archipel, après leur avoir résisté long-tems, subit le sort des autres. Les Vénitiens défendirent la Morée ou le Péloponnèse, pendant plusieurs siècles; enfin, leurs efforts succomberent à la puissance des Turcs, & la Grece entière fait aujourd'hui partie de l'Empire Ottoman, à l'exception des places dont les Russes se sont emparés depuis qu'ils sont en guerre avec les Turcs; mais, il est assez vraisemblable qu'el-

les rentreront sous l'obéissance de ces derniers par le traité qui se négocie actuellement.

Huitième âge de la Grece, ou la Grece dans son état présent.

On comprend à présent sous le nom de Grece plusieurs païs qui n'en étoient pas anciennement. Il nous suffira de les indiquer, & marquer en même tems le rapport des noms modernes avec les anciens.

1° La Romanie, ou Romelie, ou la Thrace des anciens.

2.° La Macédoine, qui comprend Jamboli, la première & seconde Macédoine des Anciens;

La Macédoine propre, la plus grande partie de leur troisième Macédoine.

Le Comenolitari, partie de la troisième Macédoine & de la Thessalie;

La Janina, la plus grande partie de la Thessalie.

3.° L'Albanie, où sont la Haute, autrefois la quatrième Macédoine, ou partie occidentale de ce royaume;

La Basse, autrefois l'Épire; le Despotat, autrefois l'Étolie.

4.° La Livadie, où l'on trouve la Livadie propre, autrefois la Phocide, la Doride & la Locride;

La Stramulipa, autrefois la Béotie;

Le duché d'Athènes, autrefois l'Attique & la Mégaride.

5.° La Morée, autrefois le Péloponnèse.

6.° L'Isle de Candie, autrefois la Crete.

7.° Les Isles de l'Archipel.

La Grece est présentement divisée pour le gouvernement politique, sous le département de deux Bachas.

GRECE ASIATIQUE, *Græcia Asiatica*; on a ainsi nommé autrefois la partie de l'Asie mineure, où les Grecs s'étoient établis, principalement l'Éolide, l'Ionie, la Carie & la Doride, avec les isles voisines. Ces Grecs Asiatiques envoyerent le long de la Propontide, & même jusqu'au fond du Pont-Euxin, des colonies qui y établirent d'autres colonies, de-là vient que l'on y trouve des villes qui portent des noms purement Grecs, comme Héraclée, Trebisonde, Athènes, &c. Nous avons marqué les principales révolutions de la Grece Asiatique dans l'article précédent.

GRECE PROPRE, *autrement* HELLAS. *Voyez* Hellas.

GRECE [la Grande], (*a*) *Magna Græcia*, *Major Græcia*, Μεγάλη Ἑλλάς, c'est le nom que l'on a donné à la partie Orientale & méridionale de la presqu'isle d'Italie. Dans l'article de la Grece générale, nous avons rapporté les princi-

(*a*) Strab. p. 252. *& seq.* Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. pag. 148, 164. *& seq.* Tit. Liv. L. VII. c. 26. L. XXII. c. 61. Just. L. XX. c. 2. Athen. p. 523. Horat. L. I. Satyr. 1. v. 30. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 287, 288.

pales colonies que les Grecs menerent en Italie, & les fondations de plusieurs villes. On peut y ajoûter quantité d'autres détails rapportés par Denys d'Halicarnasse, dans le prémier livre de ses Antiquités Romaines.

Cette dénomination de la Grande Grece ne s'est établie apparemment, que quand la République Romaine a été formée & a eu un État, dont les Latins, les Volsques & les Sabins faisoient partie; car, ces peuples étoient Grecs d'origine, & leur païs pouvoit être naturellement compris dans la Grece Italique. Mais, comme ils avoient subi le joug deRomains, & parloient une langue différente de celle des Grecs, on réserva le nom de Grece à ceux qui avoient conservé leur langue originale, qu'ils mêlerent pourtant ensuite avec la Latine, comme on voit que du tems d'Auguste on parloit encore à Canuse un jargon qui étoit un mêlange de Grec & de Latin.

On voit par-là pour quoi ce païs avoit été appellé la Grece. Mais, le surnom de *Grande* a causé de l'embarras à plusieurs Sçavans, faute d'avoir connu la véritable étendue de l'ancienne Grece & de la nouvelle. Pline que l'on suppose avoir été dans cette erreur, dit que ce nom de *Grande* vient des Grecs, & non pas des Romains; que les Grecs, pleins de vanité, donnerent le nom de Grande Grece à un assez petit canton. Joseph Scaliger dit sur Festus, qu'il est certain qu'elle fut nommée *Major Græcia* par les Romains, parce qu'elle étoit plus proche d'eux que l'autre Grece. Il semble que Scaliger ait jugé dans cette conjecture, selon les règles de la perspective. M. Dacier a bien vû qu'il falloit chercher une meilleure raison que celle-là. Il la prend de ce que quelques Anciens ont agrandi la nouvelle Grece. Festus dit: *Major Græcia dicta est Italia, quòd eam siculi quondam obtinuerunt; vel quòd in eâ multæ magnæque civitates fuerunt, ex Græcia profectæ*. C'est-à-dire, » l'Italie » a été appellée la Grande Gre» ce, parce que les Sicules l'ont » autrefois habitée, ou parce » qu'il y avoit plusieurs Grands » peuples venus originairement » de Grece. « Athénée donne ce nom à une grande partie de l'Italie. Strabon appelle ainsi la Sicile, & la partie d'Italie qui en est voisine. Servius l'entend depuis Tarente, jusqu'à Cumes, &c.

M. Dacier se moque avec justice, de la ridicule conjecture de Scaliger; comme si, dit-il, de deux villes de même nom, la plus proche pouvoit être appellée *Grande*, par la seule raison du voisinage. D'ailleurs, il n'est pas vrai que ce soient les Romains qui lui aient donné ce nom; ce sont les Grecs, comme Pline le dit très-bien. Quant à ce qu'il les accuse de vanité, cela ne tombe pas sur la comparaison de la Grande avec la petite Grece, mais sur ce qu'ils avoient donné le nom

de *Grande Grece* à un païs qui étoit petit, en comparaison de toute l'Italie, dont il n'étoit que la partie orientale & méridionale. Il est pourtant vrai & démontré que la Grande Grece en Italie est réellement & considérablement plus grande que la véritable Grece ; & cela est exactement vrai, sans qu'il soit besoin d'y attacher la Sicile, comme fait Strabon, quoique cette isle, étant pleine de Colonies Grecques, pût être aussi appellée Grece.

M. de Lisle, dans son excellente justification des mesures des Anciens, en matière de Géographie, a traité ce sujet en peu de mots. Voici ses paroles : » Les Grecs avoient envoyé » un si grand nombre de colonies dans cette partie d'Italie, » qu'elle en fut appellée Grece, » comme le païs qui a porté » ce nom de tout tems. Mais, » les Modernes comparant l'étendue de ce païs avec celle » de la Grece proprement dite, » qui comprenoit l'Achaïe, le » Péloponnèse & la Thessalie, » ils ont cru que le nom de » Grande Grece auroit mieux » convenu à cette ancienne » Grece, qui étoit plus grande » que l'autre, selon leurs hypotheses. Ces modernes donc, » Cellarius, entre autres, ne » sçachant comment expliquer » les Anciens dans cet endroit, » attribuent cette prétendue » erreur des Anciens à la vanité des Grecs ; mais, ils sont » justifiés par les observations, » Le pere Feuillée, de concert avec MM. de l'observatoire, a observé les hauteurs » du pole, & les longitudes de » Thessalonique, de Milo & » de Candie. J'ai recueilli aussi » les observations de Vernon, » Anglois, à Lacédémone, à » Athènes, à Thèbes, à Corinthe, à Chalcis, & en d'autres endroits. Il résulte de » toutes ces observations, que » la longueur que l'on donnoit » ci-devant à la Grece proprement dite, aussi-bien que sa » largeur, excédoit de plusieurs degrés la véritable ; » ensorte que ce païs se trouve » plus petit de la moitié qu'on » ne le supposoit. On pourroit » aussi justifier par les mesures » des Anciens, cette étendue » de l'ancienne Grece, si différente de celle qu'on lui a » donnée jusqu'à présent. «

Afin de rendre cette vérité plus sensible, M. de Lisle donne une carte, où l'Italie & la Grece sont représentées de deux manières, l'une, selon les meilleurs Géographes modernes, l'autre selon les observations astronomiques pour les lieux où l'on a pu en avoir, & pour les autres selon les mesures des anciens Auteurs. On ne croiroit peut-être pas, dit M. de Fontenelle, combien ces deux représentations sont différentes. Dans la seconde, la Lombardie est fort accourcie du midi au septentrion, la Grande Grece augmentée, la mer qui sépare l'Italie & la Grece, retrécie,

aussi-bien que celle qui est entre l'Italie & l'Afrique ; la Grece fort diminuée par-là, il se trouve que certaines choses qui ont été dites par les Anciens, ou sont vraies ou moins absurdes qu'on ne pensoit, & assez peu absurdes pour avoir pu se dire. Par exemple, il est vrai, contre l'opinion universellement reçue, que la Grande Grece, ou la partie méridionale de l'Italie, est plus grande que la Grece proprement dite.

Tite-Live, regardant la Sicile comme partie de la Grece, nomme Grece ultérieure la véritable Grece. En ce sens, la Grece citérieure étoit la même que la Grece italique ; & en effet elle étoit en de-çà par rapport à cet Historien. Cette Grece d'Italie est nommée *Subcisiva Græcia* par Apulée. Plaute, dans une comédie, dont la scene est en Grece, appelle l'autre, Grece étrangère ou barbare, *Exoticam*.

Cette Grande Grece diminua insensiblement, a mesure que la République Romaine s'agrandit. Strabon, à l'endroit déjà cité, dit que de son tems il ne restoit plus que Tarente, Rhege & Naples, qui eussent conservé les mœurs Grecques, & que toutes les autres villes avoient pris les manières étragères, c'est-à-dire, des Romains leurs vainqueurs. Elle diminua insensiblement ; & Ptolémée n'y trouve que six villes maritimes ; sçavoir, Locres, Scylacium, Crotone, Thurium, Metapontium & Tarente. Le même Géographe en trouve deux dans l'intérieur du païs ; sçavoir, Pétilia & Abystrum.

Cette Grece a eu aussi ses hommes illustres en assez grand nombre ; entre les Philosophes, Pythagore, Parménide, Zénon, &c. ; entre les Poëtes, Ibicus & quelques autres. Mais, ces Grecs d'Italie, s'étant ensuite adonnés à la langue Latine, s'en servirent dans leurs Poësies. Pacuvius & Horace, tous deux nés dans l'Apulie, étoient de véritables Grecs, quoiqu'ils soient comptés entre les Poëtes Latins.

GRÉCINUS, *Grecinus*, (*a*) ami particulier d'Ovide. Ce Poëte en fait mention dans ses Ouvrages, dont quelques-uns même lui sont adressés.

GRÉCINUS [JULIUS], (*b*) *Julius Græcinus*, Sénateur illustre, pere du célebre Julius Agricola, mérita comme orateur & comme Philosophe la colere de Caligula, qui le fit mourir pour avoir refusé de se rendre l'accusateur de Silanus.

Sénèque, en deux endroits, parle très-honorablement de Julius Grécinus, qu'il appelle toujours un homme d'un mérite rare. L'unique cause de sa mort fut, dit Sénèque, d'avoir plus de probité qu'il n'est avanta-

(*a*) Ovid. Amor. L. II. Eleg. 10. v. 1. *& seq.* de Ponto. L. IV. Epist. 9.

(*b*) Tacit. in Juli. Agric. c. 4. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 14.

geux aux tyrans d'en trouver dans un citoyen. Le même Sénèque rapporte un fait, qui prouve que Julius Grécinus exerça l'édilité ou la préture; qu'il n'étoit pas fort riche, & ménageoit peu ceux dont il méprisoit les mœurs. Obligé de donner un spectacle au peuple, il eut besoin que la libéralité de ses amis l'aidât à supporter cette dépense. Fabius Persicus, homme consulaire, qui déshonoroit un illustre nom par des mœurs infâmes, s'avisa de lui envoyer une grosse somme d'argent. Julius Grécinus ne voulut pas l'accepter, & répondit à ceux qui blâmoient sa délicatesse: *Puis-je accepter le présent d'un homme avec qui je ne voudrois pas me trouver à table?* Rébilus, autre Consulaire aussi décrié, fit apporter une somme encore plus considérable qui fut également refusée. *Pardonnez-moi*, lui dit Julius Grécinus, *si je ne me rends pas à vos instances; j'ai déjà refusé Persicus.*

Il n'estimoit les Philosophes que quand ils joignoient la pratique à la spéculation. Un jour, quelqu'un lui demanda ce qu'il pensoit d'Ariston, Philosophe du bel air, qui moralisoit dans un bel équipage; c'étoit-là qu'il tenoit école. Julius Grécinus, faisant allusion à ces guerriers qui combattoient montés sur des chars, répondit: *Pour décider s'il est brave, je voudrois qu'il mît pied à terre.*

Julius Grécinus avoit écrit sur la manière de cultiver la vigne. Le goût du pere pour l'agriculture pourroit bien être l'origine du surnom d'*Agricola*, que portoit le fils.

GRÉCISME, expression Grecque; c'est une construction ou un tour de phrase propre à la langue Grecque. Chaque langue a ses tours particuliers; ainsi, les Grecs ont leur Grécisme, comme les Hébreux ont leur Hébraïsme, les Latins leur Latinisme, les Gascons leur Gasconisme, les Italiens leur Italianisme.

GRECQUE [la Fosse], (a) *Fossa Græca*. On lit dans Tite-Live, sous l'an de Rome 547: « Comme on manquoit de l'argent nécessaire pour la continuation de la guerre, on ordonna aux Questeurs de vendre dans le territoire de Capoue, qui avoit été confisqué au profit de la République, la partie qui s'étend depuis la fosse Grecque ou des Grecs jusqu'à la mer. » Ce passage nous apprend que cette fosse étoit située dans le territoire de Capoue.

GRECS, *Græci*, Γραικοὶ, Ἕλληνες, les habitans de la Grece. *Voyez* Grece.

GRECS-SCYTHES, *Græco-Scythæ*, Ἕλληνες Σκύθαι. *Voyez* Callipides.

GRÉDÉLIAS, *Gredelias*, que d'autres éditions nomment Gédélias. *Voyez* Gédélias.

(a) Tit. Liv. l. XXVIII. c. 46.

GRÉES, *Græa*, Γραῖαι, (*a*) nymphes ou divinités des Anciens. Elles étoient filles de Phorcys & de Céto. On dit qu'elles étoient trois. Hésiode, qui en parle dans sa Théogonie, n'en nomme que deux, Péphrédo & Enyo. Elles furent appellées Grées, parce qu'elles vinrent au monde avec des cheveux tous blancs. Γραῖαι, *Græa*, signifie en Grec une vieille. On dit qu'elles n'avoient qu'un œil & qu'une dent, dont elles se servoient tour-à-tour. Hésiode leur donne pourtant de la beauté.

GREFFIER, *Scriba*, *Actuarius*, *Notarius*, *Amanuensis*, (*b*) est un officier qui est préposé pour recevoir & expédier les jugemens & autres actes qui émanent d'une jurisdiction; il est aussi chargé du dépôt de ces actes qu'on appele *le Greffe*.

Émilius Probus, dans la vie d'Eumene, dit que chez les Grecs la fonction de Greffier étoit plus honorable que chez les Romains; que les premiers n'y admettoient que des personnes d'une fidélité & d'une capacité reconnues.

Chez les Romains, les Scribes ou Greffiers, que l'on appelloit aussi *Notaires*, parce qu'ils écrivoient en note ou abrégé, étoient d'abord des esclaves publics appartenans au corps de chaque ville, qui les employoit à faire les expéditions des tribunaux, afin qu'elles fussent délivrées gratuitement. Cela fit douter si l'esclave d'une ville, ayant été affranchi, ne dérogeoit pas a sa liberté en continuant l'office de Greffier ou Notaire; mais, la loi dernière, an code *de Servis reipubl.* décida pour la liberté.

Dans la suite, Arcadius & Honorius défendirent de commettre des esclaves pour Greffiers ou Notaires; de sorte qu'on les élisoit dans chaque ville, comme les Juges appellés *defensores civitatum*. C'est pourquoi, la fonction de Greffier fut mise au nombre des offices municipaux; de même qu'autrefois en France on établissoit aussi par élection les Greffiers de ville & ceux des consuls des marchands.

Les Présidens & autres gouverneurs des provinces se servoient de leurs clercs domestiques, pour Greffiers; ceux-ci étoient appellés *Cancellarii*; ou bien ils en choisissoient un à leur volonté; ce qui leur fut défendu par les empereurs Arcadius & Honorius, lesquels ordonnerent que ces Greffiers seroient dorénavant tirés par élection de l'office ou compagnie des officiers ministériels, attachés à la suite du Gouverneur, a la charge que ce corps &

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 196. T. VI. p. 172, 198. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 6.

(*b*) Roll. Hist. Rom. T. I. p. 35. T. VI. p. 409. Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. Tom. II. p. 255. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 55.

compagnie répondroient civilement des fautes de celui qui avoit été élu pour Greffier. Justinien ordonna que les Greffiers des défenseurs des cités & des juges pédanées, seroient pris dans ce même corps.

L'office ou cohorte du gouverneur étoit composée de quatre sortes de ministres, dont les Greffiers réunissent aujourd'hui toutes les fonctions; les uns appellés *Exceptores*, qui recevoient sous le Juge les actes judiciaires; d'autres *Regendarii*, qui transcrivoient ces actes dans des registres; d'autres appellés *Cancellarii*, à cause qu'ils étoient dans un lieu fermé de barreaux, mettoient ces actes en forme, les souscrivoient & délivroient aux parties. Ces chanceliers devinrent dans la suite des officiers plus considérables. Enfin, il y avoit encore d'autres officiers que l'on appelloit *ab actis seu actuarii*, qui recevoient les actes de juridiction volontaire, tels que les émancipations, adoptions, manumissions, les contrats & testamens que l'on vouloit insinuer & publier, & ceux-ci tenoient un registre de ces actes, qui étoit autre que celui des actes de jurisdiction contentieuse.

Du tems de la République, la plûpart des Magistrats, comme les Questeurs, les Édiles, les Préteurs, avoient toujours des Greffiers auprès d'eux pour écrire les actes publics qui demeuroient en dépôt entre leurs mains. Caton d'Utique, étant parvenu à la Questure, réduisit à la soumission les Greffiers qui dépendoient de ce bureau. Ces officiers, qui étoient à vie, & par les mains desquels passoient sans cesse les registres publics & toutes les affaires, ayant à travailler sous de jeunes Magistrats, qui ordinairement par leur inexpérience & leur ignorance avoient encore le soin de maîtres & de précepteurs, faisoient les importans; & au lieu d'être soumis comme ils le devoient aux ordres des Questeurs, ils prétendoient les gouverner, & être eux-mêmes en quelque façon, les Magistrats. Caton, qui n'apportoit pas à cette charge seulement le nom & le titre, mais la capacité & les lumieres, apprit à ces orgueilleux Greffiers leur devoir, & les réduisit aux fonctions de simples officiers qui devoient exécuter les ordres de leurs supérieurs. Ils prétendirent résister, & faisant leur cour aux autres Questeurs, ils se liguerent tous contre le seul Caton. Mais, lui, découvrant les friponneries des uns, convainquant les autres d'ignorance, il les obligea tous de plier. Il fit même un ou deux exemples sur ceux qui s'étoient rendus coupables de malversation.

A Athènes, les Greffiers des tribunaux étoient tirés d'entre ceux des esclaves, qui étoient employés au service public, & n'avoient dans cette charge d'autre fonction que celle d'écrire, & de relire ce qu'ils

avoient rédigé. Ils étoient au nombre de trois ; & ceux qui servoient dans le Prytanée, n'avoient d'exercice que pendant les trente jours que duroit chaque Prytanée. Chacun de ces trois Greffiers avoit son département ; l'un avoit les ordonnances pour en faire la lecture à la réquisition des Orateurs ; l'autre, les loix ; & le troisième écrivoit les arrêts. On voit par les harangues de Démosthène & d'Eschine, que les Orateurs s'arrêtoient souvent pour dire, *lisez Greffier*. Le Sénat élisoit deux de ces officiers, & le peuple choisissoit le troisième ; & dans les cinq derniers jours de chaque Prytanée, ils étoient obligés de rendre leur compte, ainsi qu'on l'apprend de Lysias.

On appelloit en Grec un Greffier, Γραμματεὺς ; mais, nous n'avons point, à proprement parler, de terme François qui rende exactement le sens de ce mot Grec. Le Γραμματεὺς du Sénat de Cyzique rédigeoit par écrit les loix, les décrets & tous les actes qui regardoient l'État, & en faisoient la lecture au Sénat & au peuple ; il étoit dépositaire des actes publics, d'où cet officier étoit appellé aussi Γραμματοφύλαξ. On voit que le nom François, Greffier, ne répond pas parfaitement au nom Grec. La ville d'Athènes, comme on l'a déjà dit, avoit plusieurs Greffiers ; mais, ils y étoient peu considérés. Ces officiers tenoient un rang plus distingué à Éphèse, à Smyrne, à Sardes, & dans plusieurs autres villes Grecques de l'Asie. Il est prouvé par les médailles, que dans quelques villes, comme à Nysa en Carie, le Γραμματεὺς étoit Eponyme ; c'est-à-dire, que l'on comptoit les années par la suite de ces officiers.

GRÉGORIEN [CALENDRIER]. On appelle Calendrier Grégorien, le Calendrier réformé en 1582 par le Pape Grégoire XIII ; Année Grégorienne, l'Année Julienne réformée suivant ce Calendrier ; & on appelle quelquefois époque Grégorienne, l'année 1582, époque de la réformation de ce même Calendrier. Ainsi on dit : L'année 1774 est la 192.e de l'époque Grégorienne. *Voyez* Calendrier.

GRENADIER, *Malus Punica*, (a) genre de plante à fleur en rose, composée de plusieurs pétales, disposés en rond. Le calice a la forme d'une cloche, & il est découpé ; il devient un fruit presque rond, garni d'une couronne, & divisé en plusieurs loges remplies de grains pleins de suc, attachés à un placenta, & séparés les uns des autres par des membranes très-minces. Il y a dans ces grains une semence ordinairement oblongue.

Le Grenadier Domestique, *Grenata sive punica malus, Sativa*, n'est qu'un arbrisseau,

(a) Exod. c. 28. v. 33.

quoiqu'il s'éleve quelquefois à la hauteur d'un arbre lorsqu'on le cultive dans un terrein favorable, & qu'on en coupe les jeunes pousses.

Ses branches sont menues, anguleuses, couvertes d'une écorce rougeâtre, partagées en des rameaux, armés d'épines roides, oblongues, droites.

Ses feuilles sont placées sans ordre, semblables à celles du myrte ordinaire, ou de l'olivier, moins pointues, d'un verd luisant, portées sur des queues rougeâtres, garnies de veines rouges qui les traversent, & de côtes en dessous, d'une odeur forte, urineuse, sur-tout si on les froisse entre les doigts.

Les fleurs sortent des aisselles des branches; elles sont en rose, à cinq pétales, de couleur écarlate. Leur centre est occupé par plusieurs étamines, garnies de sommets & renfermées dans un calice de même couleur, long d'un pouce & plus, coriace, en forme de cloche, partagé en cinq lanières, pointues, lesquelles dans la suite couronnent le nombril du fruit. Le calice se change en un fruit sphérique, un peu applati des deux côtés, de différente grosseur, qu'on nomme Grenade, & qui est connu de tout le monde.

Le Grenadier sauvage ressemble en tout au domestique, excepté qu'il est d'ordinaire plus épineux. Celui qui porte une fleur double, s'appelle en Provence *Balaustier*, & par les botanistes, *Malus punica flore pleno majore*, ou *Malus punica sylvestris major*. Il produit d'amples fleurs, composées d'un très-grand nombre de pétales fort serrés. Les fleurs sont renfermées dans un calice qui n'est pas oblong, comme celui du Grenadier domestique, mais large & applati, de couleur jaune purpurin, coriau, ligneux & divisé en plusieurs lanières. Ses pétales sont quelquefois si nombreux, que les fleurs paroissent de grandes roses d'une couleur foncée. On les nomme *Balaustes* quand elles sont contenues dans leur calice.

Le fruit du Grenadier sauvage ou domestique égale en grosseur nos plus belles pommes. Son écorce est médiocrement épaisse & comme du cuir, un peu dure cependant & cassante, verte & lisse avant la maturité, ensuite de couleur rouge & ridée, qui approche enfin de la couleur de la châtaigne, jaune intérieurement, d'une saveur astringente.

Ce fruit renferme plusieurs grains, disposés en différentes loges, d'un rouge foncé dans les uns; de couleur d'améthyste dans les autres, remplis de beaucoup de suc vineux, quelquefois doux, quelquefois acide ou tenant le milieu entre l'un & l'autre. Ces grains sont disposés en manière de rayon de miel, séparés par des cloisons charnues & membraneuses, qui sont comme des parois mitoyennes, ameres, tantôt blanchâtres, tantôt purpurines; & ayant un placenta situé dans le

milieu. Chaque grain eſt ſemblable à un grain de raiſin, & renferme une ſeule ſemence, oblongue, compoſée d'une écorce ligneuſe & d'une amande amere un peu aſtringente. On trouve une eſpèce ſingulière de grenade, dont les grains ne contiennent point de ſemence, mais c'eſt par accident & par un jeu de la nature.

Le Grenadier vient naturellement dans le Languedoc, la Provence, l'Eſpagne & l'Italie. On le cultive avec ſoin dans les païs tempérés; les fleurs, les pepins de ſes fruits, le ſuc, l'amande, & l'écorce de grenade, ſont d'uſage.

Dieu ordonna à Moïſe de mettre au bas de la robe d'Hyacinte du grand-Prêtre, des grenades en broderie, avec des clochettes d'or ſonnantes. Comme les grenades étoient communes dans la Paleſtine, & que ce fruit eſt fort beau, l'Écriture emploie aſſez ſouvent des ſimilitudes tirées de la grenade.

On aſſure qu'au Pérou on a vu une grenade auſſi groſſe qu'un baril, que les Eſpagnols firent porter par rareté à la proceſſion du Saint Sacrement. Les Muſulmans, parlant de la Terre Sainte, diſent que cinq hommes pouvoient à peine porter une grappe de raiſin de ce païs-là, & que cinq perſonnes pouvoient demeurer dans l'écorce d'une ſeule de leurs Grenades. Il eſt mal aiſé de pouſſer plus loin l'Hyperbole.

Sur les médailles, Proſerpine a pour ſymbole une grenade; parce que Cérès ayant preſſé Jupiter de lui faire rendre ſa fille, il le lui accorda, pourvu qu'elle n'eût encore rien mangé chez Pluton. Or, il ſe trouva qu'elle avoit mangé quelques grains de grenade.

GRENAT, *Grenatus*, (*a*) ſorte de pierre précieuſe, que les Anciens mettoient aux bagues.

Le Grenat eſt d'un rouge foncé, comme celui du gros vin; ſon nom ſemble dérivé des grains qui ſe trouvent dans la grenade. La couleur rouge des Grenats varie ainſi que leurs degrés de tranſparence, ce qui fait qu'on en compte ordinairement de trois eſpèces; la première eſt d'un rouge clair & vif, comme celui des grains d'une grenade; la ſeconde eſt d'un rouge tirant ſur le jaune, qui approche de celui de la pierre nommée *hyacinthe*; la troiſième eſt d'un rouge qui tire ſur le violet ou ſur le gros bleu. Les Grenats de cette dernière eſpèce ſont regardés comme les plus parfaits. Les Italiens les nomment *rubini di rocca*, rubis de roche; on les nomme auſſi quelquefois Grenats Syriens.

Les Grenats varient auſſi pour la grandeur. En effet, il s'en trouve depuis la groſſeur de la tête d'une épingle, juſqu'à un

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 225.

pouce de diametre. Boëtius de Boot dit en avoir vu de la grosseur d'un œuf de poule ; ceux qui ont cette taille, sont très-rares, & d'un prix très-considérable ; il y a lieu de croire que c'est à des Grenats d'une grandeur extraordinaire que l'on a donné le nom d'*escarboucles*.

Quant à la dureté, M. Wallerius ne donne aux Grenats que la huitième place parmi les pierres précieuses. Le même Auteur en fait sept espèces, relativement à leurs figures. Il y en a qui sont en rhomboïdes, quadrangulaires ; d'autres sont octahedres, ou à huit facettes ou côtés ; d'autres sont dodécahedres, ou à douze côtés ; d'autres de quatorze, d'autres de vingt côtés ; d'autres enfin n'affectent aucune figure déterminée. Les Grenats se trouvent dans des matrices de différentes natures, telles que l'ardoise, la pierre à chaux, le grès, dans des pierres talqueuses.

La couleur du Grenat paroît venir d'une portion de fer ; quelques Auteurs ont cru qu'elle venoit de l'or & de l'étain ; ils se sont apparemment fondés sur ce que la dissolution de l'or précipitée par l'étain, donne une couleur rouge ou pourpre très-vive ; il seroit assez difficile de vérifier ce fait à cause de la petitesse du produit que pourroit donner l'analyse qu'on en feroit ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on peut contrefaire les Grenats ainsi que les rubis, au moyen de ce précipité, qu'on appelle pourpre minéral, en le mêlant avec de la fritte, ou matière dont on fait le verre.

Le Grenat, lorsqu'il est parfait, ne differe du rubis que par sa dureté, qui est beaucoup moindre.

Quelques Auteurs prétendent que les Grenats entrent en fusion dans le feu, sans cependant rien perdre de leur couleur ; mais, M. Pott dit avoir fait entrer en fusion sans addition, des Grenats, tant orientaux que de Boheme, en employant un feu très-violent. Cette opération lui a produit une masse brune foncée, & quelquefois tirant sur le noir. Ce célebre chimiste remarque que ces pierres, en fondant, conservent & augmentent même leur dureté, mais par malheur qu'elles ne conservent pas leur transparence ni leur couleur rouge. Sans cela, il seroit facile de fondre ensemble de petits Grenats, comme de petites hyacinthes, pour en faire une grosse pierre. La couleur noire prouve que les Grenats contiennent une portion de fer ; c'est aussi ce qui contribue à leur fusibilité.

Les jouailliers distinguent les Grenats en Orientaux & en Occidentaux ; les premiers viennent des Indes, & sur-tout des royaumes de Calicut, de Cananor, de Cambaye, d'Éthiopie, &c. Il s'en trouve aussi en Europe, en Espagne, en Bohëme, en Silésie, en Hongrie,

On dit que les Grenats d'Orient se trouvent ordinairement détachés & répandus dans la terre de certaines montagnes, & dans le sable de quelques rivières, mais que ceux d'Europe sont ordinairement placés en grand nombre dans une espèce de roche talqueuse assez tendre.

Boëtius de Boot, dans son traité *De Gemmarum & lapidum historia*, donne aux Grenats de Bohëme, la préférence sur tous les autres, même sur ceux d'Orient, à cause de leur pureté & de la vivacité de leur couleur, qui, selon lui, résiste au feu, & qu'ils conservent même après y avoir été exposés pendant plusieurs mois. Mais, l'expérience de M. Pott prouve que Boëtius de Boot se trompe, & il faut que le feu auquel ces Grenats avoient été exposés, n'eût pas été vif. Le même Boëtius de Boot dit qu'en Bohëme les gens de la campagne trouvent les Grenats en morceaux gros comme des pois répandus dans la terre, sans être attachés à aucune matrice; ils sont noirs à la surface, & l'on ne peut reconnoître leur couleur qu'en les plaçant entre l'œil & la lumière. Il paroît que ceux qu'on trouve ainsi isolés, ont été détachés de leurs matrices par la violence des eaux qui les ont portés dans les endroits où on les trouve. Les Grenats de Silésie sont ordinairement d'une qualité très-médiocre.

GRENIER, *Horreum*; (a) les Greniers publics de Rome, destinés à serrer les bleds, composoient de vastes bâtimens, dont l'intérieur formoit une grande cour, environnée de portiques à colonnades; c'étoit dans ces vastes bâtimens que l'on gardoit des provisions de bled pour plusieurs années, afin d'entretenir l'abondance, & de ne se point ressentir dans la capitale des tems de stérilité; on en taxoit le prix d'après lequel on le vendoit aux particuliers. Les tributs que quelques provinces de l'Empire payoient en bled, servoient à remplir ces Greniers; l'on y prenoit celui qu'on donnoit tous les mois aux citoyens inscrits sur les rôles des distributions gratuites. On voit un Grenier de Constantinople sur la colomne de Théodose.

Les armées Romaines avoient aussi leurs Greniers; ces Greniers étoient entourés de palissades, serrées les unes contres les autres, sans aucun intervalle.

GRENIERS LOLLIENS, *Horrea Lolliana*, (b) étoient des Greniers publics de Rome; on en voyoit plusieurs autres dans cette ville. *Voyez* l'article précédent.

GRENOBLE, *Gratianopolis*,

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 180. T. IV. pag. 100, 101.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 180.

(a) ville des Gaules, située au païs des Allobroges. Elle porta d'abord le nom de Cularo; c'est pourquoi, Paul Manuce & le P. Sirmond ont remarqué que dans la date d'une lettre de Plancus à Cicéron, il convenoit de lire, *Cularone, ex finibus Allobrogum*, au lieu de *Sivarone*. Le président de Boissieu, qui veut ôter *Cularo* aux Allobroges, & donner cette ville aux Voconriens, ne sçauroit être de même opinion.

Deux Inscriptions, qui ont été trouvées à Grenoble, font mention des ouvrages de Dioclétien & de Maximien son collegue à l'Empire, pour la sûreté & l'embellissement de cette ville. Les portes de la ville y sont appellées *Jovia* & *Herculea*, du surnom de *Jovius* & d'*Herculius*, que ces Empereurs avoient affecté de porter.

Suivant M. de la Bâtie, l'ancien emplacement de Cularo étoit sur la hauteur, dont le côté droit de l'Isere rase le pied, au lieu que la ville de Grenoble est sur la rive gauche.

Cette ville ayant pris le nom de l'Empereur Gratien, on voit entre les souscriptions du Concile d'Aquilée, tenu en 381, la quinzième année de Gratien, celle de Domninus, *episcopus Gratianopolitanus*. Saint Augustin parle de la fontaine qui brûle, en disant, *non longe à Gratianopoli civitate*. Et on peut ajoûter en passant, que la merveille de cette fontaine est attestée par une inscription Romaine, qui porte *Vulcano Aug. Sacrum*. Le Président de Boissieu rapporte une autre inscription, trouvée à Moirenc dans le voisinage de Grenoble, en ces termes: *Divo Gratiano, tyrannide vindicata, Theodosius, & Valentinianus Augg. ex voto. p.*

Cependant, Cularo conserve son nom primitif dans la table Théodosienne, où il faut lire *Cularone*, au lieu de *Culabone*. Il y a pareillement quelque réforme à faire au même nom dans la Notice de l'Empire, qui s'explique ainsi: *In Gallia Ripensi. . . . , Tribunus cohortis primæ Flaviæ, Sabaudiæ Calarone* pour *Cularone*. Dans la Notice des provinces de la Gaule, c'est le nom de *Civitas Gratianopolitana* qu'on voit entre les villes de la Viennoise.

Cellarius paroît vouloir conclure des termes de la lettre de Plancus, *ex finibus Allobrogum*, qu'à Cularo l'Isère devoit séparer les Allobroges d'avec les Voconriens. Il s'ensuivroit que la position actuelle de Grenoble seroit hors des limites des Allobroges, si contre toute apparence les Voconriens s'étoient étendus jusques-là.

Cette ville, dans le déclin de l'empire Romain, fut assujettie par les Bourguignons, au

(a) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 154.

cinquième siècle, & dans le suivant par les François Mérovingiens. Sous les Carlovingiens, elle fut du partage de Lothaire; mais, après la mort de ses enfans & celle de son frere Charles le Chauve, & de Louis le Begue, elle obéit à Boson, ensuite à l'empereur Charles le Gros, & à Louis l'Aveugle, fils de Boson. Cette partie du royaume de Bourgogne ayant été réunie à celle du roi Rodolphe II, Grenoble vint au pouvoir de Conrad & de Rodolphe le Lâche, son fils, qui lui donnerent de grands privileges, aussi-bien qu'à son Évêque.

C'est aujourd'hui la capitale du Dauphiné, dans le Graisivaudan, auquel elle donne le nom, sur la rivière de l'Isère, où elle reçoit le Drac dans une plaine, au pied des montagnes. On trouve près de Grenoble, les restes d'une tour appellée la *Tour-sans-venin*, parce qu'on n'y a jamais vu, dit-on, d'insectes venimeux, & que ceux qu'on y apporte s'enfuient sur le champ. A trois lieues de cette ville, on trouve encore un terrein de huit pieds de long, sur quatre de large, qui vomit des flammes rouges & bleues de la hauteur d'un demi-pied. Elles brûlent le papier, la paille & le bois; mais, elles n'enflamment pas la poudre.

GRENOUILLE, *Rana*, (*a*) Βάτραχος, animal qui a quatre pieds, qui respire par des poumons, qui n'a qu'un ventricule dans le cœur, & qui est ovipare. On distingue deux sortes de Grenouilles, les unes restent ordinairement dans l'eau & sont appellées Grenouilles aquatiques; les autres se trouvent sur les feuilles des arbrisseaux & même des arbres; on leur donne le nom de Rainettes.

La Grenouille a quatre doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derrière, avec des nageoires. Les jambes de derrière sont plus longues & plus fortes que celles de devant. Cet animal a la tête grosse, le cou large & court, le bout du museau mince, les yeux gros, & la bouche grande. La peau est inégale & tuberculeuse dans quelques endroits. Les unes sont vertes, les autres brunes ou jaunâtres, le ventre est blanc & tacheté de noir.

La Grenouille est amphibie; elle n'a pas besoin de prendre l'air souvent; car, on en a retenu sous l'eau qui y sont restées vivantes pendant quelques jours. Cependant elles s'élevent à la superficie de l'eau pour respirer, & elles en sortent pour s'exposer au soleil.

Cet animal a la vie très-dure, si c'est vivre que de s'agiter & sauter pendant quelque tems après qu'on lui a ouvert la poitrine & le ventre, & qu'on

(*a*) Exod. c. 8. v. 2. *& seq.* Levit. c. 11. v. 9. *& seq.* Apocal. c. 16. v. 13. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 338, 339.

en a arraché le cœur & tous les autres viſceres.

La chair de cet animal eſt aſſez bonne à manger; pour cela on les écorche, & on ne prend que la partie poſtérieure du corps avec les cuiſſes.

Les Grenouilles ont deux cris différens ; l'un eſt le croaſſement que l'on entend dans le tems de pluie & dans les jours chauds aux heures ou l'ardeur du ſoleil ne ſe fait pas ſentir ; l'autre cri eſt nommé par les Grecs & les Latins, *ololo*, parce que la prononciation de ce mot imite le cri dont il s'agit. Comme il eſt propre aux mâles, les Anciens les ont appellés Ololyzontes.

Le nom des Grenouilles eſt célebre dans l'Écriture. Lorſque Moïſe frappa l'Égypte de la plaie des Grenouilles, il y en eut dans ce païs une ſi grande quantité, qu'elles couvroient toute la terre, entroient dans les maiſons, & juſques dans les fours & dans les lieux où l'on gardoit à manger ; & lorſqu'elles moururent, on les amaſſa en de grands monceaux, qui s'étant corrompus, cauſerent dans l'Égypte une infection inſupportable.

La Grenouille étoit impure chez les Hébreux. Moïſe ne la nomme pas parmi les animaux dont il étoit défendu de manger; mais il la diſtingue aſſez, lorſqu'il dit : » Vous ne mangerez » point de tout ce qui ſe remue » dans la mer, dans les fleuves, » ou dans les étangs, à moins » qu'il n'ait des nageoires & » des écailles. « Saint Jean dans l'Apocalypſe dit qu'il vit ſortir de la bouche du faux Prophete, trois eſprits immondes ſous la forme de Grenouilles.

Cet animal ſe remarque quelquefois ſur les monumens. Dans la table Iſiaque, on voit une Grenouille ſur une table ou ſur un autel.

GRIFFON. *Voyez* Gryphon.

GRINNES, *Grinnes*, (*a*) place forte chez les Bataves, ſelon Tacite. Cet auteur n'en détermine point la poſition ; mais, la carte de Peuringer, corrigée ſur Tacite, met Grinnes, huit mille pas au-deſſous de Carvo, & quatre au-deſſus de *levæ fanum*, c'eſt-à-dire, au lieu nommé de *Beerhuyſen*, à cauſe des hutes des bateliers, vis-à-vis du petit village de Remmerten, & par conſéquent un peu au deſſus de la chauſſée que Druſus oppoſa au Rhin qui raſoit un peu trop le rivage du côté de la Gaule, & en emportoit toujours quelque choſe.

Alting ne doute point que les ſables enlevés de la rive du Rhin du côté de la Gaule, étant pouſſés par la répercuſſion du fleuve, n'ayent été portés plus haut, & qu'il ne s'en ſoit formé des amas en forme d'iſles ; ce qui aura donné le nom au lieu de Grinnes ; car, ſelon

(*a*) Tacit. Hiſt. L. V. c. 20, 21. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. p. 336.

selon lui, Grinds ou Grindes signifie des hauteurs couvertes de verdure, qui s'élevent dans le lit d'une rivière. *Grin* veut dire *verd*, dans langue des Frisons, & *Grind* signifie le *fond*.

Qant au nom de *Kemmerten*, il vient des isles du Rhin, qui ont poussé de l'herbe comme des prairies, & que l'on appelle en langue du païs Waarden, Waarten, Warten, Weerden & Werten.

GRIOTTE, (a) terme qui se dit d'une espèce de bouillie faite avec de l'eau, du sel & de la farine d'orge nouvelle, qui avoit été auparavant rôtie. C'est ce que les Latins appelloient *Polenta*, selon quelques uns; c'étoit-là la nouriture du peuple Romain.

Pline rapporte que les Anciens préparoient leur Griotte de différentes manières. Ils arrosoient l'orge qu'ils laissoient sécher pendant la nuit, & le lendemain ils la fricassoient, après quoi ils en faisoient de la farine; quelques uns l'arrosoient encore d'eau, s'ils la trouvoient trop rôtie, & la séchoient avant que de la moudre. D'autres prenoient de l'orge receuillie fraîchement & battue; & l'ayant arrosée d'eau, ils la piloient dans un mortier, puis ils la lavoient dans des corbeilles; & l'ayant fait sécher au soleil, ils la piloient encore une fois, la nettoyoient & la faisoient moudre. De quelque façon qu'ils préparassent la Griotte, ils mettoient sur vingt livres d'orge trois livres de lin, une demi livre de coriandre, & environ deux livres de sel. Quand le tout étoit fricassé, ils le faisoient moudre ensemble. Les Latins, sans arroser l'orge, la faisoient rôtir, & ensuite moudre bien menu, y ajoûtant du millet, outre ce que les Grecs y mettoient.

GRIVE, *Turdus*, oiseau de couleur plombée, & grivelée sous la gorge, de la grosseur d'un merle, & qui est bon à manger à la saison des vendanges, parce qu'il s'enivre & s'engraisse de raisins.

Les Anciens faisoient si grand cas des Grives, à cause de la délicatesse de leur chair, qu'ils accommodoient des lieux propres à les nourrir & à les engraisser, ainsi qu'il se pratique pour les ortolans & les cailles. Pourquoi les Grives, si estimées des Romains, sont-elles si négligées maintenant ? Nonius, qui se fait cette question, répond que ce qui rendoit les Grives si excellentes à Rome, c'étoit l'art qu'on avoit inventé de les engraisser, & d'en rendre la chair plus délicate; on les nourrissoit dans des volières, de figues pilées & mêlées avec de la farine de froment, dont on faisoit de petites boules qu'on leur jettoit; on leur donnoit aussi quelquefois du millet, & il y avoit au milieu de la

(a) Plin. T. II. p. 108.

voliere une rigole, ou couloit toujours l'eau la plus pure & la plus claire. Aujourd'hui telles qu'un chasseur les tue, elles sont maigres. Elles ne laissent pas d'être encore recherchées, dans le tems que les raisins sont aux vignes.

Les Grives sont connues par toute la terre; l'on en voit quantité en France en Été, & c'est pendant ce tems qu'elles font leurs nids; mais, durant l'Automne, l'on en voit une plus grande quantité, parce qu'elles aiment extrêmement le raisin.

Cette espèce d'oiseau est d'un naturel très-chaud. Il y en a de trois sortes; la première est la grande Grive; la seconde est la petite, & le mauvis est la troisième. D'habiles fauconniers mettent la litorne & le trasle au nombre des Grives, prétendant que ces oiseaux sont de la même espèce, & qu'ils ont les mêmes façons de faire, & vivent des mêmes fruits. De plus, il y a des Grives qui sont de passage & s'en vont, & d'autres qui demeurent; parmi ces dernières les unes se cachent, & les autres se voyent toujours.

Albert le Grand dit qu'elles se plaisent dans les terres que l'on laisse reposer du labour. Quelques Auteurs anciens ont écrit qu'elles apprenoient autrefois à parler; mais, quant à présent, elles ont cessé, ou bien l'on a perdu l'usage de les enseigner. Elles s'adonnent tout à-fait aux raisins, & à toutes sortes de fruits qui viennent sur les arbres. Aux païs ou il y a des oliviers, elles s'engraissent d'olives; elles cherchent la farine, qui est produite par les hêtres & fouteaux; elles aiment aussi infiniment le myrte, & fréquentent volontiers les arbres fruitiers, sur lesquels vient le gui, qui sert à faire la glu. Quelques-uns ont dit que leur fiente produisoit ce gui; mais, nous croyons qu'on a eu cette pensée a cause qu'elles font leur demeure ordinaire sur les arbres qui en portent.

Elles font leurs nids dans les lieux écartés, ombrageux & frais, pour éviter la grande chaleur, dans quelque aubepin bien feuillu, ou dans des genièvres, d'autant qu'elles en aiment la graine & s'en nourrissent; elles font quatre ou cinq petits, & ne sont que dix jours à couver leurs œufs pour les faire éclorre; & parce que leurs nids sont construits avec de la terre, lorsqu'en Mai & Juin il survient des pluies trop grandes & trop fréquentes, leurs nids s'emplissent d'eau, & leurs petits sont noyés & perdus; & c'est la cause qu'il y a des années qu'il n'y a pas beaucoup de ces oiseaux, & qu'ils n'arrivent pas en si grande abondance.

Celles qui viennent des païs loingtains, & passent la mer en Automne, étant battues de vents contraires, sont surprises de lassitude, & tombent dans la mer, & se noyent; c'est encore

là une seconde raison qui fait qu'il y a des années qu'il ne s'en voit guère.

Les Grives sont malades de trop de graisse, & sont sujettes aux aposthumes, ainsi qu'au mal de croupion, qui est appellé la couée, & qui est commun à toutes sortes d'oiseaux qui vivent en cage.

GROSPHUS [POMPEIUS], *Pompeius Grosphus*, (*a*) à qui Horace adresse une ode d'une belle morale. » Quand le marchand, dit-il, est surpris par » la tempête, au milieu des » mers, & que les nuages épais » lui dérobent la lune & les » astres qui le guident, il ne » demande aux dieux que la » paix & le repos. C'est ce » même repos que cherche le » Thrace belliqueux, & le » Mede qui pare son épaule » d'un carquois. Mais, ce repos, Grosphus, on ne l'a» chete point au prix de l'or; » ni la pourpre, ni les pier» reries ne peuvent nous le pro» curer. Les trésors de l'homme » riche, les Licteurs qui pré» cedent le Consul, ne peu» vent écarter les cruelles se» cousses des passions, ni chas» ser les soucis qui voltigent » autour des lambris dorés. Les » petits sont plus heureux, » contens d'une table frugale, » de quelques meubles qu'ils » ont hérités de leurs peres. Ni » la crainte, ni les désirs trop » avides ne viennent troubler » leur sommeil. »

GROUPPE, terme que les Peintres & les Sculpteurs ont emprunté des Italiens, & qui se dit d'une pièce de sculpture, ou d'un endroit de tableau où il y a plusieurs figures assemblées, soit d'hommes, d'animaux, ou de fruits, qui ont quelque rapport ensemble.

Il y a deux sortes de Grouppes, ou deux manières de considérer les Grouppes, par rapport au dessein, & par rapport au clair obscur. La première manière convient aux ouvrages de peinture & à ceux de sculpture; la seconde ne convient qu'aux ouvrages de peinture. Les Grouppes par rapport au dessein, sont plusieurs figures qui ont quelque union entre elles, ou par l'action qu'elles font, ou par leur proximité, ou par l'effet qu'elles ont. Les Grouppes par rapport au clair-obscur, sont des figures sur lesquelles les lumières & les ombres sont répandues de telle manière, qu'elles attirent, & que l'œil est porté naturellement à les considérer toutes ensemble. Le Laocon antique est un Grouppe de trois belles figures. Ce mot vient de l'Italien, *Groppo*.

GRUDIENS, *Grudii*, (*b*) peuple de la Gaule Belgique. César range les Grudiens sous les Nerviens, avec quelques autres peuples. Comme il est le

(*a*) Horat. L. II. Ode 13. v. 1, *& seq.* L. I. Epist. 12. v. 22. *& seq.*

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 190. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

seul ancien qui en ait parlé, & qu'il se contente de les nommer sans en désigner la situation, rien n'est plus frivole que les conjectures que les modernes ont bâties sur ce passage unique, pour placer ces peuples. La plus vraisemblable & celle qui pourroit avoir quelque fondement, c'est celle qui fait retrouver le nom des Grudiens dans celui de Groede, ou de Groude, comme il se prononce; c'est le nom d'un bourg & d'un canton, *t' laud van Groede*, dans ce qui est aujourd'hui isolé sous le nom de Cad-Sant au nord de l'Ecluse.

GRUE, *Grus*, Γέρανος, (*a*) sorte de danse. » Thésée, dit » Plutarque, étant parti de » Crete, s'arrêta à Délos; & » après avoir fait un sacrifice » à Apollon, & dédié une » statue de Vénus, qu'il avoit » eue d'Ariadne, il dansa avec » les jeunes Athéniens une danse, qui est encore aujourd'hui » en usage chez les Déliens, & » dans laquelle il imitoit les » tours & les détours du Labyrinthe. Cette danse est appellée dans le païs *la Grue*, » selon le rapport de Dicéarque, & il la dansa autour » de l'autel appellé *Cératon*, » parce qu'il est tout fait de » cornes de bêtes sans autres » matériaux. »

Callimaque, dans son hymne pour Délos, parle de cette danse sans la nommer; & il dit qu'on la dansoit en rond, & que Thésée en l'instituant mena lui-même le branle. M. Dacier croit qu'elle étoit appellée *la Grue* à cause de sa figure, parce que celui qui la menoit étoit à la tête, & plioit & déplioit le cercle, pour imiter les tours & les détours du labyrinthe; comme quand les Grues volent en troupe, il y en a toujours une à la tête qui mene les autres qui la suivent en rond. Eustathe, sur le 18. livre de l'Iliade, écrit qu'anciennement les hommes & les femmes dansoient séparément les uns des autres; mais, Thésée fut le premier qui fit danser ensemble les filles & les garçons, qu'il avoit sauvés du labyrinthe, en la manière que Dédale leur enseigna.

Cette danse passa dans les tragédies des Grecs, pour y servir d'intermedes. Elle fut mise à la place des ballets qui représentoient le mouvement des Astres.

GRUE, *Grus*, Γέρανος, (*b*) machine des Anciens, qui servoit à l'attaque des places. La base de la Grue étoit fondée sur des roulettes; de cette base s'élevoient deux poutres, au haut desquelles on mettoit une petite redoute de bois qu'on remplissoit de soldats pour tirer sur les remparts & en écarter les défenseurs; à ces deux pou-

(*a*) Plut. Tom. I. p. 9. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 285, 286.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. pag. 140.

tres étoit attaché, comme un large pont fait de planches & de poutres, qui alloit presque jusqu'à terre, & s'élevoit insensiblement jusqu'à la hauteur du mur. Par cette espece de pont en l'air les soldats montoient à l'assaut, tandis que ceux de la redoute écartoient à coups de fleches & de dards ceux qui étoient sur les remparts. Vers le bout de ce pont étoit une échelle avec des crocs, pour la cramponner sur le parapet. L'énorme pieu pointu qui étoit là, servoit apparemment à fixer ou le pont ou l'échelle.

GRUE, *Grus*, Γέρανος, oiseau célébre dans la fable. *Voyez* Pygmées.

La Grue est un grand oiseau aquatique qui a le cou & les jambes fort longues; il pese pour l'ordinaire dix livres, & il a près de cinq pieds de longueur, depuis l'extrêmité du bec jusqu'au bout des pieds; le bec est droit, pointu, & de couleur verdâtre, teinte de noirâtre; il a près de quatre pouces de longueur, & il est applati sur les côtés; le sommet de la tête a une couleur noire, & il est couvert de poil ou de soie, au lieu de plumes. Il y a sur l'occiput une aréole rouge & nue; deux bandes blanches s'étendent depuis les yeux jusqu'au sommet d'une tache de couleur cendrée qui est sur l'occiput, au-dessous de l'aréole dont il a été fait mention; ces deux bandes descendent ensuite jusqu'à la poitrine; la gorge & les côtés de la tête sont noirs; le dos, les épaules & la poitrine, le ventre en entier, les cuisses & presque toutes les petites plumes des aîles ont une couleur cendrée; les aîles sont très-étendues, & ont vingt-quatre grandes plumes; la queue est petite, ronde, & composée de douze plumes qui sont de couleur cendrée, à l'exception du bout qui est noir; les jambes ont aussi une couleur noire, & sont nues jusqu'au dessous de l'articulation. Cet oiseau est passager, & il a la chair assez bonne; il vit de semences & d'herbes.

GRUMENTINS, *Grumentini*, les habitans de Grumentum. *Voyez* Grumentum.

GRUMENTUM, *Grumentum*, Γρούμεντον, (*a*) ville de la grande Grece dans la Lucanie, vers le Golfe de Tarente. Ptolémée la met dans les terres. Strabon qui l'y met aussi, n'en fait qu'une petite ville. Pline la désigne, à son ordinaire, par le nom des ses habitans, qu'il appelle Grumentins, *Grumentini*. Il nomme cependant la ville Grumentum quelque part.

L'Histoire nous a conservé, au sujet de cette ville, un trait digne de remarque. Comme les Romains en faisoient le siège,

(*a*) Ptolem. L. III. c. 1. Strab. pag. 254. Plin. T. I. p. 165, 717. Tit. Liv. L. XXVII. c. 41. Roll. Hist. Rom. T. V. p. 515, 516.

& qu'elle étoit aux abois, deux esclaves se sauverent dans le camp des assiégeans. Bientôt après la place fut emportée d'assaut, & livrée au pillage. Alors, les deux esclaves courent promptement à la maison de leur maîtresse, ils la saisissent avec une sorte de violence, & l'emmenent en la menaçant du geste & de la voix; & lorsqu'on leur demandoit qui elle étoit, ils disoient que c'étoit leur maîtresse, & une maîtresse très-cruelle, sur qui ils alloient se venger de tous les mauvais traitemens qu'ils en avoient soufferts; ils la firent ainsi sortir de la ville, & la conduisirent dans une sûre retraite, où ils la cacherent avec grand soin. Puis, quand la fureur du soldat fut passée, & que tout fut calme dans la ville, ils l'y firent rentrer, prêts à lui obéir, comme auparavant. Elle leur donna la liberté, qui étoit la plus grande récompense qu'elle pût leur accorder, mais fort au-dessous sans doute du bienfait qu'elle en avoit reçu.

Antonin, dans son Itinéraire, & la Table de Peutinger, font mention de cette ville; Holsténius dit mal-à-propos, que c'est présentement Agromento, sur la rive droite de la rivière d'Agri dans la haute Calabre. C'est la Sapanara, dans le diocèse de Marsico; comme on le prouve par des inscriptions & d'autres monumens trouvés aux environs. Holsténius en avoit dit quelque chose.

GRUNDILES, *ou* GRUNDULES, *Grundiles*, *Grundules*, (*a*) étoient des espèces de dieux Lares, que l'on dit avoir été établis par Romulus, en l'honneur d'une truie, qui avoit porté trente petits pourceaux; c'est du cri des cochons que ce nom de *Grundiles* étoit pris.

GRUNIUM, *Grunium*, (*b*) place de l'Asie mineure dans la Phrygie. Alcibiade, au rapport de Cornélius Népos, obtint de Pharnabaze, cette place qui lui faisoit un revenu de cinquante talens. Il y a apparence que c'est la même ville que d'autres nomment Grynium; & dans ce cas, l'Auteur cité, a tort de la mettre dans la Phrygie. *Voyez* Grynium.

GRUNO, duc de Frise, frere du roi des Sicambres, vivoit, dit-on, l'an de Rome 375.

GRY, *Gry*, Γρῦ, (*c*) terme employé par Lucien dans son Dialogue, contre ceux qui parlent un langage qu'on n'entend point.

GRYLLUS, *Gryllus*, Γρύλλος, (*d*) compagnon d'Ulysse. Plutarque en fait mention dans un dialogue, où il examine si

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 458. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 323. T. II. p. 159.

(*b*) Corn. Nep. in Alcib. c. 9.

(*c*) Lucian. T. I. p. 968.

(*d*) Plut. Tom. II. p. 985. *& seq.*

les bêtes ont quelque usage de raison. Ce Philosophe y rapporte la fable des Poëtes, qui disent que plusieurs Grecs, compagnons d'Ulysse, furent changés en divers animaux par Circé. Ulysse ayant prié cette Magicienne de leur rendre leur première figure, elle y consentit; mais Gryllus, qui avoit été changé en pourceau, ne voulut jamais quitter sa condition, quoiqu'Ulysse employât toute sa subtilité & son éloquence pour le persuader de revenir en son premier état.

GRYLLUS, *Gryllus*, Γρύλλος, (*a*) Athénien, fut pere de l'illustre Xénophon, dont le fils fut aussi nommé Gryllus, comme son grand-pere.

GRYLLUS, *Gryllus*, Γρύλλος, (*b*) fils de Xénophon, fut envoyé avec son frere Diodore, pour se joindre aux Athéniens, commandés par Agésilaus, roi de Sparte, pour secourir les Lacédémoniens contre les Thébains. Gryllus, combattant vaillamment, fut blessé à mort; & malgré cette blessure, il eut assez de courage pour porter un coup mortel à Epaminondas, Général des Thébains, à la battaille de Mantinée, la deuxième année de la 104. Olympiade, & 363 avant Jesus-Christ. Xénophon, ayant appris en sacrifiant, la nouvelle de la mort de son fils, ôta une couronne de fleurs qu'il avoit sur la tête; mais, lorsqu'on lui eut appris qu'il avoit tué le chef des ennemis, avant que de mourir, il reprit sa couronne, disant *que la mort de son fils méritoit des marques de joie, plutôt que de deuil & de regret.*

GRYMNUS. *Voyez* Grasus.

GRYMOIRE, art magique d'évoquer les ames des morts; Delrio remarque avec raison que tout ce qu'on dit de cet art prétendu est sans fondement.

Nous ajoûterons que dans plusieurs provinces le peuple est persuadé qu'il existe un Grymoire, c'est-à-dire, un recueil de conjurations magiques, propres à appeller & à faire paroître les Démons; que les Ecclésiastiques seuls ont droit de lire dans ce livre & de converser avec les Démons, sans que ceux-ci puissent leur faire aucun mal; & qu'au contraire, les esprits de ténebres emporteroient en enfer ou torderoient le cou à tout laïc qui auroit l'imprudence de lire dans ce Grymoire; l'on ne manque pas d'appuyer ces préjugés d'histoires ou de contes encore plus ridicules.

GRYNÆUM NEMUS, (*c*) étoit un bois d'Asie aux confins de l'Ionie, selon Servius sur ce vers de Virgile:

His tibi Grynæi nemoris dicatur origo.

(*a*) Suid. T. II. p. 255.
(*b*) Suid. T. I. p. 627. T. II. p. 255. Xenoph. p. 1002. Roll. Hist. Anc. Tom. VI. p. 410.
(*c*) Virg. Eclog. 6. v. 72.

Apollon à qui il étoit consacré y avoit un temple.

GRYNÉE, *Gryneus*, (*a*) fameux centaure, combattit contre les Lapithes aux noces de Pirithous. Comme il étoit auprès de l'autel sur lequel le feu étoit allumé, voyant qu'il pouvoit s'en faire des armes : « Pourquoi, dit-il, les dieux ne voudroient-ils pas qu'on se servît de leurs autels pour la défense d'une juste cause? » Et en même tems il enleva l'autel qui étoit d'une grandeur prodigieuse, & le jetta avec le feu qui étoit dessus, où les Lapithes étoient assemblés en plus grand nombre; il en tua deux, Brotée & Orion, fils de Mycale, fameuse magicienne. Mais, il fut bientôt puni de son impie audace, car un des Lapithes, ayant apperçu le bois d'un cerf, qui étoit suspendu à un pin, le saisit, en donna dans le visage de Grynée, & lui creva les yeux.

GRYNÉUS *Gryneus*, Γρυνεὺς, (*b*) surnom d'Apollon, pris du culte qu'on lui rendoit à Grynium.

GRYNIE, *Grynia*, Γρύνεια, autrement Grynium. *Voyez* Grynium.

GRYNIUM, *Grynium*, Γρύνιον, (*c*) ville de l'Asie mineure, fut enlevée par le général Parménion, au rapport de Diodore de Sicile. Ce doit être la même qui suit.

GRYNIUM, *Grynium*, Γρύνιον, (*d*) ville de l'Asie mineure dans l'Eolide, étoit située sur le bord de la mer, à l'opposite des isles Arginuses qui n'en étoient pas éloignées.

Pline, qui l'appelle dans un endroit Grynia, & dans un autre Grynium, dit que de son tems elle ne subsistoit déjà plus. Hérodote la nomme Gruneia, Γρύνεια. Xénophon, l'appelle Grynium, Γρύνιον, & dit que le roi de Perse la donna avec Myrina à Gongyle. Étienne de Byzance dit : « Gryni, Γρυνοὶ, petite ville des Myriniens, où étoit un temple d'Apollon & un ancien oracle. Le temple où le dieu étoit adoré, étoit magnifique, & bâti de pierre blanche. » Strabon dit que c'étoit une petite ville, & employe précisement les mêmes paroles qu'Étienne de Byzance.

GRYPHENE, *Gryphena*. *Voyez* Tryphene.

GRYPHIUS, *ou* CRYPHIUS, *Gryphius*, *Cryphius*, (*e*) nom d'un ministre, ou de quelque initié de Mithras.

GRYPHON, *Gryphus*, (*f*)

(*a*) Ovid. Metam. L. XII. c. 7.
(*b*) Strab. p. 618.
(*c*) Diod. Sicul. p. 565.
(*d*) Plin. T. I. pag. 280, 281. T. II. p. 580. Herod. L. I. c. 149. Xenoph. p. p. 481. Strab. p. 622.
(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 17.
(*f*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 458. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 90, 308. T. II. p. 333, 335, 392. Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. T. I. p. 175. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 661.

Gryps, Γρὺψ, animal fabuleux qui par-devant ressembloit à l'aigle, & par-derrière au lion, avec des oreilles droites, quatre pieds, & une longue queue.

Hérodote, Pomponius Méla, Élien, Solin, & Apulée, semblent avoir cru que cette espèce d'animal existoit dans la nature; car, ils nous disent que près des Arismaspes dans les païs du Nord, il y avoit des mines d'or gardées par des Gryphons, & qu'on en immoloit quelquefois sur les Hécatombes; mais, tous les autres Écrivains de l'antiquité ne reconnoissent de Gryphons que dans la fable & les écrits des Poëtes. Quand Virgile, parlant du mariage mal assorti de Mopsus & de Nisa, s'écrie, *qu'on joindroit plutôt des Gryphons avec des Jumens*, il ne veut que peindre la bizarrerie d'une pareille union.

Le Gryphon n'étoit dans son origine qu'un Hyéroglyphe des Égyptiens, par lequel ils désignoient Osiris, ou, si l'on veut, par lequel ils vouloient exprimer l'activité du Soleil, lorsqu'il est dans la constellation du Lion. Les Grecs firent du Hyéroglyphe un animal; la gravure le représenta; la poësie le peignit, & les Mythologues trouverent de belles moralités renfermées dans cette peinture.

Les Gryphons furent consacrés à Jupiter, à la déesse Némésis, mais particulièrement à Apollon ou au Soleil; ils sont souvent attelés au char de ce dieu, & Claudien nous le représente visitant ses autels dans un char traîné par des Gryphons. Sidoine Apollinaire lui donne le même équipage; dans un grand nombre de médailles Grecques & Latines, le Gryphon entre avec le trépied, la lyre & le laurier, dans les symboles qu'indiquent le Culte d'Apollon.

Les Panormitains, les Abdérites, les Teiens, les Sciotes, & la ville de Smyrne, ont aussi souvent un Gryphon sur leurs médailles.

Personne n'ignore que parmi les Etrusques, les Gryphons étoient consacrés à Apollon. Ils ont été regardés dans la suite comme l'image de la poësie elle même.

GRYPHON, *Gryphus*, *Gryps*, Γρὺψ, (*a*) terme qui se lit dans l'Écriture; les Septante & l'Auteur de la Vulgate se servent de ce terme en deux endroits, pour marquer une sorte d'animal impur, dont il est défendu de manger.

Le terme Grec *Gryphus* signifie un oiseau qui a le bec crochu, comme l'Aigle; & *Gryphus* se prend pour le Gryphon, qui, comme on l'a dit dans l'article précédent, est un oiseau fabuleux, qui a, dit-on, le corps d'un lion, la tête & les aîles d'un aigle. Mais, l'Hé-

(*a*) Levit. c. 11. v. 13. Deuter. c. 14. v. 12.

breu *peres*, signifie, selon les uns, un épervier, selon d'autres, un faucon, ou un milan, ou plutôt une sorte d'aigle. Bochart & Junius croyent qu'il signifie l'Aigle nommé offifraga, parce qu'après avoir mangé la chair, il laisse tomber les os sur les rochers pour les rompre & en tirer la moëlle.

Tout ce que l'on dit du Gryphon est aussi fabuleux, que ce que disent les Perses de leur Simorg-Anka, ou Gryphon merveilleux. C'est un oiseau fort extraordinaire, tant par sa grandeur que par ses autres qualités; il est si grand qu'il consume tous les fruits & tout ce qui croît dans plusieurs montagnes, pour sa subsistance; outre cela, il parle, il est raisonnable, & capable de religion; en un mot, c'est une fée qui a la figure d'un oiseau. Cet oiseau étant un jour interrogé sur son âge, répondit: *Ce monde s'est déjà trouvé sept fois rempli de créatures, & sept fois entiérement vuide d'animaux. Le siecle d'Adam dans lequel nous sommes, doit durer sept mille ans, qui font un grand cycle d'années; j'ai déjà vu douze de ces cycles, sans que je sçache combien il m'en reste à voir.* L'oiseau Simorg, disent les Perses, habite dans les montagnes de Caf.

Les Rabbins, auteur du Thalmud, parlent d'un oiseau nommé Jukhneh, ou Ben-Jukhneh d'une grandeur incroyable, dont ils racontent mille impertinences; ils croient qu'il est destiné à servir au festin des élus à la fin du monde.

GRYPUS, *Grypus* Γρυπὸς. *Voyez* Antiochus Grypus.

G U

GUBERNES, *Guberni*. *Voyez* Gugernes.

GUEL, *Guel*, Γουδιὴλ, (*a*) fils de Machi, de la tribu de Gad, fut un de ceux que Moïse envoya pour connoître la terre de Chanaan.

GUÉONIM, *ou* GÉHONIM, *Gueonim*, *Gehonim*, terme Hébreu qui signifie excellent; c'est le titre qu'ont pris certains Rabbins qui demeuroient dans le territoire de Babylone, comme M. Simon l'a remarqué dans son supplément aux cérémonies des Juifs. Il observe en même tems que les Arabes s'étant rendus les maîtres de ce païs là, & ayant détruit les écoles des Juifs, les Guéonims se retirerent en Europe & principalement en Espagne ou R. Isaac Alfez qui vivoit sur la fin des tems où les Guéonims ont été en crédit, fit un excellent recueil des décisions de la Gémare, qui est une glose du Thalmud, sans s'arrêter aux questions & aux disputes inutiles. Buxtorf, dans sa Bibliothèque des Rabbins, a parlé fort au long de cet ouvrage.

Il y a grande apparence que ces Guéonims ou Géhonims sont les mêmes que ceux que d'autres Auteurs appellent Gaons.

(*a*) Numer. c. 13. v. 16.

GUÊPES, (a) titre d'une comédie d'Ariſtophane. Cette Comédie, imitée par M. Racine dans *les Plaideurs*, expoſe au grand jour la fureur du peuple pour la procédure & le barreau, & les injuſtices criantes qui ſe commettoient dans les jugemens.

GUERRE, *Bellum*, Πόλεμος, (b) différent entre des Princes ou des États, qui ſe décide par la force ou par la voie des armes. C'eſt-là à-peu-près la définition de Grotius, qui dit que *la Guerre eſt l'état de ceux qui tâchent de vuider leurs différends par la voie de la force.*

Suivant Montecuculli, *la guerre eſt une action d'armées qui ſe choquent en toute ſorte de maniere, & dont la fin eſt la victoire.* Cette définition n'eſt pas abſolument exacte, parce que lorſqu'un État puiſſant en attaque un plus foible, le but de la Guerre dans le dernier n'eſt pas tant de remporter la victoire ſur l'aggreſſeur, que de s'oppoſer à ſes deſſeins.

Quoi qu'il en ſoit, l'idée de la Guerre eſt trop commune & ſes effets trop connus, pour s'arrêter à l'expliquer plus particulièrement. Comme les Princes n'ont point de tribunal ſur terre, qui puiſſe juger de leurs différends & de leurs prétentions, c'eſt la guerre ou la force qui peut ſeule en décider, & qui en décide ordinairement.

I. Il n'y a point de principe plus généralement reçu, que celui qui établit, qu'on ne doit entreprendre la guerre que pour des cauſes juſtes & légitimes; & il n'y en a guère qui ſoit plus généralement violé. On convient que les Guerres entrepriſes uniquement par des vues d'intérêt ou d'ambition, ſont de vrais brigandages. La réponſe du Pirate à Alexandre le Grand, ſi connue dans l'Hiſtoire, n'eſt-elle pas fort ſenſée? Les Scythes n'avoient-ils pas raiſon auſſi de demander à ce ravageur de provinces pourquoi il venoit troubler le repos de peuples qui ne lui avoient fait aucun tort, & s'il ne leur étoit pas permis d'ignorer dans le fond de leurs bois & de leurs déſerts, qui étoit Alexandre, & d'où il venoit? Quand Philippe, pris pour arbitre par deux rois de Thrace qui étoient freres, les chaſſe tous deux de leurs États, mérite-t-il un autre nom que celui de voleur & de brigand; ſes autres conquêtes, quoique moins criantes, n'en étoient pas moins des brigandages, parce qu'elles étoient toutes fondées ſur l'injuſtice, & que nulle voie de vaincre ne lui paroiſſoit honteuſe. *Nulla apud eum turpis ratio vincendi.* La Juſtice & la néceſſité des guerres doivent donc être re-

(a) Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 158.
(b) Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 712. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. IV. p. 577, 578.

gardées comme un principe fondamental en matière de politique & de gouvernement.

Dans les États Monarchiques, le Prince seul pour l'ordinaire, a le pouvoir d'entreprendre une Guerre ; & c'est une des raisons qui rendent sa place si formidable. Car, s'il a le malheur de l'entreprendre sans une cause légitime & nécessaire, il répond de tous les crimes qui s'y commettent, de toutes les suites funestes qu'elle entraîne après elle, de tous les ravages qui en sont inséparables, & de tout le sang humain qui y est répandu. Qui peut ne point frémir à la vue d'un tel objet & d'un compte si redoutable ?

Les Princes ont des Conseils, qui peuvent leur être d'un grand secours, s'ils ont eu soin de les remplir de personnes sages, éclairées, expérimentées, pleines d'amour & de zele pour le bien public, sans ambition, sans vue d'intérêt, & sur-tout infiniment éloignées de tout déguisement & de toute flatterie. Quand Darius proposa dans son Conseil de porter la Guerre contre les Scythes, Artabane, son frere, entreprit inutilement d'abord de le détourner d'un dessein si injuste & si déraisonnable ; ses raisons, quelque solides qu'elles fussent, ne tinrent point contre les louanges outrées & les flatteries excessives des Courtisans. Il ne réussit pas mieux dans le conseil qu'il donna à son neveu Xerxès, de n'aller point attaquer les Grecs. Comme celui-ci avoit marqué clairement son goût, faute essentielle dans ces rencontres, on n'eut garde de s'y opposer, & la délibération ne fut que pour la forme. Dans l'une & dans l'autre occasion, la douleur du sage Prince qui disoit librement son avis, étoit de voir que ces deux Rois ne comprenoient point quel malheur c'est de s'accoûtumer à ne point mettre de bornes à ses desirs, à n'être jamais content de ce qu'on possede, & à vouloir aller toujours en avant ; ce qui est la cause de presque toutes les Guerres.

Dans les Républiques Grecques, c'étoit l'assemblée du peuple qui décidoit de la guerre en dernier ressort, ce qui étoit sujet à de grands inconvéniens. Il est vrai qu'à Sparte l'autorité du Sénat, & sur-tout des Ephores, & à Athènes celle de l'Aréopage & du Conseil des quatre cens, à qui il appartenoit de préparer les affaires & de former les avis, servoient, pour ainsi dire, de contre-poids à la légereté & à l'imprudence du peuple ; mais, ce remède n'avoit pas toujours son effet. On reprochoit deux défauts tout à fait opposés aux Athéniens, la trop grande précipitation, & la trop grande lenteur. C'est contre le premier qu'on avoit fait une loi, qui ordonnoit qu'on ne pourroit décerner la Guerre, qu'après une mûre délibération de trois jours.

Et dans les Guerres contre Philippe, on voit combien Démosthène se plaignoit de la nonchalance des Athéniens, dont leur ennemi sçavoit bien profiter. Cette lenteur, dans les Républiques, vient de ce qu'à moins que le péril ne soit évident, les particuliers sont distraits par différentes vues & différens intérêts, qui les empêchent de se réunir promptement dans une même résolution. Aussi quand Philippe eut pris Elatée, l'orateur Athénien, effrayé du danger pressant où se trouvoit la République, fit abroger la loi dont on vient de parler, & fit conclure la Guerre sur le champ.

Les affaires s'examinoient & se décidoient avec beaucoup plus de maturité & de sagesse chez les Romains, quoique le peuple y fût maître aussi de la décision. Mais, l'autorité du Sénat étoit grande, & prévaloit presque toujours dans les affaires importantes. Il étoit fort attentif, sur-tout dans les commencemens de la République, à mettre dans les Guerres, la justice de son côté. Cette réputation de bonne foi, d'équité, de justice, de modération, de désintéressement, ne servit pas moins que la force des armes, à l'accroissement de la République Romaine; & l'on attribuoit sa puissance à la protection des Dieux, qui récompensoient ainsi sa justice & sa bonne foi. On remarquoit, avec admiration, que les Romains, dans tous les tems, avoient toujours mis pour base de leurs entreprises la religion, & qu'ils en avoient rapporté aux Dieux, & le principe, & la fin.

Le motif le plus puissant, que pussent employer les Généraux pour animer les troupes à bien combattre, étoit de leur représenter que la Guerre qu'ils faisoient, étant juste, & la seule nécessité leur ayant mis les armes à la main, ils pouvoient certainement compter sur la protection des Dieux; au lieu que ces mêmes Dieux, ennemis & vengeurs de l'injustice, ne manquoient jamais de se déclarer contre ceux qui entreprenoient des Guerres illégitimes en violant la foi des traités.

Une suite des principes d'équité & de justice, que l'on vient d'établir, étoit de ne point commencer actuellement la Guerre, qu'on n'eût auparavant signifié, par des hérauts publics, aux ennemis, les griefs qu'on avoit contre eux, & qu'on ne les eût exhortés à réparer les torts qu'on prétendoit en avoir reçus. Il est du droit naturel de tenter les voies de douceur & d'accommodement, avant que d'en venir à une rupture ouverte. La Guerre est le dernier des remedes; avant que de l'employer, il faut avoir essayé de tous les autres. L'humanité veut qu'on donne lieu aux réflexions & au repentir, & qu'on laisse le tems d'éclaircir des doutes & de dissiper

des soupçons, que des démarches équivoques ont pu faire naître, & qui souvent se trouvent sans fondement réel quand on les approfondit.

II. La Guerre est un art qui a ses règles & ses principes, & par conséquent sa théorie & sa pratique. Tous les arts & tous les métiers se perfectionnent par l'exercice. Si cette maxime a lieu dans les plus petites choses, à plus forte raison dans les plus importantes; or, qui doute que l'art de la Guerre ne soit le plus grand de tous? C'est par lui que la liberté se conserve, que les dignités se perpétuent, que les provinces & l'empire se maintiennent; c'est cet art auquel les Lacédémoniens, autrefois, & ensuite les Romains, sacrifierent toutes les autres sciences. C'est l'art de ménager la vie des combattans, & de remporter l'avantage.

L'étude d'un art si important doit, selon M. le chevalier de Folard, faire la principale occupation des Princes & des grands. Rien de plus brillant que la carrière d'un Général qui fait servir sa science, son zele, & son courage au service du Prince & de la patrie. Quel est l'art, dit cet Auteur, qui égale un particulier à son Souverain, qui le rend dépositaire de toute sa puissance, de toute la gloire & de toute la fortune des États? La Guerre seule a cet avantage. Peut-il être un motif plus noble & plus intéressant pour chercher à s'y distinguer.

Les règles ou les principes de la Guerre qui en forment la théorie, ne sont autre chose que le fruit des observations faites en différens tems pour faire combattre les hommes le plus avantageusement qu'il est possible. Thucydide remarque que la fameuse Guerre du Péloponnèse servit à augmenter l'expérience des Grecs dans l'art militaire, parce que comme cette Guerre fut souvent interrompue & recommencée, chacun s'appliquoit à rectifier les fautes qui avoient été remarquées dans les campagnes précédentes.

La première idée qu'on a dû avoir, lorsqu'on a formé des hommes pour combattre, a sans doute été de les armer pour agir offensivement contre l'ennemi.

Les premières armes furent d'abord fort simples; c'étoit de gros bâtons, ou des espèces de massues ou casse-têtes, ainsi qu'en ont encore aujourd'hui les sauvages. On dut aussi se servir de pierres qu'on jettoit de loin avec la main; mais, on trouva bientôt l'invention de la fronde, pour les jetter de plus loin & avec plus de force. Il y a apparence qu'on songea ensuite à armer les bâtons d'un fer pointu, qu'on trouva bientôt après l'invention des épées ou des sabres; & qu'à l'imitation des pierres qu'on lançoit avec la fronde, on ima-

gina l'arc pour lancer également les fleches ; car, toutes ces armes sont de la plus haute Antiquité.

Après avoir armé les combattans, il fut aisé de s'appercevoir qu'en les faisant agir en foule & sans ordre, ils ne pouvoient se servir de leurs armes, & qu'ils s'embarrasseroient réciproquement. Pour remédier à cet inconvénient, on les forma sur des lignes droites, & l'on mit plusieurs de ces lignes les unes derrière les autres, pour en augmenter la force.

Après avoir armé les troupes & leur avoir donné l'arrangement précédent, il fallut leur apprendre à se servir de leurs armes, & à se mouvoir en ordre de tous les sens ; c'est-à-dire, qu'il fallut leur apprendre l'exercice ou le maniement des armes, & les évolutions.

Les hommes en faisant usage de leurs armes contre l'ennemi, chercherent à se couvrir ou a se garantir de l'effet des siennes. Pour cet effet, on imagina les armes défensives, telles que les casques, cuirasses, boucliers, &c.

Les troupes étant armées ou exercées, il fallut les diviser en plusieurs corps, propres à agir & à se mouvoir facilement; de-là l'origine des compagnies, des cohortes, des régimens, des bataillons, &c.

On songea aussi à arranger ces différens corps entre eux, comme les troupes le font dans leurs corps particuliers, & l'on forma les ordres de bataille sur deux ou trois lignes de troupes.

On ne s'avisa vraisemblablement pas dans les premiers tems de faire combattre les hommes à cheval ; mais, il fut aisé de s'appercevoir bientôt du besoin de la cavalerie pour poursuivre l'ennemi, le disperser après sa défaite, & l'empêcher de se rallier.

Il y a apparence que la cavalerie fut d'abord destinée à cet effet, & qu'elle ne consistoit guère qu'en troupes légères ; mais, on vit ensuite que cette cavalerie pourroit encore rendre d'autres services ; qu'elle étoit propre en plaine à combattre l'ennemi ; & que d'ailleurs par la rapidité de ses mouvemens, elle pouvoit se transporter bientôt d'un lieu en un autre, & se tirer du danger bien plus promptement que l'infanterie. On forma donc des corps de cavalerie plus ou moins nombreux, suivant la nature des peuples & des païs où l'on faisoit la guerre.

La cavalerie, pouvant harceler l'infanterie en campagne, & essayer de la défaire sans craindre de se commettre par la facilité qu'elle a de se retirer, on imagina des armes de longueur pour la tenir en respect ; c'est-à-dire, qu'on inventa les sarisses ou les piqués, dont la longueur empêchoit le cheval du cavalier de tomber sur le fantassin. Par-là l'infanterie pu paroître en plaine devant la

cavalerie, & la combattre même avec avantage; mais, la cavalerie fut toujours jugée nécessaire dans les armées pour soutenir & fortifier l'infanterie dans les lieux ouverts, donner des nouvelles de l'ennemi, le poursuivre après la défaite, &c.

Il est vraisemblable que les différentes choses dont on vient de parler, occuperent d'abord les nations guerrieres, & que la fortification doit aussi son origine aux premières entreprises des puissances qui vouloient s'assujettir les autres. » D'abord, » dit le comte de Pagan, dans » son traité de fortification, » les campagnes étoient les » plus agréables demeures; l'as- » surance des particuliers con- » sistoit en l'innocence de tous, » & les vertus & les vices n'ad- » mettoient point encore de » différence parmi les hommes; » mais, lorsque l'avarice & » l'ambition donnerent lieu aux » commandemens & aux con- » quêtes, la foiblesse cédant à » la force, l'oppression sui- » vit les vaincus. « Les moins puissans se réunirent ensemble dans le même lieu, pour être plus en état de se défendre; de-là l'origine des villes. On s'appliqua à les entourer d'une enceinte capable d'en fermer l'entrée à l'ennemi. Cette enceinte fut d'abord de simples palissades, puis de murs entourés de fossés; on y ajoûta ensuite des tours.

A mesure que la fortification se perfectionnoit, l'ennemi inventoit différentes machines propres à en détruire les ouvrages; telles furent le bélier & les autres machines de Guerre des Anciens.

Ces machines ont été en usage jusqu'à l'invention de la poudre, qui donna lieu d'imaginer le canon, le mortier, les arquebuses, les mousquets, les fusils, & nos autres armes à feu.

L'invention ou la découverte de la poudre à canon, qui a donné lieu de changer l'ancienne fortification, n'a pas introduit beaucoup de nouveautés dans les armes offensives du soldat. Le fusil répond assez exactement aux armes de jet des Anciens; mais, les armes défensives ont été abandonnées insensiblement dans l'infanterie, à cause de la difficulté d'en avoir d'assez fortes pour résister à la violence du fusil. La cavalerie a seulement des plastrons ou des devants de cuirasse, & les officiers des cuirasses entières que les règlemens les obligent de porter.

Dans les commencemens, où les armees s'éloignoient peu de leur demeure ordinaire, & où elles étoient peu de jours en campagne, les troupes pouvoient rester sans inconvénient exposées aux injures de l'air. Mais, lorsqu'on voulut leur faire tenir la campagne plus longtems, on imagina de leur donner des tentes ou des espèces de maisons de toile, que les soldats

soldats pouvoient porter avec eux. On forma alors des camps, & l'on fit camper les armées.

On pensa aussi alors à fortifier ces camps, pour les mettre à l'abri des surprises de l'ennemi, faire reposer ses troupes plus tranquillement, & diminuer le grand nombre de gardes qu'il auroit fallu pour la sûreté du camp.

Toutes les différentes choses dont nous venons de parler, se sont insensiblement établies par l'usage parmi toutes les nations policées. Celles qui y ont donné le plus d'attention & qui les ont portées au plus grand point de perfection, ont toujours eu un avantage considérable sur celles qui les avoient plus négligées. Ce n'est pas le grand nombre qui décide des succès à la Guerre, mais l'habileté des chefs, & la bonté des troupes disciplinées avec soin, & formées dans tous les exercices & toutes les manœuvres militaires. De-là vient que les Grecs, auxquels on est particulièrement redevable des progrès de l'art militaire, avoient trouvé le moyen avec de petites armées de vaincre les nombreuses armées des Perses. Rien de plus admirable que la fameuse retraite des dix mille de Xénophon. Ces Grecs, quoiqu'en petit nombre au milieu de l'Empire des Perses, ayant près de huit cens lieues à faire pour se retirer, ne purent être entamés par les forces d'Artaxerxe. Ils surmonterent par leur courage & par l'habileté de leurs chefs tous les obstacles qui s'opposoient à leur retour.

Quelqu'utiles que soient l'exercice & la discipline pour former de bonnes troupes, l'art de la Guerre ne consiste pas uniquement dans cet objet. Ce n'est qu'un moyen de parvenir plus sûrement à réussir dans ses entreprises ; ce qui appartient essentiellement à l'art de la Guerre, & qui le caractérise, c'est l'art de sçavoir employer les troupes pour leur faire exécuter tout ce qui peut réduire l'ennemi plus promptement, & le forcer à faire la paix ; car, la Guerre est un état violent qui ne peut durer, & l'on ne doit la faire que pour se procurer la jouissance des douceurs & des avantages de la paix.

Il est facile, avec de la bonne volonté, de l'application, & un peu de discernement, de se mettre au fait de toutes les règles ordinaires de la Guerre, & de sçavoir les différentes manœuvres des troupes ; mais le génie de la Guerre ne peut se donner ni s'acquérir par l'étude. Elle peut seulement le perfectionner. On peut appliquer à l'art de la Guerre ce que l'Horace François dit du jeu d'échets, comparé à l'art de faire des vers.

Sçavoir la marche est chose très-unie ;
Jouer le jeu, c'est le fruit du génie ;
Je dis le fruit du génie achevé ;

Par longue étude & travail cultivé.

Sçavoir toutes les manœuvres de la Guerre, tout ce qui concerne l'ordre, la disposition & l'arrangement des troupes, tout cela quoique très-utile en soi & absolument nécessaire au Général, *est chose très-unie.* Mais, faire la Guerre avec succès, rompre les desseins de l'ennemi, trouver le moyen d'éluder sa supériorité, faire des entreprises continuellement sur lui sans qu'il puisse s'y opposer, c'est-là le véritable *fruit du génie, & du génie achevé, par longue étude & travail cultivé.*

» Si un homme, dit M. le » Maréchal de Saxe, n'est pas » né avec les talens de la » Guerre, & que ces talens ne » soient perfectionnés, il ne » sera jamais qu'un Général » médiocre; l'application rec» tifie les idées, mais elle ne » donne jamais l'ame; c'est » l'ouvrage de la nature. «

Mais, quelque avantage qu'on en ait reçu, si on ne cultive pas ses talens, par l'étude & la méditation, il ne faut pas espérer, dit M. le Chevalier de Folard, que Dieu nous accorde la science de la Guerre par infusion. » Cependant, à voir, dit-il, » le peu d'application que » chacun apporte à s'y rendre » capable, on croiroit assez » qu'elle s'apprend en un jour, » & que cette lumière d'ordre, » de ruse, d'artifice pour s'en » bien démêler, de profondeur » dans la conduite des Guerres » les plus difficiles, de pré» voyance & de précaution » qui nous éclaire, qui ne se » perd ni ne s'éteint point dans » les dangers les plus éminens, » naît avec nous, & que nous » sommes de ces génies extraor» dinaires, que la providence » se plaît quelquefois à faire » paroître dans le monde & » de loin, pour sauver ou ren» verser les monarchies. «

On ne peut acquérir la science de la Guerre que par l'étude & par la pratique. La pratique seule sans la théorie ne peut jamais donner que des connoissances fort bornées. Il faut qu'elle soit aidée & soutenue par les lumieres de la théorie.

Lorsqu'on est parvenu à se rendre propres les différentes connoissances qui servent de base au grand art de la Guerre, il faut chercher dans les livres les règles & les principes de cet ordre important. » Ce n'est » pas, dit M. le Chevalier de » Folard sur ce sujet, dans la » moyenne antiquité, qu'il faut » aller chercher nos maîtres; » c'est chez les Grecs & les » Romains, lorsque ces peu» ples étoient dans leur force, » & que leur discipline mili» taire, ou pour mieux dire, » la science de la Guerre qui » renferme tout, avoit été por» tée au plus haut point de » perfection où ces grands

» Hommes avoient pu la porter.
» C'est sur-tout chez les Grecs
» qu'il faut les chercher. Ce
» sont eux qui d'une routine
» [car la Guerre n'étoit autre
» chose d'abord] ; poserent
» des principes certains & as-
» surés. Il y eut alors des maî-
» tres & des professeurs pour
» l'enseigner, & l'expérience
» ne fut plus nécessaire pour
» former d'excellens officiers
» & des Généraux d'armées ;
» elle ne servoit que pour les
» perfectionner, comme Thu-
» cydide, Xénophon & Plutar-
» que nous l'assurent. «

Comme l'étude de la Guerre demande du tems, du travail & de l'application, il se trouve bien des gens, qui, pour en éluder les difficultés, prétendent que cette étude n'est point nécessaire, & que la pratique peut seule apprendre l'art de la Guerre. » Mais, s'il étoit
» vrai, dit le sçavant Auteur
» que nous venons de citer,
» que la Guerre ne roulât que
» sur l'expérience, un royaume,
» par exemple, comme la
» France, approcheroit de sa
» décadence selon le plus ou
» le moins de tems qu'il se
» maintiendroit en paix, &
» dix ou douze années de re-
» pos ou d'inaction nous se-
» roient plus ruineuses que
» quinze ou vingt années d'une
» Guerre continuelle. Que l'on
» considere, dit toujours cet
» Auteur, quinze ou vingt ans
» de service sur la tête d'un
» vieux officier, qui ne connoît
» que son expérience & sa
» routine, & qui se reposant
» vingt autres dans la paix ;
» oublie ce qu'il a appris dans
» la Guerre. Car, qui peut dis-
» convenir que l'expérience ne
» se perde & ne s'oublie par le
» défaut d'exercice ? Les Offi-
» ciers-généraux affoiblis par
» leur âge, ou abâtardis par une
» longue paix, la noblesse
» amollie & devenue paresseu-
» se sans aucun soin des armes,
» se livrent à toutes sortes de
» débauches, & les soldats à
» à leur imitation, n'observent
» pas certaine discipline qui
» peut suppléer au défaut de la
» science de la Guerre. Tous
» ceux qui tiennent pour l'ex-
» périence, conviennent qu'il
» n'y a rien à faire, si elle
» n'est entée sur la prudence
» militaire ; & cette prudence
» est-elle autre chose que la
» science, qui nous fait voir les
» routes qui sont capables de
» nous couduire où nous ten-
» dons ? Tel qui a donné ba-
» taille dans un païs de plaine,
» se trouve embarrassé dans un
» terrein inégal. Il l'est encore
» plus dans un païs fourré. Il
» en donnera cinquante toutes
» différentes les unes des au-
» tres, par les différentes situa-
» tions des lieux qui ne se res-
» semblent jamais. Souvent les
» deux champs de bataille
» différent l'un de l'autre ; ce
» qui n'est pas un petit embar-
» ras entre deux Généraux ;
» & soit qu'on attaque ou
» qu'on soit attaqué, il y a

» mille changemens, mille mou-
» vemens à faire très dange-
» reux & très-délicats, soit
» dans le commencement ou
» dans les suites d'un combat,
» sans compter le fort ou le
» foible d'une armée sur l'au-
» tre, qui peut être mis en con-
» sidération, c'est-à-dire, le
» plus ou le moins de cavalerie
» ou d'infanterie, le bon ou
» le mauvais de l'une & de
» l'autre. Comment tirer de
» l'expérience, ce que l'on
» n'a jamais vu ni pratiqué, &
» les autres choses qui n'en
» dépendent pas. «

A toutes ces réflexions de M. le chevalier de Folard, & à beaucoup d'autres sur la nécessité de la science militaire qu'on trouve en différens endroits de son Commentaire sur Polybe, on peut ajoûter que s'il faut qu'un officier voie exécuter tout ce qu'il a besoin d'apprendre, il lui sera presque impossible de se rendre habile dans les différens mouvemens des armées. Car, lorsqu'il est employé à la Guerre, il ne voit que la manœuvre particulière de la troupe à laquelle il est attaché, & non pas les mouvemens des autres troupes qui sont quelquefois tous différens. Mais, supposant qu'il puisse observer quelque disposition particulière dans les autres troupes, comment pourra-t il en deviner la cause, s'il ignore les principes qui peuvent servir à la dévoiler? Il arrive delà, comme l'expérience le démontre, que bien des officiers qui ont servi long-tems, & qui même se sont trouvés à de grands mouvemens de troupes, ignorent la science de ces mouvemens; & qu'ils ne pourroient ni les commander, ni les faire exécuter. L'expérience leur apprend seulement les petits détails de l'exercice & du service particulier, qu'on trouve par-tout, & qu'il est impossible d'ignorer, parce qu'on est chargé de le faire exécuter journellement; mais, cette partie de la police militaire, quoiqu'elle soit utile en elle-même & qu'elle fasse honneur à l'officier qui la fait observer avec le plus de soin, ne forme pas la science militaire; elle n'en renferme tout au plus que les premiers rudimens.

L'étude de l'art de la Guerre peut tenir lieu d'expérience; mais d'une expérience de tous les siècles. On peut appliquer à cette étude ce que Diodore de Sicile dit de l'histoire si utile à tous les hommes, & principalement à ceux qui veulent posséder la science de la Guerre.
» C'est un bonheur, dit cet
» Auteur, de pouvoir se con-
» duire & se redresser par les
» erreurs & par les chûtes des
» autres, & d'avoir pour gui-
» de dans les hazards de la
» vie & dans l'incertitude des
» succès, non une recherche
» tremblante de l'avenir, mais
» une connoissance certaine du
» passé. Si quelques années de
» plus font préférer dans les

» conseils les vieillards aux » jeunes gens, quelle estime de» vons-nous faire de l'histoire » qui nous apporte l'expérience » de tant de siècles? En effet, » elle supplée à l'âge qui man» que aux jeunes gens, & elle » étend de beaucoup l'âge mê» me des vieillards. «

C'est ainsi que ceux qui ont étudié avec soin l'histoire des différentes Guerres des nations, qui ont examiné, discuté tout ce qui s'y est observé dans la conduite des armées & des différentes entreprises militaires, peuvent acquérir par-là une expérience qui ne peut être comparée avec la pratique de quelques campagnes.

Comme peu de personnes sont en état de faire une étude aussi étendue de l'art de la Guerre, il est à propos d'indiquer les principaux ouvrages qui peuvent servir à donner les connoissances les plus nécessaires sur la théorie de cet art. Nous avons déjà vu que M. le chevalier de Folard veut qu'on consulte les Grecs & les Romains. C'est chez eux qu'il faut chercher les vrais principes de l'art militaire; mais, le nombre de leurs Auteurs sur ce sujet n'est pas considérable.

» Il y en avoit autrefois une » infinité, dit M. le chevalier de » Folard, mais tout cela s'est » perdu par les malheurs & la » barbarie des tems. L'Histoire » nous a conservé les titres » de quelques-uns de ces li» vres, & les noms de quel» ques Auteurs qui avoient » écrit de la Guerre, entre au» tres de Pyrrhus, roi des Epi» rotes; car, pour ce qui est » des Auteurs de la moyenne » Antiquité, c'est fort peu de » chose. A peine ont-ils donné » une idée de la Guerre, tant » ils sont abrégés. Il ne nous » en reste qu'un au-dessus des » autres, qui est Végece. Ono» sander & l'empereur Léon, » tous deux Grecs, n'en ap» prochent pas; & tous les » trois ne sont guère plus éten» dus que nos Modernes; mais, » ils sont plus sçavans, bien » que la science des armées fût » presque tombée & même ou» bliée de leur tems. «

Les anciens ouvrages, qu'on peut consulter le plus utilement sur l'art de la Guerre outre celui de Végece, sont la Cyropédie, ou l'histoire de Cyrus par Xénophon, la retraite des dix mille, & l'histoire de Polybe, les commentaires de César, la tactique d'Élien, &c.

Parmi les Modernes, on peut lire le parfait capitaine du duc de Rohan; les mémoires de M. de Turenne, insérés à la suite de la vie de ce grand capitaine, par M. de Ramsai; ceux de Montecuculli, de M. le marquis de Feuquieres; les réflexions militaires de M. le marquis de Santa-Crux; le commentaire sur Polybe par M. le chevalier de Folard; l'art de la Guerre par M. le maréchal de Puysegur; les rêveries ou mémoires

sur la Guerre par M. le maréchal de Saxe, &c.

La science de la Guerre est si étendue qu'on ne doit pas être surpris du petit nombre de ceux qui y excellent. Ce n'est pas assez que les Généraux sçachent ranger les armées en bataille, les faire marcher, camper & combattre; il faut qu'ils sçachent encore préserver leurs armées des maladies qui pourroient les ruiner ou les affoiblir. Il faut aussi sçavoir encourager le soldat pour le faire obéir volontairement, & supporter patiemment les fatigues extraordinaires auxquelles il peut être exposé. Il faut avoir soin que les vivres ne lui manquent point, & que la cavalerie n'éprouve aucune disette de fourrage. C'est à quoi l'on doit toujours penser de bonne heure. C'est une épargne à contretems, dit Végece, que de commencer à ménager les vivres lorsqu'ils manquent. Cet Auteur observe que dans les expéditions difficiles, les Anciens distribuoient les vivres par tête, sans avoir égard au grade; mais, on en tenoit compte ensuite à ceux à qui on les avoit diminués.

Outre ces différentes attentions, il y en a encore beaucoup d'autres, qu'on peut voir dans l'entretien de Cyrus & de Cambyse, rapporté dans le premier livre de la Cyropédie; tout cela doit faire sentir combien la science de la Guerre demande de travail & d'application. Cependant, Polybe conseille encore à ceux qui aspirent au commandement des armées, d'étudier les arts & les sciences qui ont quelque rapport à l'art militaire. » Ajoûter, dit cet Au- » teur, des connoissances inuti- » les au genre de vie que nous » professons, uniquement pour » faire montre & pour parler, » c'est une curiosité que je ne » sçaurois approuver; mais, » je ne puis non plus goûter » que dans les choses néces- » saires on s'en tienne à l'usage » & à la pratique, & je con- » seille fort de remonter plus » haut. Il est absurde que ceux » qui s'appliquent à la danse » & aux instrumens, souffrent » qu'on les instruise de la ca- » dence & de la musique; » qu'ils s'exercent même à la » lutte, parce que cet exer- » cice passe pour contribuer à » la perfection des deux au- » tres; & que des gens qui as- » pirent au commandement des » armées, trouvent mauvais » qu'on leur inspire quel- » que teinture des autres arts » & des autres sciences. De » simples artisans seront-ils » donc plus appliqués & plus » vifs à se surpasser les uns » les autres, que ceux qui se » proposent de briller & de se » signaler dans la plus belle & » la plus haute des dignités? » Il n'y a personne de bon sens » qui ne reconnoisse combien » cela est peu raisonnable. «

Après avoir fait sentir la nécessité de l'étude de la Guerre, entrons dans quelques détails sur

ce qui en regarde l'exécution, ou les principales opérations.

La Guerre ne doit s'entreprendre qu'après beaucoup de réflexions ; il faut avoir tout prévu & tout combiné, pour n'être pas surpris par les évènemens.

» Il y a deux sortes d'actions militaires, dit Polybe, » les unes se font à découvert » & par force, les autres par » finesse & par occasion. Celles-» ci sont en beaucoup plus » grand nombre que les autres; » il ne faut que lire l'Histoire » pour s'en convaincre. De » celles qui se sont faites par » occasion, on en trouve beau-» coup plus qui ont été man-» quées que de celles qui ont » eu un heureux succès. Il est » aisé d'en juger par les évène-» mens. On conviendra encore » que la plûpart des fautes ar-» rivent par l'ignorance ou la » négligence des chefs. Ce qui » se fait à la Guerre sans but » & sans dessein, continue le » même Auteur, ne mérite pas » le nom d'*Actions*. Ce sont plu-» tôt des accidens & des ha-» zards dont on ne peut tirer » aucune conséquence, parce » qu'elles ne sont fondées sur » aucune raison solide. «

Avant que de commencer la guerre, il est donc important d'avoir des vues & des desseins, qu'on se propose de suivre autant que les circonstances pourront le permettre. C'est ce qu'on appelle, suivant M. le chevalier de Folard, *régler l'état de la Guerre.*

Lorsqu'on veut entreprendre une Guerre, il faut commencer par des préparatifs de longue-main, non seulement pour avoir le nombre des troupes nécessaires, mais encore de l'argent pour fournir à sa dépense. Henri IV ayant formé le dessein de porter la Guerre en Allemagne, M. de Sully sçut rallentir son ardeur jusqu'à ce que ce Prince eût dans ses coffres de quoi la faire pendant plusieurs années. Il faut des magasins considérables de munitions de Guerre & de bouche dans les lieux à portée de ceux que les armées doivent occuper. Dans toute expédition, dit Végèce, le point capital est d'avoir toujours des vivres, & de ruiner l'ennemi en les lui coupant. Outre cette attention indispensable, il est important de prendre de bonne heure des arrangemens avec les puissances auxquelles on pourroit causer de la jalousie, pour n'en être point traversé dans les opérations. C'est ce que fit Louis XIV dans la Guerre de 1672.

Ce Prince avoit pris toutes les précautions que la prudence peut suggérer, pour n'être point distrait de la poursuite de son objet ; & si les évènemens heureux de cette Guerre ne l'avoient pas excité à la continuer au-delà des bornes nécessaires pour humilier cette République, dont il avoit lieu de se plaindre, il seroit parvenu à son but sans obstacle de la part des puissances voisines.

Quelque nécessaires que soient les préparatifs dont on vient de parler, ils ne doivent pas faire toute l'application de celui qui veut commencer la Guerre. » Il doit encore s'ap» pliquer à connoître le génie » de son ennemi, & le caractère » de ses Généraux; s'ils sont » sages ou téméraires, hardis » ou timides, s'ils combattent » par principes ou au hazard; » avec quelles nations braves » ou lâches ils ont eu affaire.... » Comment sont affectées ses « troupes; ce que pensent cel» les de l'ennemi; lequel des » deux partis a le plus de con» fiance, pressentiment qui » élève ou abaisse le cœur.... » Un Général vigilant & sage » doit peser dans son conseil » ses forces & celles des enne» mis, comme s'il avoit à juger » civilement entre deux par» ties. S'il se trouve supérieur » en plusieurs endroits, il ne » doit pas différer de profiter » de son avantage; mais, s'il » sent que l'ennemi soit plus » fort que lui, il doit éviter » une affaire générale, & s'en » tenir aux ruses, aux surpri» ses & aux embuscades qui ont » souvent fait triompher des » troupes inférieures en forces » & en nombre sous de bons » Généraux. «

Il faut connoître aussi le plus exactement qu'il est possible, le païs qui doit être le théâtre de la Guerre; sçavoir, les secours qu'on en pourra tirer pour la subsistance des troupes & pour les fourrages, & les incommodités qui pourront en résulter pour l'ennemi. Enfin, ce n'est pas assez d'assembler une armée, il faut sçavoir auparavant où elle agira, & comment elle le fera. Lorsqu'on est une fois entré en campagne, il ne doit plus être question de délibérer, mais d'entamer avec vivacité les opérations qu'on s'est proposé d'exécuter. M. le chevalier de Folard dit quelque part sur ce sujet, *que les lents & les engourdis à la Guerre auront aussi peu de part à la gloire de ce monde, que les tiedes à celle du ciel*.

» Il ne faut pas toujours ré» gler l'état de la Guerre sur » le nombre & la qualité des » forces que l'on veut oppo» ser à l'ennemi, qui sera peut » être plus fort. Il y a certains » païs où le plus foible peut pa» roître & agir contre le plus » fort, où la cavalerie est de » moindre service que l'infan» terie, qui souvent supplée à » l'autre par sa valeur. L'habi» leté d'un Général est tou» jours plus avantageuse que » la supériorité du nombre, » & les avantages d'un païs. Un » Turenne règle l'état de la » Guerre sur la grandeur de » ses connoissances, de son » courage & de sa hardiesse. » Un Général qui ne lui ressem» ble en rien, malhabile, peu » entreprenant, quelque supé» rieur qu'il soit, craint tou» jours, & n'est jamais assez » fort. «

On doit toujours commencer la Guerre par quelque action d'éclat, & ne point se laisser prévenir par l'ennemi. » S'il incline » à combattre, dit M. le chevalier de Folard, il faut aller » au-devant plutôt que de » l'attendre. Que s'il évite un » engagement, il faut le pousser à quelque prix que ce » soit; car, un siège est très-» difficile, lorsqu'on ne le fait » pas ensuite d'une grande vic-» toire ou d'un avantage con-» sidérable. Il faut observer » toutes ces choses, lorsqu'on » règle l'état de la Guerre, & » que l'on établit son plan avant » que de la commencer; car, » lorsqu'on a médité à loisir sur » ce qu'on est résolu de faire, » & sur ce que l'ennemi peut » raisonnablement opposer, on » vient à bout de ses desseins. «

Il seroit aisé d'ajoûter beaucoup d'autres réflexions sur cette matière; mais, comme il ne s'agit point ici d'un traité sur la Guerre, mais d'expliquer ce qu'elle a de plus général, il convient de borner nos observations, de peur qu'elles ne paroissent trop longues; cependant, avant que de finir cet article, nous remarquerons que les succès à la Guerre dépendent non seulement du Général, mais encore des officiers Généraux qui sont sous ses ordres, & de ceux qui sont chargés du détail des subsistances. Si le Général n'en est pas bien secondé, les projets les mieux pensés & les mieux entendus peuvent manquer dans l'exécution, sans qu'il y ait aucune faute de sa part. On veut cependant le rendre responsable de tout; & ce qui est encore plus singulier, tout le monde veut s'ingérer de juger de sa conduite, & chacun s'en croit capable. Cette manie n'est pas nouvelle.

» Il y a des gens, disoit » Paul Émile, qui dans les cer-» cles & les conversations, & » même au milieu des repas, » conduisent les armées, rè-» glent les démarches du Con-» sul, & prescrivent toutes les » opérations de la campagne; » ils sçavent mieux que le Gé-» néral qui est sur les lieux, » où il faut camper & de quel » poste il faut se servir, où il » est à propos d'établir des » greniers & des magasins; » par où, soit par terre, soit » par mer, on peut faire venir » des vivres; quand il faut en » venir aux mains avec l'enne-» mi, & quand il faut se tenir » en repos; & non seulement » ils prescrivent ce qu'il y a » de meilleur à faire; mais, » pour peu qu'on s'écarte de » leur plan, ils en font un cri-» me au Consul, & ils le citent » à leur tribunal.

» Sçachez, Romains, que » cette licence qu'on se donne » à Rome apporte un grand » obstacle au succès de vos ar-» mées & au bien public. Tous » vos Généraux n'ont pas la » fermeté & la constance de » Fabius, qui aima mieux voir » son autorité insultée par la

» témérité d'une multitude in» discrette & imprudente, que » de ruiner les affaires de la » République en se piquant à » contre tems de bravoure pour » faire cesser des bruits popu» laires.

» Je suis bien éloigné de » croire que les Généraux » n'aient pas besoin de rece» voir des avis; je pense au » contraire que quiconque veut » seul tout conduire par ses seu» les lumières & sans consulter, » marque plus de présomption » que de sagesse. Que peut-on » donc exiger raisonnablement? » C'est que personne ne s'inge» re de donner des avis à vos » Généraux, que ceux premiè» rement qui sont habiles dans » le métier de la Guerre, & à » qui l'expérience a appris ce » que c'est que de commander; » & secondement, ceux qui » sont sur les lieux, qui con» noissent l'ennemi, qui sont » en état de juger des différen» tes conjonctures, & qui se » trouvant embarqués comme » dans un même vaisseau, par» tagent avec nous tous les » dangers. Si donc quelqu'un » se flatte de pouvoir m'aider » de ses conseils dans la Guerre » dont vous m'avez chargé, » qu'il ne refuse point de ren» dre ce service à la Républi» que, & qu'il vienne avec » moi en Macédoine; galère, » chevaux, tentes, vivres, je » le défrayerai de tout. Mais, » si l'on ne veut pas pren» dre cette peine, & qu'on » préfere le doux loisir de la » ville aux dangers & aux fati» gues du camp, qu'on ne s'a» vise pas de vouloir tenir le » gouvernail en demeurant » tranquille dans le port; s'ils » ont une si grande démangeai» son de parler, la ville par » elle-même leur fournit assez » d'autres matières; celle-ci » n'est point de leur compé» tence. «

L'abus, dont se plaint Paul-Émile dans ce discours dicté par le bon sens & la raison, nous montre, dit M. Rollin, qui le rapporte dans son histoire Romaine, que les hommes dans tous les tems sont toujours les mêmes.

On se fait un plaisir secret & comme un mérite d'examiner, de critiquer, & de condamner la conduite des Généraux, & l'on ne s'apperçoit pas qu'en cela on peche visiblement & contre le bon sens & contre l'équité; contre le bon sens, car quoi de plus absurde & de plus ridicule que de voir des gens sans aucune connoissance de la Guerre & sans aucune expérience, s'ériger en Censeurs des plus habiles Généraux, & prononcer d'un ton de maître sur leurs actions? Contre l'équité, car les plus experts mêmes n'en peuvent juger sainement s'ils ne sont sur les lieux, la moindre circonstance du tems, du lieu, & de la disposition des troupes, des ordres mêmes secrets qui ne sont pas connus, pouvant changer

absolument les règles ordinaires. Mais, il ne faut pas espérer qu'on se corrige de ce défaut, qui a sa source dans la curiosité & dans la vanité naturelles à l'homme ; & les Généraux, à l'exemple de Paul-Émile, font sagement de mépriser ces bruits de ville, & ces rumeurs de gens oisifs sans occupation & souvent sans jugement.

GUERRE [La], (*a*) n'a pas été plus inconnue aux Hébreux qu'aux autres peuples. Lorsque les Hébreux alloient faire la Guerre à leurs ennemis, & que l'heure du combat étoit proche, le prêtre se présentoit à la tête de l'armée, & parloit ainsi au peuple : » Écoutez, Israël ; » ne craignez point vos ennemis, parce que le Seigneur » votre Dieu combat pour » vous. « Après cela, les officiers crioient à la tête de leur troupe dans toute l'armée : » Y » a-t-il quelqu'un qui ait bâti » une maison neuve, & qui ne » l'ait pas encore habitée ? » Qu'il s'en aille, & s'en retourne dans sa maison, de » peur qu'un autre ne vienne, » & n'y loge le premier. Y a-» t-il quelqu'un qui ait planté » une vigne, & qui ne l'ait pas » encore vendangée? Qu'il s'en » retourne, de peur qu'un au» tre ne le fasse avant lui. Y a-t-» il quelqu'un qui ait été fiancé » à une fille, & qui ne l'ait pas » encore épousée ? Qu'il s'en » aille dans sa maison, de peur » qu'il ne meure dans le com» bat, & qu'un autre ne la » prenne. «

Ils ajoûtoient : » Y a-t-il » quelqu'un qui soit timide, & » dont le cœur soit frappé de » frayeur ? Qu'il s'en retourne, » de peur qu'il ne jette l'épou» vante dans le cœur de ses » freres, & qu'il ne leur inspi» re la timidité, dont il est » rempli lui-même. «

Le Seigneur ordonne que quand les Israëlites voudront assiéger une ville, ils lui offrent d'abord la paix, & que si elle l'accepte, & leur ouvre ses portes, ils conservent la vie aux habitans, & se contentent de les avoir assujettis. Si elle refuse de leur ouvrir les portes, qu'ils l'assiegent, & qu'après l'avoir prise, ils fassent mourir tous les mâles, & réservent tout le reste. Enfin, il veut que dans les sièges qui sont longs, & dans lesquels on est obligé d'employer des machines, on épargne les arbres fruitiers, & que l'on se contente de couper les arbres sauvages, pour les employer dans les divers ouvrages.

On convient que les Hébreux ont été une des plus belliqueuses nations du monde. Les livres qui nous parlent de leurs

(*a*) Deuter. c. 20. v. 2. *& seq.* Judic. c. 11. v. 12. c. 15. v. 10. *& seq.* c. 20. v. 1. *& seq.* Reg. L. I. c. 11. v. 7. c. 17. v. 13. *& seq.* L. III. c. 20. v. 1. *& seq.* L. IV. c. 14. v. 8. *& seq.* Paral. L. I. c. 27. v. 1. *& seq.* L. II. c. 13. v. 3. *& seq.* c. 14. v. 9. *& seq.* c. 17. v. 14. *& seq.* c. 28. v. 6.

Guerres, ne sont pas faits par des Auteurs flatteurs, ni ignorans, ni prévenus ; ce sont des Écrivains remplis de l'esprit de vérité & de sagesse. Leurs Guerriers ne sont ni de ces héros fabuleux, ni de ces conquérans à titre d'office, dont l'emploi étoit de ravager les villes & les provinces, & de réduire les peuples sous leur domination, par la pure envie de se faire un nom & de dominer. Ce sont pour la plûpart de sages & vaillans Généraux, suscités de Dieu pour faire les Guerres du Seigneur, & exterminer ses ennemis ; ce sont des Josué, des Caleb, des Gédéon, des Jephté, des Samson, des David, des Josias, des Maccabées, dont le nom seul suffit pour faire leur éloge.

Leurs Guerres n'ont pas été entreprises pour de petits sujets, ni exécutées avec une poignée de monde. Il étoit question sous Josué de se rendre maître d'un vaste païs, que Dieu leur avoit abandonné, d'exterminer plusieurs peuples puissans, que Dieu avoit dévoués à l'anathême, & de venger la divinité offensée, & la nature outragée par un peuple impie & corrompu, qui avoit rempli la mesure de ses crimes. Sous les Juges il s'agissoit de se mettre en liberté, en secouant le joug des Rois puissans qui les tenoient assujettis ; sous Saül & sous David on eut les mêmes motifs pour entreprendre la Guerre, & on y joignit celui de faire la conquête des provinces dont Dieu avoit promis la jouissance à son peuple. Il ne s'agissoit de rien moins que d'abattre la puissance des Philistins, des Ammonites, des Moabites, des Iduméens, des Arabes, des Syriens & des différens Princes qui possédoient ces païs.

Dans les derniers tems des royaumes d'Israël & de Juda, on a vu ces Rois soutenir l'effort des plus grandes puissances de l'Asie, des rois d'Assyrie & de Chaldée, Salmanasar, Sennachèrib, Assaraddon & Nabuchodonosor, qui faisoit trembler tout l'Orient. Sous les Maccabées, il falloit avec une poignée de gens résister à toute la puissance des rois de Syrie, & soutenir contre eux la religion de leurs peres, & secouer le joug d'une domination, qui n'en vouloit pas moins à leur religion qu'à leur liberté. Dans les derniers tems de leur nation, avec quel courage, quelle intrépidité, quelle constance, n'ont-il pas soutenu la Guerre contre les Romains, qui étoient les maîtres du monde ?

Mais, quelles armées mettoient-ils sur pied ? Au commencement, sous Moïse & sous Josué, ils étoient tous Guerriers. Ils sortirent d'Égypte au nombre de six cens mille combattans ; lorsque Josué entra dans la terre de Chanaan, il combattit tantôt avec des détachemens de ses troupes, & tantôt avec toute l'armée, selon les occurrences & le besoin.

Souvent Dieu, pour signaler sa toute puissance, & pour confondre l'orgueil humain, a donné la victoire à de fort petites armées; par exemple, sous Gédéon, il ordonna à ce Général de renvoyer la plus grande partie de son armée, & de n'en retenir que trois cens hommes, avec lesquels il défit une multitude innombrable de Madianites & d'Amalécites.

Si l'on veut des exemples d'armées nombreuses, Abia roi de Juda attaqua avec une armée de quatre cens milles hommes Jéroboam, roi d'Israël, qui en avoit jusqu'à huit cens mille, & de ces huit cens mille hommes, il en demeura dans une action jusqu'à cinq cens mille de tués sur le champ de bataille. Phacée, fils de Romélie, roi d'Israël, tua en un seul jour cent vingt mille hommes des troupes de Juda. Asa, roi de Juda, ayant une armée de six cens mille hommes, fut attaqué par Zara, roi de Chus, qui avoit une armée d'un million d'hommes; Zara fut entièrement défait par les troupes d'Asa. Les forces ordinaires de David & de Salomon étoient de plus de trois cens mille hommes toujours prêts à combattre. Josaphat, roi de Juda, avoit onze cens soixante mille hommes de Guerre, sans compter les garnisons de ses places.

On distingue deux sortes de Guerres parmi les Hébreux. Les unes étoient d'obligation & commandées par le Seigneur; les autres étoient libres & volontaires. Les premières étoient celles que Dieu ordonnoit de faire; par exemple, aux Amalécites & aux Chananéens, nations dévouées à l'anathême; les autres étoient entreprises par les chefs du peuple de Dieu, pour venger les injures de la nation, pour punir le crime, ou l'insulte; par exemple, celle que les Hébreux firent contre la ville de Gabaa, & contre la Tribu de Benjamin, qui voulut soutenir son crime, & celle que David fit contre les Ammonites, dont le Roi avoit insulté ses Ambassadeurs; ou pour soutenir & défendre ses alliés, comme celle de Josué contre les rois Chananéens qui attaquerent les Gabaonites; enfin, toutes les raisons qui peuvent autoriser une nation ou un Prince à faire la Guerre à une autre nation, ou à un autre Prince, subsistoient à l'égard de Hébreux. Toutes les loix de Moïse supposent par-tout que les Israëlites feroient la Guerre, & la soutiendroient contre leurs ennemis.

La première des loix de la Guerre, est qu'on la déclare à son ennemi, & qu'on lui demande premièrement réparation du tort qu'on prétend qu'il a fait, avant que de l'attaquer. » Lorsque vous irez assiéger une » ville, dit Moïse, vous lui of» frirez premièrement la paix; » si elle la reçoit, & qu'elle » ouvre ses portes, tout le » peuple qui s'y trouvera aura

» la vie sauve ; mais, il vous » demeurera tributaire. Que si » elle ne veut pas entrer dans » votre alliance, & qu'elle » combatte contre vous, vous » l'assiégerez, & lorsque le » Seigneur vous l'aura livrée » entre les mains, vous mettrez » à mort tous les mâles qui y » seront, réservant seulement » les femmes, les enfans, les » animaux, & tout ce qui sera » dans la ville. Vous en partagerez le butin à vos soldats; » & vous mangerez ce que » vous aurez pris sur les ennemis, que le Seigneur vous » aura livrés. Voilà ce que » vous ferez à l'égard des villes » qui sont éloignées de vous; » & qui ne sont pas du nombre » de celles que que vous devez » posséder comme votre héritage; car, pour celles-ci, » je veux dire celles des Chananéens, vous n'y laisserez personne en vie, & vous passerez » tout au fil de l'épée. «

On a plusieurs exemples de défi, ou de déclaration de Guerre, ou de plaintes de la part de ceux qui étoient attaqués sans qu'on leur eût auparavant déclaré la Guerre. Les Ammonites ayant inopinément attaqué les Israëlites de de-là le Jourdain, Jephté qui avoit été élu chef des Israëlites, envoya leur dire : *Qui-a-t-il entre vous & moi, pour venir ainsi en armes contre moi, & ravager mon pais ?* Les Ammonites renouvellerent alors une ancienne querelle, & prétendirent que les Hébreux, au sortir de l'Égypte, avoient envahi leur païs. Jephté justifia aisément son peuple de ce reproche, & comme les enfans d'Ammon ne se rendirent pas à ses raisons, il leur dit : *Que le Seigneur soit juge aujourd'hui entre Israël & les enfans d'Ammon.* Après quoi il les attaqua & les défit.

Les Philistins étant entrés sur les terres de Juda pour se venger de ce que Samson avoit mis le feu dans leurs moissons, ceux de Juda vinrent leur demander : *Pourquoi êtes-vous ainsi venus contre nous dans notre terre ?* On leur dit qu'on n'en vouloit qu'à Samson qui avoit désolé les campagnes des Philistins. Ceux de Juda promirent de leur livrer le coupable, & les Philistins se retirerent.

Amasias, roi de Juda, enflé de quelques avantages qu'il avoit remportés contre les Iduméens, envoya défier Joas, roi d'Israël, en lui disant : *Venez, voyons-nous.* Le roi d'Israël, sans s'émouvoir, lui fit réponse : *Le Chardon envoya un jour au Cedre du Liban lui demander sa fille en mariage pour son fils ; mais, les bêtes du Liban passerent sur le Chardon & l'écraserent. Vous avez battu les Iduméens, & votre cœur s'en est élevé. Contentez-vous de la gloire que vous avez acquise, & demeurez chez vous.* Amasias ne se rendit pas. Les deux Rois se virent avec leurs armées à Bethsamès ; mais, celui de Juda fut battu.

Bénadab, roi de Syrie, étant

venu avec son armée devant Samarie, envoya déclarer la Guerre à Achab, roi d'Israël, en disant; *Votre or & votre argent, vos femmes & vos enfans sont à moi.* Achab, qui se croyoit trop foible pour lui résister, répondit: *Selon votre parole, mon Seigneur & mon Roi, je suis à vous, moi & tout ce qui m'appartient.* Alors, Bénadab, plus fier qu'auparavant, lui fit dire: *Vous me donnerez votre or & votre argent, vos femmes & vos enfans; & demain à cette heure j'envertai vers vous mes serviteurs; ils chercheront dans votre maison & dans celles de vos serviteurs, & y prendront ce qu'il leur plaira.* Ces demandes parurent injustes & exorbitantes à Achab & à son Conseil; ils résolurent de se défendre & de soutenir le siège, que Bénadab fut obligé d'abandonner avec une grande perte.

La Guerre étant résolue, on assembloit ou tout le peuple capable de porter les armes, ou seulement une partie selon l'exigence du cas, & la nécessité & l'importance de l'entreprise; car, il ne paroit pas qu'avant le règne de David, il y ait eu des troupes réglées dans Israël. On leur marquoit un rendez-vous général, on en faisoit la revue par tribus & par familles, & on marchoit à l'ennemi. Saül, au commencement de son règne, ayant appris la cruelle proposition que les Ammonites avoient faite à ceux de la ville de Jabès en Galaad, coupa en pièces les bœufs de sa charrue, & les envoya par-tout le païs, en disant: *C'est ainsi qu'on traitera celui qui ne viendra pas au secours de Jabès.* Après cela, il marcha contre l'ennemi.

Les enfans d'Israël, ayant appris le crime commis par ceux de Gabaa, contre la femme du Lévite de Bethléem, résolurent d'en tirer vengeance, & de ne pas rentrer dans leurs maisons, qu'ils n'eussent vengé cet outrage. En même tems, ils consultèrent le Seigneur, qui leur dit que la tribu de Juda leur fourniroit un chef pour cette entreprise. Ils choisirent dix hommes de cent, cent de mille, & mille de dix mille pour porter les vivres à l'armée; après cela ils marcherent contre l'ennemi.

Dans les anciens tems, ceux qui alloient à la Guerre, y portoient ordinairement leurs provisions, ou il les prenoient sur le païs ennemi; d'où vient que la plûpart de ces Guerres étoient de très-courte durée, parce qu'il étoit presque impossible de faire subsister long-tems de nombreuses armées avec les provisions que chacun emportoit de chez soi. David, le plus jeune des fils d'Isaï, étant demeuré auprès des troupeaux de son pere, pendant que ses freres étoient à l'armée de Saül, fut envoyé pour porter des vivres à ses freres.

On croit que cette manière de faire la Guerre s'observa sous Josué, sous les Juges, sous Saül, sous David au commence-

ment de son règne, sous les rois de Juda & d'Israël, successeurs de Roboam & de Jéroboam, & sous les Maccabées ; jusqu'au tems de Simon Maccabée, Prince & grand Prêtre des Juifs, qui eut des troupes soudoyées & entretenues. Chacun se fournissoit aussi d'armes pour la Guerre. Les Rois des Hébreux n'ont commencé que depuis David à avoir des arsenaux.

Les Rois alloient à la Guerre en personne, & dans les premiers tems ils combattoient à pied comme les derniers des soldats. On ne lit en aucun endroit qu'il y ait eu des chevaux, ni pour les Généraux, ni pour les officiers, du tems des Juges, de Saül & de David. Depuis ce tems, ils furent moins rares, & il paroît que les Rois de Juda & d'Israël alloient autrefois à la Guerre monté sur des chariots.

Les officiers de Guerre chez les Hébreux, étoient d'abord le Général des armées, ou le Prince de la milice, tel qu'étoit Abner sous Saül, Joab sous David, Banaïas sous Salomon ; ensuite, les Princes des tribus, ou les Princes des peres ou des familles d'Israël, qui étoient à la tête de leurs Tribus. Ils avoient de plus des Princes de mille, ou des Tribuns, des Capitaines de cent hommes, des Chefs de cinquante hommes, des Tierciers, nommés en Hébreu *Schalischim*, mais dont on ignore les fonctions ; & enfin des Décurions, ou des Chefs de dix hommes. Ils avoient aussi des *Schopherim*, des scribes ou des Écrivains, qui étoient des especes de Commissaires qui tenoient registre des troupes ; & des *Schoterim*, ou inspecteurs qui avoient autorité pour commander les troupes, sur lesquelles ils avoient inspection.

On peut voir la dissertation de D. Calmet sur la milice des anciens Hébreux, & celle qu'il a faite sur les officiers de la cour & des armées des rois Hébreux.

GUERRE CIVILE, *Bellum Civile*, nom que l'on donne aux Guerres que se firent les uns aux autres les plus fameux Généraux de Rome, tels que Marius & Sylla, César & Pompée. *Voyez* leurs articles.

GUERRE CORINTHIAQUE, *Bellum Corinthiacum*. *Voyez* Corinthiaque.

GUERRE PUNIQUE, *Bellum Punicum*. *Voyez* Punique.

GUERRE SACRÉE. *Voyez* Sacrée.

GUERRE SOCIALE, *Bellum Sociale*. *Voyez* Sociale.

GUERRES DU SEIGNEUR, [le Livre des] *Liber Bellorum Domini*, (a) titre d'un livre cité par Moïse. Ce titre fait voir qu'il s'agissoit dans ce livre de guerres entre les Israëlites

(a) Numer. c. 21. v. 14. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 23.

&

& les Habitans d'Égypte, pour la religion.

GUET. (a) Auguste établit à Rome un Guet composé de sept Cohortes, n'enrôlant dans cette espèce de Milice que des affranchis, & leur donnant un commandant général tiré de l'Ordre des Chevaliers. Ce Guet faisoit la ronde exactement toutes les nuits, & procuroit la sûreté aux citoyens, non seulement contre les accidens du feu, mais contre les vols & les meurtres. L'utilité de cet établissement frappe tout le monde ; & au lieu que suivant le premier plan d'Auguste il ne devoit durer qu'un tems, il devint perpétuel. Ce corps même s'ennoblit. Lorsque Dion Cassius écrivoit, des citoyens nés libres ne faisoient point difficulté d'y entrer, & ils avoient une paie réglée & des casernes dans la ville. Dans le Droit, il est fait mention du du commandant du Guet, & ses fonctions y sont décrites avec les prérogatives qui lui étoient attribuées.

GUET (Mot du) dans les armées Romaines ; il falloit qu'un soldat de la dernière cohorte pour l'infanterie, ou de la dernière turme pour la cavalerie, vînt au logis du Tribun qui commandoit ce jour-là, prendre le mot du Guet sur une tablette. On écrivoit sur cette tablette le nom du soldat qui venoit le prendre, & le lieu de son logement ; ce soldat rendoit la tablette qu'il avoit prise, au chef de sa troupe, & en présence de témoins ; ce chef remettoit la dite tablette au chef de la cohorte voisine ; & ainsi de main en main, la tablette revenoit à la première cohorte placée près de la tente du Tribun, auquel elle étoit rapportée avant la nuit. Par ce moyen le Tribun de jour étoit assuré que toute l'armée avoit le mot du Guet ; & si quelque tablette manquoit à être rendue, il étoit facile de trouver où elle étoit demeurée, & dans les mains de qui.

GUGERNES, *Gugerni*, (b) peuple de la Belgique, selon Pline ; il les met entre les Ubiens & les Bataves. L'édition du P. Hardouin porte *Guberni*. On ne doute point que ce ne soient les mêmes que les Cugernes de Tacite, qui les joint pareillement aux Bataves. Ce dernier les nomme aussi Gugernes dans un autre endroit. Leurs terres furent pillées par les Romains, parce qu'ils avoient favorisé la rébellion de Civilis. C'est présentement le païs de Cleves.

GUIRLANDE, *Corolla*, (c) ornement pour la tête, fait en forme de couronne.

On fait des Guirlandes de fleurs, de plumes, & même

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 164.

(b) Plin. T. I. p. 225. Tacit. Hist. L. IV. c. 26. L. V. c. 16. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 265, 334.

(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 26.

de pierreries. Janus passoit dans l'antiquité pour l'inventeur des Guirlandes.

On donne encore le nom de Guirlande à un ornement composé de fleurs, de fruits & de feuilles entre-mêlées ensemble, que l'on suspendoit anciennement aux portes des temples, où l'on célébroit quelque fête. On en mettoit aussi dans tous les endroits, où l'on vouloit donner des marques de réjouissance publique, comme aux arcs-de-triomphe, &c. On en couronnoit la tête des victimes aux Sacrifices des Payens. S. Paulin, dans son Poëme sur S. Félix, parle des Guirlandes & des couronnes de fleurs, dont on décoroit la porte de l'Eglise & le tombeau de ce saint.

Les monumens nous apprennent qu'au convoi d'Alexandre le Grand il y avoit un trône, auquel étoit suspendue une Guirlande, peinte de différentes couleurs d'un goût merveilleux.

GULUSSA, *Gulussa*, (*a*) fils de Masinissa roi de Numidie, fut envoyé à Rome vers l'an 172 avant l'Ere Chrétienne, & eut dans le Sénat de vives contestations avec les Ambassadeurs des Carthaginois. Ceux-ci ayant exposé fort au long leurs plaintes au sujet des usurpations de Masinissa, on demanda à Gulussa ce qu'il avoit à répondre, à moins qu'il n'aimât mieux informer auparavant le Sénat des raisons qui l'avoient amené à Rome. Ce jeune Prince répondit qu'il ne lui étoit pas aisé de s'expliquer sur des affaires, au sujet desquelles son pere ne lui avoit donné aucune instruction ni aucun pouvoir, & n'avoit pas même pu lui en donner, puisqu'il ne sçavoit point ce qui amenoit les Carthaginois à Rome, & n'étoit pas même assuré qu'ils eussent intention d'y venir; que son pere l'avoit envoyé pour supplier le Sénat de ne point ajoûter foi aux accusations d'un peuple qui étoit autant l'ennemi des Romains, que de Masinissa, & qui ne le haïssoit qu'à cause de sa fidélité constante & de son attachement inviolable aux intérêts du peuple Romain.

Après que les Sénateurs eurent entendu les discours de part & d'autre, & délibéré sur les demandes des Carthaginois, ils répondirent que leur intention étoit que Gulussa retournât sur le champ dans la Numidie, pour avertir son pere d'envoyer incessamment des Ambassadeurs à Rome, qui répondissent aux plaintes que ceux des Carthaginois avoient portées au Sénat contre lui; qu'ils feroient à sa considération tout ce qui leur paroîtroit raisonnable, comme ils avoient fait jusques-là; mais qu'ils n'accorderoient rien à la faveur contre la justice, qu'ils vouloient que chacun fût conservé en possession de ce qui lui apparte-

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 23, 24. L. XLIII. c. 3. Sallust. in Jugurth. c. 3, 25. Roll. Hist. Rom. T. IV. p. 499. & *suiv.* Tom. V. p. 55. & *suiv.*

noit dans le païs qu'ils dispu- toient entr'eux, & qu'on s'en tînt aux anciennes limites, sans en établir de nouvelles. Ensuite, le Sénat renvoya le Prince Numide & les Ambassadeurs de Carthage, avec les présens accoûtumés, & après leur avoir donné tous les témoignages d'amitié & de bienveillance, que des amis & des hôtes ont lieu d'attendre.

L'année suivante, Gulussa fut envoyé de nouveau à Rome, & fut suivi des Ambassadeurs des Carthaginois. Gulussa ayant été introduit le premier dans le Sénat, y exposa les secours que son pere avoit déjà envoyés pour la guerre de Macédoine, & offrit par son ordre de fournir encore au peuple Romain, par reconnoissance pour ses bienfaits, tous ceux qu'on lui demanderoit. Au reste, il avertit les Sénateurs de ne se laisser pas surprendre par les artifices des Carthaginois; qu'ils avoient résolu d'équiper une flotte considérable, sous prétexte d'en aider les Romains contre les Macédoniens; mais que quand une fois ils l'auroient mise en état d'agir, ils seroient les maîtres de choisir leurs ennemis & leurs alliés.

Après ces préliminaires, il vint sans doute à ce qui faisoit le sujet de la contestation entre Masinissa & les Carthaginois. Une lacune, qui se rencontre ici dans Tite-Live, fait qu'on ignore ce qui fut dit de part & d'autre, & ce qui fut décidé par le Sénat. Il paroît seulement que cette contestation demeura assoupie pendant plusieurs années, jusqu'à ce que venant à se rallumer, elle dégénéra en une guerre cruelle.

Masinissa avoit à Carthage un parti puissant. Les zélés Républicains, ayant trouvé un moment favorable, chasserent de la ville les chefs de ce parti au nombre de quarante, & firent prêter serment au peuple que jamais il ne souffriroit qu'on parlât de rappeller les exilés. Ceux-ci se retirerent chez Masinissa, qui envoya à Carthage deux de ses fils, Gulussa & Micipsa, pour solliciter leur rétablissement. On leur ferma les portes de la ville, & même Gulussa fut vivement poursuivi par Amilcar, l'un des Généraux de la République. Aussi-tôt on leve une armée de part & d'autre, & la bataille s'étant donnée, les Carthaginois furent vaincus. Ce n'est pas tout, ayant été ensuite enfermés dans leur camp sans pouvoir recevoir, ni vivres, ni troupes, ils furent obligés de se rendre à discrétion, & passés tous sous le joug. On les renvoya chacun avec un habit seulement. Gulussa, pour se venger du mauvais traitement qu'il avoit reçu, envoya contr'eux un corps de cavalerie, dont ils ne purent, ni éviter l'attaque, ni soutenir le choc, dans l'état de foiblesse où ils étoient.

Comme Gulussa étoit guerrier, il eut à la mort de Ma-

finissa pour sa part tout ce qui regardoit la guerre. Mais, il mourut lui-même de maladie bientôt après, ainsi que Manastabal son frere. Par la mort de ces deux Princes, Micipsa leur frere réunit en sa personne toute l'autorité. Gulussa fut pere de Massiva.

GUMATHENE, *ou* GYMATHENE, *Gumathena*, *Gymathena*, contrée fertile, dont parle Ammien Marcellin. Ortélius juge qu'elle étoit vers la Mésopotamie.

GUNÉUS, *Guneus*, Γουνεὺς, (*a*) l'un des capitaines Grecs qui allerent au siège de Troye; il y mena de Cyphos vingt-deux vaisseaux.

GUNI, *Guni*, Γουνὶ, (*b*) fils de Nephthali, fut le chef de la famille des Gunites.

GUNITES, *Gunitæ*, famille Juive. *Voyez* Guni.

GURAS, *Guras*, Γούρας, (*c*) frere de Tigrane, avoit dans la ville de Nisibis, autrement Antioche de Mygdonie, le titre de Commandant à cause de son rang; mais, celui qui y commandoit en effet, c'étoit Callimaque à cause de sa grande expérience dans la guerre & de sa grande capacité dans le métier d'Ingénieur; le même qui avoit donné tant de peine à Lucullus pendant le siège d'Amise. Ce dernier s'étant campé autour de la place, employa contr'elle tout ce que peut fournir l'ar des sièges, & la pressa si vivement qu'en peu de jours il l'emporta & y entra l'épée à la main. Il traita fort humainement Guras qui vint se rendre à lui; mais pour Callimaque, quelques promesses qu'il lui fît que, s'il lui sauvoit la vie, il lui découvriroit des lieux cachés que personne ne sçavoit que lui, & où l'on avoit enfoui de grands trésors; il ne voulut point lui faire grace.

GURASIUM VOLSANITARUM, ville d'Italie, selon Diodore de Sicile. Amiot lit *Samnitum*, au lieu d'Ο'υολσανιτῶν, qui est dans le Grec ordinaire, & par conséquent met cette ville au païs des Samnites.

GURBAAL, *Gurbaal*, (*d*) terme qui ne se trouve que dans le second livre des Paralipomènes, où il est dit que le Seigneur danna à Ozias un secours particulier contre les Philistins & contre les Arabes de Gurbaal. Les Septante portent, *contre les Arabes qui habitoient au-dessus de Pétra.* D. Calmet pense que Gurbaal est le même que Gabal ou la Gabalene, qui s'étend dans l'Arabie Pétrée & dans l'Idumée, & qui est audelà des limites de la Palestine du côté du midi.

GURÉENS, *Guræi*, peuple de l'Inde. *Voyez* Guréus.

GURÉUS, *Guræus*, fleuve de l'Inde. Arrien dit qu'Ale-

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 255.
(*b*) Numer. c. 26. v. 48.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 514. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 238, 239.
(*d*) Paral. L. II. c. 26. v. 7.

xandre le passa en allant contre les Assacenes. » Il marcha, » dit cet Historien, à travers » les Guréens, & passa le fleuve » Guréus, qui porte le même » nom que le païs. Le trajet » fut difficile, tant à cause » de la profondeur & de la » rapidité du fleuve, qu'à cause » des pierres rondes qui sont » sous l'eau, & qui faisoient » faire de faux pas. »

GUSTATION, *Gustatio*, *Gustus*, (*a*) nom que les Romains donnoient au premier service qui n'étoit composé que de mets propres à exciter l'appétit ; les œufs en faisoient partie. C'est pour cela qu'Horace dit, *cantare ab ovo usque ad mala*, c'est-à-dire, chanter depuis les œufs jusqu'au fruits, pour dire, chanter durant tout le repas. On appelloit encore ce service, *Antecœna* ou *Antecœnium*, & *Promulsis*, parce qu'on buvoit alors du vin miellé *mulsum*; delà vient que *promulside aliquem conficere*, signifie rassasier quelqu'un dès le commencement du repas.

GUTTA (P.), *P. Gutta*, (*b*) fut accusé de brigue, & condamné à cause de cela.

GUTTONAIRE, *Guttonarius*, espèce de Milice à cheval chez les Romains. Ce nom ne se donnoit pas seulement aux Cavaliers, mais encore au cheval. Voici d'où ce nom venoit, & ce qu'il signifioit.

Guttus, en Latin, est un vase qui a une ouverture fort étroite, d'où la liqueur ne tombe que goutte à goutte & lentement. Delà on avoit fait *Guttonarius*, pour signifier un cheval qui va lentement & pas à pas ; ensuite on donna ce nom au Cavalier même. On peut voir Végèce & Saumaise sur Jule Capitolin. Saumaise remarque fort-bien que dans Végèce il faut lire *Gottonarios*, au lieu de *Cottonarios*, que les Copistes y avoient mis.

GUTTURAL, terme de Grammaire. On distingue en différentes classes les diverses articulations usitées dans chaque langue ; & cette distinction se fonde sur la diversité des parties organiques qui paroissent le plus contribuer à la production de ces articulations. Les consonnes qui les représentent se partagent de même ; delà les Labiales, les Linguales, les Gutturales, &c.

GUTURVATUS, *Guturvatus*, (*c*) du païs des Carnutes, fut le principal Auteur d'une rébellion arrivée parmi les Gaulois. César, étant venu dans ce païs, le fit mourir à la façon Romaine contre sa clémence ordinaire, pour contenter les soldats qui lui imputoient tous les maux qu'ils avoient eus à souffrir, & délivrer le païs de l'appréhension d'un plus grand châtiment. Il eut beau se

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 313.

(*b*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 79.

(*c*) Cæs. de Bell. Gall. L. VIII. p. 399.

cacher en divers lieux, sans oser se commettre à la foi de ses citoyens; on le chercha si bien qu'il fut pris, & amené à César.

Le nom de Guturvatus s'écrit diversement. Selon quelques uns, il faut écrire Gutriatus; selon d'autres, Gutruatus; selon d'autres encore, Gutuatus. Il s'en trouve qui croyent que Guturvatus pourroit bien être le même que Cotuatus.

G Y

GYARÉE, *Gyareus*, (*a*) frere de Télon, étoit, comme on le croit, de Provence, & se distingua au commencement de la guerre entre Pompée & César. Ceux de Marseille, s'étant déclarés pour Pompée, refuserent d'ouvrir leurs portes à César, qui résolut de faire le siège de cette ville. Mais, avant qu'il en vînt à l'exécution, on voulut tenter contre lui un combat naval. Télon & Gyarée eurent le commandement des vaisseaux de la ville de Marseille, & se distinguerent beaucoup dans cette action. Télon y ayant reçu un trait dans l'estomac, Gyarée tenta de sauter dans son vaisseau pour le secourir; mais, une flèche qui le perça, & qui l'attacha à son propre navire, l'arrêta en lui ôtant la vie. Le poëte Lucain en fait un grand éloge dans son premier livre de la Pharsale, & il loue en particulier son habileté à bien gouverner un vaisseau.

GYAROS, *Gyaros*. *Voyez* Gyarus.

GYARUS, *Gyarus*, Γύαρος, (*b*) l'une des isles Cyclades, située à soixante-deux mille pas de l'isle d'Andros, & à quatre-vingt mille de celle de Syros, selon Pline. Un fragment de Pétrone en détermine la situation auprès de Délos:

Delos jam stabili revincta terra,
Olim purpureo mari natabat;
Et moto levis hinc & inde vento,
Ibat fluctibus inquieta summis.
Mox illam geminis Deus catenis
Hac alta Gyaro ligavit, illac
Constanti Mycono dedit tenendam.

Ce qui veut dire que l'isle de Délos ayant long-tems flotté sur la mer au gré des vents, Dieu prit deux chaînes, dont il l'attacha d'un côté à l'isle de Gyarus, & de l'autre à l'isle de Mycone.

Strabon dit qu'ayant abordé dans l'isle de Gyarus, il n'y trouva qu'un mauvais village, habité par des pêcheurs. Comme nous en partions, ajoute Strabon, nous apprîmes qu'un des ces pêcheurs étoit envoyé en députation vers César Auguste, qui étoit pour lors à

(*a*) Lucian. Pharsal. L. III. v. 583. & seq.

(*b*) Plin. Tom. I. p. 213, 455, 483. Strab. p. 485, 486. Pomp. Mel. p. 147. Tacit. Annal. L. III. c. 68., 69. L. IV. c. 30. Juven. Satyr. 1. v. 73, 74. Satyr. 10. v. 170. Cicer. ad Attic. L. V. Epist. 2. Lucian. T. II. p. 64, 65.

Corinthe. Ce député, continue Strabon, navigeant avec nous, disoit à ceux qui le questionnoient, qu'il étoit envoyé pour demander à ce Prince une diminution d'impôts; qu'ils étoient taxés à cent cinquante deniers, tandis qu'ils pouvoient à peine en payer cent.

Selon Tacite, cette isle étoit sauvage & peu cultivée par les hommes. Les Romains y reléguoient les criminels, selon le même Tacite, qui dit: » L. » Pison opina qu'il falloit in- » terdire le feu & l'eau à Sila- » nus, & le reléguer à l'isle » de Gyarus. » On trouve dans Juvénal:

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum,

Si vis esse aliquis.

Elle est fort petite en effet; encore une partie est-elle couverte de rochers; ce qu'il exprime ainsi:

Ut Gyaræ clausus scopulis parvaque Seripho.

C'est-à-présent Joura, isle déserte.

GYAS, *Gyas*, (*d*) l'un des compagnons d'Énée. Le vaisseau que montoit Gyas, étoit un de ceux qui furent dispersés par la tempête qu'excita Eole à la sollicitation de Junon. Mais, il eut le bonheur de réjoindre ensuite la flotte d'Énée, & Gyas est compté au nombre des combattans qui disputerent le prix aux jeux que l'on donna en Sicile à l'anniversaire de la mort d'Anchise. Il se présenta pour le premier combat, qui étoit un combat de vaisseaux. Il montoit la chimere à trois rangs de rames; cette galère sembloit une ville. Les rivaux de Gyas étoient au nombre de trois.

Vis-à-vis le rivage où devoit se donner le combat, s'élevoit en pleine mer un rocher, qui, durant l'hiver, quand la mer étoit enflée par les vents du nord, se déroboit sous les flots, & reparoissoit quand elle étoit calme. C'étoit-là que les oiseaux de mer alloient se reposer au Soleil. Ce rocher, au haut duquel on avoit arboré un branche de chêne revêtue de son feuillage, fut la borne qu'Énée fixa pour la course des galères; & d'où les combattans, après l'avoir doublée, devoient, en continuant leur course, revenir au port.

Gyas vole le premier & devance tous ses rivaux. Cloanthe qui le suit, est mieux pourvu de rameurs, mais son vaisseau est moins léger. La Baleine & le Centaure suivent à une égale distance, & tâchent de l'emporter l'un sur l'autre, tantôt ils se devancent, tantôt ils se trouvent sur la même ligne, formant ensemble un long sillage. Déjà les quatre galères étoient arrivées à la hauteur du rocher, lorsque Gyas, dont le navire précédoit les autres,

(*d*) Virg. Æneid. L. I. v. 226, 616. L. V. v. 118. *& seq.*

cria à son Pilote Ménœte : » Où vas-tu Ménœte ? Pour» quoi ce détour à droite ? » Dirige ta course de ce côté» ci ; côtoye le rivage, & rase » les rochers à gauche, & laisse » les autres s'avancer vres la » haute mer » Ménœte n'obéit point ; il craint les rochers à fleur d'eau, & il s'éloigne. » Que » fais-tu Ménœte ? Encore une » fois, approche-toi de ces ro» chers, lui crie de nouveau » Gyas. » En parlant ainsi, il se voit atteint par Cloanthe, qui, saisissant l'espace qui étoit entre les rochers & la galère de Gyas, & ramant vers la gauche, le devance, double la borne le premier, & vogue alors en pleine mer, sans avoir plus rien à craindre.

A cette vue, la plus vive douleur saisit le cœur de Gyas, & des larmes coulent des ses yeux. Oubliant ce qu'il se doit à lui-même, oubliant ce qu'il doit à ses compagnons, il précipite l'indocile Ménœte du haut de la pouppe dans les flots. En même-tems, il court au gouvernail, prend lui-même la conduite de sa galère, exhorte tous ses gens à ramer avec vigueur, & tourne son timon, du côté du rivage. Mais, quoi qu'il puisse faire, sa galère dépourvue de Pilote, est enfin contrainte de céder. On lui adjugea pourtant un des quatre prix, destinés pour les quatre combattans, ce fut le troisième qui consistoit en deux cuvettes d'airain, & en deux vases d'argent artistement travaillés, & ornés de figures en bosse.

GYAS, *Gyas*, (*a*) fils de Mélampe, & frere de Cissée. *Voyez* Cissée.

GYAS, *Gyas*, (*b*) Géant à cent bras. Il en est fait mention dans une ode d'Horace.

GYATE, *Gyata*, Γύατα, (*c*) contrée de Sicile, selon Plutarque. Cette contrée, qui faisoit partie du territoire de Syracuse, étoit très-fertile, trèsriche, & d'une grande étendue ; car, elle s'étendoit depuis la côte de la mer jusqu'au milieu des terres. Après la mort de Philistus, Denys envoya offrir à Dion de lui remettre la citadelle, les armes & ses troupes, avec tout l'argent nécessaire pour les soudoyer pendant cinq mois, si par un traité on vouloit lui permettre de se retirer en Italie, pour y passer le reste de ses jours, & d'y jouir des revenus de la contrée Gyate.

Arétius croit que c'est présentement la Cava de Giorgia ; & Cluvier croit que c'est Longarina & Cuba.

GYGÉE (le marais), *Gygæa palus*, Γυγαίη λίμνη. (*d*) Homère en fait mention. Ce marais étoit en Lydie, à quarante stades de Sardis. Il avoit eu ce nom

(*a*) Virg. Æneid. L. X. v. 318.
(*b*) Horat. L. II. Ode 14. v. 14.
(*c*) Plut. T. I. p. 974.

(*d*) Homer. Iliad. L. II. v. 372. L. XX. v. 390, 391. Herod. L. I. c. 93. Strab. p. 626. Ezech. c. 38. v. 2.

d'un roi de Lydie nommé Gygès, plus ancien que le Gygès qui succéda à Candaule ; & c'est delà que la Lydie a été aussi nommée *Gygea*, nom qu'elle a retenu long-tems, & dont on voit les traces dans le Prophete Ezéchiel, qui a vécu long-tems après Homère, & qui l'appelle *Gog*. Ce marais fut appellé ensuite *Coloé*. Diane avoit tout auprès un temple, où elle étoit adorée sous le nom de Colœne.

GYGÉE, *Gygæa*, Γυγαίη, (*a*) fille d'Amyntas I, roi de Macédoine, qui commença à règner la deuxième année de la LXIII Olympiade, 527 ans avant J. C. fut donnée en mariage à Bubares, Persan de nation. Il étoit venu avec une puissante armée par ordre de Mégabase, général de l'armée de Darius, roi de Perse, pour venger le meurtre commis en la personne des Ambassadeurs Persans. Alexandre, frere de Gygée, les avoit fait tuer à table, par sept jeunes Macédoniens, vêtus en femmes, parce qu'ils avoient fait quelqu'insulte à des dames de la Cour. Bubares vit la Princesse Gygée, & en devint amoureux. Amyntas, saisissant cette occasion pour assoupir la guerre, donna sa fille à Bubares, qui protégea son beau-pere, au lieu de venger la mort des Ambassadeurs.

GYGÈS, *Gyges*, Γύγης, (*b*) l'un des Titans fils du Ciel & de la Terre, avoit cent mains & cinquante têtes, s'il faut en croire la fable. Il fut relégué au fond du Tartare, pour avoir fait la guerre à Jupiter.

GYGÈS, *Gyges*, Γύγης, ancien roi de Lydie. *Voyez* Gygée.

GYGÈS, *Gyges*, Γύγης, (*c*) fils de Dascylus, s'empara du royaume de Lydie. Voici comment la chose se passa, selon Hérodote.

Le roi Candaule, passionnément amoureux de sa femme, la croyoit une beauté accomplie ; elle faisoit le sujet de presque toutes ses conversations avec Gygès son favori, & le dépositaire de ses secrets les plus importans. » Gygès, lui » dit-il un jour, tu ne me pa» rois pas bien persuadé que » la Reine soit la plus belle » de toutes les femmes, fai» sons donc ensorte, que les » habits ne te dérobent rien » de ses charmes ; car, le té» moignage des yeux est bien » moins suspect que celui des » oreilles. Quel langage tenez» vous là, s'écria Gygès ? » Pourquoi voulez-vous que » ma maîtresse paroisse à mes

(*a*) Just. L. 7. c. 3. Herod. L. V. c. 21. L. VIII. c. 136.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 194, 200.

(*c*) Just. L. I. c. 7. Herod. L. I. c. 8. & seq. Plut. Tom. II. pag. 302, 622. Strab. p. 421, 590, 680. Cicer. de Offic. L. III. c. 9. Roll. Hist. Anc. T. I. pag. 377. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. V. p. 254. & suiv. T. IX. p. 124, 125.

» yeux dans un état si peu con» forme aux régles de la bien» séance ? Ne sçavez-vous pas » que chez le sexe la pudeur » tombe avec les habits ? Par» mi plusieurs maximes qui » nous viennent de nos ancê» tres, toutes également sages » & utiles pour la conduite de » la vie, il y en a une qui nous » avertit de ne nous occuper » que du soin de nos propres » affaires ; quant à moi, je suis » convaincu que personne ne » sçauroit disputer à la Reine » le prix de la beauté. » Candaule, bien loin de se laisser ébranler par des remontrances si judicieuses : » Ne crains rien » de ma part, répondit-il à » Gygès, mon intention n'est » point ici de t'éprouver ; ne » crains rien non plus de la » part de ma femme, qui, » graces à un expédient que » j'ai imaginé, ne sera jamais » informée de ce qui va se » passer. Je te placerai derrière » la porte de la chambre où » nous couchons ; un instant » après moi la Reine se rendra » dans cette chambre, à l'en» trée de laquelle est un siège, » sur lequel elle range ses habits, » à mesure qu'elle les quitte. » Pendant cet intervalle, tu » auras tout le loisir de l'exa» miner ; sors lorsqu'elle ira se » mettre au lit, & prends tes » mesures pour n'en point être » vu. »

Gygès, ayant bien jugé que désormais la résistance seroit inutile, se rendit aux empressemens de Candaule, qui le conduisit dans sa chambre, lorsque le tems de se coucher fut venu. La Reine ne tarda point à le suivre ; & après s'être déshabillée, elle prit le chemin de son lit, moment dont Gygès profita pour se retirer. Malgré toutes ces précautions, il en fut apperçu. Alors ayant appris de la bouche de son mari ce qui venoit d'arriver, elle n'éclata point en vains reproches, bien résolue de tirer une vengeance signalée de l'affront qui lui avoit été fait, car chez les Lydiens, aussi-bien que chez les autres barbares, il n'en étoit point de plus sanglant que celui de paroître nu aux yeux de quelqu'un. Le lendemain elle envoya chercher Gygès par quelques domestiques affidés ; & lui auquel elle faisoit quelquefois cet honneur, ne la croyant instruite de rien, obéit sur le champ à ses ordres. A peine est-il entré que la Reine lui dit : » Gygès, de deux partis, » je te laisse le maître de pren» dre celui qui te conviendra le » mieux ; il faut que ton impu» dente curiosité te coûte la vie; » sinon assure-toi, par le meurtre » de Candaule la possession, & » de ma personne, & du royau» me de Lydie. « Ce discours fut un coup de foudre pour Gygès ; enfin, revenu de son étonnement, il supplia la Reine de ne point le jetter dans un pareil embarras ; ses prieres ne furent point écoutées, & réduit à la dure nécessité de poignar-

der Candaule, ou de périr lui-même, il préféra de vivre. S'adressant ensuite à la Reine: » puis donc que vous me forcez de tremper mes mains » dans le sang de mon maître, » apprenez-moi la manière de » pouvoir exécuter une entre- » prise si hardie. Je te cache- » rai, lui répondit-elle, dans » le même endroit où Candau- » le t'avoit placé, & il te sera » aisé de le poignarder dans » le tems du sommeil.» Cependant, Gygès fut gardé à vue le reste de la journée; & le soir la Reine le conduisit dans sa chambre; tout réussit, & Candaule fut assassiné. C'est ainsi que ce fameux évènement est raconté par Hérodote.

Platon fait de Gygès un berger du roi de Lydie; il ajoute que ce berger, ayant observé une ouverture formée par un violent tremblement de terre, résolut d'y descendre pour examiner de près ce que ce pouvoit être. La première chose qui se présenta à sa vue, fut un cheval d'airain, dans les flancs duquel étoit enfermé un homme mort, qui paroissoit avoir été fort grand; il avoit un anneau dont Gygès se saisit. Tous les mois les bergers rendoient compte au Roi de leurs troupeaux; mais, avant que de le faire, ils avoient coûtume de tenir une assemblée. Gygès y vint à l'ordinaire, & il remarqua que ses camarades cessoient de le voir, lorsque le chaton de son anneau se trouvoit dans le dedans de sa main. Après des expériences souvent réitérées, il se fit députer par les bergers, séduisit la Reine, & assassina Candaule.

Plutarque raconte l'usurpation de la couronne de Lydie par Gygès d'une troisième façon. Il dit que Gygès, s'étant révolté contre Candaule roi de Lydie, se ligua avec Arsélis de Mylassa en Carie, qui lui amena un corps considérable de Cariens. Candaule fut défait & tué dans un combat; Arsélis remporta avec le butin une hache que les rois de Lydie descendus d'Hercule, avoient toujours portée eux-mêmes dans les batailles jusqu'à Candaule.

Le commencement du règne de Gygès en Lydie, est un problême parmi les Sçavans. Il faut le placer, selon quelques-uns, 700 ans avant l'Ere-Chrétienne, selon d'autres 708 ans, selon d'autres 714 ans, selon d'autres enfin 720 ans. Quoi qu'il en soit, le ressentiment de la reine de Lydie eut peut-être moins de part à la fortune de Gygès, que la beauté de ce jeune Seigneur. Gygès en Arménien signifie beau; & l'on n'ignore pas que la langue des Arméniens avoit beaucoup d'expressions, qui lui étoient communes avec celles des Lydiens & des Phrygiens. Après tout, si ce que dit Xénophon est véritable, la naissance de Gygès sembloit l'éloigner infiniment du trône; mais, la manière dont lui & quelques au-

tres Écrivains parlent de ce Prince, ne convient guère avec un passage d'Apollodore, qui fait descendre Gygès d'Hercule & d'Omphale par Agélaus leur fils. Que l'on ne nous objecte point ici le témoignage d'Hérodote, qui ne donne point à Gygès d'autre qualité que celle de garde de Candaule. Alors, ces sortes de postes étoient occupés dans la plûpart des cours, par les Seigneurs les plus distingués; & nous ne doutons presque pas que le même usage ne fût reçu dans celle de Lydie; car, il n'est point à présumer que Candaule eût accordé toute sa confiance à un homme qui auroit tenu un rang si peu considérable dans l'État.

Quoique la maison dont sortoit Gygès fût une maison illustre, nous la croyons néanmoins très-différente de celle des Héraclides qui fut éteinte en la personne de Candaule. Hérodote la distingue formellement, & personne sans doute ne s'avisera d'écouter Apollodore au préjudice de cet Historien, qui certainement avoit fait une étude particulière des antiquités de Lydie. Graces à ses recherches, on n'ignore point aujourd'hui que les Héraclides résolurent de disputer à Gygès une couronne, dont ils étoient en possession depuis 500 ans; ils leverent des troupes, & les armées étoient prêtes à en venir aux mains, lorsque les plus sages de la nation proposerent aux deux partis de remettre à l'Oracle la décision de leur querelle. Celui de Delphes fut consulté préférablement aux autres; & sa réponse rendit Gygès maître paisible du Royaume qu'il avoit usurpé.

Un si grand bienfait ne pouvoit être trop payé; & Gygès en reconnoissance fit des présens dignes, & de la grandeur de celui qui les envoyoit, & de la majesté du Dieu auquel ils étoient offerts. Rien ne fut épargné; mais, parmi tous ces présens, on admiroit sur-tout six vases d'or, qui pesoient trente talens. Hérodote prétend que Midas & ce Prince sont les premiers des Barbares, qui par de riches présens ont signalé leur zèle pour un oracle autrefois si respecté. Phanias & Théopompe ne font aucune mention de Midas; & quant à Gygès, ils assurent simplement, que les dons portés avant lui dans le trésor de Delphes, ne consistoient, ni en or, ni en argent.

Ce Prince, affermi sur le trône par la faveur des Dieux, forma le dessein, soit pour satisfaire son ambition, soit pour occuper ses sujets, de conquérir les Provinces voisines de la Lydie. La ville de Milet étoit à sa bienséance; ce fut de ce côté-là qu'il tourna ses armes. On ne dit point quel fut le succès de cette expédition; peut-être se termina-t-elle par un traité de paix, comme le suppose naturellement un endroit de Strabon, où il est rap-

porté que les Miléſiens obtinrent de Gygès la permiſſion de bâtir Abyde dans la Troade, alors une des provinces de ſon royaume. Il marcha enſuite contre ceux de Smyrne, qui furent obligés de ſe renfermer dans leur ville; le ſiège en fut pouſſé avec vigueur; & les ennemis étoient preſque maîtres de la place, lorſque les Smyrnéens tout à coup reprirent courage, chaſſerent les Lydiens, & remporterent ſur eux une victoire ſignalée. Cette action fit grand bruit dans la Grece; & l'on voit Ariſtodème dans Pauſanias, ſe ſervir de cet exemple pour engager les Meſſéniens à défendre leur liberté contre les injuſtes entrepriſes de Lacédémone. Pauſanias ajoute que le poëte Mimnerme avoit décrit ce combat dans une de ſes élégies. Gygès fut plus heureux contre les Magnéſiens; voici quel fut le ſujet de la guerre.

Ce Prince avoit beaucoup de conſidération pour Magnès grand Poëte, & Muſicien célébre; à des talens ſi extraordinaires, il joignoit une rare beauté, dont il ſçavoit encore relever l'éclat par les parures les plus recherchées. Tant de perfections raſſemblées dans un ſeul homme, gagnerent à Magnès le cœur de la plûpart des dames; celles de Magnéſie ſurtout eurent pour lui des attentions, qui ſcandaliſerent les habitans de cette ville. On ſe jetta ſur le malheureux Poëte; ſes habits furent déchirés; & il eſſuya de la part de ſes jaloux, les outrages les plus ſanglans. Ce n'étoit, diſoient-ils, que pour ſe venger de la mauvaiſe volonté de Magnès, qui avoit extrêmement loué la valeur des Lydiens dans un combat de Cavalerie contre les Amazones; & cela ſans faire la moindre mention des Magnéſiens, qui prétendoient avoir beaucoup contribué au ſuccès de cette mémorable journée. Nicolas de Damas, aux ſoins duquel on eſt redevable de ce morceau d'hiſtoire, aſſure que Gygès, irrité de l'affront fait à un homme qui lui étoit cher, vint, à la tête de ſes troupes, former le ſiège de Magnéſie. La réſiſtance des habitans fut inutile, enfin ils ſe virent contrains de céder à la force. Ce Prince, de retour à Sardes, après une expédition ſi glorieuſe, célébra des jeux où ſa joie & ſa magnificence parurent également.

Il eſt à propos de faire remarquer qu'Hérodote garde un profond ſilence ſur la priſe de Magnéſie; il ſemble même inſinuer que toutes les guerres de Gygès, pendant un règne aſſez long, ſe bornerent à celles de Milet, de Smyrne & de Colophon. La dernière de ces places fut emportée par les Lydiens, qui, ſelon toutes les apparences, y firent un butin conſidérable. Du moins on lit dans Ariſtote, que Colophon étoit habité par pluſieurs particuliers

extraordinairement opulens.

Aucun des Princes voisins de la Lydie ne surpassoit Gygès en richesses. Anacréon ainsi que quelques autres Poëtes, nous ont conservé la mémoire de ses trésors; certaines mines, situées entre Pergame & Atarne, étoient, au rapport de Strabon, la source des revenus prodigieux dont jouissoit ce Prince. Enflé de tant de prospérités, il eut la curiosité de demander à l'Oracle, si quelqu'un étoit plus heureux que lui: Aglaus répondit, Apollon; & cet Aglaus, selon Pline & Valere Maxime, peu accommodé des biens de la fortune, cultivoit un petit champ qui fournissoit à tous ses besoins. Un homme tel que celui-là étoit bien différent de Gygès, que l'amour & l'ambition dévoroient tour à tour. Esclave des femmes, il fut presque toujours occupé du soin de leur plaire. On ignore aujourd'hui le nom de celle de ses maîtresses, qui, selon Athénée, le gouverna absolument lui & son Royaume; il se contente de dire que ce Prince, dans la vue d'immortaliser sa tendresse pour elle, lui fit ériger un monument, que son élévation & son étendue rendoient digne d'admiration. On le découvroit de très-loin; & pendant plusieurs siècles il a été connu sous le nom de *Sépulcre de la Courtisanne*.

Ce n'est pas là pourtant le seul excès dans lequel l'amour précipita Gygès, du moins si ce que raconte Hésychius de de Milet a quelque fondement; sçavoir, que ce Prince par un raffinement de délicatesse, dont nous laissons l'explication aux Anatomistes, trouva le premier la manière de rendre les femmes stériles. Au reste, Hésychius de Milet prétend ne rien avancer que sur la foi de Xanthus; mais, comment concilier une semblable narration avec Athénée, qui, d'après le même Historien, fait honneur à Adramyte de cette rare découverte. Le seul moyen de sauver la contradiction, seroit de dire que Gygès portoit aussi le nom d'Adramyte.

Quoi qu'il en soit, les débauches de ce Prince n'abrégerent pas ses jours, puisque suivant Hérodote, il mourut après un règne de 38 ans. Eusebe ne lui en donne que 36, ce qui prouve que les Anciens étoient partagés sur la chronologie des rois Lydiens. Il est certain du moins que la supputation d'Hérodote & celle d'Eusebe ne se ressemblent point du tout. Il seroit cependant à souhaiter que ce dernier eût conservé les noms & les fragmens des Écrivains qui lui avoient servi de guide; avec de pareils secours, il seroit bien plus aisé de prendre son parti, tant sur les dates, que sur les autres particularités de la vie de Gygès.

Ses Sujets lui éleverent un Mausolée, que Nicandre place dans le voisinage du mont Tmolus. Il en étoit aussi fait men-

tion dans les ouvrages du poëte Hipponax, qui, non plus que cet ancien monument ne sont point échappés à l'injure des tems.

De deux enfans que laissa Gygès, Mélan épousa la fille; & le fils qui se nommoit Ardys, fut son successeur.

GYGÈS, *Gygès*, Γύγης, (a) Capitaine Troyen, l'un des compagnons d'Enée, fut abattu par Turnus, qui lui coupa un jarret.

GYLIPPE, *Gylippus*, (b) Arcadien compagnon d'Enée, avoit épousé une femme Tyrrhene, de laquelle il eut neuf fils d'une haute taille. Ces neuf freres se trouvant postés par hazard vis-à-vis de Tolumnius, celui-ci lança une flèche qui perça l'un d'entr'eux. Ce jeune guerrier, distingué par sa beauté & par l'éclat de ses armes, reçoit le coup fatal à l'endroit de la hanche, où les deux extrêmités de son baudrier étoient jointes par une agraffe. La flèche lui pénetre le flanc, & l'étend sur l'Arene. Ses freres, troupe courageuse, que sa perte met en fureur, courent à la vengeance. Les uns prennent leur épée, d'autres leur javeline; tous fondent en aveugles sur l'ennemi. Cette circonstance donna lieu à un combat sanglant, & où il périt beaucoup de Troyens.

GYLIPPE, *Gylippus*, (c) Γύλιππος, fils de Cléandridas, s'acquit beaucoup de réputation par ses exploits militaires.

Il fut envoyé, l'an 414 avant l'Ere Chrétienne, au secours des Syracusains, qui étoient assiégés par Nicias général des Athéniens. Ayant appris en chemin l'extrêmité où ils étoient réduits, étant environnés d'une bonne muraille qui les resserroit, il continua sa route, non plus dans le dessein de défendre la Sicile, qu'il croyoit déjà entre les mains des Athéniens, mais pour conserver aux peuples d'Italie les villes qu'ils y avoient, s'il en étoit encore tems, & si cela étoit possible; car, la renommée avoit répandu de tous côtés que les Athéniens étoient déjà maîtres de tout, & qu'ils avoient à leur tête un Capitaine que sa prudence & les faveurs de la fortune rendoient invincible. Nicias lui-même rassuré contre son naturel, & se fiant sur ses forces & sur ses grands succès, & d'ailleurs persuadé par les nouvelles secretes qu'il avoit tous les jours de Syracuse, & par les gens qu'on lui envoyoit, qu'il alloit incessamment avoir la ville par composition, ne fit aucun compte de l'approche de Gylippe, & ne mit aucunes gardes pour l'empêcher d'aborder; desorte qu'à la faveur

(a) Virg. Æneid. L. IX. v. 762.
(b) Virg. Æneid. L. XII. v. 270. & seq.
(c) Just. L. IV, c. 4. Plut. Tom. I. p. 164, 442, 535. & seq. Diod. Sicul. p. 334, 345, 389. Thucyd. p. 479. & se. Roll. Hist. Anc. II. p. 454. & suiv.

de cette négligence & de ce mépris, Gylippe aborda en Sicile dans un bateau de passage, sans qu'on en sçût rien dans le camp de Nicias. Il descendit fort loin de Syracuse, & assembla une grosse armée. Les Syracusains étoient si peu instruits de son arrivée, qu'ils avoient convoqué ce jour-là une assemblée pour règler les articles de la capitulation qu'on devoit présenter à Nicias, & qu'il y en avoit déjà plusieurs qui s'y étoient rendus, & qui disoient qu'on devoit hâter la capitulation, avant que la ville fût entièrement enfermée; car, il ne restoit plus qu'une très-petite partie de la muraille à faire, & elle alloit bientôt être achevée, les matériaux étant tout prêts & déjà portés sur le lieu.

Dans ce moment, & dans un si pressant danger, un Officier nommé Gongylus, arriva de Corinthe sur une galère à trois rangs de rames. A son arrivée tout le monde s'assemble en foule autour de lui. Il leur dit que Gylippe est sur le point d'arriver, & qu'il est suivi de plusieurs galères qui viennent à leur secours. Les Syracusains n'osent ajouter foi à ces nouvelles, & comme ils sont dans l'incertitude, ils voyent arriver un courier de Gylippe, qui leur ordonne de sortir en armes au devant de lui. Alors ils reprennent courage, & pleins d'espérance ils vont s'armer.

Dès que Gylippe est arrivé devant la place, il met ses troupes en bataille; Nicias, de son côté, y met aussi les siennes, & les deux armées, étant en présence toutes prêtes à charger, Gylippe, mettant à terre ses armes, envoye un héraut aux Athéniens leur dire qu'il leur donne toute sûreté pour se retirer, s'ils veulent abandonner la Sicile. Nicias ne daigna pas faire la moindre réponse à cette proposition; mais, quelques uns de ses soldats se mettant à rire, demanderent au héraut : *Si l'arrivée d'une cappe Lacédémonienne & d'un méchant bâton, rendoit tout d'un coup la situation des Syracusains bien meilleure, & les mettoit en état de mépriser les Athéniens bien plus forts que Gylippe, & qui venoient tout récemment de rendre aux Lacédémoniens trois cens de leurs prisonniers qu'ils avoient dans les fers, & tous plus chevelus que lui.*

Timée écrit que les Siciliens ne firent pas grand cas de Gylippe, ni d'abord, ni dans la suite; car, dès qu'ils eurent connu son avarice & son insatiable avidité, ils le mépriserent, & à son arrivée ils firent des railleries piquantes sur sa cappe & sur ses longs cheveux. Cependant, le même Historien ajoute dans la suite que, dès que Gylippe parut, comme on dit que les oiseaux s'assemblent autour de la chouette dès qu'ils la voyent, les Syracusains s'assemblerent de même autour de lui, prêts à le suivre.

vre. Et cela est beaucoup plus vraisemblable que tout ce qu'il a dit auparavant ; car, les Syracusains, voyant dans cette cappe & dans ce bâton la marque & la dignité de Sparte, se rangerent autour de lui avec toute sorte de respect & d'obéissance. Aussi Thucydide écrit que le salut de la Sicile fut l'ouvrage de Gylippe seul ; & non seulement Thucydide, mais Philistus, Syracusain, & témoin oculaire de tout ce qui se passa, dit la même chose.

En effet, Gylippe emporta d'abord d'assaut le fort de Labdale, où il fit main-basse sur-tout ce qui y étoit. Le même jour, une galère Athénienne fut prise en entrant dans le port. Ensuite, Gylippe se servant des pierres mêmes que les Athéniens avoient amassées pour leur usage, fit continuer de bâtir le mur que les Syracusains avoient commencé de conduire au travers de l'Epipole, & se mettoit tous les jours devant en bataille, comme les Athéniens le faisoient aussi de leur côté. Lorsqu'il vit le tems propre pour donner, il commença le combat dans l'espace qui étoit entre les deux murailles. La situation étroite du lieu, ayant rendu sa cavalerie & ses gens de trait inutiles, il eut du désavantage. les Athéniens dresserent un trophée. Gylippe, pour ranimer ses troupes en leur rendant justice, eut le courage de prendre sur lui le reproche du mauvais succès, & de leur déclarer hautement que sa défaite n'étoit pas arrivée par leur faute, mais par la sienne, parce qu'il les avoit fait combattre dans un lieu trop serré. Il leur promit de leur donner bientôt occasion de rétablir leur honneur & le sien ; & en effet le lendemain, après les avoir exhortés à bien soutenir leur ancienne réputation, il les mena contre l'ennemi. Nicias voyant que quand il n'auroit pas envie de donner bataille, il faudroit nécessairement empêcher les ennemis de continuer leur mur au-delà de la contre-vallation, dont ils étoient déjà fort proche, parce qu'autrement c'étoit leur accorder une victoire certaine, marcha contre les Syracusains. Gylippe fit avancer ses troupes au-delà de l'endroit, où de part & d'autre finissoient les murs, afin d'avoir plus d'espace pour s'étendre ; & chargeant l'aîle gauche des ennemis avec sa cavalerie, il la mit en fuite, & bientôt après renversa l'aîle droite. On voit ici ce que peuvent l'expérience & l'habileté d'un grand Capitaine ; car Gylippe, avec les mêmes hommes, les mêmes armes, les mêmes chevaux, les mêmes lieux, en changeant seulement son ordonnance de bataille, défit les Athéniens, & les poursuivit jusques dans leur camp. La nuit suivante, les vainqueurs pousserent leur mur au-delà de la contre-vallation des Athéniens, & par-là, leur ôterent toute espérance

de pouvoir les enfermer.

Après cet heureux succès, les Syracusains, à qui la flotte de Corinthe étoit arrivée sans avoir été apperçue de celle d'Athènes, reprirent courage, armerent plusieurs galères, & sortant en campagne avec leur cavalerie & d'autres troupes, firent beaucoup de prisonniers. Ils députerent à Lacédémone & à Corinthe, pour faire venir du renfort. Gylippe alla lui-même par toutes les villes de Sicile pour les solliciter de se joindre à lui, & il en gagna la plus grande partie, qui lui donnerent de puissans secours. Nicias, voyant que ses forces diminuoient tous les jours, & que celles des ennemis augmentoient, commença à perdre courage; & non content d'envoyer aux Athéniens des gens pour leur représenter l'état des choses, il leur écrivit lui-même très-fortement. La lecture de ses lettres fit impression sur les Athéniens, & ils se hâterent de lui envoyer du secours. Malgré cela, leurs affaires ne se rétablirent point. Nicias même, après la perte de plusieurs combats, se voyant sans ressource, se rendit à discrétion. Gylippe fit de vains efforts pour obtenir des Syracusains que ce Général fut conduit à Lacédémone. Sa demande fut réjettée, & Nicias mis à mort.

Gylippe accompagna depuis Lysandre à la prise d'Athènes, & ce dernier lui confia tout l'argent qu'il avoit pris au pillage de cette ville; consistant en mille talens enfermés dans trente sacs cachetés par-dessus. Gylippe malheureusement tenté dans cette occasion, ne fut pas plutôt parti, qu'il décousit tous les sacs par le fond; & après en avoir tiré de chacun tout l'argent qu'il voulut, il les recousit ensuite sans prendre garde que dans chaque sac il y avoit une étiquette où étoit marquée la quantité d'argent qu'il contenoit. Étant arrivé à Sparte, il alla d'abord chez lui, cacha sous les tuiles de sa maison tout l'argent qu'il avoit volé, & alla ensuite remettre ces sacs entre les mains des Éphores, leur faisant bien remarquer les cachets entiers.

Les Éphores firent d'abord ouvrir ces sacs & compter l'argent; mais, ayant vu que les sommes ne se rapportoient point à celles qui étoient marquées sur les étiquettes, ils furent fort étonnés & se trouverent dans une grande perplexité. Comme ils étoient dans cet embarras, un valet de Gylippe leur découvrit la chose, en leur disant par une espèce d'énigme : *Il y a bien des chouettes au Céramique*. Les Éphores comprirent d'abord que dans ce mot *les chouettes* signifioient les pièces de monnoie, parce que vraisemblablement la plûpart des monnoies portoient alors l'empreinte d'une chouette à cause des Athéniens, & que le *Céramique*, qui étoit un lieu à Athènes, ainsi appellé parce

qu'il y avoit eu une tuilerie, signifioit aussi le toit d'une maison, à cause des tuiles appellées *Ceramoi*.

Gylippe, ayant donc flétri, par une action si horrible & si honteuse, tant de grandes & de si glorieuses actions qu'il avoit faites auparavant, se bannit lui-même de Lacédémone, & alla passer le reste de sa vie dans un païs étranger.

GYLIS, *ou* GYLUS *Gylis*, *Gylus*, Γῦλις, Γύλος, (*a*) Capitaine, dont il est parlé dans Xénophon.

GYLON, *Gylon*, Γύλων, (*b*) Athénien, fut accusé d'avoir livré aux ennemis une ville du Pont, appellée Nymphée, qui appartenoit aux Athéniens. Ce reproche l'obligea de s'exiler. Il alla en Scythie où il épousa une femme du païs, dont il eut deux filles; l'une fut mariée à Démocharès, & l'autre appellée Cléobule, à Démosthène, à qui elle porta en dot cinquante mines, c'est-à-dire, deux mille cinq cens livres. Démosthène l'orateur naquit de ce mariage.

GYMNASE, *Gymnasium*, Γυμνάσιον, (*c*) nom d'un édifice public chez les Romains, où ceux qui vouloient s'instruire & se perfectionner dans les exercices, trouvoient tous les secours nécessaires. Ces lieux se nommoient Gymnases, à cause de la nudité des athletes; Palestres, à cause de la lutte, qui étoit un des exercices qu'on y cultivoit le plus, & quelquefois chez les Romains Thermes, parce que l'appartement des bains & des étuves en faisoit une des principales parties.

Les différentes pièces qui composoient ces grands édifices, peuvent, suivant M. Burette, se réduire à douze principales; sçavoir, 1°. Les portiques extérieurs où les Philosophes, les Rhéteurs, las Mathématiciens, les Médecins, & autres Sçavans faisoient les leçons publiques, disputoient, ou lisoient leurs ouvrages; 2.° L'Ephébéum, où les jeunes gens s'assembloient de grand matin, pour y apprendre les exercices dans le particulier & sans avoir de spectateurs; 3.° le Corycéum, l'Apodytérion ou le Gymnastérion, qui étoit une espèce de garderobe où l'on quittoit ses habits, soit pour le bain, soit pour les exercices; 4.° l'Elæothésium, l'Aliptérion, ou l'Unctuarium, destiné aux onctions qui précédoient ou qui suivoient l'usage des bains, la lutte, le pancrace, &c. 5.° le Conistérium ou Conistra, dans lequel on se couvroit de sable ou de poussière pour sécher l'huile ou la sueur; 6.° la Palestre proprement dite, où l'on s'exerçoit à la lutte, au pugilat, au pancrace, & à divers autres exer-

(*a*) Xenoph. p. 660.
(*b*) Plut. T. I. pag. 847. Æsch. Orat. contr. Ctesiph. p. 454, 456. Demosth. Orat. contra Aphob. p. 905.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 93, 94.

cices ; 7.° le Sphæristérium ; ou jeu-de-paume, réservé pour les exercices où l'on employoit une balle ; 8.° les grandes allées non pavées, qui occupoient le terrein compris entre les portiques & les murs qui environnoient tout l'édifice ; 9.° les Xystes, *Xysti*, qui étoient des portiques sous lesquels les athletes s'exerçoient pendant l'hiver ou le mauvais tems ; 10.° d'autres Xystes, *Xysta*, qui étoient des allées découvertes, destinées pour l'été & pour le beau tems ; & dont les unes étoient toutes nues, & les autres plantées d'arbres ; 11.° l'appartement des bains, composé de plusieurs pièces ; 12.° le Stade qui étoit un terrein spacieux, demi-circulaire, sablé & entouré de gradins pour les spectateurs des exercices. On peut ajoûter encore le Grammateion, qui étoit le lieu destiné à la garde des archives athlétiques.

Les Gymnases étoient gouvernés par plusieurs officiers ; tels étoient 1.° le Gymnasiarque, ou le sur-intendant de toute la Gymnastique ; 2.° le Xystarque, ou celui qui présidoit aux Xystes & au Stade, 3.° le Gymnaste ou le maître des exercices, qui en connoissoit les différentes qualités, & les accommodoit aux âges & aux diverses complexions ; 4.° le Pœdotriba, ou prévôt de salle, employé à enseigner méchaniquement les exercices, sans en attendre les avantages par rapport à la santé. Sous ces quatre principaux Officiers servoit une foule de subalternes, dont les noms assez peu importans désignoient les différentes fonctions qu'ils avoient en sous-ordre.

GYMNASIARQUE, *Gymnasiarcha*, *Gymnasii Præfectus*, Γυμνασιάρχης, Γυμνασίαρχος, Officier qui avoit la sur-intendance & l'administration suprême des Gymnases. Il a été parlé de cet Officier sous l'article des Athletes, chiffre XVI. *Voyez* cet article.

GYMNASIE, *Gymnasia*, Γυμνασία, (*a*) grande ville d'Asie, selon Diodore de Sicile. Les dix mille Grecs, au retour de leur expédition, passerent par cette ville. *Voyez* Chenius.

GYMNASTE, *Gymnastas*, Γυμναστὴς, officier préposé pour accommoder les différentes espèces d'exercices d'usage dans les Gymnases, aux diverses complexions des athletes, & pour les élever dans ces exercices. Quelquefois il étoit chargé à la place de l'Agonothete d'encourager les athletes avant le combat, & de les animer par les motifs les plus pressans à remporter la victoire. Il a été aussi parlé de cet Officier sous l'article des athletes, chiffre XVIII. *Voyez* cet article.

(*a*) Diod. Sicul. p. 412.

GYMNASTÉRION, *Gymnasterium*, (*a*) nom d'un lieu des Gymnases. Ce lieu servoit d'une garde-robe où l'on quittoit ses habits, soit pour les exercices, soit pour le bain, & où l'on se r'habilloit ensuite ; il se nommoit aussi Apodytérion & Spoliarium, car ces deux mots ont le même sens. On fit cet appartement avec une grande magnificence, quand les bains reprirent faveur sur la fin du règne de Néron ; il composoit dans les thermes de Dioclétien, un sallon octogone, de figure oblongue, dont chaque face formoit un demi-cercle, & dont la voute étoit soutenue par plusieurs rangs de colomnes d'une hauteur extraordinaire.

GYMNASTIQUE, *Gymnastica*, (*b*) c'est l'art ou la science des divers exercices du corps.

Les hommes, acquérant la force & l'agilité de leur corps par divers exercices, se sont proposé différentes fins ; d'abord, ils ont eu en vue de pourvoir à leur sûreté, & de se rendre plus propres aux fonctions de la guerre, en s'accoûtumant à tous les mouvemens qui peuvent être de quelque utilité pour l'attaque ou pour la défense ; & c'est ce qui a produit la Gymnastique militaire.

Le soin qu'ils ont pris de leur santé, les a engagés à la fortifier du secours des exercices les plus convenables, qu'ils ont assujettis à certaines loix, conformément aux avis & aux décisions des Médecins ; & delà est née la Gymnastique médicinale.

L'amour du plaisir, & surtout de celui qui est inséparable des spectacles, joint au désir de donner des preuves publiques de sa force & de son agilité, en remportant un prix proposé, mit en grande vogue une troisième espèce de Gymnastique, la plus fameuse de toutes, la Gymnastique Athlétique.

Il y en a qui croyent avec raison que la Gymnastique doit être presque aussi ancienne que le monde ; car, tous les exercices qui en font l'objet, se rapportant à trois fins principales, la défense du corps humain & de tout ce qui en dépend, la conservation de la santé, & le simple amusement ; il n'y a pas lieu de douter, que dans tous les tems, les hommes ne se soient portés d'eux-mêmes à tout ce qui pouvoit leur procurer ces avantages. Ainsi, il y a beaucoup d'apparence, que dès l'établissement des premières sociétés, les hommes sentant le besoin qu'ils avoient des exercices militaires pour repousser les insultes de leurs voisins, insti-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 94, 101.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. I. p. 89. *& suiv.* p. 213.

tuerent des jeux & proposerent des récompenses pour animer la jeunesse à ces sortes d'exercices. Mais, ce qui n'étoit dans sa première institution qu'un passe-tems & un jeu, devint enfin une affaire si importante, qu'elle intéressoit des villes fameuses & des peuples entiers. En effet, on regardoit comme le plus grand honneur qu'on pût recevoir, celui d'être proclamé vainqueur dans ces jeux publics, & d'être couronné en présence de ses concitoyens. On alla même jusqu'à croire que les Dieux & les Héros pourroient être sensibles à ce qui flattoit les hommes si agréablement; ensorte que l'on introduisit dans les cérémonies de la religion, c'est-à-dire, dans le culte divin & dans les honneurs funébres rendus aux manes des défuns, la plûpart de ces exercices qui n'avoient servi jusques-là qu'à disposer les hommes au métier de la guerre. Or, comme il étoit difficile de perfectionner tous ces exercices, sans les assujettir à certaines loix, ou les renfermer dans certaines règles, on forma de l'assemblage de toutes ces choses un corps de doctrine, à laquelle on donna le nom de Gymnastique, parce qu'elle enseignoit tout ce qui concernoit les exercices du corps.

On trouve des traces de cet art dès le tems de la guerre de Troye; ce qui est justifié par divers endroits d'Homère, & sur-tout par le vingt-troisième livre de l'Iliade, où ce poëte décrit les jeux célébrés aux funérailles de Patrocle. Il résulte de cette description, qui est le plus ancien monument qui nous reste de la Gymnastique des Grecs, que ces peuples s'exerçoient dès-lors à la course des chars, au pugilat, à la lutte, à la course à pied, au combat à outrance ou à fer émoulu, à jetter le disque ou palet, à tirer de l'arc & à lancer le javelot. Il paroît même par le détail qu'Homère fait de chacun de ces exercices, qu'il manquoit dès ce tems-là très peu de choses à la Gymnastique, pour mériter le nom d'art; d'où l'on conclud que lorsque Galien avance que la Gymnastique n'existoit point encore du tems d'Homère, & qu'elle n'a commencé à se former que vers le siècle de Platon, il n'a voulu désigner par-là que la Gymnastique médicinal.

La Doctrine Gymnastique se trouve éparse en tant de livres différens d'antiquité, qu'on doit être fort redevable aux littérateurs modernes qui se sont donné la peine de la rassembler; c'est à l'exécution de cette entreprise qu'ont dignement concouru Mercurialis, Faber, Falconerii, Van Dales, Meursius & M. Burette.

GYMNÉSIES, *Gymnesiæ*, (a)

(a) Diod. Sicul. p. 206.

Γυμνήσιαι, isles, les mêmes que les isles Baléares. *Voyez* Baléares.

GYMNETES, *Gymnetes*, Γυμνῆτες, (*a*) peuple. Cratès de Pergame nomme ainsi certains Indiens qui vivoient au-delà de cent ans. Quelques-uns, dit Pline, les appellent Macrobiens.

Il y en avoit d'autres de même nom, selon cet Auteur, dans l'Afrique à l'orient. Il y avoit outre cela, les Gymnetes, *Pharusii*, qui s'étendoient jusqu'à l'occident. Le P. Hardouin les place le long du Niger, en-deça de ce fleuve.

Festus Aviénus met un peuple du nom de Gymnetes dans l'Espagne Tarragonoise.

On dit que les Gymnetes étoient ainsi appellés parce qu'ils étoient tout nus.

GYMNIAS, *Gymnias*, Γυμνίας, (*b*) ville d'Asie. C'est une des villes par où passerent les dix mille Grecs, à leur retour de leur expédition. Xénophon dit que cette ville étoit grande, opulente & peuplée. On croit avec raison que c'est la même que la Gymnasie de Diodore de Sicile.

GYMNIQUES [jeux ou combats], *Ludi Gymnici*, *Certamina Gymnica*. (*c*) Les Jeux ou Combats Gymniques étoient des exercices célebres chez les Grecs & chez les Romains, qui prirent leur nom de la nudité des athletes, lesquels, pour être plus libres se mettoient nus ou presque nus.

On convient qu'Hercule en instituant les jeux Olympiques, imposa aux athletes qui devoient y combattre, la loi d'y paroître nus ; la nature de la plûpart des exercices usités dans ces jeux, jointe à la chaleur du climat & de la saison où l'on tenoit ces sortes d'assemblées, exigeoit nécessairement cette nudité, qui pourtant n'étoit pas entière ; on avoit soin de cacher ce que la décence défend de découvrir ; & l'on employoit pour cela une espèce de ceinture, de tablier, ou d'écharpe, dont on attribue l'invention à Palestre, fille de Mercure. Nous voyons cet usage établi dès le tems d'Homère, qui appelle ζῶμα cette sorte de ceinture, en parlant du pugilat d'Euryale & d'Épéus.

Mais, vers la quinzième Olympiade, s'il en faut croire Denys d'Halicarnasse, les Lacédémoniens s'affranchirent de la servitude de l'écharpe; ce fut, au rapport d'Eustathe, l'aventure d'un certain Orsippe, qui en amena l'occasion ; l'écharpe de cet athlete s'étant déliée, lorsqu'il disputoit le prix de la course, ses pieds s'y accrocherent, ensorte qu'il se laissa tomber, & se tua, ou du moins fut vaincu par son concurrent, [car on compte la cho-

(*a*) Plin. T. I. 252, 374.
(*b*) Xenoph. p. 338.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 214. & *suiv.* Tom. XIII. p. 480. Tom. XIV. p. 107. & *suiv.*

se de deux façons]. Ce malheur donna lieu de porter un réglement qui décidoit qu'à l'avenir les athletes combattroient sans écharpe & sacrifieroient la pudeur à leur commodité, en retranchant même ce reste d'habillement. Achante le Spartiate suivit le premier l'ordonnance, & disputa tout nu le prix de la course aux jeux Olympiques ; néanmoins, les autres peuples réjetterent cette coûtume, & continuerent à se couvrir de l'écharpe dans la lutte & dans le pugilat ; ce qu'observoient encore les Romains du tems de Denys d'Halicarnasse.

L'époque de l'entière nudité des athletes, que cet Auteur met à la quinzième Olympiade, est démentie par Thucydide, qui prétend qu'elle ne s'étoit introduite que quelques années avant le tems où il écrivoit l'histoire de la guerre du Péloponnèse ; or, l'on sçait que le commencement de cette guerre tombe à la première année de la 87.e Olympiade.

Quoi qu'il en soit, la nudité des athletes n'étoit d'usage que dans certains exercices, tels que la lutte, le pugilat, le pancrace, & la course à pied; car, il est prouvé par d'anciens monumens, que dans l'exercice du disque, les discoboles portoient des tuniques; on ne se dépouilloit point pour la course des chars, non plus que pour l'exercice du javelot; & c'est pour cette raison, comme le remarque Eustathe, qu'Homère, grand observateur des bienséances, ne fait paroître Agamemnon aux jeux funebres de Patrocle, que dans cette dernière espèce de combats, où ce Prince n'étoit point obligé de déroger en quelque sorte à sa dignité en quittant ses habits.

Cependant, comme dans les Gymnases destinés à former la jeunesse aux combats Gymniques, les jeunes gens y paroissoient d'ordinaire presque nus, il y avoit des inspecteurs appellés Sophronistes, préposés pour veiller sur eux & les maintenir dans la pudeur.

Lycon, selon Pline, institua les jeux Gymniques en Arcadie, qui de-là se répandirent partout, firent successivement les délices des Grecs & des Romains, & accompagnerent presque toujours la célébration des grandes fêtes, sur-tout celles des Bacchanales.

Ces jeux se donnoient avec magnificence quatre fois l'année; sçavoir, 1.° à Olympie, province d'Élide, & pour cette raison ils furent appellés jeux Olympiques, en l'honneur de Jupiter Olympien; 2.° dans l'Isthme de Corinthe, d'où ils prirent le nom de Jeux Isthmiens, & furent dédiés à Neptune; 3.° dans la forêt de Némée, à la gloire d'Hercule, & ils en furent appellés jeux Néméens; 4.° on les connut aussi sous le nom de jeux Pythiens, en l'honneur d'Apollon qui avoit tué le serpent Python.

On y disputoit le prix du pu-

gilat, de la lutte, de la course à pied, de la course des chars, de l'exercice du disque, & du javelot. Lucien nous a laissé de ces divers combats avec son badinage ordinaire, un tableau fort instructif dans un de ses Dialogues, où il fait parler ainsi Anacharsis & Solon.

Anacharsis. » A qui en veulent ces jeunes gens, de se » mettre si fort en colère, & de » se donner le croc-en-jambe, » de se rouler dans la boue » comme des pourceaux, tâ» chant de se suffoquer ? Ils » s'huiloient, se rasoient d'a» bord paisiblement l'un l'autre; » mais tout-à-coup baissant la » tête, ils se sont entrecho» qués comme des belliers; » puis l'un élevant en l'air son » compagnon, le laisse tomber » à terre par une secousse vio» lente, & se jettant sur lui » l'empêche de se relever, lui » pressant la gorge avec le cou» de, & le serrant si fort avec » les jambes, que j'ai peur qu'il » ne l'étouffe, quoique l'autre » lui frappe sur l'épaule, pour » le prier de le lâcher, comme » se reconnoissant vaincu. Il » me semble qu'ils ne devroient » point s'enduire ainsi de boue, » après s'être huilés, & je ne » puis m'empêcher de rire, » quand je vois qu'ils esquivent » les mains de leurs compa» gnons comme des anguilles » que l'on presse. En voilà qui » se roulent dans le sable avant » que de venir au combat, afin » que leur adversaire ait plus » de prise, & que la main ne » coule pas sur l'huile ni sur la » sueur.

Solon. » La difficulté qui se » trouve à colleter un adver» saire, lorsque l'huile & la » sueur font glisser la main sur » la peau, met en état d'empor» ter sans peine dans l'occasion » un blessé hors du combat, » ou d'enlever un prisonnier. » Quant au sable & à la pous» sière dont on se frotte, on » le fait pour une raison toute » différente, c'est-à-dire, pour » donner plus de prise, afin de » s'accoûtumer à esquiver les » mains d'un antagoniste mal» gré cet obstacle; outre que » cela sert, non seulement à » essuyer la sueur & à décras» ser, mais encore à soutenir » les forces, en s'opposant à la » dissipation des esprits, & à » fermer l'entrée à l'air; en » bouchant les pores qui sont » ouverts par la chaleur.

Anacharsis. » Que veulent » dire ces autres qui sont aussi » couverts de poussière ? Ils » s'entrelacent à coups de pied » & de poing, sans essayer de » se renverser comme les pre» miers; mais, l'un crache ses » dents avec le sable & le sang, » d'un coup qu'il a reçu dans » la mâchoire, sans que cet » homme vêtu de pourpre, » qui préside à ces exercices, » se mette en peine de les » séparer; ceux-ci font voler » la poussière en sautant en » l'air, comme ceux qui dis» putent le prix à la course.

Solon. » Ceux que tu vois » dans la boue ou dans la pouſſière, combattent à la lutte; » les autres ſe frappent à coups » de pied & de poing, au » pancrace; il y a encore » d'autres exercices que tu » verras, comme le palet & » le pugilat, & tu ſçauras que » par-tout le vainqueur eſt cou» ronné. «

Les jeux Gymniques étoient conſacrés à quelque divinité; c'eſt pour cela qu'on leur donnoit le nom d'ἱεροὶ ἀγῶνες, *ludi ſacri*, & à ceux qui y avoient été couronnés celui d'ἱερονῖκαι, *ſacri victores*. Par la même raiſon on appella ἱεραὶ σύνοδοι, *ſacra collegia*, les différens colleges des gens qui ſervoient aux combats Gymniques. Ces colleges avoient des ſacrifices & des Prêtres particuliers, & celui qui étoit à la tête de ces Prêtres, prenoit le titre de grand-Prêtre du college, ΑΡΧΙΕΡΕΥϹ ϹΥΝΟΔΟΥ. On éliſoit ordinairement pour grand-Prêtre quelqu'un du corps, comme on peut le voir dans les Inſcriptions de Gruter. Outre cela, les colleges Gymniques ſe nommoient eux-mêmes des eſpèces de Magiſtrats qui prenoient le titre d'Archontes. Dans les aſſemblées de ces colleges, on faiſoit différens décrets, ſoit pour témoigner de la reconnoiſſance envers leurs protecteurs, ſoit pour faire honneur à ceux d'entre les aſſociés qui ſe diſtinguoient par leurs talens.

GYMNOPÉDIE, *Gymnopædia*, Γυμνοπαιδία, (*a*) terme compoſé de γυμνὸς, *nudus*, nu, & παῖς, *puer*, jeune homme.

La Gymnopédie étoit une danſe en uſage chez les Lacédémoniens, & qui devoit ſon inſtitution à Lycurgue. Cette danſe faiſoit partie d'une fête ſolemnelle, qu'on célébroit publiquement à Lacédémone, en mémoire de la victoire remportée près de Thyrée par les Spartiates ſur les Argiens. Deux troupes de danſeurs nus, la première de jeunes gens, la ſeconde d'hommes faits, compoſoient la Gymnopédie, & lui donnoient ſon nom. Celui, qui menoit chaque troupe, portoit ſur la tête une couronne de palmier, qu'on nommoit couronne Thyréatique, à cauſe du ſujet de la fête. Toute la bande en danſant chantoit les poëſies Lyriques de Thalétas & d'Alcman, ou les péanes de Dionyſodote. Ces danſes ſe faiſoient dans la place publique; & la partie de cette place deſtinée aux danſeurs s'appelloit le chœur, χῶρος.

La fête étoit conſacrée à Apollon pour la poëſie, & à Bacchus pour la danſe; cette danſe, ſelon Athénée, avoit quelque rapport à une ſorte d'exercice, connu anciennement ſous le nom d'ἀναπάλη, parce

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I, pag. 118, 119. T. X, pag. 298, 299.

que les danseurs par les démarches entre-coupées & cadencées de leurs pieds, & par les mouvemens figurés de leurs mains, offroient aux yeux une image adoucie de la lutte & du pancrace. Meursius a discuté cette matière avec érudition, dans son livre intitulé *Orchestra ;* on y peut recourir. Il suffira d'ajoûter qu'on passoit ordinairement de cette danse à la pyrrhique, dont la Gymnopédie étoit comme le prélude.

Le Législateur de Lacédémone appliqua l'exercice de la danse aux vues qu'il avoit de porter la jeunesse de Sparte à apprendre en se jouant l'art terrible de la guerre ; non seulement Lycurgue voulut que les jeunes garçons dansassent nus, mais il établit que les filles, dans certaines fêtes solemnelles, ne danseroient que parées de leur propre beauté, & sans autre voile que leur pudeur. Quelques personnes lui ayant demandé la cause de cette institution : *C'est afin*, dit-il, *que les filles de Sparte, faisant les mêmes exercices que les hommes, elles ne leur soient point inférieures ni pour la force & la santé du corps, ni pour la générosité de l'ame.*

M. Guillet, dans sa Lacédémone ancienne, entreprend d'après Plutarque l'apologie de Lycurgue contre ceux qui prétendent que cette institution étoit plus capable de corrompre les mœurs que de les affiner. » Outre, dit M. Guillet, » qu'il est impossible d'imaginer » que Lycurgue, qui regardoit » l'éducation des enfans comme la plus importante affaire » d'un Législateur, ait pu jamais fonder des usages qui » tendissent au déréglement, il » n'est pas douteux que la nudité étant commune à Lacédémone, ne faisoit point » d'impression criminelle ou » dangereuse. Il se forme partout naturellement une habitude de l'œil à l'objet qui » dispose à l'insensibilité, & » qui banit les désirs déréglés » de l'imagination ; l'émotion » ne vient guère que de la nouveauté du spectacle. Enfin, » [& c'est la meilleure raison » de M. Guillet], dès qu'on » s'est mis une fois dans l'esprit » l'intégrité des mœurs de » Sparte, on demeure persuadé » de ce bon mot : *Les filles de Lacédémone n'étoient point nues, l'honnêteté publique les couvroit.* » Telle étoit, dit Plutarque, » la pudicité de ce peuple, » que l'adultere y passoit pour » une chose impossible & incroyable. «

Ces usages nous paroissent également étranges & blâmables; & nous sommes étonnés qu'un homme aussi renommé pour sa sagesse ait pu les proposer, ou qu'on ne les ait pas rejettés.

Après tout, quelque parti qu'on prenne pour ou contre Lycurgue, gardons-nous bien de croire que son excuse en fût une pour nous. Quoiqu'il y ait

quantité de lieux dans le monde où les femmes paroissent toujours dans l'état de celles qui dansoient à certaines fêtes de Sparte, & quoique nos voyageurs assurent que dans ces lieux le déréglement des mœurs est très-rare; le point important qu'il ne faut jamais perdre de vue sur cette matière, est de reconnoître que si la force de l'éducation générale, établie sur de bons principes, est infinie, lorsque des exemples contagieux n'en peuvent déranger les effets, nous ne jouissons malheureusement, ni des avantages précieux de cette excellente éducation générale, ni de ceux d'une bonne éducation particulière.

GYMNOPODIES, *Gymnopodiæ*, Γυμνοποδίαι, (*a*) sorte de danse, dont il est fait mention dans Lucien. Ce mot est composé de γυμνὸς, *nudus*, nu, & ποδὸς, *pes*, pied.

GYMNOSOPHISTES, (*b*) *Gymnosophistæ*, Γυμνοσοφισταὶ, philosophes Indiens, qui vivoient dans une grande retraite, faisant profession de renoncer à toutes sortes de voluptés pour s'adonner à la contemplation des merveilles de la nature. Ils alloient nus la plûpart du tems, ce que signifie leur nom, & cela peut-être à cause de la chaleur excessive de leur païs.

On en distinguoit deux sectes principales, les Brachmanes & les Hylobiens; ceux-ci fuyoient le commerce des hommes; les autres un peu plus humanisés se couvroient d'écorce d'arbres, paroissoient quelquefois dans la société, & se mêloient de médecine.

Les Gymnosophistes croyoient l'immortalité de l'ame, & la métempsycose ou transmigration d'un corps dans un autre; & l'on prétend que Pythagore avoit pris d'eux cette opinion. Ils faisoient consister le bonheur de l'homme à mépriser les biens de la fortune & les plaisirs des sens, & se glorifioient de donner des conseils désintéressés aux Princes & aux Magistrats. Lorsqu'ils devenoient vieux & infirmes, ils se jettoient eux-mêmes dans un bûcher embrasé, pour éviter l'ignominie qu'ils trouvoient à se laisser accabler par les années & les maladies. Un d'eux, nommé Calanus, se brûla ainsi lui-même en présence d'Alexandre le Grand.

Il faut remarquer qu'outre les Gymnosophistes des Indes, il y en avoit d'autres en Afrique, sur une montagne d'Éthiopie, assez près du Nil, qui vivoient sans communauté & en vrais solitaires. Le fameux Apollonius de Tyanes, fut assez mal reçu de ces derniers, qu'avoit indisposés contre lui un courrier dépêché par le jaloux Euphrate, pour les avertir qu'Apollonius

(*a*) Lucian. T. I. p. 917.

(*b*) Plut. T. I. p. 700, 701. Lucian. Tom. II. p. 790. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 392. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. p. 136. & *suiv.*

venoit à eux prévenu en faveur de la sagesse Indienne. Or, il y avoit rivalité entre les philosophes de l'Éthiopie & ceux de l'Inde. Nous n'entrerons point dans le détail de ce qui se passa entre Apollonius & les Gymnosophistes. On n'y trouve rien de fort intéressant, si ce n'est une réflexion judicieuse de Thespésion, chef de la philosophie Éthiopienne, contre les prestiges mal-à-propos associés aux préceptes de la sagesse.

» Nous vivons, dit-il, d'une » façon très-unie. La terre ne » nous fournit point de lits de » gazon, nous ne nous soutenons point en l'air, les sources de lait & de vin ne coulent point à nos ordres. Nous » obtenons de la terre par notre travail une nourriture » simple & frugale, & nous la » trouvons plus agréable, pré» cisément parce qu'elle nous a » coûté des sueurs. La sagesse » marche avec simplicité, & » elle n'a pas besoin de cet ap» pareil théatral, que vous » avez vu chez les Indiens. Je » sçais, je ne sçais pas; faites » ceci, évitez cela; voilà le » langage qui convient au sage, » sans faste, sans fracas, sans » affectation d'éblouir par le » merveilleux les yeux du » vulgaire. »

Rien n'est mieux pensé ni mieux dit. Mais, l'amateur de la simplicité gâte tout par une bravade qu'il ajoûte. » Si nous » n'opérons pas, dit-il, ces » merveilles qui vous ont ins» piré de l'admiration pour les » Indiens, ce n'est pas le pou» voir qui nous manque, c'est » le mépris qui nous en empê» che. Et pour preuve, Orme, » qui m'écoutez, saluez le sage » Apollonius. » L'arbre obéit, & d'une voix qui ressembloit à une voix de femme, il salua le philosophe étranger.

L'esprit Romanesque & le goût du mensonge accompagnoient par-tout Apollonius. Admirateur décidé de la sagesse Indienne, il fut très-scandalisé du discours de Thespésion, & il entreprit de le réfuter; mais, ces discussions misérables nous ennuyeroient sans aucun fruit.

GYNDANE, *Gyndanes*, (a) Γυγδάνης, grand ami du philosophe Abauchas. C'est celui qui sauva ce Philosophe au préjudice de ses enfans & de sa femme. *Voyez* Abauchas.

GYNDE, *Gyndes*, Γύνδης, (b) fleuve d'Asie, dont Hérodote parle en ces termes: » Quand » Cyrus, avec ses troupes, fut » arrivé sur les bord du fleuve » du Gynde, qui, descendant » des montagnes Mantienes, » passe au travers des Darda» niens, & vient se décharger » dans le Tigre, qui traverse la » ville d'Opis, & va se perdre » dans la mer Rouge, il fit ses » efforts pour passer le Gynde,

(a) Lucian. T. II. p. 197, 198.

(b) Herod. L. I. c. 189, 190, 202. L. V, c. 52. Tacit. Annal. L. XI. c. 10.

» quoiqu'il ne fût pas guéable, » & qu'on ne le puiſſe paſſer » qu'en bateau. Comme il con- » ſidéroit de quelle façon il » pourroit le traverſer, un de » ces chevaux blancs qui ſont » conſacrés au ſoleil parmi les » Perſes, ſauta bruſquement » dans la rivière, & s'efforça » de paſſer à l'autre bord; mais, » la force de l'eau l'emporta & » l'engloutit en même tems. » Cyrus, ne pouvant ſuppor- » ter cet outrage, qu'il avoit » reçu de ce fleuve, le mena- » ça de le rendre ſi petit & ſi » bas, que même les femmes » pourroient le traverſer à l'a- » venir ſans ſe mouiller les ge- » noux. Après avoir fait ces » menaces, il différa l'expédi- » tion de Babylone, & diviſa » ſes troupes en deux corps. » Enſuite, il traça au cordeau » de chaque côté de la rivière » cent quatre-vingts canaux, » qui commençoient ſur le ri- » vage, & les fit creuſer par » ſes gens. A la vérité, il ache- » va cet ouvrage; mais, quoi- » qu'il eût grand nombre d'ou- » vriers, néanmoins il employa » tout l'été dans cette entre- » priſe. Ainſi, Cyrus, ſe ven- » gea du fleuve du Gynde en » le diſtribuant en trois cens » ſoixante canaux, & quand le » printems fut revenu, il conti- » nua ſon voyage contre les Ba- » byloniens. «

Les plus grands hommes ſont capables des actions les plus petites; & quoique celle-ci s'accorde peu avec le reſte de la vie de Cyrus, nous n'aurions aucun prétexte pour la révoquer en doute, ſi elle étoit rapportée par un Auteur plus digne de foi qu'Hérodote, d'après qui tous les autres l'ont copiée.

Ammien Marcellin nomme le Gynde avec le Choaſpe qui tombe dans le Tigre. Mais, comme après les ſaignées que Cyrus fit à ce fleuve, il ne paroît pas qu'il ait repris ſon ancien cours, il y a bien de l'apparence que le Gynde d'Ammien Marcellin n'eſt pas le Gynde d'Hérodote, mais le Gynde qui, au rapport de Tacite, ſéparoit les Dahes & les Ariens.

GYNÉCÉE, *Gynæceum*, (*a*) logement deſtiné à mettre en réſerve les habits, hardes, linges, meubles, & autres effets de la garderobe des Empereurs, pour qu'ils puſſent s'en ſervir lorſque les affaires les appelloient tantôt dans une province, tantôt dans une autre. Il y avoit de ces ſortes de logemens en pluſieurs villes des diverſes provinces, ſituées ſur de grandes routes.

Quoique le mot *Gynæceum*, emprunté des Grecs par les Latins, ſignifie proprement un cabinet où les femmes ſerrent leurs habits précieux, bagues, joyaux, ornemens, &c. néan-

(*a*) Xenoph. p. 844. Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. p. 113. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 99, 100.

moins il s'applique particulièrement à tous les endroits où l'on conservoit les habits & ameublemens impériaux dans les villes principales.

Quantité de personnes, surtout des femmes, étoient logées dans ces sortes de bâtimens, pour travailler à l'ameublement de l'Empereur ou à d'autres manufactures.

Les maîtres des garde-robes impériales de province, se nommoient *procuratores Gynæciorum*; parce qu'ils devoient avoir soin que rien ne manquât de ce qui concernoit le linge, vêtement, meubles, & autres commodités nécessaires au service domestique des Empereurs en route. Ils devoient aussi tenir toujours prêts un grand nombre d'habits pour les soldats; enfin, ils devoient avoir en magasin des provisions suffisantes de toile à voiles pour les navires & vaisseaux de guerre, dont l'équipement seroit ordonné.

La Notice de l'Empire appelle ces sortes d'intendans, *procuratores Gynægiorum*, mais c'est par corruption du vrai mot; car, dans les loix impériales, *Gynægium* signifie un *chenil*, & selon Suidas, le lieu où l'on exposoit aux yeux du peuple les bêtes féroces que les Gouverneurs des provinces envoyoient à l'Empereur pour les spectacles publics. Il n'y a donc point de doute qu'il ne faille lire *procuratores Gynæciorum*, c'est-à-dire, *maîtres des Garde-robes impériales*. On comptoit quinze de ces maîtres dans l'Empire d'Occident, dont il y en avoit six établis dans six villes ou cités des Gaules; & tous étoient subordonnés à l'Intendant général des finances, *sub dispositione comitis sacrarum largitionum*.

GYNÉCIAIRE, *Gynæciarius*, ouvrier qui travailloit dans le Gynécée; les hommes faisoient le métier de tisserand & de tailleur dans les Gynécées; les femmes filoient la laine & la soie, que les hommes employoient à faire des étoffes.

Quelquefois, on condamnoit les criminels à travailler dans le Gynécée pour le Prince, à peu près comme on les condamne aujourd'hui à servir sur les galères; du moins, ce travail étoit une corvée que les Princes exigeoient de leurs sujets, hommes ou femmes.

GYNÉCIE, *Gynæcia*, (*a*) Γυναικεία, nom que les Grecs donnoient à la déesse, que les Romains appelloient la bonne Déesse.

GYNÉCOCRATIE, *Gynæcocratia*, État où les femmes peuvent gouverner, ou gouvernent. L'Espagne & l'Angleterre sont des Gynécocraties. On ne trouve point dans nos Auteurs François Gynécocratie, mais on trouve Gynécocratique, comme on le verra tout-à-l'heure. Si l'on peut dire celui-ci, on peut se servir de celui-là,

(*a*) Plut. T. I. p. 870.

qui est son primitif, & ce terme est utile pour éviter des circonlocutions.

Ce mot vient de γυνὴ, γυναικὸς, femme; & de κράτος, autorité, pouvoir, gouvernement.

GYNÉCOCRATIQUE, *Gynæcocraticus*, terme qui se dit des États où les femmes gouvernent, ou peuvent gouverner, & avoir la souveraine autorité. L'expérience a toujours fait connoître que les gouvernemens Gynécocratiques apportoient plus souvent des troubles & des changemens, que la paix & la tranquillité; ce qui n'arrive pas si souvent aux États auxquels les hommes commandent, & dont la couronne passe de lance en lance, & non de quenouille en quenouille, ou de lance en quenouille, & de quenouille en lance; car, le gouvernement Gynécocratique dit tout cela, & passe de mâle en femelle, & de femelle en mâle

GYNÉCOCRATUMENES, *Gynæcocratumeni*, Γυναικοκρατούμενοι, (*a*) peuple Sarmate, dans l'Asie, auprès des Palus Méotides, selon Pomponius Méla, vers l'embouchure du Tanaïs, selon Pline. Ce nom leur fut donné, parce qu'après la bataille du Thermodon, ils se prêterent aux Amazones pour avoir commerce avec elles, & leur donner des enfans. On les nommoit Sauromates; selon Ephorus, cité par l'auteur d'un périple du Pont-Euxin, dont nous n'avons qu'un fragment dans la collection d'Oxford. *Juxta Ephorum verò vocatur Sauromatarum gens. Cùm his Sauromatis dicunt coïsse Amazones, cùm quondam venissent à prælio circa Thermodontem fluvium commisso; quâ de causâ Sauromatæ dicti sunt Gynæcocratumeni.*

GYNECONITIS, *Gynæconitis*, le même que Gynécée. *Voyez* Gynécée.

GYNÉCONOME, *Gynæconomus*, (*b*) nom d'un magistrat d'Athènes, qui avoit inspection sur les femmes.

Les Gynéconomes étoient au nombre de dix; ils s'informoient de la vie & des mœurs des dames de la ville, punissoient celles qui se comportoient mal & qui sortoient des bornes de la pudeur & de la modestie qui convient au sexe.

Ils exposoient dans un lieu public la liste de celles qu'ils avoient condamnées à quelque amende, ou à d'autres peines.

D'autres disent que les Gynéconomes étoient au nombre de vingt, & qu'ils avoient aussi soin d'examiner les repas, & de voir si le nombre des conviés étoit conforme aux loix & aux coûtumes de la République.

GYNÉCOPOLIS, *Gynæcopolis*, Γυναικῶν πόλις, ville de Phénicie, selon Étienne de Byzance.

(*a*) Pomp. Mel. p. 91. Plin. T. I. p. 3cc.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 120.

GYNÉCOPOLIS, *Gynæcopolis*, Γυναικῶν πόλις, (*a*) ville d'Égypte, selon Pline. Strabon la nomme *Gynæcopolitana præfectura*. Elle étoit du côté de l'Afrique, hors du Delta.

GYNÉCOPOLITE [le Nome], *Gynæcopolites Nomos*, Γυναικοπολίτης νομός, (*b*) contrée d'Égypte. Elle étoit du côté de l'Afrique, hors du Delta.

GYNIDE, *Gynis*; c'est le même terme que celui d'Androgyne, c'est-à-dire, qui a les deux sexes. A Emese en Syrie, les Payens profanerent l'église nouvellement bâtie, la dédiant à Bacchus, qu'ils nommoient Gynide ou Androgyne, parce qu'ils lui donnoient les deux sexes, & ils y placerent son idole.

Ce mot est Grec, γυνὶς, de γυνὴ, *mulier*, femme. Étant masculin, il signifie un homme qui est femme.

GYPIES, *Gypiæ*, Γυπίαι, nom d'un lieu dont Eschyle fait mention dans ses suppliantes.

GYPTIS, *Gyptis*, (*c*) fille de Nannus, roi des Ségobrigiens. Ce Prince, selon la coûtume de la nation, destinoit sa fille à celui qu'elle choisiroit pour époux en plein festin. Comme tous les grands qu'on avoit conviés à la noce s'y furent rendus, on y invita aussi les Grecs. Après quoi, le pere fait entrer sa fille, & lui commande d'offrir à laver à celui dont elle vouloit faire son époux. La Princesse, oubliant tous les autres, se tourna vers les Grecs, & présenta l'eau à Protis, qui, devenu gendre d'un Roi dont il n'étoit d'abord que l'hôte, obtint de son beau-pere la permission de bâtir une ville, & la place sur laquelle il la bâtit. C'est ainsi que Marseille fut fondée.

GYRÉENNE [la Roche], (*d*) *Gyræa Petra*, Γυραίη πέτρη. *Voyez* Chœrades.

GYRISŒNIENS, *Gyrisœni*, Γυρισοινοί, (*e*) peuple d'Espagne. Plutarque en fait mention au commencement de la vie de Sertorius. Ce dernier étant allé passer l'hiver à Castulon, ville des Celtibériens, comme ses soldats se trouvoient-là dans un païs gras, où ils avoient les vivres en abondance, ils ne faisoient tous les jours que boire, s'ennivrer & commettre mille insolences. Cela donna un si grand mépris pour eux aux Barbares, qu'une nuit ils envoyerent demander du secours à leurs plus proches voisins les Gyrisœniens; & entrant dans toutes les maisons, ils firent main-basse sur tous ceux qu'ils y trouverent.

Pendant ce tumulte, Sertorius, s'étant sauvé, sortit avec un petit nombre de ses gens, & ralliant ceux qui se sauvoient

(*a*) Strab. p. 803.
(*b*) Strab. p. 803. Plin. T. I. p. 254.
(*c*) Just. L. XLIII. c. 3.
(*d*) Homer. Odyss. L. I. v. 497.
(*e*) Plut. Tom. I. p. 569. Roll. Hist. Rom. T. V. p. 464.

avec lui, il fit le tour de la ville, & trouvant encore ouverte la porte par où les Gyrisœniens étoient entrés, il ne fit pas la même faute qu'ils avoient faite; car, il y plaça un corps-de-garde, se rendit maître ensuite de tous les quartiers, & passa au fil de l'épée tous ceux qui étoient en âge de porter les armes. Cette exécution faite, il commanda à ses soldats de quitter leurs armes & leurs habits & de prendre les armes & les habits des Barbares qu'ils avoient tués, tant des habitans de Castulon que des Gyrisœniens, & de le suivre à la ville d'où ces derniers étoient sortis pour les assaillir la nuit. Les Barbares, trompés par la vûe de ces habits & de ces armes qu'ils connoissoient, ouvrirent leurs portes & sortirent en foule au-devant d'eux pour les recevoir, croyant que c'étoient leurs gens & leurs voisins, qui venoient se réjouir après avoir heureusement exécuté leur entreprise. Les Romains en tuerent une grande partie près des portes, & les autres s'étant rendus à discrétion furent vendus. Moralès met ce peuple aux environs de Jaën.

GYROMANTIE, *Gyromantia*, sorte de divination, qui se pratique en marchant en rond.

La Gyromantie se pratiquoit en marchant en rond, ou en tournant au tour d'un cercle, sur la circonférence duquel étoient tracées des lettres, ou d'autres caractères significatifs. A force de tourner, on s'étourdissoit jusqu'à se laisser tomber; & de l'assemblage des lettres qui se rencontroient aux divers endroits où l'on avoit fait des chûtes, on tiroit des présages pour l'avenir.

GYRTIUS, *Gyrtius*, (a) fut pere d'Hyrtius, qui périt sous les coups d'Ajax, fils de Télamon.

GYRTON, *Gyrton*, Γυρτών, (b) ville de Grece dans la Thessalie. Strabon dit que Larisse, Gyrtone & Pheres, sont dans le canton nommé *la plaine Pélasgique*. Il avoit dit peu auparavant que les Gyrtoniens habitoient aux environs du Pénée & du mont Pélion. On lit dans Tite-Live: » Tout le païs étoit » soumis, à la réserve d'Atrax » & de Gyrton. « Et dans un autre endroit: » Il décampa & » prit sa marche vers Phalanna, » & le lendemain il arriva à » Gyrton. «

Étienne de Byzance donne ces deux villes à la Thessalie, & plus particuliérement à la Perrhébie. Strabon, dans un endroit, fait aussi de Gyrton une ville de la Perrhébie. Ptolémée, qui la donne à la Macédoine, la met dans la Stymphalie. Ce dernier lit Gyrtone; Strabon lit Gyrton; mais, il lit aussi Gyrtone en un autre endroit. Tite-

(a) Homer. Iliad. L. XIV. v. 512.

(b) Strab. p. 439, 442, 443. Ptolem. L. III. c. 13. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 10. L. XLII. c. 54. Homer. Iliad. L. II. v. 245.

Live lit par-tout Gyrton ou Gyrto.

Les habitans de cette ville partirent pour le siège de Troye. C'est présentement Tachi Volitati.

GYRTONE, *Gyrtone*, Γυρτών. *Voyez* Gyrton.

GYRTONIENS, *Gyrtonii*, Γυρτώνιοι, (*a*) étoient les habitans de la ville de Gyrton. Strabon dit qu'ils s'appelloient anciennement Phlégyes, du nom de Phlégyas, qui étoit frere d'Ixion.

GYTHÉATES, *Gytheates*, *Gytheatæ*, Γυθεᾶται, les habitans de Gythéum ou Gythium. *Voyez* Gythium.

GYTHÉUM, *Gytheum*, Γύθειον. *Voyez* Gythium.

GYTHIUM, *Gythium*, (*b*) Γύθιον, ville du Péloponnèse dans la Laconie, à quelques trente stades d'Égies, selon Pausanias. Elle étoit située sur le bord de la mer selon le même Pausanias.

Les habitans de cette ville ne reconnoissoient aucun mortel pour auteur de leur origine; ils disoient qu'Hercule & Apollon se disputerent long-tems un trépied, & qu'ayant enfin terminé leur querelle, ils bâtirent Gythium de concert & à frais communs; c'est pourquoi, ces Dieux avoient leurs statues au milieu du marché; Bacchus avoit aussi la sienne auprès d'eux, & dans un autre endroit on voyoit un Apollon Carnéus. Les principaux temples de la ville étoient celui d'Ammon, & celui d'Esculape; ce dernier n'avoit point de plat-fond; le Dieu y étoit représenté en bronze. Auprès étoit une fontaine dite la fontaine d'Esculape; un peu plus loin on trouvoit un temple de Cérès, qui étoit chez eux en grande vénération; là Neptune avoit sa statue, & l'inscription portoit que c'étoit Neptune le maître de la terre.

Les Gythéates révéroient encore une ancienne divinité dont ils parloient comme d'un vieillard, & qui avoit, disoient-ils, son palais dans la mer. Pausanias pense que c'est Neptune qu'ils vouloient dire, & il le conjecture de ces paroles de Thétis aux Nymphes dans Homère:

Pour vous, Nymphes, rentrez dans vos grottes profondes;
Un vieillard fortuné vous attend sous les ondes.
Allez revoir Nérée & briller à sa cour.

Le temple de Cérès n'étoit pas éloigné des portes de la ville, ils appelloient ces portes Castorides du nom des Dioscures. La citadelle n'avoit rien de considérable qu'un temple de Mi-

(*a*) Strab. p. 442.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 16. Strab. p. 343, 363. Plin. Tom. I. pag. 194, 350. Pauf. p. 49, 203, 204, 205. Tit. Liv. L. XXXIV. c. 29. L. XXXV. c. 25. *& seq.* Xenoph. p. 608, 609. Plut. T. I. p. 364, 819. Roll. Hist. Rom. T. IV. p. 175.

nerve & une ſtatue de la Déeſſe.

A trois ſtades de Gythium, on voyoit une groſſe pierre toute brute ; ou dit qu'Oreſte s'y étant aſſis, recouvra ſon bon ſens, & à cauſe de cela on avoit nommé cette roche en langue Dorique, Jupiter Cappautas.

L'an de Rome 557, L. Quintius, ayant appris que les Lacédémoniens faiſoient leur arſenal de la ville de Gythium, & qu'ils y tenoient tout l'attirail de la mer, réſolut de l'attaquer avec toutes ſes forces, d'autant plus que ſon frere étoit campé aſſez près de-là avec ſes troupes de terre. Cette ville étoit alors très-puiſſante par ſa ſituation & ſes fortifications, par le nombre de ſes habitans, & par le grand amas qu'on y avoit fait de toutes les machines uſitées dans la guerre. Ainſi, L. Quintius avoit fait une entrepriſe aſſez difficile, ſi Eumene & les Rhodiens ne fuſſent arrivés fort à propos pour le ſecourir de leurs vaiſſeaux & de leurs troupes. La multitude de ſoldats & d'ouvriers qu'on tira des trois flottes, eut préparé en peu de jours toutes les machines, & achevé tous les travaux néceſſaires pour attaquer une ville également fortifiée du côté de la terre & de la mer. Déjà les uns, à couvert des tortues & des mantelets, ſappoient les murailles par le bas, tandis que les autres les battoient plus haut à coups de bélier ; déjà une tour en avoit été renverſée avec toute la partie du mur qui y étoit contigue à droit & à gauche ; & les Romains dans le même tems donnoient l'aſſaut du côté du port, par où on approchoit plus aiſément, & pour ainſi dire de plein pied, afin d'obliger les ennemis à s'étendre & à ſe partager ; & ils tâchoient d'entrer dans la ville par les brêches ; & peu s'en fallut qu'ils n'y entraſſent effectivement. Ce qui arrêta leur fougue impétueuſe, fut la parole qu'on leur donna de leur livrer la ville, parole à laquelle on manqua un moment après.

Dexagoridas & Gorgopas avoient une égale autorité dans Gythium. Le premier avoit envoyé un héraut à L. Quintius pour lui offrir de le recevoir dans la ville, & étoit convenu du tems & de la manière dont la choſe ſe devoit exécuter. Mais, en attendant Gorgopas tua ce traître ; & depuis, comme il défendoit la ville avec plus d'attention lui ſeul, que quand il avoit un rival, la priſe en paroiſſoit plus difficile & plus éloignée, ſi T. Quintius ne fût venu à l'appui avec quatre mille hommes choiſis. Dès que ce Général eut fait paroître cette troupe rangée en bataille au haut d'une éminence qui n'étoit pas éloignée des murailles, & que ſon frere eut commencé à attaquer en même tems du côté de la mer, avec toutes ſes machines & toutes ſes batteries ; Gorgopas à la fin déſeſpérant de pouvoir plus long-tems ſe dé-

fendre, prit lui-même un dessein qu'il avoit puni de mort dans un autre, & livra la ville à T. Quintius, après être convenu avec lui, qu'il auroit la liberté d'emmener les soldats de la garnison.

Quelques-uns ont nommé cette ville Gythéum, Pausanias en appelle les habitans *Gytheatæ*; & Pline, *Gytheates*. Du tems du premier, c'étoient les Eleuthérolacons, que l'Empereur Auguste affranchit de la domination de Sparte, qui habitoient Gythium.

Un Auteur moderne taxe d'erreur Meursius, pour avoir dit dans ses *Miscellanea Laconica*, que Gythium n'étoit éloigné de Lacédémone que de trente stades; qui font environ cinq quarts de lieue Françoise. Il croit que son erreur vient d'un passage du cinquième livre de Polybe, qui, parlant de la marche des troupes de Philippe, roi de Macédoine, dit; *Iter instituit ad Lacedæmoniorum navale quod Gythium vocant, habet verò portum tutum, abestque ab urbe stadiis triginta.* Meursius, & quantité d'autres Sçavans, ont cru que *ab urbe* doit s'entendre de Lacédémone, & que la distance de cette ville au port étoit de trente stades; cela ne se peut, puisque Lacédémone étoit à huit grandes lieues de la mer. C'est la ville même de Gythium, qui étoit à cinq quarts de lieue du mouillage.

C'est aujourd'hui Colochine, que les Turcs appellent Kouquina par corruption. Elle est située à l'endroit de la côte de Natapan, où elle se courbe le plus dans les terres près de l'embouchure du fameux fleuve Eurotas.

GYZANTES, *Gyzantes*, peuple d'Afrique qui faisoit du miel avec les fleurs, selon Apollonius. Eustathe les nomme de même. Ce sont les Zygantes d'Hérodote.





H

, huitième lettre de notre Alphabet.

Il n'est pas unanimement avoué par tous les Grammairiens que ce caractère soit une lettre, & ceux qui en font une lettre ne font pas même d'accord entre eux ; les uns prétendant que c'est une consonne, & les autres, qu'elle n'est qu'un signe d'aspiration. Il est certain que le plus essentiel est de convenir de la valeur de ce caractère ; mais, il ne sçauroit être indifférent à la Grammaire de ne sçavoir à quelle classe on doit le rapporter. Voici là-dessus quelques réflexions.

Les lettres sont les signes des élémens de la voix ; sçavoir, des sons & des articulations. Le son est une simple émission de la voix, dont les différences essentielles dépendent de la forme du passage que la bouche prête à l'air qui en est la matière ; & les voyelles sont les lettres destinées à la représentation des sons. L'articulation est une modification des sons, produite par le mouvement subit & instantané de quelqu'une des parties mobiles de l'organe de la parole ; & les consonnes sont les lettres destinées à la représentation des articulations. Ceci mérite d'être développé.

M. Savary prétend que l'interception momentanée du son est ce qui constitue l'essence des consonnes, c'est-à-dire, en distinguant le signe de la chose signifiée, l'essence des articulations ; sans cette interception, la voix ne seroit qu'une cacophonie, dont les variations mêmes seroient sans agrément.

Il faut avouer que l'interception du son caractérise en quelque sorte toutes les articulations unanimement reconnues, parce qu'elles sont toutes produites par des mouvemens qui embarrassent en effet l'émission de la voix. Si les parties mobiles de l'organe restoient dans l'état où ce mouvement les met d'abord, ou l'on n'entendroit rien; ou l'on n'entendroit qu'un sifflement causé par l'échappement contraint de l'air hors de la bouche. Pour s'en assurer, on n'a qu'à réunir les levres comme pour articuler un *p*, ou approcher la levre inférieure des dents supérieures, comme pour prononcer un *v*, & tâcher de produire le son *a*, sans changer cette position. Dans le premier cas, on n'entendra rien jusqu'à ce que les levres se séparent; & dans le second cas,

on n'aura qu'un sifflement informe.

Voilà donc deux choses à distinguer dans l'articulation, le mouvement instantané de quelque partie mobile de l'organe, & l'interception momentanée du son. Laquelle des deux est représentée par les consonnes? Ce n'est assurément ni l'une ni l'autre. Le mouvement en soi n'est point du ressort de l'audition; & l'interception du son, qui est un véritable silence, n'en est pas davantage. Cependant, l'oreille distingue très-sensiblement les choses représentées par les consonnes; autrement quelle différence trouveroit-elle entre les mots, *vanité*, *qualité*, qui se réduisent également aux trois sons *a-i é*, quand on en supprime les consonnes?

La vérité est que le mouvement des parties mobiles de l'organe est la cause physique de ce qui fait l'essence de l'articulation; l'interception du son est l'effet immédiat de cette cause physique à l'égard de certaines parties mobiles; mais, cet effet n'est encore qu'un moyen pour amener l'articulation même.

L'air est un fluide, qui dans la production de la voix s'échappe par le canal de la bouche; il lui arrive alors, comme à tous les fluides en pareille circonstance, que sous l'impression de la même force, ses efforts pour s'échapper, & sa vîtesse en s'échappant, croissent en raison des obstacles qu'on lui oppose, & il est très naturel que l'oreille distingue les différens degrés de la vîtesse & de l'action d'un fluide qui agit sur elle immédiatement. Ces accroissemens d'action instantanés comme la cause qui les produit, c'est ce qu'on appelle *explosion*. Ainsi, les articulations sont les différens degrés d'explosion, que reçoivent les sons par le mouvement subit & instantané de quelqu'une des parties mobiles de l'organe.

Cela posé, il est raisonnable de partager les articulations & les consonnes qui les représentent en autant de classes qu'il y a de parties mobiles qui peuvent procurer l'explosion aux sons par leur mouvement; de-là trois classes générales de consonnes, les labiales, les linguales, & les gutturales, qui représentent les articulations produites par le mouvement ou des levres, ou de la langue, ou de la trachée-artère.

L'aspiration n'est autre chose qu'une articulation gutturale, & la lettre *h*, qui en est le signe, est une consonne gutturale. Ce n'est point par les causes physiques qu'il faut juger de la nature de l'articulation; c'est par elle-même. L'oreille en discerne toutes les variations, sans autre secours que sa propre sensibilité; au lieu qu'il faut les lumières de la physique & de l'anatomie pour en connoître les causes. Que l'aspiration n'occasionne aucune

interception du son, c'est une vérité incontestable ; mais, elle n'en produit pas moins l'explosion, en quoi consiste l'essence de l'articulation; la différence n'est que dans la cause. Les autres articulations, sous l'impression de la même force expulsive, procurent aux sons des explosions proportionnées aux obstacles qui embarrassent l'émission de la voix ; l'articulation gutturale leur donne une explosion proportionnée à l'augmentation même de la force expulsive.

Aussi l'explosion gutturale produit sur les sons le même effet général que toutes les autres, une distinction qui empêche de les confondre, quoique pareils & consécutifs ; par exemple, quand on dit *la halle*, le second *a* est distingué du premier aussi sensiblement par l'aspiration H, que par l'articulation *b*, quand on dit *la balle*, ou par l'articulation *s*, quand on dit *la salle*. Cet effet euphonique est nettement désigné par le nom d'*articulation*, qui ne veut dire autre chose que *distinction* des membres ou des parties de la voix.

La lettre H, qui est le signe de l'explosion gutturale, est donc une véritable consonne, & ses rapports analogiques avec les autres consonnes, sont autant de nouvelles preuves de cette décision.

1.° Le nom épellatif de cette lettre, si l'on peut parler ainsi, c'est-à-dire, le plus commode pour la facilité de l'épellation, emprunte nécessairement le secours de l'*e* muet, parce que H, comme toute autre consonne ne peut se faire entendre qu'avec une voyelle ; l'explosion du son ne peut exister sans le son. Ce caractère se prête donc, comme les autres consonnes, au système d'épellation proposé dès 1660 par l'auteur de la Grammaire générale, mis dans tout son jour par M. Dumas, & introduit aujourd'hui dans plusieurs écoles depuis l'invention du bureau typographique.

2.° Dans l'épellation on substitue à cet *e* muet la voyelle nécessaire, comme quand il s'agit de toute autre consonne ; de même qu'avec *b* on dit, *ba*, *bé*, *bi*, *bo*, *bu*, &c., ainsi avec H on dit, *Ha*, *Hé*, *Hi*, *Ho*, *Hu*, &c., comme dans *hameau*, *héros*, *hibou*, *hoqueton*, *hupé*, &c.

3.° Il est de l'essence de toute articulation de précéder le son qu'elle modifie, parce que le son une fois échappé n'est plus en la disposition de celui qui parle, pour en recevoir quelque modification. L'articulation gutturale se conforme ici aux autres, parce que l'augmentation de la force expulsive doit précéder l'explosion du son, comme la cause précède l'effet. On peut reconnoître par-là le peu de fondement d'une remarque que l'on trouve dans la Grammaire Françoise de M. l'abbé Regnier, & qui est répétée dans la Prosodie Françoise de

M. l'abbé d'Olivet. Ces deux Auteurs, disent que l'H est aspirée à la fin des trois interjections *ah*, *eh*, *oh*. A la vérité, l'usage de notre orthographe place ce caractère à la fin de ces mots ; mais, la prononciation renverse l'ordre, & nous disons, *ha*, *hé*, *ho*. Il est impossible que l'organe de la parole fasse entendre la voyelle avant l'aspiration.

4.° Les deux lettres *f* & H ont été employées l'une pour l'autre, ce qui suppose qu'elles doivent être de même genre. Les Latins ont dit *fircum* pour *hircum*, *fostem* pour *hostem*, en employant *f* pour *h* ; & au contraire ils ont dit *heminas* pour *feminas*; en employant *h* pour *f*. Les Espagnols ont fait passer ainsi dans leur langue quantité de mots Latins, en changeant *f* en *h* ; par exemple, ils disent, *hablar*, [parler], de *fabulari* ; *hazer*, [faire], de *facere* ; *herir*, [blesser], de *ferire* ; *hado*, [destin], de *fatum* ; *higo*, [figue], de *ficus* ; *hogar*, [foyer], de *focus*, &c.

Les Latins ont aussi employé *v* ou *f* pour *h*, en adoptant des mots Grecs. *Veneti* vient de ἐνετοί ; *vesta*, de ἑστία ; *vestis*, de ἐσθής ; *ver*, de ἦρ, &c., & de même *super* vient de ὑπὲρ, *septem* de ἑπτὰ, &c.

L'Auteur des Grammaires de Port-Royal fait entendre dans sa Méthode Espagnole, part. 1.er chap. 3, que les effets presque semblables de l'aspiration *h* & du sifflement *f* ou *v*, sont le fondement de cette commutabilité ; & il insinue dans la méthode Latine, que ces permutations peuvent venir de l'ancienne figure de l'esprit rude des Grecs, qui étoit assez semblable à *f*; parce que, selon le témoignage de Saint Isidore, on divisa perpendiculairement en deux parties égales la lettre H, & l'on prit la première moitié ⊢, pour signe de l'esprit rude, & l'autre moitié ⊣ pour symbole de l'esprit doux. Nous laisserons au lecteur à juger du poids de ces opinions, mais nous conclurons cependant de nouveau, que toutes ces analogies de la lettre H avec les autres consonnes, lui en assurent incontestablement la qualité & le nom.

» Mais, dira-t-on, les Grecs » n'ont jamais regardé la lettre » H comme une consonne; c'est » pour cela qu'ils ne l'ont point » placée dans leur alphabet, & » que dans l'écriture ordinaire » ils ne la marquent que comme les accens au-dessus des » lettres ; & si dans la suite ce » caractère a passé dans l'alphabet Latin, & de-là dans » ceux des langues modernes, » cela n'est arrivé que par l'indolence des copistes qui ont » suivi le mouvement des doigts » & écrit de suite ce signe avec » les autres lettres du mot, » plutôt que d'interrompre ce » mouvement pour marquer » l'aspiration au-dessus de la » lettre. «

Que nous importe que les

Grecs aient regardé ou non ce caractère comme une lettre, & que dans l'écriture ordinaire ils ne l'aient pas employé comme les autres lettres? N'avons-nous pas à opposer à l'usage des Grecs celui de toutes les nations de l'Europe, qui se servent aujourd'hui de l'alphabet Latin, qui y placent ce caractère, & qui l'emploient dans les mots comme dans toutes les autres lettres?

C'est, dit-on, que l'usage moderne ne doit son origine qu'à la négligence de quelques Copistes mal habiles, & que celui des Grecs paroît venir d'une institution réfléchie. Cet usage qu'on appelle *moderne* est pourtant celui de la langue Hébraïque, dont le *hé* n'est rien autre chose que notre H; & cet usage paroît tenir de plus près à la première institution des lettres, & au seul tems où, selon la judicieuse remarque de M. Duclos, l'orthographe ait été parfaite.

Les Grecs eux-mêmes employerent au commencement le caractère H, qu'ils nomment aujourd'hui ἦτα, à la place de l'esprit rude qu'ils introduisirent plus tard; d'anciens Grammairiens nous apprennent qu'ils écrivoient ΗΟΔΟΙ pour ὁδῷ, ΗΕΚΑΤΟΝ pour ἑκατὸν, & qu'avant l'institution des consonnes aspirées, ils écrivoient simplement la tenue & H ensuite, ΤΗΕΟΣ pour ΘΕΟΣ. Nous avons fidelement copié cet ancien usage des Grecs dans l'orthographe des mots que nous avons empruntés d'eux, comme dans *rhétorique*, *théologie*; & eux-mêmes n'étoient que les imitateurs des Phéniciens, à qui ils devoient la connoissance des lettres, comme l'indique encore le nom Grec ἦτα, assez analogue au nom *hé* ou *heth* des Phéniciens & des Hébreux.

Au reste, il n'est pas tout-à-fait vrai que les Grecs n'aient employé que comme les accens le caractère qu'ils ont substitué à H. Ils n'ont jamais placé les accens que sur des voyelles, parce qu'il n'y a en effet que les sons qui soient susceptibles de l'espèce de modulation qu'indiquent les accens, & que cette sorte de modification est très-différente de l'explosion désignée par les consonnes. Mais, ce que la Grammaire Grecque nomme *esprit* se trouve quelquefois sur les voyelles & quelquefois sur des consonnes.

Dans le premier cas, il en est de l'esprit sur la voyelle, comme de la consonne qui la précede; & l'on voit en effet que l'esprit se transforme en une consonne, ou la consonne en un esprit, dans le passage d'une langue à une autre; le ἦρ Grec devient *ver* en Latin; le *fabulari* Latin devient *hablar* en Espagnol. On n'a pas d'exemple d'accens transformés en consonnes, ni de consonnes métamorphosées en accens.

Dans le second cas, il est encore bien plus évident que ce qu'indique l'esprit est de même

nature que ce dont la consonne est le signe. L'esprit & la consonne ne sont associés que parce que chacun de ces caractères représente une articulation, & l'union des deux signes est alors le symbole de l'union des deux causes d'explosion sur le même son. Ainsi, le son ε de la première syllabe du mot Grec *ῥέω*, est articulé comme le même son *e* dans la première syllabe du mot Latin *ergo*; ce son dans les deux langues est précédé d'une double articulation, ou, si l'on veut l'explosion de ce son y a deux causes.

Non seulement les Grecs ont placé l'esprit rude sur des consonnes, ils ont encore introduit dans leur alphabet des caractères représentatifs de l'union de cet esprit avec une consonne, de même qu'ils en ont admis d'autres qui représentent l'union de deux consonnes. Ils donnent aux caractères de la première espèce le nom de consonnes aspirées, φ, χ, θ, & à ceux de la seconde le nom de consonnes doubles, ψ, ξ, ζ. Comme les premières sont aspirées, parce que l'aspiration leur est commune & semble modifier la première des deux articulations, on pouvoit donner aux dernières la dénomination de *sifflantes*, parce que le sifflement leur est commun & y modifie aussi la première articulation. Mais, les unes & les autres sont également doubles & se décomposent effectivement de la même manière. De même que ψ vaut *πσ*, que ξ vaut *κσ*, & que ζ vaut *δσ*; ainsi φ vaut ΠΗ, χ vaut ΚΗ, & θ vaut ΤΗ.

Il paroît donc qu'attribuer l'introduction de la lettre H dans l'alphabet à la prétendue indolence des copistes, c'est une conjecture hazardée en faveur d'une opinion à laquelle on tient par habitude, ou contre un sentiment dont on n'avoit pas approfondi les preuves, mais dont le fondement se trouve chez les Grecs mêmes, à qui l'on prête assez légèrement des vues tout opposées.

Quoi qu'il en soit, la lettre H a dans notre orthographe différens usages qu'il est essentiel d'observer.

I. Lorsqu'elle est seule avant une voyelle dans la même syllabe, elle est aspirée ou muette.

1.° Si elle est aspirée, elle donne au son de la voyelle suivante, cette explosion marquée, qui vient de l'augmentation de la force expulsive, & alors elle a les mêmes effets que les autres consonnes. Si elle commence le mot, elle empêche l'élision de la voyelle finale du mot précédent, ou elle en rend muette la consonne finale. Ainsi, au lieu de dire avec élision *funest' hazard* en quatre syllabes, comme *funest' ardeur*, on dit *funest-e-hazard* en cinq syllabes, comme *funest-e-combat*; au contraire, au lieu de dire au pluriel *funeste-s hazards*, comme *funeste-s ardeurs*, on prononce sans *s* *funest' hazards*,

comme *funeste'combats.*

2.° Si la lettre H est muette, elle n'indique aucune explosion pour le son de la voyelle suivante, qui reste dans l'état naturel de simple émission de la voix; dans ce cas, H n'a pas plus d'influence sur la prononciation que si elle n'étoit point écrite; ce n'est alors qu'une lettre purement étymologique, que l'on conserve comme une trace du mot radical où elle se trouvoit, plutôt que comme le signe d'un élément réel du mot où elle est employée; & si elle commence le mot, la lettre finale du mot précédent, soit voyelle, soit consonne, est réputée suivie immédiatement d'une voyelle. Ainsi, au lieu de dire sans élision *titr-e honorable*, comme *titre-favorable*, on dit *titr'honorable* avec élision, comme *titr' onéreux*; au contraire au lieu de dire au pluriel *titre'honorables*, comme *titre'favorables*, on dit, en prononçant *s*, *titre-s honorables*, comme *titre-s onéreux*.

Notre distinction de l'H aspirée & de l'H muette répond à celle de l'esprit rude & de l'esprit doux des Grecs; mais, notre manière est plus gauche que celle des Grecs, puisque leurs deux esprits avoient des signes différens, & que nos deux H ne sçauroient se discerner par la figure.

Il semble qu'il auroit été plus raisonnable de supprimer de notre orthographe tout caractère muet; & celle des Italiens doit par là même, arriver plutôt que la nôtre à son point de perfection, parce qu'ils ont la liberté de supprimer les H muettes.

Il seroit du moins à souhaiter que l'on eût quelques règles générales pour distinguer les mots où l'on aspire H, de ceux où elle est muette; mais, celles que quelques-uns de nos Grammairiens ont imaginées sont trop incertaines, fondées sur des notions trop éloignées des connoissances vulgaires, & sujettes à trop d'exceptions; il est plus court & plus sûr de s'en rapporter à une liste exacte des mots où l'on aspire cette lettre, c'est le parti qu'à pris M. l'Abbé d'Olivet, dans son excellent Traité de la Prosodie Françoise. Le Lecteur ne sçauroit mieux faire que de consulter cet ouvrage, qui d'ailleurs ne peut être trop lu par ceux qui donnent quelque soin à l'étude de la langue françoise.

II. Lorsque la lettre H est précédée d'une consonne dans la même syllabe, elle est ou purement étymologique, ou purement auxiliaire, ou étymologique & auxiliaire tout à la fois. Elle est étymologique, si elle entre dans le mot écrit par imitation du mot radical d'où il est dérivé; elle est auxiliaire, si elle sert à changer la prononciation naturelle de la consonne précédente.

Les consonnes après lesquelles nous l'employons en fran-

çois, sont C, L, P, R, T.

1.° Après la consonne C, la lettre H est purement auxiliaire, lorsqu'avec cette consonne elle devient le type de l'articulation forte, dont nous représentons la foible par J, & qu'elle n'indique aucune aspiration dans le mot radical; telle est la valeur de H dans les mots *chapeau*, *cheval*; *chameau*, *chose*, *chûte*, &c. L'orthographe allemande exprime cette articulation par *sch*, & l'orthographe angloise par *sh*.

Après C la lettre H est purement étymologique dans plusieurs mots qui nous viennent du Grec ou de quelque langue Orientale ancienne, parce qu'elle ne sert alors qu'à indiquer que les mots radicaux avoient un K aspiré, & que dans le mot dérivé elle laisse au C, la prononciation naturelle du K, comme dans les mots, *Achaïe*, *Chersonnèse*, *Chiromancie*, *Chaldée*, *Nabuchodonosor*, *Achab*, que l'on prononce comme s'il y avoit *Akaïe*, *Kersonnèse*, *Kiromancie*, *Kaldée*, *Nabukodonosor*, *Akab*.

Plusieurs mots de cette classe, étant devenus plus communs que les autres parmi le peuple, se sont insensiblement éloignés de leur prononciation originelle, pour prendre celle du *ch* françois. Les fautes que le peuple commet d'abord par ignorance, deviennent enfin usage à force de répétitions, & font loi, même pour les Sçavans. On prononce donc aujourd'hui à la Françoise, Archevêque, Archiduc, Archiduchesse, Archiprêtre, &c.

Dans d'autres mots de même origine, où H n'étoit qu'étymologique, elle en a été supprimée totalement; tels sont les mots *caractère*, *colère*, *colique*, qui s'écrivoient autrefois *charactère*, *cholère*, *cholique*.

2.° Après la consonne L, la lettre H est purement auxiliaire dans quelques noms propres, où elle donne à L la prononciation mouillée; comme dans *Milhaud* (nom de ville), où la lettre L se prononce comme dans *Billot*.

3.° H est tout à la fois auxiliaire & étymologique dans *ph*; elle est étymologique, puisqu'elle indique que le mot vient de l'Hébreu ou du Grec, & qu'il y a à la racine un *p* avec aspiration, c'est-à-dire, un *phé*, ou un *phi*. Mais, cette lettre est en même tems auxiliaire, puisqu'elle indique un changement dans la prononciation originelle du *p*, & que *ph* est pour nous un autre symbole de de l'articulation déjà désignée par f. Ainsi, nous prononçons, *Joseph*, *Philosophe*, comme s'il y avoit *Josef*, *filosofe*.

4.° Après les consonnes R & T, la lettre H est purement étymologique; elle n'a aucune influence sur la prononciation de la consonne précédente, & elle indique seulement que le mot est tiré d'un mot Grec ou Hébreu, où cette consonne étoit accompagnée de l'esprit

rude, de l'aspiration, comme dans les mots *Rhapsodie*, *Rhétorique*, *Théologie*, *Thomas*. On a retranché cette H étymologique de quelques mots ; ainsi l'on écrit, *trésor*, *trône* sans H.

En général, on conserve la lettre H sur-tout dans les mots des arts, comme sont ceux de Philosophie, de Mathématique, de Médecine d'Anatomie, &c. parce que ceux qui écrivent de ces arts, sçavent l'origine, l'étymologie, l'orthographe des mots qu'ils empruntent des langues sçavantes, & que ces mots ne sont point assez dans l'usage du peuple, pour qu'il puisse prescrire contre celui des habiles gens.

Aulu-Gelle est surpris de ce qu'on ajoûtoit la lettre H à plusieurs mots sans raison & sans nécessité ; & Catulle se moque ingénieusement d'un certain Arius qui prononçoit avec une aspiration des mots où il n'y en avoit point.

Chommoda dicebat, si quando commoda vellet

Dicere, & hinsidias Arrius insidias ;

Et tum mirificè sperabat se esse locutum,

Cùm, quantùm poterat, dixerat hinsidias.

On remarque, en France, que plusieurs étrangers, & sur-tout les Flamans, prononcent *horemus* ou *haudit*, pour *oremus* & *audit*, *Jhoseph*, pour Joseph.

Dans les monumens, la lettre H seule marque *habet*, il a ; *hic*, celui-ci, & tous les autres cas & genres de ce pronom ; *heic* ou *hic*, ici ; *Hastatus*, un des soldats qui armés de lances marchoient à la tête des légions ; *hæres*, héritier ; *homo*, homme ; *honestus*, honnête ; *honor*, honneur ; *hora*, heure ; *hostis*, ennemi ; *herus*, maître.

H. A. *hoc anno*, cette année. HA. Hadrianus, *nom propre*. HC. *hunc* ou *hinc*, ou *hic*. HER. *hæres*, héritier, *hæreditas*, héritage ; Hérennius, *nom propre*. HER. ou HERC. S. *Herculi sacrum*, consacré à Hercule. H. H. ou HERR. *hæredes*, les héritiers. H-L-S. Sestertius, *petit Sesterce*. H-S ou HS. *Sestertium*, grand Sesterce. H. M. AD. H. N. T. *Hoc monumentum ad hæredes non transit*, ce tombeau ne passe point aux héritiers. H. O. *hostis occisus*, ennemi tué. HOSS. *hostes*, les ennemis. H. S. *hic*, *situs* ou *sita* ; *sepultus* ou *sepulta*, il est inhumé, ou elle est inhumée ici. H. SS. *hic suprà scriptis*, marqués ci-dessus.

Quand H est une note numérale, elle marque *deux cens* ; & avec une ligne dessus, *deux cens mille*.

(*a*) H. A. C. Ces trois lettres, sur les monumens, veulent dire, à ce que l'on croit, *hanc aram curavit* ; il ou elle a fait faire cet Autel.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V, pag. 77.

(a) H. M. D. M. A. C'est-à-dire, *huic monumento dolus malus abesto*, que ce munument ne soit sujet à aucune fraude. Nous avons plusieurs épitaphes, à la fin desquelles se trouve cette clause; & une preuve qu'il faut expliquer ainsi les cinq lettres H. M. D. M. A. c'est que les mots dont elles ne sont que le commencement, se lisent tout au long dans certaines inscriptions.

(b) H. M. H. N. S. C'est-à-dire, *hoc monumentum hæredem non sequatur*, que ce monument ne passe point aux héritiers. Cette formule se trouve une infinité de fois dans les sépulcres des Anciens, non pas avec le non d'Autel, mais avec celui de monument. Cette inscription se mettoit, quand ils vouloient que ces monumens fussent seulement pour eux, & non pour leurs héritiers.

H A

HABA, *Haba*, Ἀϐὰ, (c) fut le troisième des fils de Somer.

HABACUC, *Habacuc*, Ἀμϐακούμ, (d) l'un des douze petits Prophétes, étoit de la tribu de Siméon, & natif de Bethzachara, si l'on en croit l'Auteur de la vie des Prophetes. Voyant que Nabuchodonosor s'approchoit de Jérusalem, & prévoyant la prise de cette ville, il se retira à Ostracine dans l'Arabie, près du lac Sirbon. Il y vécut quelque tems. Mais, les Chaldéens ayant pris Jérusalem, & étant retournés dans leur païs, Habacuc revint en Judée; pendant que les autres Juifs, qui n'avoient pas été menés à Babylone, après la mort de Godolias, se retirerent en Egypte. Il s'ocupa à cultiver ses champs; & un jour qu'il se disposoit à porter à dîner à ses moissonneurs, il entendit une voix, qui lui ordonna de porter à Daniel la même nourriture qu'il destinoit à ses ouvriers. Il s'en excusa sur ce qu'il ne connoissoit, ni Daniel, ni Babylone. Mais, l'Ange du Seigneur le transporta tout d'un coup par les cheveux dans cette ville, avec ce qu'il avoit préparé pour ses moissonneurs; & après qu'il eut donné à manger à Daniel, qui étoit enfermé dans la fosse aux Lions, la même main qui l'avoit porté à Babylone, le rapporta en Judée. Il y mourut, & fut enterré deux ans après la captivité.

On lui attribue diverses prophéties, qui ne se trouvent point dans celles que nous recevons comme canoniques. On dit qu'il prédit le retour prochain du peuple captif; que le tems viendroit qu'on verroit dans le temple une grande lumière, & qu'on y contemple-

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 49, 50.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 42.

(c) Paral. L. I. c. 7. v. 34.

(d) Dan. c. 14. v. 32. *& seq.* Habac. c. 1. *& seq. capit.*

roit la gloire de Dieu (il vouloit parler du Messie ;) que la ville de Jérusalem seroit détruite par un peuple venu d'Occident, c'est-à-dire, par les Romains ; qu'alors le voile nommé *Dabir*, seroit fendu en deux parties ; que les chapiteaux des deux colomnes seroient enlevés par les Anges, & cachés dans le désert, au même endroit où l'on avoit caché peu de tems avant la captivité, le tabernacle de l'alliance.

On lui a attribué aussi les histoires de Susanne, de Bel & du Dragon, & celle de son propre transport à Babylone, qui sont parmi les Œuvres de Daniel, mais qui ne se lisent pas en Hébreu. Tout cela n'est fondé que sur une inscription qui se lisoit autrefois dans quelques exemplaires Grecs en ces termes : *Prophéties d'Abacum, Prêtre de Juda, de la Tribu de Levi.* D'autres ont prétendu que cet Abacum Prêtre dans la Tribu de Juda, étoit fort différent du Prophete dont nous avons les écrits. On montroit autrefois le tombeau d'Habacuc à Bethzachara, ou à Ceïla, ou à Echela, ou à Gabbatha. Ces quatre lieux ne marquent apparemment que la même chose. Il est certain qu'ils étoient très-voisins l'un de l'autre, & au voisinage d'Eleuthéropolis. Sozomene parle de la découverte que l'on fit de son corps à Bethzachara, du tems de Théodose l'ancien.

Les Œuvres incontestables que nous avons d'Habacuc, sont en trois chapitres. Le Prophete s'y plaint d'abord dans des termes très-vifs, des désordres qu'il voyoit dans le Royaume de Juda. Dieu lui révele que bientôt il en tirera une terrible vengeance par les armes des Chaldéens. Il prédit ensuite les conquêtes de Nabuchodonosor, sa métamorphose & sa mort ; & comme le Prophete étoit scandalisé des prospérités de ce Prince Idolâtre, Dieu lui fait voir ce qui doit arriver aux Chaldéens après sa mort. Il prédit ensuite que les vastes projets de Joakim seront renversés. Il parle contre un Prince qui bâtissoit par le sang & par l'iniquité ; c'est apparemment le roi de Tyr. Il accuse un autre Roi d'avoir enivré son ami, pour lui faire découvrir sa nudité. Nous croyons que c'est le roi d'Égypte, qui engagea Sédécias roi de Juda, dans la révolte contre Nabuchodonosor.

Habacuc, rempli de ces idées, composa un cantique, dans lequel il montre que Dieu se souvient de sa miséricorde, lorsqu'il est le plus en colere ; il releve les grandes merveilles que le Seigneur opéra autrefois en faveur de son peuple ; il espère que Dieu lui fera voir ses frères dans leur captivité, mais qu'il l'en délivrera, & lui donnera l'agilité & la promptitude des chevreuils, pour se sauver dans les montagnes, & pour éviter

la

la main des Chaldéens, dans le tems qu'ils ravageront la Judée. Tous ces caractères conviennent parfaitement à ce que nous avons dit de la vie de ce Prophete. Il prophétisa sur la fin du royaume de Juda, en même tems que Jérémie. Il demeura dans la Judée pendant la captivité des autres Juifs à Babylone, & mourut comme nous l'avons dit, deux ans avant le retour des Juifs sous Zorobabel.

HABER, *Haber*; χαβὶρ, (a) Cinéen, s'étant séparé de ceux de sa nation, alla dresser ses tentes jusqu'à la vallée de Sennim, qui étoit près de Cédès. Il avoit épousé Jahel, qui tua Sisara, en lui enfonçant un clou dans les tempes.

HABIA, *Habia*, Ἐβία, (b) de la race des Prêtres. Ses enfans revinrent de la captivité de Babylone.

HABILLEMENT. *Voyez* Habit.

HABIS, *Habis*, (c) petit-fils de Gorgoris, roi des Cynetes, peuple d'Espagne. Comme il ne devoit la naissance qu'à la débauche de sa mere, Gargoris voulut le perdre; mais, tous les moyens que ce Prince employa pour cet effet, furent inutiles. Habis sortit heureusement de tous les périls auxquels il avoit été exposé, comme on peut le voir à l'article de Gargoris, & succéda à son ayeul au royaume des Cynetes.

Dès qu'il en eût pris les rênes, il fit éclater tant de vertus, qu'on vit bien, dit Justin, que ce n'étoit pas sans dessein que les Dieux l'avoient arraché à tant de dangers. En effet, ajoûte Justin, il trouva l'art de lier par des loix ses sujets naturellement barbares. Il leur apprit le premier à ranger les bœufs sous le joug, & à labourer la terre pour y recueillir du bled. Il les contraignit même à changer en une nourriture plus délicate leurs viandes sauvages qu'il detestoit, parce qu'il avoit été réduit à la triste nécessité de n'en point manger d'autre, dans les bois où il avoit essuyé tant de maux. Ce fut encore ce même Roi qui défendit toute sorte d'emplois serviles à ses sujets, & qui divisa la populace en sept villes. Après sa mort, sa couronne fût héréditaire dans sa famille pendant plusieurs siècles.

HABIT, *Vestis*, *Vestimentum*; *Indumentum*; ἱμάτιον, (d) terme par lequel nous entendons tout ce qui sert à couvrir le corps.

Il n'est pas possible de donner au Lecteur la connoissance de tant d'Habits différens dont les hommes ont fait usage, pour couvrir leur nudité, & pour se mettre à l'abri de la rigueur des hivers; notre curiosité seroit même peu satisfaite, si nous pouvions pénétrer

(a) Judic. c. 4. v. 11, 17. *& seq.*
(b) Esdr. L. II. c. 7. v. 63.
(c) Just. L. XIV. c. 4.

(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 12, 13.

dans les tems reculés dès premiers siècles ; nous y verrions sans doute les hommes tout nus, ou couverts les uns de feuillages, d'écorce d'arbres, & les autres de la peau de quelques bêtes féroces.

Il seroit à désirer de connoître la forme des Habits des Grecs, lorsqu'ils étoient les peuples les plus polis de la terre; mais à peine sçavons-nous les noms de quelques-uns. Nous sommes beaucoup mieux instruits des Habits des Romains; & comme tout ce qui concerne ce peuple nous intéresse, nous en ferons un article séparé.

Pour ce qui concerne les vêtemens de ce grand nombre de peuples qui changerent la face du monde, en chassant les Romains des païs dont ils s'étoient rendus maîtres, nous n'en avons aucune idée, & nous ne devons pas le regretter.

Les Auteurs décrivent bien à la vérité la forme des Habits que l'on portoit anciennement; mais, on a cependant bien de la peine à reconnoître cette forme sur les images anciennes. Cela vient de ce qu'outre qu'il y aura eu sans doute bien des manières différentes de s'habiller en divers païs, & peut-être dans les mêmes lieux, les coûtumes auront varié en divers tems, comme il arrive tous les jours, n'étant pas possible que l'usage & l'expérience ne fassent toujours inventer quelque chose de nouveau pour les commodités de la vie.

Tous les Philosophes des plus anciens tems n'affectoient point des Habits vils & grossiers, puisque, selon Elien, Pythagore étoit vêtu de blanc, portoit une couronne d'or, & se servoit aussi de braies; Empédocle d'Agrigente alloit vêtu de pourpre, & portoit des souliers de cuivre ; Hippias & Gorgias ne paroissoient en public qu'en Habit de pourpre. Il y avoit aussi des Philosophes qui portoient des tuniques de lin qu'on appelloit ὀθόνη, othone ; on en trouve quelques exemples ; l'othone étoit pourtant plus ordinairement un Habit de femme.

S. Jean Chrysostome, qui n'épargne pas ces Philosophes dans ses sermons, tombe rudement sur eux dans sa dix-septième homélie au peuple d'Antioche sur les statues. A l'occasion de ce que l'empereur Théodose étant irrité contre la ville, & menaçant de la ruiner, les Philosophes furent les premiers à s'enfuir, au lieu que les Moines descendirent des montagnes, & firent tant par leurs prieres, qu'ils obtinrent grace pour les habitans : » Où sont, dit-il, présentement ces hommes revêtus de leurs tribonions ; ces gens à longue barbe, qui tiennent un bâton à la main droite ; ces Philosophes profanes, ces détestables Cyniques, ces gens pires que les chiens de table, qui ne font rien que pour le ventre ; tous se sont enfuis, tous se sont cachés dans des cavernes. «,

Quant à ce qui nous regarde en particulier, l'inconstance naturelle à notre nation a produit tant de variété dans la forme de ses Habits, qu'il seroit ridicule d'entrer dans ce détail ennuyeux. Mais, on ne pensera pas de même des réflexions qu'a faites sur cette matière l'illustre écrivain de l'Histoire naturelle de l'homme, & nous nous flattons qu'on sera bien aise de les retrouver ici.

» La variété dans la manière » de se vêtir, dit M. de Buffon, » est aussi grande que la diver» sité des nations; & ce qu'il » y a de singulier, c'est que, de » toutes les espèces de vête» mens, nous avons choisi l'une » des plus incommodes, & que » notre manière, quoique gé» néralement imitée par tous les » peuples de l'Europe, est en » même tems de toutes les ma» nières de se vêtir, celle qui » demande le plus de tems, & » celle qui paroît être le moins » assortie à la nature.

» Quoique les modes sem» blent n'avoir d'autre origine » que le caprice & la fantaisie, » les caprices adoptés & les » fantaisies générales méritent » d'être examinés. Les hom» mes ont toujours fait & fe» ront toujours cas de ce qui » peut fixer les yeux des au» tres hommes, & leur donner » en même tems des idées avan» tageuses de richesses, de puis» sance, de grandeur, &c.

» La valeur de ces pierres » brillantes qui ont toujours été » regardées comme des orne» mens précieux, n'est fondée » que sur leur rareté & sur leur » éclat éblouissant; il en est de » même de ces métaux éclatans, » dont le poids nous paroît si » léger, lorsqu'il est reparti sur » tous les plis de nos vêtemens » pour en faire la parure. Ces » pierres, ces métaux sont » moins des ornemens pour » nous, que des signes pour les » autres, auxquels ils doivent » nous remarquer & reconnoî» tre nos richesses. Nous tâ» chons de leur en donner une » plus grande idée, en agran» dissant la surface de ces mé» taux; nous voulons fixer leurs » yeux, ou plutôt les éblouir. » Combien y en a-t-il en effet » qui soient capables de sépa» rer la personne de son vête» ment, & de juger sans mé» lange l'homme & le métal?

» Tout ce qui est rare & » brillant sera donc toujours de » mode, tant que les hommes » tireront plus d'avantage de » l'opulence que de la vertu, » tant que les moyens de pa» roître considérables seront » différens de ce qui mérite » d'être seul considéré. L'éclat » extérieur dépend beaucoup » de la manière de se vêtir. » Cette manière prend des for» mes différentes, selon les » différens points de vue sous » lesquels nous voulons être » regardés. L'homme glorieux » ne néglige rien de ce qui peut » étayer son orgueil ou flatter » sa vanité; on le reconnoît à

» la richesse ou à sa recherche
» de ses ajustemens.

» Un autre point de vue que
» les hommes ont assez géné-
» ralement, est de rendre leur
» corps plus grand, plus éten-
» du; peu contens du petit es-
» pace dans lequel est circons-
» crit notre être, nous voulons
» tenir plus de place en ce mon-
» de, que la nature ne peut
» nous en donner; nous cher-
» chons à agrandir notre figure
» par des chaussures élevées,
» par des vêtemens renflés;
» quelqu'amples qu'ils puis-
» sent être, la vanité qu'ils cou-
» vrent n'est-elle pas encore
» plus grande? «

Mais, laissons l'homme vain faire parade de son mérite emprunté, & considérons l'industrie de l'étoffe qu'il porte, dont il est redevable au génie du fabriquant.

C'est un beau coup-d'œil, si l'on ose parler ainsi, que la contemplation de tout ce que l'art a employé successivement de beautés & de magnificence, à l'aide de moyens simples dont le hazard a presque toujours présenté l'usage. La laine, le lin, la soie, le coton, ou le mélange de ces choses les unes avec les autres, ont constitué la matière & le fond de toutes les étoffes & toiles fines; le travail & les couleurs en font le prix & la différence. Ainsi, d'un côté, la dépouille des animaux, les productions de la terre, l'ouvrage des vers; & de l'autre, des coquillages, des insectes, la graine des arbres; le suc des plantes, & quelques drogues, servent à la composition de tous les vêtemens.

Les Phrygiens trouverent l'art de broder avec l'aiguille; leur ouvrage etoit relevé en bosse, *eminebat at asperior reddebatur*. Les Babyloniens au contraire ne formoient qu'un tissu, qui n'étoit chargé que de la différence des couleurs; *tegmen unitè pictum de coloribus variis*; & après cela ils employoient l'aiguille sur ce tissu. Ces deux peuples rendoient également les figures. De nouveaux ouvriers s'éleverent à Alexandrie, qui, avec la seule navette & des fils de couleurs différentes, étendirent plus loin l'industrie. Voilà ce que nous sçavons des Anciens.

HABIT DES ROMAINS. (a) Il importe beaucoup de connoître l'Habit des Romains, tant pour l'intelligence des Auteurs sacrés & profanes, que pour celle des loix & des monumens antiques; on le prouveroit par plusieurs recherches d'érudition.

Les Habits des Romains, dans les anciens tems, n'étoient formés que de diverses peaux de bêtes, auxquelles ils firent succéder de grosses étoffes de laine, qu'on perfectionna & qu'on rendit plus fines dans la suite; mais, le genre de vie des premiers Romains étoit si grossier;

(a) Rol. Hist. Rom. T. III. p. 170. & suiv.

qu'il approchoit de celui des sauvages. Pendant plusieurs siècles, ils eurent si peu d'attention à l'extérieur de leur personne pour la propreté & la parure, qu'ils laissoient croître leurs cheveux & leurs barbe, sans en prendre aucun soin.

Les Habits, annexés aux charges éminentes de la République, se ressentoient de ce goût si peu recherché, & ne différoient des autres que par quelques ornemens de pourpre ; ils pensoient que les dignités par elles-mêmes & par la manière de les remplir, devoient suffire pour imprimer tout le respect qui leur étoit dû, sans emprunter l'éclat d'une magnificence qui ne frappe que les yeux du vulgaire, & qui d'ailleurs ne convenoit point à l'esprit républicain dont ils étoient épris.

Quand les étoffes de laine furent introduites, ils se firent des tuniques amples avec des manches larges & si courtes, qu'à peine elles descendoient jusqu'au coude ; cette mode même dura long-tems, car il paroît que ce ne fut que vers le siècle de Constantin, qu'ils prolongerent les manches presque jusqu'au poignet. C'étoit sur cette ample tunique qu'on mettoit une ceinture, & pardessus une robe sans manche, comme une espèce de manteau large, ouvert par devant, qu'on appelloit toge ; on en faisoit passer un des bouts par-dessus l'épaule gauche, afin d'avoir le bras droit plus libre ; & lorsqu'on vouloit agir avec cet habillement, on le retroussoit en le tournant au tour du corps.

Sous la République, la manière ordinaire, en allant par les rues, étoit de le laisser descendre presque sur les talons ; Auguste amena la mode de le relever plus haut, ensorte que par-devant on le laissoit tomber un peu au-dessous du genou, & par-derrière jusqu'à mi-jambe.

Lorsque les Romains devinrent plus riches, on fit la toge d'une étoffe de laine fine & blanche pour l'ordinaire; c'étoit dans son origine un Habit d'honneur défendu au petit peuple, qui n'alloit par la ville qu'avec la simple tunique ; il étoit pareillement défendu à ceux qu'on envoyoit en exil ; cependant, on quittoit ordinairement la toge à la campagne, où l'on se servoit d'un Habit plus court & moins embarrassant. A l'égard de la ville, la bienséance vouloit qu'on n'y parût qu'avec cet habillement ; ensuite, quand il devint commun à presque tout le monde, il n'y eut plus que la finesse de l'étoffe & la plus grande ampleur de cette robe qui distinguassent les personnes riches. La toge fut commune aux deux sexes, jusqu'à ce que vers le déclin de la République, quelques femmes de qualité prirent l'usage de la robe nommée *stole*; alors la toge ne fut plus que l'apanage des hommes, des femmes, du menu peuple & des libertines.

La robe, qu'on appelloit *prétexte*, avoit beaucoup de ressemblance avec la toge ; c'étoit celle qu'on faisoit porter aux enfans de qualité. Dès qu'ils avoient atteint l'âge de douze ans, ils quittoient l'Habit de l'enfance, qui étoit une veste à mouches, qu'on appelloit *alicata chlamys*, pour porter la prétexe, à cause qu'elle étoit bordée de pourpre. Les Magistrats, les Prêtres & les Augures, s'en servoient dans de certaines cérémonies.

Les Sénateurs avoient sous cette robe une tunique qu'on nommoit *laticlave*, & qu'on a long-tems prise à la lettre pour un habillement garni de larges têtes de cloux de pourpre, mais qu'on a reconnu depuis ne signifier qu'une étoffe à larges bandes ou raies de pourpre, de même que celle qu'on nommoit *augusti-clave*, qui étoit propre aux chevaliers pour les distinguer des Sénateurs, & qui n'étoit pareillement qu'une étoffe à bandes de pourpre plus étroites.

Les enfans des Sénateurs & des Magistrats curules ne portoient la tunique, qu'après avoir pris la robe virile ; jusqu'à ce tems-là ils n'avoient point d'autres marques de distinction, outre la robe prétexte, que ce qu'on appelloit *bulla*, qui étoit un petit cœur qui leur pendoit sur la poitrine. Ils avoient encore le droit de porter la robe qu'on nommoit *trabæa* ; cette robe étoit assez semblable à la toge, seulement un peu plus courte, & rayée de blanc, d'or & de pourpre ; on assure qu'elle avoit été affectée aux Rois de Rome.

Ce qu'on appelloit *lacerne* étoit un manteau pour le mauvais tems, & qui se mettoit pardessus la toge. Dans les commencemens, on ne s'en servoit qu'à la guerre. La lacerne s'attachoit par-devant avec une boucle, on y joignoit un capuchon, *cucullus*, qu'on ôtoit quand on vouloit ; delà le passage d'Horace, *odoratum caput obscurante lacerna*. On avoit des lacernes pour l'hiver, qui étoient d'une grosse étoffe ; & pour l'été d'une étoffe plus fine, mais toujours de laine. Il est vrai que jusqu'au tems de Cicéron, ces sortes de manteaux ne furent presque qu'à l'usage du peuple ; mais, comme on les trouva commodes, tout le monde s'en servit d'abord pour la campagne, ensuite pour la ville. Les Dames, quand elles sortoient le soir, les personnes de qualité & les Empereurs mêmes mettoient ce manteau pardessus la toge, lorsqu'ils alloient sur la place & au cirque. Ceux du peuple étoient d'une couleur brune-blanche ; ceux des Sénateurs, de pourpre ; & ceux des Empereurs, d'écarlate. On observoit cependant, quand on paroissoit devant l'Empereur, de quitter ce manteau par respect.

La synthèse étoit une autre espèce de manteau fort large,

que les Romains mettoient pour manger, comme un habillement plus commode pour être à table couchés sur les lits. Martial nous apprend que de son tems il y avoit des particuliers qui, par un air de luxe en changeoient souvent pendant le repas. La couleur en étoit ordinairement blanche, & jamais noire, pas même dans les repas qu'on donnoit aux funérailles.

La *pullata vestis* désigne un Habit qui se portoit pour le deuil, & dont usoit ordinairement le petit peuple; la couleur en étoit noire, minime, ou brune, & la forme assez semblable à celle de la lacerne; car elle avoit de même un capuchon.

L'Habit militaire étoit une tunique juste sur le corps, qui descendoit jusqu'à la moitié des cuisses, & par dessus laquelle s'endossoit la cuirasse. C'étoit avec cet Habit que les Romains, dans leurs exercices, ou en montant à cheval, mettoient certaines petites chausses nommées *campestres*, qui leur tenoient lieu de culottes; car, ordinairement ils ne les portoient point avec les Habits longs.

Le *paludamentum* nous présente le manteau de guerre des officiers; il ressembloit à celui que les Grecs nommoient *chlamyde*, se mettoit aussi pardessus la cuirasse, & s'attachoit avec une boucle sur l'épaule droite, ensorte que ce côté étoit tout découvert; afin que le mouvement du bras fût libre, comme on le voit dans les statues antiques.

Au lieu de *paludamentum*, les soldats portoient à l'armée sur leur cuirasse une espèce de casaque ou saie, qu'ils appelloient *sagum*.

Outre ces différens habilemens, il y en avoit de particuliers attachés à de certaines dignités ou à de certaines cérémonies, comme la robe triumphale, *toga triumphalis*.

Nous ne parcourrons pas leurs autres Habits, parce que nous n'en connoissons que les noms; mais, on comprend sans peine que les guerres, le luxe & le commerce avec les nations étrangères, introduisirent dans l'Empire plusieurs vêtemens, dont il n'est pas possible de marquer les caractères & les différentes modes.

Sous les uns ou les autres des Habits que nous venons de décrire en peu de mots, les Romains, hommes & femmes, portoient ordinairement deux tuniques; la plus fine qu'on mettoit sur la peau, tenoit lieu de chemise; celle des hommes étoit très-juste, sans manches, & ne descendoit qu'à mi-jambe, celle des femmes étoit plus longue, plus ample, & avoit des manches qui venoient jusqu'au coude. C'étoit s'écarter de la modestie, & prendre un air trop libre, que de ne pas donner à cette chemise la longueur ordinaire; elle prenoit juste au cou des femmes, & ne laissoit voir

que leur visage, dans les premiers tems de la fondation de Rome.

L'autre tunique qui étoit fort large, se mettoit immédiatement sous la robe; mais, lorsque le luxe eut amené l'usage de l'or & des pierreries, on commença impunément à ouvrir les tuniques & à montrer la gorge. La vanité gagna du terrein, & les tuniques s'échancrerent; souvent même les manches, au rapport d'Élien, ne furent plus cousues; & du haut de l'épaule jusqu'au poignet, on les attachoit avec des agraffes d'or & d'argent; de telle sorte cependant qu'un côté de la tunique posant à demeure sur l'épaule gauche, l'autre côté tomboit négligemment sur la partie supérieure du bras droit.

Les femmes mettoient une ceinture, *zona*, sur la grande tunique, soit qu'elles s'en servissent pour la relever, soit qu'en se serrant davantage elles trouvassent moyen de tenir en respect le nombre & l'arrangement de ses plis. Il y avoit de la grace & de la noblesse de relever en marchant, à la hauteur de la main, le lais de la tunique qui tomboit au côté droit, & tout le bas de la jambe droite qui se trouvoit alors découvert. Quelques Dames faisoient peu d'usage de leur ceinture, & laissoient traîner leur tunique; mais, on regardoit cela comme un air de négligence trop marqué; de-là ces expressions Latines *altè cincti*, ou *discincti*, pour peindre le caractère d'un homme courageux, ou efféminé.

Le nombre des tuniques s'augmenta insensiblement; Auguste en avoit jusqu'à quatre, sans compter une espèce de camisole qu'il mettoit sur la peau avec un pourpoint, le reste du corps extrêmement garni, & une bonne robe fourrée par-dessus le tout. Ce même Prince n'étoit pas moins sensible au chaud, il couchoit pendant l'été presque nu, les portes de sa chambre ouvertes, le plus souvent au milieu d'un péristyle, au bruit d'une fontaine dont il respiroit la fraîcheur, pendant qu'un officier de sa chambre, un éventail à la main, agitoit l'air autour de son lit. Voilà l'homme à qui d'heureux hazards ouvrirent le chemin de l'Empire du monde! Mais, ce n'est pas ici le lieu de réfléchir sur les jeux de la fortune; il ne s'agit que de parler des vêtemens Romains.

Les femmes suivirent en cela l'exemple des hommes; leurs tuniques se multiplierent; la mode vint d'en porter trois; le goût en forma la différence.

La première étoit une simple chemise; la seconde, une espèce de rochet; & la troisième, c'est-à-dire, celle qui se trouvoit la supérieure, ayant reçu davantage de plis, & s'étant augmentée de volume, forma, à l'aide des ornemens dont elle se trouva susceptible, la stole que nous avons nommée plus

haut, en remarquant qu'elle fit tomber la toge, ou du moins n'en laissa l'usage qu'aux hommes & aux courtisannes.

Le luxe fit bientôt ajoûter par-dessus la stole un manteau ou mante à longue queue traînante, qu'on appelloit *symarre*; on l'attachoit avec une agraffe plus ou moins riche sur l'épaule droite, afin de laisser plus de liberté au bras que les Dames tenoient découvert comme les hommes. Cette symarre, portant en plein sur l'autre épaule, formoit en descendant un grand nombre de plis, qui donnoient beaucoup de grace à cet habillement. Aussi les actrices s'en servoient sur le théâtre.

La couleur blanche étoit la couleur générale des Habits des Romains, comme aussi la plus honorable, indépendamment des dignités qui étoient marquées par la pourpre. Les citoyens dans les réjouissances publiques parroissoient ordinairement vêtus de blanc. Plutarque nous instruit qu'ils en usoient de même dans les réjouissances particulières, & sur-tout dans celles du jour de leur naissance, qu'ils célébroient tous les ans.

On distinguoit les personnes de quelque rang ou qualité par la finesse, la propreté & la blancheur éclatante de l'Habit. Aussi lit-on dans les Auteurs, qu'on envoyoit souvent les robes au foulon pour les détacher & les blanchir; le menu peuple, hors d'état de faire cette dépense, portoit généralement des Habits bruns.

Il faut pourtant remarquer que sur la fin de la République, la distinction dans les Habits ne s'observoit déjà plus à Rome; les affranchis étoient confondus avec les autres citoyens; l'esclave s'habilloit comme son maître; & si l'on excepte le seul habit du Sénateur, l'usage de tous les autres se prenoit indifféremment. Le moindre tribun des légions portoit le laticlave.

Mais, au milieu de cette confusion, les Habits de tout le monde étoient encore tissus de laine pure; son emploi dans les étoffes a été le plus ancien & le plus durable de tous les usages. Pline, en nous disant que de son tems le luxe se jouoit de la nature même, & qu'il a vu des toisons de béliers vivans teintes en pourpre & en écarlate, ne connoissoit encore que la laine pour matière de toutes sortes d'étoffes, qui ne recevoit de différence que de la diversité des couleurs & de l'apprêt. De-là ce fréquent usage des bains, que la propreté rendoit si nécessaire.

Ce ne fut que sous le règne des Césars, que l'on commença à porter des tuniques de lin. Vopiscus prétend que la mode en vint d'Égypte; l'empereur Alexandre Sévère trouvoit avec raison qu'on en avoit corrompu la bonté, depuis qu'on s'étoit avisé de mêler dans le tissu des raies ou des bandes

de pourpre. Si le lin eſt doux ſur la peau, diſoit-il, pourquoi ces ornemens étrangers qui ne ſervent qu'à rendre la tunique plus rude ?

L'uſage de la ſoie dans les Habits d'hommes s'étant introduit ſous Tibère, il fit rendre un décret par le Sénat, conçu en ces termes remarquables : *Decretum, ne veſtis ſerica viros fœdaret.* Ce fut Jules-Céſar qui inſpira ce nouveau goût de recherches, en faiſant couvrir dans quelques ſpectacles qu'il donna, tout le théâtre de voiles de ſoie. Il eſt vrai que, ſous Néron, les femmes commencerent à en porter ; mais, il y a lieu de croire que leurs étoffes étoient mêlées de lin & de ſoie, & que, juſqu'à Héliogabale, le luxe n'a point fourni d'exemple d'une robe toute de ſoie. *Heliogabalus primus Romanorum, holoſerica veſte uſus, fertur.*

Aurélien n'avoit pas une ſeule robe holoſérique dans toute ſa garde-robe ; auſſi refuſa-t-il à l'Impératrice ſa femme, le manteau de ſoie qu'elle lui demandoit, en lui donnant pour raiſon de ſon refus, qu'il n'avoit garde d'acheter des fils au poids de l'or. La livre de ſoie valoit une livre d'or.

Nous ne devons pas nous étonner de cette valeur de la ſoie dans ces tems-là, ſi nous nous rappellons que Henri II fut le premier en France qui porta une paire de bas de ſoie aux noces de ſa ſœur, & que la femme de Lopez de Padilla crut faire un préſent magnifique à Philippe II, en lui envoyant de Tolede en Flandres une paire de bas ſemblables. Cependant, malgré le prix de ce genre de luxe, les Habits de ſoie devinrent ſi communs à Rome, que l'empereur Tacite qui ſe glorifioit d'être parent de l'Hiſtorien de ce nom, & qui fut le ſucceſſeur d'Aurélien même, ſe contenta de ne défendre qu'aux hommes la robe holoſérique, dont Héliogabale s'étoit le premier vêtu, ſoixante ans auparavant.

Terminons cet article par conſidérer la gradation du luxe des Romains dans leur parure.

Sous la République, il n'y avoit que les courtiſannes qui ſe montraſſent dans la ville en Habits de couleur. Sous les Empereurs, les dames aſſortirent les couleurs de leurs Habits à leur teint, ou au goût de mode qui règnoit alors. » La même » couleur, dit Ovide, ne va » pas à tout le monde; choi» ſiſſez celle qui vous pare da» vantage ; le noir ſied bien aux » blanches, & le blanc aux » brunes. Vous aimiez le blanc, » filles de Céphée, & vous en » étiez vêtues, quand l'iſle de » Sériphe fut preſſée de vos » pas..... «

Le même Poëte ne réduit point à la ſeule couleur pourpre tout l'honneur de la teinture. Il nous parle d'un bleu qui reſſemble au ciel, quand il n'eſt point couvert de nuages ; d'une autre couleur ſemblable

à celle du bélier qui porta Phryxus & sa sœur Hellé, & les déroba aux supercheries d'Ino. Il y a, selon lui, un beau verd de mer dont il croit que les Nymphes sont habillées; il parle de la couleur qui teint les Habits de l'aurore, de celle qui imite les myrthes de Paphos, & d'une infinité d'autres, dont il compare le nombre à celui des fleurs du printems.

Sous la République, les femmes portoient des Habits pour les couvrir; sous les Empereurs, c'étoit dans un autre dessein. » Voyez-vous, dit Sénèque, » ces Habits transparens, si » toutefois l'on peut les appeller Habits? Qu'y découvrez-vous qui puisse défendre le corps ou la pudeur? » Celle qui les met, osera-t-elle » jurer qu'elle ne soit pas nue? » On fait venir de pareilles » étoffes d'un païs, où le commerce n'a jamais été ouvert, » pour avoir droit de montrer » en public ce que les femmes » dans le particulier n'osent » montrer à leurs amans qu'avec quelque réserve. «

Sous la République, les dames ne sortoient point sans avoir la tête couverte d'un voile; sous les Empereurs, cet usage disparut; on se tourna du côté de la galanterie. Cette célebre Romaine, qui possédoit tous les avantages de son sexe, hors la chasteté; Poppée, dis-je, portoit en public un voile artistement rangé, qui lui couvroit à demi le visage, ou parce qu'il séyoit mieux de la sorte, dit Tacite, ou pour donner plus d'envie de voir le reste.

Sous la République, les dames sortoient toujours décemment habillées & accompagnées de leurs femmes; sous les Empereurs, elles leur substituerent des Eunuques, & ne garderent plus de décence dans leurs ajustemens.

Sous la République, les hommes & les femmes avoient des Habits qui les distinguoient; sous Tibère, les deux sexes avoient déjà revêtu les Habits l'un de l'autre. Les femmes commencerent, au sortir de leur lit & de leur bain, à prendre un habillement qu'elles avoient en commun avec les hommes; la galanterie ne laissoit point sans dessein & sans goût une robe faite pour se montrer négligemment à ses amis particuliers & aux personnes les plus cheres.

Sous la République, les dames n'avoient des pierreries que pour ressource dans les malheurs, & elles ne les portoient sur elles que dans les fêtes sacrées; sous les Empereurs, elles les prodiguoient sur leurs Habits. » Dans ces » tems-là, les femmes les plus » modestes n'osoient non plus » aller sans diamans, dit Pline, » qu'un Consul sans les marques de sa dignité. J'ai vu, » ajoûte le même auteur, Lollia Paulina se charger tellement de pierreries, même » après sa répudiation, pour

» faire de simples visites, qu'elle » n'avoit aucune partie de son » corps, depuis la racine des » cheveux jusque sur sa chaus- » sure, qui ne fût éblouissante. » L'état qu'elle affectoit d'en » étaler elle-même, se mon- » toit à un million d'or, sans » qu'on pût dire que ce fussent » des présens du Prince, ou les » pierreries de l'empire ; ce » n'étoit que celles de sa mai- » son, & l'un des effets de la » succession de Marcus Lollius » son oncle. «

Ainsi, la toge, le voile, le capuchon de grosse laine se changerent en chemises de fin lin, ou robes transparentes, en Habits de soie d'un prix immense, & en pierreries sans nombre. C'est-là l'histoire de Rome à cet égard ; & c'est celle de tous les peuples corrompus ; car, ils sont tous les mêmes dans l'origine de leur luxe, & dans ses progrès.

HABIT MILITAIRE. (*a*) En parlant de l'Habit Militaire, nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot des armes, tant offensives que défensives des Grecs, des Romains & des autres nations.

Les Romains avoient pris leurs armes, leurs Habits, & beaucoup d'usages des Toscans. Tarquin premier, originaire de Corinthe, dit Florus, fut fait roi de Rome & introduisit dans les arts & dans les usages Romains, les manières de la Grece. Le même Tarquin, poursuit-il, subjugua douze peuples de Toscane ; de-là vinrent les faisceaux, la trabéa, les sièges curules, les bagues, les colliers, le paludamentùm, la prétexte ; de-là vinrent aussi la coûtume de triompher dans un char doré, tiré par quatre chevaux, les toges peintes, & les tuniques ornées de palmes. Les Romains prirent tout cela des Toscans, & les Toscans en avoient pris du moins une bonne partie des Grecs ; c'est pour cela que Pyrrhus, venant faire la guerre aux Romains, que les Grecs regardoient comme Barbares, de même que tous les autres peuples qui n'étoient pas de leur nation ; & voyant leur camp & l'ordonnance de leur armée, dit que cette ordonnance d'armée ne lui paroissoit pas barbare.

I.

Habit militaire & Armes des Grecs.

Pyrrhus, représenté dans l'Antiquité de D. Bernard de Montfaucon, a son casque orné de trois oiseaux, dont celui du milieu fait comme l'aigrette. Ce casque est à la grecque fort profond; les Romains l'ont quelquefois employé, mais plus fréquemment dans les figures de la ville de Rome. Le thorax, ou la cotte d'armes, est orné d'une tête de méduse & de deux pégases. De la ceinture en bas pen-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 17. *& suiv.*

tient des bandelettes, comme nous les voyons dans les Habits héroïques. La chaussure est le campagus ou l'ocréa, que les Grecs appelloient κνημὶς. Tous les orteils des pieds sont découverts; son bouclier est hexagone & oblong; mesuré sur la taille du héros, il paroît avoir trois pieds de long. Il porte une espèce de manteau, que les Grecs appelloient Chlamyde, à peu près semblable au paludamentum des Romains; il tient de la main droite un bâton de commandement, & de la gauche son bouclier appuyé contre terre.

L'Habit militaire de Télamon, tiré d'un marbre Romain, ne differe du précédent, qu'en ce qu'il est plus simple. Télamon est représenté avec Hésione sa femme; il a par-dessus le thorax une ceinture. A ses pieds sont son casque moins profond que celui de Pyrrhus, son épée, dont la lame cachée derrière ses jambes & celles d'Hésione paroît être fort longue; son bouclier est ovale, & ressemble à un grand bassin; sa chaussure est tout-à-fait fermée par le bas.

I I.

Habit militaire & Armes des Romains.

La conformité des Habits militaires de ces deux héros de la Grece, avec ceux de Jules César & d'Auguste, fait juger que l'Habit de guerre des autres Grecs de moindre condition, étoit assez conforme à celui des soldats Romains, & l'on ne doute point que les derniers ne l'aient pris des Grecs, comme ils prirent beaucoup d'autres usages, tant des Toscans que des nations Grecques qui habitoient en Italie. La figure militaire de Jules César est très-semblable aux précédentes. La cotte d'armes est toute ornée de figures; on y voit des griffons & d'autres images; le paludamentum est plus long qu'à l'ordinaire. Jules César est ceint au milieu du thorax, comme Télamon. Dans la statue d'Auguste, la cotte d'armes, jusqu'à la ceinture, est toute simple, tous les mouvemens du corps y paroissent; le paludamentum est à-peu-près comme celui de Jules César. Ce que l'on remarque dans la chaussure de l'un & de l'autre, est qu'une partie du pied paroît nu; ce qui se voit souvent dans l'Habit héroïque. Il y a pourtant lieu de croire que ces pieds qui paroissent nus, ne le sont pas toujours; il se pouvoit faire qu'ils avoient quelquefois des chaussons, où tous les orteils paroissoient, comme les doigts paroissent sous le gand. Cette chaussure de Jules César & d'Auguste, est ce qu'on appelloit campagus. Auguste tient une petite épée, qui est, à ce que l'on croit, ce qu'on nommoit parazonium. La chlamyde ou le paludamentum de Jules César & d'Auguste, sont, comme nous avons dit,

plus longs que ceux des autres Empereurs.

L'Habit militaire de Trajan se voit souvent sur sa colomne assez conforme aux précédens, à cette différence près, qu'au-dessous de la ceinture, au lieu de ces bandelettes qui pendent dans ceux-là, il y a une pièce d'étoffe divisée par le milieu d'une espèce de galon ou de frange. Les officiers qui sont auprès de lui, Préteurs, Tribuns, & autres, sont vêtus de même que lui sans aucune différence; on voit Trajan ensuite tout seul, tenant la main élevée, comme un homme qui commande; il a un rouleau à l'autre main, ce qui se voit assez souvent ailleurs. Dans une autre image, Trajan tient son épée, dont la lame avec le fourreau est tournée contre sa poitrine.

Outre cet Habit militaire, on le voit quelquefois sur la colomne avec un autre assez différent qui paroît être pour l'hiver. L'Empereur est en effet plus couvert que sous l'Habit militaire ordinaire. Ce double Habit se remarque aussi sur les officiers & sur les soldats, qui sont mieux vêtus dans l'hiver que dans l'été, & même d'une forme d'Habit différente. Marc Aurele se voit aussi sur sa colomne. Autour de lui sont quelques officiers vêtus un peu différemment; la pique qu'il tient, & qui est fort courte, paroît être un pilum; il differe un peu de Trajan dans ce qui pend de la cuirasse. Septime Sévère diffère peu dans son Habit de guerre de l'empereur Trajan; les officiers qui sont auprès de lui, ne sont pas vêtus de même que lui. Constantin le Grand est revêtu à peu près de même que les Empereurs précédens; son bouclier ovale, mesuré sur sa taille, paroît avoir plus de trois pieds de haut. Théodose le Grand porte un Habit militaire, où l'on reconnoît encore la belle antiquité qui prend fin en lui. Depuis ce tems-là, la barbarie s'introduisit par-tout. Le peu qui nous reste de ces bas-tems, est si grossier qu'on y voit bien clairement que tous les arts étoient tombés.

Nous venons d'observer que sur la colomne Trajane les principaux officiers & les Tribuns sont revêtus de même que l'Empereur, sans aucune différence. Pour ce qui est des soldats, on y remarque deux sortes d'Habits; l'Habit ordinaire, celui qu'ils portoient dans les grands froids, est à peu près semblable à celui de l'Empereur. L'Habit militaire ordinaire est de deux sortes; les uns ont des cuirasses plus simples, plus courtes & plus légères, & portent des boucliers ovales; il y en a qui les ont pris pour ceux qu'on appelloit *Velites*; mais, comme a fort bien remarqué M. Fabretti, quoiqu'armés, à ce qu'il semble, plus légèrement que les autres, ils paroissent encore trop pesamment armés pour être appellés Vélites, ou armés à la légère. Une autre sorte

d'Habit militaire est celui de certains soldats, qui, vêtus plus pesamment, faisoient la force des bataillons. Ceux-ci ont ordinairement plusieurs bandes sur les reins, qui montent à plusieurs tours presque jusqu'aux aisselles, & des boucliers creux comme une tuile à canal. Les porte-enseignes & quelques officiers subalternes ont, au lieu de casque, ou peut-être sur le casque, la peau de la tête d'un lion, & sa crinière qui les rend formidables. Il est à remarquer que les gens de cheval sont vêtus de même que ces premiers soldats, dont nous venons de parler. On observe peu de différence dans l'Habit du soldat, dans tous les tems où les anciens monumens nous conduisent.

Tite-Live, parlant de l'Habit militaire, donné aux soldats Romains par Servius Tullius, dit qu'il leur fit donner des armes, un casque, un bouclier, des bottines, une cuirasse, le tout d'airain; mais, cela changea depuis ces tems-là quant à la matière, & apparemment aussi quant à la forme; les changemens survenus depuis Trajan jusqu'à Théodose, ne sont pas considérables.

D. Bernard de Montfaucon présente, entre autres, deux soldats tirés de monumens sûrs, dont l'Habit & les armes ne sont pas ordinaires; le premier est Marc Aurele Lucien, natif de Dace,& soldat de la cohorte septième Alexandrine. Son Habit est une tunique relevée par une ceinture, & par-dessus cela un manteau ou une chlamyde frangée; sa chaussure approche assez de celle d'Aujourd'hui; ce qu'il a de plus singulier, ce sont ses armes; il tient une pique, dont le bois tout rond, mais avec de certaines inégalités, va toujours en diminuant, & se termine en pointe; entre le bois & le fer, il y a une espèce de globe. Ce qu'on peut dire, ce semble, de plus raisonnable sur cette espèce de halebarde que nous voyons sur plusieurs monumens, est que c'est une de ces piques où l'on mettoit les signes militaires; en effet, nous voyons dans la colomne Trajanne, sur les bois qui soutiennent les signes militaires, des espèces de globes comme ceux-ci. Mais, ce qui peut faire de la peine, c'est que dans les inscriptions qui accompagnent ces figures, pas un des soldats, n'est appellé *signifer* ou *vexillifer*. Son épée ne ressemble à aucune autre, dont l'antiquité nous ait transmis la forme; la poignée est recourbée par le haut, & la lame paroît avoir deux pieds de long. Outre cette épée qui est attachée à son côté gauche, il tient à la main droite une autre arme, qui ressemble assez à la grande pique, mais de plus des deux tiers plus petite; elle est toute ronde, a un globe comme l'autre, & se termine en pointe. M. Aurele Lucien a vers la tête, d'un côté le soleil,

& de l'autre la lune. L'autre soldat nommé Diogène Gaius, armé de même, a une pique dont le globe est beaucoup plus gros; mais, la pointe qui est au-dessus du globe est fort courte. Celui-ci n'a point d'épée, mais une arme ronde & de figure conique, qui pend a son côté. Sa tunique est relevée par une ceinture attachée à une boucle ronde; ce soldat tient de la main gauche un rouleau.

III.

Habit militaire & armes des Hétrusques.

Deux soldats Hétrusques, que donne aussi D. Bernard de Montfaucon, sont presque nus depuis la hanche jusqu'aux pieds, à moins qu'ils n'aient des braies & des chaussures si justes, que le corps qui est couvert paroisse nu sur le marbre. Ils portent chacun une pique de même longueur; mais, leurs épées sont fort différentes l'une de l'autre; & toutes deux de forme singuliere. Il y a apparence que ces Hétrusques sont des plus anciens tems.

D'autres soldats Hétrusques, que donne également D. Bernard de Montfaucon, ont des Habits militaires semblables à ceux des Grecs & des Romains. Leurs bucliers, qui ont près de trois pieds de diamêtre, sont la plûpart ou ronds ou ovales, avec des bords comme de grands bassins; l'un d'eux seulement a une *pelte* dont il se couvre, pour parer les coups qu'on va actuellement lui porter. Leurs épées different un peu de la Romaine. Tous ces Hétrusques, au nombre de sept, se battent actuellement; ils portent des coups; ou ils sont en garde; ce qui fait qu'on voit plus aisément l'usage qu'ils faisoient de leurs armes; tant offensives que défensives.

IV.

Habit militaire & armes des Nations orientales

(*a*) Nous n'avons guère d'autre connoissance de l'Habit militaire des nations orientales, que ce qu'Hérodote nous en apprend dans son septième livre. Voici ce qu'il en dit en parlant des nations qui composoient la grande armée de Xerxès, roi de Perse. » Les Perses » portoient à leur tête des tiares, que nous appellons *pilei*, qui étoient impénétrables; ils avoient sur le corps » des tuniques à manches, couvertes de lames de fer en manière d'écaillles de poisson; » ils se servoient de braies; » au lieu de bucliers, ils portoient des gerres, au-dessous » desquelles étoient leurs carquois; leurs lances étoient » courtes, leurs arcs fort » grands, leurs fleches de cannes; leurs coutelas attachés » au baudrier, pendoient sur

(*a*) Herod. L. VII. c. 61. & *seq.*

» la

» la cuisse droite. Les Medes » étoient revêtus & armés com- » me les Perses; ou pour mieux » dire, cette sorte d'Habit mi- » litaire est propre aux Medes, » & non pas aux Perses. Les » Cissiens étoient vêtus comme » les Perses; avec cette dif- » férence, qu'au lieu de tiares » ils portoient des mitres; c'é- » toient des espèces de bandes. » Les Hyrcaniens étoient tout- » à-fait semblables aux Perses, » tant pour le vêtement que » pour l'armure.

» Les Assyriens portoient à » la tête des casques d'airain » faits d'une manière barbare, » qu'il n'est pas aisé de décrire. » Leurs boucliers, leurs piques » & leurs épées étoient sem- » blables aux armes des Égyp- » tiens. Ils avoient outre cela » des massues de bois garnies » de fer, & des cottes d'armes » de lin; avec eux sont com- » pris les Chaldéens; les Bac- » triens avoient à la tête des » tiares approchantes de celles » des Medes; ils avoient aussi » des fleches de cannes de leur » païs & des lances courtes. » Les Saces, nation Scythi- » que, avoient des espèces de » casques qui s'élevoient en » pointe; ils portoient des » braies; leurs fleches étoient » à la mode du païs; ils por- » toient outre cela des haches, » & d'autres armes qui s'ap- » pelloient sagaris. [C'étoient, » dit Xénophon, des haches à » deux tranchans].

» Les Indiens avoient des » Habits d'écorce d'arbre, des » arcs faits de cannes, des fle- » ches aussi de cannes, dont » la pointe étoit de fer. Les » Ariens portoient des arcs à » la manière des Medes, le » reste de leur armure étoit » semblable à celle des Bac- » triens. Les Parthes, les Cho- » rasmiens, les Sogdiens, les » Gandariens & les Dadices » étoient vêtus & armés com- » me les Bactriens. Les Cas- » piens portoient des saies de » peaux de bêtes, des arcs de » cannes qui naissent dans leur » païs, & des épées. Les Sa- » ranges portoient des Habits » peints, leur chaussure mon- » toit jusqu'au genou; ils avoient » des arcs & des piques à la » façon des Medes. Les Pac- » tyes avoient des saies de » peaux de bêtes; ils portoient » des arcs à la mode de leur » païs, & des poignards. Les » Utiens, les Myces & les Pa- » ricaniens étoient équipés de » même.

» Les Arabes étoient ceints » de larges ceintures, & por- » toient de grands arcs à deux » courbures. Les Ethiopiens, » revêtus de peaux de lion & » de léopard, portoient des » arcs de cottes de palmiers, » fort longs, & qui n'avoient » pas moins de quatre coudées. » Les fleches de cannes, lon- » gues à proportion, avoient » au lieu de fer des pierres » pointues, dont ils se servoient » pour graver leurs sceaux à » sceller; ils portoient aussi

» des lances, au bout desquelles étoit une pointe de corne de chevreuil, faite comme un fer de lance, & des massues ferrées; quand ils alloient au combat, ils s'oignoient la moitié du corps de plâtre mou, & l'autre moitié de vermillon.

» Les Éthiopiens étoient divisés en Orientaux & en Occidentaux, & ne différoient entr'eux que par la chevelure & par la langue. Les Orientaux avoient les cheveux plats; & les Occidentaux de la Libye les avoient naturellement plus frisés que tout le reste des hommes; nous venons de parler de ceux-ci. Les Éthiopiens orientaux ou de l'Asie étoient vêtus & armés presque comme les Indiens; ils portoient pour casque des peaux de tête de cheval avec les oreilles & la crinière; ensorte que la crinière servoit d'aigrette, & que les oreilles étoient toutes dressées. Au lieu de boucliers, ils se servoient de peaux de grue.

» Les Libyens étoient couverts de cuir, & se servoient de javelots brûlés par le bout. Les Paphlagoniens portoient des casques tissus, de petits boucliers, & des lances d'une longueur médiocre; ils avoient outre cela des dards & des poignards; leurs chaussures montoient à demi-jambe. Les Ligyens, les Matienes, les Mariandynes, & les Syriens, étoient armés & vêtus comme les Paphlagoniens. Les Phrygiens étoient à-peu-près armés de même.

» Les Arméniens étoient armés comme les Phrygiens, dont ils sont colonie. Les Lydiens étoient presque armés comme les Grecs; ils s'appelloient autrefois Méons; ils changerent de nom du tems de Lydus, fils d'Atys. Les Mysiens portoient un casque à la mode de leur païs, de petits boucliers, & se servoient de javelots brûlés par le bout.

» Les Thraces portoient des renards sur leurs têtes; ils étoient revêtus de tuniques, & ceints de plusieurs bandes; leur chaussure des pieds & des jambes étoit tissue de nerfs; ils étoient armés de dards, de peltes & de courtes épées. Les Thraces Asiatiques étoient armés de petits boucliers de cuir de bœuf; chacun d'eux avoit deux dards à la manière des Lyciens. Leurs casques d'airain avoient des oreilles & des cornes de bœuf de la même matière, avec une espèce de crête au milieu; leurs jambes étoient couvertes d'un drap rouge. C'est chez eux qu'est l'oracle de Mars. Les Cabélées Méoniens, qu'on nomme aussi Lasoniens, étoient armés & vêtus de même que les Ciliciens, dont nous parlerons plus bas. Les Milyens portoient des lances courtes, & des Habits serrés par des

» boucles; plusieurs d'entr'eux » avoient des arcs de Lycie, » leurs casques étoient faits de » peaux. Les Mosques avoient » des casques de bois, de pe- » tits boucliers, & des dards » fort courts, mais de longues » lances. Les Tibaréniens, les » Macrons & les Mosynœces » étoient armés de même que » les Mosques. Les Mares por- » toient des casques tissus à la » manière de leur païs, de » petits boucliers de cuir & » des dards.

» Ceux de la Colchide por- » toient des casques de bois, & » de petits boucliers de cuir de » bœuf non tanné; ils avoient » aussi des épées. Les Allaro- » diens & les Saspires étoient » armés comme ceux de la Col- » chide. Les Insulaires de la » mer Rouge avoient une ar- » mure & un vêtement appro- » chant de celui des Medes. » Les Phéniciens avoient des » casques presque à la Grec- » que, des cuirasses de lin, des » boucliers qui n'avoient point » de creux, & des javelots.

» Les Égyptiens portoient » des casques, dont le haut étoit » divisé en deux, des boucliers » profonds, dont le convexe » du milieu étoit fort relevé; » des lances propres pour les » combats de mer, & de gran- » des haches. Ceux de Cypre » étoient revêtus de tuniques, » & pour le reste armés comme » les Grecs. Les Ciliciens » avoient des casques à la mo- » de de leur païs, de petits » boucliers de cuir de bœuf » non tanné, des tuniques de » laine; ils portoient chacun » deux dards, & des épées » semblables à celles des » Égyptiens. Les Pamphyliens » étoient armés à la Grecque.

» Les Lyciens portoient des » cuirasses & des bottines, des » arcs de bois de cornouiller, » des fleches de cannes sans ai- » lerons, & des dards; ils se » couvroient les épaules de » peaux de chevre, & la tête » de bonnets couronnés de » plumes; ils avoient encore » pour armes offensives des » épées & des faulx. Les Do- » riens, originaires du Pélo- » ponnèse, étoient armés com- » me les Grecs. Les Cariens » l'étoient de même, à cela » près qu'ils portoient des » épées courtes & des faulx. » Les Ioniens, les Eoliens, & » les Hellespontiens, étoient » Grecs & armés à la Gre- » que. «

Hérodote, qui a décrit ci-dessus l'Habit militaire des Perses, décrit en un autre endroit celui de Masistius, grand-Seigneur Perse, qui, après Mardonius, tenoit le second rang dans l'armée. Il portoit, dit-il, une cuirasse à écailles d'or, & par dessus cela une tunique de couleur rouge. Cette cuirasse étant impénétrable aux coups des Athéniens qui l'attaquoient, un s'avisa de lui porter un coup dans l'œil, qui le fit tomber à terre. Les Perses, dit Strabon, s'armoient de gerres, sorte de

bouclier en forme de rhombe ; outre l'arc ils portoient des sagares, espèces d'armes, & des épées courtes ; leur tiare s'élevoit en forme de tour, leur cuirasse étoit à écailles. Tout cela s'accorde assez avec ce que rapporte Hérodote.

Les Indiens, dit le même Strabon, étoient armés d'arcs & de flèches de trois coudées, de javelots, de peltes, & d'épées larges, qui avoient aussi trois coudées de long. Ils se servoient de muselière au lieu de bride.

Il semble qu'il y ait assez de différence entre ce qu'Hérodote rapporte des armes des Égyptiens, & ce que Xénophon en dit. Ils portent, lit-on dans ce dernier, des boucliers qui leur vont jusqu'aux pieds, des piques fort longues, & de courtes épées. Je ne sçais si le bouclier, qu'Hérodote leur donne, convient avec celui que décrit Xénophon ; celui-ci répete la même chose sur la longueur de leurs boucliers en d'autres endroits. Il dit quelque part que ces longs boucliers étoient de bois.

Hérodote dit ci-dessus, que les Thraces portoient des renards sur leurs têtes ; Xénophon prétend que c'étoient des peaux de renards, dont ils se servoient dans les grands froids pour se couvrir le visage, lorsqu'ils marchoient dans les neiges & sur les glaces.

Ce que Strabon dit des Éthiopiens, ne s'éloigne pas de ce qu'Hérodote en rapporte. Les Éthiopiens Mégabares, dit-il, portent des massues ferrées ou armées de pièces de fer ; ils ont des lances, & des boucliers faits de cuir non préparé. Les autres Éthiopiens se servent de l'arc & de la lance.

Les Arabes Scénites qui furent appellés Sarrasins, dit Ammien Marcellin, portoient, selon Saint Jérôme, dans la vie de Saint Malc, les cheveux liés avec des rubans, alloient à demi nus, armés de grands arcs & de lances fort longues.

V.

Habit militaire & armes de quelques autres peuples.

(a) L'Habit militaire des Parthes se voit en entier dans l'Arc de Septime Sévere ; plusieurs y sont la tête nue ; les autres portent une tiare relevée par derriere, presqu'à la manière du bonnet Phrygien ; ils ont une tunique qui leur descend jusqu'aux genoux, ceinte au milieu du corps, une chlamyde ou une espèce de manteau court sur les épaules ; c'est ce qu'on appelloit le candys, qui, dans toutes les représentations qui nous restent, flotte au gré des vents : leurs braies fort larges se resserrent sur la cheville du pied, à la maniere des guêtres ; leurs souliers sont ronds sur le devant. Cette chaussure est presque com-

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 32. & suiv.

mune à toutes les nations barbares, tant orientales qu'occidentales; & c'est apparemment pour cela qu'à tous les trophées romains, les captifs qui y paroissent sont chaussés de même. L'Habit des Parthes est tout semblable à celui des Daces, sans presqu'aucune différence; cet Habit est encore commun à plusieurs nations germaniques. Les tuniques des Daces leur descendent jusqu'au genou, & sont ceintes au milieu du corps; ils paroissent porter des braies, & les Parthes en portoient aussi. Les Grecs les appelloient Anaxyrides. Les bas tiennent aux hauts de chausses, & sont ouverts par le bas, à la maniere de ceux des barbares. Ils ont des manteaux assez courts, & souvent frangés; ils portent des écus ovales de deux pieds & demi ou de trois pieds de diametre, en la plus grande longueur de l'ovale; ce qui se mesure sur la taille même des soldats. Leurs armes offensives étoient l'épée, bien plus longue que la romaine, & courbée presque comme une faucille. Plusieurs avoient aussi des arcs & des fleches, & quelques-uns un poignard outre l'épée: tout cela se voit dans la colomne Trajane, où sont représentés les combats de l'empereur Trajan contre cette nation.

Un soldat, qui se trouve sur cette colomne, a un bouclier ovale, une épée faite comme celle des Daces; la tête & les jambes nues, la chaussure la plus simple qui laisse le pied presque nu; c'est ce qu'on appelloit en Latin *solea*; il n'a qu'une tunique ceinte au milieu du corps; ce soldat est apparemment de quelque nation voisine de la Dace. Le soldat au grand bouclier ovale, qui combat avec la massue, est de quelque nation germanique. Nous en voyons d'autres habillés de même sur la colomne Antonine, où est représentée la guerre des Romains contre les Marcomans & les Quades, nations germaniques. Celui-ci est nu de la ceinture en haut, il porte des braies comme les Daces, lesquelles descendent jusqu'à la cheville, & servent de culotte & de bas. On remarque sur la même colomne Antonine, que les nations germaniques étoient vêtues & armées fort différemment les unes des autres; il y en avoit, comme nous avons dit, qui ressembloient aux Daces, sans presqu'aucune différence; tel est ce soldat que nous voyons auprès de celui qui combat avec la massue.

Nous n'avons guère de monumens, où l'on voie les Gaulois en armes. La nation, subjuguée par Jules César, combattit depuis sous les bannieres romaines. Nous voyons les Gaulois armés & vêtus à la Gauloise, pour une solemnité prophane. Le bas-relief fut trouvé dans le chœur de Notre-Dame de Paris, lorsqu'on y fouilloit la terre; il y a sur deux faces d'une pierre, six hommes armés, trois

sur chacune; les trois d'un côté, sont des hommes faits ; & les trois de l'autre, sont de jeunes gens sans barbe. Ils portent un bonnet qui revient assez à celui des Daces & des Germains ; mais, comme on voit ces hommes tout à fait de face, on ne peut juger si ces bonnets sont relevés par derrière, comme le sont ceux des Daces ; ils portent aussi une pique & un bouclier chacun. Les boucliers des hommes barbus, sont hexagones ; & ceux des jeunes gens sans barbe, ovales. Comme ces figures, qui ne sont que de la ceinture en haut, sont serrées les unes contre les autres, que les boucliers les couvrent, & que d'ailleurs ces bas-reliefs sont fort gâtés, on ne peut guère remarquer la forme de l'Habit.

Strabon dit que les peuples de la Gaule Belgique surpassent les autres Gaulois en valeur ; & qu'entre les Belges, ceux du Beauvaisis & ceux du Soissonnois sont plus braves que tous les autres. Ils portoient des saies, laissoient croître leurs cheveux ; au lieu de tuniques, ils portoient des vestes ouvertes qui avoient des manches, & qui leur descendoient jusqu'au-dessous de la hanche. Leurs épées étoient longues, à proportion de la grandeur de leur taille ; elles leur pendoient sur le côté droit. Leurs boucliers étoient aussi fort longs, & leurs lances à proportion ; ils se servoient de traits qu'ils appelloient matéris, ou matéra, selon César. Il y en avoit, poursuit Strabon, qui se servoient de l'arc & de la fronde. Ils avoient encore des traits de bois, qui étoient semblables au pilum Romain, qu'ils dardoient, & ils s'en servoient particulièrement pour la chasse des oiseaux.

Les Gaulois avoient l'usage des casques, selon Diodore de Sicile. Ils pendoient à ces casques de grands ornemens, qu'ils y mettoient par ostentation ; ils ornoient leurs casques, dit le même Auteur, de figures d'animaux, & quelquefois d'oreilles & de cornes de bœuf, avec la crinière pour aigrette. C'étoit aussi la forme du casque des Thraces comme nous venons de voir.

Presque tous les Espagnols, dit Strabon, se servoient de peltes, espèce de boucliers, & d'armes légères, pour être plus prompts à courir & à exercer leurs brigandages, comme les Lusitaniens. Ces armes légères étoient le javelot, la fronde & l'épée.

Les Lusitaniens sont, dit-on, [c'est Strabon qui parle] propres pour des embûches, prompts, légers, gens fort alertes, & qui ne demeurent guère en place ; ils ont des boucliers fort légers, dont le diametre est de deux pieds ; ces boucliers sont creux & convexes sur le devant ; ils n'y mettent ni anse ni boucle ; mais, ils se servent de cuirs pour y passer le bras ; ils portent des

cottes d'armes de lin; peu se servent de cottes de mailles, & de casques à trois aigrettes; il y en a qui ont des casques tissus de nerfs. Les piétons portent des bottines, chacun d'eux a plusieurs javelots; quelques-uns se servent de lances, dont la lame & la pointe sont de cuivre. A la bataille de Cannes, dit Tite-Live, les Gaulois & les Espagnols portoient des boucliers presque de même forme; mais, leurs épées étoient fort différentes; celles des Gaulois étoient fort longues, & n'avoient pas de pointe; celles des Espagnols étoient pointues, ils étoient accoûtumés à frapper d'estoc plutôt que de taille.

HABOR, *Habor*, Ἀ'ϐὼρ, (*a*) fleuve d'Asie dans la Mésopotamie. Il se dégorgeoit dans l'Euphrate. Une partie des Israëlites des dix tribus fut transportée sur le Habor. Ézéchiel a intitulé ses prophéties, *De dessus le Chaboras*, qui est le même que Habor. *Voyez* Chaboras.

HABRON, *Habron*, Ἅϐρων, (*b*) un des fils de Busélus, selon Démosthène dans sa harangue contre Macartatus.

HABSANIAS, *Habsanias*, Χαϐαϲὶν, (*c*) fut pere de Jérémias.

HACCUS, *Haccus*, Ἀκκὼς, (*d*) fut pere d'Urias, un de ceux qui rebâtirent les murs de Jérusalem, sous Néhémie.

HACELDAMA, *Haceldama*, (*e*) terme qui se lit dans le nouveau Testament, selon la Vulgate. Il signifie héritage ou partage du sang. C'est ainsi qu'on nomma le champ qui fut acheté par les Prêtres avec les trente sicles d'argent qu'ils avoient donnés à Judas d'Iscarioth, pour le prix du sang de Jesus-Christ. Judas ayant reporté cet argent dans le temple, & les Prêtres ne croyant pas qu'il fût permis de l'employer à l'usage du lieu Saint, parce que c'étoit le prix du sang, en acheterent le champ d'un potier de terre pour la sépulture des étrangers.

On montroit encore ce champ du tems de Saint Jérôme, au midi de Jérusalem, & on le montre encore à présent aux voyageurs. L'endroit est fort petit & couvert d'une voûte, sous laquelle les corps se consument, dit-on, en moins de trois ou quatre jours. Drutmare, moine de Corbie, dit que de son tems il y avoit en cet endroit un hôpital pour les pélerins François qui alloient en Terre-Sainte.

HACHAMANI, *Hachamani*, Ἀχαμὶ, (*f*) fut pere de Jahiel, qu'on plaça près des enfans de David.

HACHAMONI, *Hachamoni*, Ἀχαμὰν, (*g*) fut pere de Jesbaam, un des plus vaillans hommes de l'armée de David.

(*a*) Reg. L. IV. c. 17. v. 6. c. 18. v. 11. Paral. L. I. c. 5. v. 26.
(*b*) Demosth. Orat. in Macart. p. 1030.
(*c*) Jerem. c. 35. v. 3.
(*d*) Esdr. L. II. c. 3. v. 21.
(*e*) Matth. c. 27. v. 8.
(*f*) Paral. L. I. c. 27. v. 32.
(*g*) Paral. L. I. c. 11. v. 11.

HACHE, *Securis*, Πέλεκυς, (a) Ἀξίνη, terme qui désigne tout gros outil de fer aciéré, qui sert à couper, & dont le nom change suivant l'emploi & la forme, ou la partie tranchante dans cet outil.

La Hache étoit le symbole de Jupiter Labradéus chez les Cariens. Au lieu de tenir la foudre ou le sceptre, il étoit armé de la Hache.

Nous trouvons un grand nombre de passages dans les Auteurs, qui nous marquent qu'on frappoit les victimes d'une Hache. Virgile compare les cris de Laocoon à ceux d'un taureau qu'on a amené au sacrifice, & qui ayant été mal frappé d'une Hache, s'échappe & s'enfuit en mugissant; dans un autre endroit le même Poëte dit que la victime blanche fut frappée d'une Hache.

On en produiroit d'autres, s'il étoit nécessaire. D. Bernard de Montfaucon donne la forme de ces Haches après Beger, qui dit que celle qu'il produit du cabinet de Brandebourg est de cuivre. Beger prétend qu'une autre Hache, donnée par M. de la Chausse, qui lui ressemble parfaitement, doit être de la même matière. Il se fonde sur ce que M. Fabretti dit après Festus, que les Haches pour les sacrifices étoient de cuivre, & s'appelloient *acieres*, & qu'on conserva la coûtume de les faire de ce métal, même après qu'on eut trouvé l'usage du fer. On ne sçait pas si cet usage a toujours été constant.

La Hache étoit aussi une arme à combattre. Les Amazones en portoient qui avoient deux tranchans; c'est cette Hache que Xénophon appelle Sagaris dans son quatrième livre de l'expédition de Cyrus, où il dit que les Perses s'en servoient aussi. Elle étoit encore à l'usage des Ambrons & des Teutons, qui en portoient de différente sorte, comme nous voyons dans Plutarque. Entre les peuples Barbares, quelques-uns se servoient de Haches de pierre. Dans un sépulcre singulier découvert à vingt-deux lieues de Paris, on trouva sous des ossemens une vingtaine de Haches semblables de pierre dure, dont l'une étoit de la pierre qu'on appelle pyrités; une autre d'un beau giade oriental marqueté d'argent; les autres étoient de différentes pierres dures, rousses, noirâtres. Un morceau de corne de cerf, qui fut trouvé au même endroit, avoit servi pour y insérer une de ces Haches; cette corne avoit un trou à l'un des bouts pour y ficher un manche de bois.

M. le comte de Caylus, dans son Recueil d'Antiquités, présente une espèce de Hache, ou instrument, qui peut avoir servi dans les sacrifices. Cet

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 41. Tom. II. pag. 147, 148. T. IV. p. 69, 70. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 373. Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. T. III. p. 218.

instrument est singulier, parce qu'il est de fer. La rareté de ce métal empêchoit les Anciens de l'employer ; mais, comme on a trouvé ce petit couperet dans une fouille, faite au palais Borghèse, avec un autel consacré au dieu Mars, peut être en faveur de cette divinité, a-t-on cherché une distinction, qui devoit être alors une magnificence.

Le travail de cet instrument ne peut être plus grossier, & cette grossièreté confirmeroit d'autant plus dans l'idée de rareté & de singularité, qu'elle prouve une médiocre pratique, & que les instrumens de bronze, fabriqués par les Romains, sont ordinairement travaillés, & terminés avec tout le soin & toute la propreté possibles. D'un autre côté, cette négligence, occasionnée par le peu d'habitude d'employer ce métal, est devenue dans cette circonstance, un avantage, puisqu'en effet on n'a point épargné la matière, pour la fabrique de cet instrument; elle a même été employée avec une épaisseur si considérable, que la rouille n'a pu achever sa destruction. La forme & la disposition de cet instrument, persuadent qu'il n'a jamais eu d'autre destination, que celle de dépecer les victimes.

Homère ne donne jamais de Haches qu'aux peuples Barbares ; car, comme l'a remarqué Eusthathe, la Hache n'est pas l'arme des peuples polis. Les peuples du Nord s'en sont servis les premiers ; & c'est delà qu'elle a été l'arme favorite des Amazones.

HACHELAI, *Hachelai*, (a) Ἀχαλία, pere d'un de ceux qui signerent l'alliance que l'on fit avec Dieu, au retour de la captivité de Babylone.

HACHILA, *Hachila*, (b) montagne de la Palestine, où David se réfugia, lorsque Saül le persécutoit. Et pendant qu'il étoit dans ce lieu de réfuge, les habitans de Ziph offrirent à Saül de le lui livrer. Eusebe parle d'Echéla où se cacha David, ce qui peut s'entendre d'Hachila, puisque David sortoit de Kehila, lorsqu'il alla s'y cacher.

HACMÉON, *Hacmeon*, prince Grec qui fut tourmenté des Furies comme Oreste, pour avoir tué sa mere, qui avoit tué son mari à l'exemple de Clytemnestre.

HACUPHA, *Hacupha*, (c) Ἀχουφὰ, dont les enfans retournerent à Jérusalem, après la captivité de Babylone.

HADA, *Hada*, nom d'une déesse des Babyloniens. C'étoit la Junon de ce peuple. Selden écrit Hada ou Chada, & croit que c'est la même qu'Atergatis. Il semble vouloir tirer ce mot de l'Hébreu, ou Chaldéen *Hhadah*, une. Il y a bien plus

(a) Esdr. L. II. c. 10. v. 1.
(b) Reg. L. I. c. 23. v. 19.
(c) Esdr. L. I. c. 2. v. 51.

d'apparence qu'il venoit du Chaldéen *Hhadah*, qui signifie se réjouir, se divertir; car, Hésychius dit qu'il signifie la même chose que Ἡδονὴ, plaisir, joie, volupté. D'autres croyent que Hada, comme Junon, n'étoit autre chose que l'air, ou la lune.

HADAD, *ou* HADAR, *Hadad*, *Hadar*, Χονδὰν, Χοδδὰν, (*a*) un des douze fils d'Ismaël.

HADADREMMON, *Hadadremmon*, ville de Palestine, dont nous avons parlé sous le nom d'Adadremmon. *Voyez* Adadremmon.

D. Calmet place cette ville dans la vallée de Jezrahel. Le P. Bonfrerius, dans sa Carte, la met hors de cette vallée, dans la tribu de Manassé. C'est aussi la position qui lui est donnée dans l'Onomasticon des villes & lieux de l'Écriture Sainte, où il est dit qu'elle étoit dans la demi-tribu de Manassé, d'en de-çà du Jourdain, auprès de Jezrahel, dans la campagne de Mageddon. Elle étoit à dix-sept milles de Césarée de Palestine, & à dix milles de Jezrahel, selon l'ancien Itinéraire de Jérusalem. Ce nom signifie un *écho*, ou *le son de la grenade*, selon l'Onomosticon cité. D. Calmet l'explique par *cris de la grenade*, du mot *hedad*, cris, clameurs, & de *rimmon*, qui signifie un *grenadier*, l'arbre qui porte la grenade. C'étoit en même tems le nom d'un dieu des Syriens; de sorte que ce nom pourroit signifier l'*invocation du dieu Rimmon*.

HADAIA, *Hadaia*, Ἐδεία, (*b*) de la ville de Béfécath, fut pere d'Idida, mere de Josias, roi de Juda.

HADASSA, *Hadassa*, (*c*) Ἀδασὰν, ville de Judée, dont il est parlé au livre de Josué.

Eusebe prétend qu'Adassa étoit de la tribu de Juda, & que, de son tems, c'étoit un village auprès de *Taphnas*. Saint Jérôme dit : Adassa, dans la tribu de Juda. Il ajoûte que ce village subsistoit encore de son tems auprès de *Gusnæ*; ce qui marque qu'il lisoit *Gusnæ*, & non pas *Taphnæ*, dans Eusebe qu'il a traduit; mais, il poursuit ainsi : » Je » m'étonne qu'il [Eusebe] ait » mis le païs de *Gusnæ* dans la » tribu de Juda, puisqu'il est » clair par le livre de Josué, » qu'elle fut donnée à la tribu » d'Éphraïm. » Le P. Bonfrerius observe que Saint Jérôme corrige ici Eusebe; & il croit que l'Adassa, dont il s'agit, n'est pas différente des villes d'Adarsa & d'Adazer. Mais, il pense que l'Adasa d'Eusebe & de Saint Jérôme, dont on vient de rapporter les sentimens, n'est pas la même que la Hadassa de la Vulgate, nommée Adasa par les Septante, placée dans la

(*a*) Genes. c. 25. v. 15. Paral. L. I. c. 1. v. 30.

(*b*) Reg. L. IV. c. 22. v. 1.

(*c*) Josu. c. 15. v. 37.

tribu de Juda, & mentionnée dans le quinzième chap. de Josué, à l'endroit cité. D. Calmet veut, au contraire, que la ville de Juda, nommée Hadassa, soit la même qu'Eusebe & Saint Jérôme ont indiquée dans les articles cités au commencement de celui-ci. Il cite des Rabbins, qui disent que c'étoit une des plus petites villes de Juda, n'ayant que cinquante maisons.

HADÈS, *Hades*. *Voyez* Adès.

HADID, *Hadid*, (*a*) ville de Judée dans la tribu de Benjamin. On croit que c'est la même qu'Adida, ou Adiada de Josephe, & des livres des Maccabées qui la placent dans la Sephala, ou dans la plaine de Juda. D. Calmet doute si cette ville d'Hadid étoit originairement de Benjamin. Il croiroit plutôt qu'elle lui fut cédée après le retour de la captivité, & qu'Adida est la même qu'Adithaïm, de la tribu de Juda.

Eusebe & Saint Jérôme connoissent deux villes d'Adida, ou d'Adi; l'une, près de Gaza; & l'autre, près de Diospolis, autrement Lydda. Tout cela, aussi-bien que la Sephala, nous éloigne trop du canton de Benjamin.

HADRACH, *Hadrach*, (*b*) Σεδράχ, ville, dont il est parlé dans le prophete Zacharie. Ce Prophete prononça contre cette ville des menaces & des prophéties fâcheuses. Ptolémée marque dans la Célé-Syrie une ville d'Adra, au 68 degré $\frac{2}{1}$ de latitude, & au 32 $\frac{1}{6}$ de longitude. Le païs d'Hadrach ne devoit pas être éloigné de Damas, puisque Zacharie dit que Damas étoit le boulevard, la défense & la confiance d'Hadrach.

HADRIA, *Hadria*, nom qui se prend quelquefois pour celui de la mer Hadriatique. *Voyez* Hadriatique.

HADRIANALES, *ou* HADRIANÉES, *Hadrianalia*, *Hadrianea*, jeux accompagnés de tous les assortimens de la déification. Antonin les établit à Pouzolles avec un temple en l'honneur d'Hadrien, dont, après la mort, il obtint du Sénat l'Apothéose.

Il y avoit dans ce temple un Flamine du nom d'Hadrien, avec un college de Prêtres destinés au service du nouveau Dieu; mais, Hadrien n'avoit pas attendu jusqu'à ce tems-là à goûter les honneurs divins; il s'étoit emparé lui-même pendant sa vie de la couronne céleste; il se consacra un autel dans Athènes, au temple de Jupiter Olympien; & à mesure qu'il passoit par les villes d'Asie, il multiplioit les temples qu'il se bâtissoit, les appelloit

(*a*) Esdr. L. I. c. 2. v. 33. L. II. c. 11. v. 34. Maccab. L. I. c. 12. v. 38.

(*b*) Zachar. c. 9. v. 1.

Hadrianées; & ſelon toute apparence, il ne ſe propoſoit pas de les conſacrer à Jeſus-Chriſt. Lampridius eſt le ſeul qui nous ait fait ce conte fabuleux.

Il y avoit des Hadrianales de deux ſortes; les unes qui ſe célébroient tous les ans, & les autres tous les cinq ans. M. Triſtan explique dans ſon I. Tome une médaille qu'il croit conſerver la mémoire de ces jeux. On y voit le bœuf Apis avec ſa marque d'un croiſſant. Le chevalier Marsham penſe que cette médaille, & quelques autres ſemblables, furent frappées en Égypte l'année qu'on fit l'Apothéoſe d'Hadrien, après avoir célébré ſes jeux.

HADRIANÉE, *Hadrianeum*; c'eſt ainſi qu'Hadrien déſira qu'on nommât les temples, qu'il faiſoit bâtir lui-même en pluſieurs villes, à ſa propre gloire; & ce nom leur reſta comme un monument de ſa vanité.

HADRIANUS, *Hadrianus*, (*a*) poëte Grec, dont il eſt parlé dans l'Anthologie manuſcrite de la Bibliotheque du Roi.

HADRIATIQUE [la Mer], *Mare Hadriaticum*, (*b*) Nous en avons parlé ſous le nom de mer Adriatique. *Voyez* Adriatique.

HADRIEL, *Hadriel*, (*c*) Ἐσδριὴλ, fils de Berzellaï, de la ville de Molathi, épouſa Mérob, fille de Saül, qui avoit d'abord été promiſe à David. Hadriel en eut cinq fils, qui furent livrés aux Gabaonites, pour être mis à mort en préſence du Seigneur, à cauſe de la cruauté que Saül leur ayeul avoit exercée contre les Gabaonites. Le texte du ſecond livre des Rois, XXI. 8. porte que ces cinq fils étoient de Michol & d'Hadriel; mais, il y a apparence que le nom de Michol eſt mis pour celui de Mérob; ou que Michol adopta les fils de ſa ſœur.

HAGAB, *Hagab*, Ἀγάβ, (*d*) dont les enfans revinrent de Babylone à Jéruſalem, après la captivité.

HAGES, *Hages*, (*e*) frere du roi Porus, fut envoyé contre les Macédoniens, avec cent chariots & quatre mille chevaux. La plus grande force du roi Porus étoit en ces chariots, dont chacun portoit ſix hommes, deux qui avoient des boucliers, deux autres, archers, diſpoſés des deux côtés, & les autres qui conduiſoient le chariot, & ne laiſſoient pas de combattre lorſqu'on en venoit aux mains, ayant quantité de dards qu'ils lançoient contre les ennemis, en quittant les rênes des chevaux. Mais, tout cet équipage fut de peu de ſervice, parce que la pluie, qui étoit tombée en abondance, avoit tellement détrempé la terre, que les chevaux ne pouvoient ſe ſoutenir, & les cha-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 265.
(*b*) Cæſ. de Bell. Civil. L. I. p. 463.

(*c*) Reg. L. I. 18. v. 19. L. II. c. 21. v. 8, 9.
(*d*) Eſdr. L. I. c. 2. v. 46.
(*e*) Q. Curt. L. XVIII. c. 14.

flots pesans comme ils étoient, demeuroient la plûpart enfoncés dans les bourbiers, sans qu'ils pussent s'en tirer. Au contraire, Alexandre qui avoit une armée leste & débarrassée, les chargea vigoureusement.

HAGÉSARÉTUS, *Hagesaretus*, (*a*) obtint de Cicéron une lettre de recommandation auprès de Servius Sulpicius. » Hagésarétus de Larisse, à » qui j'ai fait de grands biens » durant mon Consulat, dit » Cicéron, en a toujours été » très-reconnoissant, & n'a » point cessé depuis de me » rendre toutes sortes d'hon» neurs & de déférence avec » un soin & une assiduité extrê» mes. Je vous le recommande » fortement comme mon hôte » & mon ami, comme un hom» me généreux & reconnois» sant, un vraiment homme de » bien, le premier de sa ville, » & très-digne de votre ami» tié. Vous me ferez un extrê» me plaisir de vouloir bien » faire ensorte qu'il recon» noisse que ma recommanda» tion a eu beaucoup de force » sur vous. «

HAGGI, *Haggi*, Ἀγγὶς, (*b*) étoit le second des fils de Gad.

HAGGIA, *Haggia*, Ἀγγία, (*c*) de la famille de Mérari, étoit fils de Samaa, & il fut pere d'Asaia.

HAGGITH, *Haggith*. *Voyez* Aggith.

HAGIOGRAPHES, terme qui signifie en général des Écritures Saintes, & dignes de respect; soit qu'elles soient canoniques & inspirées, soit qu'elles traitent simplement des choses Saintes, & qu'elles soient écrites à la manière des Écritures sacrées & inspirées.

Ce mot qui est fort ancien, est composé de ἅγιος, *Sanctus*, Saint, & γράφω, *scribo*, j'écris.

Le nom d'Agiographes se donne proprement aux livres sacrés, que les Hébreux nomment Cethubim; car, ils distinguent tous les livres Canoniques de l'ancien Testament en trois classes. 1.° La Loi. 2.° Les Prophetes. 3.° Les Hagiographes, ou Cethubim. Ils comptent cinq livres de la Loi; c'est le Pentateuque, ou les cinq livres de Moïse; huit livres des Prophetes, sçavoir; 1.° Josué; 2.° les Juges & Ruth, qui n'en font qu'un; 3.° les premier & second de Samuel, qui n'en font qu'un parmi eux; 4.° les deux livres des Rois, que nous connoissons sous le nom des troisième & quatrième livres des Rois, & qui n'en font qu'un chez les Hébreux; 5.° Isaïe; 6.° Jérémie; 7.° Ézéchiel; 8.° les douze petits Prophetes, qui ne composent qu'un livre. Voilà les livres qu'ils comprennent sous le nom de Prophetes. Enfin, les Hagiographes sont au nombre de neuf; sçavoir, 1.° Job;

(*a*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epist. 25.
(*b*) Genes. c. 46. v. 16.
(*c*) Paral. L. I. c. 6. v. 30.

2.° le Pseautier divisé en cinq parties; 3.° les Proverbes; 4.° l'Ecclésiaste; 5.° le Cantique des Cantiques; 6.° Daniel; 7.° les deux livres des Paralipomenes, qui n'en font qu'un chez les Hébreux; 8.° les premier & second livres d'Esdras, qui n'en font qu'un parmi les Hébreux; 9.° le livre d'Esther. Saint Jérôme ajoûte que quelques-uns comptent onze livres d'Hagiographes, en y mettant Ruth & les Lamentations, comme deux livres différens.

Dans sa préface sur Judith, il dit que le livre de Judith est mis par les Hébreux au rang des Hagiographes, dont l'autorité ne peut servir à appuyer les choses contestées. Il dit la même chose du livre de Tobie. Il remarque que les Hébreux ne le reçoivent pas au nombre des livres Sacrés & Canoniques, mais seulement au rang des Hagiographes. Enfin, dans sa Préface sur Daniel, il reconnoît que les Hébreux admettent onze livres parmi les Hagiographes. D'où l'on peut aisément conclure deux choses; la première, que du tems de Saint Jérôme, les Hébreux n'étoient pas fixes sur le nombre des Hagiographes; & la seconde, qu'ils reconnoissoient deux sortes d'Hagiographes, les uns sacrés & canoniques, & les autres d'une autorité bien inférieure, & qu'on n'employoit pas dans les disputes de Religion.

On appelle aussi Hagiographe tout Auteur, qui a travaillé sur la vie & les actions des Saints. Ainsi, en ce sens, les Bollandistes sont les plus sçavans & les plus volumineux Hagiographes que nous ayons.

HAGNE, *Hagne*, (a) femme, dont parle Horace. Ce Poëte dit qu'Albinus trouvoit de l'agrément jusque dans le polype de cette femme. Il y a des éditions qui portent Agna.

HAGNIAS, *Hagnias*, (b) Ἁγνίας, l'un des fils de Busélus, fut pere de Polémon & de Philomacha. Il est fort parlé d'Hagnias dans la harangue de Démosthène contre Macartatus.

HAGNIAS, *Hagnias*, (c) Ἁγνίας, fils de Polémon, & par conséquent petit-fils du précédent, mourut sans laisser d'enfans.

HAGNO, *Hagno*, Ἁγνὼ, (d) fontaine du mont Lycée en Arcadie, fut ainsi appellée d'une nymphe de ce nom. L'eau de cette fontaine, l'hiver & l'été, étoit toute semblable à celle du Danube. Dans les tems de sécheresse, lorsque la terre aride & brûlée ne peut nourrir les arbres & les fruits qu'elle donne, le prêtre de Jupiter Lycéus tourné vers la fontaine, adressoit ses prieres au Dieu, &

(a) Horat. L. I. Satyr. 3. v. 40.
(b) Demosth. Orat. in Macart. p. 1028. & seq.
(c) Demost. Orat. in Macart. p. 1031.
(d) Pauf. pag. 517. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 38.

lui faisoit des sacrifices en observant toutes les cérémonies prescrites ; ensuite il jettoit une branche de chêne sur la surface de l'eau, car elle n'alloit point au fond. Cette légère agitation, qui arrivoit à la fontaine, en faisoit sortir des exhalaisons qui s'épaississoient & se formoient en nuages, lesquels retombant bientôt en pluie, arrosoient & fertilisoient le païs.

HAGNO, *Hagno*, Ἁγνὼ, (*a*) l'une des nymphes, qui nourrirent Jupiter, selon les Arcadiens. Elle donna son nom à une fontaine du mont Lycée, dont il est parlé dans l'article précédent. Cette nymphe étoit représentée à Mégapolis, tenant une cruche d'une main, & une bouteille de l'autre.

HAI, *Haï*, Ἀγγαὶ, Γαὶ, (*b*) ville de Palestine, qui étoit située près de Béthaven, à l'orient de la ville de Béthel. Josephe l'appelle Aina ; d'autres, Aiath. Josué ayant envoyé contre la ville d'Haï une troupe de trois mille hommes, Dieu permit qu'ils furent repoussés à cause du péché d'Achan, qui avoit violé l'Anathême de la ville de Jéricho, en prenant pour lui quelque chose du butin. Mais, après l'expiation de ce crime, le Seigneur commanda à Josué de prendre toute l'armée d'Israël, de marcher contre Haï, & de traiter cette ville & son Roi comme il avoit fait Jéricho ; avec cette différence qu'il abandonnoit au peuple le pillage de cette ville.

Selon l'ordre du Seigneur, Josué envoya la nuit trente mille hommes se mettre en embuscade derrière Haï, ayant bien instruit ceux qui les commandoient de ce qu'ils avoient à faire ; & le lendemain dès le grand matin il marcha contre cette ville avec tout le reste de l'armée. Le roi de Haï les ayant apperçus, sortit de la ville avec toutes ses troupes & tout son peuple, & donna sur l'armée des Israëlites ; ceux-ci prirent d'abord la fuite, comme si la peur les eût saisis, mais c'étoit une feinte pour attirer l'ennemi en pleine campagne.

Lorsque Josué les vit tous sortis des portes de leur ville, il leva son bouclier au haut d'une pique, c'étoit le signal qu'il avoit donné à son embuscade ; aussi-tôt elle entra dans la ville qu'elle trouva sans défense, & y mit le feu. Ceux de Haï, ayant apperçu la fumée qui s'élevoit jusqu'au ciel, voulurent revenir sur leurs pas ; mais, ils se trouverent pris en queue par les troupes qui venoient de mettre le feu dans la ville. Cependant, Josué & les siens ayant fait volte-face, tomberent sur eux, & les taillerent en pièces, sans qu'il s'en sauvât un seul. Le Roi fut pris vif, & amené à Josué. Les

(*a*) Pauf. p. 506, 517.
(*b*) Genef. c. 12. v. 8. Josu. c. 7. v. 2. & *seq.* Joseph de Antiq. Judaïc. p. 138.

Iſraëlites entrerent dans la ville, mirent tout à feu & à ſang, & tuerent en cette journée douze mille ennemis, tant hommes que femmes & enfans. Le roi de Haï fut mis à mort, & attaché à une potence, où il demeura juſqu'au coucher du ſoleil, après quoi on le détacha. Il fut jetté à l'entrée de la ville, & on amaſſa ſur lui un grand monceau de pierres. Les Iſraëlites enſuite partagerent entre eux tout le butin qu'ils avoient fait dans la ville, ainſi que le Seigneur l'avoit permis.

HAIN, *ou* EIN, *ou* EN; ces mots ſignifient une fontaine, & entrent dans la compoſition de pluſieurs noms des villes de la Paleſtine. Les Arabes les emploient dans le même ſens.

HAINE, *Odium*, ſentiment de triſteſſe & de peine, qu'un objet abſent ou préſent excite au fond de notre cœur. La Haine des choſes inanimées eſt fondée ſur le mal que nous éprouvons; & elle dure, quoique la choſe ſoit détruite par l'uſage même. La Haine qui ſe porte vers les êtres capables de bonheur ou de malheur, eſt un déplaiſir qui naît en nous plus ou moins fortement, qui nous agite & nous tourmente avec plus ou moins de violence, & dont la durée eſt plus ou moins longue, ſelon le tort que nous croyons en avoir reçu; en ce ſens, la Haine de l'homme injuſte eſt quelquefois un grand éloge. Un homme mortel ne doit point nourrir de Haines immortelles.

Si toutes les paſſions étoient auſſi cruelles que la Haine, le méchant ſeroit aſſez puni dans ce monde. Si on conſulte les faits, on trouvera l'homme plus violent encore & plus terrible dans ſes Haines, que dans aucune de ſes paſſions. La Haine n'eſt pas plus ingénieuſe à nuire que l'amitié ne l'eſt à ſervir; on l'a dit; & c'eſt peut-être une prudence de la nature. O amour, ô Haine, elle a voulu que vous fuſſiez redoutables, parce que ſon but le plus grand & le plus univerſel eſt la production des êtres & leur conſervation. Si on examine les paſſions de l'homme, on trouvera leur énergie proportionnée à l'intérêt de la nature.

HAINSEMÈS, *ou* AINSEMÈS, *ou* ENSEMÈS, *ou* HIRSEMÈS, la ville du Soleil. Elle étoit dans le partage de Juda. *Voyez* Enſemès.

HALA, *Hala*, (a) païs d'Aſie, ſitué au-delà de l'Euphrate, où les rois d'Aſſyrie tranſporterent les Iſraëlites des dix tribus. On n'en ſçait pas diſtinctement la ſituation.

HALAA, *Halaa*, Αωδα, (b) premiere femme d'Aſſur, pere de Thécua, devint mere de Sereth, Iſaar & Ethnan.

(a) Reg. L. IV. c. 17. v. 6. c. 18. v. 11.

(b) Paral. L. I. c. 4. v. 5, 7.

HALABARQUE

HALABARQUE, *Halabarches*. *Voyez* Alabarchie.

HALAINS, *Halani*, les mêmes que les Alains. *Voyez* Alains.

HALALA, *Halala*, ville de l'Asie mineure, au pied du mont Taurus. Jule Capitolin dit que Faustine, femme de Marc-Aurele, mourut en cet endroit, & qu'ensuite l'Empereur y envoya une colonie. C'est apparemment cette colonie qui devint ensuite une ville épiscopale, connue sous le nom de Faustinopolis. *Voyez* ce mot.

HALCATH, *Halcath*, (*a*) Ε'ζελεκὲθ, ville de la Palestine, dans la tribu d'Aser. Elle étoit sur la frontière de cette tribu.

HALCIONÉUS, *Halcioneus*, (*b*) l'un de ceux qui périrent dans le combat qui se donna à la cour de Céphée, à l'occasion du mariage de Persée avec Andromede.

HALCYON, *Halcyon*. *Voyez* Alcyon.

HALCYONE, *Halcyone*, le même nom que celui d'Alcyone. *Voyez* Alcyone.

HALÉENS [Jeux], Jeux célébrés par les Tégéates en l'honneur de Minerve. Nous n'avons point de connoissance de la nature de ces Jeux.

HALENTINA CIVITAS, selon quelques éditions de Cicéron. Ce doit être la même ville que d'autres éditions ou d'autres passages nomment *Haluntina Civitas*; c'est-à-dire, Haluntium. *Voyez* Haluntium.

HALES, *Halæ*, Ἁλαί, (*c*) petite ville de Béotie. Elle étoit sur la frontière de la Béotie, à la droite du fleuve Platanius, près d'un bras de mer qui séparoit la Locride de l'Eubée.

HALESE, *Halesa*, (*d*) ville de Sicile, selon Cicéron. Il en appelle les habitans Halésins, *Halesini*. Pline les appelle de même. D'autres nomment cette ville Alese, & le fleuve qui passoit auprès, Alésus. Il s'en trouve pourtant qui écrivent le nom de ce fleuve avec l'aspiration, Halésus; de ce nombre est Columelle.

Cluvier, trouvant dans Silius Italicus:

Venit ab amne trahens nomen Gela; venit & Hesa,
Et qui præsenti, &c.

corrige ainsi cet endroit: On ne trouve nulle part, dit-il, une ville de Sicile, nommée *Hesa*. Silius Italicus aura sans doute écrit:

Venit ab amne trahens nomen Gela; venit Alesa.

ou avec une aspiration, *venit Halesa*, ou avec une diphthongue *venit Alæsa*. Sa correction s'est trouvée conforme au manuscrit de Cologne, qui porte Halæsa, & on l'a suivie. *Voyez* Alese.

(*a*) Josu. c. 19. v. 25.
(*b*) Ovid. Metam. L. V. c. 4.
(*c*) Pauf. p. 577.

(*d*) Cicer. in Verr. L. III. c. 170. *& seq*. Plin. T. I. p. 163. Sili. Italic. L. XIV. v. 219, 220.

HALÉSIE, HALESIES. *Voyez* Aléſie & Aléſies.

HALÉSINS, *Haleſini*. *Voyez* Haleſe.

HALÉSUS, *Haleſus*, fleuve de Sicile. *Voyez* Haleſe.

HALÉSUS, *Haleſus*, (*a*) fleuve de l'Aſie mineure, dans l'Ionie. C'eſt le même que Pauſanias nomme Alès. Il étoit renommé pour la fraîcheur de ſes eaux. Il avoit ſa ſource dans une chaîne du mont Tmolus, & alloit tomber dans la mer Égée, au deſſous de la ville de Colophon.

HALÉSUS, *Haleſus*, (*b*) l'un des Lapithes qui perirent aux noces de Pirithoüs.

HALÉSUS, *Haleſus*, (*c*) fils d'Agamemnon & de Briſéis, ou, ſelon d'autres, de Clytemneſtre. On croit qu'il conſpira avec ſa mere contre ſon pere, & qu'il fut à cauſe de cela chaſſé de ſon païs. D'autres diſent qu'il fut ſi effrayé de la triſte fin de ſon pere, qu'il prit de lui-même le parti de quitter ſa patrie. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ſe retira en Italie, où il bâtit la ville des Faliſques. Cependant, Virgile place ſes États dans un autre endroit de l'Italie; ſçavoir, vers la Campanie, à l'orient du Latium.

Ce Poëte repréſente Haléſus comme un ennemi du nom Troyen, & le fait arriver monté ſur un char, pour ſe joindre à Turnus, à la tête d'un nombre conſidérable de troupes, tirées de différentes contrées; tels que ceux qui cultivoient les heureux côteaux de Maſſique, comblés des faveurs de Bacchus; les Aurunces, habitans de hautes montagnes; les Sidicins, ſitués dans une plaine; les peuples de Calés & des rivages du Vulturne.

HALÉSUS, *Haleſus*, (*d*) autre capitaine, dont Virgile fait auſſi mention. Ce capitaine, ayant marché contre les Arcadiens, couvert de ſon bouclier, tue Ladon, Phérete & Démodoce. Du revers de ſa brillante épée, il coupe la main à Strymonius, qui la levoit pour lui percer la gorge. Il lance en même tems une pierre contre Thoas, & lui briſe le crâne, dont il diſperſe les os & la cervelle enſanglantée. Haléſus eut pour pere un devin, qui prévoyant le ſort de ſon fils, le cacha dans les forêts. Mais, à peine les yeux du vieillard furent fermés à la lumière, que les Parques mirent la main ſur ſon fils, & le dévouerent aux armes du fils d'Évandre, qui avant que de combattre contre lui, fit cette priere: » Dieu du » Tibre, conduis ce javelot; » qu'il s'ouvre un paſſage à » travers le corps de ce redou- » table guerrier. Je ſuſpendrai » à un chêne, planté ſur tes » bords, les armes & toute la » dépouille de ce fier ennemi. «

(*a*) Plin. Tom. I. p. 279.
(*b*) Ovid. Metam. L. XII. c. 11.
(*c*) Virg. Æneid. L. VII. v. 723. & ſeq.
(*d*) Virg. Æneid. L. X. v. 411. & ſeq.

Le dieu l'exauça. L'infortuné Halésus, voulant couvrir Imaon de son bouclier, se découvre lui-même, & s'offre au trait meurtrier du prince d'Arcadie.

HALETE, *Haletes*, (*a*) sixième descendant d'Hercule, étoit fils d'Hippote. C'est à ce Prince que Velleius Paterculus attribue la fondation de Corinthe.

HALETES, *Haletes*, (*b*) fleuve d'Italie, dans la Lucanie. Cicéron, qui l'appelle *Nobilem Amnem*, nous apprend qu'il couloit auprès de Vélia. C'est le même fleuve que Strabon nomme Eleès ou Héleès. Il conserve encore son nom dans celui de Halente, qu'il prend aujourd'hui. Il coule à présent dans la principauté citérieure, au royaume de Naples. Il se perd dans la mer de Toscane.

HALEX, *Halex*, Ἄληξ, (*c*) fleuve d'Italie dans la grande Grece, à son extrêmité la plus méridionale, au païs des Bruttiens. Il servoit de bornes entre le païs de Rhégium & celui de Locres, couloit dans une profonde vallée, & alloit se perdre dans la mer vers l'entrée du détroit de Sicile.

Strabon observe cette particularité, que les cigales, qui étoient le long de ce fleuve, du côté de Locres, avoient de la voix, & que celles de l'autre côté étoient muettes. Pline dit la même chose. Élien raconte le fait tout autrement; voici ses paroles. » Ceux de Rhégium & » de Locres vivent en bonne » union, passent les uns chez » les autres, & y travaillent » librement à la campagne. Les » cigales n'en font pas de même, » car celles de Locres sont » muettes dans le territoire de » Rhégium, & celles de Rhégium sont aussi muettes dans » le territoire de Locres. Je ne » sçais point la cause de ce silence, & personne ne la » sçait, si ce n'est quelque téméraire discoureur. C'est un » secret que la nature s'est » réservé; du reste, cette rivière sépare le territoire de » Rhégium de celui de Locres; » & quoique les bords n'aient » pas un arpent de distance, » cependant les cigales ne volent jamais d'un côté à l'autre. « Cette rivière conserve l'ancien nom, & s'appelle présentement Alece.

HALHUL, *Halhul*, Ἀιλουά, (*d*) ville de Palestine, dans la tribu de Juda. Saint Jérôme dit qu'il y avoit un petit lieu, nommé Alula, près d'Hébron.

HALIA, *Halia*, (*e*) ville du Péloponnèse dans l'Arcadie, une de celles dont les habitans allerent s'établir à Mégalopolis, selon la traduction Latine

(*a*) Vellei. Paterc. L. I. c. 3.
(*b*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epist. 20. ad T. Pomp. Attic. L. XVI. Epist. 7. Strab. p. 252.
(*c*) Thucyd. pag. 240. Strab. p. 260. Plin. Tom. I. 607. Ælian. L. V. Hist. Animal. c. 9.
(*d*) Josu. c. 15. v. 58.
(*e*) Pauf. p. 498.

de Pausanias. Mais, le texte Grec porte Α᾽λέα, Aléa. Nous avons parlé de cette ville sous ce nom. *Voyez* Aléa.

HALIA, *Halia*, Α᾽λία, (a) autre ville du Péloponnèse, dans l'Argolide. Elle devoit être située sur le bord de la mer, entre Trœzene & Épidaure. Thucidide fait mention de cette ville, dont il appelle le territoire *Haliensis Ager*.

HALIA, *Halia*, Α᾽λίη, (b) l'une des Néréïdes. *Voyez* Néréïdes.

HALIACMON, *Haliacmon*, Α᾽λίακμων, (c) fleuve de Macédoine, dont la source étoit au pied des montagnes, nommées par les Aciens *Cambunii montes*. Delà prenant son cours vers l'orient, il arrosoit le païs des Lyncestes, des Elymiotes, passoit auprès de la capitale de ces derniers, d'où entrant dans l'Émathie qu'il traversoit aussi-bien que la Piérie, il avoit son embouchure dans le golfe Thermaïque, entre Pydna & Dium.

Ce fleuve, selon César, faisoit la séparation de la Macédoine & de la Thessalie; & selon Hérodote, il séparoit la première contrée de celle de Bottiée. On le nomme aujourd'hui Platamona, & non pas Platanova, comme disent quelques-uns. Il est nommé Pélecas dans Sophien.

HALIÆETUS, Α᾽λιαίετος, (d) terme qui veut dire aigle marine. Saint Jérôme se sert de ce terme après les Septante, pour marquer une sorte d'aigle, qui passoit pour impure chez les Hébreux. L'Hébreu porte *Hasseninah*, & Bochart croit qu'il signifie une sorte d'aigle nommée *Valeria*, ou l'aigle noire.

HALIARTE, *Haliartus*, (e) Α᾽λίαρτος, ville de Gréce dans la Béotie, fut fondée par Haliartus, fils de Thersandre, dont elle prit le nom.

Durant la guerre des Perses, Haliarte s'étant montrée fort fidele & fort affectionnée aux Grecs, les troupes de Xerxès y entrerent & mirent tout à feu & à sang. On voyoit en cette ville le tombeau de Lysandre. Ce général des Lacédémoniens s'étant approché de la place pour en faire le siège, les Athéniens & les Thébains qui la défendoient, firent une sortie qui donna occasion à ce grand combat où Lysandre fut tué. Après son tombeau, on trouvoit le monument héroïque de Pandion, fils de Cécrops. Le mont Tilphussie & la fontaine Tilphussa n'étoient qu'à cinquante stades d'Haliarte.

Les Haliartiens avoient au

(a) Thucyd. p. 283.
(b) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 40.
(c) Plin. Tom. I. p. 201. Ptolem. L. III. c. 13. Herod. L. VII. c. 127. Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 614, 615. Tit. Liv. L. XLII. c. 53.
(d) Levit. c. 11. v. 13. Deuter. c. 14. v. 12.
(e) Strab. p. 16, 298, 407, 410, 411. Pausf. p. 167, 590. & seq. Plin. T. I. p. 198. Homer. Iliad. L. II. v. 10. Tit. Liv. L. XLII. c. 44, 46, 56, 63. Corn. Nep. in Lysand. c. 3. Plut. T. I. p. 449. Xenoph. p. 506.

milieu des champs près du mont Tilphussie une chapelle dédiée à des déesses qu'ils nommoient Praxidices. Ils alloient jurer sur leur autel dans les grandes occasions, & ce serment étoit toujours inviolable. Il y avoit dans la ville plusieurs temples, mais sans aucune statue, & même sans toit. Pausanias dit qu'il n'a pu sçavoir à quelles divinités ces temples avoient été dédiés. Le païs étoit arrosé par le fleuve Lophis.

L'an de Rome 581, & avant Jesus-Christ 171, les Ambassadeurs de Persée parcoururent les villes de la Béotie, Thebes, Coronée & Haliarte, dont les habitans leur sembloient avoir été forcés d'accepter l'alliance des Romains, & de renoncer à celle des Macédoniens. Les Thébains persisterent dans le parti qu'ils avoient embrassé, quoiqu'ils fussent un peu indignés contre les Romains, à qui ils reprochoient la condamnation de leurs principaux citoyens, & le rétablissement de ceux qu'ils avoient bannis de leur ville. Mais, ceux de Coronée & d'Haliarte, suivant l'inclination naturelle qu'ils avoient pour les Rois, envoyerent des députés à Persée, pour lui demander du secours contre l'orgueil tyrannique des Thébains. Ce Prince leur répondit que la treve qu'il avoit faite avec les Romains, ne lui permettoit pas de les secourir; mais qu'il leur conseilloit de tout entreprendre pour se mettre à couvert de la violence des Thébains, sans cependant s'attirer la colère & la vengeance des Romains.

Mais, c'étoit une chose impossible d'attaquer des alliés de la République Romaine, sans encourir sa disgrace. P. Lentulus fut chargé d'aller mettre le siège devant Haliarte; mais, quelque tems après, M. Lucrétius lui fit ordonner de la part du Préteur C. Lucrétius, d'abandonner cette entreprise. P. Lentulus, qui avoit attaqué la place avec cette partie de la jeunesse Béotienne qui tenoit pour les Romains, obéit & se retira. Mais, ce siège ne fut levé que pour faire place à un autre. Car, sur le champ, M. Lucrétius investit cette ville avec l'armée navale, dans laquelle il avoit dix mille hommes armés, auxquels il avoit joint deux mille hommes d'Eumene, que commandoit Athénée; & avec ces forces il se disposoit à lui donner l'assaut, lorsque le Préteur y arriva de Créuse. Quoique les assiégés n'eussent point de secours étrangers, excepté la jeunesse de Coronée, qui étoit entrée dans leur ville dès le commencement du siège, & qu'ils n'espérassent point d'en recevoir, ils ne laissoient pas de résister par la grandeur de leur courage, plus que par celle de leurs forces. Car, ils faisoient de fréquentes sorties sur les travailleurs & sur les ouvrages, & renversoient le bélier par le

moyen d'une masse énorme de plomb qu'ils lâchoient dessus, du haut de la muraille, & s'il arrivoit que ceux qui poussoient le bélier, évitassent le choc de cette machine, & qu'ils abattissent quelque pan de muraille, les habitans rebouchoient aussitôt la brêche, avec les mêmes pierres qui s'en étoient détachées.

Comme donc le Préteur vit que ces ouvrages n'avançoient pas beaucoup, il fit distribuer des échelles à tous les manipules, à dessein d'escalader les murailles dans toutes les parties en même tems; & il avoit assez de monde pour pousser cet assaut, parce qu'il étoit aussi impossible qu'inutile, d'attaquer la ville par l'endroit où elle étoit défendue par les eaux d'un marais. Pour lui, il fit avancer deux mille hommes choisis, du côté que deux tours avoient été renversées, avec tout ce qu'il y avoit de mur entre l'une & l'autre; afin que dans le tems qu'il tâcheroit d'entrer par cette brêche, les assiégés accourant pour s'opposer à ses efforts, donnassent occasion aux siens de prendre la ville par escalade. En effet, ils se mirent bravement en devoir de le repousser; car, remplissant de bois sec tout l'espace qui étoit resté vuide par la chûte du mur, & se tenant fierement au milieu des ruines, ils menaçoient à chaque instant les assiégeans, d'y mettre le feu avec les tisons ardens qu'ils avoient à la main, & de les brûler s'ils vouloient aller plus loin. Leur intention étoit d'arrêter l'ennemi par la crainte de ce péril, & cependant de refaire en dedans de la ville, un nouveau mur, en la place de celui que le bélier avoit abattu. Mais, le hazard empêcha l'effet de ce stratagême; car, il tomba dans le moment une pluie si abondante, qu'elle éteignit le bois qui avoit déjà pris feu, & les empêcha d'allumer le reste. Ainsi, les Romains passerent facilement à travers les restes fumans du bois; & comme les assiégés s'étoient tous portés à la défense de la même partie, ceux qui étoient montés à l'escalade, entrerent aussi dans la ville par plusieurs endroits. Dans le premier tumulte, les vainqueurs égorgerent sans distinction tous ceux qu'ils rencontrerent sous leur main, jeunes & vieux. Ceux qui étoient armés se sauverent dans la citadelle; & dès le lendemain se voyant absolument sans ressource, ils se rendirent, & furent vendus comme esclaves au nombre de deux mille cinq cens. La ville fut détruite de fond en comble, & les statues, les tableaux avec tous ses autres ornemens, & ce qu'il y avoit de plus précieux dans le butin, porté dans les vaisseaux des Romains.

Cette ville, selon Strabon, étoit située dans un lieu resserré entre une montagne qui la dominoit, & le lac Copaïs, près

de Permesse & d'Olmium.

HALIARTIENS, *Haliartii*, Ἁλιαρτίοι, étoient les habitans d'Haliarte. *Voyez* Haliarte.

HALIARTUS, *Harliartus*, Ἁλίαρτος, (a) fils de Thersandre, & petit-fils de Sisyphe, jetta les premiers fondemens de la ville d'Haliarte en Béotie. Il avoit été adopté par Athamas, frere de Sisyphe. *Voy.* Athamas.

HALICARNASSE, *Halicarnassus*, Ἁλικαρνασσός, (b) ville maritime de l'Asie mineure, dans la Carie, étoit située, selon Pline, entre le golfe Céramique & le golfe Jasium. M. d'Anville, dans ses cartes, en marque la situation sur le premier golfe, vis-à-vis l'isle de Cos qui étoit au nord; ensorte qu'en supposant une ligne droite tirée de Mynde à Cos, Halicarnasse se trouvoit précisément sur cette ligne. La mer sur cette côte formoit une presqu'isle, dont l'isthme commençoit à Halicarnasse, & finissoit à Mynde.

Strabon attribue la fondation d'Halicarnasse à un corps de Doriens commandé par Anthès. « Trœzen, dit-il, & Pitthéus » fils de Pélops, ayant abandonné la contrée de Pise, » le premier bâtit une ville à » laquelle il donna son nom, » & Pitthéus prit les rênes du » gouvernement. Anthès qui » régnoit avant son arrivée, » quitta le pays, & jetta les » fondemens de la Ville d'Ha» licarnasse; » ce qui ne sçauroit en aucune façon se concilier avec un autre texte de ce Géographe, dans lequel il assure positivement, qu'Halicarnasse & Cnide sont postérieures au siècle d'Homère. Il s'ensuit delà, que la premiere de ces deux villes n'a pu être bâtie par Anthès, qui, suivant lui, étoit contemporain de Pitthéus, & par conséquent d'Egée pere de Thésée. D'ailleurs, il est réfuté par Pausanias, qui fixe l'arrivée de Trœzen & de Pitthéus sous le règne d'Ætius fils d'Anthès; il ajoute que plusieurs années après, les descendans de cet Ætius fonderent Halicarnasse & Mynde, ville de Carie. Cet Auteur auroit dû ne point omettre les noms de ces Princes; mais, Étienne de Byzance supplée en quelque maniere à ce défaut. Il assure que les Doriens, sous les ordres d'Anthès, éleverent les murs d'Halicarnasse. Strabon vraisemblablement a confondu ces deux Anthès.

Cette ville étoit la capitale de toute la Carie. Elle avoit un port, d'excellentes fortifications & de grandes richesses. Elle avoit été la résidence

(a) Pauf. p. 594, 595.

(b) Pauf. p. 142, 146. Ptolem. L. V, c. 2. Strab. p. 374, 611, 653, 656, 657. Pomp. Mel. p. 76. Diod. Sicul. p. 574. & seq. Plin. T. I. p. 276. Just. L. II. c. 12. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 20. L. XXXVII. c. 10, 16. Plut. T. I. p. 673. Herod. L. I. c. 144. L. II. c. 178. L. VIII. c. 104. Freinsh. suppl. in Q. Curt. L. II. c. 8. & seq. Roll. Hist. Anc. T. II. pag. 5, 17. Tom. III. 577, 578. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IX. p. 122, 123 133.

des Rois de Carie, & particulièrement de Mausole, dont le fameux tombeau lui donna un nouvel éclat. Strabon dit : « Halicarnasse, résidence des Rois » de Carie, autrefois appellée » Zéphyre. » Et Pomponius Méla : « Halicarnasse, colonie » des Argiens, & mémorable, » tant par ses Fondateurs que » par le mausolée, tombeau du » roi Mausole, l'une des sept » merveilles du monde, & » l'ouvrage d'Artémise. » Nous parlerons ci-après de la difficulté qu'Alexandre trouva, lorsqu'il assiégea cette place. Scylax de Caryande vante la bonté de ses ports, dont l'un étoit fermé & l'autre au bord de l'isle. A l'égard de ses forteresses, Strabon parle de celle devant laquelle étoit l'isle d'Arconnésos. Arrien, dans la description du siege, parle d'une autre qui étoit dans l'isle, & d'une autre nommée *Salmacis*, du nom d'une fontaine ainsi appellée, parce qu'elle avoit l'infâme propriété de rendre voluptueux & efféminés ceux qui en buvoient. Cependant, Strabon n'attribue pas ce vice à la fontaine, mais aux richesses & à la bonne chere des habitans. Vitruve nous apprend qu'auprès de cette fontaine de Salmacis, il y avoit un temple de Mercure, & un autre de Vénus. Il ajoute : « On croit » qu'elle infecte d'une odeur » impudique ceux qui en boi- » vent ; je veux bien expliquer » pourquoi ce bruit mal fondé » s'est répandu dans le monde. » Les Grecs, charmés de la » bonté de cette fontaine, bâ- » tirent des hutes tout à l'en- » tour, & attirerent les barba- » res des montagnes voisines ; » ceux-ci s'apprivoiserent peu » à peu, devinrent sociables, » & perdirent leur humeur sau- » vage, & prirent des mœurs » plus douces & plus humai- » nes. » Ovide, saisissant le bruit commun, a bâti la fable de Salmacis que l'on peut voir dans le IV. livre des Métamorphoses & à l'article de Salmacis.

Lorsqu'Alexandre fut passé en Asie, toute la Carie se rangea sous son obéissance, à l'exception d'Halicarnasse. Cette ville occupée par une forte garnison, résista ; & Alexandre, bien persuadé que le siege en dureroit long-temps, fit apporter de ses vaisseaux l'équipage & les machines, dont il avoit besoin pour l'attaquer, & campa avec son infanterie à cinq stades de la ville. Quelque tems après, comme il faisoit battre les murailles auprès de la porte qui menoit à Mylasse, les habitans firent sur lui une sortie à l'improviste, mais les Macédoniens les soutinrent vigoureusement, & après avoir taillé en pièces quelques-uns des ennemis, ils les repousserent sans beaucoup de peine. Ensuite, Alexandre résolut premièrement de faire remplir un fossé de trente coudées de large & de quinze de profondeur, que les ennemis avoient fait creuser

devant la ville ; & pour en venir à bout, il fit préparer trois tortues, afin que le soldat couvert de cette défense, pût apporter sans péril & la terre & les autres choses qui pouvoient combler le fossé. Enfin, lorsqu'il fut rempli, le Roi fit aussi-tôt approcher les tours & les machines dont on renversoit les murailles ; & quand on eut fait une brêche assez raisonnable, les Macédoniens firent des efforts pour se jetter dans la ville; mais, les ennemis qui se succédoient les uns aux autres, à mesure qu'ils étoient las, car ils le pouvoient aisément à cause de leur multitude, outre qu'ils étoient animés par la présence de leurs chefs, résisterent courageusement.

Ainsi, le jour ayant été employé en divers combats, Memnon qui commandoit dans la place, s'imaginant que les ennemis fatigués faisoient la garde plus négligemment que de coutume, sortit de la ville de nuit avec un bon nombre de ses gens, & mit le feu dans les travaux & dans les machines. Mais, comme les Macédoniens accouroient pour l'éteindre, & que ceux de Memnon faisoient des efforts pour les en empêcher, il y eut encore en cette occasion un combat assez sanglant. En effet, quoique les Macédoniens fussent plus forts que les ennemis par le courage & par l'habitude qu'ils avoient prise dans les dangers, ils étoient néanmoins pressés par le nombre & par l'appareil des Perses; car, comme on ne combattoit pas loin de la ville, ils étoient exposés aux traits & à toutes les autres choses qu'on leur lançoit avec des machines disposées sur les murailles, & ne pouvoient se venger des blessures qu'ils recevoient.

Cependant, il se faisoit de grands cris de part & d'autre; les uns animoient leurs gens, les autres disoient des injures à leurs ennemis; & outre cela les gémissemens des blessés & de ceux qui se mouroient, remplissoient toutes choses d'épouvante & de tumulte parmi les ténebres de la nuit; & ce bruit s'augmentoit encore par les voix de la multitude qui bouchoient les brêches, tandis que les autres combattoient. Enfin, les Macédoniens repousserent les ennemis entre leurs murailles, après en avoir tué environ cent soixante-dix, parmi lesquels demeura Néoptoleme qui s'étoit réfugié auprès de Darius avec Amyntas son frere. Il ne mourut pas plus de seize hommes du côté des Macédoniens; mais, il y en eut environ trois cens de blessés, parce qu'on avoit combattu de nuit, & qu'on ne pouvoit se défendre contre des coups que l'on ne voyoit pas venir, & qui tomboient au hazard.

Quelques jours après, une chose assez légere donna lieu à un grand combat, qui commença par deux soldats des troupes que Perdiccas avoit sous

son commandement. Ils logeoient tous deux ensemble, & un jour, après avoir bu, ils commencerent à parler de leurs belles actions, comme il arrive ordinairement entre gens de guerre, & ils entrerent en quelque sorte de dispute à qui des deux l'emporteroit sur l'autre, par la force & par le courage. « Enfin, dit l'un des deux à » son compagnon, pourquoi » déshonorons-nous par des pa» roles une si glorieuse dispu» te? Il s'agit ici de sçavoir » non pas qui a la meilleure » langue, mais qui a la meil» leure main. Prenons pour juge » l'occasion qui se présente, » elle décidera mieux que nous » notre différend, si vous avez » du courage, suivez-moi? »

Comme ils étoient animés par l'ambition & par le vin, ils prennent d'eux-mêmes leurs armes, & courent tous deux aux murailles du côté de la citadelle qui étoit tournée vers Mylasse. Lorsqu'on eut vu de la ville cette nouvelle témérité, il en sortit aussi-tôt une troupe d'ennemis; mais, ces deux téméraires au lieu de fuir, demeurerent fermes, reçurent l'épée à la main ceux qui s'approchoient d'eux, & lancerent des javelots sur ceux qui se retiroient. Néanmoins, l'audace de deux hommes seulement ne fût pas demeurée long-tems impunie, & n'eût pas résisté longtems contre le grand nombre, & même contre des gens qui combattoient d'un lieu élevé, si d'abord quelques-uns de leurs compagnons qui les virent dans le péril, & ensuite quantité d'autres n'eussent couru à leur secours.

Cependant, ceux de la ville faisoient aussi la même chose; car, à mesure qu'il en venoit du côté des Macédoniens, il en venoit du côté des assiégés au lieu où l'on combattoit. De sorte que tantôt les uns & tantôt les autres se rendant victorieux ou par la force ou par le nombre, l'on combattit avec des succès divers, jusqu'à ce qu'Alexandre s'étant avancé avec ceux qui étoient à l'entour de lui, épouvanta les ennemis qui furent aussitôt repoussés dans la ville, & il s'en fallut peu que les Macédoniens ne s'y jettassent avec eux. Car, comme chacun s'amusoit à regarder ce qui se passoit devant les murailles, on les gardoit plus négligemment. Deux tours étoient tombées à coups de bélier, avec les murs qui y tenoient; & la troisième qui étoit déjà ébranlée, & commençoit à se fendre, n'eût pu résister long-tems aux mineurs. Mais, parce que l'on combattit lorsque l'on y songeoit le moins, & que toute l'armée n'avoit pas été mise en bataille, on perdit cette occasion d'entrer dans la ville.

Cependant, quoique selon l'opinion des Grecs, ce fût avouer sa défaite, & céder la victoire, que d'envoyer demander les morts afin de les faire enterrer; Alexandre aima mieux

demander les siens, & faire treve avec l'ennemi, que de les laisser à l'abandon & sans sépulture. Mais, comme Ephialtes & Trasybule, Athéniens, qui étoient avec les Perses, avoient plus de haine pour les Macédoniens, qu'ils n'avoient d'égard à l'humanité commune, ils remontrerent qu'il ne falloit point accorder cela aux plus grands ennemis de la Perse. Toutefois, ils ne persuaderent point Memnon, qui leur dit au contraire, » qu'il étoit indigne des mœurs & des coûtumes des Grecs de refuser la sépulture aux ennemis qu'on avoit vaincus; qu'il falloit employer la force & les armes contre les ennemis qu'on avoit en tête, & qui faisoient résistance; mais qu'il ne falloit pas combattre avec des outrages & des injures contre ceux que la mort nous avoit ôtés, & qui étoient incapables de nous aider ou de nous nuire. «

Pendant ce tems-là, les assiégés qui travailloient à pourvoir à leur sûreté, autant qu'il leur étoit possible, firent faire en dedans une autre muraille de brique, non pas en ligne droite, mais en forme de croissant, au lieu de celle qui avoit été abattue; & comme on employa beaucoup de monde à cet ouvrage, il fut achevé en peu de tems. Mais, Alexandre commença dès le lendemain à battre aussi cette muraille, parce qu'étant nouvellement faite, il y avoit apparence qu'on la renverseroit plus facilement. Pendant que les Macédoniens étoient occupés à ce travail, on fit une autre sortie de la ville, & l'on brûla quelque chose de ce qui les mettoit à couvert, & une partie d'une tour de bois. Mais, Philotas & Hellanicus, qui avoient ce jour-là le soin des machines, empêcherent que le feu ne passât plus loin; & Alexandre qui se fit voir aussi-tôt, donna tant d'épouvante aux ennemis, qu'ayant quitté le feu qu'ils portoient, & quelques-uns leurs armes même, ils s'enfuirent dans la ville avec précipitation; & delà ils se défendirent plus facilement, comme étant favorisés de l'avantage du lieu, outre que le mur étoit bâti de telle sorte, que de quelque côté que l'ennemi l'attaquât, on pouvoit le charger à coups de trait, non seulement de front, mais de flanc; & de part & d'autre.

Depuis, les capitaines des Perses tinrent conseil, voyant que de jour en jour, on les resserroit davantage, & qu'il y avoit apparence qu'Alexandre ne se retireroit pas qu'il ne se fût rendu maître de la ville. Ephialtes, qui avoit peu de semblables, soit par la vigueur du corps, soit par la force du courage, parla des maux & des incommodités d'un long siège, & remontra, » qu'ils ne devoient pas attendre qu'après avoir perdu peu à peu leurs forces,

» ils fussent contraints de se » rendre avec la ville, à la » discrétion du vainqueur; mais » que tandis qu'il leur en restoit » encore, il falloit faire une » sortie avec l'élite des soldats » qu'ils avoient alors à leur » solde, & en venir aux mains » avec l'ennemi; que plus son » conseil paroissoit hardi en » apparence, plus il y auroit de » facilité à l'exécuter; que » comme les ennemis se figu- » roient toute autre chose que » cela, & qu'ils n'étoient pas » préparés contre une entre- » prise qu'ils n'attendoient pas, » il les déferoit sans beaucoup » de peine. «

Memnon même, qui n'avoit pas accoûtumé de préférer les conseils hardis aux conseils sages & prudens, ne fut pas contraire à la proposition d'Ephialtes. Car, ne voyant point d'apparence de secours, & prévoyant bien que la fin de ce siège seroit funeste, il crut que dans un si grand péril, il n'étoit pas hors de propos d'éprouver ce que pouvoit faire ce capitaine, qui étoit comme poussé par quelque inspiration à entreprendre des choses extrêmes. Ainsi, Ephialtes ayant choisi deux mille hommes entre les étrangers soudoyés fit préparer mille flambeaux, & commanda à ceux qu'il avoit choisis, de se tenir prêts dès la pointe du jour, & d'attendre en armes son commandement. Cependant, dès que le jour commença à paroître, Alexandre fit encore approcher les machines de ce nouveau mur de brique; & tandis que les Macédoniens étoient employés à ce travail, Ephialtes ayant fait inopinément ouvrir une porte, fit sortir la moitié des siens avec des flambeaux à la main, & les suivit en même tems avec le reste rangé en bataille, pour empêcher les ennemis d'éteindre le feu des machines.

Lorsqu'Alexandre eut appris comment les choses se passoient, il mit promptement les siens en bataille, fortifia de soldats d'élite le secours qu'il falloit envoyer de part & d'autre, ordonna quelques troupes pour aller éteindre le feu, & alla lui-même contre Ephialtes. Mais, comme Ephialtes étoit fort & robuste de corps, & qu'il tuoit tous ceux qui se présentoient devant lui, il animoit les siens par sa voix, par ses gestes, & principalement par son exemple. D'ailleurs, les assiégés ne donnoient pas peu d'affaires à l'ennemi, car ils avoient élevé sur leurs murailles une tour de cent coudées de haut, & delà ils lançoient sans peine sur les assiégeans, & des traits, & des pierres, par le moyen de leurs machines.

Cependant, il sortit d'un autre côté de la ville, que l'on appelloit Tripylon, & par où l'on s'en fût le moins douté, une autre troupe d'habitans sous la conduite de Memnon; & l'alarme en fut si grande dans le camp des Macédoniens, que le

Roi même douta quelque tems, quel parti il devoit prendre. Mais, il surmontoit toutes sortes de périls par la grandeur de son courage, & par les commandemens qu'il sçavoit donner à propos; & la fortune paroissoit pour lui quand il en étoit besoin. Ainsi, ceux qui avoient mis le feu dans les machines, furent repoussés avec un grand carnage, par les gens qui les gardoient, & par ceux que le Roi avoit envoyés au secours.

D'un autre côté, Ptolémée, fils de Philippe, capitaine des gardes du corps, accompagné des cohortes de Timandre & d'Addée, outre qu'il avoit avec lui sa compagnie, soutint les efforts de Memnon; de sorte que les Macédoniens vainquirent glorieusement de ce côté-là, quoiqu'ils eussent perdu Ptolémée, Addée & Cléarque, capitaines des archers, avec environ quarante hommes de leurs gens. Au reste, les ennemis se retirerent avec tant de peur & d'épouvante, que le pont qu'ils avoient fait pour passer le fossé, rompit sous le grand nombre qui se hâtoit de se sauver. Ceux qui étoient demeurés dessus, se précipiterent dans le fossé; quelques-uns y furent étouffés par leurs gens mêmes; d'autres furent tués par les Macédoniens qui leur lançoient des traits d'en haut; & plusieurs qui s'étoient sauvés de ce tumulte, trouverent la mort auprès des portes de la ville. Car, comme on étoit épouvanté, & que l'on appréhendoit que les assiégeans n'entrassent pêle-mêle avec les assiégés, on ferma les portes à la hâte, & on laissa à l'abandon une grande partie des habitans.

Cependant, Ephialtes que le désespoir animoit aussi-bien que l'espérance, & qui étoit redoutable autant par l'un que par l'autre, combattoit courageusement contre les troupes du Roi, & eût fait douter de la victoire, si les vieux soldats Macédoniens ne fussent venus au secours de leurs gens, qui étoient alors en péril. Ils se tenoient dans le camp comme soldats privilégiés, & n'étoient obligés aux charges & aux fonctions de la guerre, que dans l'extrême nécessité, quoiqu'ils ne laissassent pas de recevoir comme les autres, & la solde, & les récompenses, & les autres avantages de la milice, ayant mérité cet honneur par leurs belles actions, & par les services qu'ils avoient rendus aux Rois précédéns & à Alexandre même. Lorsqu'ils eurent donc appris que leurs gens épouvantés du péril, reculoient déjà, & qu'ils cherchoient un lieu de retraite, ils coururent en même tems à la tête du batillon, sous la conduite d'un certain Atharias, rétablirent le combat, & firent reprendre courage aux autres, en leur reprochant leur lâcheté.

Ainsi, chacun fit des efforts comme à l'envi l'un de l'autre;

& par cette émulation on fit bientôt changer la fortune. Ephialtes fut tué avec les plus braves des siens ; & les autres furent repoussés dans la ville. Plusieurs Macédoniens y entrerent avec eux; & on l'auroit prise de force, si le Roi n'eût fait ensuite sonner la retraite, soit qu'il voulût la conserver, soit que comme le jour finissoit, il appréhendât la nuit & les embûches dans les lieux cachés, & que l'on ne connoissoit pas. Ce combat épuisa les meilleures forces des assiégés ; c'est pourquoi, Memnon ayant tenu conseil avec Orontobate & les autres capitaines, ils firent brûler pendant la nuit la tour de bois & l'arsenal où étoient les armes, & mirent le feu aux maisons les plus proches de la muraille ; de sorte que, comme il y prit bientôt, & que les flammes de l'arsenal & de la tour étoient poussées par le vent, l'embrasement passa plus loin, & se répandit de tous côtés.

Alors, la meilleure partie des habitans, & des gens de guerre, alla se jetter dans une forteresse située dans une isle ; & les autres se retirerent dans la citadelle appellée Salmacis. Quant au reste de la multitude, les capitaines la firent passer dans l'isle de Cos, avec ce qu'ils avoient de plus précieux dans la ville. Cependant, Alexandre ayant appris par les transfuges, & par les choses mêmes qu'il voyoit, ce qu'on avoit fait dans Halicarnasse, commanda à ses gens de s'y jetter ; quoiqu'il fût encore nuit, de tuer tous ceux qu'ils surprendroient mettant le feu quelque part, & d'épargner tous les autres qui ne feroient point de résistance. Le lendemain, il considéra les deux forteresses, dont les Perses & les étrangers soudoyés s'étoient emparés ; & jugeant que le siège en seroit long, & qu'après avoir pris la capitale de ce peuple, elles ne méritoient pas de l'arrêter, ni de lui faire perdre le tems qu'il devoit employer ailleurs, il fit raser la ville, donna ordre à Ptolémée d'avoir l'œil sur ces forteresses, qui étoient environnées de fossés & de murailles, & le laissa dans la Carie pour la défense de cette contrée avec trois mille hommes étrangers & douze cens chevaux.

La ville d'Halicarnasse fut rétablie depuis. Elle avoit donné la naissance à plusieurs grands hommes, tels qu'Hérodote & Denys surnommé d'Halicarnasse, deux célebres Historiens. Un Poëte, nommé Héraclétus, y avoit aussi vu le jour.

Cette ville est qualifiée métropole des Halicarnassiens sur une médaille de Sévère, ΑΛΙΚΑΡΝΑΣΣΕΩΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ. Cette prérogative de métropole peut s'expliquer par le passage de Pline, qui dit qu'Alexandre le Grand donna à la ville d'Halicarnasse six autres villes ; sçavoir, Théangéla, Sibde, Medmassa, Euranium,

Pédasum, Telmessum. La chose n'est pas fort croyable d'Alexandre le Grand, qui ne voyoit pas cette ville de bon œil. Strabon dit que Mausole y avoit transporté les habitans de six villes. Une autre médaille, frappée sous Géta, a pour légende ΑΛΙΚΑΡΝΑΣΣΕΩΝ ΑΥΤΟΝΟΜΩΝ; ce qui marque que sous les Romains, cette ville se gouverna par ses propres loix, & jouit de sa liberté. Ses ruines s'appellent présentement Tabia selon quelques-uns, & Boudron selon d'autres.

HALICARNASSIENS, *Halicarnassei*, *Halicarnassenses*, Ἁλικαρνασσεῖς, les habitans d'Halicarnasse. *Voyez* Halicarnasse.

HALICE, *Halice*, Ἁλίκη, ville de l'argolide. Voici ce qu'en dit Pausanias. » Lorsque » vous serez dans le chemin » qui mene droit à Masès, & » que vous aurez avancé envi» ron sept stades, en détour» nant à gauche, vous verrez » une autre route qui conduit » à Halice; ce lieu, aujour» d'hui désert, a été autrefois » une ville, car sur une de ces » colomnes que l'on voit dans » le bois sacré d'Épidaure, & » où l'on a marqué les remèdes » qu'Esculape donnoit aux ma» lades, on trouve le nom & » le témoignage d'un habitant » d'Halice; mais du reste je » ne connois aucun écrit digne » de foi, où il soit fait mention » de cette ville ni de ses habi» tans; cependant, il y a un » chemin qui y mene, & ce » chemin est entre deux colli» nes, dont la dernière appel» lée autrefois Thornax, porte » à présent le nom de Coccy» gie, parce que Jupiter, » dit-on, s'y métamorphosa » en coucou. On voit encore » au haut de ces collines deux » temples, le premier dédié à » Jupiter sur le mont Coccygie, » le second à Junon sur l'autre » colline; au bas du Mont » Coccygie, il y a un vieux » temple sans toit, ni porte, » ni statues, que l'on croit un » temple d'Apollon. ».

HALICYCÉENS, *Halicycæi*, Ἁλικυκαῖοι. *Voyez* Halicyes.

HALICYENS, *Halicyenses*. *Voyez* Halicyes.

HALICYES, *Halicyæ*, (a) Ἁλικύαι, ville de Sicile, située entre Entelle & Lilybée, selon Etienne de Byzance. Thucydide en nomme les habitans Alycycéens, ou Halicycéens. Ils sont nommés Halicyens, *Halicyenses*, dans Pline & dans Cicéron, & Ἁλικυαῖοι dans Diodore de Sicile. C'est aujourd'hui Saleme, ville assez considérable.

HALIE, *Halia*, Ἁλία, (b) sœur des Telchins, fut aimée de Neptune. Ce Dieu eut d'elle six fils & une fille nommée

(a) Plin. Tom. I. p. 163. Thucyd. p. 511. Diod. Sicul. p. 425. Cicer. in Verr. L. V. c. 11.

(b) Diod. Sicul. p. 226.

Rhode, qui donna son nom à l'isle de Rhode.

HALIENS, *Halienses*, (a) Ἁλιεῖς, peuple du Péloponnese, selon Strabon, Xénophon & Diodore de Sicile. C'étoient les habitans de la ville d'Halia dans l'Argolide.

Les Haliens, au rapport de Strabon, habitoient la partie du territoire d'Hermione, qui s'étendoit le long de la mer; & on les appelloit Haliens, c'est-à-dire, pêcheurs, parce qu'ils ne vivoient que du profit qu'ils tiroient de la mer.

HALIES, *Halia*, Ἅλια, fêtes qui se célébroient à Rhodes en l'honneur du soleil, le 24 du mois Gorpiæus; les hommes & les jeunes garçons y combattoient, & celui qui sortoit victorieux, étoit récompensé d'une couronne de peuplier. Athénée a fait mention des Halies dans son treizième livre. Ce mot est dérivé de ἅλιος, qui dans le Dialecte dorique, s'écrit pour ἥλιος, le soleil, pour qui les Rhodiens avoient une particulière vénération, & à l'honneur duquel ils éleverent ce fameux Colosse, que l'on mit entre les merveilles du monde.

HALIÉUS, *Haliæus*. *Voyez* Agréus.

HALIMEDE, (b) *Halimede*, l'une des Néréïdes, filles de Nérée & de Doris.

Ce mot vient de ἅλς, la mer, & μῆδος, soin; c'est-à-dire, qui aime la mer, qui fait ses délices de la mer, ou bien qui a soin de la mer.

HALIMUSIENS. *Voyez* Alimusiens.

HALIPÉDON, *Halipedon*, Ἁλίπεδον, (c) lieu de Grèce dans l'Attique. Ce lieu n'étoit pas éloigné du Pirée, selon Xénophon. Le Roi Pausanias s'étoit un jour campé en ce lieu.

HALISARNIE, (d) *Halisarnia*, Ἁλισαρνια, ville de l'Asie mineure, selon Xénophon. Il paroît que c'est la même que cet Auteur nomme ailleurs Elisarne. *Voyez* Elisarne.

HALITÉE, *Halitæa*, (e) Ἁλιταία, fontaine célebre de l'Asie mineure, dans le territoire d'Ephèse, selon Pausanias.

HALITHERSE, *Halitherses*, Ἁλιθέρσης, (f) fils de Mastor, est représenté par Homere dans son Odyssée, comme un vieillard qui surpassoit en expérience tous ceux de son âge pour discerner les oiseaux, & pour expliquer leurs présages. Homère, dans un autre endroit, dit qu'Halitherse avoit seul la connoissance du passé, du présent & de l'avenir.

Un jour, Telemaque ayant

(a) Strab. p. 373. Xenoph. 515, 624. Diod. Sicul. p. 282.
(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 71.
(c) Xenoph. p. 476.
(d) Xenoph. p. 480.
(e) Pauf. p. 406.
(f) Homer. Odyss. L. II. v. 157. & seq. L. XVII. v. 68. L. XXIV. v. 450.

convoqué

convoqué une assemblée, s'y plaint hautement des Princes qui recherchoient Pénélope sa mere, & leur déclare qu'ils n'ont qu'à sortir du Palais d'Ulysse. Ces Princes veulent se justifier & l'obliger à renvoyer Pénélope à son pere Icarius; mais, Telemaque leur fait voir l'injustice de cette demande, & dans ce moment Jupiter envoye deux Aigles, qui, s'abandonnant au gré des vents, ne font d'abord que planer en se tenant toujours l'un près de l'autre; mais, dès qu'ils sont arrivés au dessus de l'assemblée où l'on entendoit un bruit confus, alors faisant plusieurs tours & battant des aîles, ils marquent par leurs regards toutes les têtes des poursuivans, & leur prédisent la mort. Car, après s'être ensanglanté avec leurs ongles la tête & le cou, ils prennent leur vol à droite, & traversant toute la ville, ils regagnent tranquillement leur aire.

Les Grecs n'eurent pas plutôt apperçu ces oiseaux de Jupiter, qu'ils furent saisis de frayeur. Alors, Halitherse prenant la parole, leur dit avec beaucoup d'affection & de prudence: »Peuples d'Ithaque, écoutez ce que j'ai à vous annoncer; je m'adresse sur-tout aux poursuivans de Pénélope; car, c'est particulièrement sur leur tête que va tomber ce malheur. Ulysse ne sera pas encore long-temps éloigné de ses amis, il est quelque part près d'ici & porte à tous ces Princes une mort certaine; mais, ils ne sont pas les seuls, plusieurs d'entre nous qui habitons la haute ville d'Ithaque, nous sommes menacés du même sort. Avant donc qu'il tombe sur nos têtes, prenons ensemble des mesures pour l'éviter. Que ces Princes changent de conduite, ils gagneront infiniment à prendre bientôt ce parti; car, ce n'est point au hazard & sans expérience que je leur prédis ces malheurs; c'est avec une certitude entière, fondée sur une science qui ne trompe point. Et je vous dis que tout ce que j'avois prédit à Ulysse, lorsque les Grecs monterent à Ilion, & qu'il s'embarqua avec eux, est arrivé de point en point. Je lui avois prédit qu'il souffriroit des maux sans nombre; qu'il perdroit tous ses compagnons, & que la vingtième année il arriveroit dans sa patrie, inconnu à toute le monde. Voici la vingtième année, & l'événement va achever de justifier ma prédiction ».

Eurimaque, fils de Polybe, lui répondit en se moquant de ses menaces.

HALIUS, *Halius*, (a)

(a) Virg. Æneid. L. IX. v. 767.

Capitaine Troyen, tomba sous les coups de Turnus.

HALIUS, *Halius* (a) Ἅλιος, Capitaine Lycien, qui fut tué par Ulysse.

HALIUS, *Halius* (b) un des fils du roi Alcinous. Ce Prince, donnant un jour des jeux publics, appelle ses deux fils, Halius & Laodamas; & voyant que personne ne vouloit leur disputer le prix de la danse, il leur ordonne de danser seuls. Ces deux Princes, pour montrer leur adresse, prennent un ballon rouge que Polybe leur avoit fait. L'un d'eux se pliant & se renversant en arrière, le pousse jusqu'aux nues; & l'autre s'élançant en l'air avec une admirable agilité, le reçoit & le repousse avant qu'il tombe à leurs pieds. Après qu'ils se furent assez exercés à le pousser & le repousser plusieurs fois, ils finirent cette danse haute, & en commencerent une basse. Ils firent plusieurs tours & retours avec une justesse merveilleuse. Tous les autres jeunes gens qui étoient debout tout au tour, battoient des mains, & tout retentissoit du bruit des acclamations & des louanges.

Ulysse, qui assistoit à la représentation de ces jeux, dit à Alcinous: » grand Prince, » qui par votre bonne mine effacez tout ce que je vois ici, » vous m'aviez bien promis » que vous me feriez voir les » plus habiles danseurs qui » soient sur la terre. Vous m'a» vez tenu parole, & je ne puis » vous exprimer toute mon ad» miration. «

HALIUSE, *Haliusa*, (c) Ἁλιοῦσα, Isle de la mer Egée, sur la côte de l'Argolide, près du Promontoire, nommé Bucéphale. Cette Isle avoit, selon Pausanias, un port très-commode pour l'abord des vaisseaux.

HALIZONES, (d) *Halizonæ*, *Halizones*, *Halizon*, Ἁλιζῶνες, Ἁλιζῶνοι; nom d'un peuple, dont parlent les Anciens, & au sujet duquel ils ne sont pas trop d'accord.

Nous lisons dans Hérodote: » Après la ville où les Borysthé» nites tiennent leur marché, les » premiers sont les Callipides, » qui sont des Scythes venus de » Grèce; au dessus sont les Hali» zones. (Les exemplaires Grecs » portent Ἀλάζωνες, *Alazones*.) » Ces deux nations ont tous les » usages des Scythes, excepté » qu'elles sement du bled & s'en » nourrissent, & qu'elles man» gent de l'oignon, de l'ail, » des lentilles & du millet. Au » dessus des Halizones, sont les » Scythes *Aroteres*, ou labou» reurs, qui sement aussi du bled, » non pour le manger, mais » pour le vendre. »

Pline, parlant de la Bithy-

(a) Homer. Iliad. L. V. v. 678.

(b) Homer. Odyss. L. VIII. v. 119, 370. & *seq.*

(c) Pausf. p. 150.

(d) Herod. L. IV. c. 17. Plin. T. I. pag. 289. Homer. Iliad. L. II. v. 363. Strab. p. 549. & *seq.* Pausf. p. 60.

nie, dit qu'elle a été appellée *Cronia*, ensuite *Thessalis*, puis *Maliande* & *Strymonis*. Il ajoute qu'Homère en a appellé les habitans Halizones, parce que ce peuple est environné par la mer. Etienne de Byzance croit au contraire que les Halizones d'Homère sont les Chalybes, peuple voisin du Pont-Euxin, près du Thermodon; mais, dans un autre endroit, il rapporte le sentiment d'Ephorus, qui croit que les Halizones d'Homère habitoient un canton maritime entre la Mysie, la Carie & la Lydie.

Strabon, avant Etienne de Byzance, avoit pensé comme lui; il n'hésite point à assurer que les Halizones dont parle Homère, sont les mêmes que les Chalybes. Quelques-uns, dit-il, en changeant la manière d'écrire ce nom, lisent Olizones; d'autres, Amazones. Strabon entre ensuite dans une autre longue discussion au sujet de ce peuple. Il n'approuve pas le sentiment de ceux qui, comme Hérodote, placent les Halizones au dessus du Borysthene. Il cite après cela Scepsius qui combat l'opinion de ceux qui les mettent aux environs de Pallene, ville de Macédoine. Toute cette discussion est terminée par la réfutation du sentiment de Démétrius, qui soutient qu'il ne faut point chercher les Halizones ailleurs qu'en deçà de l'Halys, sous prétexte qu'il ne vint point de peuple d'au delà de ce fleuve au secours des Troyens. Ce sentiment est réfuté d'une façon victorieuse par Strabon.

Pausanias dit que, chez les Halizones, les abeilles étoient si douces & si familières, qu'elles alloient aux champs avec les hommes, & qu'il n'étoit pas besoin de les renfermer dans des ruches; elles travailloient çà & là comme il leur plaisoit, & leur ouvrage étoit si bien lié & d'un tissu si fort, que l'on avoit de la peine à séparer le miel d'avec la cire.

HALLELUIAH. *Voyez* Alleluia.

HALLIÉNUS, (*a*) *Hallienus*, dont parle Cicéron dans une de ses lettres à Quintus son frere.

HALLIROTIUS, *Hallirotius*. *Voyez* Allirotius.

HALLIRRHOÉ, *Hallirrhoe*, la même que Callirrhoé. *Voyez* Callirrhoé.

HALMONS (les), *Halmones*, Ἅλμωνες. *Voyez* Halmus, & Olmons.

HALMUS, *Halmus*, (*b*) Ἅλμος, fils de Sisyphe, obtint d'Etéocle, Roi d'Orchomene, un petit canton où il bâtit quelques villages qui furent nommés les Halmons; mais dans la suite ce nom resta à un seul village. Halmus n'avoit eu que deux filles, Chry-

(*a*) Cicer. ad Quint. Fratr. L. I. Epist. I.

(*b*) Pauf. p. 577, 595, 597.

sogénée & Chrysé. Après la mort d'Etéocle, le Royaume passa aux descendans d'Halmus ; mais, ils ne régnerent pas long-temps, Orchomene fils de Minyas qui étoit arrière petit-fils d'Halmus, étant mort sans laisser d'enfans.

HALOA, *Haloa*, fêtes qui se célébroient dans Athenes, au mois Posidéon, à l'honneur de Cérès Haloade ; c'étoit le tems où l'on battoit le bled de la récolte.

HALONÉSOS, (*a*) *Halonesos*, Ἁλοννησος, isle de la mer Egée, située à l'entrée du golfe Thermaïque, entre l'Ile de Sciathos & l'isle de Péparéthos, selon la carte de la Grèce par M. d'Anville. C'est la même dont il est fait mention dans les harangues d'Eschine & de Démosthene. Gerbelius, cité par Ortélius, dit qu'elle est nommée *Nesidium* ou Νησίδιον par Harpocration, terme qui ne veut dire qu'une petite isle ; & Νησύδριον, Nesydrion par Suidas.

C'est mal à propos qu'un Auteur moderne (c'est l'Auteur de l'article d'Halonnese dans le Dictionnaire de Moréri) attribue à cette île, ce que Pomponius Méla dit de l'isle de Lemnos ; savoir, qu'après que tous les mâles eurent été passés au fil de l'épée, les femmes administrerent le Gouvernement. C'est présentement Lanis, Pelagisi, ou Pelagnisi, dans l'Archipel.

HALONESOS, (*b*) *Halonesos*, Ἁλοννησος, petite isle de la mer Egée, sur la côte de Thrace, entre l'isle de Samothrace & la Chersonnese, à environ quinze mille pas de l'une & de l'autre. Le Pere Hardouin croit que c'est la petite isle dont parle Harpocration. Elle est différente de la précédente.

Etienne de Byzance met une autre isle de ce nom sur la côte d'Ionie.

HALOSYDNE, (*c*) *Halosydne*, Ἁλοσύδνη, Déesse de la mer. C'est la même qu'Amphitrite.

HALOTUS, *Halotus*, (*d*) l'un des Eunuques de l'Empereur Claude, dont le Ministere étoit de mettre les plats sur sa table & de faire l'essai des viandes. Agrippine, femme de ce Prince, voulant se défaire de lui, chargea Halotus de lui présenter le poison. Cet Eunuque fut depuis un des plus ardens instigateurs des cruautés & des infamies de Néron. Sous Galba, non seulement, il échappa, malgré les cris du peuple, au supplice qu'il avoit si bien mérité, mais il fut revêtu d'une riche & honorable intendance. Il n'est pas dit quel fut son protecteur ; mais, ce qu'on peut assurer sans aucun doute,

(*a*) Strab. p. 436. Pomp. Mel. p. 144. Plut. T. I. p. 850.
(*b*) Plin. T. I. p. 214.
(*c*) Homer. Odyss. L. I. v. 400.
(*d*) Tacit. Annal. L. XII. c. 66. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 242. T. III. p. 12.

c'eſt qu'il n'en eut pas de meilleur que ſon argent.

HALUNTINS, *Haluntini*, les habitans d'Haluntium. *Voyez* Haluntium.

HALUNTIUM, *Haluntium*, (*a*) ville de Sicile, qui fut fort maltraitée par Verrès. Cicéron qui nous inſtruit de cette circonſtance, nous apprend en même tems, que cette ville étoit ſituée ſur une hauteur dont l'accès étoit difficile. Ptolémée la met ſur la côte occidentale, aſſez près de l'embouchure du Chydas, au bord de la mer. Mais, ce qu'il appelle côte occidentale, devroit plutôt être appellé côte ſeptentrionale; car, il ſuppoſe que l'extrêmité vraiment occidentale eſt beaucoup plus au midi, qu'elle n'y eſt effectivement.

Quoi qu'il en ſoit, M. de l'Iſle croit qu'elle étoit, à peu près, au même lieu où eſt préſentement San-Marco, au midi de Capo-Orlando. C'eſt ce qui réſulte de la comparaiſon de la Sicile ancienne & de la moderne, dont il a donné les cartes. Fazel croit que les ruines de cette ville d'Haluntium ſont à cinq cens pas du bourg de S. Philadelphe, & que le Chydas eſt à préſent appellé Roſmarino. Cluvier, qui rapporte ce ſentiment, ne s'en éloigne pas.

HALUS, *Halus*, (*b*) ville des Parthes, ſelon Tacite. Les habitans de cette ville ſe ſoumirent volontiers à Tiridate, parce que déteſtant la cruauté d'Artabane élevé parmi les Scythes, ils eſpéroient être traités plus humainement par Tiridate, qui avoit été formé à la politeſſe & à la douceur par les Romains.

HALUS. *Voyez* Alus.

HALYATTE. *Voyez* Alyatte.

HALIÉÉTUS, *Halyæetus*, (*c*) ſorte d'oiſeau, de l'eſpèce des aigles. Ce mot eſt composé de ἅλς, *mare*, mer, & ἀετὸς, *aquila*, une aigle. L'Halyéétus eſt donc une eſpèce d'aigle de mer. Auſſi, cet oiſeau paſſe-t-il pour ne vivre que de poiſſons. On dit qu'il a la vue très-perçante, & que dès qu'il apperçoit quelque poiſſon dans l'eau, il s'élance du haut des airs, & ſe précipite dans la mer ſur ſa proie. Ovide feint que Niſus fut changé en Halyéétus.

HALYS, *Halys*, (*d*) Ἅλυς, fleuve de l'Aſie mineure. Quoique les Anciens ne paroiſſent pas d'abord s'accorder entr'eux ſur la ſource & le cours de ce fleuve, il n'eſt pas cependant difficile de les concilier avec Strabon, qui en a parlé le plus exacte-

(*a*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 45. *& ſeq.* Ptolem. L. III. c. 4.

(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 41.

(*c*) Plin. Tom. I. p. 547, 548. Ovid. Metam. L. VIII. c. 2.

(*d*) Strab. pag. 298, 534, 540, 544, 546. Plin. T. I. p. 302. Herod. L. I. c. 6, 28, 72, 75. L. VII. c. 26. Xenoph. p. 358. Q. Curt. L. IV. c. 5, 11. Ptolem. L. V. c. 4. Pomp. Mel. p. 87. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 16. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 346. *& ſuiv.* T. XIX. p. 551. *& ſuiv.*

ment. Voici ce qu'en dit ce Géographe : » il a sa source » dans la grande Cappadoce » près de la Pontique, vèrs la » Cambysene*; il coule fort » long-temps vers l'occident ; » ensuite il prend son cours au » nord le long des Galates & » des Paphlagoniens, qu'il sépa» re des Leucosyriens,» c'est-à-dire, des peuples de Cappadoce.

Il n'y a qu'un mot à corriger dans ce passage. La Cambysene ne faisoit partie ni de la Cappadoce ni de la Pontique ; c'étoit une des Préfectures d'Arménie qui confinoit à la l'Ibérie & à l'Albanie ; elle touchoit au mont Caucase ; & comme c'étoit avec la Chorzene, le canton le plus septentrional de tout le pays, c'étoit aussi un de ceux où l'on étoit le plus incommodé du froid & des neiges. Les sources de l'Halys n'étoient sûrement pas-là, aussi Strabon avoit-il écrit, *vers la Cammanene*. C'étoit le nom d'une des dix Préfectures de Cappadoce, qui devoit être voisine de la Pontique. Quoique Strabon ne le dise pas formellement, il le fait entendre en la nommant avec une autre qu'il appelle *Lavinasene* ou *Laniasine*, dans l'endroit même où il veut marquer les limites de la Pontique & de la Cappadoce. D'ailleurs, il l'avoit mise auparavant au nombre des cinq Préfectures qui ne touchoient pas au mont Taurus, mais qui étoient situées plus au nord, au dessus de la Cilicie, de la Cataonie, &c.

Pline assure que l'Halys, venant du mont Taurus, traverse la Cataonie & la Cappadoce; ce qui ne suffiroit pas pour nous donner une exacte connoissance du cours de ce fleuve ; mais, en rapprochant ce peu de mots de ce que Strabon a écrit plus au long, on voit que puisqu'il avoit sa source dans une Préfecture plus septentrionale que la Cataonie, il ne prend pas d'abord son cours au couchant, sans se rabattre aussi un peu vers le midi. Quant à ce que Pline appelle ici mont Taurus, il est visible que c'est la chaîne de montagnes parallele au Taurus, dont Strabon a parlé dans l'endroit que nous venons d'indiquer, & qui séparoit le Pont de la Cappadoce.

Il n'est pas tout à fait aussi aisé d'accorder Hérode avec Strabon en ce qui regarde l'Halys ; cet Historien en a parlé en plusieurs endroits, mais il n'y en a qu'un où l'on doive s'arrêter, parce qu'il y est entré dans un plus grand détail, il faut le rapporter tout entier: »Car, ces deux » empires des Medes & des » Lydiens étoient séparés par » le fleuve Halys, qui a sa » source dans une montagne » d'Arménie, d'où il coule à » travers le pays des Ciliciens ; » il passe ensuite au milieu des » Matienes qui sont à sa droite, » & des Phrygiens qui sont à sa » gauche ; chez eux il change de » cours, & coulant vers le nord, » il a d'un côté les Syriens de » Cappadoce, & les Paphla-

» goniens de l'autre. Ce fleuve » coupe ainsi presque toute la » basse-Asie, depuis la mer de » Chypre jusqu'au Pont Euxin; » c'est l'endroit de tout ce con- » tinent qui est le plus resserré » par les deux mers; un homme » de pied peut le traverser en » cinq journées de chemin ».

Ce n'est peut-être pas le nom du pays où l'Historien dit que sont les sources de l'Halys, qui peut nous causer de l'embarras. Le Royaume de Cappadoce ayant été formé de tout ce que les Rois ont pu ajouter à l'ancien pays de ce nom par voie de conquête ou autrement, on n'a pas de peine à concevoir que l'endroit où l'Halys prend naissance a pu, avant qu'on formât ce royaume, faire partie de l'Arménie à laquelle il touchoit. Il en est comme de la Cataonie & de la Mélitene, pays autrefois très-différens de la Cappadoce, & habités par un peuple qui n'avoit rien de commun avec les Cappadociens.

Le mot de montagne d'Arménie ne doit pas non plus nous arrêter. Dès le tems de Strabon, les anciennes bornes des différens pays de l'Asie n'étoient connues que très-confusément; mais, on ne conçoit pas comment l'Halys a pu couler d'abord à travers le pays des Ciliciens; il ne paroît même s'approcher de la Cilicie dans aucune partie de son cours. Il coule très-long-temps vers le couchant, comme on a vu, & & quand il se tourne au nord, il est peu éloigné de la mer noire. Mais, afin de comprendre qu'en cet endroit Hérodote n'est pas opposé à Strabon, on n'a besoin que de se souvenir que la Cilicie étoit anciennement un grand royaume, dont les Souverains prenoient part aux plus grandes affaires du Levant. En conséquence, rien ne nous empêche de donner à cette contrée dans les tems reculés tout le pays au midi de l'Halys, puisque Hérodote le lui donne, sans qu'aucun Ancien le contredise.

Après avoir justifié Hérodote autant que l'interêt de la vérité nous y obligeoit, il faut pourtant avouer qu'il auroit été à souhaiter qu'il se fût contenté de décrire simplement le cours de l'Halys, sans y joindre aucune réflexion; ce qu'il y a ajouté touchant la largeur de l'Asie mineure dans l'endroit où ce fleuve l'arrose, n'est pas digne de lui, & l'on ne conçoit pas comment il s'est imaginé qu'on pouvoit la traverser à pied en cinq jours. Au reste, Hérodote ne nous a pas laissé ignorer ce qui l'a induit en erreur; il supposoit que l'Halys coupoit presque toute l'Asie mineure depuis la mer de Chypre jusqu'au Pont-Euxin; il ne comptoit donc à peu-près pour la largeur, ou si l'on veut, pour la traverse de ce pays, que ce que l'Halys en parcouroit après s'être tourné au nord. Que si l'on demande ce qui a pu donner lieu à une supposition si

déraisonnable, c'est vraisemblablement que cet Historien qui avoit une mémoire peu sûre, ne se souvint pas quand il écrivit ses deux premiers livres, des mémoires qu'il avoit entre les mains où il étoit parlé de la Cilicie, & qu'il ne fit alors attention qu'à ce que les Grecs en connoissoient davantage, savoir à ses côtes & aux villes peu éloignées de la mer.

Quand on examine bien les paroles d'Hérodote, on ne sera pas en peine de savoir si l'Halys coule toujours vers le nord, puisque cet Historien dit qu'il vient séparer la Paphlagonie de la Cappadoce. Strabon est encore plus précis, puisqu'il assure que cette riviere ne coule vers le nord, qu'après avoir coulé très-long-tems vers l'occident. Comment donc a t-on pu se résoudre à donner un démenti à ces deux Ecrivains, parcequ'on ne pouvoit accorder ce qu'ils disent avec ce qu'a écrit Xénophon de la marche du jeune Cyrus dans l'Asie mineure? Nous ne remarquerions pas cette faute si c'étoit un médiocre Géographe qui l'eût faite. Il y a des gens à qui on peut tout passer; mais, il est important de relever les méprises de ceux qui ont mérité du public qu'il les crût par provision, jusqu'à ce qu'on lui présentât quelque chose de plus sûr. Le jeune Cyrus part de Sardes; & traversant la Phrygie, il arrive à Icone qui en est la dernière ville; il entre ensuite dans la Lycaonie, delà dans la Cappadoce, où il fait vingt-cinq parasanges jusqu'à une ville nommée Dana, proche des portes de Cilicie, qu'il passe, & après avoir fait encore vingt-cinq parasanges il arrive à Tarse. Voilà la marche que M. de l'Isle a entrepris de représenter dans une carte qui est extrêmement travaillée, & qui est cependant défectueuse à l'égard de l'Halys & de la Cappadoce, qu'elle suppose en partie en-deçà de cette rivière. Les Historiens s'attachent rarement à décrire un pays de la même manière que le feroit un Géographe de profession; mais, cela n'empêche pas que leurs descriptions ne soient très-utiles & très-sûres. Ce qu'un d'eux n'a pas dit, on le trouve dans un autre; rapprochez les divers endroits où ils parlent des mêmes choses, la comparaison que vous en ferez éclaircira ce qu'il y a d'obscur dans chacun d'eux. Hérodote nous apprend que l'Halys traverse presque toute l'Asie mineure d'un bout à l'autre; que la Cappadoce est toute au delà; que la Cilicie touche à la Cappadoce; qu'elle s'étend jusqu'à l'Euphrate, & qu'elle renferme les sources de l'Halys, qui y coule quelque tems; qu'après la Cilicie, sur les bords & au delà de l'Halys, est la Matiene que ce fleuve sépare de la Phrygie; enfin qu'au dessus sont la Cappadoce & la Paphlagonie, qui sont séparées aussi par la même rivière, mais qu'alors elle coule au nord, au

lieu qu'elle avoit auparavant un autre cours. Si nous ne croyons pas ce qu'il assure du pays où sont les sources de l'Halys, comme ont fait divers Modernes, à cause que Strabon les place dans la grande Cappadoce près de la Pontique, il faut aussi que nous refusions de croire que la Cilicie s'étendoit jusqu'à l'Euphrate, qui la séparoit de l'Arménie, puisqu'elle n'avoit pas tant d'étendue au tems où Strabon écrivoit. Mais, nous croyons l'un & l'autre, & comme rien ne nous autorise à réjetter ce qui suit touchant les peuples qui bordent l'Halys, nous concevons que la Matiene avoit au Midi une partie de la Cilicie, & que la Cappadoce l'environnoit ensuite presque entière, hors d'un côté où l'Halys, qui avoit son cours au couchant d'été, la séparoit de la Phrygie. Que si nous ne trouvons point ce pays dans Xénophon, qui sembloit devoir en parler, c'est apparemment qu'il n'est pas différent de la Lycaonie, qu'on ne trouve pas non plus dans Hérodote; de sorte qu'il est plus que probable que le jeune Cyrus passa l'Halys encore foible, presque au sortir d'Icone, & qu'il marcha toujours ensuite au delà de ce fleuve jusqu'à ce qu'il repassât près de sa source dans la Cilicie; Xénophon n'en ayant point fait mention, parce qu'il n'étoit d'aucune considération dans les endroits où il le passa. C'est ainsi qu'il sera vrai que l'Halys coupe presque toute l'Asie mineure, & qu'on entendra les anciens, dont le témoignage est si fort au dessus de celui de nos voyageurs, qui, au lieu de ne dire que ce qu'ils ont vu, ne disent souvent que ce qu'ils ont mal lu dans les anciens.

M. de Tournefort, qui a été sur les lieux, dit d'après Strabon, que l'Halys a pris son nom des terres salées au travers desquelles il passe; en effet, poursuit-il, tous ces quartiers sont pleins de sel fossile; on en trouve même sur les grands chemins & dans les champs labourables; sa salure tire sur l'amertume. Ce fut près de ce fleuve que Crœsus reçut l'Oracle, qui le trompa, comme nous le lisons dans Cicéron, dans Suidas, dans Lucain, & en d'autres Auteurs.

On assure que le véritable nom moderne de l'Halys est Pytoza. Il arrose aujourd'hui la Turquie d'Asie.

HALYS, *Halys*, (a) Capitaine Troyen, fut tué par Turnus.

HALYS, *Halys*, natif de Cyzique, fut tué la nuit dans un combat par Pollux.

HALYZONES, *ou* plutôt HALIZONES. *Voyez* Halizones.

HAM, *ou* HEM, *ou* CHAM, (b) pays des Zuzims, dont il est parlé dans la Génèse. L'Auteur de la Vulgate traduit: *Codorlahomor vainquit les Réphaïms d'As-*

(a) Virg. Æneid. L. IX. v. 765.

(b) Genes. c. 14. v. 5.

taroth-Carnaïm, *& les Zuzims avec eux.* mais l'Hébreu porte: *& les Zuzims dans Hem*, ou *dans Ham.* On ne sait quelle étoit la situation de ce pays de Ham.

HAMA. *Voyez* Hames.

HAMA, *Hama*, (a) Ἅμα, vivier de la ville de Phares. Il étoit consacré à Mercure, avec tous les poissons qui étoient dedans; c'est pourquoi, on ne le pêchoit jamais.

HAMA, *Hama*, instrumens dont on se servoit à Rome dans les incendies, pour éteindre le feu; ils étoient déposés chez les gardes préposés à cet effet, comme les seaux chez les Commissaires. Mais, on ne sait si les Hama étoient ou des crochets ou des seaux; le dernier est le plus vraisemblable.

HAMADRYADE, (b) *Hamadryade*, nom que quelques-uns donnent à une nymphe, qu'ils font mère des Hamadryades. *Voyez* Hamadryades.

HAMADRYADES, (c) *Hamadryades*, Ἁμαδρυάδες, Nymphes, célebres dans la fable. Les Hamadryades étoient des Nymphes dont le destin dépendoit de certains arbres avec lesquels elles naissoient & mouroient; ce qui les distingue des Dryades, dont la vie n'étoit point attachée aux arbres. C'étoit principalement avec les chênes que les Hamadryades avoient cette union, comme l'indique leur nom, composé de ἅμα, ensemble, & δρῦς, un chêne.

Quoique ces Nymphes ne pussent survivre à leurs arbres, elles n'en étoient pas cependant absolument inséparables, puisque, selon Homère, elles alloient par échappées sacrifier à Vénus dans les cavernes avec les Satyres; & selon Séneque, elles quittoient leurs arbres pour venir entendre le chant d'Orphée. On dit qu'elles témoignerent quelquefois une extrême reconnoissance à ceux qui les garantirent de la mort; & que ceux qui n'eurent aucun égard aux humbles prières qu'elles leur firent d'épargner les arbres dont elles dépendoient, en furent sévèrement punis. Péribée l'éprouva bien, au rapport d'Apollonius de Rhodes.

Mais, il vaut mieux lire la manière dont Ovide dépeint les complaintes & l'infortune de l'Hamadryade, que l'impie Erysichthon fit périr; elle vivoit dans un vieux chêne respectable, qui, dit-il, surpassoit autant tous les autres arbres que ceux-ci surpassent l'herbe & les roseaux. A peine Erysichthon lui eût-il porté un premier coup de hache, qu'on l'entendit pousser des gémissemens, & qu'on vit couler du sang; le coup étant redoublé, l'Hamadryade éleva fortement sa voix: » je suis,

(a) Pauf. p. 441.
(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. pag. 386.
(c) Ovid. Metam. L. I. c. 18. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 386. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 361. & *suiv.*

» dit-elle, une Nymphe chérie » de Cérès; tu m'arraches la » vie; mais, j'aurai au moins » en mourant la consolation » d'apprendre que je serai vengée ».

Les Hamadryades ne doivent donc pas être censées immortelles, puisqu'elles mouroient avec leurs arbres. Hésiode, il est vrai, donne à leur vie une durée prodigieuse dans un fragment cité par Plutarque, selon lequel, en prenant la supputation la plus modérée des Mythologues, la carrière des Hamadryades s'étendoit jusqu'à 9720 ans; mais, ce calcul fabuleux ne s'accorde guere avec la durée des arbres, de ceux-là même à qui Pline donne la plus longue vie.

Cependant, il n'a pas été difficile aux Païens d'imaginer l'existence de ces sortes de Nymphes; car, ils concevoient des sentimens de vénération & de religion pour les arbres, qu'ils croyoient être fort vieux, & dont la grandeur extraordinaire leur paroissoit un signe de longue durée. Il étoit simple de passer delà jusqu'à croire que de tels arbres étoient la demeure d'une divinité. Alors, on en fit une idole naturelle; c'est-à-dire, qu'on se persuada que, sans le secours des consécrations, qui faisoient descendre dans les statues la divinité à laquelle on les dédioit, une nymphe, une divinité, s'étoit concentrée dans ces arbres. Le chêne qu'Erysichthon coupa étoit vénéré pour sa grandeur & sa vieillesse. On l'ornoit comme un lieu sacré, on y appendoit les témoignages du bon succès de sa dévotion, & les monumens d'un vœu exaucé; Ovide nous apprend tout cela.

Quelques-uns comptent huit Hamadryades, Carice, Balane, Granée, Orée, Egire, Ptélée, Ampelle & Sycé. Les mêmes disent qu'elles furent ainsi appellées d'une Nymphe leur mère, nommée Hamadryade, femme d'Oxilus.

HAMATH. *Voyez* Amath.

HAMATHÉENS. *Voyez* Amathéens.

HAMAXITOS, *Hamaxitos*, la même qu'Hamaxitus. *Voyez* Hamaxitus.

HAMAXITUS, *Hamaxitus*, Αμαξιτός, (*a*) ville Maritime de l'Asie mineure, aux environs de l'Eolide. Thucydide dit qu'en allant de Lesbos à Rhœtium, on trouve Lectum, Larisse, & Hamaxitus. Xénophon dit de Manie, femme de Zénis, qu'elle réduisit quelques villes Maritimes, savoir, Larisse, Hamaxitus, & Colones; on voit que l'un & l'autre parlent d'une même ville d'Hamaxitus. Elle n'étoit pas de l'Eolide, mais de la Troade. Pline dit qu'elle en étoit la première ville, en venant du promontoi-

(*a*) Thucyd. pag. 626. Xenoph. pag. 482. Strab. p. 473, 604, 605, 612. Plin. Tom. I. p. 282.

re de Lectum qui séparoit, selon lui, la Troade & l'Eolide. Delà vient que Strabon dit qu'Hamaxitus est immédiatement au dessous de Lectum. Le petit païs d'autour de cette ville étoit nommé Hamaxitia, selon le même géographe.

Il y avoit auprès d'Hamaxitus la saline de Tragesaïon, où, pendant un certain tems de l'année, le sel se formoit de lui-même. Athénée parle de cette saline; les habitans de la Troade pouvoient se servir de ce sel librement. Lysimachus y ayant mis un impôt, le sel ne s'y trouva plus; ce qui, ayant étonné ce Prince, l'obligea à le lever, & le sel se retrouva comme auparavant.

Hamaxitus fut le premier établissement des *Teucri*, peuple venu de Crete. L'Oracle leur avoit commandé de s'arrêter à Hamaxitus. Ils n'y furent pas plutôt débarqués, qu'une multitude de rats vint leur ronger, durant la nuit, tout ce qui étoit de cuir dans leur bagage & dans leurs armes; ce qu'ils prirent pour l'accomplissement de l'Oracle. Ils s'établirent donc en cet endroit, & nommerent la montagne voisine *Ida* du nom d'une montagne de Crete.

HAMAXITUS, *Hamaxitus*, Ἁμαξιτὸς, (a) autre ville de l'Asie mineure, dans la Doride, selon Pline.

HAMAXOBIENS, (b) *Hamaxobii*, peuple de la Sarmatie, auprès des Palus méotides. Pomponius Méla dit que les Agathyrses & les Sauromates étoient nommés Hamaxobiens, parce qu'au lieu de maisons ils n'avoient que des hutes portées sur des roues. Ainsi, ce nom n'est pas celui d'un pays, ou d'un peuple, à proprement parler, mais un adjectif qui désigne une manière de se loger; & cette manière de se loger, usitée dans l'antiquité la plus reculée, l'étoit encore du tems de saint Chrysostôme.

HAMAXOBITES, (a) *Hamaxobitæ*, les mêmes que les Hamaxobiens. *Voyez* Hamaxobiens.

HAMDAN, *Hamdan*, (d) Ἁμαδὰ étoit l'aîné des enfans de Dison.

HAMES, *Hamæ* (d) ville d'Italie, dans la Campanie, selon Tite-Live. Elle étoit à trois milles de Cumes. Les Campaniens s'y rendoient tous les ans, pour la célébration d'un sacrifice commun à toute la nation. La cérémonie duroit ordinairement trois jours; elle commençoit le soir, & finissoit avant minuit. *Voyez* Cumes.

HAMESTRIS, *Hamestris*, (e) une des filles de Darius Nothus & de Parysatis, fut mariée à Tériteuchme, frere de Statira; & en faveur de ce mariage,

(a) Plin. T. I. pag. 276.
(b) Pomp. Mel. p. 94. Ptolem. L. III. c. 5. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 488.
(c) Genes. c. 36. v. 26.
(d) Tit. Liv. L. XXIII. c. 35.
(e) Roll. Hist. Anc. T. II. p. 538.

Tériteuchme, quand son pere fut mort, eut son gouvernement, qui étoit un des principaux de l'empire dse Perses.

HAMILCAR, *Hamilcar.* *Voyez* Amilcar.

HAMILLUS, *Hamillus*, (*a*) maître d'école, qui étoit un corrupteur de la jeunesse, selon Juvénal.

HAMMON, *Hammon.* *Voyez* Ammon.

HAMMONIENS, *Hammonii.* *Voyez* Ammoniens.

HAMMONIS LACUS, (*b*) LE LAC D'HAMMON. Vibius Séquester nomme ainsi un lac d'Afrique, qui, selon lui, s'échauffe, au lever & au coucher du soleil, & est très-froid dans les autres tems. Il a pris cela de Pline, mais d'une manière peu exacte; car, ce dernier dit que l'étang d'Hammon étoit froid le jour, & chaud la nuit. Quelques-uns ont mis mal-à-propos le mot *fontaine* pour *étang*, qui est conforme aux manuscrits.

HAMMONITES, *Hammonitæ.* *Voyez* Ammonites.

HAMMONIUS [C. AVIANUS], *C. Avianus Hammonius.* *Voyez* Avianus.

HAMMOTH-DOR, (*c*) *Hammoth-Dor*, Νεμμαὰθ, ville de Palestine, dans la tribu de Nephthali. C'étoit une ville de réfuge.

HAMON, *Hamon*, (*d*) Ἐμεμαὼν, ville de Palestine, dans la tribu d'Aser.

HAMON, *Hamon*, (*e*) Χαμὼθ, autre ville de Palestine, dans la tribu de Nephthali. C'est une des villes qui furent cédées aux enfans de Lévi.

HAMOPAON, *Hamopaon*, Ἀμοπάων, (*f*) capitaine Troyen, fut renversé par Teucer.

HAMPSICORAS, *Hampsicoras*, (*g*) étoit le plus considérable des habitans de la Sardaigne par son crédit & par ses richesses; aussi eut-il la plus grande part à la révolte de cette isle contre les Romains, l'an de Rome 537 & 215 avant Jesus-Christ. Non content de s'être mis à la tête des Sardiens, il envoya des députés aux Carthaginois pour les engager à venir à leur secours, & ceux-ci firent aussitôt partir Asdrubal, surnommé Calvus ou le Chauve.

Cependant, Hampsicoras étoit passé dans le canton de la Sardaigne, habité par les Pellites, pour y armer la jeunesse, & la joindre à son armée. Il avoit laissé son fils Hiostus dans son camp, pour commander en son absence. Cet officier, qui étoit jeune & fier, s'engagea témérairement dans un combat contre les Romains, où il fut vain-

(*a*) Juven. Satyr. 10. v. 224.
(*b*) Plin. T. I. p. 120.
(*c*) Josu. c. 21. v. 32.
(*d*) Josu. c. 19. v. 28.
(*e*) Paral. L. I. c. 6. v. 76.

(*f*) Homer. Iliad. L. VIII. v. 276.
(*g*) Tit. Liv. XXIII. c. 32, 40, 41. Roll. Hist. Anc. Tom. III. p. 300, 315, 316.

cu & mis en fuite, après avoir perdu sur le champ de bataille trois mille Sardiens, & laissé environ trois cens prisonniers. Le reste de l'armée se dispersa d'abord dans la campagne & dans les forêts; puis se retira vers Cornus, capitale du païs, où elle apprit qu'Hiostus s'étoit réfugié. Cette victoire auroit terminé la guerre de Sardaigne, si Asdrubal, avec sa flotte Carthaginoise, que la tempête avoit poussée vers les isles Baléares, ne fût arrivé fort à propos, pour rassurer les peuples, qui étoient sur le point de rentrer sous la domination des Romains.

T. Manlius n'eut pas plutôt appris l'arrivée de la flotte Carthaginoise, qu'il se retira à Carales; ce qui donna à Hampsicoras la facilité de se joindre à Asdrubal. Ce dernier, ayant débarqué ses troupes & renvoyé ses vaisseaux à Carthage, partit avec Hampsicoras qui connoissoit le païs, pour aller piller les terres des alliés du peuple Romain. Il se seroit avancé jusqu'à Carales, si T. Manlius ne fût venu au devant de lui avec son armée, & n'eût arrêté les ravages qu'il faisoit dans la campagne. Les deux armées se camperent assez près l'une de l'autre; ce qui occasionna d'abord plusieurs petits combats, où les deux partis avoient alternativement l'avantage. Enfin, ils en vinrent à une bataille générale, qui dura quatre heures. Les Sardiens combattirent mollement à leur ordinaire; ce furent les Carthaginois qui tinrent pendant un tems la victoire douteuse. Enfin, ils lâcherent pied eux-mêmes, lorsqu'ils virent l'armée des Sardiens en déroute, & la terre couverte de leurs morts. T. Manlius ayant fait avancer l'aîle qui avoit vaincu les Sardiens, enveloppa les Carthaginois dans le tems qu'ils tournoient le dos. Alors, ce fut un carnage, plutôt qu'un combat. Il demeura douze mille morts sur le champ de bataille, tant Carthaginois que Sardiens. On en prit environ trois mille six cens, avec vingt-sept drapeaux.

Ce qui rendit ce combat plus célebre & plus mémorable, c'est qu'Asdrubal, qui commandoit l'armée ennemie, y demeura lui-même prisonnier avec Magon & Hannon, deux des plus qualifiés d'entre les Carthaginois. Les Généraux Sardiens illustrerent aussi cette victoire des Romains par leurs disgraces; car, Hiostus fut tué dans le combat; & Hampsicoras s'étant sauvé par la fuite avec un petit nombre de cavaliers, n'eut pas plutôt appris la mort de son fils qui mettoit le comble à son infortune, qu'il se donna la mort à lui-même dès la nuit suivante.

HAMRAM, *Hamram*, (a) Ἐμερὼν, le même qu'Ham-

(a) Paral. L. I. c. 41.

dan. *Voyez* Hamdan.

HAMUEL, *Hamuel*, (*a*) Ἀμουὴλ, fils de Masma, & pere de Zachur.

HAMUL, *Hamul*; Ἰεμουὴλ, (*b*) fils de Pharès; fut le chef de la famille des Hamulites. Les Septante, au livre des Nombres, l'appellent Ἰαμούν.

HAMULITES, *Hamulitæ*; Ἰαμουνὶ, famille Juive. *Voyez* Hamul.

HANAMÉEL, *Hanameel*, Ἀναμεὴλ, (*c*) fils de Sellum, & cousin de Jérémie, alla un jour, par l'ordre du Seigneur, trouver ce Prophete pendant qu'il étoit en prison, & lui dit : » Achetez, s'il vous plaît, » mon champ qui est à Anathoth en la terre de Benja» min ; car, cet héritage vous » appartient, & c'est vous qui » avez droit de l'acheter com» me étant le plus proche pa» rent. « Jérémie comprit que ceci se faisoit par un ordre du Seigneur. Il acheta donc le champ, qui étoit à Anathoth, & en donna l'argent au poids, c'est-à-dire, dix-sept sicles ou pièces d'argent.

On demande pourquoi Hanaméel vendit ce champ, puisque les Prêtres n'en avoient aucun en propre. Nous répondons qu'ils en avoient proche des villes qui étoient à eux, mais des champs de fort petite étendue, comme étoient des jardins, des vergers, ou de petites vignes, où des prés pour y nourrir leurs chevaux ou d'autre bétail. Outre que quoiqu'il leur fût défendu de les vendre, ils pouvoient pourtant le faire à leurs parens, & non aux autres qui n'étoient pas de leur race.

HANAN, *Hanan*, (*d*) fut le sixième des enfans d'Asel, de la tribu d'Aser.

HANAN, *Hanan*, (*e*) que d'autres appellent Ben-Hanan. *Voyez* Ben-Hanan.

HANAN, *Hanan*, Ἀνὰν, (*f*) dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone à Jérusalem.

HANANÉEL, *Hananeel*, Ἀναμεὴλ, (*g*) donna son nom à une tour de la ville de Jérusalem. Il est fait mention de cette tour en plusieurs endroits des livres saints.

HANANI, *Hanani*, Ἀνανὶ, (*h*) fut pere du Prophete Jéhu.

HANANI, *Hanani*, (*i*) Ἀνανὶ, Prophete, qui vint trouver Asa, roi de Juda, & lui dit : » Parce que vous avez » mis votre confiance dans le » roi de Syrie, & non pas dans » le Seigneur, l'armée du roi » de Syrie s'est échappée de » vos mains. « On ne sçait pas

(*a*) Paral. I. c. 4. v. 26.
(*b*) Genes. c. 46. v. 12. Numer. c. 26. v. 21. Paral. L. I. c. 2. v. 5.
(*c*) Jerem. c. 32. v. 7. *&* *seq.*
(*d*) Paral. L. I. c. 8. v. 38.
(*e*) Paral. L. I. c. 4. v. 20.
(*f*) Esdr. L. I. c. 2. v. 46.
(*g*) Esdr. L. II. c. 3. v. 1. L. II. c. 12. v. 38. Jerem. c. 31. v. 38. Zach. c. 14. v. 10.
(*h*) Reg. L. III. c. 16. v. 1, 7.
(*i*) Paral. L. II. c. 16. v. 7. *&* *seq.*

distinctement à quelle occasion ce Prophete tint ce discours au Roi ; mais, Asa le fit arrêter, & mettre en prison, & exerça en même tems plusieurs violences contre son peuple. Quelques-uns veulent que cet Hanani soit le pere du Prophete Jéhu. Mais, cela n'est pas fort clair par l'Écriture. Jéhu prophétisoit dans le royaume d'Israël, & Hanani dans celui de Juda. Jéhu fut mis à mort par Basa, roi d'Israël, qui mourut l'an du monde 3075 ; & Hanani reprit Asa, roi de Juda, qui règna depuis 3049 jusqu'en 3090.

HANANI, *Hanani*, (*a*) lévite & musicien, fils d'Héman, avoit le dix-huitième rang dans l'ordre établi par David pour le service du temple.

HANANI, *Hanani*, (*b*) Ἀνανὶ, fils d'Emmer, est un de ceux qui retournerent à Jérusalem, après la captivité de Babylone.

HANANIA, *Hanania*, (*c*) Ἀνανία, fils de Bébai, retourna à Jérusalem après la captivité de Babylone.

HANANIAS, *Hananias*, (*d*) frere du musicien Hanani, occupoit le seizième rang dans l'ordre que David avoit établi pour le service divin.

HANANIAS, *Hananias*, (*e*) Ἀνανίας, fils de Zorobabel, & pere de Phaltias.

HANANIAS, *Hananias*, (*f*) Ἀνανίας, fils d'Azur, étoit un faux Prophete de la ville de Gabaon. Il vint trouver Jérémie dans le temple, au cinquième mois de la quatrième année du règne de Sédécias, roi de Jérusalem, & lui dit en présence des Prêtres & de tout le peuple : » Voici ce que dit le » Seigneur des armées, le dieu » d'Israël : J'ai brisé le joug du » roi de Babylone. Il se passera encore deux ans, & après » cela je ferai rapporter en ce » lieu tous les vases de la maison du Seigneur, que Nabuchodonosor, roi de Babylone, a emportés de ce lieu, & » qu'il a transférés à Babylone. » Et je ferai venir en ce même » lieu, dit le Seigneur, Jéchonias, fils de Joakim, roi de » Juda, & tous les captifs qu'on » a emmenés de Juda en Babylone ; car, je briserai le joug » du roi de Babylone. «

Le Prophete Jérémie répondit au prophete Hananias devant les Prêtres, & devant tout le peuple qui étoit en la maison du Seigneur, & lui dit : » Amen ; » que le Seigneur fasse ce que » vous dites ; que le Seigneur » vérifie la prédiction que vous » venez de faire, en sorte que » les vases sacrés soient rapportés en la maison du Seigneur, & que tous les captifs qui ont été transférés en » Babylone, reviennent en ce

(*a*) Paral. L. I. c. 25. v. 4, 25.
(*b*) Esdr. L. I. c. 10. v. 20.
(*c*) Esdr. L. I. c. 10. v. 28.
(*d*) Paral. L. I. c. 25. v. 4, 23.
(*e*) Paral. L. I. c. 3. v. 19, 21.
(*f*) Jerem. c. 28. v. 1. & *seq*.

„ lieu